INTERPRÉTATION DU QUR'AN

TOME 6

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant

تفسير السعدي

تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام المنان

للشيخ السعدي

TAFSIR AS-SA'DI

Abd Ar-Rahman Nassir As-Sa'di

Traduction AbdelHakim Boutrif

تفسير السعدي

تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام المنان

الشيخ عبد الرحمن بن ناصر السعدي

TAFSIR AS-SA'DI

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux
dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant

'Abd Ar-Rahman Nassir As-Sa'di

Tome 06

Traduction AbdelHakim Boutrif

Du même traducteur

Abrégé de l'Histoire des Omeyyades
Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie
- Volume I : La conquête du Maghreb et de l'Andalousie jusqu'à sa chute.
- Volume II : Suite de l'Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Centrale jusqu'au 18e siècle.
Abrégé de l'Histoire des Abbassides
- Volume I : Les Zanj et les 'Oubaydi.
- Volume II : Les Croisades et les Tatars.
Livre de La Fin dans les Epreuves et l'Adversité
Atlas des Conquêtes Islamiques
Abrégé de l'Histoire des Osmanlis (Ottomans)
- Volumes I et II : Les Désistoriens.
- Les Chefs d'œuvres des maîtres dans les Expéditions en mer.
Abrégé de l'Histoire des Ottomans
Volume I : Des Seljouks à l'entrée de de la Tribu des Ghouz en Asie Mineure.
Et Du Premier Sultan Ottoman 'Uthman Ghazi au Septième Sultan Ottoman Muhammad Thani al-Fatih.
Volume II : Du Huitième Sultan Ottoman Bayazid ath-Thani à la chute du Califat Première Partie.
Volume III : La Chute du Califat Deuxième Partie.
Expéditions Navales des Ottomans jusqu'à la Bataille de Chisma et des Ahadith sur les Prises de Constantinople.
Les Vertus de l'Effort
Fatawah Islamiyyah
- Volumes I, II, III.
Al-Fathul Majid
Volume I et II : L'Obligation oubliée. L'Accord et le Désaveu et autres textes.
Al Mahdi, Ad-Dajjal, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et Ya'jouj wa Ma'jouj
L'âge d'Or et le Déclin de la Civilisation Islamique
- Volume 1 : Civilisation Islamique Un Aperçu.
- Volume 2 : Sciences et Scientifiques Musulmans.
- Volume 3 : La dimension islamique.
Abrégé de la Conquête d'As-Sind wal Hind
Livre Un et deux
Abrégé de l'Histoire de la Palestine.
Al-Kawakib At-Tarikh.
Al-Malik Az-Zahir Roukn Ad-Din Baybars Al-Boundouqdari As-Salihi
Tafsir As-Sa'di

Archives
https://archive.org/details/@alfutuhat_com

© 2013 **Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés**
Abdel Hakim Boutrif : alfutuhat.com@gmail.com

Tables des Matières

57 1
Sourate Al-Had–id 1
58 25
Sourate Al-Moujâdilah 25
59 43
Sourate Al-Hashr 43
60 67
Sourate Al-Moumtahanah 67
61 81
Sourate As-Saff 81
62 93
Sourate Al-Joumou'ah 93
63 101
Sourate Al-Mounafiqoun 101
64 109
Sourate At-Thaghâboun 109
65 123
Sourate At-Talâq 123
66 137
Sourate At-Tahrim 137
67 149
Sourate Al-Moulk 149
68 165
Sourate Al-Qalam 165
69 181
Sourate Al-Hâqqah 181
70 195
Sourate Al-Ma'ârij 195
71 209
Sourate Nouh 209
72 219
Sourate Al-Jinn 219
73 231
Sourate Al-Mouzzammil 231
74 241

Sourate Al-Mouddaththir 241
75 255
Sourate Al-Qiyâmah 255
76 265
Sourate Al-Insân 265
77 279
Sourate Al-Moursalât 279
78 291
Sourate An-Naba' 291
79 301
Sourate An-Nâzi’ât 301
80 313
Sourate ‘Abasa 313
81 323
Sourate At-Takwir 323
82 333
Sourate Al-Infitâr 333
83 339
Sourate Al-Moutaffifin 339
84 349
Sourate Al-Inshiqâq 349
85 355
Sourate Al-Bourouj 355
86 363
Sourate At-Târiq 363
87 369
Sourate Al-‘Alâ 369
88 375
Sourate Al-Ghâshiyah 375
89 381
Sourate Al-Fajr 381
90 391
Sourate Al-Balad 391
91 397
Sourate Ash-Shams 397
92 403
Sourate Al-Layl 403

93 409
Sourate Ad-Douhâ 409
94 413
Sourate Al-Inshirâh 413
95 417
Sourate At-Tin 417
96 421
Sourate Al-‘Alaq 421
97 427
Sourate Al-Qadr 427
98 431
Sourate Al-Bayyinah 431
99 435
Sourate Az-Zalzalah 435
100 439
Sourate Al-‘Âdiyât 439
101 443
Sourate Al-Qâri’ah 443
102 447
Sourate At-Takâthour 447
103 451
Sourate Al-‘Asr 451
104 453
Sourate Al-Houmazah 453
105 457
Sourate Al-Fil 457
106 459
Sourate Qouraysh 459
107 461
Sourate Al-Ma’oun 461
108 465
Sourate Al-Kawthar 465
109 467
Sourate Al-Kafiroun 467
110 469
Sourate An-Nasr 469
111 473

Sourate Al-Masad 473
112 475
Sourate Al-Ikhlâs 475
113 477
Sourate Al-Falaq 477
114 481
Sourate An-Nâs 481

57

Sourate Al-Hadid

Le Fer

(Madani)

29 versets

Révélation N°94

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۖ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١﴾

57-1. Tout ce qui est dans les cieux et la terre glorifie Allah. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.

لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۖ يُحْيِي وَيُمِيتُ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢﴾

57-2. À Lui appartient la souveraineté des cieux et de la terre. Il fait vivre et il fait mourir, et Il est Omnipotent.

هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ وَالظَّاهِرُ وَالْبَاطِنُ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٣﴾

57-3. C'est Lui le Premier et le Dernier, l'Apparent et le Caché et Il est Omniscient.

هُوَ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَىٰ عَلَى
الْعَرْشِ ۚ يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِي الْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنْزِلُ مِنَ السَّمَاءِ وَمَا
يَعْرُجُ فِيهَا ۖ وَهُوَ مَعَكُمْ أَيْنَ مَا كُنْتُمْ ۚ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٤﴾

57-4. C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il S'est établi sur le Trône ; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites.

لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٥﴾

57-5. À Lui appartient la souveraineté des cieux et de la terre. Et à Allah tout est ramené.

يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ ۚ وَهُوَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٦﴾

57-6. Il fait pénétrer la nuit dans le jour et fait pénétrer le jour dans la nuit, et Il sait parfaitement le contenu des poitrines.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle Sa grandeur et Sa majesté, ainsi que le caractère absolu de Son autorité. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, êtres vivants parlants et non parlants, et objets inanimés, glorifient et louent leur Seigneur, et proclament qu'Il est au-dessus de tout ce qui ne sied pas à Sa majesté.

Ils obéissent à leur Seigneur et se soumettent à Sa puissance, et les effets de Sa sagesse sont manifestes en eux. C'est pourquoi Il dit :
« **Et c'est Lui le Puissant, le Sage**. » Cela souligne que toutes les créatures, dans les royaumes supérieurs et inférieurs, ont besoin de leur Seigneur en toutes circonstances ; que Sa puissance soumet toute chose, et que toute Sa création est soumise à Sa sagesse et que tous Ses commandements sont fondés sur la sagesse divine.
Il nous parle ensuite de la nature englobante de sa domination :
« **À Lui appartient la souveraineté des cieux et de la terre. Il fait vivre et il fait mourir**, » c'est-à-dire qu'Il est le Créateur de tout cela, qui lui accorde les ressources et le contrôle par Sa puissance, et « **et Il est Omnipotent**. »
« **C'est Lui le Premier** » avant qui il n'y a rien
« …**et le Dernier** » après qui il n'y a rien,
« …**l'Apparent** » au-dessus duquel il n'y a rien.
« …**et le Caché** » et il n'y a rien de plus caché que Lui.
« …**et Il est Omniscient**. » Car Sa connaissance embrasse tout ce qui est apparent et tout ce qui est caché, tout ce qui est secret et dissimulé, et toutes les choses, tant antérieures que postérieures.

« **C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours**, » dont le premier était un dimanche et le dernier un vendredi
« **Et il s'éleva alors sur le Trône [d'une manière qui sied à Sa Majesté]**, » au-dessus de toute la création.

« **Il sait ce qui pénètre dans la terre** » : les semences, les animaux, la pluie, etc.
« …**et ce qui en sort**, » des plantes, des arbres, des animaux et autres
« …**et ce qui descend du ciel**, » des anges, des décrets divins et de la providence divine
« …**et ce qui y monte** » des anges, des âmes, des supplications, des actes et ainsi de suite.
« …**et Il est avec vous où que vous soyez**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah dit : « **Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient**. » (Al-Moujâddilah 58 : 7)

Cette « présence » signifie qu'Il est avec eux par Sa connaissance et Sa conscience de leur existence. C'est pourquoi Il leur adresse un avertissement et une promesse de châtiment pour leurs actes, en disant : « **Et Allah observe parfaitement ce que vous faites**, » c'est-à-dire qu'Il voit tous vos actes, ainsi que l'intention et l'attitude qui les sous-tendent, qu'ils soient bons ou mauvais, et Il vous en rétribuera car Il l'a inscrit contre vous.

« **À Allah appartient la souveraineté des cieux et de la terre**. » C'est-à-dire qu'Il a la domination et le contrôle sur Sa création et Ses serviteurs, et Il dispose de leurs affaires comme Il l'entend, sur la base de Ses décrets universels et religieux, qui sont fondés sur la sagesse divine.

« **Et à Allah tout est ramené**, » Il jugera les actes et ceux qui les commettent. Tous les hommes comparaîtront devant Lui, et Il séparera les méchants des bons ; Il récompensera celui qui fait le bien pour ses bonnes actions, et Il punira celui qui fait le mal pour ses mauvaises actions.

« **Il fait pénétrer la nuit dans le jour et fait pénétrer le jour dans la nuit**, » c'est-à-dire qu'Il fait en sorte que la nuit empiète sur le jour, afin que la nuit recouvre les hommes de ses ténèbres pour qu'ils se taisent et se reposent.

Puis Il fait en sorte que le jour empiète sur la nuit, que les ténèbres se dissipent du pays et que toute chose devienne lumière, afin que les hommes puissent se déplacer et vaquer à leurs occupations et à leurs besoins.

Allah Exalté continue d'enrober la nuit du jour et le jour de la nuit, en alternance, allongeant l'une et raccourcissant l'autre, puis vice versa, afin qu'il y ait des saisons et que le temps soit régulé, et que de nombreux intérêts en soient servis.

Béni soit Allah, Seigneur de l'univers, et Exalté soit le Très Généreux, le Très Bienveillant, qui accorde à Ses serviteurs de nombreuses bénédictions, visibles et cachées.

« **Et Il sait parfaitement le contenu des poitrines**, » et Il guide ceux qu'Il sait dignes de cela, tandis qu'Il abandonne ceux qu'Il sait inaptes à recevoir Sa guidance.

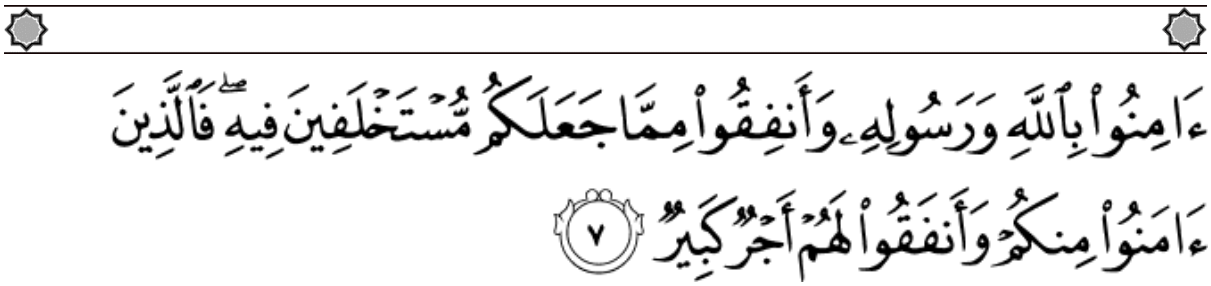

57-7. Croyez en Allah et en Son Messager, et dépensez de ce dont Il vous a donné la lieutenance. Ceux d'entre vous croient et dépensent [pour la cause d'Allah] auront une grande récompense.

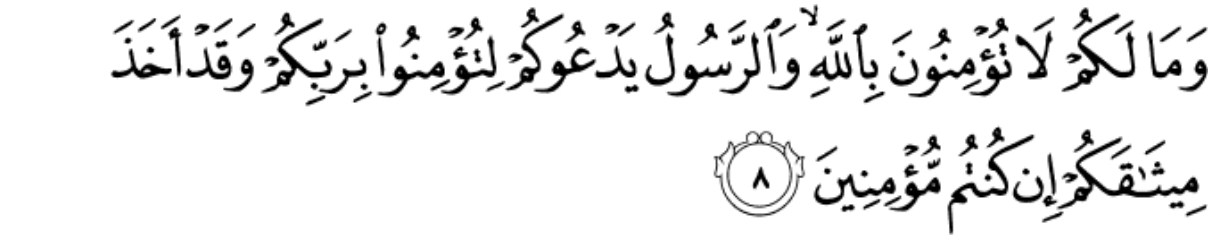

57-8. Et qu'avez-vous à ne pas croire en Allah, alors que le Messager vous appelle à croire en votre Seigneur ? Et [Allah] a déjà pris [acte] de votre engagement si vous êtes [sincères] dans votre foi.

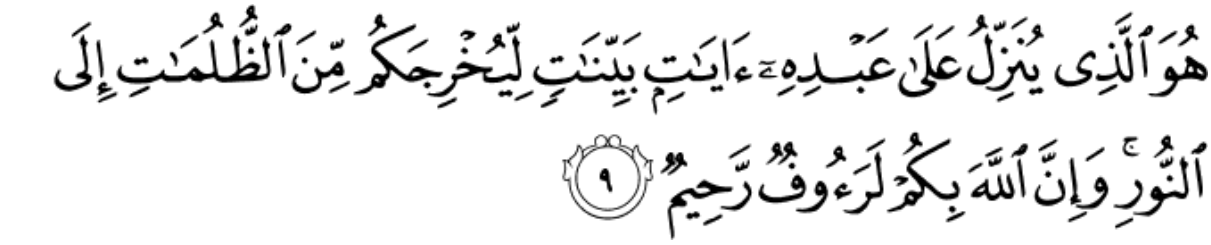

57-9. C'est Lui qui fait descendre sur Son serviteur des versets claires, afin qu'il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière ; et assurément Allah est Compatissant envers vous, et Très Miséricordieux.

وَمَا لَكُمْ أَلَّا تُنفِقُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلِلَّهِ مِيرَٰثُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ لَا
يَسْتَوِى مِنكُم مَّنْ أَنفَقَ مِن قَبْلِ ٱلْفَتْحِ وَقَٰتَلَ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ أَعْظَمُ دَرَجَةً مِّنَ
ٱلَّذِينَ أَنفَقُوا۟ مِنۢ بَعْدُ وَقَٰتَلُوا۟ ۚ وَكُلًّا وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ
خَبِيرٌ ﴿١٠﴾

57-10. Et qu'avez-vous à ne pas dépenser dans la voie d'Allah, alors que c'est à Allah que revient l'héritage des cieux et de la terre ? On ne peut comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête...ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après. Or, à chacun, Allah a promis la plus belle récompense, et Allah est Grand-Connaisseur de ce que vous faites.

مَّن ذَا ٱلَّذِى يُقْرِضُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضَٰعِفَهُۥ لَهُۥ وَلَهُۥٓ أَجْرٌ كَرِيمٌ ﴿١١﴾

57-11. Quiconque fait à Allah un prêt sincère, Allah le Lui multiplie, et il aura une généreuse récompense.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonne à Ses serviteurs de croire en Lui et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et en ce qu'il a apporté, et de dépenser pour Sa cause les richesses qu'Il leur a permis d'acquérir et qu'Il leur a confiées afin de voir ce qu'ils feront.

Après avoir donné cette instruction, il les encourage et les exhorte à le faire en mentionnant la récompense qui en découlera. C'est pourquoi il dit :
« **Ceux d'entre vous croient et dépensent [pour la cause d'Allah]**, » associant ainsi la foi en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en dépensant pour Sa cause
« …**auront une grande récompense**, » dont la plus grande et la meilleure est l'agrément de leur Seigneur et l'obtention de Son Paradis et de tout ce qu'il contient de félicité éternelle, qu'Allah a préparé pour ceux qui croient et ceux qui luttent dans le jihad.

Puis Allah mentionne la raison pour laquelle ils doivent croire, car rien ne les en empêche :
« **Et qu'avez-vous à ne pas croire en Allah, alors que le Messager vous appelle à croire en votre Seigneur ? Et [Allah] a déjà pris [acte] de votre engagement si vous êtes [sincères] dans votre foi**. » En d'autres termes, qu'est-ce qui vous empêche de croire, alors que le Messager Muhammad

(sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui est le meilleur des Messagers et le plus noble de ceux qui appellent à Allah, vous appelle ?

Cela vous oblige à vous hâter de répondre à son appel et à la vérité qu'il a apportée car Allah a exigé de vous un pacte et une promesse de croire, si vous êtes véritablement croyants.

De plus, dans Sa bonté et Sa sollicitude, Allah ne s'est pas contenté de vous envoyer un Messager qui est le plus noble des hommes ; Il l'a également soutenu par des miracles, et les signes manifestes qu'il a apportés témoignent de sa véracité et de sa sincérité.

C'est pourquoi Allah dit : « **C'est Lui qui fait descendre**, » c'est-à-dire sans ambiguïté « **des versets claires sur Son serviteur**, » qui mettent en évidence pour les gens raisonnables la véracité de tout ce qu'Il a apporté, et signalent qu'il s'agit en effet d'une vérité certaine.

« …**afin qu'il vous fasse sortir** » en vous envoyant le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et par le moyen de ce qu'Allah a fait descendre par Ses mains, le Livre et la sagesse,
« …**des ténèbres à la lumière** » c'est-à-dire des ténèbres de l'ignorance et de l'incrédulité à la lumière de la connaissance et de la foi.
Cela découle de la miséricorde et de la compassion divines car Allah est plus miséricordieux envers Ses serviteurs qu'une mère envers son enfant. « **Et assurément Allah est Compatissant envers vous, et Très Miséricordieux**. »

« **Et qu'avez-vous à ne pas dépenser dans la voie d'Allah, alors que c'est à Allah que revient l'héritage des cieux et de la terre** ? » Autrement dit, qu'est-ce qui vous empêche de dépenser pour la cause d'Allah, c'est-à-dire toute bonne action et pourquoi êtes-vous si avares, « **alors** » qu'en réalité vous ne possédez rien ? « **À Allah que revient l'héritage des cieux et de la terre**. » Ainsi, toute richesse vous échappera, ou bien vous mourrez en la laissant derrière vous, et finalement la souveraineté retournera à son véritable Maître, qu'Il soit béni et exalté.

Profitez donc pleinement de cette opportunité pour dépenser tant que vous avez la richesse entre vos mains.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, déclare ensuite que la valeur des actes varie selon les circonstances et la sagesse divine : « **On ne peut comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête...ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après**. » La victoire en question est celle d'al-Houdaybiyah, lors de laquelle un traité de paix fut conclu entre le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les Qouraysh. Ce fut

l'une des plus grandes victoires, grâce à laquelle l'Islam se répandit et les musulmans purent se mêler aux mécréants et les appeler à l'Islam sans aucune objection. À cette époque, les gens embrassèrent la religion d'Allah en grand nombre, et l'Islam prit un essor considérable.

Avant cette victoire, les musulmans n'étaient pas en mesure d'appeler les gens à l'Islam, sauf dans les endroits où les gens étaient déjà devenus musulmans, comme Médine et ses environs.

Ceux qui s'étaient convertis à l'Islam parmi les habitants de La Mecque et d'autres régions où les polythéistes prévalaient étaient persécutés et vivaient dans la peur. C'est pourquoi ceux qui s'étaient convertis à l'Islam avant cette victoire, et ceux qui ont dépensé et combattu pour la cause d'Allah étaient d'un rang supérieur et ont obtenu une plus grande récompense que ceux qui ne se sont convertis à l'Islam et n'ont combattu ou dépensé qu'après cette victoire, conformément à la sagesse. C'est pourquoi la majorité des Compagnons les plus éminents et les plus brillants se sont convertis à l'Islam avant cette victoire.

Affirmer qu'une personne est plus vertueuse qu'une autre peut donner l'impression de critiquer ou de dénigrer celle qui est considérée comme moins vertueuse. Afin d'éviter de tels malentendus, Allah dit : « **Or, à chacun, Allah a promis la plus belle récompense**, » c'est-à-dire à ceux qui se sont convertis à l'Islam, ont combattu et ont dépensé sans compter, avant et après la victoire, à tous lesquels Allah a promis le Paradis. Ceci témoigne de la vertu de tous les Compagnons (radhiyallahou 'anhoum), car Allah a attesté leur foi et leur a promis le Paradis.

« **Et Allah est Grand-Connaisseur de ce que vous faites**, » et Il vous rétribuera chacun selon ce qu'Il sait de vos actes.

Allah les exhorte ensuite à dépenser pour Sa cause car le jihad dépend de tels financements et de l'investissement des richesses dans l'équipement et la préparation des combattants. C'est pourquoi Allah dit : « **Quiconque fait à Allah un prêt sincère**, » cela signifie dépenser avec de bonnes intentions, sincèrement pour la cause d'Allah, conformément à ce qui Lui est agréable, à partir de biens licites, sains et de bon cœur. C'est par Sa générosité qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, qualifie cela de prêt, car en réalité, les biens Lui appartiennent et celui qui les prête est Son serviteur. Il multiplie la récompense pour ce geste parce qu'Il est le Très Généreux, le Dispensateur.

Cette multiplication de la récompense interviendra le Jour de la Résurrection, jour où le besoin extrême de tous les hommes deviendra évident et où chacun aura besoin même de la plus petite récompense. C'est pourquoi Allah dit :

يَوْمَ تَرَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ يَسْعَىٰ نُورُهُم بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَٰنِهِم بُشْرَىٰكُمُ
ٱلْيَوْمَ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ
ٱلْعَظِيمُ ﴿١٢﴾

57-12. Le jour où tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière courant devant eux et à leur droite ; (on leur dira) : « Voici une bonne nouvelle pour vous aujourd'hui : des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement. » Tel est l'énorme succès.

يَوْمَ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتُ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱنظُرُونَا نَقْتَبِسْ مِن نُّورِكُمْ
قِيلَ ٱرْجِعُوا۟ وَرَآءَكُمْ فَٱلْتَمِسُوا۟ نُورًا فَضُرِبَ بَيْنَهُم بِسُورٍ لَّهُۥ بَابٌۢ بَاطِنُهُۥ فِيهِ
ٱلرَّحْمَةُ وَظَٰهِرُهُۥ مِن قِبَلِهِ ٱلْعَذَابُ ﴿١٣﴾

57-13. Le jour où les hypocrites, hommes et femmes, diront à ceux qui croient : « Attendez que nous empruntions [un peu] : de votre lumières. » Il sera dit : « Revenez en arrière, et cherchez de la lumière. » C'est alors qu'on éleva entre eux une muraille ayant une porte dont l'intérieur contient la miséricorde, et dont la face apparente a devant elle le châtiment [l'Enfer].[1]

يُنَادُونَهُمْ أَلَمْ نَكُن مَّعَكُمْ ۖ قَالُوا۟ بَلَىٰ وَلَٰكِنَّكُمْ فَتَنتُمْ أَنفُسَكُمْ وَتَرَبَّصْتُمْ
وَٱرْتَبْتُمْ وَغَرَّتْكُمُ ٱلْأَمَانِىُّ حَتَّىٰ جَآءَ أَمْرُ ٱللَّهِ وَغَرَّكُم بِٱللَّهِ ٱلْغَرُورُ ﴿١٤﴾

57-14. « N'étions-nous pas avec vous ? » leur crieront-ils. « Oui, répondront [les autres] mais vous vous êtes laissés tenter, vous avez comploté (contre les croyants) et vous avez douté et de vains espoirs vous ont trompés, jusqu'à ce que vînt l'ordre d'Allah. Et le séducteur [Le diable] : vous a trompés au sujet d'Allah.

[1] Ceci fait référence à un mur qui séparera les gens du Paradis des gens de l'enfer.

فَٱلۡيَوۡمَ لَا يُؤۡخَذُ مِنكُمۡ فِدۡيَةٞ وَلَا مِنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْۚ مَأۡوَىٰكُمُ ٱلنَّارُۖ هِيَ
مَوۡلَىٰكُمۡۖ وَبِئۡسَ ٱلۡمَصِيرُ ١٥

57-15. Aujourd'hui donc, on n'acceptera de rançon ni de vous ni de ceux qui ont mécru. Votre asile est le Feu : c'est lui qui est votre compagnon inséparable. Et quelle mauvaise destination !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, soulignant la vertu de la foi et la joie des croyants le Jour de la Résurrection :

« **Le jour où tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière courant devant eux et à leur droite**. » C'est-à-dire, au Jour de la Résurrection, lorsque le soleil se couchera et que la lune sera éclipsée, que les gens seront plongés dans les ténèbres et que le Sirat sera dressé au-dessus de l'Enfer, alors tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière rayonnant devant eux et à leur droite. Ils chemineront, forts de leur foi et de leur lumière, dans cette situation difficile et effrayante, chacun selon sa propre force de foi. Et alors, ils recevront la plus grande des bonnes nouvelles, car il leur sera dit :

« **Voici une bonne nouvelle pour vous aujourd'hui : des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement. » Voilà le triomphe suprême** ! »

Par Allah, combien douces et délicieuses seront ces bonnes nouvelles, lorsqu'ils obtiendront tout ce qu'ils désiraient et seront sauvés de tout ce qu'ils craignaient.

Lorsque les hypocrites verront la lumière des croyants qui les guide, lorsque leur propre lumière sera éteinte et qu'ils seront plongés dans la confusion des ténèbres, ils diront aux croyants : « **Attendez que nous empruntions [un peu] : de votre lumières**, » c'est-à-dire, ralentissez afin que nous puissions vous rattraper et recevoir un peu de votre lumière qui nous permettra de marcher et d'être sauvés du châtiment.

« **Il** » leur « **sera dit : « Revenez en arrière, et cherchez de la lumière, »** » si cela est possible. Mais en réalité, ce ne sera pas possible ; ce sera même tout à fait impossible.

« **C'est alors qu'on éleva entre eux une muraille**, » c'est-à-dire entre les croyants et les hypocrites ; ce sera une barrière solide et infranchissable.

« …**ayant une porte dont l'intérieur contient la miséricorde**, » ce sera du côté où se trouveront les croyants.
« …**et dont la face apparente a devant elle le châtiment [l'Enfer]**, » ce sera du côté des hypocrites.

Les hypocrites appelleront les croyants, les suppliant et leur demandant miséricorde : « **N'étions-nous pas avec vous** » dans le monde précédent, disant « lâ ilâha illâ Allâh (il n'y a de dieu qu'Allah) », priant, jeûnant, luttant dans le jihad et faisant ce que vous faisiez ?

« **Oui, répondront [les autres]**, » vous étiez bien avec nous dans le monde précédent, paraissant extérieurement faire la même chose que nous, mais vos actes étaient ceux d'hypocrites, dépourvus de foi et d'intentions saines et sincères.

Au contraire, « **mais vous vous êtes laissés tenter, vous avez comploté (contre les croyants) et vous avez douté**, » c'est-à-dire que vous avez douté de ce qu'Allah avait prédit, qui n'était pas sujet au doute ;
« **Et de vains espoirs vous ont trompés**, » lorsque vous espériez atteindre le même niveau que les croyants, alors que vous n'étiez pas certains de votre foi,
« …**jusqu'à ce que vînt l'ordre d'Allah**, » c'est-à-dire jusqu'à ce que la mort vous surprenne alors que vous étiez encore dans cet état répréhensible.
« **Et le séducteur [Le diable] : vous a trompés au sujet d'Allah**, » car c'est Shaytân qui a rendu l'incroyance et le doute attrayants à vos yeux, et vous vous êtes contentés de ce doute, vous avez fait confiance à sa promesse et cru ce qu'il disait.

« **Aujourd'hui donc, on n'acceptera de rançon ni de vous ni de ceux qui ont mécru.** » Même si vous offriez en rançon le poids de la terre en or et autant encore, cela ne serait pas accepté de vous.
« **Votre asile est le Feu**. » C'est là que vous appartenez ; il prendra soin de vous et vous accueillera.
« **C'est lui qui est votre compagnon inséparable. Et quelle mauvaise destination** » dans le feu.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :
« …**et quant à celui dont la balance sera légère, sa mère [destination] est un abîme très profond. Et qui te dira ce que c'est ? C'est un Feu ardent.** » (Al-Qâri'ah 101 : 8-11)

57-16. Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah et devant ce qui est descendu de la vérité [le Qur'an] ? Et de ne point être pareils à ceux qui ont reçu le Livre avant eux. Ceux-ci trouvèrent le temps assez long et leurs cœurs s'endurcirent, et beaucoup d'entre eux sont pervers.

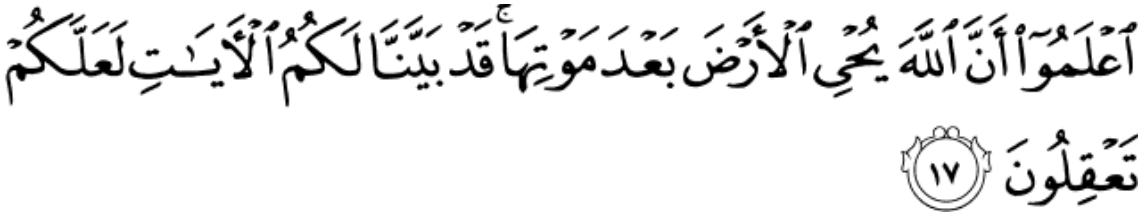

57-17. Sachez qu'Allah redonne la vie à la terre une fois morte. Certes, Nous vous avons exposé les preuves clairement afin que vous raisonniez.

Après avoir évoqué la situation des croyants et des croyantes, ainsi que celle des hypocrites mâles et femelles dans l'au-delà, ce qui devrait inciter les cœurs à s'humilier devant leur Seigneur et à se soumettre à Sa grandeur, Allah reproche maintenant doucement aux croyants de ne pas le faire, et dit : « **Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah**. » Autrement dit, le temps n'est-il pas venu où leurs cœurs doivent s'adoucir et s'humilier à l'évocation d'Allah et du rappel qui est le Qur'an, et se soumettre à Ses commandements et interdictions, et à ce qui a été révélé de la vérité, apporté par Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ?

Cela exhorte les croyants à s'efforcer d'humilier leur cœur devant Allah, à accepter ce qu'Il a révélé du Livre et de la sagesse, à prêter attention en tout temps aux exhortations divines et aux préceptes islamiques, et à se remettre constamment en question sur la base de ces enseignements.

Et ils ne doivent pas ressembler à ceux qui ont reçu le Livre auparavant et dont le cœur s'est endurci avec le temps. Autrement dit, ils ne doivent pas ressembler à ceux à qui Allah a révélé des Écritures qui auraient dû adoucir leurs cœurs et les amener à se soumettre pleinement à Sa volonté, mais qui n'ont pas persévéré dans leur application et n'ont pas été constants dans leur respect. Au contraire, avec le temps, ils sont devenus insouciants, leur foi a diminué et leur certitude s'est évanouie.

« **Et de ne point être pareils à ceux qui ont reçu le Livre avant eux. Ceux-ci trouvèrent le temps assez long et leurs cœurs s'endurcirent, et beaucoup d'entre eux sont pervers**. » Car le cœur a besoin de se rappeler constamment ce qu'Allah a révélé et d'être rafraîchi par des paroles de sagesse. Il n'est pas convenable d'être négligent à ce sujet, car c'est la cause de l'endurcissement du cœur et du manque de larmes (par crainte d'Allah).

« **Sachez qu'Allah redonne la vie à la terre une fois morte. Certes, Nous vous avons exposé les preuves clairement afin que vous raisonniez**. » Ces signes incitent les esprits à la connaissance des attributs divins, car Celui qui redonne vie à la terre après sa mort est capable de ressusciter les morts et de les rétribuer ensuite selon leurs œuvres. Celui qui redonne vie à la terre après sa mort par la pluie est capable de ranimer les cœurs endurcis par la vérité qu'Il a révélée à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ce verset indique que celui qui n'est pas guidé par les signes d'Allah et ne se soumet pas à Ses lois est dépourvu de raison.

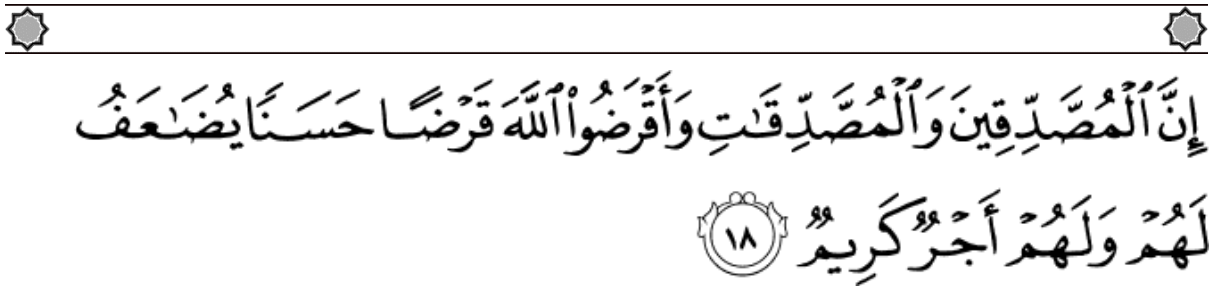

57-18. Ceux et celles qui font la charité et qui ont fait à Allah un prêt sincère, cela leur sera multiplié et ils auront une généreuse récompense.

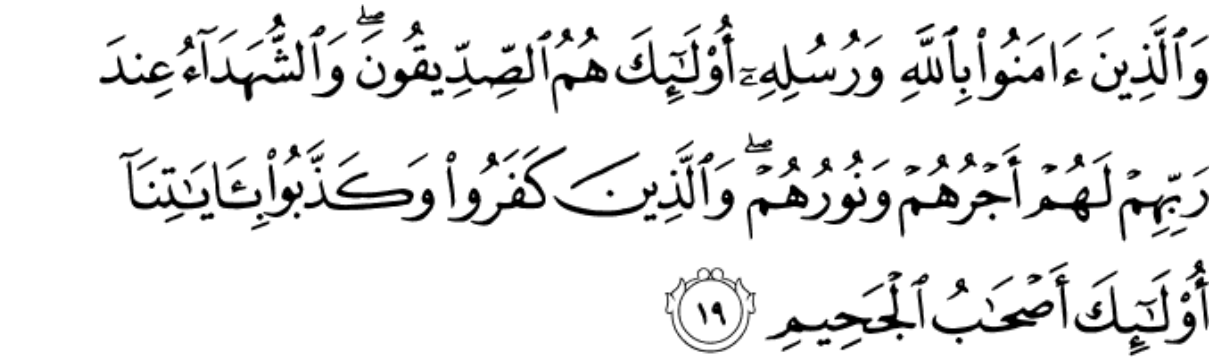

57-19. Ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers ceux-là sont les grands véridiques et les témoins auprès d'Allah. Ils auront leur récompense et leur lumière, tandis que ceux qui ont mécru et traité de mensonges Nos signes, ceux-là seront les gens de la Fournaise.

« **Ceux et celles qui font la charité** » la structure des mots traduits ici par « **Ceux et celles qui font la charité** » fait référence à ceux qui donnent abondamment l'aumône, comme le prescrit l'enseignement islamique, et qui dépensent de manière à plaire à Allah « **et qui ont fait à Allah un prêt sincère** » en donnant de leurs biens à des œuvres caritatives, dont la récompense leur sera réservée auprès de leur Seigneur.
« …**cela leur sera multiplié** » car une bonne action rapporte dix fois plus, jusqu'à sept cents fois plus, et même bien plus encore.

« …**et ils auront une généreuse récompense**, » celle qu'Allah leur a préparée au Paradis, une récompense que nul ne connaît.
« **Ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers** ; » selon les sounnites, la foi est ce qu'indiquent le Qur'an et la Sounnah, à savoir la croyance sincère exprimée verbalement, ainsi que des attitudes saines, de bonnes paroles et des actions vertueuses. Cela englobe tous les enseignements de l'Islam, tant extérieurs qu'intérieurs.

Ceux qui réunissent tous ces éléments sont les plus forts et les plus sincères dans la foi. Autrement dit, leur statut est supérieur à celui des croyants ordinaires et inférieur à celui des Prophètes.

« **Ceux-là sont les grands véridiques et les témoins auprès d'Allah. Ils auront leur récompense et leur lumière** » comme il est mentionné dans le Hadith sahih :
« *Au Paradis, il y a cent niveaux ; la distance entre deux niveaux est comparable à celle entre le ciel et la terre. Allah les a préparés pour ceux qui luttent pour Sa cause*. » (Boukhari)

Cela implique qu'ils auront un statut très élevé et sublime, et seront très proches d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

« **Tandis que ceux qui ont mécru et traité de mensonges Nos signes, ceux-là seront les gens de la Fournaise**. » Ces versets mentionnent toutes les catégories de personnes : les généreux, les croyants fervents, les martyrs et les damnés. Les généreux sont ceux qui, dans leurs bonnes actions, cherchent avant tout à faire preuve de bienveillance envers autrui et à lui apporter leur aide au mieux de leurs moyens, notamment financièrement, par amour pour Allah.
Les plus forts et les plus sincères dans la foi sont ceux qui ont atteint les plus hauts niveaux de foi, d'actions justes, de connaissances bénéfiques et de certitude de la foi.

Les martyrs sont ceux qui ont combattu pour la cause d'Allah afin de faire triompher la parole d'Allah, en offrant leur vie et leurs biens, et qui ont été tués.

Les habitants du feu ardent sont les mécréants qui ont rejeté les révélations d'Allah.

Il existe une dernière catégorie, mentionnée par Allah dans la Sourate Fâtir. Il s'agit de ceux qui ont suivi la voie du juste milieu (« **Ensuite, Nous fîmes héritiers du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis. Il en est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes, d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres avec la permission d'Allah devancent [tous les autres] par leurs bonnes actions ; telle est la grâce infinie** » 35 : 32), accomplissant leurs obligations et s'abstenant de ce qui était interdit, mais manquant à certains devoirs envers Allah et envers autrui. Leur demeure finale sera le Paradis, même s'ils risquent d'être punis pour certains de leurs actes.

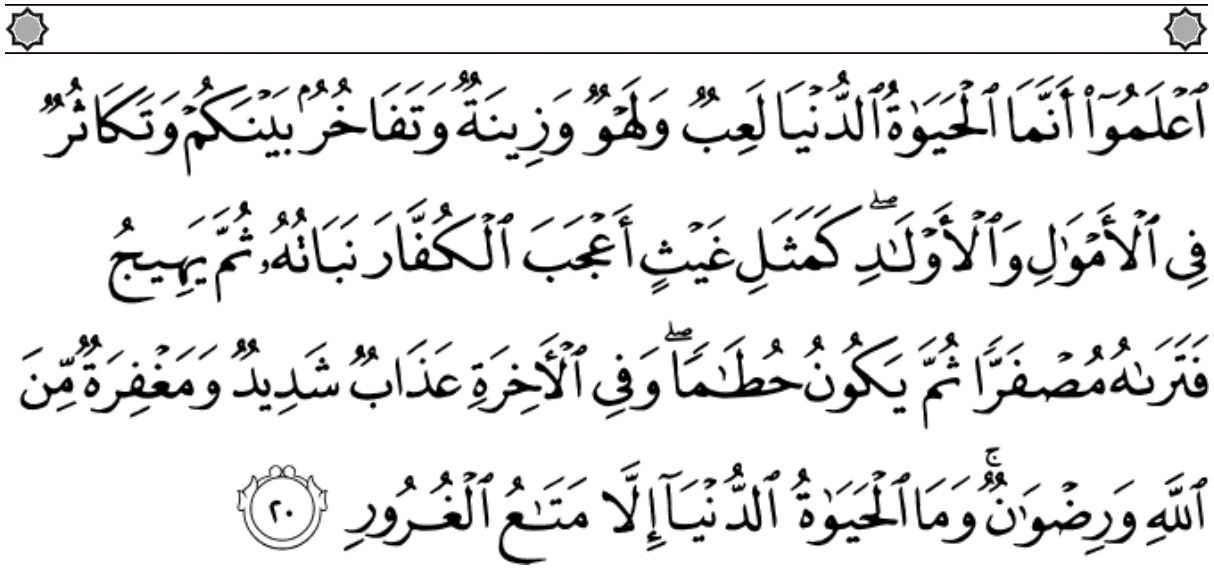
اعْلَمُوا أَنَّمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا لَعِبٌ وَلَهْوٌ وَزِينَةٌ وَتَفَاخُرٌ بَيْنَكُمْ وَتَكَاثُرٌ
فِي الْأَمْوَالِ وَالْأَوْلَادِ كَمَثَلِ غَيْثٍ أَعْجَبَ الْكُفَّارَ نَبَاتُهُ ثُمَّ يَهِيجُ
فَتَرَاهُ مُصْفَرًّا ثُمَّ يَكُونُ حُطَامًا وَفِي الْآخِرَةِ عَذَابٌ شَدِيدٌ وَمَغْفِرَةٌ مِنَ
اللَّهِ وَرِضْوَانٌ وَمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا إِلَّا مَتَاعُ الْغُرُورِ ﴿٢٠﴾

57-20. Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une course à l'orgueil entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants. Elle est en cela pareille à une pluie : la végétation qui en vient émerveille les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois donc jaunie ; ensuite elle devient des débris. Et dans l'au-delà, il y a un dur châtiment, et aussi pardon et agrément d'Allah. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse.

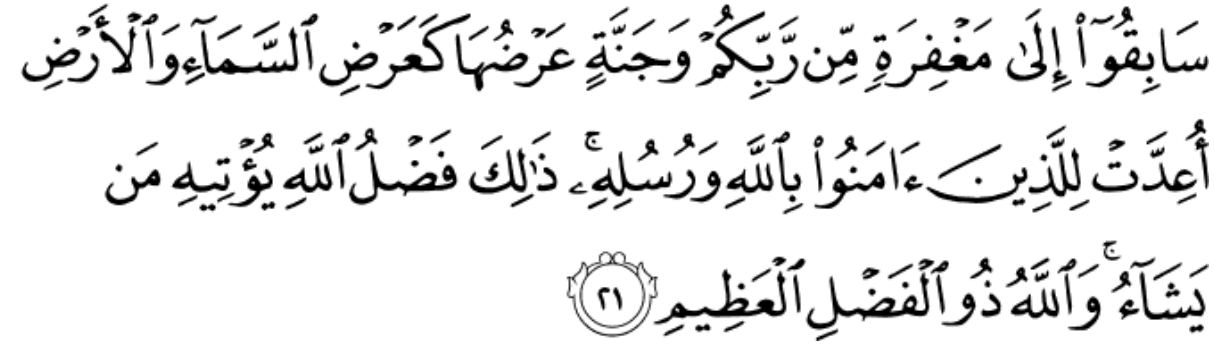
سَابِقُوا إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِنْ رَبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا كَعَرْضِ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ
أُعِدَّتْ لِلَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ ذَٰلِكَ فَضْلُ اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَنْ
يَشَاءُ وَاللَّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ ﴿٢١﴾

57-21. Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers. Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous révèle la véritable nature de ce monde et son état réel, soulignant que tout ce qu'on peut en dire, et tout ce que ses habitants peuvent en retirer, n'est qu'un jeu, une distraction pour les cœurs et les corps. Ceci est confirmé par ce que l'on observe dans la vie réelle chez ceux qui ne se soucient que des choses de ce monde ; on les voit passer leur vie dans la distraction, insouciants du souvenir d'Allah et des promesses et avertissements divins qui les attendent, et l'on constate qu'ils considèrent leur religion comme un simple divertissement, une parodie.

En revanche, ceux qui sont conscients et aspirent à l'au-delà ont un cœur qui se souvient constamment d'Allah, Le connaît et L'aime ; ils remplissent leur temps d'actes vertueux qui les rapprocheront d'Allah et qui pourront leur être bénéfiques, ainsi qu'à d'autres.

« …**vaine parure** » cela fait référence à l'ornementation des vêtements, des aliments et des boissons, des moyens de transport, des maisons et des palais, du statut social et d'autres choses.
« …**une course à l'orgueil entre vous**, » c'est-à-dire que chacun de ses membres veut se vanter auprès des autres et être celui qui l'emporte dans les affaires du monde et celui qui est célèbre en termes de splendeur terrestre.

« …**et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants**, » c'est-à-dire que chacun souhaite posséder plus que les autres, tant en termes de richesse que d'enfants. C'est le cas de ceux qui aiment ce monde et s'en contentent.

Cela contraste avec ceux qui connaissent la véritable nature de ce monde et le considèrent comme un lieu de passage, non comme un lieu d'établissement. C'est pourquoi ils rivalisent dans ce qui les rapproche d'Allah et prennent des mesures pour atteindre Son but. S'ils voient d'autres personnes rivaliser avec eux dans l'accumulation de richesses et d'enfants, ils rivalisent également avec eux dans les bonnes œuvres.

Allah Exalté compare alors ce monde à la pluie qui tombe sur la terre, grâce à laquelle toutes sortes de plantes poussent et dont se nourrissent hommes et animaux. Lorsque la terre est à son apogée, resplendissante et agréable aux semeurs soucieux uniquement du gain terrestre, survient le décret d'Allah ordonnant sa destruction. Elle se dessèche et retrouve son état antérieur, comme si rien de vert n'y avait jamais poussé et qu'elle n'avait jamais été aussi belle et élégante.

Tel est ce monde : tant qu'il prospère pour celui qui s'y consacre, tant qu'il obtient tout ce qu'il désire en matière de biens matériels, tant qu'il trouve les portes grandes ouvertes pour tout ce qu'il cherche à accomplir dans le monde, Soudain, le décret divin s'accomplit et tout lui est enlevé ; il perd le contrôle des affaires terrestres, ou bien la mort l'enlève à ce monde, le quittant les mains vides, n'ayant rien emporté de ce monde en termes de provisions, si ce n'est son linceul. Quel destin tragique pour celui qui fonde ses aspirations sur ce monde, pour qui il ne travaille et ne lutte que pour lui !

Quant à l'aspiration à l'au-delà, c'est ce qui est bénéfique et réservé à l'homme, et qui demeurera avec lui pour toujours. C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Et dans l'au-delà, il y a un dur châtiment, et aussi pardon et agrément d'Allah**. » Autrement dit, dans l'au-delà, il ne peut y avoir que l'un de ces deux scénarios :

- Soit un châtiment sévère dans le feu de l'enfer, avec ses chaînes, ses entraves et ses horreurs, pour ceux dont le seul but et la seule aspiration étaient le gain terrestre, et qui ont eu l'audace de désobéir à Allah, de rejeter Ses révélations et de faire preuve d'ingratitude envers Ses bienfaits ;
- Ou le pardon d'Allah pour les mauvaises actions, la protection contre le châtiment et l'agrément d'Allah. Ceci est pour ceux qui ont reconnu la nature de ce monde et qui se sont efforcés d'obtenir le salut dans l'au-delà.

Tout cela devrait inciter les gens à se détacher de ce monde et à se concentrer sur l'au-delà. C'est pourquoi Allah dit : « **Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse**. » C'est-à-dire une chose dont on peut jouir brièvement et tirer profit pour satisfaire ses besoins. Nul ne s'y laisse prendre et ne s'en contente, si ce n'est les faibles d'esprit, trompés par Shaytân.

Allah Exalté enjoint ensuite aux hommes de se hâter vers Son pardon, Son agrément et le Paradis, ce qui implique de s'efforcer d'accomplir les actes qui y mènent, tels que : un repentir sincère ; implorer le pardon d'Allah ; s'éloigner du péché et des lieux propices ; et rivaliser d'efforts pour obtenir Son agrément en accomplissant de bonnes œuvres et en étant constamment soucieux de faire ce qui Lui plaît, comme adorer le Créateur comme il se doit et traiter autrui avec bienveillance en toutes circonstances. C'est pourquoi Allah mentionne les actes qui valent Son agrément, comme Il le dit : « **Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers**. » La croyance en Allah et en Ses Messagers comprend les fondements et les aspects mineurs de la foi.

« **Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut**. » Ce que Nous t'avons expliqué et mentionné comprend les voies qui mènent au Paradis et celles qui mènent à l'Enfer. La grâce d'Allah, qui

accorde une récompense abondante, est l'une des plus grandes bénédictions qu'Il prodigue à Ses serviteurs.

« **Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce**, » Qu'il ne saurait assez louer ; Il est tel qu'Il se loue Lui-même, et bien au-delà des louanges que Ses serviteurs peuvent Lui adresser.

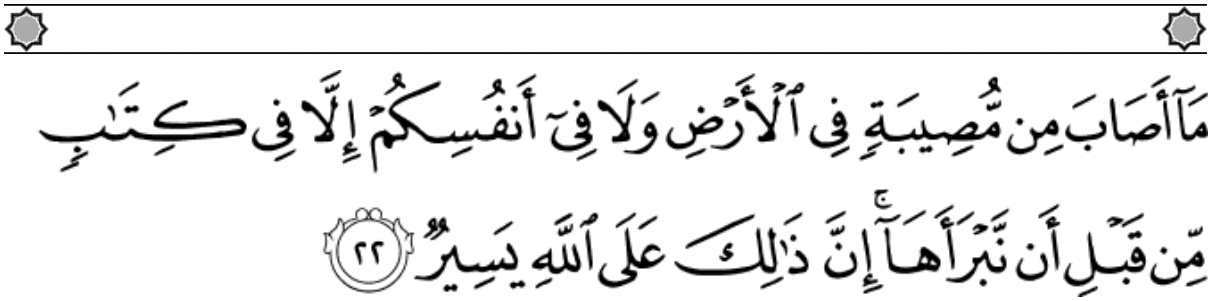

57-22. Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah,

57-23. afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, ni n'exultiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole.

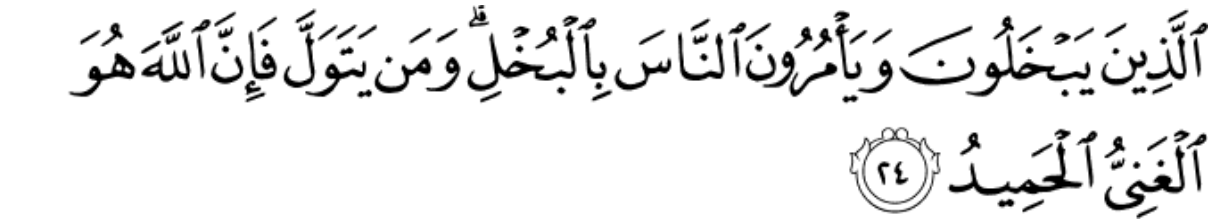

57-24. Ceux qui sont avares et ordonnent aux gens l'avarice et quiconque se détourne... Allah Se suffit alors à Lui-même et Il est Digne de louange.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, parle du caractère universel de Sa volonté et de Son décret :

« **Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes**, » cela inclut tout ce qui arrive aux gens, bon ou mauvais, grand ou petit ; tout est écrit dans al-Lawh al-Mahfoud.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, enseigne à Ses serviteurs que ce principe s'ancre en eux, afin qu'ils comprennent ce qui leur arrive, bon ou mauvais. Ainsi, ils ne désespéreront pas et ne s'affligeront pas de ce qu'ils espéraient et auquel ils aspiraient puisqu'ils savent que cela est inscrit dans al-Lawh al-Mahfoud et que cela se réalisera inévitablement ; il était donc impossible de l'empêcher. De même, ils

ne se réjouiront pas de ce qu'Allah leur accorde car ils savent qu'ils ne l'ont pas obtenu par leur propre force mais par la grâce et la bénédiction d'Allah. Ils doivent donc rendre grâce à Celui qui a prodigué ses bienfaits et les a préservés du mal. C'est pourquoi Allah dit :

« **Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole**, » c'est-à-dire ceux qui sont arrogants, grossiers, durs, imbus d'eux-mêmes et qui se vantent des bienfaits qu'Allah leur a accordés, se les attribuant à eux-mêmes. Ces bienfaits les distraient et les poussent à transgresser, comme Allah dit ailleurs :

« **Quand un malheur touche l'homme, il Nous invoque. Quand ensuite Nous lui accordons une faveur de Notre part, il dit : « Je ne la dois qu'à [ma] science. » C'est une épreuve, plutôt ; mais la plupart d'entre eux ne savent pas**. » (Az-Zoumar 39 : 49)

« **Ceux qui sont avares et ordonnent aux gens l'avarice** » associent deux attitudes blâmables, chacune étant en soi un mal suffisant : l'avarice, qui consiste à priver autrui de ses droits légitimes, et l'incitation à faire de même. Il ne leur suffisait donc pas d'être avare eux-mêmes ; ils sont allés plus loin en exhortant les autres à faire de même, les incitant à adopter cette attitude blâmable en paroles et en actes. Cela découle de leur désobéissance à leur Seigneur.

« **Et quiconque se détourne** » de l'obéissance à Allah ne nuit qu'à lui-même ; il ne nuit jamais à Allah, même de façon infime.

« **Allah Se suffit alors à Lui-même et Il est Digne de louange**. » Son autosuffisance est l'un de Ses attributs essentiels et à Lui appartient la royauté des cieux et de la terre ; c'est Lui qui enrichit Ses serviteurs et leur prodigue des richesses. Et Il est digne de toute louange, à qui appartiennent tous les beaux noms, les attributs parfaits et les actions magnifiques, pour lesquels Il mérite d'être loué, glorifié et vénéré.

لَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا بِالْبَيِّنَاتِ وَأَنزَلْنَا مَعَهُمُ الْكِتَابَ
وَالْمِيزَانَ لِيَقُومَ النَّاسُ بِالْقِسْطِ ۖ وَأَنزَلْنَا الْحَدِيدَ فِيهِ بَأْسٌ
شَدِيدٌ وَمَنَافِعُ لِلنَّاسِ وَلِيَعْلَمَ اللَّهُ مَن يَنصُرُهُ وَرُسُلَهُ بِالْغَيْبِ ۚ إِنَّ اللَّهَ
قَوِيٌّ عَزِيزٌ ﴿٢٥﴾

57-25. Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le fer, dans lequel il y a une force redoutable, aussi bien que des utilités pour les gens, et pour que Allah reconnaisse qui, dans l'Invisible, défendra Sa cause et celle de Ses Messagers. Certes, Allah est Fort et Puissant.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا وَإِبْرَاهِيمَ وَجَعَلْنَا فِي ذُرِّيَّتِهِمَا النُّبُوَّةَ
وَالْكِتَابَ ۖ فَمِنْهُم مُّهْتَدٍ ۖ وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ فَاسِقُونَ ﴿٢٦﴾

57-26. Nous avons effectivement envoyé Noé et Abraham et accordé à leur descendance la prophétie et le Livre. Certains d'entre eux furent bien-guidés, tandis que beaucoup d'entre eux furent pervers.

ثُمَّ قَفَّيْنَا عَلَىٰ آثَارِهِم بِرُسُلِنَا وَقَفَّيْنَا بِعِيسَى ابْنِ مَرْيَمَ
وَآتَيْنَاهُ الْإِنجِيلَ وَجَعَلْنَا فِي قُلُوبِ الَّذِينَ اتَّبَعُوهُ رَأْفَةً
وَرَحْمَةً وَرَهْبَانِيَّةً ابْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَاهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ابْتِغَاءَ رِضْوَانِ
اللَّهِ فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَايَتِهَا ۖ فَآتَيْنَا الَّذِينَ آمَنُوا مِنْهُمْ أَجْرَهُمْ ۖ
وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ فَاسِقُونَ ﴿٢٧﴾

57-27. Ensuite, sur leurs traces, Nous avons fait suivre Nos [autres] Messagers, et Nous les avons fait suivre de Jésus fils de Marie et lui avons apporté l'Injil, et mis dans les cœurs de ceux qui le suivirent douceur et mansuétude. Le monachisme qu'ils inventèrent, Nous ne le leur avons

nullement prescrit. [Ils devaient] seulement rechercher l'agrément d'Allah. Mais ils ne l'observèrent pas (ce monachisme) comme il se devait. Nous avons donné leur récompense à ceux d'entre eux qui crurent. Mais beaucoup d'entre eux furent des pervers.

« **Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes**, » à savoir les preuves et les témoignages attestant la véracité et la justesse de ce qu'ils ont apporté.

« …**et fait descendre avec eux le Livre** » à savoir toutes les écritures qu'Allah a révélées afin de guider les gens et de leur montrer le chemin vers ce qui leur sera bénéfique dans leurs affaires spirituelles et temporelles
« …**et la balance** » ou d'équité en paroles et en actes.
La religion apportée par les Messagers est parfaitement juste et équitable dans ses commandements et ses interdictions, dans ses règles concernant les interactions entre les personnes, dans son code pénal et ses peines punitives et prescrites, en matière d'héritage, etc.

C'est « **afin que les gens établissent la justice** » comme faisant partie de la religion d'Allah, ce qui servait également bon nombre de leurs propres intérêts, qui sont trop nombreux pour être comptés.

Cela indique que les Messagers étaient en accord sur le fondement des lois religieuses, à savoir le respect de l'équité, même si les conceptions de la justice ont pu varier selon l'époque et les circonstances.

« **Et Nous avons fait descendre le fer, dans lequel il y a une force redoutable**, » à savoir des outils de guerre tels que des armes, des armures, etc.
« …**aussi bien que des utilités pour les gens**, » qui se manifestent dans toutes sortes d'industries, d'artisanats, de navires et d'outils agricoles, à tel point qu'il y a très peu de choses qui n'ont pas besoin de fer.

« **Et pour qu'Allah reconnaisse qui, dans l'Invisible, défendra Sa cause et celle de Ses Messagers**, » c'est-à-dire afin qu'Il puisse éprouver les gens au moyen de ce qu'Il a révélé du Livre et du fer, afin qu'il devienne clair qui aidera Sa cause et Ses Messagers lorsqu'ils ne Le verront pas, moment où la foi est utile, avant de voir les mondes invisibles, moment où il n'y aura plus aucun avantage à y croire, car à ce moment-là la foi sera devenue inévitable et indéniable.

« **Certes, Allah est Fort et Puissant**, » c'est-à-dire que rien n'est au-delà de Lui et que personne ne peut Lui échapper.

Par Sa force et Sa puissance, Il a fait descendre le fer dont on fabrique des outils solides, et par Sa force et Sa puissance, Il est capable de vaincre ses ennemis. Mais Il met à l'épreuve Ses proches amis par rapport à Ses ennemis, afin de révéler qui soutiendra Sa cause sans Le voir.

Ici, Allah Exalté mentionne le Livre et le fer ensemble car c'est par ces deux moyens qu'Il fait triompher Sa religion et confère à Sa parole sa suprématie : par le Livre, qui contient preuves et témoignages, et par l'épée, qui la défend et la soutient, par Sa permission. Tous deux reposent sur la justice et l'équité, ce qui témoigne de la sagesse et de la perfection du Créateur, ainsi que de la perfection des lois qu'Il a révélées à Ses Messagers.

Après avoir évoqué la prophétie des Prophètes en général, Allah mentionne maintenant deux des Prophètes les plus éminents, à savoir les nobles Prophètes Nouh et Ibrahim (‘aleyhim salam), parmi les descendants desquels Il a conféré la prophétie et les Écritures. C'est pourquoi Il dit :
« **Nous avons effectivement envoyé Noé et Abraham et accordé à leur descendance la prophétie et le Livre**. » C'est-à-dire que les Prophètes antérieurs et postérieurs étaient tous des descendants de Nouh et d'Ibrahim (‘aleyhim salam).

De même, toutes les Écritures ont été transmises aux descendants de ces deux nobles Prophètes.
« **Certains d'entre eux**, » c'est-à-dire certains de ceux à qui Nous avons envoyé les Messagers
« …**furent bien-guidés** » et ont suivi leur appel, se soumettant à leurs ordres, et ont été guidés par eux.
« **Tandis que beaucoup d'entre eux furent pervers** » et n'ont pas obéi à Allah et aux Messagers et Prophètes, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent**. » (Youssouf 12 : 103)

« **Ensuite, sur leurs traces, Nous avons fait suivre Nos [autres] Messagers, et Nous les avons fait suivre de Jésus fils de Marie**. » Allah mentionne ‘Issa (‘aleyhi salam) car le contexte fait référence aux chrétiens qui se réclament de ‘Issa (‘aleyhi salam).

« …**et lui avons apporté l'Injil**, » qui est un des Livres d'Allah, et avons insufflé la bonté et la miséricorde dans le cœur de ceux qui l'ont suivi. Ceci est semblable au verset où Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« **Tu trouveras certainement que les juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. » C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil**. » (Al-Mâ'idah 5 : 82)

C'est pourquoi les chrétiens sont plus doux et plus sensibles que les autres, car ils suivent les enseignements de 'Issa ('aleyhi salam).

« **Le monachisme qu'ils inventèrent, Nous ne le leur avons nullement prescrit**. » Le monachisme désigne ici des actes de dévotion supplémentaires. Ils l'ont créé eux-mêmes et se l'ont imposé comme un devoir, s'engageant à des choses qu'Allah ne leur avait ni prescrites ni imposées. Ils l'ont pris de leur propre initiative, cherchant ainsi l'agrément d'Allah. Pourtant, malgré cela, ils ne l'ont pas observé fidèlement, c'est-à-dire qu'ils ne l'ont pas fait correctement. Ils ont donc manqué à deux égards : en l'inventant et en ne respectant pas ce qu'ils s'étaient imposé. Et c'est généralement leur cas.

Mais parmi eux, certains ont adhéré au commandement d'Allah, c'est pourquoi Il dit : « **Nous avons donné leur récompense à ceux d'entre eux qui crurent**, » c'est-à-dire à ceux qui ont cru en Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ainsi qu'en 'Issa ('aleyhi salam). Allah a donné à chacun d'eux, selon son niveau de foi.
« **Mais beaucoup d'entre eux furent des pervers**. »

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَءَامِنُواْ بِرَسُولِهِۦ يُؤۡتِكُمۡ كِفۡلَيۡنِ مِن رَّحۡمَتِهِۦ وَيَجۡعَل لَّكُمۡ نُورٗا تَمۡشُونَ بِهِۦ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡۚ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ٢٨

57-28. Ô Vous qui avez cru ! Craignez Allah et croyez en Son Messager pour qu'Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde, et qu'Il vous assigne une lumière à l'aide de laquelle vous marcherez, et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.

لِّئَلَّا يَعۡلَمَ أَهۡلُ ٱلۡكِتَٰبِ أَلَّا يَقۡدِرُونَ عَلَىٰ شَيۡءٖ مِّن فَضۡلِ ٱللَّهِ وَأَنَّ ٱلۡفَضۡلَ بِيَدِ ٱللَّهِ يُؤۡتِيهِ مَن يَشَآءُۚ وَٱللَّهُ ذُو ٱلۡفَضۡلِ ٱلۡعَظِيمِ ٢٩

57-29. Cela afin que les gens du Livre sachent qu'ils ne peuvent en rien disposer de la grâce d'Allah et que la grâce est dans la main d'Allah ; Il la donne à qui Il veut, et Allah est le Détenteur de la grâce immense.

Ceci peut être adressé aux gens du Livre qui ont cru en Moussa et en 'Issa ('aleyhim salam), leur enjoignant d'agir conformément à leur foi en craignant Allah, en s'abstenant de Lui désobéir et en croyant en Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car s'ils le font, Allah leur accordera « **deux parts de Sa miséricorde**, » c'est-à-dire deux parts de récompense, une part pour leur croyance dans les Prophètes antérieurs et une autre part pour leur croyance en Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Ou bien il se peut que le commandement soit de sens général et s'adresse à la fois aux Gens du Livre et aux autres, ce qui semble être le cas, et qu'Allah leur ait ordonné de croire en Lui et de Le craindre, ce qui inclut toutes les questions de religion, tant extérieures qu'intérieures, fondamentales et mineures ; s'ils obéissent à ce commandement important, Allah leur accordera « **deux parts de Sa miséricorde**, » dont la description et l'étendue ne sont connues que d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté.

Il peut s'agir d'une récompense pour la foi et la crainte d'Allah, ou d'une récompense pour l'obéissance aux commandements et le respect des interdictions ; ou encore, parler de double récompense peut signifier que la récompense sera accordée de manière répétée, encore et encore.

« …**et qu'Il vous assigne une lumière à l'aide de laquelle vous marcherez**. » Autrement dit, Il vous donnera la connaissance, la guidance et la lumière nécessaires pour traverser les ténèbres de l'ignorance, et Il vous pardonnera vos mauvaises actions.

« …**et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux**. » Nul ne devrait donc penser qu'il est excessif pour Le Détenteur d'une grâce infinie d'accorder cette récompense, car Sa grâce embrasse les habitants des cieux et de la terre, de sorte qu'il n'y a pas un seul instant où les êtres créés ne reçoivent pas la grâce et la générosité divines.

« **Cela afin que les gens du Livre sachent qu'ils ne peuvent en rien disposer de la grâce d'Allah**. » Autrement dit, Nous t'avons exposé Notre grâce et Notre générosité envers ceux qui croient, de manière générale, et qui craignent Allah et croient en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), afin de faire comprendre aux gens du Livre qu'ils n'ont aucun pouvoir sur la grâce d'Allah. En d'autres termes, ils ne peuvent restreindre la grâce et la générosité d'Allah selon leurs caprices, leurs désirs et leur pensée corrompue, et dire :

« ... **Nul n'entrera au Paradis que juifs ou chrétiens**... » (Al-Baqarah 2 : 111)

C'est un vœu pieux de leur part concernant Allah.

Allah Exalté nous dit que ceux qui croient en Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et craignent Allah auront une double part de Sa miséricorde, de Sa lumière et de Son pardon, malgré les gens du Livre.

Et afin qu'ils sachent « **et que la grâce est dans la main d'Allah ; Il la donne à qui Il veut**, » la donnant à ceux que Sa sagesse désigne comme bénéficiaires de Sa grâce.

« **Et Allah est le Détenteur de la grâce immense** » et nul ne saurait mesurer l'étendue de Sa grâce.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Hadid.
Louange à Allah, et que les bénédictions et la paix d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

58

Sourate Al-Moujâdilah

La Discussion

(Madani)

22 versets

Révélation N°105

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

قَدْ سَمِعَ اللَّهُ قَوْلَ الَّتِي تُجَادِلُكَ فِي زَوْجِهَا وَتَشْتَكِي إِلَى اللَّهِ وَاللَّهُ
يَسْمَعُ تَحَاوُرَكُمَا ۚ إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ بَصِيرٌ ﴿١﴾

58-1. Allah a bien entendu la parole de celle qui discutait avec toi à propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation, car Allah est Audient et Clairvoyant.

الَّذِينَ يُظَاهِرُونَ مِنكُم مِّن نِّسَائِهِم مَّا هُنَّ أُمَّهَاتِهِمْ ۖ إِنْ أُمَّهَاتُهُمْ
إِلَّا اللَّائِي وَلَدْنَهُمْ ۚ وَإِنَّهُمْ لَيَقُولُونَ مُنكَرًا مِّنَ الْقَوْلِ وَزُورًا ۚ وَإِنَّ
اللَّهَ لَعَفُوٌّ غَفُورٌ ﴿٢﴾

58-2. Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes, en déclarant qu'elles sont pour eux comme le dos de leurs mères… alors qu'elles ne sont nullement leurs mères, car ils n'ont pour mères que celles qui les ont enfantés. Ils prononcent certes une parole blâmable et mensongère. Allah cependant est Indulgent et Pardonneur.

وَٱلَّذِينَ يُظَٰهِرُونَ مِن نِّسَآئِهِمْ ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا قَالُوا۟ فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مِّن قَبْلِ
أَن يَتَمَآسَّا ۚ ذَٰلِكُمْ تُوعَظُونَ بِهِۦ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿٣﴾

58-3. Ceux qui comparent leurs femmes au dos de leurs mères puis reviennent sur ce qu'ils ont dit, doivent affranchir un esclave avant d'avoir aucun contact [conjugal] avec leur femme. C'est ce dont on vous exhorte. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ شَهْرَيْنِ مُتَتَابِعَيْنِ مِن قَبْلِ أَن يَتَمَآسَّا ۖ فَمَن لَّمْ
يَسْتَطِعْ فَإِطْعَامُ سِتِّينَ مِسْكِينًا ۚ ذَٰلِكَ لِتُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۚ
وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ ۗ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٤﴾

58-4. Mais celui qui n'en trouve pas les moyens doit jeûner alors deux mois consécutifs avant d'avoir aucun contact [conjugal] avec sa femme. Mais s'il ne peut le faire non plus, alors qu'il nourrisse soixante pauvres. Cela, pour que vous croyiez en Allah et en Son Messager. Voilà les limites imposées par Allah. Et les mécréants auront un châtiment douloureux.

Ces versets ont été révélés à propos d'un homme des Ansar dont la femme s'est plainte à Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, et a porté son cas devant le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), lorsqu'il s'est interdit l'intimité avec elle après un long mariage, avoir eu des enfants et qu'il était un homme très âgé.

Elle se plaignit à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de ce qui s'était passé entre eux. Elle le fit à plusieurs reprises et avec persistance.

« **Allah a bien entendu la parole de celle qui discutait avec toi à propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation**, » c'est-à-dire ce que vous vous dites l'un à l'autre.
« …**car Allah est Audient**, » et Il entend toutes les voix en tout temps, exprimant toutes sortes de besoins.
« …**et Clairvoyant**. » Il peut voir les empreintes d'une fourmi noire marchant sur un rocher par une nuit noire.

Cela nous révèle la perfection de Son ouïe et de Sa vue, qui embrassent toute chose, petite et grande. Cela indique également qu'Allah répondra à sa plainte et apaisera sa détresse. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a mentionné la règle concernant son cas et celui des autres en termes généraux, comme Il le dit :
« **Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes, en déclarant qu'elles sont pour eux comme le dos de leurs mères… alors qu'elles ne sont nullement leurs mères, car ils n'ont pour mères que celles qui les ont enfantés**. » Ceci fait référence à une forme de divorce appelée dhihâr, pratiquée durant la jâhiliyah où un homme disait à sa femme : « Tu es pour moi comme le dos de ma mère » ou d'une autre parente mahram, ou encore : « L'intimité avec toi m'est interdite. » L'usage était généralement de faire référence au dos (dhahr). C'est pourquoi Allah a qualifié cette pratique de dhihâr et a dit : « **Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes, en déclarant qu'elles sont pour eux comme le dos de leurs mères… alors qu'elles ne sont nullement leurs mères**. » Cela signifie : comment peuvent-ils tenir de tels propos, manifestement dénués de fondement, et comparer leurs femmes à leurs mères qui les ont mis au monde ?

Allah Exalté a considéré cette affaire comme extrêmement grave et abominable, c'est pourquoi Il a dit : « **Ils prononcent certes une parole blâmable**, » c'est-à-dire répugnantes.
« …**et mensongère** » c'est-à-dire des mensonges.

« **Allah cependant est Indulgent et Pardonneur** » envers celui qui commet des infractions, mais les suit d'un repentir sincère.

« **Ceux qui comparent leurs femmes au dos de leurs mères puis reviennent sur ce qu'ils ont dit**, » cela signifie que cette personne souhaite avoir des relations sexuelles avec son épouse répudiée en la comparant à sa mère, et que dès qu'elle prend cette décision, elle doit accomplir l'expiation mentionnée. Ceci est confirmé par le fait qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit à propos de cette expiation qu'elle doit être accomplie avant tout contact physique, c'est-à-dire dès que la décision est prise.

Une fois que le mari décide de se rétracter, l'expiation pour s'être interdit toute intimité avec sa femme consiste à affranchir un esclave, c'est-à-dire un esclave croyant, tel que défini dans un autre verset. Cet esclave peut être un homme ou une femme mais il est stipulé qu'il ou elle doit être exempt(e) de tout défaut susceptible d'affecter sa capacité de travail.

« …**avant d'avoir aucun contact [conjugal] avec leur femme** » c'est-à-dire, que le mari doit s'abstenir d'avoir des relations sexuelles avec la femme dont il a divorcé en la comparant à sa mère, jusqu'à ce qu'il ait offert une expiation en affranchissant un esclave.

« **C'est ce dont on vous exhorte**. » Autrement dit, la décision vous a été expliquée, accompagnée d'un avertissement car exhorter signifie expliquer la décision tout en encourageant et en mettant en garde. Si l'on dit à celui qui veut divorcer de sa femme en la comparant à sa mère qu'il doit affranchir un esclave en guise d'expiation, il s'en abstiendra.

« **Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites** » et Il rétribuera chacun selon ses actes.

« **Mais celui qui n'en trouve pas les moyens** » c'est-à-dire, s'il ne possède pas d'esclave qu'il puisse affranchir et qu'il ne peut trouver d'esclave ni l'argent nécessaire pour en acheter un alors, il « **doit jeûner alors deux mois consécutifs avant d'avoir aucun contact [conjugal] avec sa femme**. **Mais s'il ne peut le faire non plus**, » à savoir de jeuner
« …**alors qu'il nourrisse soixante pauvres**, soit en leur donnant suffisamment de nourriture locale de base, comme le préconisent de nombreux commentateurs, soit en donnant à chaque pauvre un moudd de blé ou un demi- sâ d'un autre aliment admissible comme lors de zakât al-fitr, comme le préconisent d'autres.

Cette règle que Nous vous avons expliquée et clarifiée a pour but « **que vous croyiez en Allah et en Son Messager**, » en vous conformant à cette règle et aux autres, et en agissant conformément à elles.

L'adhésion aux préceptes d'Allah et la mise en pratique de ces préceptes font partie intégrante de la foi ; c'est même le but de la foi et l'un des moyens qui contribuent à son développement et à son accomplissement.

« **Voilà les limites imposées par Allah** » qu'il ne faut pas transgresser.
« **Et les mécréants auront un châtiment douloureux**. »

Ce passage contient plusieurs décisions, dont les suivantes :
• La bonté d'Allah envers Ses serviteurs et Sa sollicitude à leur égard sont manifestes, comme en témoigne la plainte de cette femme affligée, qu'Il a soulagée de son angoisse. En réalité, Il l'a apaisée par un jugement d'application générale, valable pour quiconque se trouve confronté à une situation similaire.
• Le dhihâr concerne spécifiquement l'interdiction d'avoir des relations intimes avec sa femme, car Allah dit : « **Quant à ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes**… ». Si un homme s'interdit des relations intimes avec son esclave, il ne s'agit pas de dhihâr ; cela relève plutôt de l'interdiction de

manger et de boire, pour laquelle seule l'expiation du non-respect d'un serment (kafârat al-yamin) est requise.

• Il n'est pas valable de divorcer d'une femme par dhihâr avant de l'épouser car elle n'est pas encore mariée à l'homme au moment du dhihâr, de même qu'il n'est pas permis de divorcer d'elle par talâq.

• Le dhihâr est interdit puisqu'Allah le décrit comme des paroles abominables et mensongères.

• Allah souligne la sagesse qui sous-tend cette décision, lorsqu'Il dit : « **Elles ne sont pas leurs mères** ! »

• Il est mal vu pour un homme d'appeler sa femme par les noms de ses mahram, en disant par exemple « Ô ma mère » ou « Ô ma sœur », etc., car cela la fait passer pour une mahram.

• L'expiation ne devient obligatoire qu'une fois la décision de se rétracter prise, et non au moment même où les paroles du dhihâr sont prononcées.

• En ce qui concerne l'affranchissement d'un esclave en guise d'expiation, il est acceptable d'affranchir une personne jeune ou âgée, homme ou femme, en raison du sens général du verset qui en parle.

• L'expiation, qu'elle prenne la forme de l'affranchissement d'un esclave ou du jeûne, doit être accomplie avant tout contact physique entre les époux, conformément aux prescriptions d'Allah. Ceci diffère de l'expiation par le don de nourriture aux pauvres, pour laquelle il est permis aux époux de reprendre leurs relations intimes pendant la distribution. L'exigence d'expiation avant tout contact physique vise peut-être à inciter l'époux à l'accomplir. En effet, s'il désire ardemment avoir des relations intimes avec son épouse mais sait qu'il ne peut le faire avant l'expiation, il s'empressera de l'accomplir.

• Il est essentiel de nourrir soixante personnes pauvres. S'il collecte de la nourriture pour soixante personnes pauvres et la distribue ensuite à une ou plusieurs personnes, mais à moins de soixante, cela n'est pas acceptable car Allah dit : « **Alors qu'il nourrisse soixante pauvres**. »

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحَآدُّونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ كُبِتُوا۟ كَمَا كُبِتَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ وَقَدْ أَنزَلْنَآ
ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ ۚ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٥﴾

58-5. Ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager seront renversés comme furent culbutés leurs devanciers. Nous avons déjà fait descendre des preuves explicites, et les mécréants auront un châtiment avilissant,

يَوْمَ يَبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا فَيُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوٓا۟ ۚ أَحْصَىٰهُ ٱللَّهُ وَنَسُوهُ ۚ
وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿٦﴾

58-6. Le jour où Allah les ressuscitera tous, puis les informera de ce qu'ils ont fait Allah l'a dénombré et ils l'auront oublié. Allah est témoin de toute chose.

S'opposer à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) signifie aller contre eux et leur désobéir, en particulier en ce qui concerne les questions graves, comme s'opposer à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en mécroyant et en faisant preuve d'hostilité envers les amis proches d'Allah.

« …**seront renversés comme furent culbutés leurs devanciers**, » c'est-à-dire qu'ils seront déshonorés, comme cela a été fait pour ceux qui les ont précédés, en guise de châtiment et de juste punition.

Ils n'ont aucune excuse devant Allah car Allah Exalté a établi la preuve ultime contre l'humanité. Il a révélé des preuves claires et explicites pour expliquer les fondements de la foi et exposer les buts et objectifs ultimes. Quiconque les suit et agit en conséquence est parmi les bien guidés et triomphera.

« **Et les mécréants** » qui nient leur existence, « **auront un châtiment avilissant**. » Ils seront humiliés et rabaissés. Comme ils ont été trop arrogants pour suivre les révélations d'Allah, Il les humiliera et les réduira à néant.

« **Le jour où Allah les ressuscitera tous** » et qu'ils se lèveront promptement de leurs tombes, Il les rétribuera pour leurs actes et les informera de ce qu'ils faisaient, en bien comme en mal car Il le sait et l'a inscrit dans al-Lawh al-Mahfoud. Il a ordonné aux nobles scribes angéliques de le consigner.

De plus, ceux qui ont commis ces actes ont oublié ce qu'ils ont fait mais Allah en a conservé la trace. « **Allah est témoin de toute chose** » tant des actes visibles que de ce qui est caché dans les cœurs, et de tout ce qui est occulte. C'est pourquoi Il parle de l'immensité de Sa science, qui embrasse tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, du plus petit au plus grand.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۖ مَا يَكُونُ مِن
نَّجْوَىٰ ثَلَٰثَةٍ إِلَّا هُوَ رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ وَلَآ أَدْنَىٰ
مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْثَرَ إِلَّا هُوَ مَعَهُمْ أَيْنَ مَا كَانُوا۟ ۖ ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا۟ يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٧﴾

58-7. Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient.

Il n'y a pas de conversation privée entre trois personnes sans qu'Il soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il soit leur sixième, ni entre moins ou plus, mais Il est avec eux, où qu'ils soient. Être avec eux signifie qu'Il est avec eux par Sa science, qui englobe tout ce dont ils parlent en privé et qu'ils gardent pour eux. C'est pourquoi Il dit : « **Car Allah est Omniscient**, » c'est-à-dire qu'Il a connaissance de toute chose.

Puis il dit :

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ نُهُوا۟ عَنِ ٱلنَّجْوَىٰ ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا نُهُوا۟ عَنْهُ وَيَتَنَٰجَوْنَ
بِٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ وَمَعْصِيَتِ ٱلرَّسُولِ ۖ وَإِذَا جَآءُوكَ حَيَّوْكَ بِمَا لَمْ يُحَيِّكَ
بِهِ ٱللَّهُ وَيَقُولُونَ فِىٓ أَنفُسِهِمْ لَوْلَا يُعَذِّبُنَا ٱللَّهُ بِمَا نَقُولُ ۚ حَسْبُهُمْ جَهَنَّمُ
يَصْلَوْنَهَا ۖ فَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٨﴾

58-8. Ne vois-tu pas ceux à qui les conversations secrètes ont été interdites ? Puis, ils retournent à ce qui leur a été interdit, et se concertent pour pécher, transgresser et désobéir au Messager.

Et quand ils viennent à toi, ils te saluent d'une façon dont Allah ne t'a pas salué,[1] et disent en eux-mêmes : « Pourquoi Allah ne nous châtie pas pour ce que nous disons[2] ? » L'Enfer leur suffira, où ils brûleront. Et quelle mauvaise destination !

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا تَنَٰجَيۡتُمۡ فَلَا تَتَنَٰجَوۡاْ بِٱلۡإِثۡمِ وَٱلۡعُدۡوَٰنِ
وَمَعۡصِيَتِ ٱلرَّسُولِ وَتَنَٰجَوۡاْ بِٱلۡبِرِّ وَٱلتَّقۡوَىٰۖ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِيٓ إِلَيۡهِ
تُحۡشَرُونَ ٩

58-9. Ô vous qui avez cru ! Quand vous tenez des conversations secrètes, ne vous concertez pas pour pécher, transgresser et désobéir au Messager, mais concertez-vous dans la bonté et la piété. Et craignez Allah vers qui vous serez rassemblés.

Une conversation privée est une conversation entre deux personnes ou plus. Il peut s'agir d'une discussion sur un sujet positif ou négatif.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonne aux croyants de converser dans la droiture, ce qui inclut toutes sortes de bonnes actions, l'obéissance, l'accomplissement des devoirs envers Allah et Ses serviteurs, ainsi que la droiture et la piété, ce qui fait ici référence au fait de s'abstenir de toutes sortes d'actions interdites et pécheresses.

Le croyant se conforme à ce commandement divin, et vous ne le trouverez donc pas en train de converser ou de parler d'autre chose que de ce qui le rapproche d'Allah et l'éloigne de ce qui provoque Sa colère.

Le malfaisant prend à la légère le commandement d'Allah et se livre au péché et à la transgression, à l'inimitié et à la désobéissance envers les Messagers (‘aleyhim salam), comme les hypocrites le faisaient tout le temps avec le Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

« **Et quand ils viennent à toi, ils te saluent d'une façon dont Allah ne t'a pas salué,** » c'est-à-dire qu'ils ont une étiquette déplorable lorsqu'ils te saluent.

[1] Cela fait référence à certains juifs de Médine qui saluèrent le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) par la formule « as-samou ‘alayk (que la mort soit sur toi) », ressemblant à la salutation habituelle « as-salamou ‘alayk (que la paix soit sur toi) ». Le Prophète répondit « wa ‘aleykoum (et sur toi aussi)

[2] Cela reflète leur conviction que si Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) était véritablement un Prophète, Allah les punirait pour lui avoir parlé avec un tel manque de respect. (Ash-Shawkani)

« …**et disent en eux-mêmes** » c'est-à-dire qu'ils se chuchotent à l'oreille, disant ce que le Connaisseur de l'invisible et du visible nous révèle, à savoir qu'ils ont dit : « **Pourquoi Allah ne nous châtie pas pour ce que nous disons** ? »

Cela signifie qu'ils ont pris l'affaire à la légère et ont pensé, puisque la punition n'a pas été précipitée à leur égard, qu'il n'y avait rien de mal dans ce qu'ils ont dit.

Mais Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit, expliquant qu'Il accorde un répit mais n'oublie pas :
« **L'Enfer leur suffira, où ils brûleront** » c'est-à-dire que l'enfer leur suffira, dans lequel toutes les misères et les châtiments seront combinés et les envelopperont, et ils y seront soumis au tourment,
« **Et quelle mauvaise destination**. »

Les personnes mentionnées ici sont soit des hypocrites qui, feignant d'être croyants, s'adressaient au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de cette manière, ce qui pouvait donner l'impression de bonnes intentions à son égard (alors qu'ils mentaient), soit des gens du Livre qui saluaient le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en disant « As-sâm 'aleyka yâ Muhammad, » ce qui signifie « que la mort soit sur toi. »

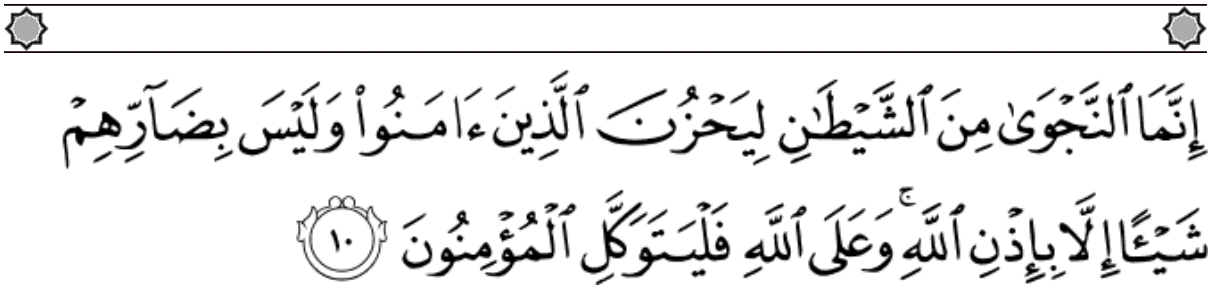
إِنَّمَا ٱلنَّجْوَىٰ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ لِيَحْزُنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَلَيْسَ بِضَآرِّهِمْ
شَيْـًٔا إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١٠﴾

58-10. La conversation secrète n'est que [l'œuvre] du diable pour attrister ceux qui ont cru. Mais il ne peut leur nuire en rien sans la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance.

« **La conversation secrète** » c'est-à-dire des conversations privées dans lesquelles les ennemis des croyants complotaient contre eux et planifiaient de leur nuire.
« …**n'est que [l'œuvre] du diable** » dont la stratégie est faible et dont les complots ne mènent à aucun résultat.
« …**pour attrister ceux qui ont cru**. » C'est tout ce qu'ils peuvent obtenir par ce complot.

« **Mais il ne peut leur nuire en rien sans la permission d'Allah**. » Car Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a promis de suffire aux croyants et de les soutenir contre leurs ennemis, comme Il le dit ailleurs :

« ... **Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs**... » (Fâtir 35 : 43)

Peu importe combien les ennemis d'Allah, de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et des croyants conversent et complotent malicieusement, ils ne font que se nuire à eux-mêmes, et ils ne peuvent nuire aux croyants que dans la mesure où Allah le veut et le décrète.

« **Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance**, » c'est-à-dire qu'ils doivent s'en remettre à Lui et avoir confiance en Sa promesse car quiconque place sa confiance en Allah, Allah lui suffira contre les complots de ses ennemis et prendra soin de ses affaires religieuses et temporelles.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا قِيلَ لَكُمۡ تَفَسَّحُواْ فِي ٱلۡمَجَٰلِسِ فَٱفۡسَحُواْ
يَفۡسَحِ ٱللَّهُ لَكُمۡۖ وَإِذَا قِيلَ ٱنشُزُواْ فَٱنشُزُواْ يَرۡفَعِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ
مِنكُمۡ وَٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡعِلۡمَ دَرَجَٰتٖۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ خَبِيرٞ ١١

58-11. Ô vous qui avez cru ! Quand on vous dit : « Faites place [aux autres] dans les assemblées, » alors faites place. Allah vous ménagera une place (au Paradis).[1] Et quand on vous dit de vous lever, levez-vous. Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, enseigne les bonnes manières à Ses serviteurs croyants, lorsqu'ils se réunissent en communauté et qu'il est nécessaire de faire de la place les uns pour les autres ou pour les nouveaux venus. Il est de bon ton de leur faire de la place, et cela ne gêne en rien ceux qui sont déjà assis, ainsi son frère pourra ainsi se ménager une place sans nuire aux présents. La récompense est proportionnelle à l'acte accompli ; ainsi, quiconque fait de la place aux autres, Allah le comblera de bienfaits.

[1] L'abondance désigne ici tout ce que les gens désirent avoir en abondance dans ce monde et dans l'au-delà, comme l'espace, les ressources, la patience, et l'espace dans la tombe et au paradis. (Al-Kashshaf ; Ibn 'Ashour)

« **Et quand on vous dit de vous lever**, » c'est-à-dire de céder votre place dans un rassemblement pour une raison quelconque,
« … **levez-vous** » c'est-à-dire, hâtez-vous de vous lever pour servir cet objectif.

Accomplir ces choses fait partie du savoir et de la foi et Allah élèvera les gens de science et de foi en statut selon ce qu'Il leur a accordé de savoir et de foi.

« **Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites** » et Il rétribuera chacun selon ses actes ; s'ils sont bons, alors le résultat sera bon, et s'ils sont mauvais, alors le résultat sera mauvais.

Ce verset fait référence à la vertu de la connaissance et nous enseigne que sa beauté et son aboutissement consistent à observer les bonnes manières et à agir en conséquence.

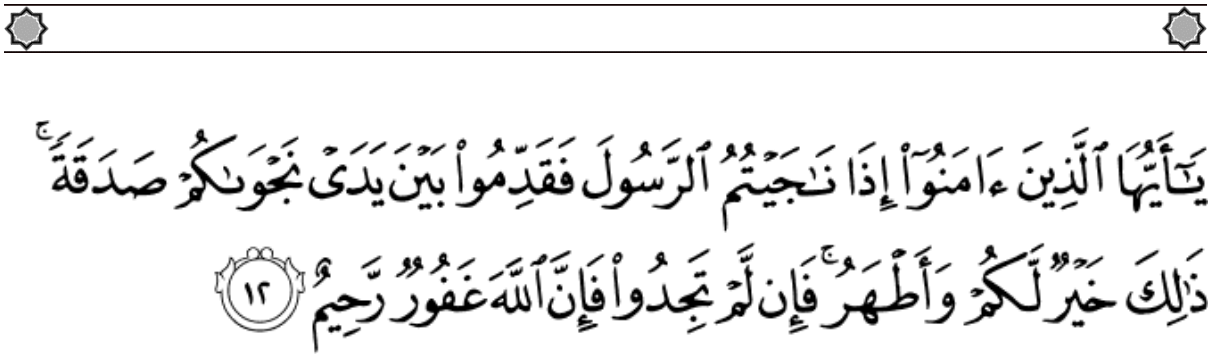

58-12. Ô vous qui avez cru ! Quand vous avez un entretien confidentiel avec le Messager, faites précéder d'une aumône votre entretien : cela est meilleur pour vous et plus pur. Mais si vous n'en trouvez pas les moyens alors Allah est Pardonneur et très Miséricordieux !

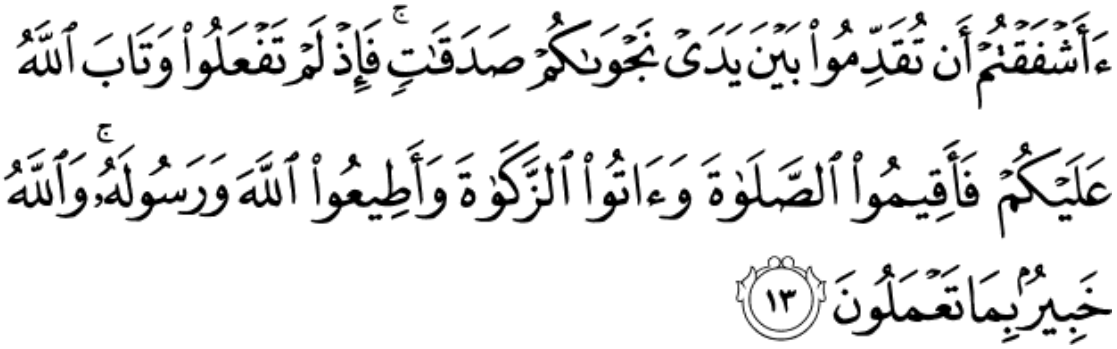

58-13. Appréhendez-vous de faire précéder d'aumônes votre entretien ? Mais, si vous ne l'avez pas fait et qu'Allah a accueilli votre repentir, alors accomplissez la Ṣalāt, acquittez la Zakāt, et obéissez à Allah et à Son Messager. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint aux croyants de faire l'aumône avant de s'entretenir en privé avec Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), afin de les discipliner et de leur enseigner comment vénérer et respecter le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Cette vénération est en effet préférable pour les croyants et favorise la pureté. Autrement dit, cela vous permettra d'adopter de bonnes manières et d'accroître votre récompense, tout en vous purifiant des mauvaises manières, telles que le manque de respect envers le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et le manque de courtoisie, notamment en conversant avec lui sans raison valable. Si une personne est invitée à faire l'aumône avant de s'entretenir avec lui, cela permettra de distinguer ceux qui sont désireux d'apprendre et de progresser, et qui n'hésiteront donc pas à faire l'aumône, de ceux qui ne sont pas désireux d'apprendre et n'ont aucune envie de faire le bien ; leur seul but étant la simple conversation, ils cesseront de déranger le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Cette règle s'applique à celui qui a les moyens de faire l'aumône. Quant à celui qui n'en a pas les moyens, Allah ne lui a pas imposé de difficulté ; Il lui a pardonné et l'a dispensé de cette obligation, lui permettant de s'entretenir en privé avec le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sans avoir à verser l'aumône qu'il ne peut donner.

Lorsqu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, constata que les croyants hésitaient à faire l'aumône et trouvaient pénible de s'entretenir en privé avec le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Il leur facilita la tâche et ne les en tint pas rigueur. L'obligation de faire l'aumône avant de s'entretenir avec lui fut levée, mais l'obligation de vénérer le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de respecter son rang demeura en vigueur et ne fut pas abrogée car l'exigence de faire l'aumône avait un but précis et n'était pas une fin en soi ; son but était plutôt d'observer une attitude respectueuse envers le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de lui témoigner du respect.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, leur a ordonné de se conformer aux commandements principaux qui leur sont destinés (et non à d'autres fins), comme Il l'a dit : « **Mais si vous ne l'avez pas fait**, » c'est-à-dire, parce qu'il ne vous était pas facile de faire l'aumône,
« …**et qu'Allah a accueilli votre repentir**, » c'est-à-dire qu'Il vous a pardonné cela.
« …**alors accomplissez la Ṣalāt**, » avec tous ses éléments essentiels, en remplissant toutes ses conditions et en la faisant correctement.)
« …**acquittez la Zakāt**, » qui est une obligation sur vos biens, à ceux qui y ont droit.

Ces deux actes d'adoration sont les plus importants, tant sur le plan matériel que financier. Quiconque les accomplit conformément aux prescriptions remplit son devoir envers Allah et Ses serviteurs. C'est pourquoi Allah dit ensuite : « **et obéissez à Allah et à Son Messager**, » Il s'agit de l'ordre le plus complet.

Cela inclut d'obéir à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en se conformant à leurs commandements, en respectant leurs interdictions, en croyant ce qu'ils nous ont dit et en adhérant aux limites fixées par Allah.

Ce qui compte dans tout cela, c'est la sincérité et la bonne exécution des actes. C'est pourquoi Allah dit : « **Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites**. » Allah, Exalté soit-Il, connaît leurs actions, la manière dont elles ont été accomplies et l'intention qui les sous-tend. Il les rétribuera donc selon Sa connaissance de ce qui était dans leurs cœurs.

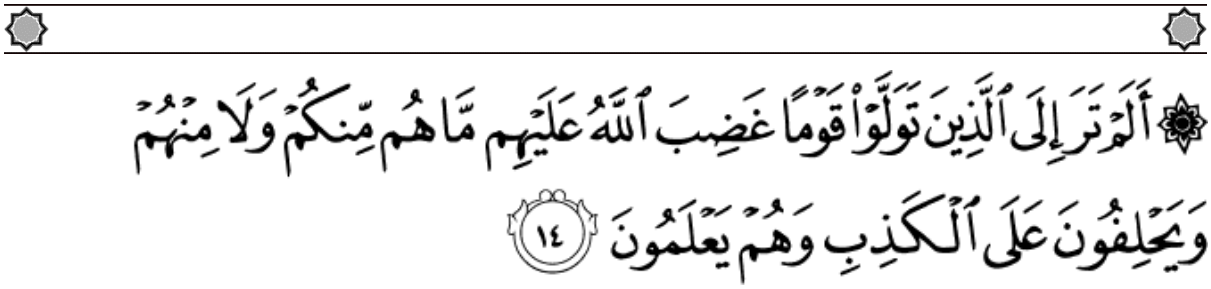

58-14. N'as-tu pas vu ceux qui ont pris pour alliés des gens contre qui Allah S'est courroucé ? Ils ne sont ni des vôtres, ni des leurs ; et ils jurent mensongèrement, alors qu'ils savent.[1]

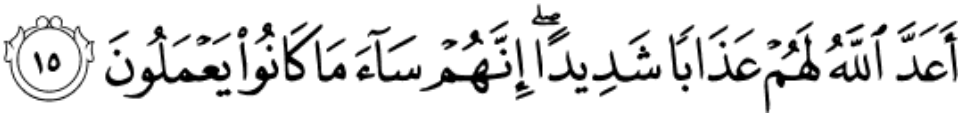

58-15. Allah leur a préparé un dur châtiment. Ce qu'ils faisaient alors était très mauvais.

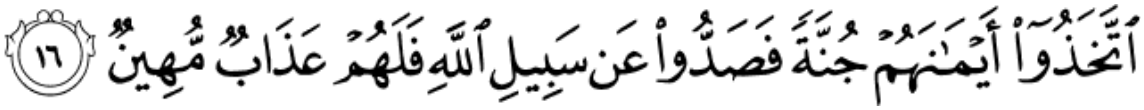

58-16. Prenant leurs serments comme boucliers, ils obstruent le chemin d'Allah. Ils auront donc un châtiment avilissant.

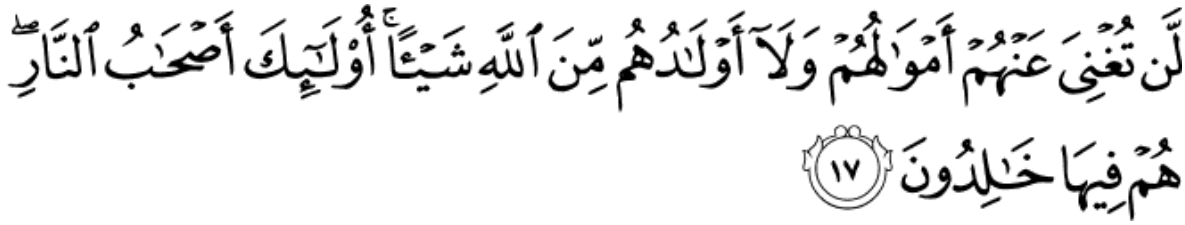

58-17. Ni leurs biens, ni leurs enfants ne leur seront d'aucune utilité contre la [punition] d'Allah. Ce sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement.

[1] Cela fait référence aux hypocrites de Médine qui juraient aux musulmans qu'ils étaient sincères dans leur foi.

يَوْمَ يَبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا فَيَحْلِفُونَ لَهُۥ كَمَا يَحْلِفُونَ لَكُمْ ۖ وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُمْ عَلَىٰ شَىْءٍ ۚ
أَلَآ إِنَّهُمْ هُمُ ٱلْكَٰذِبُونَ ﴿١٨﴾

58-18. Le jour où Allah les ressuscitera tous, ils Lui jureront alors comme ils vous jurent à vous-mêmes, pensant s'appuyer sur quelque chose de solide. Mais ce sont eux les menteurs.

ٱسْتَحْوَذَ عَلَيْهِمُ ٱلشَّيْطَٰنُ فَأَنسَىٰهُمْ ذِكْرَ ٱللَّهِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ حِزْبُ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ أَلَآ
إِنَّ حِزْبَ ٱلشَّيْطَٰنِ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿١٩﴾

58-19. Le diable les a dominés et leur a fait oublier le rappel d'Allah. Ceux-là sont le parti du diable et c'est le parti du diable qui est assurément les perdants.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de la situation abominable des hypocrites qui prennent pour alliés les mécréants parmi les juifs, les chrétiens et d'autres contre lesquels Allah est en colère et qui ont encouru une grande part de sa colère divine, et Il nous dit que ces hypocrites n'appartiennent ni aux croyants ni aux mécréants.
« **Ils sont indécis (entre les croyants et les mécréants,) n'appartenant ni aux uns ni aux autres**... » (An-Nissâ' 4 : 143)

Ils ne sont croyants ni extérieurement ni intérieurement parce qu'intérieurement ils sont avec les mécréants ; et ils ne sont pas avec les mécréants, ni extérieurement ni intérieurement du fait qu'extérieurement ils sont avec les croyants. Telle est la description qu'Allah donne d'eux. En réalité, ils jurent le contraire, ce qui est mensonger ; ils jurent être croyants, alors qu'ils savent pertinemment qu'ils ne le sont pas.

Le châtiment réservé à ces traîtres, ces malfaiteurs et ces menteurs est un châtiment terrible qu'Allah leur a préparé, dont nul ne peut connaître l'étendue ni la sévérité. Leurs actes sont véritablement malfaisants car ils ont encouru la colère d'Allah et attiré sur eux châtiment et malédictions.

« **Prenant leurs serments comme boucliers**, » c'est-à-dire comme un bouclier pour se protéger du blâme et du reproche d'Allah, de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et des croyants. C'est pourquoi ils se sont eux-mêmes détournés, et ont détourné les autres, de la voie d'Allah, qui est le

chemin qui mène celui qui le suit aux jardins de la félicité ; mais quiconque s'en détourne n'aura qu'un chemin qui mène à l'enfer.

« **Ils auront donc un châtiment avilissant** » car, trop arrogants pour croire en Allah et se soumettre à Ses révélations, ils seront humiliés par un châtiment éternel qui ne sera pas allégé, même pour un court instant, et ils n'auront aucun répit.

« **Ni leurs biens, ni leurs enfants ne leur seront d'aucune utilité contre la [punition] d'Allah**. » Ils n'échapperont donc en rien au châtiment et n'obtiendront aucune part de récompense.

« **Ce sont les gens du Feu** » qui y demeureront et n'en sortiront jamais, et « **où ils demeureront éternellement**. »

Quiconque vit en adhérant à une croyance mourra dans cet état. De même que les hypocrites ont tenté de tromper les croyants en ce monde, en leur jurant qu'ils étaient croyants, au Jour de la Résurrection, lorsqu'Allah les ressuscitera tous, ils jureront à Allah comme ils ont juré aux croyants, pensant que leur serment leur sera profitable. En effet, leur incrédulité, leur hypocrisie et leurs fausses croyances s'enfoncèrent toujours plus profondément dans leurs esprits, jusqu'à ce qu'ils en soient totalement dupés et croient suivre une voie valable, source de récompense. Mais ils mentaient, et il est bien connu que Celui qui connaît l'invisible et le visible ne se laisse pas tromper par les mensonges.

Ce qui leur est arrivé est le résultat de la prise de contrôle de Shaytân sur eux car il est l'ennemi déclaré qui ne leur a voulu que du mal et qui leur a fait paraître leurs actes acceptables et leur a fait oublier le souvenir d'Allah ;
« **Le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise**. » (Fâtir 35 : 6)

« **Ceux-là sont le parti du diable et c'est le parti du diable qui est assurément les perdants**, » car ils perdront leur engagement religieux, leurs intérêts terrestres, leur âme et leur famille.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحَآدُّونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ أُو۟لَٰٓئِكَ فِى ٱلْأَذَلِّينَ ﴿٢٠﴾

58-20. Ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager seront parmi les plus humiliés.

كَتَبَ ٱللَّهُ لَأَغْلِبَنَّ أَنَا۠ وَرُسُلِىٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ قَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٢١﴾

58-21. Allah a prescrit : « Assurément, Je triompherai, Moi ainsi que Mes Messagers. » En vérité Allah est Fort et Puissant.

Ceci est une promesse et un avertissement. C'est un avertissement à ceux qui s'opposent à Allah, Exalté et Loué soit-Il, et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) par l'incroyance et la désobéissance : ils seront vaincus et humiliés, et leur sort sera funeste.

Et c'est une promesse faite à ceux qui croient en Allah Exalté et en Ses Messagers, qui suivent le message apporté par les Messagers et qui, de ce fait, font partie du parti d'Allah qui triomphera ; la victoire et le succès seront leurs maîtres, et ils triompheront dans ce monde et dans l'au-delà. Cette promesse est immuable et ne sera jamais rompue parce qu'elle émane de Celui qui est Véridique, Puissant et Tout-Puissant, et rien ne Lui échappe.

لَّا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ يُوَآدُّونَ مَنْ حَآدَّ
ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَوْ كَانُوٓا۟ ءَابَآءَهُمْ أَوْ أَبْنَآءَهُمْ أَوْ إِخْوَٰنَهُمْ
أَوْ عَشِيرَتَهُمْ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ كَتَبَ فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْإِيمَٰنَ وَأَيَّدَهُم
بِرُوحٍ مِّنْهُ ۖ وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ
فِيهَا ۚ رَضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ حِزْبُ ٱللَّهِ ۚ أَلَآ إِنَّ حِزْبَ
ٱللَّهِ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٢٢﴾

58-22. Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils

demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent.

« **Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager**. » Autrement dit, la foi et les liens étroits avec les mécréants sont incompatibles. Nul ne peut véritablement croire en Allah et au Jour Dernier s'il n'agit pas conformément aux préceptes et aux exigences de la foi : aimer et prendre pour alliés ceux qui croient et s'opposer à ceux qui ne croient pas, même s'il s'agit des personnes les plus proches de lui.

C'est la véritable foi qui conduit à l'issue souhaitée et atteint son but.

Ces personnes sont celles dans le cœur desquelles Allah a inscrit la foi ; autrement dit, Il l'a implantée de telle sorte qu'elle ne soit ni ébranlée ni affectée par des arguments spécieux et des doutes.

Ce sont ceux qu'Allah a fortifiés par son aide divine, à savoir Ses révélations, Son secours, Son soutien et Sa bienveillance.

Ce sont eux qui mèneront une vie heureuse en ce monde et qui, dans l'au-delà, connaîtront des jardins de délices où se trouveront tout ce que leurs âmes désirent et tout ce qui ravira leurs yeux. Ils connaîtront le bonheur suprême puisqu'Allah leur accordera Son agrément et ne se fâchera jamais contre eux. Ils seront comblés par leur Seigneur et par tous les honneurs, les récompenses et les dons abondants qu'Il leur accorde, ainsi que par un statut élevé, à tel point qu'ils ne penseront pas que quiconque ait reçu quelque chose de meilleur que ce qu'Il leur a donné.

Quant à ceux qui prétendent croire en Allah et au Jour Dernier mais qui, malgré cela, entretiennent des liens étroits avec les ennemis d'Allah et aiment ceux qui ont renié leur foi, leur prétendue foi est illusoire. Toute chose doit être étayée par des preuves ; les simples affirmations sont vaines et celui qui les profère ne peut être sincère.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Moujâddilah.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons, jusqu'au Jour du Jugement.

59

Sourate Al-Hashr

Les Bestiaux

(Madani)

24 versets

Pré-Hégire N°101

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ ۖ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١﴾

59-1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah, et Il est le Puissant, le Sage.

هُوَ الَّذِي أَخْرَجَ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ مِنْ دِيَارِهِمْ لِأَوَّلِ الْحَشْرِ ۚ مَا ظَنَنْتُمْ أَنْ يَخْرُجُوا ۖ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ مَانِعَتُهُمْ حُصُونُهُمْ مِنَ اللَّهِ فَأَتَاهُمُ اللَّهُ مِنْ حَيْثُ لَمْ يَحْتَسِبُوا ۖ وَقَذَفَ فِي قُلُوبِهِمُ الرُّعْبَ يُخْرِبُونَ بُيُوتَهُمْ بِأَيْدِيهِمْ وَأَيْدِي الْمُؤْمِنِينَ فَاعْتَبِرُوا يَا أُولِي الْأَبْصَارِ ﴿٢﴾

59-2. C'est Lui qui a expulsé de leurs maisons, ceux parmi les gens du Livre qui ne croyaient pas, lors du premier exode.[1] Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient, et ils pensaient qu'en vérité leurs forteresses les défendraient contre Allah. Mais Allah est venu à eux par où ils ne s'attendaient point, et a lancé la terreur dans leurs cœurs. Ils démolissaient leurs maisons de

[1] Cela fait référence aux Banou An-Nadir qui furent le premier groupe à être banni de Médine suite à leur acte de trahison et à leur complot visant à tuer le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

leurs propres mains, autant que des mains des croyants. Tirez-en une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance.

وَلَوْلَآ أَن كَتَبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمُ ٱلْجَلَآءَ لَعَذَّبَهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابُ ٱلنَّارِ ﴿٣﴾

59-3. Et si Allah n'avait pas prescrit contre eux l'expatriation, Il les aurait certainement châtiés ici-bas ; et dans l'au-delà ils auront le châtiment du feu.

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ شَآقُّوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ ۖ وَمَن يُشَآقِّ ٱللَّهَ فَإِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٤﴾

59-4. Il en est ainsi parce qu'ils se sont dressés contre Allah et Son Messager. Et quiconque se dresse contre Allah... alors, vraiment Allah est dur en punition.

مَا قَطَعْتُم مِّن لِّينَةٍ أَوْ تَرَكْتُمُوهَا قَآئِمَةً عَلَىٰٓ أُصُولِهَا فَبِإِذْنِ ٱللَّهِ وَلِيُخْزِىَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٥﴾

59-5. Tout palmier que vous avez coupé ou que vous avez laissé debout sur ses racines, c'est avec la permission d'Allah et afin qu'Il couvre ainsi d'ignominie les pervers.

وَمَآ أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ مِنْهُمْ فَمَآ أَوْجَفْتُمْ عَلَيْهِ مِنْ خَيْلٍ وَلَا رِكَابٍ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يُسَلِّطُ رُسُلَهُۥ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٦﴾

59-6. Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux ; mais Allah, donne à Ses Messagers la domination sur qui Il veut[1] et Allah est Omnipotent.

[1] Cela explique que ces gains furent attribués exclusivement au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car, dans ce cas précis, les croyants ne se rendirent pas chez l'ennemi à cheval ; ils marchèrent et ne l'affrontèrent pas au combat ni ne subirent les tourments de la bataille. Par conséquent, ces gains étaient exclusivement destinés au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), afin qu'il les distribue aux musulmans, comme l'explique le verset suivant.

مَّآ أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ مِنْ أَهْلِ ٱلْقُرَىٰ فَلِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِى ٱلْقُرْبَىٰ
وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ كَىْ لَا يَكُونَ دُولَةًۢ بَيْنَ ٱلْأَغْنِيَآءِ
مِنكُمْ ۚ وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمْ عَنْهُ فَٱنتَهُوا۟ ۚ وَٱتَّقُوا۟
ٱللَّهَ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٧﴾

59-7. Le butin provenant [des biens] des habitants des cités,[1] qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous. Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; et craignez Allah car Allah est dur en punition.

Cette Sourate est également appelée Sourate Banou An-Nadir ; il s'agit d'une importante tribu juive qui vivait près de Médine à l'époque de la mission du Prophète.

Lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fut envoyé et émigra à Médine, ils ne crurent pas en lui, de même que d'autres juifs. À son arrivée à Médine, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fit la paix avec tous les groupes juifs qui étaient ses voisins.

Environ six mois après la bataille de Badr, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) alla à leur rencontre et leur demanda de l'aide pour payer la diyah des deux hommes Kilâbi tués par 'Amr Ibn Oumayyah Ad-Doumari. Ils répondirent : « Nous le ferons, ô Abou Al-Qasim ; assieds-toi ici jusqu'à ce que nous t'apportions ce dont tu as besoin. » Puis ils s'en allèrent et commencèrent à discuter de la question en privé. Shaytân les incita alors à suivre la voie du châtiment qui leur avait été décrété et ils complotèrent pour tuer le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ils dirent : « Lequel d'entre vous prendra cette meule, montera sur le toit et la lui jettera sur la tête pour la briser ? » Le plus misérable d'entre eux, 'Amr Ibn Jahhash, répondit : « Je le ferai. » Salâm Ibn Mashkam leur dit : « N'agissez pas ainsi, car par Allah, il sera mis au courant de vos projets et vos projets risquent de rompre l'alliance qui nous lie à lui. » Aussitôt, la révélation de son Seigneur lui parvint, lui dévoilant leurs intentions.

[1] Les villes étaient Banou An-Nadir, Banou Qouraydah, Khaybar et Fadak, qui furent capturées sans combat.

Soudain, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se leva rapidement et retourna à Médine. Ses compagnons le rattrapèrent et lui dirent : « Tu t'es levé et tu es parti sans que nous nous en apercevions. » Il leur raconta alors ce que les juifs avaient projeté de lui faire.

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) envoya un message à ces gens, leur disant (selon ses biographes) :
« *Quittez Médine et ne vous approchez pas de moi. Je vous donne dix jours pour partir, puis quiconque je trouverai en ville après cela, je lui frapperai le cou*. » (Rapporté par Ibn Al-Qayyim)

Ils passèrent plusieurs jours à se préparer, et l'hypocrite 'AbdAllah Ibn Oubayy Ibn Saloul leur envoya un message : « Ne quittez pas vos foyers car j'ai avec moi deux mille hommes qui entreront dans vos forteresses avec vous et combattront jusqu'à la mort pour vous protéger. De même, Qouraydhah et vos alliés de Ghatafan viendront à votre secours. » Ces paroles redonnèrent espoir à leur chef, Houyayy Ibn Akhtab, qui envoya un message au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Nous ne quitterons pas nos foyers ; faites comme bon te semble. »

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons dirent le takbir et se dirigèrent vers eux, avec 'Ali ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) portant l'étendard.

Ils assiégèrent leurs forteresses, tirant des flèches et lançant des pierres.

Les Baou Qouraydhah se tinrent à l'écart d'eux tandis qu'Ibn Oubayy et ses alliés de Ghatafan les abandonnèrent. Le Messager d'Allah (radhiyallahou 'anhou) les assiégea, abattit et brûla leurs palmiers. Ils lui firent parvenir un message disant : « Nous allons quitter Médine. » Il les autorisa à partir, eux, leurs familles et leur permit d'emporter tout ce que leurs chameaux pouvaient transporter, à l'exception des armes. Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) confisqua le reste des biens et les armes.

Le butin d'An-Nadir était exclusivement destiné au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), pour subvenir à ses besoins et servir les intérêts des musulmans. Il n'en prit pas seulement un cinquième puisqu'Allah le lui avait accordé en totalité et les musulmans ne firent aucun effort pour cela. Il les exila à Khaybar ainsi que leur chef Houyayy Ibn Akhtab et s'empara de leurs terres et de leurs maisons, ainsi que de leurs armes. Parmi ces dernières, il trouva cinquante boucliers, cinquante casques et trois cent quarante épées.

Voici un résumé de l'histoire, tel que raconté par les biographes.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, commence cette Sourate en nous disant que tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre glorifient et louent leur Seigneur, déclarant qu'Il est bien au-dessus de tout ce qui ne convient pas à Sa Majesté ; ils L'adorent et se soumettent à Sa majesté parce qu'Il est le Tout-Puissant, qui a soumis toutes choses, de sorte que rien ne peut résister à Sa puissance et à Son décret, et rien n'est trop difficile pour Lui.

Il est le Très Sage dans Sa création et dans Son commandement. C'est pourquoi Il ne crée rien en vain. Il ne prescrit rien qui ne soit inutile et Il n'agit que conformément à Sa sagesse.

Cela inclut Son soutien à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) contre ceux qui ont mécru parmi les gens du Livre, à savoir les Banou An-Nadir, lorsqu'ils ont trahi Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est pourquoi Il les a bannis de leurs foyers et de la terre qui leur était familière et chère.

Leur bannissement de là fut le premier bannissement et exil qu'Allah décréta pour eux par l'intermédiaire de Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) Ils furent exilés à Khaybar, et le verset indique qu'ils allaient subir un autre bannissement.

Cela se s'est produit lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) les a bannis de Khaybar, puis 'Umar (radhiyallahou 'anhou) a banni les restants de cet endroit.

« **Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient**, » qu'ils quitteraient leurs demeures qui étaient fortement fortifiées et ils s'y étaient établis.
« …**et ils pensaient qu'en vérité leurs forteresses les défendraient contre Allah**. » Ils en étaient fiers et s'en sont laissés tromper, croyant qu'elles étaient inviolables et que personne ne pourrait les franchir. Mais le décret d'Allah est inéluctable et aucune forteresse ni citadelle ne pouvait leur être d'un grand secours, aucune puissance ni défense ne pouvait les sauver.

C'est pourquoi Allah dit : « **Mais Allah est venu à eux par où ils ne s'attendaient point,** » c'est-à-dire d'une manière qui ne leur avait jamais traversé l'esprit.

La manière dont cela s'est produit est, comme Il nous le dit, « **et a lancé la terreur dans leurs cœurs**, » ce qui fait référence à une peur intense, qui est l'une des troupes les plus importantes d'Allah, contre laquelle ni le nombre, ni les armes, ni la force, ni la robustesse ne sont d'aucune utilité.

Ce qu'ils avaient en tête, c'était que s'il existait une faiblesse susceptible de les affecter, elle résiderait dans les forteresses où ils s'étaient retranchés et dont ils se contentaient. Quiconque place sa confiance en autre qu'Allah sera déçu, et quiconque se tourne vers un autre qu'Allah est voué à la perdition.

Alors le décret divin s'abattit sur leurs cœurs, car c'est dans le cœur que résident la fermeté et la patience, ou la peur et la faiblesse. Allah leur retira leur force et leur courage et les remplaça par la faiblesse, la peur et la lâcheté, face auxquelles aucun effort ne serait vain et cela se retourna contre eux.

C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Ils démolissaient leurs maisons de leurs propres mains autant que des mains des croyants**. » Cela était dû au fait qu'ils avaient conclu un accord avec le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) selon lequel ils pourraient conserver tout ce que leurs chameaux pouvaient transporter ; c'est pourquoi ils ont démoli leurs toits pour avoir quelque chose à emporter, et par leur méfait, ils ont donné aux croyants le pouvoir de détruire leurs maisons et leurs forteresses. Ils ont provoqué leur propre malheur et ont été leur propre pire ennemi.

« **Tirez-en une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance**, » c'est-à-dire des gens d'une grande perspicacité et d'un raisonnement aiguisé. Car il y a là un enseignement qui nous permet de comprendre comment Allah traite ceux qui s'opposent à la vérité et suivent leurs caprices et leurs désirs, ceux dont le pouvoir leur a été vain et dont la force n'a servi à rien. Leurs forteresses ne les ont pas protégés lorsque le décret d'Allah s'est abattu sur eux et que le châtiment leur a été dû pour leurs péchés. En matière d'enseignements, c'est le sens général du verset qui importe, et non la raison précise de sa révélation.

Ce verset indique qu'il faut tirer des leçons en comparant un cas à un autre, à un cas similaire, et en réfléchissant aux significations et aux sagesses qu'ils contiennent, ce qui est quelque chose qui s'acquiert par le raisonnement et la réflexion ce qui augmentera le pouvoir de raisonnement, l'illumination et la foi et permettra d'atteindre une véritable compréhension.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit que ces juifs n'ont pas reçu tout le châtiment qu'ils méritaient, et qu'Il a réduit leur châtiment.

S'il n'avait pas décrété leur bannissement, ce qui leur arriva conformément à Sa volonté et à Son décret immuables, ils auraient subi un châtiment différent en ce monde.

Mais, même s'ils ont été épargnés d'un châtiment sévère dans ce monde, dans l'au-delà ils subiront le châtiment du feu dont la gravité ne peut être connue que par Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

Ils ne doivent donc pas penser que leur châtiment est terminé et qu'il n'en reste plus rien puisque le châtiment qu'Allah leur a préparé dans l'au-delà est plus grand et plus terrible.

C'est parce qu'ils se sont opposés à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'ils leur ont manifesté de l'hostilité, qu'ils les ont combattus et qu'ils se sont efforcés de leur désobéir. Telle est la manière dont Allah traite ceux qui s'opposent à Lui : « **Et quiconque se dresse contre Allah... alors, vraiment Allah est dur en punition**. »

Lorsque les Banou An-Nadir critiquèrent le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les musulmans pour avoir abattu les palmiers et autres arbres, prétendant qu'il s'agissait d'un acte malveillant et qu'ils commencèrent à condamner les musulmans, Allah, Exalté et Loué soit-Il, déclara qu'ils abattent leurs palmiers ou les laissent intacts, c'était par Sa permission et Son ordre, « **Tout palmier que vous avez coupé ou que vous avez laissé debout sur ses racines, c'est avec la permission d'Allah**. » En d'autres termes, Il vous a donné le pouvoir d'abattre et de brûler leurs palmiers, afin que cela soit pour eux une punition et une honte en ce monde ainsi qu'une humiliation par laquelle il serait connu qu'ils ont été complètement impuissants et incapables de sauver leurs palmiers, qui étaient leur gagne-pain.

Voici l'histoire des Banou An-Nadir et de la manière dont Allah les a punis dans ce monde.

Puis Allah nous révèle qui s'est emparé de leurs richesses et de leurs biens :

« **Le gain provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager**, » par l'intermédiaire des habitants de ces villes, notamment les Banou An-Nadir, vous, ô musulmans, « **n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux** » pour les acquérir. Au contraire, Allah a semé la crainte dans leurs cœurs, et ces richesses vous sont parvenues aisément.

C'est pourquoi Allah dit : « **; mais Allah, donne à Ses Messagers la domination sur qui Il veut et Allah est Omnipotent**. » Par Sa puissance absolue, nul ne peut échapper à Son décret et nul ne peut se soustraire à Son châtiment.

La définition de fay' (traduit ici par « **gain** ») selon les fouqaha' désigne les biens des mécréants acquis licitement, sans combat, tels que ces biens laissés sur place lors de leur fuite par crainte des musulmans. L'étymologie du mot signifie « retour » car ces biens sont restitués aux musulmans qui y ont pleinement droit, des mécréants qui n'y ont pas droit.

La règle à ce sujet est celle qu'Allah dit : « **Le gain provenant [des biens] des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager**, » ; ceci est d'application générale, qu'Allah l'accorde à l'époque de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ou après cela à celui qui devient le chef de sa Oummah après lui.

Cela « **appartient à Allah, au Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse**. » Ceci est similaire au verset d'Al-Anfal dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et sachez que, de tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au M essager, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse), si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, le jour du Discernement : le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés, et Allah est Omnipotent**. » (Al-Anfal 8 : 41)

Par conséquent, le fay' (gains) doit être divisé en cinq portions :

Un cinquième pour Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui doit être dépensé dans l'intérêt public des musulmans.

Un cinquième est destiné aux proches parents du Prophète, à savoir les Banou Hashim et les Banou Al-Mouttalib, où qu'ils se trouvent. Ce cinquième doit être partagé entre eux, hommes et femmes recevant une part égale.

Les Banou Al-Mouttalib sont inclus avec les Banou Hashim parmi les bénéficiaires du « cinquième du cinquième » (khoums al-khoums), contrairement aux autres Banou 'Abd Manaf car ils ont rejoint les Banu Hashim dans les cols de montagne lorsque les Qouraysh ont conclu un pacte pour les boycotter et s'opposer à eux. Par conséquent, contrairement aux autres, ils ont soutenu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est pourquoi le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit à propos des Banou Al-Mouttalib :
« *Ils ne m'ont jamais quitté, ni pendant la jâhiliyah, ni en Islam*. » (Rapporté par An-Nassa'i ; Al-Albani l'a jugé authentique)

Un cinquième est destiné aux orphelins pauvres, c'est-à-dire aux enfants qui n'ont pas de père et qui n'ont pas encore atteint la puberté.

Un cinquième pour les nécessiteux.

Et il y a une part pour les voyageurs, ces étrangers perdus en terre étrangère.

Allah a réparti ces parts et a limité la richesse à ces groupes spécifiques, afin que celle-ci ne circule pas uniquement parmi les riches d'entre vous. Car s'Il ne l'avait pas fait, la richesse aurait été réservée aux riches et aux puissants, et les faibles et les pauvres n'en auraient rien eu. Cela engendrerait un grand mal, dont nul ne connaît l'étendue, si ce n'est Allah.

De même, suivre les commandements et les lois d'Allah sert d'innombrables intérêts. C'est pourquoi Allah a prescrit une directive fondamentale et un principe général lorsqu'Il a dit : « **Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en.** » Cela inclut les questions fondamentales et mineures de religion, qu'elles concernent la conduite extérieure ou les croyances et attitudes intérieures. Il est obligatoire de prêter attention et de suivre tout ce que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donne, et il n'est pas permis d'aller à l'encontre de cela. Si le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donne une décision, elle est comme une décision d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire et aucune concession ni excuse n'est accordée à quiconque pour s'en abstenir. Il n'est pas permis de donner la priorité à l'avis de quiconque sur celui du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Allah nous enjoint ensuite de Le craindre car cela nourrit les cœurs et les âmes, ici-bas et dans l'au-delà et conduit au bonheur éternel et au triomphe ultime, tandis que le négliger mène à la damnation éternelle et au châtiment sans fin. Allah dit : « **Et craignez Allah car Allah est dur en punition** » envers celui qui ne Le craint pas et qui cède à ses propres caprices et désirs.

لِلْفُقَرَاءِ الْمُهَاجِرِينَ الَّذِينَ أُخْرِجُوا مِن دِيَارِهِمْ وَأَمْوَالِهِمْ يَبْتَغُونَ
فَضْلًا مِّنَ اللَّهِ وَرِضْوَانًا وَيَنصُرُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ ۚ أُولَٰئِكَ هُمُ
الصَّادِقُونَ ﴿٨﴾

59-8. [Il appartient aussi] aux émigrés besogneux[1] qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allah, et qu'ils portaient secours à (la cause d') Allah et à Son Messager. Ceux-là sont les véridiques.

وَالَّذِينَ تَبَوَّءُو الدَّارَ وَالْإِيمَانَ مِن قَبْلِهِمْ يُحِبُّونَ مَنْ هَاجَرَ إِلَيْهِمْ وَلَا
يَجِدُونَ فِي صُدُورِهِمْ حَاجَةً مِّمَّا أُوتُوا وَيُؤْثِرُونَ عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ
وَلَوْ كَانَ بِهِمْ خَصَاصَةٌ ۚ وَمَن يُوقَ شُحَّ نَفْسِهِ فَأُولَٰئِكَ هُمُ
الْمُفْلِحُونَ ﴿٩﴾

59-9. Il [appartient également] à ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux, et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce que [ces immigrés] ont reçu, et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux. Quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent.

Puis Allah, Exalté soit-Il, nous explique la sagesse qui sous-tend la répartition des gains entre ceux à qui Il les a attribués et la raison de ce choix : ils méritaient d'être secourus et de recevoir ces gains. Il s'agissait de :

Soit les Mouhajiroun qui avaient quitté leurs foyers, leurs proches, leurs amis et leurs biens par amour pour Allah, pour soutenir la religion d'Allah et par amour pour le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ce sont les sincères qui ont agi conformément à leur foi et ont confirmé leur foi avec des actes justes et des actes de culte difficiles, contrairement à ceux qui prétendaient croire mais ne le prouvaient pas en s'efforçant de participer au jihad, en migrant et en accomplissant d'autres actes de culte ;

[1] Les Mouhajiroun (migrants) étaient les musulmans qui ont émigré de La Mecque à Médine.

Ou bien il s'agissait des Ansar, à savoir Al-Aws et Al-Khazraj, qui choisirent volontairement de croire en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) par amour. Ils accueillirent le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et le protégèrent contre tous. Ils s'établirent dans la terre d'exil et de foi, qui devint un lieu de refuge pour les croyants, un lieu où les Mouhajiroun cherchèrent asile et où les musulmans vécurent sous la protection puisque toutes les autres terres étaient des terres de guerre, de polythéisme et de mal.

Les partisans de la foi continuèrent de rejoindre les Ansar et de chercher refuge sur leurs terres jusqu'à ce que l'Islam se répande et se renforce, et commence à croître petit à petit, conquérant les cœurs par la connaissance, la foi et le Qur'an, et conquérant des terres par l'épée et la lance.

Parmi leurs nombreuses qualités, ils « **aiment ceux qui émigrent vers eux**. » Par amour pour Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils aimaient Ses proches et ceux qui soutenaient Sa religion.

« …**et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce que [ces immigrés] ont reçu**, » c'est-à-dire qu'ils n'envièrent pas les Mouhajiroun pour les bienfaits qu'Allah leur avait accordés ni pour les vertus et la préséance qu'Il leur avait conférés et qu'ils méritaient. Cela indique que leurs cœurs étaient exempts de rancune, de ressentiment et d'envie.

Cela indique également que les Mouhajiroun sont supérieurs aux Ansar car Allah les a mentionnés en premier et a déclaré que les Ansar n'avaient manifesté aucune convoitise envers ce qui leur avait été donné. Cela signifie qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a accordé aux Mouhajiroun ce qu'Il n'a accordé ni aux Ansar ni à quiconque parce qu'ils avaient conjugué leur soutien à l'Islam et leur émigration pour la cause d'Allah.

« **Et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux**. » C'est là une des caractéristiques des Ansar par laquelle, ils ont surpassé les autres et se sont distingués par leur altruisme, qui est la forme la plus parfaite de générosité car ils ont donné la priorité aux autres en ce qui concerne ce qu'ils aimaient eux-mêmes en matière de richesse et autres choses ; ils l'ont donné aux autres même s'ils en avaient eux-mêmes besoin et même lorsqu'ils étaient dans le besoin et pauvres.

Seuls des êtres d'une moralité sublime, qui aiment Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, et placent Son amour au-dessus de leurs propres caprices, désirs et plaisirs, peuvent agir ainsi. L'exemple de l'Ansari, grâce à qui ce verset fut révélé, en est une illustration : il offrit généreusement sa nourriture, ainsi que celle de sa famille et de ses enfants, à son hôte, et passa la nuit avec les siens à jeun.

Donner la priorité aux autres est l'opposé de l'égoïsme ; l'altruisme est louable, tandis que l'égoïsme est blâmable car il est l'une des caractéristiques de l'avarice et de la convoitise. Quiconque est doté d'altruisme est protégé de sa propre convoitise et, « **quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent**. » Être protégé de sa propre convoitise inclut d'être protégé de la convoitise à l'égard de tout ce que l'on est tenu de faire. Si une personne est protégée de sa propre convoitise, elle sera sereine face aux commandements d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et s'y conformera avec obéissance et de bon cœur, et elle saura s'abstenir de ce qu'Allah interdit, même si cela lui est cher et que son cœur le désire.

Il dépensera ses biens en toute sérénité pour la cause d'Allah, recherchant Son agrément. Ainsi, il atteindra le succès et le triomphe.

Cela contraste avec celui qui n'est pas protégé de sa propre convoitise ; il possède au contraire les mauvais traits de caractère que sont la convoitise et le refus de faire le bien, ce qui constitue le fondement et l'essence du mal.
Ces deux groupes nobles sont les Sahâbah et les éminents savants qui ont atteint la préséance, des vertus et des caractéristiques sublimes qui leur ont permis de surpasser ceux qui les ont suivis et de rattraper ceux qui les ont précédés. Devenus les croyants les plus éminents, les guides des musulmans et les plus vertueux parmi les pieux, ils ont atteint le plus haut degré de vertu. Ceux qui les suivent peuvent donc s'inspirer de leur exemple. C'est pourquoi Allah mentionne, parmi ceux qui les suivent, ceux qui les imitent et suivent leurs traces, comme Il le dit :

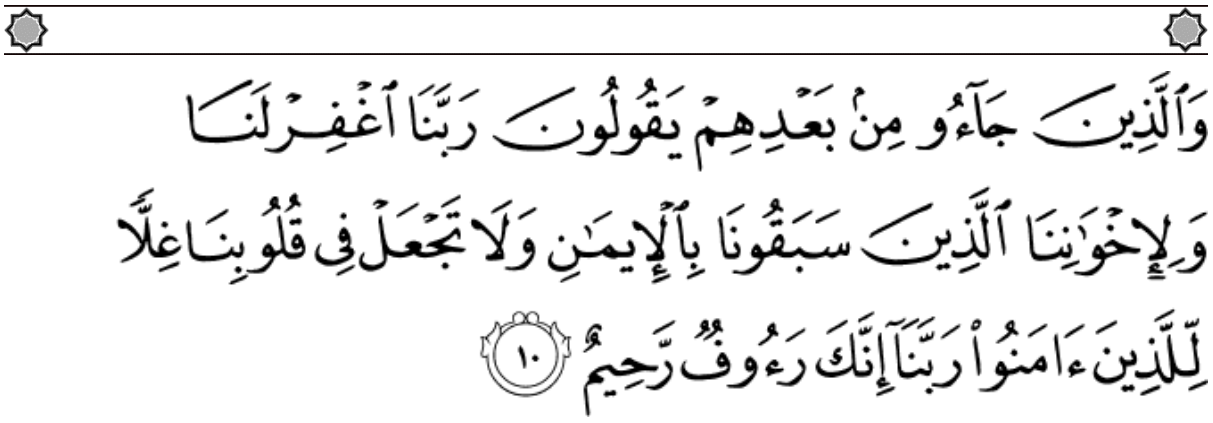
وَٱلَّذِينَ جَآءُو مِنۢ بَعۡدِهِمۡ يَقُولُونَ رَبَّنَا ٱغۡفِرۡ لَنَا
وَلِإِخۡوَٰنِنَا ٱلَّذِينَ سَبَقُونَا بِٱلۡإِيمَٰنِ وَلَا تَجۡعَلۡ فِي قُلُوبِنَا غِلّٗا
لِّلَّذِينَ ءَامَنُواْ رَبَّنَآ إِنَّكَ رَءُوفٞ رَّحِيمٌ ١٠

59-10. Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant : « Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux. »

« **Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux**, » c'est-à-dire après les Mouhajiroun et les Ansar
« …**en disant** » par souci de sincérité envers eux-mêmes et envers tous les croyants : « **Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi**. »
Cette invocation concerne tous les croyants, les Compagnons et ceux qui les ont précédés et suivis. C'est là une des vertus de la foi : les croyants cherchent à s'entraider et à prier les uns pour les autres car leur foi commune crée un lien fraternel entre eux. L'un des aspects de cette fraternité est la prière et l'amour mutuels.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne donc que cette invocation est un signe d'absence de ressentiment dans leurs cœurs, qu'il soit petit ou grand. Une chose est écartée lorsque son contraire est prouvé, en l'occurrence l'amour, l'amitié et la sincérité entre les croyants car de telles choses constituent les droits des croyants les uns sur les autres.

De plus, Allah qualifie de croyants ceux qui sont venus après les Compagnons car leurs paroles « **ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés** » témoignent d'une foi commune et de leur adhésion aux Compagnons dans leurs croyances et leurs principes fondamentaux. Ces personnes sont les Ahl as-Sounnah wal-Jama'ah parce que cette appellation ne s'applique à personne d'autre.

Il les décrit également comme reconnaissant leur péché, cherchant le pardon pour celui-ci, cherchant le pardon les uns pour les autres et s'efforçant d'éliminer de leur cœur toute rancune et tout ressentiment envers leurs frères croyants car cette supplication implique ce que nous avons mentionné, et elle implique leur amour les uns pour les autres, que chacun aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même, et qu'il est sincère envers lui en sa présence et en son absence, de son vivant et après sa mort.

Ce verset indique que tout cela fait partie des devoirs que les croyants ont les uns envers les autres. Ils concluent ensuite leur invocation par deux noms divins, symboles de la miséricorde parfaite d'Allah, de Sa grande compassion et de Sa bienveillance envers eux. L'une des manifestations les plus sublimes de Sa miséricorde est qu'Il leur a permis d'accomplir leurs devoirs envers Allah et envers autrui. Ces trois catégories constituent la communauté musulmane (Oummah) ; ce sont elles qui ont droit aux aumônes (fay'), destinées à être dépensées dans l'intérêt général des musulmans et ce sont là les gens de l'Islam. Qu'Allah nous compte parmi eux, par Sa grâce et Sa bonté.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ نَافَقُوا۟ يَقُولُونَ لِإِخْوَٰنِهِمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ
أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَئِنْ أُخْرِجْتُمْ لَنَخْرُجَنَّ مَعَكُمْ وَلَا نُطِيعُ فِيكُمْ
أَحَدًا أَبَدًا وَإِن قُوتِلْتُمْ لَنَنصُرَنَّكُمْ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿١١﴾

59-11. N'as-tu pas vu les hypocrites disant à leurs confrères qui ont mécru parmi les gens du Livre : « Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous ; et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes. » Et Allah atteste qu'en vérité ils sont des menteurs.

لَئِنْ أُخْرِجُوا۟ لَا يَخْرُجُونَ مَعَهُمْ وَلَئِن قُوتِلُوا۟ لَا يَنصُرُونَهُمْ وَلَئِن
نَّصَرُوهُمْ لَيُوَلُّنَّ ٱلْأَدْبَٰرَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ﴿١٢﴾

59-12. S'ils sont chassés, ils ne partiront pas avec eux ; et s'ils sont attaqués, ils ne les secourront pas ; et même s'ils allaient à leur secours, ils tourneraient sûrement le dos ; puis ils ne seront point secourus.

لَأَنتُمْ أَشَدُّ رَهْبَةً فِى صُدُورِهِم مِّنَ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا
يَفْقَهُونَ ﴿١٣﴾

59-13. Vous jetez dans leurs cœurs plus de terreur qu'Allah. C'est qu'ils sont des gens qui ne comprennent pas.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, exprime son étonnement face à la situation des hypocrites qui avaient suscité l'espoir chez leurs frères parmi les gens du Livre de les soutenir et de s'allier contre les croyants. Il nous rapporte qu'ils leur dirent : « **Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous**. » C'est-à-dire que nous n'obéirons à personne qui nous ordonne de ne pas vous soutenir, qui tente de s'interposer entre vous et nous ou qui cherche à nous intimider.

« …**et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes. » Et Allah atteste qu'en vérité ils sont des menteurs** » dans la promesse avec laquelle ils ont trompé leurs frères.

Cela n'a rien d'étonnant de leur part car le mensonge est un comportement typique chez eux, et la tromperie, la trahison, l'hypocrisie et la lâcheté leur sont naturelles. C'est pourquoi Allah a déclaré qu'ils mentaient, et ce qu'Il a dit s'est réalisé exactement comme Il l'a annoncé.

« **S'ils sont chassés** » et bannis de leurs foyers

« …**ils ne partiront pas avec eux** » parce qu'ils aiment leur pays et ne sont pas fermes dans le combat, et ils ne sont pas fidèles à leur promesse.

« …**et s'ils sont attaqués, ils ne les secourront pas** » au contraire, ils seront vaincus par la lâcheté et leur courage les abandonnera ; ils abandonneront leurs frères au moment où ils auront le plus besoin d'eux.

« …**et même s'ils allaient à leur secours** » en supposant qu'ils le fassent,

« …**ils tourneraient sûrement le dos ; puis ils ne seront point secourus**, » c'est-à-dire qu'ils renonceront au combat et à l'aide, et ils ne seront pas secourus par Allah.

La raison pour laquelle ils se comportent ainsi est que la crainte qu'ils éprouvent envers vous, ô croyants, « **vous jetez dans leurs cœurs plus de terreur qu'Allah**. » Ils vous craignent donc plus qu'Allah, et ils donnent la priorité à la crainte des créatures, qui ne peuvent ni se faire de bien ni nuire à autrui, plutôt qu'à la crainte du Créateur qui, lui, possède le pouvoir de nuire ou de faire du bien, de donner ou de refuser.

« **C'est qu'ils sont des gens qui ne comprennent pas**. » Ils ne comprennent ni l'ordre ni la véritable nature des choses, et ils ne peuvent en imaginer les conséquences. La véritable intelligence consiste plutôt à craindre le Créateur, à placer son espérance en Lui et à L'aimer, et à donner la priorité à cela sur toutes les autres choses, qui sont secondaires.

لَا يُقَٰتِلُونَكُمْ جَمِيعًا إِلَّا فِى قُرًى مُّحَصَّنَةٍ أَوْ مِن وَرَآءِ جُدُرٍ ۚ
بَأْسُهُم بَيْنَهُمْ شَدِيدٌ ۚ تَحْسَبُهُمْ جَمِيعًا وَقُلُوبُهُمْ شَتَّىٰ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ
قَوْمٌ لَّا يَعْقِلُونَ ﴿١٤﴾

59-14. Tous ne vous combattront que retranchés dans des cités fortifiées ou de derrière des murailles. Leurs dissensions internes sont extrêmes. Tu les croirais unis, alors que leurs cœurs sont divisés. C'est qu'ils sont des gens qui ne raisonnent pas.

كَمَثَلِ ٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِهِمۡ قَرِيبٗاۖ ذَاقُواْ وَبَالَ أَمۡرِهِمۡ وَلَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٞ ١٥

59-15. Ils sont semblables à ceux qui, peu de temps avant eux, ont goûté la conséquence de leur comportement et ils auront un châtiment douloureux ;

كَمَثَلِ ٱلشَّيۡطَٰنِ إِذۡ قَالَ لِلۡإِنسَٰنِ ٱكۡفُرۡ فَلَمَّا كَفَرَ قَالَ إِنِّي بَرِيٓءٞ مِّنكَ إِنِّيٓ أَخَافُ ٱللَّهَ رَبَّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ١٦

16. ils sont semblables au diable quand il dit à l'homme : « Sois incrédule. » Puis quand il a mécru, il dit : « Je te désavoue car je redoute Allah, le Seigneur de l'Univers. »

فَكَانَ عَٰقِبَتَهُمَآ أَنَّهُمَا فِي ٱلنَّارِ خَٰلِدَيۡنِ فِيهَاۚ وَذَٰلِكَ جَزَٰٓؤُاْ ٱلظَّٰلِمِينَ ١٧

59-17. Ils eurent pour destinée d'être tous deux dans le Feu pour y demeurer éternellement. Telle est la rétribution des injustes.

« **Tous ne vous combattront que retranchés** » c'est-à-dire qu'ils ne vous affronteront pas au combat « …**dans des cités fortifiées ou de derrière des murailles**, » c'est-à-dire qu'ils ne seront pas fermes dans le combat et ils n'auront aucune résolution, à moins qu'ils ne soient fortifiés dans des villes ou derrière des murs.

Dans ce cas, ils résisteront en s'appuyant sur leurs forteresses et leurs remparts, et non sur un véritable courage. C'est là le plus grand reproche qu'on puisse leur faire.

« **Leurs dissensions internes sont extrêmes**, » c'est-à-dire que leur vaillance n'est grande qu'entre eux. Ils ne présentent aucun défaut physique ; leur problème réside plutôt dans leur foi faible et leur manque d'unité. C'est pourquoi Allah dit :
« **Tu les croirais unis** » quand vous les voyez rassemblés et se soutenir mutuellement.
« …**alors que leurs cœurs sont divisés**, » c'est-à-dire qu'il existe entre eux une haine mutuelle, de la discorde et un manque d'harmonie, et c'est ce qui a conduit à ce qu'ils soient décrits en termes mentionnés ci-dessus,

« **C'est qu'ils sont des gens qui ne raisonnent pas**, » c'est-à-dire qu'ils ne possèdent ni raison ni pensée mature. S'ils possédaient la raison, ils auraient privilégié ce qui est supérieur à ce qui est inférieur, ils n'auraient pas choisi la pire des deux options et ils auraient été unis et harmonieux. Ainsi, ils se seraient soutenus, entraidés et auraient coopéré dans ce qui était dans leur intérêt et leur procurait des bienfaits tant spirituels que matériels.

La ressemblance de ces échecs parmi les gens du Livre, sur lesquels Allah a fait triompher Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et qui les ont fait goûter à la honte dans la vie de ce monde, et qui n'ont pas été soutenus par ceux qui leur avaient promis de l'aide, est celle de ceux qui les ont précédés de peu, à savoir les mécréants de Qouraysh, à qui Shaytân a fait paraître leurs méfaits acceptables et a dit :
« **Et quand le diable leur eut embelli leurs actions et dit : « Nul parmi les humains ne peut vous dominer aujourd'hui, et je suis votre soutien. » Mais, lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, il tourna les deux talons et dit : « Je vous désavoue. Je vois ce que vous ne voyez pas ; je crains Allah, et Allah est dur en punition. »** » (Al-Anfal 8 : 48)

Ainsi, ils se trompèrent eux-mêmes et furent trompés par d'autres qui ne leur apportèrent aucune aide et ne les préservèrent pas du châtiment, jusqu'à ce qu'ils arrivent à Badr, pleins d'orgueil et d'arrogance, pensant qu'ils réaliseraient leurs souhaits de vaincre le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les croyants. Mais Allah permit à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et aux croyants de triompher d'eux ; ils tuèrent leurs chefs et leurs notables, en firent certains prisonniers, et les autres prirent la fuite.

Ils subirent ainsi les conséquences néfastes de leurs actes et les conséquences de leur polythéisme et de leurs méfaits.

Cela se passait dans ce monde, et dans l'au-delà, leur châtiment sera le Feu. Quant aux hypocrites qui ont trompé leurs frères parmi les gens du Livre, ils sont semblables « **au diable quand il dit à l'homme : « mécroit. »** » C'est-à-dire qu'il lui fait paraître l'incroyance séduisante et l'y appelle. Mais lorsque l'homme est séduit et mécroit, et est ainsi voué à la perdition, Shaytân, qui l'avait pris pour ami et l'avait incité à mécroire, ne lui vient pas en aide ; au contraire, il le renie et lui dit : « **Je te désavoue car je redoute Allah, le Seigneur de l'Univers**, » c'est-à-dire : « Je n'ai aucun pouvoir pour te préserver du châtiment et je ne peux te procurer le moindre bienfait. »

« **Ils eurent pour destinée d'être tous deux**, » c'est-à-dire pour celui qui appelle, à savoir Shaytân, et pour celui qui est appelé, à savoir l'humain qui lui prête attention,

« …**dans le Feu pour y demeurer éternellement**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :

« **Le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise**. » (Fâtir 35 : 6)

« **Telle est la rétribution des injustes** » qui étaient complices du mal et de l'incroyance, bien qu'ils diffèrent quant à l'intensité et à la force du châtiment.

Telle est la voie du Shaytân avec tous ses alliés : il les appelle et les conduit vers ce qui leur nuira par la tromperie puis, lorsqu'ils tombent dans le piège et que leur destin devient imminent, il les renie et les abandonne.

Le blâme incombe entièrement à celui qui lui obéit car Allah l'a mis en garde contre lui et lui a révélé ses intentions et le sort réservé à celui qui lui obéit. Par conséquent, celui qui lui obéit pèche en toute connaissance de cause et n'a aucune excuse.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَلۡتَنظُرۡ نَفۡسٞ مَّا قَدَّمَتۡ لِغَدٖۖ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَۚ إِنَّ ٱللَّهَ خَبِيرُۢ بِمَا تَعۡمَلُونَ ١٨

59-18. Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain.[1] Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

وَلَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ نَسُواْ ٱللَّهَ فَأَنسَىٰهُمۡ أَنفُسَهُمۡۚ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡفَٰسِقُونَ ١٩

59-19. Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah ; [Allah] leur a fait alors oublier leurs propres personnes[2] ; ceux-là sont les pervers.

[1] Cela incite chacun à réfléchir à ses actes et à leurs conséquences possibles le Jour du Jugement.
[2] Ils ont manqué à leur devoir envers Allah et se sont détournés de Son message, et par conséquent, Allah les a empêchés d'accomplir des actes qui auraient pu leur être bénéfiques dans ce monde et dans l'au-delà.

لَا يَسْتَوِيٓ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ وَأَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۚ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿٢٠﴾

59-20. Ne seront pas égaux les gens du Feu et les gens du Paradis. Les gens du Paradis sont eux les gagnants.

لَوْ أَنزَلْنَا هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ عَلَىٰ جَبَلٍ لَّرَأَيْتَهُۥ خَٰشِعًا مُّتَصَدِّعًا مِّنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ ۚ وَتِلْكَ ٱلْأَمْثَٰلُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢١﴾

59-21. Si Nous avions fait descendre ce Qur'an sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, enjoint à Ses serviteurs croyants de faire ce qui est dicté par la foi et la crainte de Lui, en secret et ouvertement, dans toutes les situations, et de prêter attention à ce qu'Allah leur prescrit comme commandements, lois et limites, et de penser à ce qu'ils ont accompli et à leurs échecs, et aux actes qu'ils ont réalisés qui leur seront bénéfiques ou nuisibles le Jour de la Résurrection.

S'ils font de l'au-delà leur principale préoccupation et leur objectif premier, et s'ils concentrent leurs intentions sur lui, ils s'efforceront d'accomplir de nombreuses bonnes actions qui les aideront à l'atteindre, et ils se débarrasseront des distractions et des obstacles qui pourraient freiner, entraver ou détourner leurs efforts.

S'ils savent aussi qu'Allah est conscient de ce qu'ils font, que leurs actes ne Lui sont pas cachés et qu'aucune bonne action ne Lui échappe, cela les incitera à redoubler d'efforts.

Ce verset offre une ligne directrice pour l'introspection et rappelle au croyant qu'il doit s'examiner constamment et, s'il constate une faute, y renoncer, se repentir sincèrement et se détourner de tout ce qui pourrait y conduire. S'il se rend compte qu'il a manqué à un commandement divin, il doit s'efforcer et implorer l'aide de son Seigneur pour y parvenir, le perfectionner et l'accomplir correctement.

Il devrait comparer les bienfaits qu'Allah lui a généreusement accordés avec ses défauts car cela le mettra sans aucun doute dans l'embarras.

La privation suprême est celle de ne prêter aucune attention à cette question et de se comporter comme ceux qui ont oublié Allah, négligeant de se souvenir de Lui et d'accomplir leurs devoirs envers Lui, se concentrant sur leurs propres inclinations, caprices et désirs, et qui, de ce fait, n'ont ni prospéré ni obtenu le moindre bien. Au contraire, Allah leur a fait oublier ce qui était de leur meilleur intérêt et les a empêchés de remarquer ce qui leur était bénéfique. Ainsi, ils ont fini par sombrer dans la ruine et le désarroi, perdants dans les deux mondes ; leur perte fut si grande qu'elle était irréparable car ils étaient des malfaisants qui se sont détournés de l'obéissance à leur Seigneur et ont persisté dans la désobéissance.

Sont-ils égaux, ceux qui ont constamment craint Allah et réfléchi à ce qu'ils ont envoyé pour demain ; et qui méritaient ainsi les jardins de la félicité et une vie paisible avec ceux qu'Allah a bénis parmi les Prophètes, les croyants forts et sincères, les martyrs et les vertueux, et ceux qui ont négligé le souvenir d'Allah et oublié leurs devoirs envers Lui, menant ainsi une vie de misère en ce monde et méritant un châtiment dans l'au-delà ?

Les premiers sont les vainqueurs et les seconds les perdants.

Comme Allah l'a expliqué à Ses serviteurs et leur a donné des commandements et des interdictions dans Son Livre Sacré, il leur est demandé d'accomplir avec empressement ce à quoi Il les a appelés et exhortés, même s'ils sont insensibles et endurcis comme de hautes montagnes. Car si ce Qur'an avait été révélé à une montagne, vous l'auriez vue s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Cela tient à son puissant impact sur les cœurs car les exhortations du Qur'an sont les plus fortes de toutes les exhortations.

Ses commandements et ses interdictions sont empreints de sagesse et servent de nombreux intérêts ; ils sont bienfaisants pour l'âme et pour le corps ; ils sont simples, sans contradiction ni défaut ; et ils ne sont ni trop difficiles ni trop contraignants. Ils conviennent à tous les temps et à tous les lieux, et sont adaptés à tous.

Allah nous révèle ensuite qu'Il propose des exemples aux hommes et explique à Ses serviteurs, dans Son Livre, ce qui est licite et ce qui est illicite, afin qu'ils méditent sur Ses révélations. Cette méditation ouvre à chacun les trésors du savoir, lui montre le chemin du bien et celui du mal, l'incite à cultiver les meilleures mœurs et le détourne des mauvaises. Il n'y a donc rien de plus bénéfique pour l'homme que de méditer sur le Qur'an et d'en explorer le sens.

هُوَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ۖ هُوَ ٱلرَّحْمَٰنُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٢٢﴾

59-22. C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

هُوَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْمَلِكُ ٱلْقُدُّوسُ ٱلسَّلَٰمُ ٱلْمُؤْمِنُ ٱلْمُهَيْمِنُ ٱلْعَزِيزُ ٱلْجَبَّارُ ٱلْمُتَكَبِّرُ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٢٣﴾

59-23. C'est Lui, Allah. Nulle divinité autre que Lui ; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, Le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent.

هُوَ ٱللَّهُ ٱلْخَٰلِقُ ٱلْبَارِئُ ٱلْمُصَوِّرُ ۖ لَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ يُسَبِّحُ لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢٤﴾

59-24. C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.

Ces versets recèlent de nombreux noms magnifiques et attributs sublimes d'Allah, d'une grande importance et porteurs de significations profondes. Allah nous révèle qu'Il est le Seul digne d'être aimé et adoré puisqu'il n'y a de divinité que Lui, en raison de Sa perfection infinie, de Sa bonté sans bornes et de Sa souveraineté universelle.

Tout autre divinité que Lui est caduque et ne mérite pas la moindre adoration parce qu'elle est démunie, impuissante et imparfaite, incapable d'agir pour elle-même ou pour autrui. Allah se décrit

ensuite comme parfaitement Omniscient du fait qu'Il connaît ce qui est caché aux hommes et ce qu'ils voient. Il nous révèle la nature infinie de Sa miséricorde, qui embrasse toute chose et atteint tout être vivant. Enfin, Il réaffirme qu'Il est le seul Seigneur et Dieu de tous et qu'Il est le Souverain et le Maître de toute chose ; les royaumes supérieurs et inférieurs, ainsi que tous ceux qui y habitent, appartiennent à Allah, ont besoin de Lui et sont sous Son contrôle.

« **Le Pur, L'Apaisant**, » c'est-à-dire Il est saint et exempt de tout défaut, imperfection et insuffisance, Celui qui est vénéré et glorifié. Son nom, le Pur (Al-Qouddous), indique qu'Il est au-dessus de toute imperfection et que la vénération est due à Allah pour Ses attributs et Sa majesté.

« **Le Rassurant, Le Prédominant, Le Tout Puissant**, » Qui n'est ni vaincu ni combattu ; au contraire, Il a soumis toutes choses et tout se soumet à Lui.
« **Le Contraignant**, » Celui qui a soumis tous les hommes et toutes les créatures se soumettent à Lui. Le mot traduit ici par « **Le Contraignant** » peut aussi signifier Celui qui console les cœurs brisés et rend les pauvres indépendants financièrement.
« **L'Orgueilleux**. » À qui appartiennent toute fierté et toute grandeur, et Il est bien au-dessus de tous les défauts, méfaits et injustices.
« **Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent**. » Cela revient à Le déclarer, de manière générale, au-dessus de tout ce que Lui attribuent ceux qui Lui associent d'autres divinités et Lui désobéissent obstinément.

« **C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur**, » celui qui donne forme à tout ce qui est créé. Ces noms se rapportent à la création, au contrôle et à la mesure ; tout cela appartient à Allah seul, et nul associé à Lui.
« **A Lui les plus beaux noms**, » c'est-à-dire qu'Il possède une multitude de noms, innombrables et inconnus de tous sauf d'Allah. Pourtant, ils sont tous magnifiques ; autrement dit, ils désignent tous des attributs de perfection et sont tous révélateurs des attributs les plus parfaits et les plus grands, sans aucun défaut.

Une partie de leur beauté réside dans le fait qu'Allah aime ces noms, ceux qui les aiment et Ses serviteurs qui L'invoquent et Lui demandent des services par leur intermédiaire. Une autre preuve de Sa perfection, et qui atteste qu'Il possède les plus beaux noms et les attributs les plus sublimes, est que tous, au ciel comme sur la terre, ont constamment besoin de Lui. Ils Le glorifient, Le louent et Lui demandent ce dont ils ont besoin, et par Sa grâce et Sa bonté, Il leur accorde selon Sa miséricorde et Sa sagesse.

« **Et c'est Lui le Puissant, le Sage** » ; à peine Il veut-Il une chose qu'elle arrive et rien n'arrive sans raison et sans but.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Hashr.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

60

Sourate Al-Moumtahanah

L'Éprouvée

(Madani)

13 versets

Pré-Hégire N°91

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ عَدُوِّي وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَآءَ تُلْقُونَ إِلَيْهِم
بِٱلْمَوَدَّةِ وَقَدْ كَفَرُواْ بِمَا جَآءَكُم مِّنَ ٱلْحَقِّ يُخْرِجُونَ ٱلرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَن
تُؤْمِنُواْ بِٱللَّهِ رَبِّكُمْ إِن كُنتُمْ خَرَجْتُمْ جِهَٰدًا فِي سَبِيلِي وَٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِي
تُسِرُّونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَأَنَا۠ أَعْلَمُ بِمَآ أَخْفَيْتُمْ وَمَآ أَعْلَنتُمْ وَمَن يَفْعَلْهُ
مِنكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١﴾

60-1. Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez ? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier.

إِن يَثْقَفُوكُمْ يَكُونُوا۟ لَكُمْ أَعْدَآءً وَيَبْسُطُوٓا۟ إِلَيْكُمْ أَيْدِيَهُمْ وَأَلْسِنَتَهُم
بِٱلسُّوٓءِ وَوَدُّوا۟ لَوْ تَكْفُرُونَ ﴿٢﴾

60-2. S'ils vous dominent, ils seront des ennemis pour vous et étendront en mal leurs mains et leurs langues vers vous ; et ils aimeraient que vous deveniez mécréants.

لَن تَنفَعَكُمْ أَرْحَامُكُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُكُمْ ۚ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يَفْصِلُ بَيْنَكُمْ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا
تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٣﴾

60-3. Ni vos proches parents ni vos enfants ne vous seront d'aucune utilité le Jour de la Résurrection, Il [Allah] décidera entre vous, et Allah est Clairvoyant sur ce que vous faites.

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ ۖ إِذْ قَالُوا۟ لِقَوْمِهِمْ إِنَّا
بُرَءَٰٓؤُا۟ مِنكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ
ٱلْعَدَٰوَةُ وَٱلْبَغْضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَحْدَهُۥٓ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ
لَأَسْتَغْفِرَنَّ لَكَ وَمَآ أَمْلِكُ لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ ۖ رَّبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ
أَنَبْنَا وَإِلَيْكَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٤﴾

60-4. Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul. » Exception faite de la parole d'Abraham [adressée] à son père : « J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah. » « Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir.

رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَٱغْفِرْ لَنَا رَبَّنَآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ
ٱلْحَكِيمُ ﴿٥﴾

60-5. Seigneur, ne fais pas de nous [un sujet] de tentation pour ceux qui ont mécru ; et pardonne-nous, Seigneur, car c'est Toi le Puissant, le Sage. »

لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِيهِمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُو اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ ۚ وَمَن يَتَوَلَّ
فَإِنَّ اللَّهَ هُوَ الْغَنِيُّ الْحَمِيدُ ﴿٦﴾

60-6. Vous avez certes eu en eux un bel exemple [à suivre], pour celui qui espère en Allah et en le Jour Dernier ; mais quiconque se détourne... alors Allah Se suffit à Lui-même et est Digne de louange.

۞ عَسَى اللَّهُ أَن يَجْعَلَ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَ الَّذِينَ عَادَيْتُم مِّنْهُم مَّوَدَّةً ۚ وَاللَّهُ قَدِيرٌ ۚ
وَاللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٧﴾

60-7. Il se peut qu'Allah établisse de l'amitié entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis. Et Allah est Omnipotent et Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.

لَّا يَنْهَاكُمُ اللَّهُ عَنِ الَّذِينَ لَمْ يُقَاتِلُوكُمْ فِي الدِّينِ وَلَمْ يُخْرِجُوكُم مِّن دِيَارِكُمْ أَن
تَبَرُّوهُمْ وَتُقْسِطُوا إِلَيْهِمْ ۚ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُقْسِطِينَ ﴿٨﴾

60-8. Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.

إِنَّمَا يَنْهَاكُمُ اللَّهُ عَنِ الَّذِينَ قَاتَلُوكُمْ فِي الدِّينِ وَأَخْرَجُوكُم مِّن دِيَارِكُمْ
وَظَاهَرُوا عَلَىٰ إِخْرَاجِكُمْ أَن تَوَلَّوْهُمْ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُمْ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ ﴿٩﴾

60-9. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes.

De nombreux commentateurs (qu'Allah leur fasse miséricorde) ont déclaré que la raison de la révélation de ces versets est l'histoire de Hatib Ibn Abi Balta'ah, lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) faisait des préparatifs pour la conquête de La Mecque.

Hatib écrivit une lettre aux Qouraysh pour les informer que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se dirigeait vers La Mecque, afin qu'ils lui soient redevables d'une faveur et non par doute ou hypocrisie de sa part. Il confia cette lettre à une femme.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fut informé de ses agissements et envoya des hommes rattraper la femme avant qu'elle n'atteigne La Mecque afin de lui reprendre la lettre. Il réprimanda Hatib (radhiyallahou 'anhou), qui présenta ses excuses, et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) accepta ses excuses.

Ces versets contiennent une interdiction formelle de prendre pour alliés les mécréants, les polythéistes et autres, et de leur témoigner de l'amitié. Ils nous enseignent qu'agir ainsi est contraire à la foi et à la voie d'Ibrahim al-Khalil ('aleyhi salam) ; c'est également contraire à la raison, qui dicte la plus grande prudence face à l'ennemi, lequel ne ménagera aucun effort et ne manquera aucune occasion de nuire.

« **Ô vous qui croyez**, » agissez selon ce que vous dicte votre foi, c'est-à-dire prenez pour amis ceux qui ont la foi et agissent conformément à elle, et prenez pour ennemis ceux qui s'opposent à la foi, car de telles personnes sont les ennemis d'Allah et des croyants.

« **Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié**. » C'est-à-dire ne vous empressez pas de leur témoigner votre amitié et de renforcer les liens d'amitié avec eux. Car une fois l'amitié nouée, elle s'accompagnera inévitablement de soutien et d'alliance. Cela place une personne hors du champ de la foi et elle deviendra mécréante ; elle ne fera plus partie de la communauté des croyants. De plus, celui qui prend un mécréant pour ami manque également de dignité ; comment pourrait-il prendre pour allié le pire de ses ennemis qui ne lui veut que du mal, et aller à l'encontre des enseignements de son Seigneur et véritable allié, qui lui veut du bien, lui ordonne de faire le bien et l'y exhorte ? Un autre fait qui incite le croyant à considérer les incroyants comme des ennemis est qu'ils ont rejeté ce qui est parvenu aux croyants de la vérité, et il n'y a rien de plus grand que cette différence et cette opposition puisqu'ils ont rejeté votre religion dans son intégralité et ils prétendent que vous êtes égarés et que vous vous êtes éloignés du vrai chemin.

En réalité, ce sont eux qui ont renié la vérité incontestable et quiconque rejette la vérité ne peut apporter aucune preuve à l'appui de ses convictions. Au contraire, dès lors qu'on connaît la vérité, il est aisé de discerner la fausseté et la corruption des idées de celui qui la rejette.

À cause de leur profonde inimitié, « **ils ont chassé le Messager et vous-mêmes**, » ô croyants, de vos foyers, et vous ont expulsés de votre pays.

La seule chose que vous avez mal faite, à leurs yeux, est que vous croyez en Allah, votre Seigneur, qui a enjoint à tous les hommes de L'adorer car Il prend soin d'eux et leur a accordé des bénédictions visibles et invisibles ; Il est Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

Parce qu'ils se sont détournés de ce commandement, qui est le plus obligatoire des devoirs, alors que vous l'avez suivi, ils se sont opposés à vous et vous ont expulsés de vos foyers à cause de cela.

Quelle religion, quelle dignité, quelle raison peuvent rester à un homme qui prend pour alliés les mécréants, semblables en tout temps et en tout lieu ? Et rien ne les empêche de lui nuire, si ce n'est la peur ou une forte dissuasion.

« **Si vous êtes sorti combattre pour Ma cause et rechercher Mon agrément**, » c'est-à-dire si votre intention est de mener le jihad pour la cause d'Allah, de faire triompher la parole d'Allah et de rechercher Son agrément, alors efforcez-vous de suivre le principe qui consiste à prendre pour amis et alliés les proches d'Allah et à vous opposer à Ses ennemis. Car tel est le jihad pour Sa cause, et c'est l'un des meilleurs moyens de se rapprocher de son Seigneur et d'obtenir ainsi Son agrément.

« **Leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez** ? » Autrement dit : comment pouvez-vous témoigner votre amitié à ces mécréants en secret et la dissimuler, sachant qu'Allah connaît ce que vous cachez et ce que vous révélez ? Même si cela est caché aux croyants, cela ne peut être caché à Allah, Exalté et Loué soit-Il, et Il rétribuera les gens selon ce qu'Il sait d'eux, le bien comme le mal.

« **Et quiconque d'entre vous le fait**, » c'est-à-dire prendre les mécréants pour alliés, alors qu'Allah nous a mis en garde contre cela.

« **S'est égaré du droit chemin** » parce qu'il a suivi une voie contraire à l'enseignement islamique, à la raison et à la dignité humaine.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, explique l'étendue de leur inimitié, afin d'inciter les croyants à les considérer comme des ennemis :
« **S'ils vous dominent, ils seront des ennemis pour vous**, » c'est-à-dire de vous piéger ou de vous nuire, ils se montreront ouvertement comme vos ennemis et vous agresseront physiquement en vous tuant, en vous frappant, etc.
« …**et étendront en mal leurs mains et leurs langues vers vous** » en disant des mots blessants.

« …**et ils aimeraient que vous deveniez mécréants** » C'est leur but ultime et c'est tout ce qu'ils veulent de vous.

Si vous argumentez en disant : « Nous ne prenons les mécréants comme amis qu'en raison de liens de parenté ou d'intérêts financiers, » sachez que vos richesses et vos enfants ne vous seront d'aucune utilité devant Allah.
« **Et Allah voit parfaitement tout ce que vous faites** » ; c'est pourquoi Il vous met en garde contre le fait de prendre pour amis les mécréants dont l'amitié vous est nuisible.

Ô croyants, « **vous avez un bon exemple** » qui vous sera profitable.
« …**en Ibrahim et ceux qui étaient avec lui** » des croyants et il vous a été ordonné de suivre la religion d'Ibrahim, le monothéiste.

« **Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah**, » c'est-à-dire, lorsque Ibrahim ('aleyhim salam) et les croyants qui étaient avec lui renièrent leur peuple, qui était polythéiste, et ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah.

Alors ils exprimèrent leur inimitié en termes on ne peut plus clairs, disant : « **Nous vous renions** » très clairement. « **Entre vous et nous l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées**, » c'est-à-dire du ressentiment et la disparition de tout sentiment d'amitié, et une inimitié exprimée par des actes physiques. Et cette inimitié et ce ressentiment sont sans limite de temps ; ils sont éternels, tant que vous persisterez dans votre mécréance. »

« …**jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul**. » Autrement dit, si vous croyez en Allah seul, cette inimitié et ce ressentiment cesseront et se transformeront en amour et en amitié.

Ainsi, ô croyants, vous avez en Ibrahim et ceux qui étaient avec lui un bon exemple de foi et d'affirmation de l'unicité divine, d'action conforme à cela et d'adoration d'Allah seul en toutes choses.

Il existe, cependant, une exception mentionnée dans ces mots : « **Exception faite de la parole d'Abraham [adressée] à son père** » Âzar, polythéiste et incroyant, qu'Ibrahim avait exhorté à croire en l'unicité d'Allah, mais qui avait refusé. Ibrahim dit alors : « **J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah** » ; mais j'invoquerai mon Seigneur ; peut-être ma supplication sera-t-elle exaucée.

Vous ne devez pas suivre l'exemple d'Ibrahim en cette circonstance, lorsqu'il a prié pour celui qui associait d'autres personnes à Allah.

Il ne faut donc pas prier pour les polythéistes en prétendant suivre la voie d'Ibrahim car Allah nous a révélé l'excuse d'Ibrahim dans le verset où Il dit :
« **Abraham ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Abraham était certes plein de sollicitude et indulgent**. » (At-Tawbah 9 :114)

Vous avez un bel exemple en Ibrahim et ceux qui étaient avec lui lorsqu'ils invoquèrent Allah, placèrent leur confiance en Lui, se tournèrent vers Lui et reconnurent leur impuissance et leurs faiblesses. Ils dirent :
« **Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance**, » c'est-à-dire que nous comptons sur Toi pour nous apporter ce qui nous est bénéfique et nous éloigner de ce qui nous est nuisible, et nous avons confiance, ô notre Seigneur, pour cela.

« …**et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir**. » C'est-à-dire que nous nous tournons vers Toi par obéissance, recherchant Ton plaisir et tout ce qui peut nous rapprocher de Toi, parce que nous nous efforçons de faire cela et d'accomplir de bonnes actions, et nous savons que notre retour est vers Toi, c'est pourquoi nous nous préparons à Te rencontrer et faisons ce qui nous rapprochera de Toi.

« **Seigneur, ne fais pas de nous [un sujet] de tentation pour ceux qui ont mécru**, » autrement dit, ne leur donne pas de pouvoir sur nous à cause de nos péchés, afin qu'ils nous persécutent et nous empêchent autant que possible de pratiquer notre foi, ce qui ne ferait que les plonger dans une plus grande confusion. Car s'ils voient qu'ils ont le dessus, ils penseront suivre le bon chemin et que nous suivons le mauvais, et ils s'enfonceront davantage dans l'incroyance et la tyrannie.
« **Et pardonne-nous, Seigneur** » pour les péchés et les mauvaises actions que nous avons commis, et pour nos manquements à accomplir ce qui nous est prescrit.
« …**c'est Toi le Puissant, le Sage** » Qui soumets toutes choses,
« …**le Sage** » Qui fait tout ce qui est convenable.

Par Ta puissance et Ta sagesse, accorde-nous la victoire sur nos ennemis, pardonne-nous nos péchés et corrige nos fautes.

Puis Allah réitère l'encouragement à suivre l'exemple d'Ibrahim et de ses disciples, en disant : « **Vous avez certes eu en eux un bel exemple [à suivre]**. »

Il n'est pas facile pour tous de suivre cet exemple ; cela l'est seulement pour celui « **qui espère en Allah et en le Jour dernier**. » Avoir la foi et rechercher la récompense permet d'affronter plus facilement les difficultés, de relativiser ses actions et de persévérer dans le suivi de l'exemple des pieux serviteurs d'Allah, les Prophètes et les Messagers car on en ressent le besoin et la nécessité.

« **Mais quiconque se détourne** » de l'obéissance à Allah et du suivi de l'exemple de Ses Messagers ne nuit qu'à lui-même ; il ne nuit en rien à Allah.

« **Allah Se suffit à Lui-même** » et totalement indépendant de tout moyen, n'ayant besoin de personne parmi Ses créations.
« …**et est Digne de louange**. » Il est parfait en Son essence, Ses noms, Ses attributs et Ses actes. Il est digne de louange en tout cela.

Allah, Exalté soit-Il, nous enseigne ensuite que l'hostilité qu'Il a enjoint aux croyants envers les polythéistes, et dont Il décrit l'attitude hostile des croyants à leur égard, demeure tant qu'ils persistent dans leur polythéisme et leur mécréance. Mais s'ils se convertissent, la décision dépend alors de leurs motivations, et dans ce cas, l'amour fondé sur la foi doit prévaloir.

Ne désespérez donc pas, ô croyants, de leur conversion à la foi, car « **il se peut qu'Allah établisse de l'amitié entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis**, » dont la cause sera leur conversion à la foi.
« **Et Allah est Omnipotent**, » ce qui inclut Sa capacité à guider les cœurs des gens et à les faire passer d'un état à un autre.
« …**et Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux**. » Il ne considère aucun péché comme trop grand pour être pardonné, ni aucune faute comme trop grave pour être dissimulée.
« **Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux**. » (Az-Zoumar 39 : 53)

Ce verset indique ; et annonce une bonne nouvelle, que certains polythéistes, alors ennemis des croyants, se convertiraient à l'Islam. Et cela s'est effectivement produit, louange à Allah.

Lorsque ces versets ; qui exhortent les croyants à considérer les incroyants comme des ennemis, furent révélés, les croyants y prêtèrent une attention toute particulière et s'y conformèrent parfaitement. Par crainte de pécher, ils s'abstinrent de maintenir des liens avec certains de leurs proches polythéistes, pensant que cela était inclus dans ce qu'Allah avait interdit. Allah leur a donc dit

que cela n'était pas inclus dans l'interdiction et a dit : « **Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables**. » Autrement dit, Allah ne vous interdit pas d'être bienveillants, de maintenir les liens familiaux et d'être équitables et justes envers les polythéistes parmi vos proches et les autres, s'ils ne vous font pas la guerre et ne vous chassent pas de vos foyers.

Il n'y a donc aucun blâme sur vous si vous maintenez des liens avec eux du fait qu'il n'y a aucune réserve à ce sujet dans ce cas précis et cela n'entraînera aucune conséquence négative. Ceci est semblable à ce qu'Allah, Exalté soit-Il, dit des parents polythéistes, si leur enfant est musulman : « **Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable**… » (Louqmân 31 : 15)

« **Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion** » par inimitié envers la religion d'Allah et ceux qui la suivent, et « **chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion**. »
Allah vous interdit « **de les prendre pour alliés**, » en leur témoignant amitié et soutien en paroles et en actes.
Quant à vos actes de bonté et de générosité qui ne relèvent pas de l'alliance avec les polythéistes, Allah ne vous les interdit pas. Ils relèvent plutôt du commandement général de faire preuve de bienveillance envers les proches, les autres êtres humains et les autres créatures.

« **Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes** » et le degré de malversation est lié au niveau d'allégeance manifesté.

Si l'allégeance est totale, alors c'est la mécréance qui exclut de l'Islam ; tout ce qui est moindre reste une affaire grave.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا جَآءَكُمُ ٱلْمُؤْمِنَٰتُ مُهَٰجِرَٰتٍ فَٱمْتَحِنُوهُنَّ ۖ ٱللَّهُ
أَعْلَمُ بِإِيمَٰنِهِنَّ ۖ فَإِنْ عَلِمْتُمُوهُنَّ مُؤْمِنَٰتٍ فَلَا تَرْجِعُوهُنَّ إِلَى ٱلْكُفَّارِ ۖ لَا هُنَّ حِلٌّ لَّهُمْ
وَلَا هُمْ يَحِلُّونَ لَهُنَّ ۖ وَءَاتُوهُم مَّآ أَنفَقُواْ ۚ وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ أَن تَنكِحُوهُنَّ إِذَآ
ءَاتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ ۚ وَلَا تُمْسِكُواْ بِعِصَمِ ٱلْكَوَافِرِ وَسْـَٔلُواْ مَآ أَنفَقْتُمْ وَلْيَسْـَٔلُواْ
مَآ أَنفَقُواْ ۚ ذَٰلِكُمْ حُكْمُ ٱللَّهِ ۖ يَحْكُمُ بَيْنَكُمْ ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾

60-10. Ô vous qui avez cru ! Quand les croyantes viennent à vous en émigrées, éprouvez-les ; Allah connaît mieux leur foi ; si vous constatez qu'elles sont croyantes, ne les renvoyez pas aux mécréants. Elles ne sont pas licites [en tant qu'épouses] pour eux, et eux non plus ne sont pas licites [en tant qu'époux] pour elles. Et rendez-leur ce qu'ils ont dépensé (comme mahr). Il ne vous sera fait aucun grief en vous mariant avec elles quand vous leur aurez donné leur mahr Et ne gardez pas de liens conjugaux avec les mécréantes. Réclamez ce que vous avez dépensé et que (les mécréants) aussi réclament ce qu'ils ont dépensé. Tel est le jugement d'Allah par lequel Il juge entre vous, et Allah est Omniscient et Sage.

وَإِن فَاتَكُمْ شَىْءٌ مِّنْ أَزْوَٰجِكُمْ إِلَى ٱلْكُفَّارِ فَعَاقَبْتُمْ فَـَٔاتُواْ ٱلَّذِينَ ذَهَبَتْ
أَزْوَٰجُهُم مِّثْلَ مَآ أَنفَقُواْ ۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِىٓ أَنتُم بِهِۦ مُؤْمِنُونَ ﴿١١﴾

60-11. Et si quelqu'une de vos épouses s'échappe vers les mécréants, et que vous fassiez des représailles, restituez à ceux dont les épouses sont parties autant que ce qu'ils avaient dépensé. Craignez Allah en qui vous croyez.

Dans le traité d'al-Houdaybiyah, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est parvenu à un accord avec les polythéistes selon lequel si quelqu'un de leur côté venait à lui en tant que musulman, il le renverrait aux polythéistes. Cet accord était rédigé en termes généraux et incluait à la fois les femmes et les hommes.

Dans le cas des hommes, Allah n'a pas interdit à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de les renvoyer aux polythéistes, conformément aux conditions stipulées dans le traité, ce qui servait grandement les intérêts des musulmans.

Mais en ce qui concerne les femmes, étant donné que leur renvoi entraînerait de nombreuses conséquences négatives, Allah a ordonné aux croyants, si des femmes croyantes venaient à eux en tant que migrantes et qu'ils étaient incertains de la sincérité de leur foi, de les enquêter et de les mettre à l'épreuve afin de vérifier leur sincérité, en leur demandant de prêter un serment solennel et par d'autres moyens. En effet, leur foi pouvait être hypocrite et leur motif d'émigration pouvait être le mariage, l'installation dans un autre pays ou tout autre objectif terrestre.

Si elles étaient de mauvaise foi, il était impératif de les renvoyer, conformément aux termes du traité, à condition que cela n'entraîne pas de conséquences négatives. Si elles étaient mises à l'épreuve et jugées sincères, ou s'ils savaient qu'elles l'étaient sans avoir à le vérifier, alors ils ne devaient pas les renvoyer aux mécréants.

« **Elles ne sont pas des épouses légitimes pour les mécréants, et les mécréants ne sont pas des époux légitimes pour elles**. » Ceci fait référence aux graves conséquences négatives qu'entraînerait leur renvoi, conséquences dont le Législateur a tenu compte lors de la rédaction du traité. C'est pourquoi il a été prescrit que les époux mécréants reçoivent, en compensation de la perte de ces femmes, le montant de leur dot.

Dans ce cas, il n'y a rien de mal à ce que des hommes musulmans les épousent, même si elles ont des maris dans le pays polythéiste mais à condition qu'ils leur accordent leurs droits en matière de dot et d'entretien.

De même qu'il est interdit à un homme mécréant d'épouser une femme musulmane, il est interdit à un homme musulman de conserver une épouse mécréante tant qu'elle persiste dans sa mécréance, à l'exception des femmes des gens du Livre. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Et ne gardez pas de liens conjugaux avec les mécréantes**. » S'il est interdit de contracter mariage avec elles, il est d'autant plus logique qu'il soit interdit de les épouser tout court.

« **Réclamez ce que vous avez dépensé et que (les mécréants) aussi réclament ce qu'ils ont dépensé**. » Ô croyants, si vos épouses retournent chez les mécréants en apostasie, alors les mécréants peuvent récupérer auprès des musulmans ce qu'ils ont dépensé pour leurs épouses converties à l'Islam, alors les musulmans méritent à leur tour de récupérer ce qu'ils ont dépensé pour leurs épouses passées chez les mécréants.

« **Tel est le jugement d'Allah par lequel Il juge entre vous, et Allah est Omniscient et Sage**. » Il sait quelles décisions sont bonnes pour vous, et Il vous prescrit ce qui est dicté par Sa sagesse.

« **Et si quelqu'une de vos épouses s'échappe vers les mécréants** » en tant que renégate, et que les mécréants refusent alors de payer la dot de ces femmes,
« …**restituez à ceux dont les épouses sont parties autant que ce qu'ils avaient dépensé**, » donnez aux croyants dont les épouses les ont quittés l'équivalent de ce qu'ils avaient dépensé [pour leurs dots]. Comme nous l'avons vu précédemment, les mécréants recevaient une compensation pour les dépenses engagées pour leurs épouses converties à l'Islam. De même, si l'épouse d'un musulman passait chez les mécréants et abandonnait son mari, les musulmans étaient tenus de lui verser une compensation financière pour compenser les dépenses engagées.

« **Et craignez Allah, en qui vous croyez**, » car votre foi en Allah vous impose de Le craindre constamment.

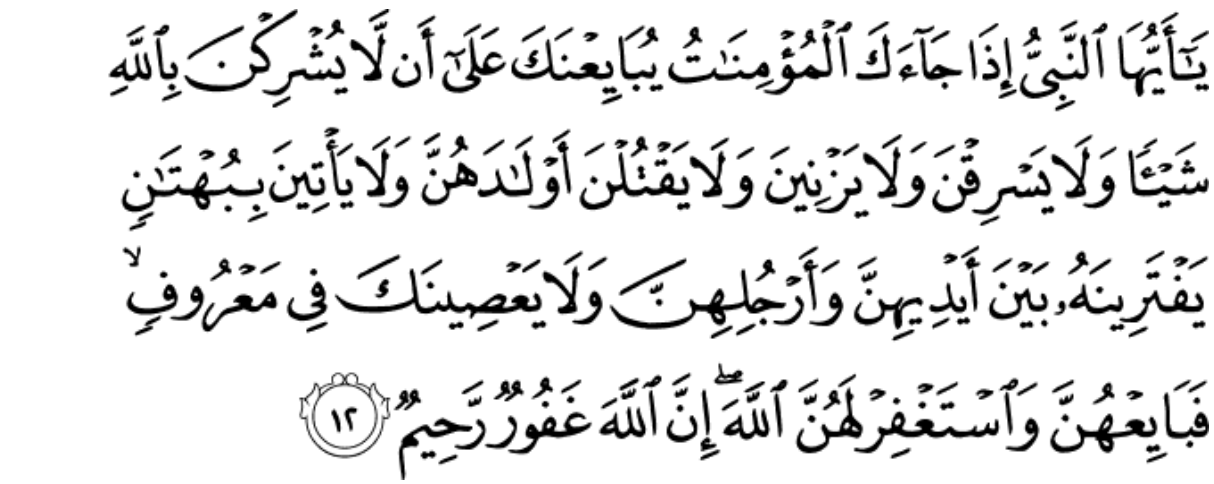
يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِذَا جَآءَكَ ٱلْمُؤْمِنَٰتُ يُبَايِعْنَكَ عَلَىٰٓ أَن لَّا يُشْرِكْنَ بِٱللَّهِ
شَيْـًٔا وَلَا يَسْرِقْنَ وَلَا يَزْنِينَ وَلَا يَقْتُلْنَ أَوْلَٰدَهُنَّ وَلَا يَأْتِينَ بِبُهْتَٰنٍ
يَفْتَرِينَهُۥ بَيْنَ أَيْدِيهِنَّ وَأَرْجُلِهِنَّ وَلَا يَعْصِينَكَ فِى مَعْرُوفٍ
فَبَايِعْهُنَّ وَٱسْتَغْفِرْ لَهُنَّ ٱللَّهَ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢﴾

60-12. Ô Prophète ! Quand les croyantes viennent te prêter serment d'allégeance, [et en jurent] qu'elles n'associeront rien à Allah, qu'elles ne voleront pas, qu'elles ne se livreront pas à l'adultère, qu'elles ne tueront pas leurs propres enfants, qu'elles ne commettront aucune infamie ni avec leurs mains ni avec leurs pieds et qu'elles ne désobéiront pas en ce qui est convenable, alors reçois leur serment d'allégeance, et implore d'Allah le pardon pour elles. Allah est certes, Pardonneur et Très Miséricordieux.

Les conditions mentionnées dans ce verset sont appelées moubaya'at an-nissa' (le serment d'allégeance de la femme). Les femmes prêtaient serment d'allégeance au Prophète (sallallahou

'aleyhi wa sallam), s'engageant à respecter en toutes circonstances les devoirs partagés par les hommes et les femmes.

En ce qui concerne les hommes, leurs obligations varient selon leur situation, leur statut et ce que l'on attend d'eux. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se conformait toujours aux ordres d'Allah.

Lorsque des femmes venaient à lui prêter allégeance, s'engageant à respecter ces conditions, il acceptait leur serment d'allégeance, les rassurait et demandait à Allah de leur pardonner leurs éventuelles fautes, et il les incluait avec tous les croyants en exigeant d'elles qu'elles remplissent les conditions suivantes :

« …**[et en jurent] qu'elles n'associeront rien à Allah,**» et qu'ils adoreront Allah Seul

« …**qu'elles ne se livreront pas à l'adultère**, » comme c'était courant à l'époque, de nombreuses femmes devenant prostituées ou prenaient des amants

« …**qu'elles ne tueront pas leurs propres enfants**, » comme le faisaient les femmes ignorantes de la jâhiliyah, telles qu'en enterrant leurs filles vivantes

« …**qu'elles ne commettront aucune infamie ni avec leurs mains ni avec leurs pieds**. » Autrement dit, elles ne doivent inventer aucun mensonge, que ce soit à leur sujet, au sujet de leurs maris ou de qui que ce soit d'autre.

« …**et qu'elles ne désobéiront pas en ce qui est convenable** » c'est-à-dire, qu'elles ne te désobéiront à aucune instruction que tu leur donneras, car ton commandement ne peut être que juste. Cela inclut de t'obéir en ce qui concerne l'interdiction de se lamenter, de déchirer leurs vêtements, de se gifler et de proférer l'appel de la jâhiliyah.

« …**alors reçois leur serment d'allégeance** » si elles s'engagent à tout ce qui a été mentionné ci-dessus.

« …**et implore d'Allah le pardon pour elles** » pour leurs manquements, afin de les rassurer.

« **Allah est certes, Pardonneur**, » c'est-à-dire qu'Il pardonne souvent aux pécheurs et est bienveillant envers ceux qui se repentent.

« …**et Très Miséricordieux**. » Sa miséricorde embrasse toute chose et Sa bonté embrasse toute la création.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَوَلَّوۡاْ قَوۡمًا غَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيۡهِمۡ قَدۡ يَئِسُواْ مِنَ
ٱلۡأٓخِرَةِ كَمَا يَئِسَ ٱلۡكُفَّارُ مِنۡ أَصۡحَٰبِ ٱلۡقُبُورِ ١٣

60-13. Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés des gens contre lesquels Allah est courroucé et qui désespèrent de l'au-delà, tout comme les mécréants désespèrent des gens des tombeaux.

C'est-à-dire, ô croyants, si vous croyez véritablement en votre Seigneur, recherchez Son plaisir et cherchez à éviter Sa colère.
« **Ne prenez pas pour alliés des gens contre lesquels Allah est courroucé**, » car Il n'est en colère contre eux qu'à cause de leur mécréance. Cela inclut tous types d'incroyants.
« …**et qui désespèrent de l'au-delà**, » c'est-à-dire qu'ils ont été privés des bienfaits de l'autre monde et n'y ont donc aucune part. Prenez garde de les prendre pour alliés, de peur de vous laisser entraîner dans leur mal et leur incroyance et d'être ainsi privés des bienfaits de l'autre monde tout comme ils en ont été privés.

« …**tout comme les mécréants désespèrent des gens des tombeaux**. » Ce que signifie leur désespoir quant à la récompense de l'au-delà, c'est qu'ils l'ont niée et n'y ont pas cru.

Dans ce cas, il n'est pas étonnant qu'ils fassent ce qui irrite Allah et attire Son châtiment, et qu'ils aient désespéré de l'au-delà, comme les mécréants qui niaient la résurrection dans ce monde désespéraient des habitants des tombes.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Moumtahanah.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons, jusqu'au Jour du Jugement.

61

Sourate As-Saff

Le Rang

(Madani)

14 versets

Pré-Hégire N°109

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ ۖ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١﴾

61-1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah, et Il est le Puissant, le Sage.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ ﴿٢﴾

61-2. Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ?

كَبُرَ مَقْتًا عِندَ اللَّهِ أَن تَقُولُوا مَا لَا تَفْعَلُونَ ﴿٣﴾

61-3. C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas.

Cela souligne la grandeur et la souveraineté d'Allah, ainsi que la soumission de toute la création à Lui. Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre glorifient et louent Allah, L'adorent et Lui demandent de pourvoir à leurs besoins.

« **Il est le Puissant** » qui a soumis toutes choses par Sa puissance et Sa force

« …le Sage » dans Sa création et Son commandement.

« **Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas** ? » C'est-à-dire, pourquoi prononcez-vous de bonnes paroles, exhortez-vous les gens à faire le bien et vous vantez peut-être même de le faire vous-mêmes, alors que vous ne le faites pas ; et vous interdisez le mal et vous vous déclarez au-dessus de le faire, alors que vous en êtes souillés et que cela fait partie de vos habitudes ?

Une telle attitude blâmable est-elle digne des croyants, ou est-ce quelque chose de très odieux aux yeux d'Allah que de dire ce que l'on ne fait pas ?

Celui qui ordonne le bien doit être le premier à s'empresser de l'accomplir, et celui qui interdit le mal doit en être le plus éloigné de tous. Allah à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Commanderez-vous aux gens de faire le bien et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre ? Etes-vous donc dépourvus de raison** ? » (Al-Baqarah 2 : 44)

Et Shou'ayb dit à son peuple :
« …**Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis**... » (Houd 11 : 88)

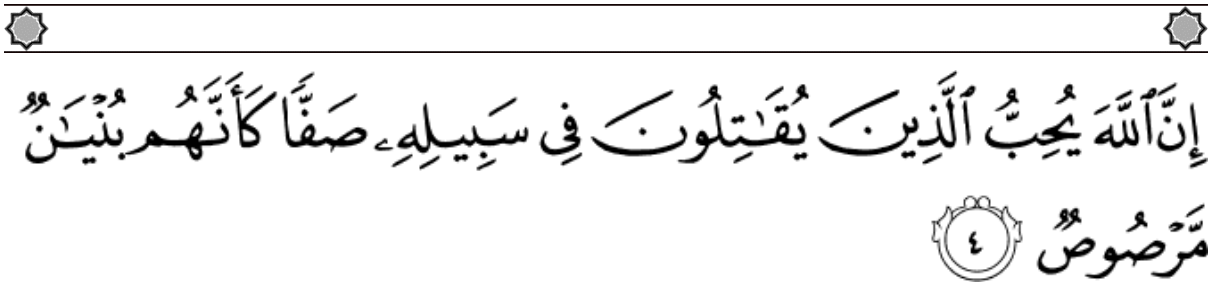
إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِهِۦ صَفًّا كَأَنَّهُم بُنْيَٰنٌ مَّرْصُوصٌ ٤

61-4. Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, exhorte Ses serviteurs à lutter pour Sa cause et leur enseigne comment organiser leurs rangs ; ils doivent se tenir en rangs serrés et solides lors du jihad, sans aucun espace entre les rangs, et leurs rangs doivent être organisés de manière ordonnée, afin que les moujahidines puissent se tenir côte à côte, épaule contre épaule, semant la terreur dans le cœur de l'ennemi et s'encourageant mutuellement.

Ainsi, lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était présent au combat, il organisait les rangs de ses Compagnons, les positionnant de telle sorte que certains n'aient pas à dépendre des autres ; chaque groupe se concentrait plutôt sur sa propre position, faisant tout le nécessaire pour la protéger. De cette manière, les objectifs pouvaient être atteints.

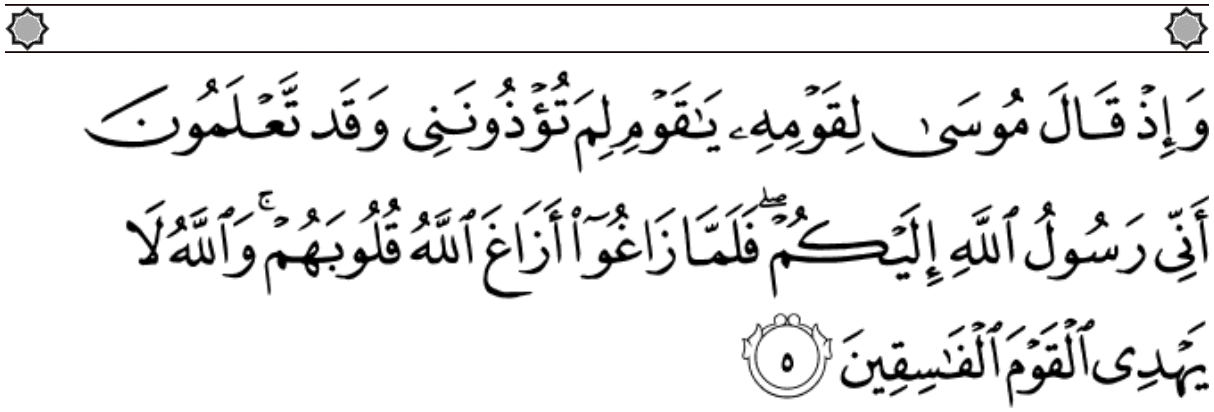

61-5. Et quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Pourquoi me maltraitez-vous alors que vous savez que je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous ? » Puis quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs, car Allah ne guide pas les gens pervers.

« **Et quand Moïse dit à son peuple**, » les réprimandant pour leurs méfaits et les réprimandant de l'avoir maltraité alors qu'ils savaient qu'il était le Messager d'Allah :
« **Ô mon peuple ! Pourquoi me maltraitez-vous** » en paroles et en actes « **alors que vous savez que je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous** ? »

Parmi les droits du Messager (‘aleyhi salam) figurent le respect et la vénération, l'obéissance à ses commandements et l'acceptation de ses décisions.

Quant au fait de causer du chagrin au Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ; dont la bienveillance envers les hommes surpasse toute bienveillance, excepté celle d'Allah, c'est un acte d'une extrême impolitesse et d'une insolence extrême, et c'est un égarement du droit chemin qu'ils reconnaissent mais qu'ils abandonnent. C'est pourquoi Allah Exalté dit :
« **Puis quand ils dévièrent**, » c'est-à-dire lorsqu'ils se sont délibérément égarés,
« **Allah fit dévier leurs cœurs** » en guise de châtiment pour l'égarement qu'ils avaient choisi et dont ils se soutirent. C'est pourquoi Allah ne leur a pas permis d'être guidés car le bien ne leur convenait pas et ils n'étaient aptes qu'au mal.

« …**car Allah ne guide pas les gens pervers**, » c'est-à-dire ceux en qui la désobéissance est innée et qui ne désirent pas être guidés.

Ce verset nous montre que si Allah permet à Ses serviteurs de s'égarer, cela ne constitue pas une injustice de Sa part, et ils ne peuvent s'en servir comme argument contre Lui. C'est plutôt leur propre faute, car ce sont eux qui se sont fermés la porte de la guidance après en avoir pris connaissance.

Allah les punit alors en les faisant s'égarer et dévier, ce qu'ils ne peuvent éviter. Le fait que leurs cœurs se détournent de la vérité est pour eux un châtiment et une justice divine, comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, le dit ailleurs :

« **Parce qu'ils n'ont pas cru la première fois, nous détournerons leurs cœurs et leurs yeux ; nous les laisserons marcher aveuglement dans leur rébellion**. » (Al-An'âm 6 : 110)

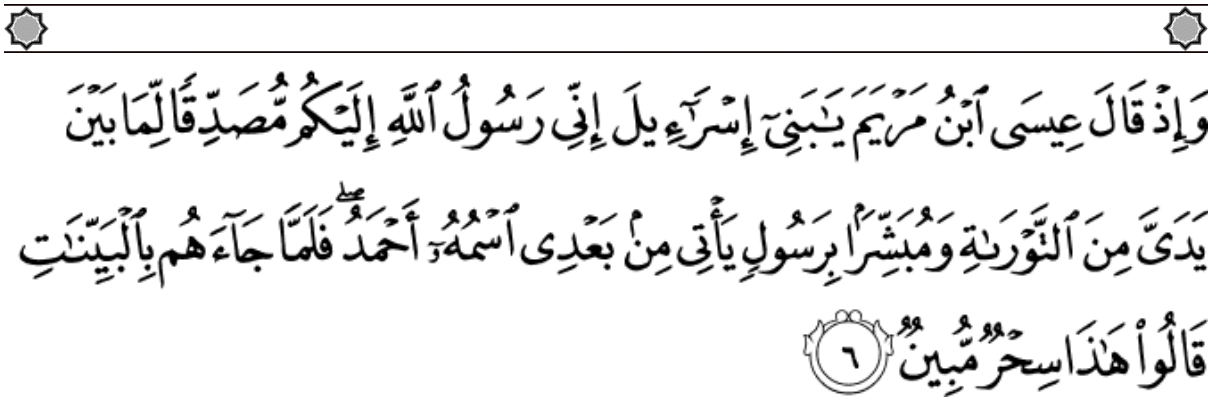

61-6. Et quand Jésus fils de Marie dit : « Ô Enfants d'Isra-il, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera « Ahmad. » Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste. »

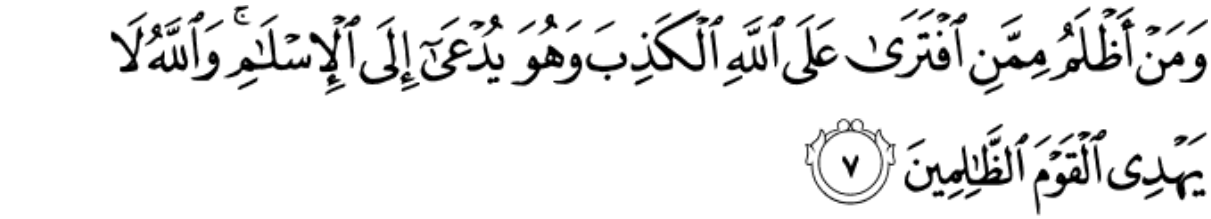

61-7. Et qui est plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, alors qu'il est appelé à l'Islam ? Et Allah ne guide pas les gens injustes.

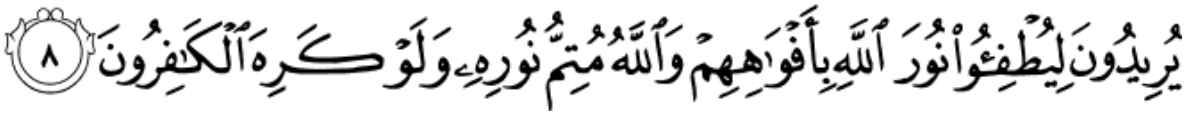

61-8. Ils veulent éteindre de leurs bouches la lumière d'Allah, alors qu'Allah parachèvera Sa lumière en dépit de l'aversion des mécréants.

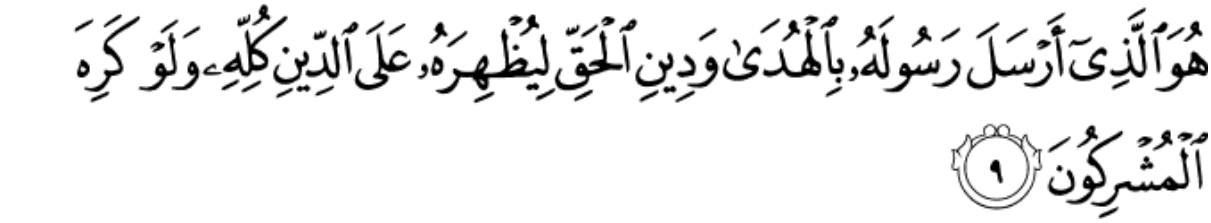

61-9. C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la guidée et la Religion de Vérité, pour la placer au-dessus de toute autre religion, en dépit de l'aversion des associateurs.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, évoque l'obstination des Enfants d'Isra-il mentionnée précédemment, lorsque 'Issa Ibn Maryam ('aleyhim salam) les appela en disant :
« **Ô Enfants d'Isra-il, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous**. » Allah, Exalté et Loué, m'a envoyé pour vous appeler au bien et vous interdire le mal, et Il m'a confirmé par une preuve manifeste. Ma véracité est attestée par le fait que je confirme ce qui m'a précédé dans la Torah. Je suis venu à vous avec le même message que celui apporté par Moïse, concernant la Torah et les lois divines. Si j'avais prétendu être Prophète, j'aurais apporté autre chose que ce qu'ont apporté les Messagers. Je confirme également ce qui m'a précédé dans la Torah car elle a prédit ma venue et en a annoncé la bonne nouvelle. Je suis venu et j'ai été envoyé pour confirmer cela,
« …**confirmateur de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera « Ahmad. »** » Il s'agit de Muhammad Ibn 'AbdAllah Ibn 'Abd Al-Mouttalib (sallallahou 'aleyhi wa sallam), le Prophète Hashimi.

'Issa ('aleyhi salam), comme les autres Prophètes, a confirmé le Prophète qui l'a précédé et a annoncé la bonne nouvelle du Prophète qui viendra après lui, contrairement aux menteurs qui contredisent les Prophètes de manière extrême et diffèrent d'eux dans leur attitude, leurs manières, leurs commandements et leurs interdictions.

« **Puis quand celui-ci** » à savoir Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), dont la venue avait été prédite par 'Issa ('aleyhi salam)
« …**vint à eux avec des preuves évidentes**, » c'est-à-dire une preuve claire qui indiquait qu'il était celui-là, et qu'il était un véritable Messager d'Allah,
« …**ils dirent**, » rejetant obstinément la vérité et n'y croyant pas :
« **C'est là une magie manifeste**. » Et c'est quelque chose de très étrange en effet.

Considérer le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), dont le message était limpide comme le jour, comme un magicien qui pratique manifestement la magie, peut-il y avoir plus grand échec ? Y a-t-il pire contrefaçon que de nier ce qui est incontestablement vrai de son message et de lui attribuer quelque chose dont il est le plus éloigné de tous les êtres humains ?

« **Et qui est plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah**, » en faisant cela et d'autres affirmations, alors qu'en fait il n'a aucune excuse et aucune raison de le faire, parce qu'il est « **appelé à l'Islam** » et que sa preuve et ses évidences lui ont été présentées.

« **Et Allah ne guide pas les gens injustes** » qui persistent dans le mal et aucune exhortation, preuve ou démonstration ne les en détourne.

Cela s'applique particulièrement à ces malfaiteurs qui s'efforcent de s'opposer à la vérité et de la réfuter, et de soutenir le mensonge. C'est pourquoi Allah dit d'eux : « **Ils veulent éteindre de leurs bouches la lumière d'Allah**, » c'est-à-dire par leurs arguments fallacieux sur lesquels ils se fondent pour rejeter la vérité, alors que ces arguments sont dénués de fondement. Au contraire, leurs arguments ne font qu'accroître la conscience de celui qui est doué de clairvoyance quant au mensonge auquel ils adhèrent.

« …**alors qu'Allah parachèvera Sa lumière en dépit de l'aversion des mécréants**. » Autrement dit, Allah a garanti le soutien et le perfectionnement de la vérité avec laquelle Il a envoyé Ses Messagers, et pour faire briller Sa lumière dans toutes les régions, même si les mécréants la haïssent et que, par haine, ils prennent toutes les mesures qu'ils pensent pouvoir éteindre la lumière d'Allah. Mais ils seront vaincus.

Ils sont comme quelqu'un qui tente de souffler sur le disque du soleil pour l'éteindre. Ils n'atteindront jamais leur but et leur esprit restera constamment exposé aux critiques et aux calomnies.

Allah Exalté mentionne ensuite les moyens par lesquels la religion islamique triomphera, tant par des mesures concrètes que par des arguments rationnels, lorsqu'Il dit :
« **C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la guidée et la Religion de Vérité**, » c'est-à-dire avec une connaissance bénéfique et des actes vertueux.

C'est par cette connaissance qu'il guide les gens vers Allah et vers le Paradis, et Il les guide vers les meilleures actions et attitudes, vers ce qui est le plus bénéfique pour eux ici-bas et dans l'au-delà.
« **Et la religion de vérité**. » C'est-à-dire une religion à laquelle adhérer et adorer le Seigneur des mondes conformément à ses enseignements, une religion vraie, sans imperfections ni défauts ; au contraire, ses commandements nourrissent les cœurs et les âmes et assurent le bien-être physique des corps, et s'abstenir de ce qu'elle interdit protège du mal et de la corruption. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a été envoyé avec la guidance et la religion de vérité, preuve suprême de Sa sincérité, une preuve qui perdurera jusqu'à la fin des temps. Plus on y réfléchit, plus on trouve la paix, la joie et la sagesse.

« …**pour la placer au-dessus de toute autre religion** » c'est-à-dire, afin qu'Il la fasse triompher sur toutes les autres religions sur la base de preuves et d'éléments concrets, et afin qu'Il fasse triompher ses fidèles par l'épée et la lance.

Quant à la religion elle-même, cette prédominance est constante. Nul ne tente de lui résister ou de s'y opposer sans être vaincu, et l'Islam triomphera et soumettra ses adversaires. Quant à ceux qui suivent la religion de l'Islam, s'ils y adhèrent et suivent sa lumière et ses préceptes dans toutes leurs affaires religieuses et temporelles, alors, de ce fait, personne ne pourra leur résister et ils l'emporteront inévitablement sur les adeptes des autres religions.

Mais s'ils la négligent et se contentent de prétendre y appartenir, cela ne leur sera d'aucun bénéfice et leur négligence à son égard deviendra la cause de la prise de pouvoir de leurs ennemis sur eux.

Quiconque étudie les affaires des musulmans et de leurs générations précédentes et suivantes, en sera parfaitement conscient.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ هَلۡ أَدُلُّكُمۡ عَلَىٰ تِجَٰرَةٖ تُنجِيكُم مِّنۡ عَذَابٍ أَلِيمٖ ١٠

61-10. Ô vous qui avez cru ! vous indiquerai-je un commerce qui vous sauvera d'un châtiment douloureux ?

تُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَتُجَٰهِدُونَ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ بِأَمۡوَٰلِكُمۡ وَأَنفُسِكُمۡۚ ذَٰلِكُمۡ خَيۡرٞ لَّكُمۡ إِن كُنتُمۡ تَعۡلَمُونَ ١١

61-11. Vous croyez en Allah et en Son Messager et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur, si vous saviez !

يَغۡفِرۡ لَكُمۡ ذُنُوبَكُمۡ وَيُدۡخِلۡكُمۡ جَنَّٰتٖ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ وَمَسَٰكِنَ طَيِّبَةٗ فِي جَنَّٰتِ عَدۡنٖۚ ذَٰلِكَ ٱلۡفَوۡزُ ٱلۡعَظِيمُ ١٢

61-12. Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès

وَأُخۡرَىٰ تُحِبُّونَهَاۖ نَصۡرٞ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَتۡحٞ قَرِيبٞۗ وَبَشِّرِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ١٣

61-13. et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien : un secours [venant] d'Allah et une victoire prochaine. Et annonce la bonne nouvelle aux croyants.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ كُونُوٓاْ أَنصَارَ ٱللَّهِ كَمَا قَالَ عِيسَى ٱبۡنُ مَرۡيَمَ لِلۡحَوَارِيِّـۧنَ
مَنۡ أَنصَارِيٓ إِلَى ٱللَّهِۖ قَالَ ٱلۡحَوَارِيُّونَ نَحۡنُ أَنصَارُ ٱللَّهِۖ فَـَٔامَنَت طَّآئِفَةٞ مِّنۢ
بَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ وَكَفَرَت طَّآئِفَةٞۖ فَأَيَّدۡنَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ عَلَىٰ عَدُوِّهِمۡ فَأَصۡبَحُواْ
ظَٰهِرِينَ ١٤

61-14. Ô vous qui avez cru ! Soyez les alliés d'Allah, à l'instar de ce que Jésus fils de Marie a dit aux apôtres : « Qui sont mes alliés (pour la cause) d'Allah ? » - Les apôtres dirent : « Nous sommes les alliés d'Allah. » Un groupe des Enfants d'Isra-il crut, tandis qu'un groupe nia. Nous aidâmes donc ceux qui crurent contre leur ennemi, et ils triomphèrent.

Ce passage présente les conseils et les directives du Très Miséricordieux à l'intention de ceux qui font miséricorde à Ses serviteurs croyants, en indiquant le plus grand bien et l'objectif le plus sublime par lesquels on peut obtenir le salut du châtiment douloureux et atteindre la félicité éternelle.

Il mentionne ici les moyens d'atteindre ce but que tout homme clairvoyant aspire à atteindre. C'est comme si la question était posée : « De quoi s'agit-il ? » et qu'Il répondait : « **croyez en Allah et en Son Messager**. »

Il est bien connu que la foi parfaite consiste à croire avec certitude en ce qu'Allah nous a ordonné de croire, ce qui requiert des actions concrètes, dont l'une des plus sublimes est le jihad pour la cause d'Allah. C'est pourquoi Allah dit : « **Combattez avec vos biens et vos personnes dans la voie d'Allah**, » c'est-à-dire en offrant vos vies et vos âmes pour résister aux ennemis de l'Islam. Le but doit être de soutenir la religion d'Allah et de faire triompher Sa parole.

Et dépensez à cette fin tout ce que vous pouvez vous permettre de votre richesse même s'il est difficile pour les gens de donner cette richesse, le faire « **cela vous est bien meilleur, si vous saviez**, » car en termes matériels, cela conduit à de bonnes conséquences, à savoir la victoire sur l'ennemi, l'honneur qui est le contraire de l'humiliation, des provisions abondantes et une grande tranquillité d'esprit.

Dans l'au-delà, cela conduit à l'obtention de la récompense d'Allah et au salut face à Son châtiment. C'est pourquoi Allah mentionne la récompense dans l'au-delà, en disant :
Si vous agissez ainsi, « **Il vous pardonnera vos péchés**. » Cela inclut les péchés mineurs et majeurs. La foi en Allah et le jihad pour Sa cause expient les péchés, même les plus graves.

« …**et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux**, » c'est-à-dire que des rivières coulent entre les demeures, les palais, les chambres et les arbres : des rivières d'eau douce, des rivières de lait au goût immuable, des rivières de vin délicieux pour ceux qui les boivent, et des rivières de miel pur. Et dans ces jardins, ils trouveront toutes sortes de fruits.

« …**et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden** » c'est-à-dire, qu'elles combinent toutes les bonnes caractéristiques telles que l'élévation, la hauteur, la qualité de construction et la beauté de la décoration, à tel point que les habitants du Paradis verront les habitants des chambres au plus haut niveau de celles-ci comme s'ils regardaient des étoiles brillantes à l'horizon est ou ouest.

Certains édifices du Paradis seront faits de briques d'or, d'autres de briques d'argent. Ses pavillons seront de perles et de corail, et certaines de ses demeures d'émeraudes et de gemmes multicolores aux teintes les plus sublimes. De par leur pureté, l'extérieur sera visible de l'intérieur, et l'intérieur de l'extérieur. Il y règnera des parfums et un charme si délicieux que nul ne saurait les décrire, une beauté jamais vue ni imaginée. Nul ne pourra la comprendre avant de l'avoir contemplée ; on s'en délectera, et les yeux s'en émerveilleront. Dans un tel état, si Allah n'avait pas créé les habitants du Paradis de la manière la plus parfaite, les préservant de la mort, ils auraient pu périr de joie. Gloire à Celui que nul ne saurait louer suffisamment ; Il est tel qu'Il s'est loué Lui-même, bien au-delà des louanges que Ses serviteurs pourraient Lui adresser.

Béni soit le Très Majestueux, le Très Beau, qui a créé la demeure du bonheur et y a placé une telle majesté et une telle beauté qu'elles éblouissent l'esprit de sa création.

Gloire à Celui qui possède la sagesse parfaite, qui dicte que si Allah avait montré le Paradis à l'humanité lors de Sa création, et qu'elle avait vu tous les délices qu'il renferme, nul ne manquerait de le rechercher, et nul ne jouirait de la vie dans ce monde plein de troubles, où la joie est mêlée de douleur et le bonheur de tristesse.

Le Paradis est appelé jardin de la demeure éternelle car ses habitants y demeureront à jamais, sans jamais le quitter ni désirer le quitter. Cette récompense immense et magnifique, ce triomphe suprême, sans égal, est la récompense de l'au-delà.

Quant à la récompense de cet accord en ce monde, elle est mentionnée dans les paroles : « **Et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien**, » c'est-à-dire que vous obtiendrez un autre bienfait que vous chérissez, à savoir **« un secours [venant] d'Allah** » contre vos ennemis qui vous apportera honneur et joie,
« …**et une victoire prochaine**. » Grâce à elle, le territoire de l'Islam s'étendra et des ressources abondantes seront apportées. Telle est la récompense des croyants qui luttent dans le jihad.

Quant aux croyants qui ne participent pas au jihad, tandis que d'autres le font, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, ne leur permet pas de désespérer de Sa grâce et de Sa bonté. Il dit plutôt : « **Et annonce la bonne nouvelle aux croyants**, » c'est-à-dire annonce-leur la bonne nouvelle d'une récompense dans ce monde et dans l'au-delà, chacun selon sa foi, même s'ils n'atteignent pas le niveau de ceux qui luttent pour la cause d'Allah. Comme l'a dit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« *Au Paradis, il y a cent niveaux, dont la distance entre deux est comparable à celle qui sépare le ciel et la terre. Allah les a préparés pour ceux qui luttent pour Sa cause*. » (Boukhari)

Puis Allah dit :
« **Ô vous qui avez cru ! Soyez les alliés d'Allah** » c'est-à-dire, en paroles et en actes, en défendant la religion d'Allah, en vous efforçant de l'appliquer à vous-même et aux autres, en menant le jihad contre ceux qui s'y opposent obstinément et lui résistent, en offrant vos vies et vos biens, et en réfutant les arguments de quiconque soutient le mensonge avec ce qu'il prétend savoir, et en établissant des preuves contre lui et en mettant en garde les gens contre lui.

Une partie du soutien à la religion d'Allah consiste à apprendre le Livre d'Allah et la Sounnah de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à inciter les autres à faire de même, à ordonner ce qui est juste et à interdire ce qui est mal.

Puis Allah encourage les croyants à suivre l'exemple des vertueux qui les ont précédés, comme Il le dit : « **À l'instar de ce que Jésus fils de Marie a dit aux apôtres : « Qui sont mes alliés (pour la cause) d'Allah ? »** » C'est-à-dire qu'il leur a demandé, les encourageant : Qui m'aidera et se tiendra à mes côtés pour soutenir la religion d'Allah, en suivant la voie que je suis ?

Les disciples s'empressèrent de répondre et dirent : « **Nous sommes les alliés d'Allah**. » Ainsi, 'Issa ('aleyhi salam) persévéra sur la voie ordonné par Allah et soutint Sa religion, avec les disciples qui l'accompagnaient.
« **Un groupe des Enfants d'Isra-il crut** » en réponse à l'appel de Jésus et des disciples

« …**tandis qu'un groupe** » d'entre eux « **nia**, » et ne répondirent pas à l'appel, alors les croyants luttèrent contre les incrédules.
« **Nous aidâmes donc ceux qui crurent contre leur ennemi**, » c'est-à-dire que Nous les avons soutenus et leur avons accordé la victoire sur eux
« …**et ils triomphèrent** » d'eux et les ont soumis.

Ainsi, ô Oumma de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), soyez les partisans de la cause d'Allah et des appelants à Sa religion ; si vous faites cela, Allah vous soutiendra comme Il a soutenu ceux qui vous ont précédés et vous fera triompher de vos ennemis.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate as-Saff.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons, jusqu'au Jour du Jugement.

62

Sourate Al-Joumou'ah

Le Vendredi

(Madani)

11 versets

Pré-Hégire N°110

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ الْمَلِكِ الْقُدُّوسِ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ ﴿١﴾

62-1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah, le Souverain, le Pur, le Puissant, le Sage.

En d'autres termes, tout ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Allah, se soumet à Son commandement, Lui témoigne de la dévotion et L'adore car Il est le Très Parfait, le Souverain à Qui appartient la domination des royaumes supérieurs et inférieurs puisque tout Lui appartient et est sous Son contrôle.

« **Le Pur**, » qui est vénéré et qui est bien au-dessus de tous les défauts et de toutes les imperfections
« …**le Puissant** » Qui a soumis toutes choses
« …**le Sage** » dans Sa création et Son commandement.

Ces qualités exceptionnelles figurent parmi les facteurs qui incitent les gens à adorer Allah seul, sans associé ni partenaire

هُوَ ٱلَّذِى بَعَثَ فِى ٱلْأُمِّيِّـۧنَ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَـٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ
وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَـٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلُ لَفِى ضَلَـٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٢﴾

62-2. C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes illettrés) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident,

وَءَاخَرِينَ مِنْهُمْ لَمَّا يَلْحَقُوا۟ بِهِمْ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٣﴾

62-3. ainsi qu'à d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints. C'est Lui le Puissant, le Sage.

ذَٰلِكَ فَضْلُ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٤﴾

62-4. Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.

Par « **illettrés** », on entend ceux qui n'avaient ni Livre ni trace d'aucun message comme les Arabes et d'autres peuples qui n'étaient pas les gens du Livre.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, leur a accordé une immense bénédiction, plus grande encore que celle accordée à d'autres car ils étaient dépourvus de science, de vertu et manifestement égarés. Ils adoraient des arbres, des idoles et des pierres, se comportant comme des bêtes sauvages, les forts dévoraient les faibles parmi eux. Ils étaient extrêmement ignorant des enseignements des Prophètes.

Mais alors Allah leur envoya un Messager issu de leurs rangs, dont ils connaissaient bien dont ils connaissaient bien la lignée, les qualités nobles et l'honnêteté.

Et Il lui fit descendre Son Livre afin « **qui leur récite Ses versets**, » des révélations définitives qui mèneraient à la foi et à la certitude.

« …**les purifie**, » c'est-à-dire les inciter à acquérir des caractéristiques nobles, les leur expliquer et les mettre en garde contre les mauvaises caractéristiques.

« …**et leur enseigne le Livre et la Sagesse**, » c'est-à-dire la connaissance du Qur'an et la connaissance de la Sounnah, qui comprend toute la connaissance des générations précédentes et suivantes.

Après cet enseignement et cette purification par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils devinrent les plus savants des hommes. Ils devinrent des guides pour les gens de science et de piété, exemplaires en matière de mœurs et d'attitude, et d'une dignité irréprochable. Guidés eux-mêmes, ils guidèrent les autres, devenant ainsi les chefs des guidés et les plus pieux. Sans la grâce qu'Allah leur a accordée en envoyant ce Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui fut la plus grande bénédiction et le plus grand bienfait, ils n'auraient jamais atteint cet honneur.

« …**ainsi qu'à d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints**, » c'est-à-dire, et Il a béni d'autres qui ne font pas partie d'eux. Cela désigne les personnes autres que les illettrés, qui viendraient après eux et certains des gens du Livre qui ne les avaient pas encore rejoints. Cela désigne les personnes autres que celles qui ont entendu directement l'appel du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Il se peut que cela signifie qu'ils ne les avaient pas encore rejoints, que ce soit en termes de vertu ou de temps. Quoi qu'il en soit, les deux interprétations sont valables.

Ceux parmi lesquels Allah a envoyé Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et qui l'ont vu et ont entendu son appel directement, ont atteint des vertus exceptionnelles qu'aucun autre ne pouvait égaler. Cela est dû à la puissance et à la sagesse d'Allah car Il n'a jamais négligé Ses serviteurs ni ne les a abandonnés ; au contraire, Il a envoyé parmi eux des Messagers porteurs de commandements et d'interdictions.

Par l'immense grâce d'Allah, qu'Il accorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs, et elle est plus grande que les bienfaits du bien-être physique, de l'abondance des ressources et des autres bénédictions terrestres qu'Il leur a prodiguées.

Il n'y a rien de plus grand que la bénédiction de l'Islam, essentielle au triomphe et au bonheur éternel.

مَثَلُ ٱلَّذِينَ حُمِّلُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ ثُمَّ لَمْ يَحْمِلُوهَا كَمَثَلِ ٱلْحِمَارِ يَحْمِلُ
أَسْفَارًۢا ۚ بِئْسَ مَثَلُ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ
ٱلظَّـٰلِمِينَ ٥

62-5. Ceux qui ont été chargés de la Torah mais qui ne l'ont pas appliquée sont pareils à l'âne qui porte des livres. Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes.

قُلْ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ هَادُوٓا۟ إِن زَعَمْتُمْ أَنَّكُمْ أَوْلِيَآءُ لِلَّهِ مِن دُونِ
ٱلنَّاسِ فَتَمَنَّوُا۟ ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَـٰدِقِينَ ٦

62-6. Dis : « Ô vous qui pratiquez le judaïsme ! Si vous prétendez être les bien-aimés d'Allah à l'exclusion des autres, souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques. »

وَلَا يَتَمَنَّوْنَهُۥٓ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّـٰلِمِينَ ٧

62-7. Or, ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont préparé. Allah cependant connaît bien les injustes.

قُلْ إِنَّ ٱلْمَوْتَ ٱلَّذِى تَفِرُّونَ مِنْهُ فَإِنَّهُۥ مُلَـٰقِيكُمْ ۖ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ
عَـٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَـٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ٨

62-8. Dis : « La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer. Ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît parfaitement le monde Invisible et le monde visible et qui vous informera alors de ce que vous faisiez. »

Après avoir mentionné Sa bénédiction sur cette communauté, parmi laquelle Il a envoyé le Prophète illettré (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et les vertus exceptionnelles qu'Il leur a attribuées car ils sont la nation illettrée qui a surpassé les premiers et les derniers, même les gens du Livre, qui se prétendaient les savants les plus fervents et les plus versés dans la science, Allah nous dit maintenant que ceux à qui Il a donné la Torah, à savoir les juifs et les chrétiens, et à qui Il a ordonné de l'apprendre et de la mettre en pratique, mais qui ont manqué à leur devoir de la respecter ou

d'appliquer ce qui leur avait été donné, ne possèdent aucune vertu. Ils sont comme un âne chargé de lourds ouvrages de savoir. Cet âne peut-il tirer profit des livres qu'il porte ? Peut-il en retirer une quelconque vertu ? Ou son seul mérite est-il de les porter ?

Voilà à quoi ressemblent les érudits juifs qui n'appliquent pas les préceptes de la Torah, dont les plus importants et significatifs sont le commandement de suivre Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), l'annonce de sa venue et le commandement de croire en la révélation du Qur'an qu'il apporterait. Celui qui agit ainsi a-t-il tiré de la Torah autre chose que des pertes et la confirmation de ses torts ?

Voici la ressemblance qui leur est applicable.

« **Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah** » qui témoignent de la véracité de notre Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de la vérité de ce qu'il a apporté.

« …**et Allah ne guide pas les gens injustes**, » c'est-à-dire qu'Il ne les guide pas vers ce qui est dans leur meilleur intérêt, tant qu'ils persistent obstinément dans leur méfait.
L'un des aspects de l'obstination des juifs est qu'ils savent suivre le mensonge, et pourtant ils prétendent suivre la vérité et être le peuple élu d'Allah, à l'exclusion de tous les autres. C'est pourquoi Allah a ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de leur dire : « Si vous dites vrai en affirmant suivre le droit chemin et être le peuple élu d'Allah,
« …**souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques**. » C'est très facile, ainsi s'ils croyaient suivre le droit chemin, ils n'hésiteraient pas à relever cette épreuve qu'Allah a permise comme preuve de leur sincérité s'ils souhaitaient la mort, et comme preuve de leur mensonge s'ils ne la souhaitaient pas.

Comme ils n'ont pas agi ainsi lorsque le défi leur a été présenté, il est prouvé qu'ils sont conscients de la fausseté et de la corruption de ce qu'ils suivent. C'est pourquoi Allah dit : « **Or, ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont préparé** » et des actes de désobéissance que leurs mains ont commis, et c'est pour cela qu'ils craignent la mort.

« **Allah cependant connaît bien les injustes**, » donc rien de leurs méfaits ne peut Lui être caché.

Même s'ils ne souhaitent pas la mort, à cause de ce que leurs mains ont engendré, et qu'ils la fuient, cela ne les sauvera pas ; au contraire, ils seront inévitablement confrontés à la mort, qu'Allah a rendue inéluctable pour Ses serviteurs et qu'Il a décrétée pour eux.

Puis, après leur mort, ils seront tous ramenés, le Jour de la Résurrection, auprès de Celui qui connaît l'invisible et le visible, et Il les informera de leurs actions, bonnes et mauvaises, petites et grandes.

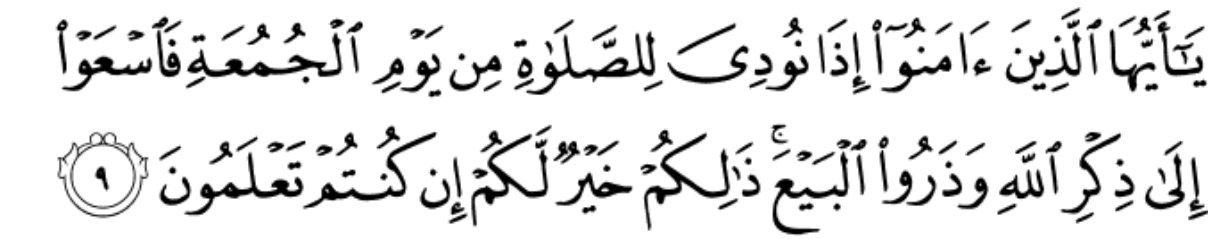

62-9. Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la Ṣalāt du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez !

62-10. Puis quand la Ṣalāt est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez [quelque effet] de la grâce d'Allah, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez.

62-11. Quand ils entrevoient quelque commerce ou quelque divertissement, ils s'y dispersent et te laissent debout. Dis : « Ce qui est auprès d'Allah est bien meilleur que le divertissement et le commerce, et Allah est le Meilleur des pourvoyeurs. »

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, ordonne à Ses serviteurs d'assister à la prière du vendredi (joumou'ah) et de s'y rendre dès que l'appel est lancé, en s'y rendant immédiatement. S'y rendre immédiatement signifie se hâter et s'y consacrer pleinement car c'est l'acte le plus important de la journée. Cela ne signifie pas courir pour rejoindre la prière parce que courir pour se rendre à la prière est interdit.

« …**et laissez tout négoce**, » c'est-à-dire, cessez toute activité commerciale une fois l'appel à la prière lancé.

« **Cela est bien meilleur pour vous** » que de vous concentrer sur le commerce et de manquer la prière obligatoire qui est l'une des obligations les plus importantes ?
« …**si vous saviez** » que ce qui est auprès d'Allah est meilleur et plus durable, et que quiconque donne la priorité à ce monde sur la religion a véritablement perdu lorsqu'il pense gagner. Cette injonction de cesser le commerce est temporaire, le temps nécessaire pour la prière.

« **Puis quand la Ṣalāt est achevée, dispersez-vous sur terre** » pour gagner votre vie et vous adonner au commerce.

Parce que se concentrer sur le commerce risque de faire oublier de se souvenir d'Allah, Allah ordonne à Ses serviteurs de se souvenir de Lui fréquemment, comme Il le dit :
« …**et invoquez beaucoup Allah** » c'est-à-dire, lorsque vous êtes debout, assis et couché sur le côté
« …**afin que vous réussissiez**, » car se souvenir souvent d'Allah est l'un des meilleurs moyens d'atteindre la prospérité.

« **Quand ils entrevoient quelque commerce ou quelque divertissement, ils s'y dispersent**. »
Autrement dit, ils quittent la mosquée, avides de voir cette distraction ou cette marchandise. Ils délaissent ce qui est bon et te laissent là, à t'adresser à l'assemblée. Ceci fait référence à un incident survenu un vendredi, alors que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'adressait aux fidèles. Une caravane commerciale arriva à Médine et, lorsque les gens l'apprirent alors qu'ils se trouvaient dans la mosquée, ils en sortirent, laissant le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prêcher, et se hâtèrent vers ce qui ne les incombait pas, oubliant les bonnes manières.

« **Dis : « Ce qui est auprès d'Allah** » » est une récompense pour celui qui est pieux et patient dans l'adoration de son Seigneur.
« …**est bien meilleur que le divertissement et le commerce**. » Bien que le commerce présente certains avantages, ils sont minimes et impurs, et risquent de vous priver du bien dans l'au-delà. En revanche, la patience dans l'obéissance à Allah et la persévérance dans ses actes d'adoration ne vous priveront jamais de vos bienfaits, car Allah est le Meilleur des pourvoyeurs. Quiconque craint Allah, Il lui accordera des bienfaits inattendus.
Ce passage nous apprend beaucoup de choses, notamment les suivantes :
• La prière du vendredi (joumou'ah) est obligatoire pour tous les croyants, qui doivent s'y rendre immédiatement, s'y hâter et lui accorder la priorité.
• Les deux sermons du vendredi sont obligatoires et il faut y assister, car le terme « **invoquez** » désigne ici ces deux sermons. Allah nous a enjoint de nous recueillir et de nous hâter de le faire.
• Il est prescrit et enjoint de lancer l'appel à la prière du vendredi (joumou'ah).

• Il est interdit d'acheter ou de vendre après l'appel à la prière du vendredi (joumou'ah). En effet, ces actions empêchent d'accomplir cette obligation et détournent l'attention de son accomplissement. Cela indique que toute question, même si elle est permise en principe, n'est pas permise si elle a pour conséquence de manquer une obligation.

• Il est prescrit d'assister aux deux sermons du vendredi, et celui qui ne les assiste pas est blâmable. Cela signifie qu'il faut les écouter attentivement tous les deux.

• L'individu devrait se concentrer sur l'adoration d'Allah au moment où il est tenté de se laisser distraire par les plaisirs matériels et de céder à ses désirs. Il devrait se rappeler la récompense promise par Allah à celui qui privilégie Son agrément à ses propres caprices et désirs.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Joumou'ah.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

63

Sourate Al-Mounafiqoun

Les Hypocrites

(Madani)

11 versets

Pré-Hégire N°104

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِذَا جَاءَكَ الْمُنَافِقُونَ قَالُوا نَشْهَدُ إِنَّكَ لَرَسُولُ اللَّهِ ۘ وَاللَّهُ يَعْلَمُ إِنَّكَ لَرَسُولُهُ ۗ وَاللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّ الْمُنَافِقِينَ لَكَاذِبُونَ ﴿١﴾

63-1. Quand les hypocrites viennent à toi, ils disent : « Nous attestons que tu es certes le Messager d'Allah » Allah sait que tu es vraiment Son Messager ; et Allah atteste que les hypocrites sont assurément des menteurs.

اتَّخَذُوا أَيْمَانَهُمْ جُنَّةً فَصَدُّوا عَن سَبِيلِ اللَّهِ ۚ إِنَّهُمْ سَاءَ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٢﴾

63-2. Ils prennent leurs serments pour bouclier et obstruent le chemin d'Allah. Quelles mauvaises choses que ce qu'ils faisaient !

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ آمَنُوا ثُمَّ كَفَرُوا فَطُبِعَ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَفْقَهُونَ ﴿٣﴾

63-3. C'est parce qu'en vérité ils ont cru, puis rejeté la foi. Leurs cœurs donc, ont été scellés, de sorte qu'ils ne comprennent rien.

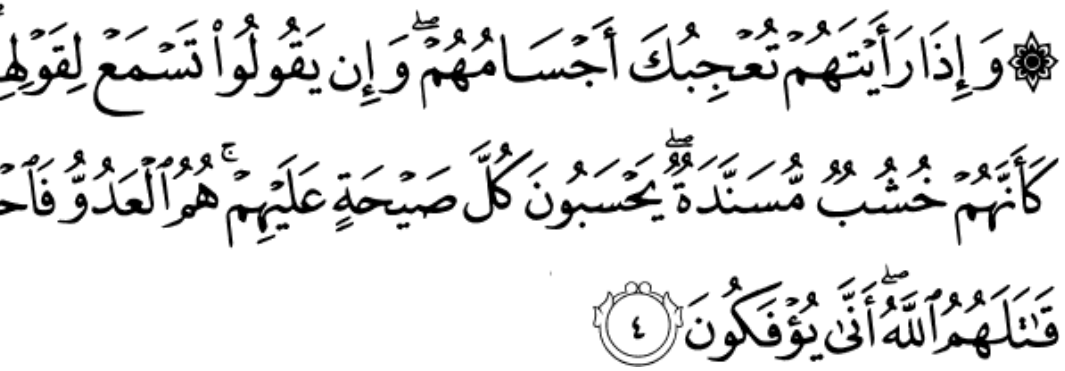

63-4. Et quand tu les vois, leurs corps t'émerveillent ; et s'ils parlent tu écoutes leur parole. Ils sont comme des bûches appuyées (contre des murs) et ils pensent que chaque cri est dirigé contre eux.[1] L'ennemi c'est eux. Prends-y garde. Qu'Allah les extermine ! Comme les voilà détournés (du droit chemin).

63-5. Et quand on leur dit : « Venez que le Messager d'Allah implore le pardon pour vous, » ils détournent leurs têtes, et tu les vois se détourner tandis qu'ils s'enflent d'orgueil.

63-6. C'est égal, pour eux, que tu implores le pardon pour eux ou que tu ne le fasses pas : Allah ne leur pardonnera jamais, car Allah ne guide pas les gens pervers.

Lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est arrivé à Médine et que le nombre de musulmans dans la ville a augmenté et que l'Islam a pris de la force, certains de ses habitants, d'Al-Aws et d'Al-Khazraj, ont fait une démonstration extérieure de leur croyance, tout en dissimulant leur incroyance, afin de conserver leur statut, de vivre en paix et de garder leurs biens en sécurité.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a donc mentionné certaines de leurs caractéristiques permettant de les reconnaître, afin que les gens puissent se méfier d'eux et être conscients de leur situation. Allah, Exalté et Loué soit-Il, a dit :

[1] Lorsqu'ils étaient assis à l'assemblée du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), l'écoutant appuyés contre le mur, ils étaient comparés à des morceaux de bois laissés appuyés contre un mur car ils étaient dépourvus de compréhension et de connaissance. (Ash-Shawkani)

« **Quand les hypocrites viennent à toi, ils disent** : » et ils mentent :
« **Nous attestons que tu es certes le Messager d'Allah**. » Ce témoignage des hypocrites était mensonger. De plus, leur témoignage n'était nullement nécessaire pour soutenir Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Car « **Allah sait que tu es vraiment Son Messager ; et Allah atteste que les hypocrites sont assurément des menteurs** » dans leurs paroles et leurs affirmations, et que ce qu'ils disent n'est pas sincère de leur part.

« **Ils prennent leurs serments pour bouclier**, » c'est-à-dire comme une couverture pour se protéger de l'accusation d'hypocrisie,
« …**et obstruent le chemin d'Allah**. » Ils se sont eux-mêmes exclus de Son chemin et ont exclu ceux qui ignorent leur véritable nature.
« **Quelles mauvaises choses que ce qu'ils faisaient**, » lorsqu'ils ont feint d'être croyants, tout en dissimulant leur incrédulité dans leur cœur, et qu'ils ont prêté serment à cet effet et donné l'impression d'être sincères.

« **C'est** » à savoir ce qui leur a été présenté comme une hypocrisie acceptable
« …**parce** » qu'ils n'ont pas été fermes dans leur foi. Au contraire, « **ils ont cru, puis rejeté la foi. Leurs cœurs donc, ont été scellés**, » de sorte qu'aucune bonté ne peut jamais y entrer.
« …**de sorte qu'ils ne comprennent rien** » de ce qui leur serait bénéfique et qu'ils ne prêtent pas attention à ce qui est dans leur intérêt.

« **Et quand tu les vois, leurs corps t'émerveillent** » car ils sont très impressionnants,
« …**et s'ils parlent tu écoutes leur parole** » parce qu'ils sont si éloquents et s'expriment si bien, et vous aimez les écouter.

Leur apparence et leurs paroles sont impressionnantes, mais elles ne révèlent rien d'autre que leur moralité et leur droiture. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ils sont comme des bûches appuyées (contre des murs)**, » sans aucune valeur ; il ne peut en sortir que du mal. »

« …**et ils pensent que chaque cri est dirigé contre eux**. » C'est à cause de leur lâcheté, de leur peur, de leur faiblesse et de leurs doutes. Ils craignent constamment d'être découverts.
Ces gens-là sont-ils vraiment « **l'ennemi** ! » Car un ennemi clairement et ouvertement identifié est plus facile à combattre qu'un ennemi dont on ignore l'existence car il recourt à la ruse et à la tromperie, se faisant passer pour un ami alors qu'il est en réalité un ennemi déclaré.

« **Prends-y garde. Qu'Allah les extermine ! Comme les voilà détournés (du droit chemin)**. » Autrement dit, comment ont-ils pu s'éloigner de l'Islam, alors que ses preuves ont été établies et ses enseignements clairement exposés, pour se tourner vers l'incroyance, source de perte et de ruine ?

« **Et quand on leur dit** » à savoir à ces hypocrites
« **Venez que le Messager d'Allah implore le pardon pour vous** » pour ce que vous avez fait, afin que votre situation s'améliore et que vos actes soient acceptés, ils refusent catégoriquement.
« …**ils détournent leurs têtes**, » refusant de demander l'intercession du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**et tu les vois se détourner**» de la vérité, par aversion et « **tandis qu'ils s'enflent d'orgueil**, » car ils sont trop arrogants et obstinés pour la suivre.

Telle est leur situation lorsqu'ils sont appelés à implorer le pardon du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est là une bienveillance d'Allah envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), afin de préserver sa dignité, car ils ne sont pas venus à lui pour qu'il intercède pour leur pardon.

Qu'il prie pour eux ou non, cela ne change rien ; Allah ne leur pardonnera jamais, car ce sont des gens pervers qui ont refusé d'obéir à Allah et ont préféré l'incroyance à la foi. Par conséquent, les prières du Messager pour le pardon ne leur seraient d'aucun profit, même s'il les priait. Ceci est conforme au verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas - et si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois - Allah ne leur pardonnera point. Et ce parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messager et Allah ne guide pas les gens pervers**. » (At-Tawbah 9 : 80)

« …**car Allah ne guide pas les gens pervers**. »

هُمُ ٱلَّذِينَ يَقُولُونَ لَا تُنفِقُوا۟ عَلَىٰ مَنْ عِندَ رَسُولِ ٱللَّهِ حَتَّىٰ
يَنفَضُّوا۟ ۗ وَلِلَّهِ خَزَآئِنُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلَٰكِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَا
يَفْقَهُونَ ٧

63-7. Ce sont eux qui disent : « Ne dépensez point pour ceux qui sont auprès du Messager d'Allah, afin qu'ils se dispersent. » Et c'est à Allah qu'appartiennent les trésors des cieux et de la terre, mais les hypocrites ne comprennent pas.

يَقُولُونَ لَئِن رَّجَعْنَآ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ لَيُخْرِجَنَّ ٱلْأَعَزُّ مِنْهَا ٱلْأَذَلَّ ۚ وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَلَٰكِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٨﴾

63-8. Ils disent : « Si nous retournons à Médine, le plus puissant en fera assurément sortir le plus humble. » Or c'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son Messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas.

En raison de leur intense hostilité envers le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les musulmans, lorsqu'ils virent l'unité et l'harmonie de ses Compagnons, et comment ils s'empressèrent d'essayer de plaire au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils dirent, sur la base de leurs fausses affirmations : « **Ne dépensez point pour ceux qui sont auprès du Messager d'Allah, afin qu'ils se dispersent**. » Selon cette affirmation, sans la richesse des hypocrites et leurs dépenses pour eux, ils ne se rallieraient pas en faveur de la religion d'Allah.

Il est très étrange que ces hypocrites, qui étaient les plus zélés à vouloir faire échouer l'Islam et à nuire aux musulmans pourraient avancer une telle affirmation, à laquelle seul celui qui ignore tout des faits pourrait croire.

C'est pourquoi Allah a dit, réfutant leur prétention : « **Et c'est à Allah qu'appartiennent les trésors des cieux et de la terre**. » Il dispense les biens à qui Il veut et les refuse à qui Il veut ; Il met les moyens à la disposition de qui Il veut et les rend inaccessibles à qui Il veut.

« …**mais les hypocrites ne comprennent pas** » et c'est pour cette raison qu'ils ont dit ces mots, dont l'implication est que les trésors de provisions sont entre leurs mains et sous leur contrôle.

« Ils disent : « Si nous retournons à Médine, le plus puissant en fera assurément sortir le plus humble. » » C'était durant la campagne d'al-Mouraysi', lorsque des échanges de paroles entre certains Mouhajirin et Ansar ont indigné beaucoup de gens. C'est alors que l'hypocrisie des hypocrites s'est révélée et qu'ils ont exprimé ce qu'ils avaient sur le cœur.

Leur chef, 'AbdAllah Ibn Oubayy Ibn Saloul, a dit : « Notre ressemblance avec ces gens ; c'est-à-dire les Mouhajiroun, est, comme le dit le proverbe : Nourris ton chien et il te mangera. » Il a dit : « **Si nous retournons à Médine, le plus puissant en fera assurément sortir le plus humble** », se fondant sur l'affirmation que lui et ses compagnons hypocrites étaient les plus forts et que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ceux qui l'accompagnaient étaient les plus faibles. Mais en réalité, c'était le contraire de ce que disait cet hypocrite.

C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a dit : « **Or c'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son Messager et aux croyants**. » Ce sont donc eux les plus puissants, tandis que les hypocrites et leurs compagnons mécréants sont les plus faibles.

« **Mais les hypocrites ne le savent pas** » c'est pourquoi, ils prétendaient être les plus puissants, parce qu'ils étaient trompés par leur mensonge.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تُلۡهِكُمۡ أَمۡوَٰلُكُمۡ وَلَآ أَوۡلَٰدُكُمۡ عَن
ذِكۡرِ ٱللَّهِۚ وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡخَٰسِرُونَ ٩

63-9. Ô vous qui avez cru ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela... alors ceux-là seront les perdants.

وَأَنفِقُواْ مِن مَّا رَزَقۡنَٰكُم مِّن قَبۡلِ أَن يَأۡتِيَ أَحَدَكُمُ ٱلۡمَوۡتُ فَيَقُولَ رَبِّ
لَوۡلَآ أَخَّرۡتَنِيٓ إِلَىٰٓ أَجَلٖ قَرِيبٖ فَأَصَّدَّقَ وَأَكُن مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ١٠

63-10. Et dépensez de ce que Nous vous avons octroyé avant que la mort ne vienne à l'un de vous et qu'il dise alors : « Seigneur ! Si seulement Tu m'accordais un court délai : je ferais l'aumône et serais parmi les gens de bien. »

وَلَن يُؤَخِّرَ ٱللَّهُ نَفۡسًا إِذَا جَآءَ أَجَلُهَاۚ وَٱللَّهُ خَبِيرُۢ بِمَا تَعۡمَلُونَ ١١

63-11. Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint à Ses serviteurs croyants de se souvenir de Lui fréquemment car cela apporte gain, triomphe et beaucoup de bien. Il leur interdit de se laisser distraire par leurs biens et leurs enfants parce que l'amour des biens et des enfants est inhérent à la plupart des âmes, et ils pourraient donc privilégier l'amour de ces choses à l'amour d'Allah, ce qui conduit à une grande perte. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il :

« **Et quiconque fait cela**... » C'est-à-dire, laisse ses richesses et ses enfants le distraire du souvenir d'Allah

« …**alors ceux-là seront les perdants**, » ceux qui se priveront du bonheur éternel et de la félicité perpétuelle puisqu'ils ont préféré ce qui est éphémère à ce qui est durable. Allah, Exalté soit-Il, dit ailleurs :

« **Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation, alors qu'auprès d'Allah est une énorme récompense**. » (At-Taghâboun 64 : 15)

« **Et dépensez de ce que Nous vous avons octroyé** » cela inclut les dépenses obligatoires, telles que la zakât, l'expiation, les dépenses pour les épouses et les serviteurs, etc., ainsi que les dépenses recommandées, telles que dépenser ses biens en cas de besoin.

Allah dit : « **de ce que Nous vous avons octroyé**, » soulignant ainsi qu'Il n'impose pas aux gens des dépenses supérieures à leurs moyens et trop difficiles à supporter. Il leur ordonne plutôt de dépenser une partie de ce qu'Il leur a fourni et mis à leur disposition.

Qu'ils apprécient donc ce qu'Il leur a accordé en aidant leurs frères nécessiteux, et qu'ils s'empressent de le faire avant que la mort ne survienne car lorsqu'elle viendra, ils ne pourront accomplir le moindre bien. C'est pourquoi Allah dit :

« …**avant que la mort ne vienne à l'un de vous et qu'il dise alors**, » regrettant ce qu'il n'a pas réussi à faire au moment où c'était possible, et demandant la permission de revenir en arrière, ce qui est impossible :

« **Seigneur ! Si seulement Tu m'accordais un court délai** » pour que je puisse rattraper ce que j'ai négligé.

« …**je ferais l'aumône** » de ma richesse, afin d'être sauvé du châtiment et de mériter une grande récompense.

« …**et serais parmi les gens de bien** » en faisant tout ce qui est prescrit et en évitant tout ce qui est interdit ; ce qui inclut le Hajj et d'autres actes.

Cette demande et ces vœux pieux arriveront trop tard, lorsque le temps sera passé et qu'il ne sera plus possible de les réaliser. C'est pourquoi Allah dit :

« **Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé** » et inévitable

« **Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites** » de bien et de mal, et Il vous rétribuera pour ce qu'Il sait de vous, de vos intentions et de vos actes.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Mounafiqoun.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

64

Sourate At-Thaghâboun

La Grande Perte

(Madani)

18 versets

Pré-Hégire N°108

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ ۖ لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١﴾

64-1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah. À Lui la royauté et à Lui les louanges. Et Il est Omnipotent.

هُوَ الَّذِي خَلَقَكُمْ فَمِنكُمْ كَافِرٌ وَمِنكُم مُّؤْمِنٌ ۚ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢﴾

64-2. C'est Lui qui vous a créés. Parmi vous [il y a] mécréant et croyant. Allah observe parfaitement ce que vous faites.

خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ وَصَوَّرَكُمْ فَأَحْسَنَ صُوَرَكُمْ ۖ وَإِلَيْهِ الْمَصِيرُ ﴿٣﴾

64-3. Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée ! Et vers Lui est le devenir.

يَعْلَمُ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَيَعْلَمُ مَا تُسِرُّونَ وَمَا تُعْلِنُونَ ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٤﴾

64-4. Il sait ce qui est dans les cieux et la terre, et Il sait ce que vous cachez ainsi que ce que vous divulguez. Et Allah connaît bien le contenu des poitrines.

Ces versets évoquent de nombreux attributs magnifiques et sublimes du Créateur. Il mentionne Sa parfaite divinité, Son autosuffisance absolue ainsi que la dépendance de toutes les créatures envers Lui, ainsi que la glorification et la louange de leur Seigneur par tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ; et Il nous dit que toute souveraineté appartient à Allah, de sorte qu'aucune créature n'échappe à Son contrôle.

Toute louange Lui revient : louange pour Ses attributs parfaits, louange pour Toutes choses qu'Il a créées, louange pour Les lois qu'Il a prescrites et les bénédictions qu'Il a prodiguées.

Sa puissance est absolue et rien de ce qui existe n'échappe à son contrôle ; rien de ce qu'Il veut ne Lui est inaccessible.

Il nous dit qu'Il a créé les êtres humains, et qu'Il a fait d'eux des croyants et d'autres des mécréants. Leur foi ou leur mécréance relèvent donc de la volonté et du décret d'Allah, et c'est Lui qui l'a permis car Il leur a donné la force et le libre arbitre, leur permettant ainsi de choisir d'obéir à Ses commandements et à Ses interdictions. « **Allah observe parfaitement ce que vous faites**. »

Après avoir évoqué la création de l'homme, responsable et soumis aux commandements et aux interdictions, Allah mentionne maintenant la création des autres choses créées :
« **Il a créé les cieux et la terre**, » c'est-à-dire leur essence physique et tout ce qu'ils contiennent, et Il les a faits parfaits.
« …**en toute vérité** » c'est-à-dire, sur la base de la sagesse et dans le but qu'Il a voulu.
« …**et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée**. » Cela ressemble au verset dans lequel Allah dit :
« **Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite**. » (At-Tin 95 : 4)

L'homme est la plus belle de toutes les créatures par sa forme et la plus élégante par ses contours.

« **Et vers Lui est le devenir** » au Jour de la Résurrection, lorsqu'Il vous rendra compte de votre foi ou de votre incroyance, et Il vous interrogera sur les bénédictions et la vie facile qu'Il vous a accordées : Lui avez-vous rendu grâce ou non ?

Puis Allah mentionne la nature englobante de Sa connaissance : « **Il sait ce qui est dans les cieux et la terre**, » c'est-à-dire les choses cachées et évidentes, invisibles et visibles.

« **Et Il sait ce que vous cachez ainsi que ce que vous divulguez. Et Allah connaît bien le contenu des poitrines**, » c'est-à-dire ce qu'ils contiennent de bons secrets et de mauvais sentiments, de bonnes intentions et de desseins corrompus.

Puisqu'Il connaît parfaitement ce qu'il y a dans nos cœurs, il est essentiel pour la personne sage d'être vigilante et de s'efforcer de préserver ses pensées intérieures des mauvaises attitudes, et d'acquérir de bonnes qualités.

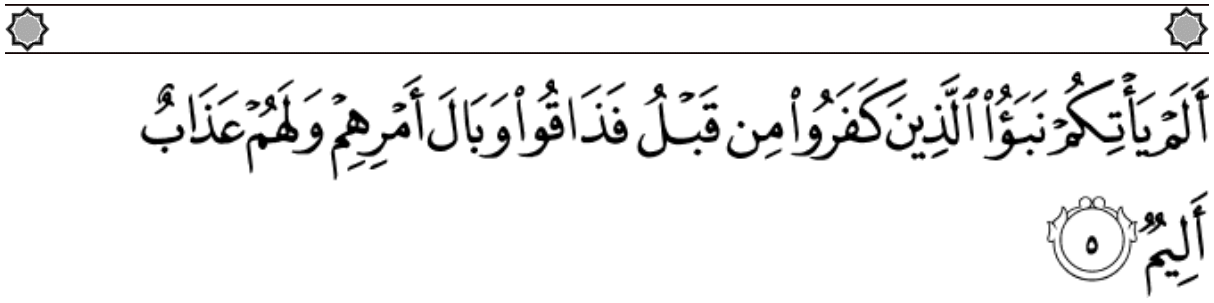

64-5. Ne vous est-elle pas parvenue, la nouvelle de ceux qui auparavant ont mécru et qui ont goûté la conséquence néfaste de leur acte ; ils auront en outre un châtiment douloureux.

64-6. Il en est ainsi parce que leurs Messagers leur venaient avec des preuves évidentes, et qu'ils ont dit : « Sont-ce des hommes qui nous guideront ? » Ils mécrurent alors et se détournèrent et Allah Se passa [d'eux] et Allah Se suffit à Lui-même et Il est Digne de louange.

Après avoir mentionné Ses attributs parfaits pour lesquels Il est connu et adoré, et après avoir souligné les efforts déployés pour rechercher Son agrément et éviter d'encourir Sa colère, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle maintenant ce qui s'est arrivé aux nations et aux générations passées, dont les histoires sont encore racontées par les générations suivantes ; les véridiques parlent

d'elles et de la façon dont, lorsque les Messagers leur apportèrent la vérité, elles la rejetèrent obstinément.

C'est pourquoi Allah leur a fait goûter aux conséquences néfastes de leurs actes en ce monde et les a couverts de honte.
« …**ils auront en outre un châtiment douloureux** » dans l'au-delà. C'est pourquoi Il mentionne la raison de ce châtiment :
« **Il en est ainsi**, » à savoir le châtiment et les conséquences néfastes qui leur furent infligés, arriva parce que « **parce que leurs Messagers leur venaient avec des preuves évidentes** » qui indiquaient la vérité et le mensonge, mais ils s'en indignèrent et se montrèrent arrogants envers leurs messagers, et dirent :
« **Sont-ce des hommes qui nous guideront** ? » Autrement dit, ils ne valent pas mieux que nous ; pourquoi Allah les a-t-il choisis et pas nous ? Cela ressemble au verset dans lequel Allah dit :
« **Leurs Messagers leur dirent : « Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve, que par la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance**. » (Ibrahim 14 : 11)

Ils ont renié la bénédiction et la faveur qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, avait accordées à Ses Prophètes en décrétant qu'ils seraient des Messagers pour l'humanité, et ils étaient trop arrogants pour s'y soumettre.

Cela les a conduits à adorer des rochers et des arbres, et autres choses semblables, « **ils mécrurent alors** » en Allah, « **et se détournèrent** » de Son obéissance.

« …**et Allah Se passa [d'eux]**, » Il ne se soucie pas d'eux, et leur égarement ne Lui cause aucun tort.
« …**et Allah Se suffit à Lui-même et Il est Digne de louange**» c'est-à-dire qu'Il est l'Autosuffisant, totalement et absolument indépendant, et n'a besoin de personne d'aucune manière ; Digne de louanges dans Ses paroles, Ses actions et Ses attributs.

زَعَمَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَن لَّن يُبْعَثُوا۟ ۚ قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّى لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ ۚ وَذَٰلِكَ
عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧﴾

64-7. Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis : « Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certainement ressuscités ; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah. »

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous parle de l'obstination et des fausses prétentions des mécréants, et de leur déni de la résurrection, sans connaissance, sans guidance et sans livre clair.

Il ordonna aux plus nobles de Sa création de jurer par Son Seigneur qu'Il les ressusciterait et les punirait pour leurs méfaits et leur rejet de la vérité.

« **Et cela est facile pour Allah**, » car même si c'est difficile, voire impossible, pour les humains, même s'ils unissaient toutes leurs forces pour ressusciter un mort, ils n'y parviendraient pas. Quant à Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), lorsqu'Il veut quelque chose, Il dit simplement :
« Sois ! » et c'est ainsi.
Allah dit ailleurs :
« **Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que ceux qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux qu'Allah voudra [épargner]. Puis on y soufflera de nouveau, et les voilà debout à regarder**. » (Az-Zoumar 39 : 68)

64-8. Croyez en Allah donc et en Son Messager, ainsi qu'en la Lumière [le Qur'an**] que Nous avons fait descendre. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.**

Après avoir évoqué le déni de ceux qui ont nié la résurrection, et constaté que cela impliquait leur incrédulité envers Allah et Ses révélations, Allah, Exalté soit-Il, nous enjoint maintenant de nous conformer à ce qui nous préservera du châtiment et de la souffrance : croire en Allah, en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et en Son Livre. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, appelle Son Livre lumière car la lumière est l'opposé des ténèbres. Les préceptes, les lois et les récits contenus dans le Livre qu'Allah a révélé sont des lumières qui guideront celui qui s'enfonce dans les profondeurs obscures de l'ignorance et lui permettront de cheminer dans la nuit.

Tout ce qui s'écarte des préceptes du Livre d'Allah est une science dont le mal l'emporte sur le bien. En réalité, elle ne recèle aucun avantage, si ce n'est celui qui est conforme au message apporté par les Messagers.

La croyance en Allah, Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et Son Livre prescrit qu'il faut avoir une foi certaine et une croyance vraie en eux, et qu'il faut agir conformément à eux, en se conformant à leurs commandements et en tenant compte de leurs interdictions.

« **Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites** » et Il vous rétribuera selon vos actes, qu'ils soient vertueux ou non.

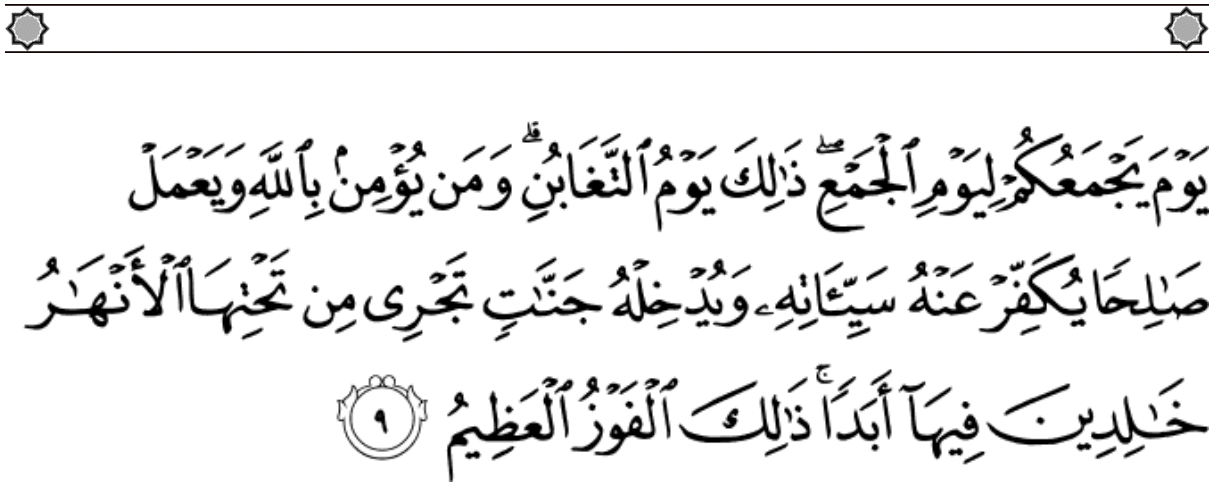
يَوْمَ يَجْمَعُكُمْ لِيَوْمِ الْجَمْعِ ۖ ذَٰلِكَ يَوْمُ التَّغَابُنِ ۗ وَمَن يُؤْمِنۢ بِاللَّهِ وَيَعْمَلْ
صَٰلِحًا يُكَفِّرْ عَنْهُ سَيِّـَٔاتِهِۦ وَيُدْخِلْهُ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ
خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٩﴾

64-9. Le jour où Il vous réunira pour le jour du Rassemblement, ce sera le jour de la grande perte. Et celui qui croit en Allah et accomplit les bonnes œuvres, Il lui effacera ses mauvaises actions et le fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux où ils demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès !

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ
خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٠﴾

64-10. Et ceux qui ont mécru et traité de mensonges Nos versets, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. Et quelle mauvaise destination !

C'est-à-dire, et Il vous rétribuera le Jour du Rassemblement, où Allah rassemblera les premiers et les derniers et les fera se tenir dans une immense assemblée, et Il les informera de ce qu'ils ont fait.

Ce jour-là, les différences entre les hommes deviendront évidentes ; certains seront élevés au plus haut rang, dans des chambres et des demeures somptueuses regorgeant de délices et de plaisirs.

Et certains seront abaissés au plus bas de l'échelle sociale, dans un état de détresse, d'angoisse, de chagrin et de châtiment sévère. Tel sera le résultat de leurs actions et de leurs actes durant leur vie terrestre. C'est pourquoi Allah dit :
« …**ce sera le jour de la grande perte**, » où il y aura un fossé immense entre les gagnants et les perdants, les croyants triompheront et les malveillants subiront de lourdes pertes. Les impies comprendront qu'ils suivaient une voie vaine et qu'ils sont, en réalité, perdants.

C'est comme si l'on demandait : comment atteindre la prospérité et le bonheur, ou s'exposer au malheur et à la perte ? Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a alors mentionné les causes et les moyens de l'un et de l'autre en disant : « **Et celui qui croit en Allah** » d'une foi parfaite, c'est-à-dire qui croit en tout ce qu'Allah a enjoint aux hommes de croire
« …**et accomplit les bonnes œuvres** » à la fois obligatoires et surérogatoires, en s'acquittant de ses devoirs envers Allah et envers Ses serviteurs
« **Il lui effacera ses mauvaises actions et le fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux** » où se trouve tout ce que leurs âmes peuvent désirer et qui peut ravir leurs yeux, ce que leurs cœurs désirent, où ils trouveront leurs désirs ultimes, « **où ils demeureront éternellement** ; **voilà le triomphe suprême**. »

« **Et ceux qui ont mécru et traité de mensonges Nos versets**, » c'est-à-dire qu'ils n'y croient pas sans fonder leur mécréance sur aucun texte religieux ni sur aucun raisonnement rationnel ; bien que des preuves évidentes leur soient parvenues, ils n'y ont pas cru et rejeté obstinément ce qu'elles désignaient.
« …**ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. Et quelle mauvaise destination** » car il contiendra toutes les souffrances, les épreuves, la misère et le tourment.

مَآ أَصَابَ مِن مُّصِيبَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَمَن يُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ يَهْدِ قَلْبَهُۥ ۚ
وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿١١﴾

64-11. Nul malheur n'atteint [l'homme] que par la permission d'Allah. Et quiconque croit en Allah, [Allah] guide son cœur.[1] Allah est Omniscient.

وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ ۚ فَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَإِنَّمَا عَلَىٰ رَسُولِنَا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٢﴾

64-12. Obéissez à Allah et obéissez au Messager et si vous vous détournez... il n'incombe à Notre Messager que de transmettre en clair (son message).

ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١٣﴾

64-13. Allah nulle autre divinité que Lui ! Et c'est à Allah que les croyants [doivent] s'en remettre.

« **Nul malheur n'atteint [l'homme] que par la permission d'Allah**. » Ceci est de sens général et inclut tous les malheurs, qu'ils affectent l'individu lui-même, ses biens, ses enfants, ses proches, etc.

Tout ce qui arrive aux hommes est régi par la volonté et le décret d'Allah, Exalté et Loué soit-Il. Cela Lui était déjà connu dans Sa science antérieure, inscrit de Sa plume, ordonné par Sa volonté et dicté par Sa sagesse. L'essentiel est que chacun accomplisse ce qui est exigé de lui.

S'il fait ce qui est exigé de lui, il recevra une grande récompense dans ce monde et dans l'au-delà.

S'il croit que cela vient d'Allah, qu'il l'accepte et se soumet à Son décret, Allah guidera son cœur. Il sera rassuré et ne paniquera pas face à l'adversité, contrairement à celui dont le cœur n'est pas guidé par Allah. Allah lui accordera la constance lorsque l'épreuve surviendra et l'aidera à persévérer dans la patience. Ainsi, il obtiendra une récompense en ce monde, en plus de celle qu'Allah lui a réservée pour le Jour du Jugement. Comme Allah dit ailleurs :
« ... **Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Craignez votre Seigneur. » Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne [récompense]. La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter**. » (Az-Zoumar 39 : 10)

[1] Autrement dit, Il le guidera au moment de l'épreuve, afin qu'il comprenne que cela vient d'Allah, qu'il accepte le décret divin et qu'il s'en contente. (Ar-Razi)

Il est donc établi que quiconque ne croit pas en Allah lorsque le malheur frappe, en ce sens qu'il ne reconnaît pas la volonté et le décret divins et se concentre uniquement sur les causes, sera abandonné et Allah le laissera à son propre sort.

Si une personne est livrée à elle-même, il ne lui reste alors, au moment du malheur, que la panique et le désespoir, ce qui constitue un châtiment immédiat avant celui de l'au-delà, pour avoir manqué de patience.

Cela se rapporte à la signification de l'expression « **Et quiconque croit en Allah, [Allah] guide son cœur** » dans le contexte limité de l'épreuve. Quant à sa signification en termes plus généraux, Allah nous enseigne que pour quiconque croit ; de la manière prescrite, en croyant en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour dernier et au décret divin, bon ou mauvais, et confirme sa foi en accomplissant ses devoirs, il s'agit là d'un moyen efficace d'obtenir la guidance d'Allah en toutes circonstances, en paroles et en actes, ainsi que dans sa science et ses actions.

C'est la meilleure récompense qu'Allah accorde à ceux qui croient comme Il dit lorsqu'Il nous annonce qu'Il affermira les croyants dans la vie de ce monde et dans l'au-delà.

La fermeté signifie la constance, la patience et la certitude du cœur face aux épreuves. Allah dit :
« **Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut**. » (Ibrahim 14 : 27)

Les croyants sont les plus guidés dans leur cœur et les plus fermes dans les moments de panique et d'anxiété ; cela est dû à leur foi.

« **Obéissez à Allah et obéissez au Messager**, » c'est-à-dire en vous conformant à leurs commandements et en respectant leurs interdictions. L'obéissance à Allah et l'obéissance à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) constituent le fondement du bonheur et de la prospérité.

« …**et si vous vous détournez** » de l'obéissance à Allah et de l'obéissance à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**il n'incombe à Notre Messager que de transmettre en clair (son message)**, » c'est-à-dire de vous transmettre ce avec quoi Il vous a été envoyé de telle sorte que cela vous devienne limpide et que la preuve soit établie contre vous (ne vous laissant aucune excuse). Il n'a aucun pouvoir pour vous guider ni pour vous demander des comptes.

Seul Celui qui connaît l'invisible et le visible vous demandera des comptes sur votre obéissance à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ou autrement.

« **Allah nulle autre divinité que Lui** » c'est-à-dire, Il est le seul digne d'adoration et de dévotion ; tout ce qui est adoré en dehors de Lui est faux.
« **Et c'est à Allah que les croyants [doivent] s'en remettre**, » c'est-à-dire qu'ils s'en remettent à Lui dans toutes les affaires qui les concernent et dans tout ce qu'ils veulent faire.

Car rien ne peut être accompli sans l'aide d'Allah, et il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir ce que l'on désire qu'en s'en remettant à Lui. On ne peut véritablement se fier à Allah que si l'on a une opinion positive de Lui et si l'on Lui fait confiance pour prendre soin de la situation pour laquelle on s'en remet à Lui, selon la force de sa foi. Plus la foi d'une personne est forte, plus sa confiance en Allah est grande.

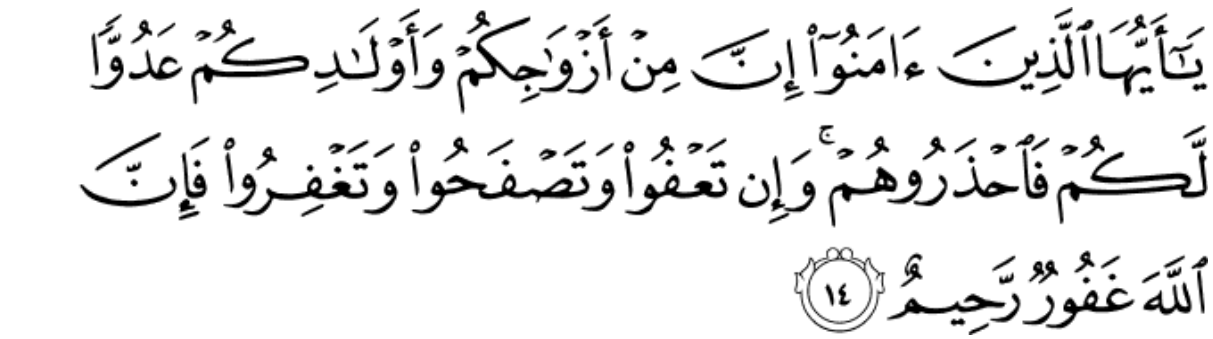

64-14. Ô vous qui avez cru, vous avez de vos épouses et de vos enfants un ennemi [une tentation]. Prenez-y garde donc. Mais si vous [les] excusez, passez sur [leurs] fautes[1] et [leur] pardonnez, sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux.

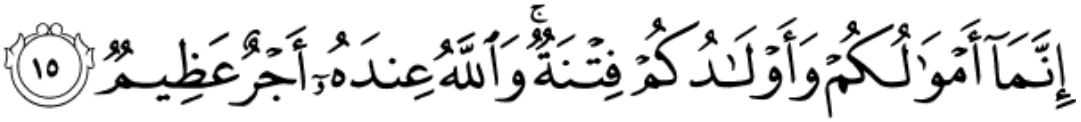

64-15. Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation, alors qu'auprès d'Allah est une énorme récompense.

[1] Certains membres de la famille peuvent être considérés comme des « ennemis » en ce sens qu'ils cherchent à empêcher quelqu'un d'agir correctement. La révélation de ce verset a eu lieu car des hommes de La Mecque, convertis à l'Islam, souhaitaient émigrer à Médine mais leurs épouses et leurs enfants s'y opposaient. Allah leur a donc enjoint de se prémunir contre les obstacles que leur famille leur imposait et de ne leur obéir en rien qui puisse désobéir à Allah. Ils devaient néanmoins pardonner leurs fautes, ne pas les réprimander et garder le silence sur l'affaire. (Ash-Shawkani)

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, met en garde les croyants contre la tromperie de leurs épouses et de leurs enfants car certaines d'entre eux sont des ennemis. Un ennemi est celui qui vous veut du mal. Votre rôle est d'être vigilant face à quiconque se comporte ainsi parce que les êtres humains ont naturellement tendance à aimer leurs épouses et leurs enfants.

Allah Exalté prodigue ce conseil à Ses serviteurs afin que leur amour ne les fasse pas céder aux exigences de leurs épouses et de leurs enfants, même en cas de réserves religieuses quant à leurs désirs. Il les encourage à se conformer à Ses commandements et à privilégier Son agrément en évoquant ce qui Lui confère une immense récompense. Ceci les aidera à atteindre ces nobles aspirations et à placer l'au-delà au-dessus de ce monde éphémère.

L'interdiction d'obéir aux épouses et aux enfants étant liée à ce qui est nuisible et constituant une mise en garde contre cela, certains pourraient être tentés d'être durs envers eux et de les punir. C'est pourquoi Allah nous exhorte à la prudence à leur égard, tout en nous invitant à pardonner et à faire preuve d'indulgence car cela sert d'innombrables bienfaits. Allah dit :
« **Mais si vous [les] excusez, passez sur [leurs] fautes et [leur] pardonnez, sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux**, » car la récompense est proportionnelle à l'acte accompli. Quiconque pardonne à autrui, Allah lui pardonnera ; quiconque oublie (leurs erreurs), Allah oubliera (les siennes) ; quiconque leur pardonne, Allah lui pardonnera. Quiconque se comporte envers Allah comme Il le souhaite, envers Ses serviteurs comme ils le souhaitent, et leur fait du bien, obtiendra l'amour d'Allah et l'amour de Ses serviteurs et il sera dans une position excellente.

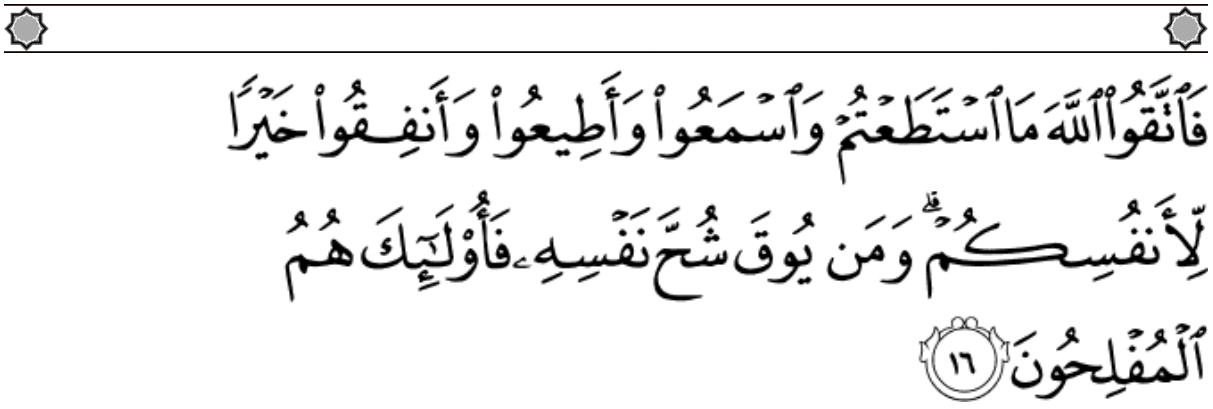
فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ مَا ٱسْتَطَعْتُمْ وَٱسْمَعُوا۟ وَأَطِيعُوا۟ وَأَنفِقُوا۟ خَيْرًا
لِّأَنفُسِكُمْ ۗ وَمَن يُوقَ شُحَّ نَفْسِهِۦ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٦﴾

64-16. Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez et faites largesses. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent.

إِن تُقۡرِضُواْ ٱللَّهَ قَرۡضًا حَسَنٗا يُضَٰعِفۡهُ لَكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡۚ وَٱللَّهُ شَكُورٌ حَلِيمٌ ١٧

64-17. Si vous faites à Allah un prêt sincère, Il le multipliera pour vous et vous pardonnera. Allah cependant est très Reconnaissant et Indulgent.

عَٰلِمُ ٱلۡغَيۡبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ٱلۡعَزِيزُ ٱلۡحَكِيمُ ١٨

64-18. Il est le Connaisseur du monde Invisible et visible, et Il est le Puissant, le Sage.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, enjoint à Ses serviteurs de Le craindre, c'est-à-dire de se conformer à Ses commandements et de respecter Ses interdictions, selon leurs capacités. Ce verset indique que toute obligation qu'une personne est incapable d'accomplir en raison de sa difficulté excessive est levée pour elle. En revanche, si elle est capable d'en accomplir certaines et incapable d'en accomplir d'autres, elle doit accomplir ce qu'elle est capable de faire et ce qu'elle est incapable de faire est levé pour elle. Comme l'a dit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« *Quand je vous ordonne de faire quelque chose, faites-le autant que vous le pouvez*. » (Boukhari)

Ce principe englobe d'innombrables questions mineures de religion,
« **Écoutez** » ce qu'Allah vous exhorte à faire et ce qu'Il vous prescrit comme règles ; apprenez cela et soumettez-vous à Lui ;
« …**obéissez** » à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans toutes vos affaires
« …**et faites largesses** » de manière à la fois obligatoire et recommandée car cette action vous sera bénéfique dans ce monde et dans l'au-delà.

Tout bien réside dans l'obéissance aux commandements d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'acceptation de Sa guidance et la soumission à Ses lois, et tout mal réside dans le fait de faire le contraire de cela.

Mais un problème empêche beaucoup de gens de dépenser comme il se doit : la convoitise, inhérente à la plupart d'entre eux. Ils sont avares de leurs richesses ; ils aiment les posséder et rechignent à s'en séparer.

Quiconque Allah préserve du mal de sa propre convoitise, de sorte qu'il dépense de manière profitable à son âme, ceux-là sont les bienheureux car ils ont accompli ce qui leur était prescrit et ont

été préservés de ce qui était redoutable. Cela inclut en effet tous les commandements et interdictions prescrits aux gens.

Mais si quelqu'un est avide, il ne pourra accomplir ce qui lui est prescrit, ni s'acquitter de ses obligations, et il échouera ; il sera perdant ici-bas et dans l'au-delà. En revanche, s'il est serein et conciliant, accepte les lois d'Allah et recherche Son agrément, rien ne l'empêchera d'accomplir ce qui lui est prescrit, si ce n'est la prise de conscience de sa conformité à la volonté d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, Ainsi, il prospérera, réussira et connaîtra un triomphe éclatant.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, exhorte les gens à dépenser, en disant :
« **Si vous faites à Allah un prêt sincère**, » cela concerne toute dépense effectuée avec des revenus licites, à condition que l'intention soit de la dépenser pour la cause d'Allah et de rechercher Son agrément, et qu'elle soit effectuée de manière appropriée. Il vous la multipliera par dix, jusqu'à sept cents et bien plus encore.
Et en plus de la multiplier, Il « **vous pardonnera** » vos péchés à cause de ces dépenses et de cette aumône car Allah expie les péchés au moyen d'actes de charité et de bonnes actions.
« ... **Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises**... » (Houd 11 : 114)

« **Allah cependant est très Reconnaissant et Indulgent**. » Il est Clément et ne se hâte pas de punir celui qui Lui désobéit ; Il lui accorde plutôt un délai, mais Il n'oublie pas.

« Et si Allah s'en prenait aux gens pour ce qu'ils acquièrent, Il ne laisserait à la surface [de la terre] aucun être vivant… » (Fâtir 35 : 45)

« **Allah est très Reconnaissant** » Il accepte peu de bonnes actions de Ses serviteurs et les récompense abondamment pour cela.

Il apprécie ceux qui endurent des épreuves et des difficultés pour Sa cause. Quiconque renonce à quelque chose pour l'amour d'Allah, Allah le récompensera par quelque chose de meilleur encore.

« **Il est le Connaisseur du monde Invisible et visible**, » c'est-à-dire tout ce qui est caché aux gens des armées que nul autre que Lui ne connaît, et ce qu'ils peuvent voir des choses créées.
« **Le Tout-Puissant** » Qui ne peut être vaincu ni combattu, Qui a soumis toutes choses
« **Le Très Sage** » dans Sa création et Son commandement, et Il fait ce qui convient.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Thaghâboun.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

65

Sourate At-Talâq

Le Divorce

(Madani)

12 versets

Pré-Hégire N°99

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِذَا طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَطَلِّقُوهُنَّ لِعِدَّتِهِنَّ وَأَحْصُوا۟ ٱلْعِدَّةَ ۖ
وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ رَبَّكُمْ ۖ لَا تُخْرِجُوهُنَّ مِنۢ بُيُوتِهِنَّ وَلَا
يَخْرُجْنَ إِلَّآ أَن يَأْتِينَ بِفَٰحِشَةٍ مُّبَيِّنَةٍ ۚ وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ ۚ وَمَن
يَتَعَدَّ حُدُودَ ٱللَّهِ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُۥ ۚ لَا تَدْرِى لَعَلَّ ٱللَّهَ يُحْدِثُ بَعْدَ
ذَٰلِكَ أَمْرًا ﴿١﴾

65-1. Ô Prophète ! Quand vous répudiez les femmes, répudiez-les conformément à leur période d'attente prescrite[1] ; et comptez la période ; et craignez Allah votre Seigneur. Ne les faites pas sortir de leurs maisons, et qu'elles n'en sortent pas, à moins qu'elles n'aient commis une turpitude prouvée. Telles sont les lois d'Allah. Quiconque cependant transgresse les lois d'Allah,

[1] Le divorce ne doit être prononcé qu'après que la femme se soit purifiée à la suite de ses menstrues et avant toute relation intime. La période d'attente ('iddah) est de trois cycles menstruels, comme indiqué dans Al-Baqarah (2 : 228). À l'issue de cette période, si le mari ne l'a pas reprise avant la fin de 'iddah, la femme est définitivement divorcée et a alors le droit de se remarier si elle le souhaite.

se fait du tort à lui-même. Tu ne sais pas si d'ici là Allah ne suscitera pas quelque chose de nouveau !

فَإِذَا بَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ فَارِقُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ
وَأَشْهِدُوا ذَوَيْ عَدْلٍ مِّنكُمْ وَأَقِيمُوا الشَّهَادَةَ لِلَّهِ ۚ ذَٰلِكُمْ
يُوعَظُ بِهِ مَن كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ۚ وَمَن يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَل
لَّهُ مَخْرَجًا ﴿٢﴾

65-2. Puis quand elles atteignent le terme prescrit, retenez-les de façon convenable, ou séparez-vous d'elles de façon convenable ; et prenez deux hommes intègres parmi vous comme témoins. Et acquittez-vous du témoignage envers Allah. Voilà ce à quoi est exhorté celui qui croit en Allah et au Jour Dernier. Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable,

وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ ۚ وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ۚ إِنَّ اللَّهَ
بَالِغُ أَمْرِهِ ۚ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا ﴿٣﴾

65-3. et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit. Allah atteint ce qu'Il Se propose, et Allah a assigné une mesure à chaque chose.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, s'adressant à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et aux croyants : « **Ô Prophète ! Quand vous répudiez les femmes, répudiez-les** » ou faites-le de la manière prescrite, et ne vous hâtez pas de prononcer le divorce dès qu'une raison de le faire se présente, sans tenir compte des directives établies par Allah.

Plutôt « **conformément à leur période d'attente** » c'est-à-dire au moment opportun pour leur 'iddah ou le délai d'attente prescrit pour commencer. Cela signifie que le mari doit divorcer de sa femme lorsqu'elle est en état de pureté (c'est-à-dire hors période de menstruation), pendant une période de pureté au cours de laquelle il n'a pas eu de relations sexuelles avec elle. C'est le type de divorce à l'issue duquel le délai d'attente est clairement défini.

Cela contraste avec le cas où le mari divorce de sa femme pendant ses règles car le cycle menstruel au cours duquel il divorce ne sera pas pris en compte, et le délai d'attente sera donc plus long.

De même, s'il divorce d'elle pendant une période de pureté au cours de laquelle il a eu des rapports sexuels avec elle, il ne peut être sûr qu'elle n'est pas enceinte car la grossesse ne sera pas visible à ce moment-là, et par conséquent, le type de période d'attente à observer ne sera pas clair.

Allah, Glorifié et Exalté soit-Il, nous a ordonné de compter avec précision la période d'attente, soit en comptant les cycles menstruels, si la femme a ses règles, soit en comptant les mois, si elle n'a pas ses règles et n'est pas enceinte.

Le fait d'en tenir un décompte précis constitue l'accomplissement du commandement d'Allah et remplit également les droits du mari qui a prononcé le divorce et les droits de tout futur mari, ainsi que le droit de la femme à une pension alimentaire, etc.

Si elle compte ses jours de 'iddah, elle aura une idée claire de sa situation et ses droits et devoirs lui seront connus.

Cette consigne de comptabiliser avec précision le délai d'attente s'adresse à la fois au mari et à la femme, si celle-ci en est responsable, sinon elle s'adresse à son tuteur.

« …**et craignez Allah votre Seigneur** » c'est-à-dire, craignez-Le dans toutes vos affaires, et en ce qui concerne les droits des épouses divorcées.

« **Ne les faites pas sortir de leurs maisons**, » laissez-les plutôt rester dans les maisons où elles vivaient au moment où leurs maris ont divorcé d'elles.

« …**et qu'elles n'en sortent pas**, » c'est-à-dire qu'il ne leur est pas permis de quitter leurs maisons.

L'interdiction de les expulser s'explique par l'obligation pour le mari de loger son épouse afin qu'elle puisse accomplir son délai de viduité, qui constitue un de ses droits. Quant à l'interdiction pour elles de partir d'elles-mêmes, elle tient au fait que leur départ pourrait entraîner la perte des droits du mari.

Cette interdiction d'être expulsé de leur domicile ou de le quitter dure jusqu'à la fin de la période d'attente.

« …**à moins qu'elles n'aient commis une turpitude prouvée**, » c'est-à-dire tout acte manifestement répréhensible justifiant leur expulsion, car leurs agissements sont si répréhensibles qu'ils peuvent nuire au foyer si la femme n'est pas chassée, comme des propos injurieux ou des actes immoraux. Dans de tels cas, il est permis au mari de demander à sa femme de partir, car elle est responsable de sa propre situation. L'héberger pendant la période d'attente est une forme de consolation et de bienveillance à son égard, et si elle perd ce soutien en raison de sa conduite immorale, c'est elle qui s'est attirée du tort. Ceci est applicable en cas de divorce révocable (premier ou deuxième).

Toutefois, en cas de divorce irrévocable, elle n'a pas droit à un logement car celui-ci est lié à la pension alimentaire et la pension alimentaire n'est un droit qu'en cas de divorce révocable et non en cas de divorce irrévocable.

« **Telles sont les lois d'Allah**, » c'est-à-dire les limites qu'Il a fixées et prescrites à Ses serviteurs, et Il leur a ordonné de s'y conformer et de les respecter.
« **Quiconque cependant transgresse les lois d'Allah**, » en ne les respectant pas, en les transgressant ou en n'y parvenant pas,
« …**se fait du tort à lui-même**, » c'est-à-dire qu'il se prive d'une occasion de suivre les commandements d'Allah, sur lesquels repose le bien-être dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Tu ne sais pas si d'ici là Allah ne suscitera pas quelque chose de nouveau**» c'est-à-dire, qu'Allah a prescrit la période d'attente et y a lié le divorce pour des raisons importantes, notamment les suivantes ;
Peut-être Allah insufflera-t-il amour et compassion au mari qui a prononcé le divorce, afin qu'il reprenne son épouse et renoue avec elle ; le délai d'attente lui en offre l'opportunité. Ou peut-être a-t-il divorcé pour une raison qui lui était imputable, et cette raison disparaîtra durant ce délai, lui permettant ainsi de la reprendre, le motif du divorce n'étant plus valable.

Durant la période d'attente, il sera établi si la femme est enceinte de son mari.

« **Puis quand elles atteignent le terme prescrit** » c'est-à-dire, lorsque la fin du délai d'attente approche. Une fois ce délai écoulé, le mari n'a plus le choix entre rester avec sa femme ou se séparer d'elle.

« …**retenez-les de façon convenable**, » c'est-à-dire en la traitant avec bienveillance et en lui offrant une bonne compagnie, et non en lui causant du tort, en la maltraitant ou en l'empêchant de mener sa vie normalement. La garder avec de telles intentions malveillantes n'est pas permis.

« …**ou séparez-vous d'elles de façon convenable** » c'est-à-dire, une séparation dans laquelle il n'y a rien de contraire aux enseignements islamiques, et sans échanger d'insultes, de disputes ou de mauvais traitements envers l'épouse afin de la forcer à abandonner une partie de ses biens.

« **Et prenez deux hommes intègres parmi vous**, » c'est-à-dire deux hommes musulmans de bonne moralité car cet appel à témoin ferme la porte à la dispute et empêche l'un ou l'autre de dissimuler ce qu'il doit révéler.
« …**comme témoins** » du divorce ou la reprise de l'épouse

« **Et acquittez-vous du témoignage envers Allah**, » c'est-à-dire, témoignez correctement, comme il se doit, sans rien ajouter ni retrancher, et en le faisant, recherchez uniquement l'agrément d'Allah ; ne prêtez aucune attention, lorsque vous témoignez à un parent en raison de vos liens avec lui, ou à un ami en raison de votre affection pour lui.

« **Voilà** » ce que Nous t'avons indiqué concernant les règles et les limites « **ce à quoi est exhorté celui qui croit en Allah et au Jour Dernier**. » Quiconque croit en Allah et au Jour Dernier est incité à suivre les exhortations d'Allah et à privilégier la vie après la mort en accomplissant autant que possible de bonnes œuvres. À l'inverse, celui dont le cœur est dépourvu de foi ne se soucie ni des mauvaises actions qu'il commet, ni de suivre les exhortations d'Allah car rien ne le motive à le faire.

Parce que le divorce peut entraîner de l'anxiété, de la détresse et du chagrin, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint aux gens de Le craindre, et nous dit que quiconque Le craint en ce qui concerne le divorce et d'autres questions, Allah lui accordera du soulagement et une issue à la difficulté.

Si un homme souhaite divorcer de sa femme et le fait de manière appropriée, en prononçant un seul acte de divorce lorsqu'elle n'a pas ses menstrues et non pendant une période de pureté au cours de laquelle il a eu des rapports sexuels avec elle, Allah ne lui causera pas de difficultés ; au contraire, Allah lui accordera une issue et lui permettra de reprendre le mariage s'il regrette d'avoir prononcé le divorce.

Bien que le contexte de ce verset ait trait au divorce et au retour de l'épouse, sa signification est plus générale : quiconque craint Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, et recherche constamment Son agrément dans toutes ses affaires, Allah le récompensera dans ce monde et dans l'au-delà.

Une partie de cette récompense consiste en ce qu'Allah lui accordera le soulagement et une issue à toutes les difficultés et épreuves.

De même que quiconque craint Allah, Il lui accordera soulagement et issue, de même, quiconque ne craint pas Allah rencontrera des difficultés, des obstacles et des problèmes dont il ne peut se sortir ni échapper aux conséquences.

Cela s'applique également au divorce. Si une personne ne craint pas Allah à ce sujet et prononce le divorce de manière illicite, par exemple en prononçant le triple divorce, elle le regrettera inévitablement et ne pourra échapper aux conséquences néfastes qui en découlent.

« **Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable**. » Allah pourvoira aux besoins de celui qui Le craint, d'une manière inattendue.

« **Quiconque place sa confiance en Allah**, » tant dans ses affaires spirituelles que temporelles, en s'appuyant sur Lui pour lui apporter ce qui lui est bénéfique et le préserver de ce qui lui est nuisible, et en Lui faisant confiance pour lui faciliter la tâche,
« **Il [Allah] lui suffit**, » c'est-à-dire en ce qui concerne la chose pour laquelle il a placé sa confiance. Lorsque la chose est entre les mains du Suffisant, du Fort, du Tout-Puissant, du Très Miséricordieux, Il est plus proche de l'individu que tout autre. Mais la sagesse divine peut exiger qu'elle soit différée jusqu'au moment opportun. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Allah atteint ce qu'Il Se propose**, » c'est-à-dire que Sa volonté et Son décret s'accompliront inévitablement. Et « **Allah a assigné une mesure à chaque chose**, » c'est-à-dire qu'Il a établi un temps et une limite, les choses ne les dépasseront ni ne les manqueront.

وَٱلَّٰٓـِٔي يَئِسۡنَ مِنَ ٱلۡمَحِيضِ مِن نِّسَآئِكُمۡ إِنِ ٱرۡتَبۡتُمۡ فَعِدَّتُهُنَّ ثَلَٰثَةُ أَشۡهُرٖ وَٱلَّٰٓـِٔي لَمۡ يَحِضۡنَۚ وَأُوْلَٰتُ ٱلۡأَحۡمَالِ أَجَلُهُنَّ أَن يَضَعۡنَ حَمۡلَهُنَّۚ وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يَجۡعَل لَّهُۥ مِنۡ أَمۡرِهِۦ يُسۡرٗا ٤

65-4. Si vous avez des doutes à propos (de la période d'attente) de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles, leur délai est de trois mois. De même pour celles qui n'ont pas encore de règles. Et quant à celles qui sont enceintes, leur période d'attente se terminera à leur accouchement. Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses.

ذَٰلِكَ أَمْرُ ٱللَّهِ أَنزَلَهُۥٓ إِلَيْكُمْ ۚ وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يُكَفِّرْ عَنْهُ سَيِّـَٔاتِهِۦ وَيُعْظِمْ لَهُۥٓ أَجْرًا ٥

65-5. Tel est le commandement d'Allah qu'Il a fait descendre vers vous. Quiconque craint Allah cependant, Il lui efface ses fautes et lui accorde une grosse récompense.

Après avoir mentionné le type de divorce prescrit, à savoir le moment où le délai d'attente prescrit à la femme peut commencer, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, aborde maintenant plus en détail la question de ce délai : « **Si vous avez des doutes à propos (de la période d'attente) de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles**, » car elles avaient leurs menstruations, mais maintenant elles ont cessé, en raison de la vieillesse ou d'autres causes, et il n'y a aucun espoir qu'elles reviennent, « …**leur délai est de trois mois** » chaque mois remplace un cycle menstruel.

« **De même pour celles qui n'ont pas encore de règles**, » c'est-à-dire aux très jeunes filles qui n'ont pas encore eu leurs règles, ou aux femmes adultes qui n'ont jamais eu leurs règles. Elles sont comme celles qui n'ont plus leurs règles ; leur période d'attente prescrite est de trois mois.

Quant à celles qui ont leurs menstruations, Allah a mentionné ailleurs leur période d'attente prescrite, où Il dit :
« **Et les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois menstrues ; et il ne leur est pas permis de taire ce qu'Allah a créé dans leurs ventres, si elles croient en Allah et au Jour Dernier**... » (Al-Baqarah 2 : 228)

« **Et quant à celles qui sont enceintes, leur période d'attente se terminera à leur accouchement** » de tout ce qui se trouve dans leur ventre, qu'il s'agisse d'un seul enfant ou de plusieurs (jumeaux ou autres naissances multiples). Dans ce cas, il ne faut pas tenir compte du nombre de mois, etc.

« **Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses**. » C'est-à-dire que quiconque craint Allah, Il lui facilitera ses affaires et rendra toute difficulté facile.

« **Tel** » à savoir la règle qu'Allah vous a expliquée
« …**est le commandement d'Allah qu'Il a fait descendre vers vous** » afin que vous le suiviez, vous y conformiez, y adhériez et le vénériez.

« **Quiconque craint Allah cependant, Il lui efface ses fautes et lui accorde une grosse récompense**. » C'est-à-dire qu'il sera protégé de ce qu'il craint et pourra atteindre ce qu'il recherche.

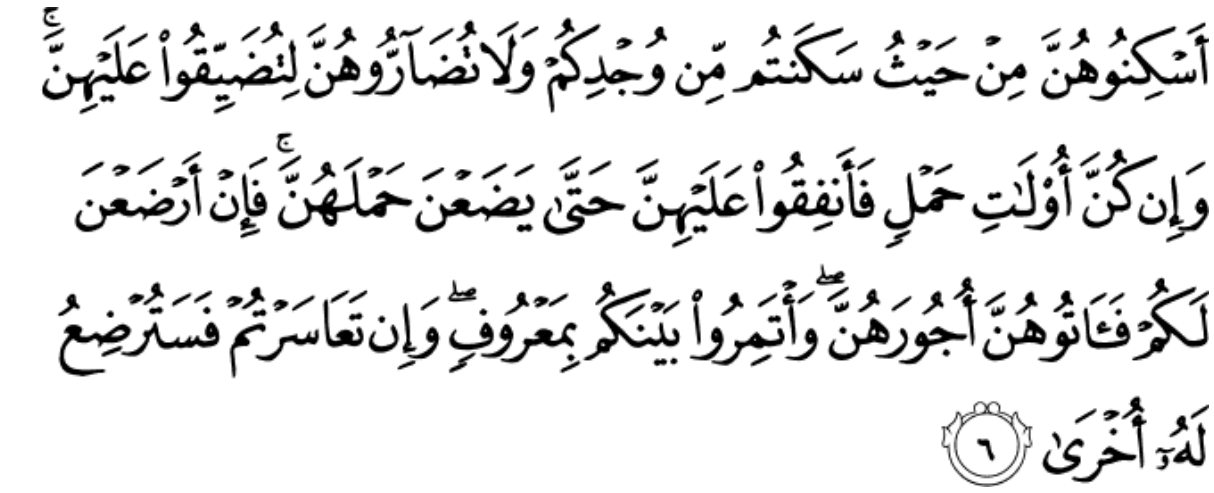

65-6. Et faites que ces femmes habitent où vous habitez, et suivant vos moyens. Et ne cherchez pas à leur nuire en les contraignant à vivre à l'étroit. Et si elles sont enceintes, pourvoyez à leurs besoins jusqu'à ce qu'elles aient accouché. Puis, si elles allaitent [l'enfant né] de vous, donnez-leur leurs salaires. Et concertez-vous [à ce sujet] de façon convenable. Et si vous rencontrez des difficultés réciproques, alors, une autre allaitera pour lui.

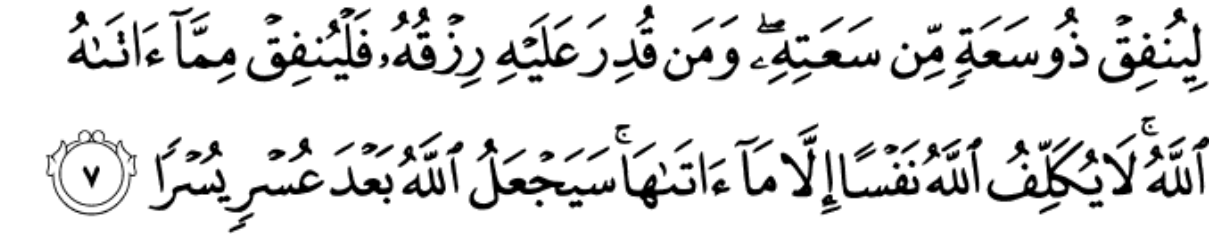

65-7. Que celui qui est aisé dépense de sa fortune ; et que celui dont les biens sont restreints dépense selon ce qu'Allah lui a accordé. Allah n'impose à personne que selon ce qu'Il lui a donné, et Allah fera succéder l'aisance à la gêne.

Nous avons vu précédemment qu'Allah interdit de chasser les femmes divorcées de leur domicile. Il enjoint ici aux maris de les accueillir et précise le type de logement à leur fournir : celui qui est courant chez les personnes dans une situation similaire, en fonction des moyens du mari.

« **Et ne cherchez pas à leur nuire en les contraignant à vivre à l'étroit** » c'est-à-dire, ne les harcelez ni en paroles ni en actes pendant la période où ils vivent dans le logement fourni, de peur qu'elles ne se lassent et ne quittent ces maisons avant la fin de la période d'attente, afin que vous soyez ceux qui les aient forcés à partir.

Le point essentiel est qu'Allah a interdit aux hommes de les faire partir, et Il a interdit aux femmes elles-mêmes de partir. Il a ordonné aux hommes de leur fournir un logement, de manière à ne leur causer aucun préjudice ni aucune difficulté, et ce, conformément aux usages en vigueur pour chaque peuple.

« **Et si elles** » à savoir les femmes divorcées
« …**sont enceintes, pourvoyez à leurs besoins jusqu'à ce qu'elles aient accouché**. » Cette pension est destinée à l'enfant à naître en cas de divorce irrévocable ; en cas de divorce révocable, elle est destinée à la femme et à son enfant. Ce droit à une pension alimentaire cesse à la naissance de l'enfant. Après l'accouchement, la mère peut choisir d'allaiter ou non son enfant.

« **Puis, si elles allaitent [l'enfant né] de vous, donnez-leur leurs salaires**, » comme convenu s'il y a un accord ; sinon, elles devraient recevoir la rémunération habituelle dans cette situation.
« **Et concertez-vous [à ce sujet] de façon convenable**. » C'est-à-dire que chacun des époux, et les autres, prescrive ce qui est juste et convenable, c'est-à-dire tout ce qui est bénéfique et bon dans ce monde et dans l'au-delà, ne pas s'enjoindre mutuellement à ce qui est juste et convenable conduit au mal et au dommage, dont nul ne connaît l'étendue si ce n'est Allah ; mais s'enjoindre mutuellement à faire ce qui est juste et convenable conduit à la coopération dans la droiture et la piété.

Il convient de souligner ici que lors d'une séparation, et pendant la période d'attente ; surtout s'il y a un enfant, des disputes et des querelles surviennent généralement concernant la pension alimentaire de la femme et de l'enfant, en plus du stress de la séparation, qui résulte généralement de ressentiment et qui a souvent un impact sur de nombreux aspects de la relation.

Il est donc enjoint à chacun d'eux d'agir avec droiture et bienveillance, de traiter l'autre avec gentillesse et de ne pas recourir aux querelles et aux disputes.

« **Et si vous rencontrez des difficultés réciproques**, » notamment concernant l'allaitement de son enfant,
« **Une autre** » femme que l'épouse « **allaitera pour lui** » c'est-à-dire peut allaiter l'enfant en échange d'une récompense ? » Allah dit ailleurs :
« … **Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire non plus, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à l'usage**… » (Al-Baqarah 2 : 233)

Ceci s'applique si le nourrisson accepte le sein d'une autre femme que sa mère. S'il n'accepte que le sein de sa mère, celle-ci est tenue de l'allaiter ; c'est son obligation et elle ne peut être contrainte de le faire si elle refuse. Elle a droit à la rémunération habituelle, sauf accord contraire.

Cela se fonde sur le sens du verset. Allah, Exalté et Loué, a précisé que lorsque l'enfant est dans le ventre de sa mère, avant sa naissance, son tuteur doit subvenir à ses besoins. Puis, après sa naissance, et s'il est possible de l'allaiter, que ce soit sa mère ou une autre femme, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a permis les deux options. Mais si le nourrisson ne peut être allaité que par sa mère, cela équivaut à la situation où il était dans son ventre et où elle n'avait d'autre choix que de le nourrir.

Allah précise ensuite que la pension alimentaire doit être versée en fonction des moyens du mari, comme Il le dit :
« **Que celui qui est aisé dépense de sa fortune**, » c'est-à-dire qu'il dépense de sa richesse comme un homme riche, et non comme un homme pauvre.
« …**et que celui dont les biens sont restreints dépense selon ce qu'Allah lui a accordé** » en termes de subsistance.

« **Allah n'impose à personne que selon ce qu'Il lui a donné**. » Ceci est conforme à Sa sagesse et à Sa miséricorde divines car Il a fixé les dépenses de chacun selon ses moyens et a allégé la charge du plus démuni, ne lui imposant aucune charge supérieure à celle qu'Il lui a donnée. Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité, que ce soit en matière de dépenses ou autre.

« …**et Allah fera succéder l'aisance à la gêne**. » Voilà une bonne nouvelle pour ceux qui sont dans la difficulté : Allah les soulagera de leurs épreuves.
« **À côté de la difficulté est, certes, une facilité ! À côté de la difficulté est, certes, une facilité** ! » Al-Inshirâh 94 : 5-6)

وَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ عَتَتْ عَنْ أَمْرِ رَبِّهَا وَرُسُلِهِۦ فَحَاسَبْنَٰهَا حِسَابًا شَدِيدًا وَعَذَّبْنَٰهَا عَذَابًا نُّكْرًا ﴿٨﴾

65-8. Que de cités ont refusé avec insolence le commandement de leur Seigneur et de Ses Messagers ! Nous leur en demandâmes compte avec sévérité, et les châtiâmes d'un châtiment inouï.

فَذَاقَتْ وَبَالَ أَمْرِهَا وَكَانَ عَٰقِبَةُ أَمْرِهَا خُسْرًا ﴿٩﴾

65-9. Elles goûtèrent donc la conséquence de leur comportement. Et le résultat final de leurs actions fut [leur] perdition.

أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُمْ عَذَابًا شَدِيدًا ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ يَٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ قَدْ أَنزَلَ ٱللَّهُ إِلَيْكُمْ ذِكْرًا ﴿١٠﴾

65-10. Allah a préparé pour eux un dur châtiment. Craignez Allah donc, ô vous qui êtes doués d'intelligence, vous qui avez la foi. Certes, Allah a fait descendre vers vous un rappel,

رَّسُولًا يَتْلُوا۟ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ مُبَيِّنَٰتٍ لِّيُخْرِجَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ ۚ وَمَن يُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ وَيَعْمَلْ صَٰلِحًا يُدْخِلْهُ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ قَدْ أَحْسَنَ ٱللَّهُ لَهُۥ رِزْقًا ﴿١١﴾

65-11. Un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de Sa destruction des nations arrogantes qui ont mécru aux Messagers ; leur nombre et leur force ne leur ont été d'aucun secours lorsque le châtiment sévère et douloureux leur est arrivé et Allah leur a fait goûter le châtiment, proportionnel à leurs méfaits.

En plus du châtiment de ce monde, Allah leur a préparé un châtiment terrible dans l'au-delà.

« **Craignez Allah donc, ô vous qui êtes doués d'intelligence** » c'est-à-dire, ô gens à l'esprit mûr qui comprenez les versets et les exhortations d'Allah, et réalisez que Celui qui a détruit les nations passées pour leur mécréance est également capable de punir les nations futures ; il n'y a aucune différence entre elles et celles qui viendront après elles.

Puis Allah Exalté mentionne ceux de Ses serviteurs qui croient en ce qu'Il leur a révélé de Son Livre, qu'Il a révélé à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) afin de faire sortir l'humanité des ténèbres de l'incroyance, de l'ignorance et de la désobéissance pour la conduire à la lumière de la connaissance, de la foi et de l'obéissance.

Parmi les hommes, il y a ceux qui croient en Lui et ceux qui ne croient pas en Lui.

« **Et quiconque croit en Allah et fait le bien** » c'est -à-dire accomplit des œuvres justes, tant obligatoires que surérogatoires,
« **Il le fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux**, » où règne une félicité éternelle telle qu'aucun œil n'a jamais vu, aucune oreille n'a jamais entendue, et qui n'a jamais effleuré l'esprit de l'homme.
« …**pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution**. » Quant à celui qui ne croit pas en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), il sera le peuple de l'Enfer, où il demeurera éternellement.

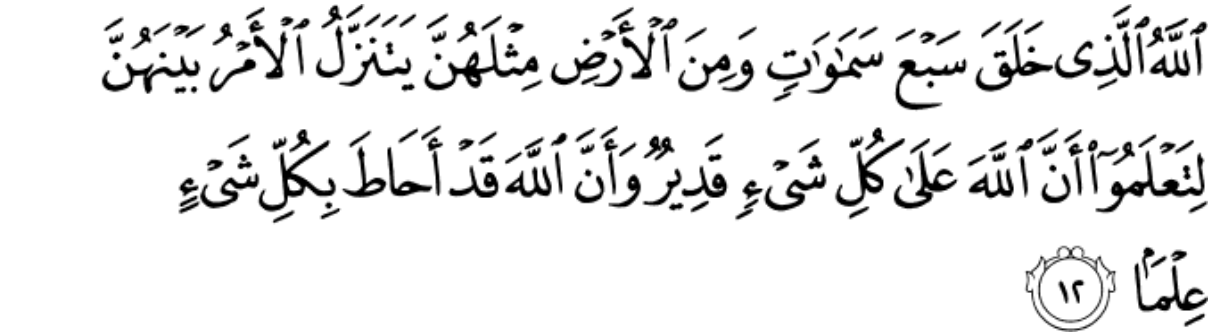
اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ وَمِنَ الْأَرْضِ مِثْلَهُنَّ يَتَنَزَّلُ الْأَمْرُ بَيْنَهُنَّ
لِتَعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ وَأَنَّ اللَّهَ قَدْ أَحَاطَ بِكُلِّ شَيْءٍ
عِلْمًا ١٢

65-12. Allah qui a créé sept cieux et autant de terres. Entre eux [Son] commandement descend, afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de [Son] savoir.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous révèle ensuite qu'Il a créé les sept cieux et tous leurs habitants, les sept terres et tous leurs habitants, ainsi que tout ce qui se trouve entre elles. Il a révélé Son décret, c'est-à-dire les lois et les préceptes religieux qu'Il a transmis à Ses Messagers afin de les rappeler et de les exhorter. Il a également révélé Ses décrets universels par lesquels Il gouverne et dispose du destin de toute la création. Tout cela afin que les hommes Le connaissent et sachent que Sa puissance et Sa science embrassent toute chose.

S'ils Le connaissent par Ses attributs sublimes et Ses beaux noms, et s'ils L'adorent, L'aiment et accomplissent leur devoir envers Lui, tel est le but de la création et du commandement : connaître Allah et L'adorer.

Ceux qui sont bien guidés parmi les pieux serviteurs d'Allah agissent ainsi, tandis que les injustes s'en détournent.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Talâq.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

66

Sourate At-Tahrim

L'Interdiction

(Madani)

12 versets

Pré-Hégire N°107

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ لِمَ تُحَرِّمُ مَا أَحَلَّ اللَّهُ لَكَ ۖ تَبْتَغِي مَرْضَاتَ أَزْوَاجِكَ ۚ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١﴾

66-1. Ô Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux.

قَدْ فَرَضَ اللَّهُ لَكُمْ تَحِلَّةَ أَيْمَانِكُمْ ۚ وَاللَّهُ مَوْلَاكُمْ ۖ وَهُوَ الْعَلِيمُ الْحَكِيمُ ﴿٢﴾

66-2. Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments. Allah est votre Maître ; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage.

وَإِذْ أَسَرَّ النَّبِيُّ إِلَىٰ بَعْضِ أَزْوَاجِهِ حَدِيثًا فَلَمَّا نَبَّأَتْ بِهِ وَأَظْهَرَهُ اللَّهُ عَلَيْهِ عَرَّفَ بَعْضَهُ وَأَعْرَضَ عَن بَعْضٍ ۖ فَلَمَّا نَبَّأَهَا بِهِ قَالَتْ مَنْ أَنبَأَكَ هَٰذَا ۖ قَالَ نَبَّأَنِيَ الْعَلِيمُ الْخَبِيرُ ﴿٣﴾

66-3. Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis,

quand il l'en eut informée elle dit : « Qui t'en a donné nouvelle ? » Il dit : « C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé.[1] »

إِن تَتُوبَآ إِلَى ٱللَّهِ فَقَدۡ صَغَتۡ قُلُوبُكُمَاۖ وَإِن تَظَٰهَرَا عَلَيۡهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ هُوَ
مَوۡلَىٰهُ وَجِبۡرِيلُ وَصَٰلِحُ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ وَٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ بَعۡدَ ذَٰلِكَ
ظَهِيرٌ ٤

66-4. Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien.

عَسَىٰ رَبُّهُۥٓ إِن طَلَّقَكُنَّ أَن يُبۡدِلَهُۥٓ أَزۡوَٰجًا خَيۡرًا مِّنكُنَّ مُسۡلِمَٰتٖ مُّؤۡمِنَٰتٖ
قَٰنِتَٰتٖ تَٰٓئِبَٰتٍ عَٰبِدَٰتٖ سَٰٓئِحَٰتٖ ثَيِّبَٰتٖ وَأَبۡكَارًا ٥

66-5. S'Il vous répudie, il se peut que son Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges.

Ceci est un reproche d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lorsqu'il s'est interdit toute intimité avec sa servante Mariyah (radhiyallahou 'anha) ou une boisson à base de miel, afin de plaire à l'une de Ses épouses, selon un récit bien connu. C'est pourquoi Allah, Gloire et Pureté à Lui, a révélé ces versets.

« **Ô Prophète** » c'est-à-dire, ô toi qu'Allah a béni avec la prophétie, la révélation et le message « …**t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite** ? » Parmi les bonnes choses qu'Allah t'a accordées et ton Oummah.
« …**en recherchant** » au moyen de cette interdiction « **l'agrément de tes épouses ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux**. »

[1] L'expression « **Lorsque le Prophète confia un secret** » fait référence au moment où il confia à son épouse Hafsa qu'il s'était interdit de boire du miel et d'avoir des relations intimes avec Mariyah (voir verset 1). Hafsa révéla ce secret à 'Aïcha (radhiyallahou 'anhoun) et en discuta avec elle, bien qu'il lui ait été interdit d'en parler à quiconque. Allah, Exalté soit-Il, informa Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de la divulgation de ce secret et de tout ce qui avait été dit à ce sujet, mais le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'a révélé à Hafsa qu'une partie des informations dont il avait été informé, et non la totalité, par bienveillance envers elle.

Il s'agit là d'une déclaration claire selon laquelle Allah a pardonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), l'a absous de tout blâme et lui a accordé Sa miséricorde. Ainsi, l'interdiction qu'il s'était imposée est devenue un moyen de prescrire une règle applicable à toute l'Oummah. Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit, prescrivant une règle générale applicable à tous les serments :
« **Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments**. » C'est-à-dire qu'Il vous a déjà prescrit ce par quoi vous pouvez vous libérer de vos serments avant de les rompre et ce par quoi vous pouvez accomplir l'expiation après les avoir rompus.
Cela ressemble au passage dans lequel Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« Ô les croyants : ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah vous a rendues licites. Et ne transgressez pas. Allah, (en vérité,) n'aime pas les transgresseurs. Et mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon. Craignez Allah, en qui vous avez foi. Allah ne vous sanctionne pas pour la frivolité dans vos serments, mais Il vous sanctionne pour les serments que vous avez l'intention d'exécuter. L'expiation en sera de nourrir dix pauvres, de ce dont vous nourrissez normalement vos familles, ou de les habiller, ou de libérer un esclave. Quiconque n'en trouve pas les moyens devra jeûner trois jours. Voilà l'expiation pour vos serments, lorsque vous avez juré. Et tenez à vos serments. Ainsi Allah vous explique Ses versets, afin que vous soyez reconnaissants ! » (Al-Mâ'idah 5 : 87-89)

Quiconque s'interdit une chose qui est permise, qu'il s'agisse de nourriture ou de boisson, ou d'une concubine, ou qui jure par Allah de faire ou de ne pas faire quelque chose, puis rompt ce serment ou veut le rompre, doit offrir l'expiation mentionnée ci-dessus.

« **Allah est votre Maître**, » c'est-à-dire qu'Il contrôle vos affaires et prend soin de vous de la meilleure façon possible, tant sur le plan religieux que temporel, et c'est par là qu'Il vous préserve du mal. C'est pourquoi Il vous a prescrit un moyen de vous libérer de vos serments, afin que vous soyez exempts de tout fardeau de péché.

« …**et c'est Lui l'Omniscient, le Sage**. » Sa connaissance embrasse tout ce qui vous est visible et tout ce qui est invisible et Il est Sage dans tout ce qu'Il crée et ordonne.

C'est pourquoi Il vous a prescrit des règles qu'Il sait être dans votre intérêt et adaptées à votre situation.

« **Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses** » de nombreux commentateurs affirment qu'il s'agissait de Hafsa, la Mère des Croyants. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lui confia quelque chose et lui demanda de ne le révéler à personne. Or, elle le révéla à 'Aïcha (radhiyallahou 'anhoun). Allah l'informa de ce qu'elle avait révélé et le Prophète (sallallahou 'aleyhi

wa sallam) lui rapporta une partie de ses paroles mais s'abstint d'en mentionner une autre partie par générosité et bienveillance.

« **Elle lui dit** : **Qui t'en a donné nouvelle** » de ce que personne d'autre que nous ne connaît ?
« **Il dit : « C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé. »** » De qui rien n'est caché, et Il connaît tout ce qui est secret et même ce qui est plus caché encore.

« **Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi**. » Ces paroles sont adressées aux deux nobles épouses du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), 'Aïcha et Hafsa (radhiyallahou 'anhoun), qui furent la raison pour laquelle le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'était interdit quelque chose qu'il aimait.

Allah Exalté les a exhortés à se repentir et les a réprimandées pour ce qu'elles avaient fait, leur disant qu'elles avaient péché ; c'est-à-dire qu'elles avaient transgressé et fait quelque chose qu'elles n'auraient pas dû faire, et qu'elles s'étaient éloignées de la piété et de l'étiquette appropriée et du respect envers le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), alors qu'elles auraient dû éviter de lui causer des ennuis.

« **Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète**, » c'est-à-dire si vous projetez de lui causer des ennuis et que vous persistez à le faire,
« …**alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien** » c'est-à-dire, qu'ils sont tous des aides et des soutiens du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Et celui qui sera soutenu par eux l'emportera, et ceux qui s'opposeront à lui seront vaincus.

Cela met en évidence la grande vertu et l'honneur du chef des Messagers puisque le Créateur Lui-même et l'élite de Sa création sont les aides de ce noble Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

C'était aussi un avertissement pour ces deux nobles épouses du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), comme cela est assez clair.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, les alarme en leur parlant d'une chose très difficile pour les femmes, à savoir le divorce, qui est la pire chose pour elles, comme Il dit :
« **S'Il vous répudie, il se peut que son Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous**. » Autrement dit, ne soyez pas arrogante envers lui car s'il répudiait votre mariage, cela ne lui serait pas difficile, puisqu'il n'a pas besoin de vous ; il trouverait, et Allah vous remplacerait par, des

épouses meilleures que vous en termes de piété et de beauté. C'était une sorte d'avertissement qui ne s'est pas réalisé, et il n'y avait aucune raison qu'il se produise.

Il ne les a pas répudiées, cependant s'il les avait répudiées, il aurait eu d'autres épouses, comme Allah le mentionne, qui auraient été des femmes vertueuses alliant l'Islam, c'est-à-dire l'observance extérieure des lois, et la foi, c'est-à-dire l'observance intérieure des lois par la croyance et les actions du cœur.

« …**obéissantes** » le mot traduit ici par « obéissance » fait référence à un état constant d'obéissance à Allah
« …**repentantes**, » c'est-à-dire se repentant de tout ce qu'Allah déteste. Elles sont donc décrites comme faisant ce qu'Allah aime et se repentant de ce qu'Allah déteste.
« …**déjà mariées ou vierges** » c'est-à-dire que certaines d'entre elles seraient déjà mariées et d'autres seraient vierges.

Lorsqu'ils entendirent cet avertissement et cette discipline, ils s'empressèrent de rechercher l'agrément du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ainsi, cette description leur était applicable et elles devinrent les meilleures des croyantes. Ceci indique qu'Allah n'a choisi pour Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) que les meilleures circonstances et les options les plus sublimes. Puisqu'Allah a choisi pour Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) que les épouses mentionnées ici restent auprès de lui, cela indique qu'elles étaient les meilleures et les plus parfaites des femmes.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ قُوٓاْ أَنفُسَكُمۡ وَأَهۡلِيكُمۡ نَارٗا وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ
وَٱلۡحِجَارَةُ عَلَيۡهَا مَلَٰٓئِكَةٌ غِلَاظٞ شِدَادٞ لَّا يَعۡصُونَ ٱللَّهَ مَآ أَمَرَهُمۡ
وَيَفۡعَلُونَ مَا يُؤۡمَرُونَ ٦

66-6. Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.

Autrement dit, ô vous qu'Il a bénis par la foi, faites ce que la foi exige de vous.

« **Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu** » décrit en ces termes terrifiants. Protégez-vous en vous contraignant à respecter les prescriptions d'Allah et à obéir à Ses commandements, évitez ce qu'Il a interdit et repentez-vous de ce qui a provoqué Sa colère et entraîné Son châtiment.

Le meilleur moyen de se protéger et de protéger ses enfants est de les éduquer, de les instruire et de les contraindre à obéir aux commandements d'Allah. Nul ne peut être en sécurité s'il n'obéit pas aux commandements d'Allah, tant à lui-même qu'à ceux qui sont sous sa tutelle, à savoir ses épouses, ses enfants et tous ceux qui sont placés sous son autorité.

Allah décrit le feu en ces termes afin de dissuader Ses serviteurs d'être insouciants quant à Son commandement.

« …**dont le combustible sera les gens et les pierres**, » ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Vous serez, vous et ce que vous adoriez en dehors d'Allah, le combustible de l'Enfer, vous vous y rendrez tous**. » (Al-Anbiyâ 21 : 98)

« …**surveillé par des Anges rudes, durs**, » c'est-à-dire que leur manière est dure, leur réprimande terrifiante, leurs voix alarmantes et leur image effrayante. Ils humilient les habitants de l'Enfer par leur force et obéissent à l'ordre d'Allah à leur égard Qui a décrété un châtiment pour eux et les a soumis à un terrible tourment.

« …**ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne**. » Ce sont aussi des paroles de louange pour ces nobles anges, leur obéissance au commandement d'Allah et leur fidélité envers Lui en tout ce qu'Il leur ordonne de faire.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَا تَعْتَذِرُوا۟ ٱلْيَوْمَ ۖ إِنَّمَا تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٧﴾

66-7. Ô vous qui avez mécru ! Ne vous excusez pas aujourd'hui. Vous ne serez rétribués que selon ce que vous œuvriez.

C'est ainsi que les gens de l'Enfer seront réprimandés le Jour de la Résurrection, et il leur sera dit : « **Ô vous qui avez mécru, ne vous excusez pas aujourd'hui** ! » Le temps des excuses est révolu et elles seront vaines. Il ne reste plus que la rétribution des actes or vous n'avez envoyé devant vous que la mécréance et le rejet d'Allah, de Ses signes et révélations, et de l'opposition à Ses Messagers et à Ses proches amis.

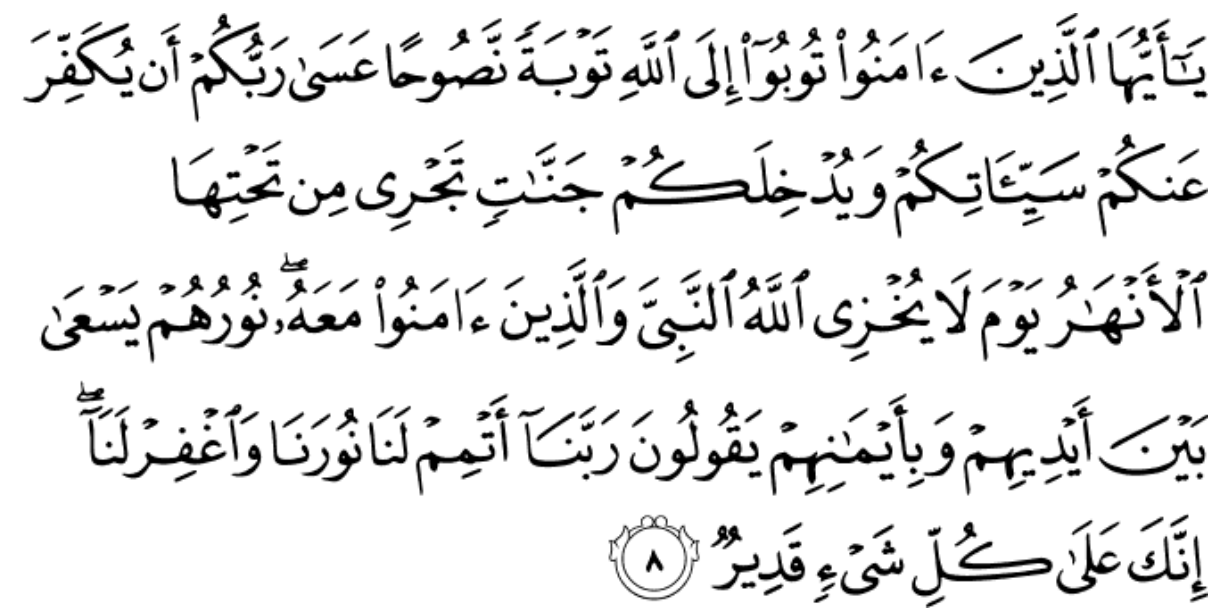
يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ تُوبُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ تَوْبَةً نَّصُوحًا عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يُكَفِّرَ
عَنكُمْ سَيِّـَٔاتِكُمْ وَيُدْخِلَكُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ يَوْمَ لَا يُخْزِى ٱللَّهُ ٱلنَّبِىَّ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ ۖ نُورُهُمْ يَسْعَىٰ
بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَٰنِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَآ أَتْمِمْ لَنَا نُورَنَا وَٱغْفِرْ لَنَآ ۖ
إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ٨

66-8. Ô vous qui avez cru ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère. Il se peut que votre Seigneur vous efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l'ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite ; ils diront : « Seigneur, parfais-nous notre lumière et pardonne-nous. Car Tu es Omnipotent. »

Dans ce verset, Allah, Exalté et Loué soit-Il, exhorte à un repentir sincère et promet en retour l'expiation des mauvaises actions, l'accès au Paradis, le triomphe et la réussite. Le Jour de la Résurrection, les croyants marcheront dans la lumière de leur foi et goûteront à son réconfort et à sa certitude. Ils seront angoissés lorsque s'éteindra la lumière donnée aux hypocrites et imploreront Allah de parfaire leur propre lumière. Allah exaucera leur prière et la lumière et la certitude qu'ils auront acquises leur permettront d'atteindre les jardins de la félicité et de se rapprocher du Seigneur Très Généreux. Tout cela sera le fruit d'un repentir sincère.

Il s'agit d'un repentir qui englobe tous les péchés, un repentir par lequel une personne se tourne vers Allah en ne recherchant rien d'autre que Son agrément et Sa proximité, et elle persiste dans ce repentir en toutes circonstances.

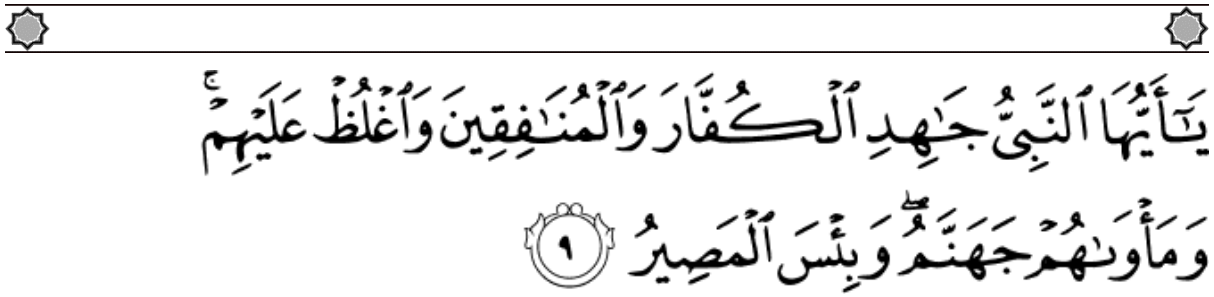

66-9. Ô Prophète ! Mène la lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude à leur égard. Leur refuge sera l'Enfer, et quelle mauvaise destination !

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, enjoint à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de lutter contre les mécréants et les hypocrites, et d'être intransigeant envers eux dans cette lutte. Cela implique de les combattre en apportant des preuves contre eux, en les appelant par une prédication bienveillante, en démontrant la fausseté de toutes les formes d'égarement qu'ils suivent, et en les combattant dans le cas de ceux qui refusent de répondre à l'appel d'Allah et d'accepter Ses préceptes. Cette dernière catégorie doit être combattue et traitée avec sévérité.

Quant à la première étape de l'effort, elle doit être menée de la manière la plus appropriée.

Les mécréants et les hypocrites subiront un châtiment en ce monde parce qu'Allah permettra à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à Son parti de triompher d'eux et de les combattre. Leur châtiment dans l'au-delà sera le Feu, une fin tragique qui sera le destin ultime de tout perdant.

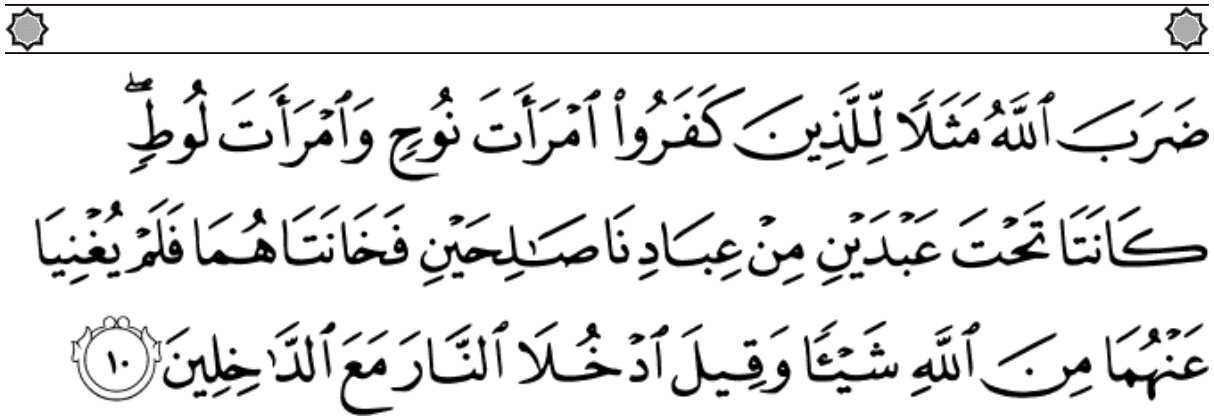

66-10. Allah a cité en parabole pour ceux qui ont mécru la femme de Noé et la femme de Loṭ. Elles étaient sous l'autorité de deux vertueux de Nos serviteurs. Toutes deux les trahirent et ils ne furent d'aucune aide pour [ces deux femmes] vis-à-vis d'Allah. Et il [leur] fut dit : « Entrez au Feu toutes les deux, avec ceux qui y entrent, »

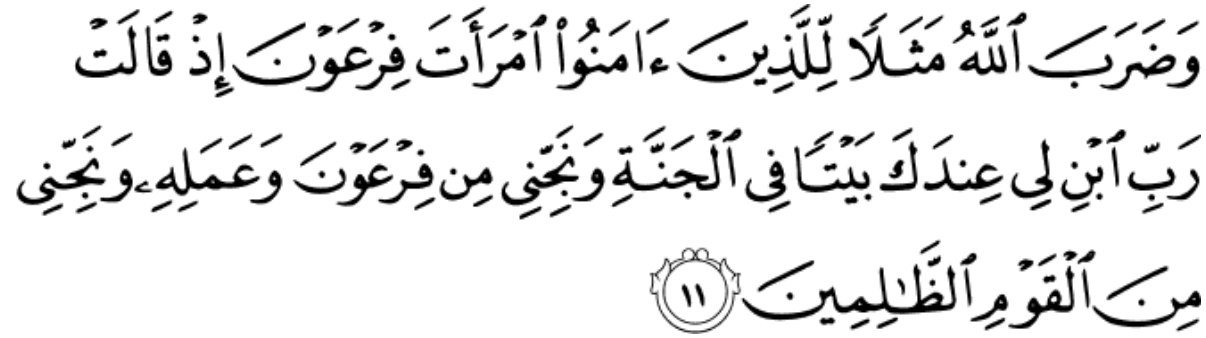

66-11. et Allah a cité en parabole pour ceux qui croient, la femme de Pharaon, quand elle dit « Seigneur, construis-moi auprès de Toi une maison dans le Paradis, et sauve-moi de Pharaon et de son œuvre; et sauve-moi des gens injustes. »

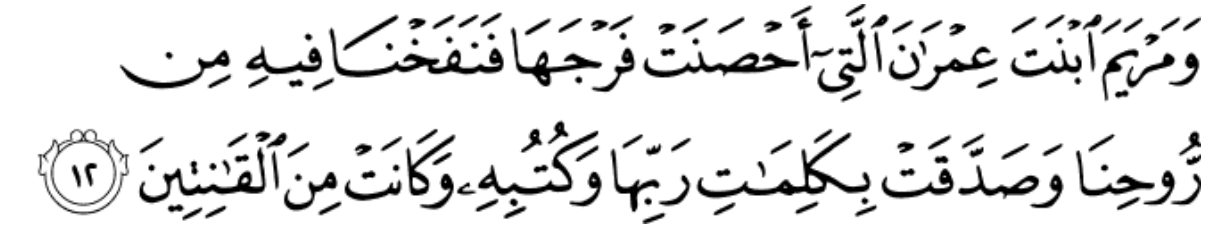

66-12. De même, Marie, la fille de 'Imran qui avait préservé sa virginité ; Nous y insufflâmes alors de Notre Esprit. Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres : elle fut parmi les dévoués.

Ce sont là deux exemples qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, présente aux croyants et aux mécréants, afin de leur faire comprendre que si un mécréant est lié à un croyant et proche de lui, cela ne lui apportera rien, et que si un croyant est lié à un mécréant, cela ne lui nuira en rien, pourvu qu'il accomplisse ce qui est exigé de lui.

C'est comme si cela constituait un avertissement implicite aux épouses du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) contre le péché, leur signifiant que leur lien avec lui ne leur sera d'aucune utilité si elles se livrent à une mauvaise conduite.

« **Allah a cité en parabole pour ceux qui ont mécru la femme de Noé et la femme de Loṭ. Elles étaient sous l'autorité de deux vertueux de Nos serviteurs**, » à savoir Nouh et Lout.

« **Toutes deux les trahirent** » en matière de religion du fait qu'elles suivaient une religion autre que celle de leurs maris. C'est ce que l'on entend par infidélité ; cela ne se réfère pas à l'infidélité

conjugale car aucune épouse de Prophète n'a jamais commis d'adultère ; Allah n'aurait jamais permis qu'une épouse de Ses Prophètes soit adultère.

« …**et ils** » à savoir Nouh et Lout « **ne leur furent d'aucune aide** » à savoir leurs femmes « **vis-à-vis d'Allah. Et il [leur] fut dit : « Entrez au Feu toutes les deux, avec ceux qui y entrent. »** »

« **Et Allah a cité en parabole pour ceux qui croient, la femme de Pharaon**, » à savoir Assiyah Bint Mouzahim (radhiyallahou 'anha).
« …**quand elle dit « Seigneur, construis-moi auprès de Toi une maison dans le Paradis, et sauve-moi de Pharaon et de son œuvre ; et sauve-moi des gens injustes. »** »

Allah la décrit comme croyante et implorante son Seigneur, lui demandant le but le plus sublime, à savoir l'admission au Paradis et la proximité du Seigneur Très Généreux, et lui demandant de la sauver de la persécution de Pharaon et de ses méfaits, ainsi que de la persécution de tout criminel.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a exaucé sa prière et elle a pu atteindre une foi parfaite et demeurer inébranlable, et elle a été sauvée de la persécution. C'est pourquoi le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Nombre d'hommes ont atteint la perfection mais aucune femme ne l'a atteinte, hormis Maryam Bint 'Imran, Assiyah Bint Mouzahim et Khadija Bint Khouwaylid. La supériorité de 'Aïcha sur les autres femmes est comparable à la supériorité du tharid sur tous les autres mets*. » (Rapporté par Ibn Kathir avec une chaîne de transmission solide)

« **De même, Marie, la fille de 'Imran qui avait préservé sa virginité**, » c'est-à-dire qu'elle s'est protégée des actes honteux, en raison de son engagement religieux parfait, de sa dignité et de sa conduite sublime.

« **Nous y insufflâmes alors de Notre Esprit**. » Jibril ('aleyhi salam) souffla dans le col de sa chemise, et son souffle atteignit Maryam ; de là est né 'Issa Ibn Maryam ('aleyhim salam), le noble Messager et grand chef.

« **Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres**. » Ceci décrit son savoir car croire aux paroles d'Allah inclut Ses révélations et Ses décrets. Croire en Ses Livres exige la conscience des exigences de la foi et cela ne peut être atteint qu'en possédant le savoir et en le mettant en pratique. C'est pourquoi Allah dit :

« …**elle fut parmi les dévoués** ? » c'est-à-dire qu'elle faisait partie de celles qui obéissent constamment à Allah, avec crainte de Lui et humilité envers Lui.

C'est la description d'une personne parfaite en actes et elle était forte et sincère dans sa foi, ce qui signifie atteindre la perfection dans la connaissance et dans l'action.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Tahrim.
Louange à Allah, et que les bénédictions et la paix d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

67

Sourate Al-Moulk

La Royauté

(Makki)

30 versets

Pré-Hégire N°77

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

تَبَٰرَكَ ٱلَّذِى بِيَدِهِ ٱلْمُلْكُ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١﴾

67-1. Béni soit celui dans la main de qui est la royauté, et Il est Omnipotent.

ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلْمَوْتَ وَٱلْحَيَوٰةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْغَفُورُ ﴿٢﴾

67-2. Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur.

ٱلَّذِى خَلَقَ سَبْعَ سَمَٰوَٰتٍ طِبَاقًا ۖ مَّا تَرَىٰ فِى خَلْقِ ٱلرَّحْمَٰنِ مِن تَفَٰوُتٍ ۖ فَٱرْجِعِ ٱلْبَصَرَ هَلْ تَرَىٰ مِن فُطُورٍ ﴿٣﴾

67-3. Celui qui a créé sept cieux superposés sans que tu voies de disproportion en la création du Tout Miséricordieux. Ramène [sur elle] le regard. Y vois-tu une brèche quelconque ?

ثُمَّ ٱرْجِعِ ٱلْبَصَرَ كَرَّتَيْنِ يَنقَلِبْ إِلَيْكَ ٱلْبَصَرُ خَاسِئًا وَهُوَ حَسِيرٌ ﴿٤﴾

67-4. Puis, retourne ton regard à deux fois : le regard te reviendra humilié et frustré.

« **Béni soit celui dans la main de qui est la royauté** » c'est-à-dire, Grand et Exalté est Celui dont la bonté et la générosité embrassent toutes choses.

Une partie de Sa grandeur réside dans le fait qu'Il détient la domination et la souveraineté sur les royaumes supérieurs et inférieurs puisque c'est Lui qui les a créés et qui les contrôle selon Sa volonté, sur la base de décrets universels et religieux et conformément à Sa sagesse.

Une partie de Sa grandeur réside dans Sa puissance parfaite, grâce à laquelle Il a pouvoir sur toutes choses et grâce à laquelle Il a tout créé des entités puissantes telles que les cieux et la terre.

« **Celui qui a créé la mort et la vie**. » Autrement dit, Il a décrété pour Ses serviteurs qu'Il leur donnerait la vie puis les ferait mourir.
« …**afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre**, » c'est-à-dire le plus sincère et le plus droit. Allah a créé Ses serviteurs et les a amenés dans ce monde, et Il leur a annoncé qu'ils le quitteraient. Il leur a donné des commandements et des interdictions et les a éprouvés par des désirs qui les empêchent de se conformer à Ses commandements. Quiconque se soumet au commandement d'Allah et accomplit de bonnes œuvres, Allah lui accordera une vie agréable dans ce monde et dans l'autre. Mais quiconque cède à ses caprices et à ses désirs et se détourne du commandement d'Allah, subira un mauvais châtiment.

« …**et c'est Lui le Puissant** » à qui appartient toute puissance, par laquelle Il soumet toutes choses et toutes les créatures se soumettent à Lui.
« …**le Pardonneur** » de ceux qui font le mal, qui manquent et qui commettent des péchés, surtout s'ils se repentent et se tournent vers Lui alors Il pardonnera leurs péchés, même s'ils atteignent les nuages du ciel, et Il dissimulera leurs fautes, même si elles étaient si nombreuses qu'elles rempliraient la terre.

« **Celui qui a créé sept cieux superposés** » qui ne sont pas tous au même niveau. Il les a créés de la manière la plus belle et la plus précise.
« …**sans que tu voies de disproportion en la création du Tout Miséricordieux**. » C'est-à-dire que vous n'y verrez aucun défaut ni aucune imperfection.

Une fois toutes les imperfections éliminées, il ne restera que la beauté parfaite, harmonieuse sous tous ses aspects : couleur, forme, grandeur, et tout ce qu'elle contient du soleil, de la lune et des corps célestes, fixes et mobiles.

Parce que sa perfection est bien connue, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous ordonne de la regarder à plusieurs reprises et de réfléchir à tous ses aspects, comme Il le dit :
« **Ramène [sur elle] le regard** » et réfléchis-y « **Y vois-tu une brèche quelconque** » c'est-à-dire, vois-tu une imperfection ou un vice ?

« **Puis, retourne ton regard à deux fois** » ce que cela signifie, c'est regarder souvent, encore et encore.
« …**le regard te reviendra humilié et frustré**, » c'est-à-dire incapable de voir le moindre défaut ou la moindre lacune même si l'on s'efforce extrêmement de le faire.

Puis Allah commence à décrire sa beauté :

وَلَقَدْ زَيَّنَّا ٱلسَّمَآءَ ٱلدُّنْيَا بِمَصَٰبِيحَ وَجَعَلْنَٰهَا رُجُومًا لِّلشَّيَٰطِينِ ۖ وَأَعْتَدْنَا لَهُمْ عَذَابَ ٱلسَّعِيرِ ﴿٥﴾

67-5. Nous avons effectivement embelli le ciel le plus proche avec des lampes [des étoiles] dont Nous avons fait des projectiles pour lapider les diables et Nous leur avons préparé le châtiment de la Fournaise.

وَلِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ عَذَابُ جَهَنَّمَ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٦﴾

67-6. Ceux qui ont mécru à leur Seigneur auront le châtiment de l'Enfer. Et quelle mauvaise destination !

إِذَآ أُلْقُوا۟ فِيهَا سَمِعُوا۟ لَهَا شَهِيقًا وَهِىَ تَفُورُ ﴿٧﴾

67-7. Quand ils y seront jetés, ils lui entendront un gémissement, tandis qu'il bouillonne.

تَكَادُ تَمَيَّزُ مِنَ ٱلْغَيْظِ ۖ كُلَّمَآ أُلْقِىَ فِيهَا فَوْجٌ سَأَلَهُمْ خَزَنَتُهَآ أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَذِيرٌ ﴿٨﴾

67-8. Peu s'en faut que, de rage, il n'éclate. Toutes les fois qu'un groupe y est jeté, ses gardiens leur demandent : « Quoi ! Ne vous est-il pas venu d'avertisseur ? »

قَالُوا۟ بَلَىٰ قَدْ جَآءَنَا نَذِيرٌ فَكَذَّبْنَا وَقُلْنَا مَا نَزَّلَ ٱللَّهُ مِن شَىْءٍ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا فِى ضَلَٰلٍ كَبِيرٍ ﴿٩﴾

67-9. Ils dirent : « Mais si ! Un avertisseur nous était venu certes, mais nous avons crié au mensonge et avons dit : Allah n'a rien fait descendre : vous n'êtes que dans un grand égarement. »

وَقَالُوا۟ لَوْ كُنَّا نَسْمَعُ أَوْ نَعْقِلُ مَا كُنَّا فِىٓ أَصْحَٰبِ ٱلسَّعِيرِ ﴿١٠﴾

67-10. Et ils dirent : « Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise. »

C'est-à-dire, Nous avons embelli « **le ciel le plus proche**, » celui que vous voyez et qui est le plus proche de vous.
« …**avec des lampes** » à savoir les étoiles, avec toutes leurs variations de lumière et de luminosité. Sans les étoiles qu'il contient, ce serait un toit sombre, sans beauté ni ornement.

Mais Allah a fait de ces étoiles un ornement, une beauté et une lumière pour le ciel, et un moyen de navigation dans les ténèbres, sur terre et en mer.

Le fait qu'Allah nous dise avoir orné le ciel le plus bas de lampes n'exclut pas l'idée que de nombreuses étoiles se trouvent au-dessus des sept cieux car les cieux sont transparents et c'est ainsi que le ciel le plus bas est orné, même s'il ne contient aucune étoile.

« …**dont Nous avons fait** » à savoir les lampes
« …**des projectiles pour lapider les diables** » qui veulent écouter aux portes les nouvelles du Paradis.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a créé ces lampes pour empêcher les démons de recevoir des nouvelles de la Terre. Ce sont les étoiles filantes qu'Allah a préparées dans ce monde pour les démons.

« …**et Nous leur avons préparé** » dans l'au-delà
« …**le châtiment de la Fournaise** » Parce qu'ils se sont rebellés contre Allah et ont égaré Ses serviteurs. De même, en ce qui concerne leurs partisans parmi les mécréants, Allah leur a préparé le châtiment du Feu déchaîné. C'est pourquoi Il dit :

« **Ceux qui ont mécru à leur Seigneur auront le châtiment de l'Enfer. Et quelle mauvaise destination** » où ses habitants seront grandement humiliés.

« **Quand ils y seront jetés**, » par humiliation,
« …**ils entendront son gémissement**, » c'est-à-dire un bruit fort et effrayant,
« …**tandis qu'il bouillonne**, » c'est-à-dire qu'il va presque se fendre et se briser en morceaux à cause de sa rage intense envers les mécréants. Alors, que pensez-vous qu'il leur fera quand ils seront à l'intérieur ?

Puis Allah mentionne la réprimande des gardiens de l'Enfer à ses habitants : « **Chaque fois qu'un groupe y est jeté, ses gardiens leur demandent : « Quoi ! Ne vous est-il pas venu d'avertisseur ? »** » Autrement dit, concernant votre situation actuelle et le fait que vous méritez l'Enfer, c'est comme si vous n'en aviez pas été informés et n'aviez reçu aucun avertissement à ce sujet.

« **Ils dirent : « Mais si ! Un avertisseur nous était venu certes, mais nous avons crié au mensonge et avons dit : « Allah n'a rien fait descendre : tu n'es que dans un grand égarement. »** » Ainsi, ils mêleront mécréance envers le Messager particulier qui leur a été envoyé et mécréance envers tout ce qu'Allah a révélé.

Mais ils ne s'arrêtèrent pas là ; ils déclarèrent que tous les Messagers qui leur avaient apporté l'avertissement, qui étaient guidés et qui avaient guidé les autres, étaient égarés. Et ils ne se contentèrent pas de les qualifier d'égarés ; ils affirmèrent qu'ils s'étaient égarés profondément. Quelle obstination, quelle arrogance, quel égarement pourraient égaler cela ?

« **Et ils dirent**, » reconnaissant qu'ils ne méritaient pas d'être guidés :
« **Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise**. » Ils diront donc qu'ils n'avaient pas les moyens d'être guidés, c'est-à-dire la volonté d'écouter ce qu'Allah a révélé et ce que les Messagers ont apporté, et la capacité de comprendre ce qui est profitable et permet de saisir la réalité des choses, de privilégier le bien et de se détourner de tout ce qui peut avoir des conséquences néfastes. Mais ils n'ont ni écouté ni compris.

Cela contraste avec les personnes d'une foi et d'un savoir certains, celles qui se distinguent par leur sincérité et leur foi. Elles ont fondé leur foi sur des preuves textuelles, écoutant ainsi ce qui venait d'Allah et était transmis par le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et elles l'ont appris en ce sens qu'elles l'ont compris et mis en pratique.

Ils appuyaient également leur foi sur des preuves rationnelles, reconnaissant ainsi la différence entre la bonne direction et la mauvaise direction, le bien et le mal.

Leur foi était à la mesure de la compréhension qu'Allah leur avait accordée des preuves rationnelles et textuelles. Gloire à Celui qui, par Sa grâce, choisit qui Il veut, bénit qui Il veut parmi Ses serviteurs et abandonne ceux qui ne sont pas dignes du bien.

Allah dit au sujet de ces gens qui entreront en enfer, reconnaissant leur méfait et leur obstination :

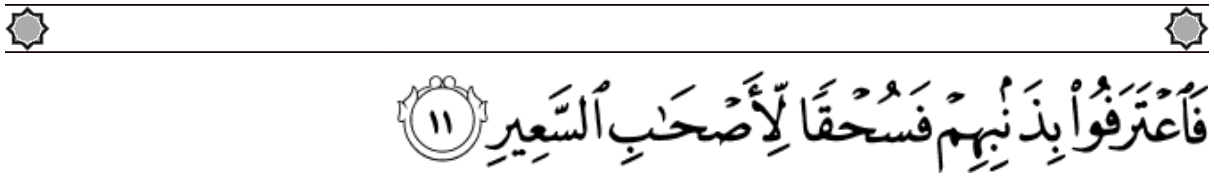

67-11. Ils ont reconnu leur péché. Que les gens de la Fournaise soient anéantis à jamais.

Qu'ils disparaissent, qu'ils soient perdus et damnés ! Quel malheur pour eux ! Ils ont été privés de la récompense d'Allah et sont voués au feu ardent qui consumera leurs corps et atteindra leurs cœurs.

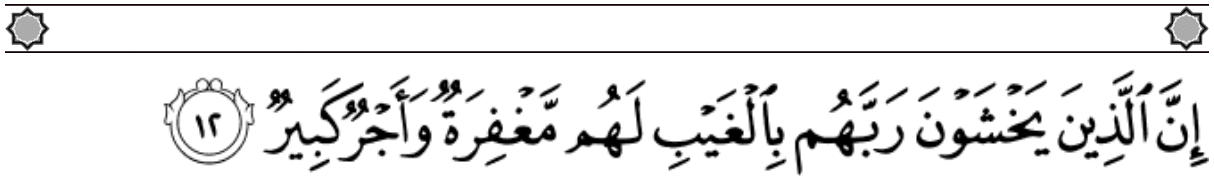

67-12. Ceux qui redoutent leur Seigneur bien qu'ils ne L'aient jamais vu auront un pardon et une grande récompense.

Après avoir évoqué la situation des criminels voués à la perdition, Allah évoque maintenant la situation des justes et des bienheureux :
« **Ceux qui redoutent leur Seigneur bien qu'ils ne L'aient jamais vu**, » c'est-à-dire en toutes circonstances, même dans les situations où nul autre qu'Allah ne peut les voir, ne Lui désobéissent pas et ne manquent jamais à Ce qu'Il leur a prescrit.

« …**auront un pardon** » et si Allah pardonne leurs péchés, Il les protégera du mal qu'ils ont engendré et les préservera du châtiment de l'enfer.

« …**et** » ils auront « **une grande récompense**, » qu'Allah leur a préparées au Paradis de félicité éternelle, un vaste domaine, des plaisirs constants, la jouissance de tout ce qu'ils désirent, des palais, des demeures élevées, des belle hour et serviteurs.

Et plus grand encore sera la grâce qu'Allah accordera aux habitants du Paradis.

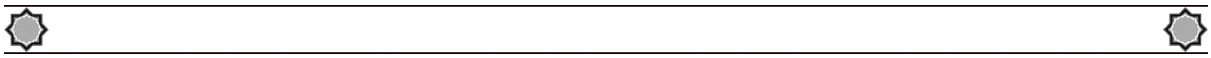

وَأَسِرُّوا۟ قَوْلَكُمْ أَوِ ٱجْهَرُوا۟ بِهِۦٓ ۖ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١٣﴾

67-13. Que vous cachiez votre parole ou la divulguiez Il connaît bien le contenu des poitrines.

أَلَا يَعْلَمُ مَنْ خَلَقَ وَهُوَ ٱللَّطِيفُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١٤﴾

67-14. Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, parle de l'immensité de Son savoir et de Sa connaissance englobante des subtilités.

« **Que vous cachiez votre parole ou la divulguiez**, » cela Lui est égal, et rien ne Lui est caché.

« **Il connaît bien le contenu des poitrines**, » avec toutes leurs intentions et leurs désirs, qu'en est-il donc de leurs paroles et de leurs actes, qui sont entendus et vus ?

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit, apportant une preuve rationnelle de Sa science :
« **Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé**. » Comment Celui qui a créé toute la création, l'a perfectionnée et l'a rendue parfaite, pourrait-il l'ignorer ?

« …**alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur** » Dont la connaissance est si subtile qu'Il sait ce qui est caché dans le cœur et l'esprit des hommes, tout ce qui est dissimulé, secret et invisible, et c'est Lui qui :
« **Et si tu élèves la voix, Il connaît certes les secrets, même les plus cachés**. » (Tâ Hâ 20 : 7)

Le nom divin Al-Latif, traduit ici par « **le Compatissant**, » possède également une autre signification, qui renvoie à Sa bienveillance subtile. Il est Celui qui est le plus bienveillant envers Son serviteur et ami intime, de manière subtile car Il lui accorde Sa bonté là où il ne s'y attend pas et Le protège du

mal là où il n'en a pas conscience. Il L'élève au plus haut rang par des moyens auxquels l'individu n'aurait jamais pensé, allant jusqu'à le soumettre à l'épreuve afin que, par elle, Il puisse atteindre des objectifs sublimes et un statut noble.

هُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ ذَلُولًا فَٱمْشُوا۟ فِى مَنَاكِبِهَا وَكُلُوا۟ مِن رِّزْقِهِۦ ۖ وَإِلَيْهِ ٱلنُّشُورُ ﴿١٥﴾

67-15. C'est Lui qui vous a soumis la terre : parcourez donc ses grandes étendues. Mangez de ce qu'Il vous fournit. Vers Lui est la Résurrection.

C'est-à-dire que c'est Lui qui vous a soumis la terre, afin que vous puissiez accomplir toutes sortes d'activités qui répondent à vos besoins, comme planter, construire, labourer et trouver des routes vous permettant d'atteindre des régions lointaines et des terres reculées.

« …**parcourez donc ses grandes étendues** » afin de se procurer des provisions et des moyens de subsistance

« **Mangez de ce qu'Il vous fournit. Vers Lui est la Résurrection**. » C'est-à-dire qu'après votre départ de ce monde qu'Allah a créé comme épreuve et moyen d'atteindre l'au-delà, vous serez ressuscités après votre mort et rassemblés auprès d'Allah, afin qu'Il vous récompense pour vos actes, bons et mauvais.

ءَأَمِنتُم مَّن فِى ٱلسَّمَآءِ أَن يَخْسِفَ بِكُمُ ٱلْأَرْضَ فَإِذَا هِىَ تَمُورُ ﴿١٦﴾

67-16. Êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel vous enfouisse en la terre ? Et voici qu'elle tremble !

أَمْ أَمِنتُم مَّن فِي ٱلسَّمَآءِ أَن يُرْسِلَ عَلَيْكُمْ حَاصِبًا ۖ فَسَتَعْلَمُونَ كَيْفَ نَذِيرِ ﴿١٧﴾

67-17. Ou êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres ? Vous saurez ainsi quel fut Mon avertissement.

وَلَقَدْ كَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ ﴿١٨﴾

67-18. En effet, ceux d'avant eux avaient crié au mensonge. Quelle fut alors Ma réprobation[1] !

Ceci est une menace et un avertissement à l'adresse de ceux qui persistent dans la transgression et la désobéissance, s'attirant ainsi la colère et le châtiment divins.

« **Êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel**, » à savoir Allah, Exalté et Loué soit-Il, est bien au-dessus de Sa création,
« …**vous enfouisse en la terre ? Et voici qu'elle tremble** !, » jusqu'à vous détruire et vous tuer ?

« **Ou êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres** ? »
C'est-à-dire un châtiment venu du ciel qui vous frappera et par lequel Allah exercera sa vengeance sur vous ?
« **Vous saurez ainsi quel fut Mon avertissement.** » C'est-à-dire que ce dont les Messagers et les Livres vous ont avertis vous arrivera.

Ne croyez donc pas qu'il vous soit profitable de vous croire à l'abri du châtiment divin, qu'il vienne de la terre ou du ciel car vous verrez les conséquences de vos actes, qu'il se manifeste tôt ou tard.

Ceux qui vous ont précédés ont mécru comme vous avez mécru, puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, les a détruits. Voyez donc comment Allah a opéré un changement sur eux et a hâté leur châtiment dans ce monde avant le châtiment de l'au-delà. Prenez garde de ne pas subir le même sort qu'eux.

[1] Car Allah a changé Sa manière d'agir envers eux, transformant l'abondance en pénurie et le bien-être en ruine. (At-Tabari)

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَى ٱلطَّيْرِ فَوْقَهُمْ صَٰٓفَّٰتٍ وَيَقْبِضْنَ ۚ مَا يُمْسِكُهُنَّ إِلَّا ٱلرَّحْمَٰنُ ۚ إِنَّهُۥ بِكُلِّ شَىْءٍۭ بَصِيرٌ ﴿١٩﴾

67-19. N'ont-ils pas vu les oiseaux au-dessus d'eux, déployant et repliant leurs ailes tour à tour ? Seul le Tout Miséricordieux les soutient. Car Il est sur toute chose, Clairvoyant.

Ceci est une réprimande, invitant les gens à regarder les oiseaux qu'Allah a soumis, et à qui Il a soumis l'air ; ils déploient leurs ailes dans les airs pour voler, et les replient lorsqu'ils se posent, et ils planent et volent dans les airs, allant où bon leur semble, selon leurs besoins.

« **Seul le Tout Miséricordieux les soutient**, » car c'est Lui qui leur a soumis l'air et qui a rendu leur constitution physique apte au vol.

Quiconque observe les oiseaux et médite sur leur condition, cela lui montrera la puissance du Créateur et Sa divine sollicitude, et il réalisera qu'Allah est l'Unique, et que l'adoration ne doit être vouée qu'à Lui.

« **Car Il est sur toute chose, Clairvoyant** » et Il dirige Ses serviteurs d'une manière qui leur convient, et selon Sa sagesse.

أَمَّنْ هَٰذَا ٱلَّذِى هُوَ جُندٌ لَّكُمْ يَنصُرُكُم مِّن دُونِ ٱلرَّحْمَٰنِ ۚ إِنِ ٱلْكَٰفِرُونَ إِلَّا فِى غُرُورٍ ﴿٢٠﴾

67-20. Quel est celui qui constituerait pour vous une armée [capable] de vous secourir, en dehors du Tout Miséricordieux ? En vérité les mécréants sont dans l'illusion complète.

أَمَّنْ هَٰذَا ٱلَّذِى يَرْزُقُكُمْ إِنْ أَمْسَكَ رِزْقَهُۥ ۚ بَل لَّجُّوا۟ فِى عُتُوٍّ وَنُفُورٍ ﴿٢١﴾

67-21. Ou quel est celui qui vous donnera votre subsistance s'Il s'arrête de fournir Son attribution ? Mais ils persistent dans leur insolence et dans leur répulsion.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, dit aux arrogants qui défient Ses commandements et se détournent de la vérité :

« **Quel est celui qui constituerait pour vous une armée [capable] de vous secourir, en dehors du Tout Miséricordieux** » Autrement dit, si le Tout-Miséricordieux vous veut du mal, qui pourrait vous secourir et vous en protéger ? En d'autres termes : qui peut vous aider contre vos ennemis, sinon le Tout-Miséricordieux ? Puisque c'est Lui qui confère l'honneur ou l'humiliation, tandis que les autres, simples créatures, même unis pour venir en aide à quelqu'un, ne pourraient lui apporter le moindre avantage contre aucun ennemi.

Pour les incroyants, persister dans la mécréance, sachant que personne ne peut les protéger du châtiment du Très Miséricordieux, relève de la pure illusion et de la folie.

« **Ou quel est celui qui vous donnera votre subsistance s'Il s'arrête de fournir Son attribution** ? » En effet, toute subsistance provient d'Allah. S'Il vous la refusait, qui pourrait vous l'apporter ? Les hommes sont incapables de subvenir à leurs propres besoins, comment pourraient-ils alors subvenir aux besoins d'autrui ? Celui qui pourvoit aux besoins des hommes et dispense les bienfaits est le seul digne d'adoration puisqu'aucun bienfait n'est accordé aux hommes sans provenir de Lui.

Mais les mécréants « **persistent** » c'est-à-dire, continuent
« …**dans leur insolence** » c'est-à-dire, l'endurcissement du cœur et le refus d'ouvrir leur cœur à la vérité
« …**et dans leur répulsion** » c'est-à-dire, se détourner de la vérité.

أَفَمَن يَمْشِي مُكِبًّا عَلَىٰ وَجْهِهِۦٓ أَهْدَىٰٓ أَمَّن يَمْشِي سَوِيًّا عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢٢﴾

67-22. Qui est donc mieux guidé ? Celui qui marche face contre terre ou celui qui marche redressé sur un chemin droit.

Autrement dit, lequel des deux hommes est le plus guidé : celui qui erre dans l'égarement, sombrant dans l'incroyance au point de voir les choses comme le contraire de ce qu'elles sont, de sorte qu'il considère la vérité comme le mensonge et le mensonge comme la vérité, ou celui qui connaît la vérité,

lui donne la priorité et agit en conséquence en suivant le droit chemin dans ses paroles et ses actes, et dans toutes les situations ?

Un simple coup d'œil à la situation de ces deux hommes suffit à se rendre compte de la différence entre eux et à savoir lequel est guidé et lequel est égaré du fait que les actes témoignent davantage que les paroles.

قُلْ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَكُمْ وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۖ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿٢٣﴾

67-23. Dis : « C'est Lui qui vous a créés et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs. » Mais vous êtes rarement reconnaissants !

قُلْ هُوَ ٱلَّذِى ذَرَأَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَإِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٢٤﴾

67-24. Dis : « C'est Lui qui vous a répandus sur la terre, et c'est vers Lui que vous serez rassemblés. »

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٢٥﴾

67-25. Et ils disent : « À quand cette promesse si vous êtes véridiques ? »

قُلْ إِنَّمَا ٱلْعِلْمُ عِندَ ٱللَّهِ وَإِنَّمَآ أَنَا۠ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٢٦﴾

67-26. Dis : « Allah seul [en] a la connaissance. Et moi je ne suis qu'un avertisseur clair. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, expliquant qu'Il est le seul digne d'adoration et appelant Ses serviteurs à Lui rendre grâce et à L'adorer Lui seul :
« **Dis : « C'est Lui qui vous a créés, »** » c'est-à-dire qu'Il vous a fait exister à partir de rien, sans aucune aide ni soutien.

Lorsqu'Il vous a créé, Il a perfectionné votre création en vous donnant l'ouïe, la vue et l'intellect, qui sont les facultés physiques les plus bénéfiques.

Mais malgré ces bienfaits, vous êtes peu nombreux à remercier Allah. Ceux qui sont reconnaissants sont peu nombreux parmi vous, et la gratitude est rare parmi vous.

« **Dis : « C'est Lui qui vous a répandus sur la terre, »** » c'est-à-dire qui vous a disséminés dans toutes ses régions et vous a fait habiter partout sur la terre. Il vous a donné des commandements et des interdictions, et vous a accordé des bénédictions qui vous sont profitables. Ensuite, au Jour de la Résurrection, Il vous rassemblera.

Mais cette promesse de rétribution est niée par ces incrédules obstinés, et « **Ils disent**, » en la rejetant :
« **À quand cette promesse si vous êtes véridiques** ? » Ils pensent que, comme gage de sincérité, les Messagers devraient leur annoncer le moment de sa réalisation. C'est une erreur et une preuve d'obstination de leur part.

Seul Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, en a la connaissance et nul ne peut prétendre à la connaissance. La véracité de cette croyance n'est en aucun cas liée à la capacité de prédire sa réalisation. La vérité se reconnaît à ses preuves et Allah Exalté a établi des preuves irréfutables de sa véracité, ne laissant place au moindre doute pour quiconque écoute et prête attention.

فَلَمَّا رَأَوْهُ زُلْفَةً سِيٓـَٔتْ وُجُوهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَقِيلَ هَٰذَا ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تَدَّعُونَ ﴿٢٧﴾

67-27. Puis, quand ils verront (le châtiment) de près, les visages de ceux qui ont mécru seront affligés. Et il leur sera dit : « Voilà ce que vous réclamiez. »

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَهْلَكَنِىَ ٱللَّهُ وَمَن مَّعِىَ أَوْ رَحِمَنَا فَمَن يُجِيرُ ٱلْكَٰفِرِينَ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢٨﴾

67-28. Dis : « Que vous en semble ? Qu'Allah me fasse périr ainsi que ceux qui sont avec moi ou qu'Il nous fasse miséricorde, qui protégera alors les mécréants d'un châtiment douloureux ? »

قُلْ هُوَ ٱلرَّحْمَٰنُ ءَامَنَّا بِهِۦ وَعَلَيْهِ تَوَكَّلْنَا ۖ فَسَتَعْلَمُونَ مَنْ هُوَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٢٩﴾

67-29. Dis : « C'est Lui, le Tout Miséricordieux. Nous croyons en Lui et c'est en Lui que nous plaçons notre confiance. Vous saurez bientôt qui est dans un égarement évident. »

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَصْبَحَ مَآؤُكُمْ غَوْرًا فَمَن يَأْتِيكُم بِمَآءٍ مَّعِينٍ ﴿٣٠﴾

67-30. Dis: « Que vous en semble ? Si votre eau était absorbée au plus profond de la terre, qui donc vous apporterait de l'eau de source ? »

Le jour du châtiment, lorsqu'ils verront la punition « **de près**, » cela les affligera et les remplira d'angoisse, ce qui se lira sur leurs visages. On leur reprochera leur incroyance et on leur dira : « Voilà ce en quoi vous n'avez pas cru. »

Aujourd'hui, vous le verrez de vos propres yeux et les choses vous paraîtront claires, cependant vous n'aurez aucun moyen de vous sauver ; il ne vous restera plus qu'à subir le châtiment.

Parce que ceux qui n'ont pas cru au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ont rejeté son appel attendaient sa mort, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, lui a ordonné de leur dire : Même si vos souhaits se réalisent et qu'Allah me fasse mourir, moi et ceux qui sont avec moi, cela ne vous sera d'aucun profit car vous avez mécru aux signes d'Allah et vous méritez un châtiment ; qui vous protégera d'un châtiment douloureux qui est devenu inévitable pour vous ?

Par conséquent, vos efforts et votre empressement à me faire mourir sont inutiles et vains.

Parmi leurs affirmations, ils prétendaient être bien guidés et que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était égaré. Ils répétaient sans cesse cette idée, argumentant pour prouver qu'ils avaient raison et que le Messager avait tort. Allah ordonna alors à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de leur exposer sa situation et celle de ses Compagnons, afin de démontrer à tous qu'ils étaient bien guidés et vertueux. Ils devaient donc dire : « **Nous croyons en Lui et c'est en Lui que nous plaçons notre confiance**. » La foi comprend à la fois une affirmation du cœur, qui aura un impact positif sur les émotions, et des actes visibles extérieurement.

Parce que l'accomplissement des actes et leur perfectionnement dépendent de la confiance placée en Allah, Il distingue la confiance parmi les autres actes. Autrement, elle relève de la foi, dont elle est une composante essentielle, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« …**Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants**. » (Al-Mâ'idah 5 : 23)

Comme telle était l'attitude du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de ceux qui l'ont suivi, et c'est l'attitude saine qui est nécessaire au succès et dont dépend le bonheur, et que l'attitude de ses ennemis était l'opposé, parce qu'ils n'avaient pas la foi et ne plaçaient pas leur confiance en Allah, ainsi on sait qui suivait la vraie voie et qui s'était clairement égaré.

Allah nous dit ensuite qu'Il est le seul à accorder des bienfaits, notamment l'eau dont Il a tiré toute vie, comme Il le dit : « **Dis : « Que vous en semble ? Si votre eau était absorbée au plus profond de la terre, qui donc vous apporterait de l'eau de source ? » »**
Cela apparaît sous la forme d'une question mais ce qui est signifié est une négation ; en d'autres termes, personne ne peut le faire sauf Allah, Exalté et Loué soit-Il.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Moulk.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

68

Sourate Al-Qalam

La Plume

(Makki sauf versets 17-33 et 48-50 Madani)

52 versets

Pré-Hégire N°02

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

نٓ ۚ وَٱلْقَلَمِ وَمَا يَسْطُرُونَ ﴿١﴾

68-1. Noūn. Par la plume et ce qu'ils écrivent !

مَآ أَنتَ بِنِعْمَةِ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ ﴿٢﴾

68-2. Tu (Muhammad) n'es pas, par la grâce de ton Seigneur, un possédé.

وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ ﴿٣﴾

68-3. Et il y aura pour toi certes, une récompense jamais interrompue.

وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ ﴿٤﴾

68-4. Et tu es certes, d'une moralité éminente.

فَسَتُبْصِرُ وَيُبْصِرُونَ ﴿٥﴾

68-5. Tu verras et ils verront

بِأَيِّيكُمُ ٱلْمَفْتُونُ ﴿٦﴾

68-6. qui d'entre vous a perdu la raison.

إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿٧﴾

68-7. C'est ton Seigneur qui connaît mieux ceux qui s'égarent de Son chemin, et Il connaît mieux ceux qui suivent la bonne voie.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, jure par la plume, ce qui inclut toutes les plumes utilisées pour écrire différents types de connaissances et avec lesquelles on écrit de la prose et de la poésie.

En effet, la plume, et tout ce qu'elle recèle, est un signe majeur d'Allah. Il est donc légitime qu'Allah atteste par elle l'innocence de Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) face aux accusations de folie portées contre lui par ses ennemis. Allah affirme qu'il n'était pas fou, par la grâce et la bonté de son Seigneur car Il l'avait doté d'un raisonnement parfait, d'une pensée mature et d'une éloquence remarquable, qualités que la plume pouvait exprimer et que l'homme pouvait consigner par écrit. Voilà le véritable bonheur en ce monde.

Puis Allah évoque Sa félicité dans l'au-delà, en disant :
« **Et il y aura pour toi certes, une récompense**, » c'est-à-dire une grande récompense, comme l'indique la forme indéfinie du mot.
« …**jamais interrompue**, » c'est-à-dire sans cesse ; elle sera plutôt continu et éternelle.

Cela est dû aux actes justes que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a accomplis auparavant et à son caractère sublime.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et tu es certes, d'une moralité éminente**, » c'est-à-dire d'un caractère sublime du fait que tu as atteint une position exaltée en vertu de ton caractère exalté, dont Allah t'a bénis.

On peut résumer son caractère sublime par les paroles de la Mère des Croyants, 'Aïcha (radhiyallahou 'anha), à celui qui l'interrogeait à ce sujet : « Son caractère était le Qur'an. » (Rapporté par Abou Daoud et authentifié par al-Albani).

Ceci est semblable aux versets où Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants**. » (Al-A'râf 7 : 199)

« **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une**

fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance. » (Al 'Imrân 3 : 159)

- Et :
« **Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants**. » (At-Tawbah 9 : 128)

Il existe des versets similaires qui indiquent que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) possédait les plus nobles qualités et qui nous incitent à tendre vers un caractère exemplaire. Il possédait les qualités les plus parfaites et les plus nobles, et il a atteint le degré suprême dans chacune d'elles.

Il était affable, doux et proche des gens. Il acceptait l'invitation de quiconque l'invitait, répondait aux besoins de quiconque lui demandait de l'aide et offrait un service bienveillant à tous ceux qui le sollicitaient sans jamais laisser personne repartir les mains vides.

Si ses Compagnons lui faisaient une suggestion, il y consentait et la suivait, pourvu qu'il n'y ait pas de réserves d'ordre religieux à ce sujet. S'il devait trancher une question, il ne prenait aucune décision sans leur participation ; il les consultait et sollicitait leur avis.

Il témoignait sa reconnaissance à ceux qui agissaient bien et pardonnait à ceux qui causaient des torts. Il ne s'asseyait jamais pour parler à quelqu'un sans se montrer d'une attitude et d'un comportement exemplaires ; il ne fronçait jamais les sourcils, ne lui parlait jamais durement et restait toujours joyeux en sa présence. Il ne le réprimandait jamais pour un lapsus et passait outre toute rudesse de sa part ; au contraire, il le traitait avec une extrême bienveillance et une grande indulgence.

Comme Allah l'avait comblé de toutes les qualités sublimes à tous égards et que ses ennemis prétendaient qu'il était fou et confus, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Tu verras et ils verront qui d'entre vous a perdu la raison**. » Et Allah a clairement indiqué qu'Il était le plus guidé et le plus parfait des hommes, tant par lui-même que par son attitude envers autrui, tandis que ses ennemis étaient les plus égarés et les pires dans leurs relations avec les autres. Ce sont eux qui cherchaient à semer la confusion parmi les serviteurs d'Allah et à les détourner de Son chemin. Il suffit qu'Allah sache cela à leur sujet puisque c'est Lui qui demande des comptes aux hommes et les rétribue selon leurs actes.

« **C'est ton Seigneur qui connaît mieux ceux qui s'égarent de Son chemin, et Il connaît mieux ceux qui suivent la bonne voie**. » Ceci est une mise en garde pour ceux qui se sont égarés et une

promesse pour ceux qui suivent la voie de la droiture. Cela souligne la sagesse d'Allah, qui guide ceux qui sont dignes d'être guidés, à l'exclusion des autres.

فَلَا تُطِعِ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿٨﴾

68-8. N'obéis pas à ceux qui crient au mensonge,

وَدُّوا۟ لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ ﴿٩﴾

68-9. Ils aimeraient bien que tu transiges avec eux afin qu'ils transigent avec toi.

وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ مَّهِينٍ ﴿١٠﴾

68-10. Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable,

هَمَّازٍ مَّشَّآءٍۭ بِنَمِيمٍ ﴿١١﴾

68-11. grand diffamateur, grand colporteur de médisance,

مَّنَّاعٍ لِّلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾

68-12. grand empêcheur du bien, transgresseur, grand pécheur,

عُتُلٍّۭ بَعْدَ ذَٰلِكَ زَنِيمٍ ﴿١٣﴾

68-13. au cœur dur, et en plus de cela bâtard.

أَن كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ ﴿١٤﴾

68-14. Même s'il est doté de richesses et (de nombreux) enfants.

إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا قَالَ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٥﴾

68-15. Quand Nos versets lui sont récités, il dit : « Des contes d'anciens. »

سَنَسِمُهُۥ عَلَى ٱلْخُرْطُومِ ﴿١٦﴾

68-16. Nous le marquerons sur le museau [nez].

Ici, Allah, Exalté soit-Il, dit à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **N'obéis pas à ceux qui crient au mensonge** » qui te rejettent et nient obstinément la vérité car ils ne méritent pas qu'on leur cède. Ils ne demandent que ce qui correspond à leurs caprices et à leurs désirs, et ne recherchent que le mensonge. Celui qui leur cède donne donc la priorité à ce qui lui est nuisible. Ce passage est d'ordre général et s'applique à tout mécréant et à toute soumission résultant de la mécréance, bien que le contexte se réfère à un cas particulier : celui où les polythéistes demandèrent au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de s'abstenir de critiquer leurs dieux et leur religion, en échange de quoi ils cesseraient de le critiquer. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ils** » à savoir les polythéistes « **aimeraient bien que tu transiges avec eux** » c'est-à-dire que tu acceptes certaines de leurs croyances, soit en paroles ou en actes, soit en gardant le silence sur des questions que tu devrais clarifier, « **afin qu'ils transigent avec toi**. »

Il te faut plutôt transmettre les commandements d'Allah et prêcher ouvertement l'Islam. Prêcher ouvertement implique notamment de dénoncer ce qui s'y oppose et de critiquer ce qui lui est contraire.

« **Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable**, » c'est-à-dire à celui qui prête beaucoup de serments car une telle personne ne peut être qu'un menteur, et quiconque est menteur ne peut qu'être méprisable ; c'est-à-dire vil et abject, dépourvu de sagesse, sans aucune aspiration au bien ; toutes ses aspirations sont plutôt liées à de vils désirs physiques.
« …**grand diffamateur**, » c'est-à-dire quelqu'un qui critique beaucoup les gens et parle mal d'eux, colportant des rumeurs à leur sujet, se moquant d'eux, etc.
« …**grand colporteur de médisance**, » c'est-à-dire celui qui circule parmi les gens en répandant des rumeurs malveillantes, ce qui signifie transmettre des paroles adressées à l'autre dans le but de semer la discorde et d'attiser l'inimitié et le ressentiment.

« …**grand empêcheur du bien**, » c'est-à-dire qu'il retient le bien qu'il devrait faire, comme les dépenses obligatoires, l'aumône expiatoire, la zakât, etc.
« …**transgresseur**, » contre les gens, en leur faisant du tort et en leur causant un préjudice physique, et en portant atteinte à leurs biens et à leur honneur
« …**grand pécheur**, » c'est-à-dire qu'il commet beaucoup de péchés qui ont trait à la transgression des droits d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

« …**au cœur dur**, » c'est-à-dire cruel, vicieux et insensible, refusant d'accepter la vérité
« …**et en plus de cela bâtard**. » C'est-à-dire illégitime, de lignée inconnue. Rien en lui ne peut mener au bien ; au contraire, son caractère est des plus abjects et il n'a aucun espoir de réussite.

En résumé, Allah interdit de céder à tout vil imposteur et menteur qui possède les pires caractéristiques, notamment l'orgueil et l'arrogance envers la vérité et envers les gens, qui méprise autrui et, par conséquent, médit et répand des ragots malveillants, les critiquant et commettant de nombreux péchés.

Bien que ces versets aient été révélés à propos de certains polythéistes comme Al-Walid Ibn Al-Moughirah ou quelqu'un d'autre car Allah dit de lui : « **Même s'il est doté de richesses et (de nombreux) enfants, quand Nos versets lui sont récités, il dit : « Des contes d'anciens. »** » C'est-à-dire que, parce qu'il avait l'abondance de richesses et de fils, il a transgressé et était trop arrogant pour accepter la vérité et l'a rejetée lorsqu'elle lui est parvenue, la considérant comme de simples contes des anciens, qu'il pouvait accepter ou rejeter : ils ont également une portée générale et s'appliquent à quiconque correspond à cette description car le Qur'an a été révélé pour guider toute l'humanité, y compris les premières générations de cette Oummah et les dernières. Certains versets ont pu être révélés pour une raison précise ou concernant un individu en particulier, afin de clarifier un principe général.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, avertit celui qui commet l'acte décrit ici, précisant qu'Il le marquera sur le museau en guise de châtiment, afin que sa punition soit manifeste. Il sera marqué à l'endroit où il la ressentira le plus, c'est-à-dire sur son visage.

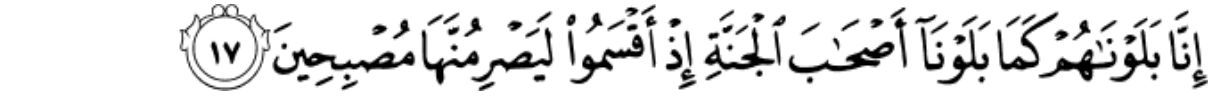

68-17. Nous les avons éprouvés comme Nous avons éprouvé les propriétaires du verger qui avaient juré d'en faire la récolte au matin,

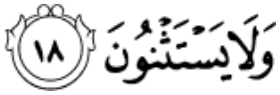

68-18. sans dire : « Si Allah le veut. »

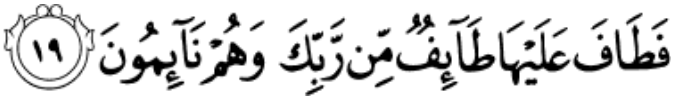

68-19. Une calamité de la part de ton Seigneur tomba dessus pendant qu'ils dormaient,

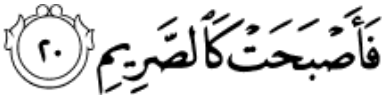

68-20. et le matin, ce fut comme si tout avait été rasé.

فَتَنَادَوْا۟ مُصْبِحِينَ ﴿٢١﴾

68-21. Le [lendemain] matin, ils s'appelèrent les uns les autres :

أَنِ ٱغْدُوا۟ عَلَىٰ حَرْثِكُمْ إِن كُنتُمْ صَٰرِمِينَ ﴿٢٢﴾

68-22. « Partez tôt à votre champ si vous voulez le récolter. »

فَٱنطَلَقُوا۟ وَهُمْ يَتَخَٰفَتُونَ ﴿٢٣﴾

68-23. Ils allèrent donc, tout en parlant entre eux à voix basse :

أَن لَّا يَدْخُلَنَّهَا ٱلْيَوْمَ عَلَيْكُم مِّسْكِينٌ ﴿٢٤﴾

68-24. « Ne laissez aucun pauvre y entrer aujourd'hui. »

وَغَدَوْا۟ عَلَىٰ حَرْدٍ قَٰدِرِينَ ﴿٢٥﴾

68-25. Ils partirent de bonne heure décidés à user d'avarice [envers les pauvres], convaincus que cela était en leur pouvoir.

فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوٓا۟ إِنَّا لَضَآلُّونَ ﴿٢٦﴾

68-26. Puis, quand ils le virent [le jardin], ils dirent : « vraiment, nous avons perdu notre chemin.

بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ ﴿٢٧﴾

68-27. Ou plutôt nous sommes frustrés. »

قَالَ أَوْسَطُهُمْ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ لَوْلَا تُسَبِّحُونَ ﴿٢٨﴾

68-28. Le plus juste d'entre eux dit : « Ne vous avais-je pas dit : Si seulement vous avez rendu gloire à Allah ! »

قَالُوا۟ سُبْحَٰنَ رَبِّنَآ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿٢٩﴾

68-29. Ils dirent : « Gloire à notre Seigneur ! Oui, nous avons été des injustes. »

فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَلَٰوَمُونَ ﴿٣٠﴾

68-30. Puis ils s'adressèrent les uns aux autres, se faisant des reproches.

قَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَآ إِنَّا كُنَّا طَٰغِينَ ﴿٣١﴾

68-31. Ils dirent : « Malheur à nous ! Nous avons été des rebelles.

عَسَىٰ رَبُّنَآ أَن يُبۡدِلَنَا خَيۡرٗا مِّنۡهَآ إِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا رَٰغِبُونَ ٣٢

68-32. Nous souhaitons que notre Seigneur nous le remplace par quelque chose de meilleur. Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur. »

كَذَٰلِكَ ٱلۡعَذَابُۖ وَلَعَذَابُ ٱلۡأٓخِرَةِ أَكۡبَرُۚ لَوۡ كَانُواْ يَعۡلَمُونَ ٣٣

68-33. Tel fut le châtiment ; et le châtiment de l'au-delà est plus grand encore, si seulement ils savaient !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : En vérité, Nous avons éprouvé ces gens qui nient la vérité, et Nous leur avons accordé un délai et Nous leur avons gratifiés de tout ce que Nous avons voulu en matière de richesse, d'enfants, de longue vie, etc., conformément à leurs souhaits, non pas parce qu'ils Nous sont chers mais afin qu'ils soient conduits pas à pas à leur perte, sans qu'ils réalisent que tel est Notre plan.

Le fait qu'ils soient trompés par cela est semblable à la façon dont les propriétaires du jardin, qui en étaient associés, furent trompés lorsque les fruits mûrirent et que les arbres furent chargés de fruits, que le moment de la récolte était venu, et qu'ils étaient certains que cela était à leur portée et sous leur contrôle, et que rien ne les en empêchait.

Ils jurèrent donc qu'ils le récolteraient le matin, sans tenir compte (de la volonté d'Allah).

Ils ne se rendaient pas compte qu'Allah les observait et que le châtiment les atteindrait avant cela.

« **Une calamité de la part de ton Seigneur tomba dessus**, » C'est-à-dire un châtiment qui s'est abattu sur elle pendant la nuit
« …**pendant qu'ils dormaient,** » et l'a complètement détruit.

« …**et le matin, ce fut comme si tout avait été rasé.** » C'est-à-dire comme une nuit sans ténèbres. Tous ses arbres et ses fruits avaient disparu mais ils n'avaient pas conscience de cette douloureuse réalité. C'est pourquoi, le lendemain matin, ils s'appelèrent les uns les autres, se disant :
« **Le [lendemain] matin, ils s'appelèrent les uns les autres : Partez tôt à votre champ si vous voulez le récolter. Ils allèrent donc** » vers celui-ci.
« …**tout en parlant entre eux à voix basse**, » discutant de la manière de retenir les droits d'Allah, et disant :

« **Ne laissez aucun pauvre y entrer aujourd'hui**. » C'est-à-dire qu'ils sont allés tôt, avant que les autres ne soient dehors, et se sont conseillés mutuellement de ne pas faire l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux.

Par avarice et par extrême prudence, ils parlaient à voix basse de peur que quelqu'un ne les entende et ne le rapporte aux pauvres.

« **Ils partirent de bonne heure décidés à user d'avarice [envers les pauvres],** » avec cette attitude répréhensible d'insensibilité et de manque de compassion.

« …**convaincus que cela était en leur pouvoir** » à savoir retenir les sommes dues à Allah, et certains de leur capacité à y parvenir.

« **Puis, quand ils le virent [le jardin]**, » dans l'état décrit par Allah, devenu noir comme la nuit, « …**ils dirent** » dans leur confusion et leur détresse : « **Vraiment, nous avons perdu notre chemin**. » Nous avons dû nous égarer peut-être que ce n'est pas le nôtre.

Lorsqu'ils réalisèrent qu'il s'agissait bien de leur jardin et qu'ils reprirent leurs esprits, ils dirent : « **Ou plutôt nous sommes frustrés**. » À ce moment-là, ils comprirent qu'il s'agissait d'une punition.

« **Le plus juste d'entre eux**, » c'est-à-dire le plus juste et le plus équitable, dit : « **Ne vous avais-je pas dit: Si seulement vous avez rendu gloire à Allah** ! » Autrement dit, pourquoi n'avez-vous pas proclamé qu'Allah est au-dessus de tout ce qui ne Lui sied pas, y compris votre conviction d'être un pouvoir indépendant ? Si vous aviez tenu compte de la volonté d'Allah et dit : « Si Allah le veut, » soumettant ainsi votre volonté à la sienne, cela ne vous serait pas arrivé.

« **Ils dirent : « Gloire à notre Seigneur ! Oui, nous avons été des injustes**. » » C'est-à-dire après qu'ils eurent réalisé leur erreur, à savoir après que le châtiment se soit abattu sur leur jardin et ne pouvait plus être levé.

Mais peut-être que la glorification d'Allah et la reconnaissance de leurs torts leur ont été bénéfiques en allégeant le poids de leur péché ; peut-être que ces paroles reflétaient de leur part un repentir sincère et un immense regret.

« **Puis ils s'adressèrent les uns aux autres, se faisant des reproches**, » se reprochant mutuellement ce qu'ils avaient fait.

« **Ils dirent : « Malheur à nous ! Nous avons été des rebelles** ! » C'est-à-dire que nous avons dépassé les limites en ce qui concerne les droits d'Allah et les droits de Ses serviteurs.

« **Nous souhaitons que notre Seigneur nous le remplace par quelque chose de meilleur. Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur**. » Ils espéraient qu'Allah leur donnerait quelque chose de meilleur et ils promirent de se tourner vers Lui avec espoir et de persévérer dans cette voie durant cette vie terrestre.

S'ils ont tenu leurs promesses, il semble qu'Allah leur aurait remplacées par quelque chose de meilleur en ce monde car quiconque invoque Allah sincèrement, se tournant vers Lui avec espoir, Il lui accordera ce qu'il demande.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit, commentant ce qui s'est passé : « **Tel fut le châtiment** » pour celui qui commet un acte passible de châtiment : Allah ôtera à Son serviteur ce qui l'a conduit à la transgression et à l'orgueil, et à donner la priorité à la vie de ce monde ; Il la lui enlèvera au moment où il en aura le plus besoin.

« **Et le châtiment de l'au-delà est plus grand encore** » que le châtiment de ce monde.
« …**si seulement ils savaient !** » Car quiconque le sait sera inévitablement dissuadé de tout ce qui pourrait entraîner une punition.

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٣٤﴾

68-34. Les pieux auront auprès de leur Seigneur les Jardins du délice.

أَفَنَجْعَلُ ٱلْمُسْلِمِينَ كَٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٣٥﴾

68-35. Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels ?

مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ ﴿٣٦﴾

68-36. Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ?

أَمْ لَكُمْ كِتَٰبٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ ﴿٣٧﴾

68-37. Ou bien avez-vous un Livre dans lequel vous apprenez

إِنَّ لَكُمْ فِيهِ لَمَا تَخَيَّرُونَ ﴿٣٨﴾

68-38. qu'en vérité vous obtiendrez tout ce que vous désirez ?

أَمْ لَكُمْ أَيْمَانٌ عَلَيْنَا بَالِغَةٌ إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ ۙ إِنَّ لَكُمْ لَمَا تَحْكُمُونَ ﴿٣٩﴾

68-39. Ou bien est-ce que vous avez obtenu de Nous des serments valables jusqu'au Jour de la Résurrection, Nous engageant à vous donner ce que vous décidez ?

سَلْهُمْ أَيُّهُم بِذَٰلِكَ زَعِيمٌ ﴿٤٠﴾

68-40. Demande-leur qui d'entre eux en est garant ?

أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ فَلْيَأْتُوا بِشُرَكَائِهِمْ إِن كَانُوا صَادِقِينَ ﴿٤١﴾

68-41. Ou encore, est-ce qu'ils ont des associés ? Eh bien, qu'ils fassent venir leurs associés s'ils sont véridiques !

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle ce qu'Il a préparé pour les pieux qui s'abstiennent de mécréance et de péché : des délices de toutes sortes et une vie de paix dans la proximité du Très Généreux. Et Il nous dit que Sa sagesse ne Lui ordonne pas de traiter les musulmans pieux, qui se soumettent à Son Seigneur et recherchent Son agrément, comme les malfaisants qui persistent à Lui désobéir, à renier Ses signes et révélations, à s'opposer à Ses Messagers et à combattre Ses proches.

Quiconque pense qu'Allah les récompensera de manière égale se trompe ; son jugement est erroné et sa pensée est corrompue.

Si les malfaisants pensent ainsi, ils n'ont aucune preuve, aucun passage des Écritures où ils s'instruisent ou qu'ils récitent, qui leur assure qu'ils seront parmi les gens du Paradis et qu'ils obtiendront tout ce qu'ils désirent. Ils n'ont conclu aucune alliance avec Allah, aucune promesse solennelle qui L'engage jusqu'au Jour de la Résurrection, leur garantissant d'obtenir ce qu'ils veulent. Ils n'ont ni associés ni alliés pour les aider à satisfaire leurs désirs. S'ils ont des associés et des alliés, qu'ils les amènent, s'ils disent la vérité.

Il est notoire qu'ils ne possèdent rien de tout cela. Ils n'ont ni Écriture, ni promesse de salut auprès d'Allah, ni associés pour les aider. Il est donc établi que leur prétention est totalement mensongère.

« **Demande-leur qui d'entre eux en est garant** » car personne ne peut le garantir.

يَوْمَ يُكْشَفُ عَن سَاقٍ وَيُدْعَوْنَ إِلَى ٱلسُّجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٤٢﴾

68-42. Le jour où ils affronteront les horreurs [du Jugement] et où ils seront appelés à la Prosternation mais ils ne le pourront pas.

خَٰشِعَةً أَبْصَٰرُهُمْ تَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ ۖ وَقَدْ كَانُوا۟ يُدْعَوْنَ إِلَى ٱلسُّجُودِ وَهُمْ سَٰلِمُونَ ﴿٤٣﴾

68-43. Leurs regards seront abaissés, et l'avilissement les couvrira. Or, ils étaient appelés à la Prosternation au temps où ils étaient sains et saufs !...

Lorsque viendra le Jour de la Résurrection, que se déchaîneront des épreuves, des tremblements de terre, des calamités inimaginables, que le Créateur viendra juger Ses serviteurs et les rétribuer, toutes les créatures contempleront la majesté et la grandeur d'Allah, au-delà de toute expression. Alors, elles seront appelées à se prosterner devant Lui.

Les croyants, qui se prosternaient volontairement devant Allah, se prosterneront et les malfaisants et les hypocrites tenteront de se prosterner mais ils n'y parviendront pas car leur dos sera aussi solide et inflexible que les cornes du bétail, incapable de se plier.

C'est un châtiment à la mesure de leurs actes parce qu'en ce monde, ils furent appelés à se prosterner devant Allah, à affirmer Son unicité et à L'adorer alors qu'ils étaient en pleine santé et sans défaut physique. Mais ils furent trop orgueilleux et refusèrent de le faire. Ne vous interrogez donc pas sur leur sort et leur funeste destin ce jour-là, car Allah sera en colère contre eux et le châtiment sera inévitable. Ils seront totalement impuissants et aucun regret ni excuse ne pourra leur être utile le Jour de la Résurrection.

Cela devrait dissuader de commettre des péchés et inciter à rattraper ce qui a été manqué tant qu'il est encore possible de le faire. C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

فَذَرْنِي وَمَن يُكَذِّبُ بِهَٰذَا الْحَدِيثِ ۖ سَنَسْتَدْرِجُهُم مِّنْ حَيْثُ لَا
يَعْلَمُونَ ﴿٤٤﴾

68-44. Laisse-Moi donc avec quiconque traite de mensonge ce discours ; Nous allons les mener graduellement par où ils ne savent pas !

وَأُمْلِي لَهُمْ ۚ إِنَّ كَيْدِي مَتِينٌ ﴿٤٥﴾

68-45. Et Je leur accorde un délai, car Mon stratagème est sûr !

أَمْ تَسْأَلُهُمْ أَجْرًا فَهُم مِّن مَّغْرَمٍ مُّثْقَلُونَ ﴿٤٦﴾

68-46. Ou bien est-ce que tu leur demandes un salaire, les accablant ainsi d'une lourde dette ?

أَمْ عِندَهُمُ الْغَيْبُ فَهُمْ يَكْتُبُونَ ﴿٤٧﴾

68-47. Ou savent-ils l'Inconnaissable et c'est de là qu'ils écrivent [leurs mensonges][1] ?

فَاصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ وَلَا تَكُن كَصَاحِبِ الْحُوتِ إِذْ نَادَىٰ وَهُوَ مَكْظُومٌ ﴿٤٨﴾

68-48. Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne sois pas comme l'homme au Poisson [Jonas] qui appela (Allah) dans sa grande angoisse.

لَّوْلَا أَن تَدَارَكَهُ نِعْمَةٌ مِّن رَّبِّهِ لَنُبِذَ بِالْعَرَاءِ وَهُوَ مَذْمُومٌ ﴿٤٩﴾

68-49. Si un bienfait de son Seigneur ne l'avait pas atteint, il aurait été rejeté honni sur une terre déserte,

فَاجْتَبَاهُ رَبُّهُ فَجَعَلَهُ مِنَ الصَّالِحِينَ ﴿٥٠﴾

68-50. Puis son Seigneur l'élut et le désigna au nombre des gens de bien.

وَإِن يَكَادُ الَّذِينَ كَفَرُوا لَيُزْلِقُونَكَ بِأَبْصَارِهِمْ لَمَّا سَمِعُوا الذِّكْرَ وَيَقُولُونَ إِنَّهُ
لَمَجْنُونٌ ﴿٥١﴾

68-51. Peu s'en faut que ceux qui mécroient ne te transpercent par leurs regards, quand ils entendent le Qur'an, ils disent : « Il est certes fou ! »

[1] Autrement dit, possèdent-ils la connaissance de l'invisible telle qu'elle est écrite dans al-Lawh al-Mahfoud, sur laquelle ils fondent leurs arguments contre toi ? (Al-Qourtoubi, d'après Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum))

وَمَا هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَالَمِينَ ﴿٥٢﴾

68-52. Et ce n'est qu'un Rappel, adressé aux mondes !

Laissez-Moi traiter ceux qui ont mécru au Qur'an Sacré car il M'incombe de les châtier. Ne cherchez pas à hâter leur châtiment puisque Nous les conduirons pas à pas vers leur perte, sans même qu'ils s'en aperçoivent. Nous leur accordons richesses et descendance, subsistance et succès, afin qu'ils soient trompés et persistent dans ce qui leur est néfaste. Tel est le stratagème d'Allah à leur égard. Le stratagème d'Allah envers Ses ennemis est sûr et puissant, et leur infligera le plus grand mal et le plus grand châtiment.

« **Ou bien est-ce que tu leur demandes un salaire, les accablant ainsi d'une lourde dette** ? » Autrement dit, leur aversion envers toi et leur incrédulité envers ce que tu as apporté est injustifié, car tu les instruis et les appelle à Allah pour leur propre bien, sans exiger d'eux une quelconque récompense qu'ils jugeraient excessive.

« **Ou savent-ils l'Inconnaissable et c'est de là qu'ils écrivent [leurs mensonges]** ? » Et ont-ils trouvé dans ces choses invisibles qu'ils sont dans le vrai et qu'ils obtiendront une récompense auprès d'Allah ? Il n'en est rien ; leur attitude est plutôt celle de pécheurs obstinés.

Il ne reste donc d'autre choix que de faire preuve de patience face à leurs contrariétés, de supporter leur comportement et de persévérer dans ses appels. C'est pourquoi Allah dit :
« **Endure avec patience la sentence de ton Seigneur**, » qu'il s'agisse de décrets religieux ou universels. Le décret universel doit être supporté avec patience s'il est pénible, sans panique ni inquiétude. Quant au décret religieux, il convient de l'accepter, de s'y soumettre et de se conformer pleinement au commandement divin.

« …**et ne sois pas comme l'homme au Poisson** » à savoir Younous Ibn Matta ('aleyhi salam).

Cela signifie : ne l'imitez pas dans l'attitude qui l'a conduit à être retenu prisonnier dans le ventre du poisson. Cette attitude était un manque de patience envers son peuple, comme on l'attendait de lui ; cela l'a poussé à partir en colère car il était en colère contre son seigneur et il voyagea par mer. Puis, lorsque le navire devint lourd, ses passagers et son équipage tirèrent au sort pour décider qui serait jeté par-dessus bord afin d'alléger la charge, et Younous perdit le tirage.

« **Le poisson l'avala alors qu'il était blâmable**.[1] » (As-Saffât 37 : 142)

« **[Younous] qui appela (Allah) dans sa grande angoisse** » alors qu'il se trouvait dans le ventre du poisson, qui était un espace confiné, il cria de détresse en disant :
« …**Pas de divinité à part Toi ! Pureté à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes. »** » (Al-Anbiyâ' 21 : 87)

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, exauça sa prière et le poisson le rejeta, malade, sur la rive aride, où Allah fit pousser pour lui une vigne de courge. C'est pourquoi Allah dit ici :
« **Si un bienfait de son Seigneur ne l'avait pas atteint, il aurait été rejeté honni sur une terre déserte**. » Autrement dit, il aurait pu être rejeté sur une rive aride « **honni** » mais Allah lui a accordé Sa miséricorde. Il aurait pu être rejeté en étant répréhensible mais par la grâce divine, il a été rejeté en étant loué et est devenu meilleur qu'il ne l'était à l'origine. C'est pourquoi Allah dit :
« **Puis son Seigneur l'élut**. » Son Seigneur l'a donc choisi, sélectionné et purifié.
« …**et le désigna au nombre des gens de bien** » c'est-à-dire de ceux dont les paroles, les actes, les intentions et les attitudes sont justes.

Notre Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a obéi au commandement de son Seigneur et a fait preuve de patience face au décret de son Seigneur d'une manière inégalée par quiconque dans la création.

Allah Exalté lui a donc accordé la meilleure des récompenses.
« …**Cependant, l'heureuse fin appartient aux pieux**. » (Al-Qassas 28 : 83)

Et ses ennemis ne pouvaient lui faire aucun mal sans que cela se retourne contre eux.

Ils étaient même prêts à le foudroyer du regard, poussés par l'envie, la rage et le ressentiment. C'était le maximum qu'ils pouvaient lui infliger physiquement mais Allah le protégea et le soutint.

En matière d'insultes, ils disaient des choses à son sujet en fonction de ce qu'ils pensaient au fond d'eux-mêmes. Ils ont donc dit à plusieurs reprises qu'il était un « fou », un « sorcier » ou un « poète ».

[1] Il s'enfuit de son peuple, auquel il avait été envoyé mais qui n'avait pas prêté attention à son appel, sans la permission de son Seigneur car il craignait qu'ils ne lui fassent du mal.

« **Et ce n'est qu'un Rappel, adressé aux mondes** ! » Ce noble Qur'an, sage rappel, n'est qu'un rappel pour les mondes, afin de les amener à réfléchir à ce qui est le mieux pour eux, tant sur le plan spirituel que matériel.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Qalam.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

69

Sourate Al-Hâqqah

L'Inévitable

(Makki)

52 versets

Révélation N°78

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

ٱلْحَآقَّةُ ﴿١﴾

69-1. L'inévitable [l'Heure qui montre la vérité].

مَا ٱلْحَآقَّةُ ﴿٢﴾

69-2. Qu'est-ce que l'inévitable ?

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْحَآقَّةُ ﴿٣﴾

69-3. Et qui te dira ce que c'est que l'inévitable ?

كَذَّبَتْ ثَمُودُ وَعَادٌۢ بِٱلْقَارِعَةِ ﴿٤﴾

69-4. Les Ṯamoūd et les 'Ad avaient traité de mensonge le cataclysme.

فَأَمَّا ثَمُودُ فَأُهْلِكُوا۟ بِٱلطَّاغِيَةِ ﴿٥﴾

69-5. Quant aux Ṯamoūd, ils furent détruits par le [bruit] excessivement fort.

وَأَمَّا عَادٌ فَأُهْلِكُوا۟ بِرِيحٍ صَرْصَرٍ عَاتِيَةٍ ﴿٦﴾

69-6. Et quant aux 'Ad, ils furent détruits par un vent mugissant et furieux

سَخَّرَهَا عَلَيْهِمْ سَبْعَ لَيَالٍ وَثَمَٰنِيَةَ أَيَّامٍ حُسُومًا فَتَرَى ٱلْقَوْمَ فِيهَا
صَرْعَىٰ كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ خَاوِيَةٍ ﴿٧﴾

69-7. qu'[Allah] déchaîna contre eux pendant sept nuits et huit jours consécutifs ; tu voyais alors les gens renversés par terre comme des souches de palmiers évidées.

فَهَلْ تَرَىٰ لَهُم مِّنۢ بَاقِيَةٍ ﴿٨﴾

69-8. En vois-tu le moindre vestige?

« **L'Heure inévitable** » c'est l'un des noms du Jour de la Résurrection parce qu'il est voué à venir et s'abattra inévitablement sur les hommes alors les réalités de toutes choses seront clairement manifestées et ce qui est caché dans le cœur des hommes sera mis au grand jour.

C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, souligne sa gravité et son importance, en répétant cette phrase : « **L'inévitable [l'Heure qui montre la vérité]. Qu'est-ce que l'inévitable ? Et qui te dira ce que c'est que l'inévitable** ? » Car elle revêt une importance capitale et sera un jour mémorable. En raison de sa grande importance, Allah a anéanti les nations précédentes qui n'y croyaient pas en leur infligeant un châtiment immédiat dans ce monde.

Allah Exalté mentionne ensuite des exemples de nations qui ont été punies en ce monde, dont le châtiment a été constaté et est connu. Cela fait référence au châtiment extrême qu'Il a infligé à ces nations arrogantes.
« **Les Ṯamoūd et les 'Ad avaient traité de mensonge le cataclysme**. » Les Thamoud étaient une tribu renommée vivant à al-Ḥijr, à laquelle Allah envoya Son Messager Saliḥ ('aleyhi salam). Il leur ordonna d'abandonner le polythéisme et de proclamer l'unicité d'Allah mais ils rejetèrent son appel et ne crurent pas en lui. Ils rejetèrent également ce qu'il leur avait annoncé concernant le Jour de la Résurrection, ce malheur qui terrifiera l'humanité par ses horreurs.

Un cas similaire se présenta avec l'ancienne tribu de 'Ad, qui vivait à Ḥadramaout (Yémen). Lorsqu'Allah leur envoya Son Messager ('aleyhi salam) pour les appeler à l'adoration exclusive d'Allah, ils le rejetèrent ainsi que son message concernant la résurrection. Allah anéantit alors ces deux peuplades en ce monde.

« **Quant aux Ṯamoūd, ils furent détruits par le [bruit] excessivement fort**. » Ils furent anéantis par l'explosion dévastatrice, ce cri terrifiant qui sema la terreur et causa leur perte. Ainsi périrent-ils, et il ne resta plus rien de leurs demeures ni de leurs corps.

« **Et quant aux 'Ad, ils furent détruits par un vent mugissant et furieux**. » Un vent glacial, c'est-à-dire un vent aux rafales si violentes qu'il produisait un bruit plus fort que le tonnerre. Il détruisit 'Ad car il était d'une puissance extraordinaire.

« …**qu'[Allah] déchaîna contre eux pendant sept nuits et huit jours consécutifs**, » c'est-à-dire des jours funestes et mauvais, qui furent terribles pour eux et qui les détruisirent complètement.

« …**tu voyais alors les gens renversés par terre**, » c'est-à-dire morts,
« …**comme des souches de palmiers évidées** » c'est-à-dire, comme s'il s'agissait des troncs de palmiers dont les cimes avaient été coupées et qui étaient tombés les uns sur les autres.

« **En vois-tu le moindre vestige** ? » Cela apparaît sous la forme d'une question, mais il s'agit en réalité d'une négation catégorique.

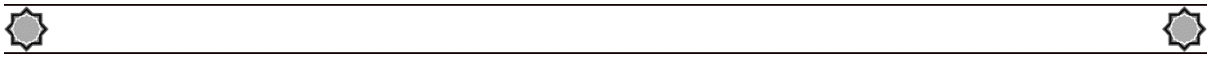

وَجَآءَ فِرْعَوْنُ وَمَن قَبْلَهُۥ وَٱلْمُؤْتَفِكَٰتُ بِٱلْخَاطِئَةِ ﴿٩﴾

69-9. Pharaon et ceux qui vécurent avant lui ainsi que les Villes renversées, commirent des fautes.

فَعَصَوْا۟ رَسُولَ رَبِّهِمْ فَأَخَذَهُمْ أَخْذَةً رَّابِيَةً ﴿١٠﴾

69-10. Ils désobéirent au Messager de leur Seigneur. Celui-ci donc, les saisit d'une façon irrésistible.

إِنَّا لَمَّا طَغَا ٱلْمَآءُ حَمَلْنَٰكُمْ فِى ٱلْجَارِيَةِ ﴿١١﴾

69-11. C'est Nous qui, quand l'eau déborda, vous avons chargés sur l'Arche

لِنَجْعَلَهَا لَكُمْ تَذْكِرَةً وَتَعِيَهَآ أُذُنٌ وَٰعِيَةٌ ﴿١٢﴾

69-12. afin d'en faire pour vous un rappel que toute oreille fidèle conserve.

Autrement dit, outre ces deux nations transgressives de 'Ad et de Thamoud, il y avait des tyrans arrogants tels que le pharaon d'Égypte,

Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui envoya Son serviteur et Messager Moussa Ibn Imran ('aleyhi salam), qui leur apporta des preuves évidentes qui les convainquirent de la vérité. Mais ils la rejetèrent et mécrurent, à tort et avec arrogance. Et avant Pharaon, il y eut d'autres mécréants :
« …**et les villes renversées** » à savoir, les villes du peuple de Lout, qui tous
« …**ont commis de graves péchés** » à savoir l'incroyance, le déni, l'injustice, l'obstination et toutes sortes d'actes honteux et mauvais.

« **Ils désobéirent au Messager de leur Seigneur**, » c'est-à-dire que chacune de ces nations a rejeté le Messager qu'Allah leur avait envoyé.

Allah les a donc tous saisis « **d'une façon irrésistible** » c'est-à-dire, un châtiment plus grand que celui qui était nécessaire pour les détruire.

Parmi eux se trouvaient le peuple de Nouh, qu'Allah noya dans la mer lorsque les eaux recouvrirent la terre et montèrent suffisamment haut pour submerger les lieux élevés.

Allah a rappelé aux générations suivantes cette grâce par laquelle Il les a transportés (leurs ancêtres) dans l'arche, le grand navire, alors qu'ils étaient encore dans les reins de leurs ancêtres qu'Allah a sauvés. Louez donc Allah et rendez grâce à Celui qui vous a sauvés lorsqu'Il a anéanti les transgresseurs, et tirez les leçons des signes qui attestent Son unicité. C'est pourquoi Il dit :
« **C'est Nous qui, quand l'eau déborda, vous avons chargés sur l'Arche**, » il s'agit des navires en général,
« …**afin d'en faire pour vous un rappel**, » afin de vous rappeler le premier navire construit, son histoire, et comment Allah a sauvé par-là ceux qui croyaient en Lui et suivaient Son Messager, avant d'anéantir tous les peuples de la terre. Ainsi, chaque chose que vous voyez vous rappelle son origine.

« …**que toute oreille fidèle conserve**. » C'est-à-dire, afin que les personnes intelligentes puissent le comprendre, en connaître le but et le caractère miraculeux. Cela contraste avec ceux qui se détournent et sont insouciants, et ceux qui manquent d'intelligence parce qu'ils ne comprennent pas ce qu'Allah leur dit et ne saisissent pas Ses signes.

فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ نَفۡخَةٞ وَٰحِدَةٞ ١٣

69-13. Puis, quand d'un seul souffle, on soufflera dans la Trompe,

وَحُمِلَتِ ٱلۡأَرۡضُ وَٱلۡجِبَالُ فَدُكَّتَا دَكَّةٗ وَٰحِدَةٗ ١٤

69-14. et que la terre et les montagnes seront soulevées puis tassées d'un seul coup ;

فَيَوۡمَئِذٖ وَقَعَتِ ٱلۡوَاقِعَةُ ١٥

69-15. ce jour-là alors, l'Evénement se produira,

وَٱنشَقَّتِ ٱلسَّمَآءُ فَهِيَ يَوۡمَئِذٖ وَاهِيَةٞ ١٦

69-16. et le ciel se fendra et sera fragile, ce jour-là.

وَٱلۡمَلَكُ عَلَىٰٓ أَرۡجَآئِهَاۚ وَيَحۡمِلُ عَرۡشَ رَبِّكَ فَوۡقَهُمۡ يَوۡمَئِذٖ ثَمَٰنِيَةٞ ١٧

69-17. Et sur ses côtés [se tiendront] les Anges, tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d'eux le Trône de ton Seigneur.

يَوۡمَئِذٖ تُعۡرَضُونَ لَا تَخۡفَىٰ مِنكُمۡ خَافِيَةٞ ١٨

69-18. Ce jour-là vous serez exposés ; et rien de vous ne sera caché.

Comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, l'a mentionné plus haut, ce qu'Il a fait à ceux qui ont rejeté Ses Messagers, et comment Il les a châtiés et a accéléré leur châtiment dans ce monde, et qu'Allah a sauvé les Messagers et leurs disciples, cela a servi à introduire l'idée de rétribution dans l'au-delà puisque tous les actes seront pleinement rétribués le Jour de la Résurrection.

Ici, Allah Exalté mentionne les événements marquants qui précéderont la résurrection, le premier étant le moment où Israfil « **soufflera dans la trompette**, » après la reconstitution complète de tous les corps. Ce sera « **d'un seul souffle**. » Alors les âmes émergeront, chaque âme entrera dans son corps et tous les êtres humains se tiendront devant le Seigneur des mondes.

« …**et que la terre et les montagnes seront soulevées puis tassées d'un seul coup**. » Autrement dit, les montagnes s'amenuiseront et s'effriteront, se mêleront à la terre et s'y répandront, et toute la masse deviendra une plaine plate, sans aucune dépression ni élévation. Voilà ce qui arrivera à la terre et à tout ce qu'elle contient.

Quant au ciel, il sera convulsé et se fendra, sa couleur changera et il deviendra fragile après avoir été solide et fort, à cause d'un événement extraordinaire et d'une grande calamité qui le perturberont et l'affaibliront.

« **Et sur ses côtés [se tiendront] les Anges**, » se soumettant à leur Seigneur et s'humiliant devant Sa puissance.

« …**tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d'eux le Trône de ton Seigneur**. » C'est-à-dire qu'il sera porté par huit anges immensément puissants, lorsqu'Allah viendra juger entre Ses serviteurs avec justice, équité et grâce.

C'est pourquoi Il dit : « **Ce jour-là vous serez exposés ; et rien de vous ne sera caché**. » Rien de votre être physique, de vos actes ou de vos caractéristiques ne sera caché car Allah est Celui qui connaît l'invisible et le visible.

Les gens seront rassemblés pieds nus, nus et non circoncis, sur un terrain plat, où l'appelant se fera entendre et où ils seront tous visibles. À ce moment-là, Allah les rétribuera pour leurs œuvres. C'est pourquoi Il dit :

فَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَٰبَهُۥ بِيَمِينِهِۦ فَيَقُولُ هَآؤُمُ ٱقْرَءُوا۟ كِتَٰبِيَهْ ﴿١٩﴾

69-19. Quant à celui à qui on aura remis le Livre en sa main droite, il dira : « Tenez, lisez mon livre !

إِنِّى ظَنَنتُ أَنِّى مُلَٰقٍ حِسَابِيَهْ ﴿٢٠﴾

69-20. J'étais sûr d'y trouver mon compte. »

فَهُوَ فِى عِيشَةٍ رَّاضِيَةٍ ﴿٢١﴾

69-21. Il jouira d'une vie agréable :

فِى جَنَّةٍ عَالِيَةٍ ﴿٢٢﴾

69-22. dans un Jardin haut placé

قُطُوفُهَا دَانِيَةٌ ﴿٢٣﴾

69-23. dont les fruits sont à portée de la main.

كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔۢا بِمَآ أَسْلَفْتُمْ فِى ٱلْأَيَّامِ ٱلْخَالِيَةِ ﴿٢٤﴾

69-24. « Mangez et buvez agréablement pour ce que vous avez avancé dans les jours passés. »

Ces personnes sont les bienheureux, à qui seront remis leurs registres, qui recensent leurs bonnes actions, dans leur main droite, afin de les distinguer, de souligner leur renommée et d'élever leur statut.

À ce moment-là, l'un d'eux dira, débordant de joie et désireux de montrer à tous combien Allah l'a béni et honoré :
« **Tenez, lisez mon livre** ! » Autrement dit : « Voici mon livre ; lisez-le, car il relate de bonnes nouvelles, toutes sortes d'honneurs, le pardon des péchés et l'effacement des fautes. Ce qui m'a conduit à cela, c'est la grâce qu'Allah m'a accordée : la foi en la résurrection et le Jugement Dernier, et la préparation à ce jour par tous les moyens possibles. » C'est pourquoi il dira :
« **J'étais sûr d'y trouver mon compte**, » c'est-à-dire que j'en étais certain.

« **Il jouira d'une vie agréable**, » comblée de tout ce que les âmes peuvent désirer et qui ravira les yeux. Elles s'en contenteront et ne souhaiteront rien d'autre.

« …**dans un Jardin haut placé** » avec des demeures et des palais élevés.

« …**dont les fruits sont à portée de la main**. » C'est-à-dire que sa récolte de toutes sortes de fruits sera à portée de main, facile à cueillir, qu'ils soient debout, assis ou allongés.

On leur dira, en guise d'honneur : « **Mangez et buvez** » toutes sortes de fruits délicieux et de boissons savoureuses. »
« …**agréablement** » c'est-à-dire, avec une jouissance totale, sans rien qui puisse la gâcher. Cette récompense vous a été accordée « **pour ce que vous avez avancé dans les jours passés** » et en vous abstenant de commettre de mauvaises actions ; ces bonnes actions comprenaient la prière, le jeûne, l'aumône, le Hajj, la bienveillance envers autrui, le souvenir d'Allah et le retour à Lui.

Allah a fait des bonnes actions un moyen d'atteindre le Paradis, avec toutes ses joies et ses délices.

وَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَٰبَهُۥ بِشِمَالِهِۦ فَيَقُولُ يَٰلَيْتَنِي لَمْ أُوتَ كِتَٰبِيَهْ ﴿٢٥﴾

69-25. Quant à celui à qui on aura remis le Livre en sa main gauche, il dira : « Hélas pour moi ! J'aurai souhaité qu'on ne m'ait pas remis mon livre,

وَلَمْ أَدْرِ مَا حِسَابِيَهْ ﴿٢٦﴾

69-26. et ne pas avoir connu mon compte...

يَٰلَيْتَهَا كَانَتِ ٱلْقَاضِيَةَ ﴿٢٧﴾

69-27. Hélas, comme j'aurai souhaité que [ma première mort] fût la définitive.

مَآ أَغْنَىٰ عَنِّي مَالِيَهْ ﴿٢٨﴾

69-28. Ma fortune ne m'a servi à rien.

هَلَكَ عَنِّي سُلْطَٰنِيَهْ ﴿٢٩﴾

69-29. Mon autorité est anéantie et m'a quitté ! »

خُذُوهُ فَغُلُّوهُ ﴿٣٠﴾

69-30. « Saisissez-le ! Puis, mettez-lui un carcan ;

ثُمَّ ٱلْجَحِيمَ صَلُّوهُ ﴿٣١﴾

69-31. ensuite, brûlez-le dans la Fournaise ;

ثُمَّ فِي سِلْسِلَةٍ ذَرْعُهَا سَبْعُونَ ذِرَاعًا فَٱسْلُكُوهُ ﴿٣٢﴾

69-32. puis, liez-le avec une chaîne de soixante-dix coudées,

إِنَّهُۥ كَانَ لَا يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٣٣﴾

69-33. car il ne croyait pas en Allah, le Très Grand.

وَلَا يَحُضُّ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ ﴿٣٤﴾

69-34. et n'incitait pas à nourrir le pauvre.

فَلَيْسَ لَهُ ٱلْيَوْمَ هَٰهُنَا حَمِيمٌ ﴿٣٥﴾

69-35. Il n'a pour lui ici, aujourd'hui, point d'ami chaleureux [pour le protéger],

وَلَا طَعَامٌ إِلَّا مِنْ غِسْلِينٍ ﴿٣٦﴾

69-36. ni d'autre nourriture que du pus,

لَّا يَأْكُلُهُۥٓ إِلَّا ٱلْخَٰطِـُٔونَ ﴿٣٧﴾

69-37. que seuls les fautifs mangeront. »

Ces gens sont les damnés, à qui l'on remettra le registre de leurs méfaits dans la main gauche, afin de les distinguer par l'humiliation, le déshonneur et la honte. L'un d'eux dira, dans son angoisse, sa détresse et sa honte :
« **Hélas pour moi ! J'aurai souhaité qu'on ne m'ait pas remis mon livre** » car il lui annonce l'admission en enfer et la perte éternelle.

« …**et ne pas avoir connu mon compte**, » c'est-à-dire que j'aurais été oublié et négligé, et que je n'aurais pas été ressuscité et amené à rendre des comptes. C'est pourquoi il dira :
« **Hélas, comme j'aurai souhaité que [ma première mort] fût la définitive**. » C'est-à-dire, si seulement ma mort avait été une mort après laquelle il n'y avait pas de résurrection.

Il se tournera alors vers ses richesses et son pouvoir, et réalisera qu'ils se sont révélés être un malheur pour lui puisqu'il ne les a pas utilisés à son avantage dans l'au-delà ni pour se racheter du châtiment d'Allah. C'est pourquoi il dira :
« **Ma fortune ne m'a servi à rien** » c'est-à-dire, qu'elle ne m'a profité ni dans le monde précédent, car je n'ai rien envoyé dans le futur, ni dans l'au-delà et le temps d'en bénéficier est révolu.

« **Mon autorité est anéantie et m'a quitté** ! » C'est-à-dire qu'elle a disparue et s'est évanouie ; les nombreuses troupes, l'équipement lourd et le statut élevé ne servent à rien car ils sont évanouis et à cause d'eux, il a raté de véritables gains et se retrouve plutôt avec des soucis, de la détresse et du chagrin.

À ce moment-là, l'ordre sera donné de le punir et il sera dit aux gardiens sévères et cruels de l'enfer :
« **Saisissez-le ! Puis, mettez-lui un carcan**, » c'est-à-dire, passez-lui un collier de fer serré et garrottant autour du cou.
« …**ensuite, brûlez-le dans la Fournaise** » afin qu'il en sente la chaleur et souffre de ses braises et de ses flammes brûlantes.

« …**puis, liez-le avec une chaîne de soixante-dix coudées**, » c'est l'une des chaînes de l'enfer, extrêmement brûlante. Il continuera à subir ce châtiment terrifiant, et combien ce châtiment et ce tourment sont effroyables ; combien grand est le regret de celui qui est réprimandé. La raison qui l'a conduit à cet état est qu':
« …**il ne croyait pas en Allah, le Très Grand.** » Il a mécru en son Seigneur et a obstinément rejeté Ses Messagers et le message de vérité qu'ils apportaient

« …**et n'incitait pas à nourrir le pauvre**. » C'est-à-dire qu'il n'avait aucune compassion pour les pauvres et les nécessiteux, il ne les nourrissait donc pas de sa propre richesse et n'incitait pas les autres à les nourrir, car il n'avait aucun motif dans son cœur de le faire.

En effet, le bonheur repose sur deux piliers : la sincérité envers Allah, ancrée dans la foi, et la bienveillance envers autrui, qui se manifeste de multiples façons, dont l'une des plus importantes consiste à subvenir aux besoins des plus démunis en leur fournissant la nourriture nécessaire. Or, ces gens-là sont dépourvus de sincérité et de bienveillance, et méritent donc ce châtiment.

« **Il n'a pour lui ici, aujourd'hui**, » c'est-à-dire le jour de la Résurrection
« …**point d'ami chaleureux [pour le protéger]**, » pour intercéder en sa faveur et le sauver du châtiment d'Allah, ou pour l'aider à obtenir la récompense d'Allah.
« **L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet**... » (Saba' 34 : 23)

« ... **Les injustes n'auront ni ami zélé, ni intercesseur écouté**. » (Al-Ghâfir 40 : 18)

Et il n'aura aucune nourriture « **que du pus**, » à savoir le pus des gens de l'enfer, qui est extrêmement chaud et nauséabond, avec un goût vil et amer.

Personne ne mangera cette nourriture abominable exceptés « **les fautifs** » qui se sont égarés du droit chemin et ont suivi les voies qui mènent à l'enfer ; c'est pourquoi ils mériteront ce châtiment douloureux.

فَلَآ أُقۡسِمُ بِمَا تُبۡصِرُونَ ٣٨

69-38. Mais non... Je jure par ce que vous voyez,

وَمَا لَا تُبْصِرُونَ ﴿٣٩﴾

69-39. ainsi que par ce que vous ne voyez pas,

إِنَّهُۥ لَقَوْلُ رَسُولٍ كَرِيمٍ ﴿٤٠﴾

69-40. que ceci [le Qur'an] est la parole d'un noble Messager,

وَمَا هُوَ بِقَوْلِ شَاعِرٍ ۚ قَلِيلًا مَّا تُؤْمِنُونَ ﴿٤١﴾

69-41. et que ce n'est pas la parole d'un poète ; mais vous ne croyez que très peu,

وَلَا بِقَوْلِ كَاهِنٍ ۚ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٤٢﴾

69-42. ni la parole d'un devin, mais vous vous rappelez bien peu.

تَنزِيلٌ مِّن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٤٣﴾

69-43. C'est une révélation du Seigneur de l'Univers.

وَلَوْ تَقَوَّلَ عَلَيْنَا بَعْضَ ٱلْأَقَاوِيلِ ﴿٤٤﴾

69-44. Et s'il avait forgé quelques paroles qu'ils Nous avait attribuées,

لَأَخَذْنَا مِنْهُ بِٱلْيَمِينِ ﴿٤٥﴾

69-45. Nous l'aurions saisi de la main droite,

ثُمَّ لَقَطَعْنَا مِنْهُ ٱلْوَتِينَ ﴿٤٦﴾

69-46. ensuite, Nous lui aurions tranché l'aorte.

فَمَا مِنكُم مِّنْ أَحَدٍ عَنْهُ حَٰجِزِينَ ﴿٤٧﴾

69-47. Et nul d'entre vous n'aurait pu lui servir de rempart.

وَإِنَّهُۥ لَتَذْكِرَةٌ لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٨﴾

69-48. C'est en vérité un rappel pour les pieux.

وَإِنَّا لَنَعْلَمُ أَنَّ مِنكُم مُّكَذِّبِينَ ﴿٤٩﴾

69-49. Et Nous savons qu'il y a parmi vous qui le traitent de menteur ;

وَإِنَّهُۥ لَحَسۡرَةٌ عَلَى ٱلۡكَٰفِرِينَ ٥٠

69-50. mais en vérité, ce sera un sujet de regret pour les mécréants,

وَإِنَّهُۥ لَحَقُّ ٱلۡيَقِينِ ٥١

69-51. c'est là la véritable certitude.

فَسَبِّحۡ بِٱسۡمِ رَبِّكَ ٱلۡعَظِيمِ ٥٢

69-52. Glorifie donc le nom de ton Seigneur, le Très Grand !

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, jure par tout ce que les gens peuvent voir et tout ce qu'ils ne peuvent pas voir. Cela inclut toute la création, y compris Sa propre essence divine, attestant ainsi la véracité du Noble Qur'an apporté par le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et confirmant que le noble Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a bien transmis de la part d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

Allah déclare que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est au-dessus de ce dont ses ennemis l'accusaient, lorsqu'ils disaient qu'il était poète ou devin. Leurs propos étaient motivés par leur manque de foi et leur incapacité à écouter. S'ils avaient cru et écouté, ils auraient su distinguer le bien du mal.

S'ils avaient examiné la situation de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et réfléchi à ses attributs et à son attitude, ils auraient constaté une évidence limpide, les conduisant à la conclusion qu'il était véritablement le Messager d'Allah et que son message était une révélation du Seigneur des mondes, qu'il n'était pas convenable d'attribuer à un être humain. Car ces paroles témoignent de la grandeur de Celui qui les a prononcées, de la majesté de Ses attributs, de Sa sollicitude parfaite envers Ses serviteurs et de Sa supériorité sublime sur eux. De plus, leur raisonnement était indigne d'Allah et de Sa sagesse.

S'il (Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) l'avait faussement attribué à Allah et avait inventé de fausses paroles, « **Nous l'aurions saisi de la main droite, ensuite, Nous lui aurions tranché l'aorte** » qui est une artère reliée au cœur ; si elle est sectionnée, l'individu mourra.

À supposer, qu'Allah nous en préserve, que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ait inventé quelque chose et l'ait faussement attribué à Allah, Allah se serait empressé de le châtier et de le saisir

de l'étreinte véhémente de Celui qui est Tout-Puissant, Omnipotent puisqu'Il est le Très Sage et a pouvoir sur toute chose.

Et Sa sagesse lui dicte de ne pas retarder le châtiment de celui qui profère des mensonges à son sujet, et qui prétend que lui et ses disciples sont les sauvés et que ceux qui ne sont pas d'accord avec lui sont voués à la damnation.

Le fait qu'Allah Exalté ait soutenu Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) par des miracles et ait prouvé la véracité du message qu'il a apporté par des signes clairs, lui ait accordé la victoire sur ses ennemis et lui ait permis de triompher d'eux, est le plus grand témoignage de Sa part à l'appui de Son message.

« **Et nul d'entre vous n'aurait pu lui servir de rempart**, » c'est-à-dire que si Allah avait voulu le détruire, il n'aurait pu se protéger lui-même et personne d'autre n'aurait pu le protéger du châtiment d'Allah.

« **C'est en vérité un rappel pour les pieux**. » Le Qur'an est un rappel pour les pieux, leur montrant ce qui est le mieux pour eux, tant spirituellement que matériellement, afin qu'ils le sachent et agissent en conséquence. Il leur rappelle les croyances religieuses, les bonnes attitudes et les préceptes de la Shari'ah, afin qu'ils soient des gens de science, des adorateurs qui connaissent leur Seigneur et des guides capables d'éclairer les autres.

« **Et Nous savons qu'il y a parmi vous qui le traitent de menteur**. » Ceci est un avertissement et une menace pour les mécréants, qu'Il les punira sévèrement pour leur incroyance.

« …**mais en vérité, ce sera un sujet de regret pour les mécréants** » dans l'au-delà, en raison de leur rejet car ils n'y ont pas cru et ont vu ce qu'Allah y a promis (en termes de châtiment). Ils regretteront de ne pas s'y être laissé guider et de ne pas s'être soumis à ses commandements. Ainsi, ils seront privés de la récompense et subiront le châtiment le plus sévère. Ils perdront tout espoir de salut et deviendront totalement impuissants.

« **C'est là la véritable certitude**, » c'est-à-dire le plus haut niveau de connaissance et le plus haut niveau de connaissance est la certitude, qui est une connaissance prouvée qui ne peut être remise en cause et qui ne vacille pas.

La certitude comporte trois niveaux, chacun étant supérieur au précédent.

- Le premier type est la connaissance certaine, c'est-à-dire la connaissance acquise à partir de rapports.
- Vient ensuite la certitude de la vue, c'est-à-dire la connaissance acquise par la vision et le fait de voir.
- Vient ensuite la vérité absolue, c'est-à-dire la connaissance acquise par l'expérience et l'interaction directe.

Voici comment est ce Noble Qur'an : toute la connaissance qu'il contient est étayée par une preuve définitive, et quiconque expérimente ce qu'il contient en matière de faits et de connaissances des croyances atteindra la vérité absolue.

« **Glorifie donc le nom de ton Seigneur, le Très Grand** ! » C'est-à-dire, déclarez qu'Il est au-dessus de tout ce qui ne sied pas à Sa majesté, et sanctifiez-Le en vous souvenant des attributs de Sa majesté, de Sa beauté et de Sa perfection.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Haqqah.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons, jusqu'au Jour du Jugement.

70

Sourate Al-Ma'ârij

Les voies d'Ascension

(Makki)

44 versets

Révélation N°79

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

سَأَلَ سَآئِلٌۢ بِعَذَابٍ وَاقِعٍ ﴿١﴾

70-1. Un demandeur a réclamé un châtiment inéluctable,

لِّلْكَٰفِرِينَ لَيْسَ لَهُۥ دَافِعٌ ﴿٢﴾

70-2. pour les mécréants, que nul ne pourrait repousser,

مِّنَ ٱللَّهِ ذِى ٱلْمَعَارِجِ ﴿٣﴾

70-3. et qui vient d'Allah, le Maître des voies d'ascension.

تَعْرُجُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَٱلرُّوحُ إِلَيْهِ فِى يَوْمٍ كَانَ مِقْدَارُهُۥ خَمْسِينَ أَلْفَ سَنَةٍ ﴿٤﴾

70-4. Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans.

فَٱصْبِرْ صَبْرًا جَمِيلًا ﴿٥﴾

70-5. Supporte donc, d'une belle patience.

إِنَّهُمْ يَرَوْنَهُۥ بَعِيدًا ﴿٦﴾

70-6. Ils le (le châtiment) voient bien loin,

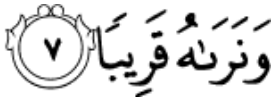

70-7. alors que Nous le voyons bien proche,

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, met en lumière l'ignorance des obstinés qui cherchaient à hâter le châtiment d'Allah par le ridicule, l'obstination et en essayant de Le duper.

« **Un demandeur a réclamé un châtiment inéluctable pour les mécréants**, » qu'ils méritent en raison de leur incroyance et de leur obstination.
« …**que nul ne pourrait repousser et qui vient d'Allah**, » c'est-à-dire qu'il n'y a personne qui puisse repousser ce châtiment, que certains polythéistes rebelles ont cherché à hâter avant qu'il ne s'abatte et que personne ne peut atténuer après qu'il se soit abattu.
Cela fait référence à An-Nadr Ibn Al-Harith Al-Qourashi, ou à l'un des autres polythéistes, qui a crié : « …**Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux**. » (Al-Anfâl 8 : 32)

Le châtiment d'Allah s'abattra inévitablement sur eux ; il sera soit hâté dans ce monde, soit différé jusqu'à l'au-delà.

S'ils connaissaient Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, et comprenaient Son immense puissance et Sa perfection, ainsi que la nature parfaite de Ses noms et attributs, ils ne chercheraient pas à hâter le châtiment ; au contraire, ils se soumettraient et feraient preuve de bonnes manières. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Exalté, nous révèle Sa grandeur, ce qui contredit leurs paroles injurieuses, comme Il le dit :
« **Le Maître des voies d'ascension. Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui**, » c'est-à-dire le Seigneur de la grandeur, de la majesté et de la puissance, qui gouverne toute la création, vers qui montent les anges selon la voie qu'Allah a prescrite, et vers qui monte « **l'Esprit**, » terme générique désignant ici tous les esprits ou âmes, vertueux ou pécheurs. Ceci se réfère au moment de la mort. Quant aux vertueux, leurs âmes montent vers Allah et ils sont admis d'un ciel à l'autre, jusqu'à atteindre le ciel au-dessus duquel se trouve Allah, Exalté et Loué soit-Il, où ils saluent leur Seigneur et obtiennent la vertu d'être proches de Lui, se réjouissant de cette proximité, et Allah les loue, les honore et leur accorde Sa bonté.

Quant aux âmes des malfaiteurs, elles montent au ciel mais lorsqu'elles y parviennent et demandent la permission d'y entrer, celle-ci leur est refusée et elles sont renvoyées sur terre.

Puis Allah mentionne la distance parcourue par les anges et les âmes lorsqu'ils montent vers Lui, et nous dit qu'ils y parviennent en un jour, par tous les moyens qu'Allah met à leur disposition et par tous les attributs bénéfiques qu'Il a créés en eux ; subtilité, légèreté et rapidité, même si cette distance prendrait cinquante mille ans à parcourir par des moyens ordinaires, depuis le début de l'ascension jusqu'à atteindre la limite qu'ils sont destinés à atteindre, là où se trouvent ceux qui sont dans les hauteurs.

Voici le grand royaume et le vaste univers, comprenant les royaumes supérieurs et inférieurs. Tout est créé et contrôlé par le Très-Haut.

Allah connaît leurs besoins, visibles et cachés ; Il connaît leurs lieux d'habitation et leurs lieux de repos, et par Sa bonté et Sa grâce, Il leur envoie des provisions, les englobant et les soumettant à Ses décrets universels et religieux ainsi qu'à Ses règles de récompense et de châtiment.

Que ces gens qui ignorent sa grandeur, qui ne Lui rendent pas la reconnaissance qu'Il mérite, cherchent à hâter le châtiment pour tenter de Le duper et de Le mettre à l'épreuve !

Gloire à Dieu le Très Clément, qui leur accorde un délai sans les oublier. Ils l'offensent mais il est patient envers eux ; Il leur pardonne et leur accorde ses bienfaits.

Voici l'une des interprétations de ce verset, selon laquelle cette ascension a lieu dans ce monde, car le contexte l'indique.

Il se peut toutefois que cela fasse référence au Jour de la Résurrection, et qu'en ce Jour de la Résurrection, Allah montrera à Ses serviteurs un aperçu de Sa grandeur, de Sa majesté et de Sa fierté, qui constituera la preuve suprême de Sa puissance, à travers le spectacle de l'ascension des anges et des âmes, montant et descendant sur l'ordre d'Allah, avec des décrets concernant Sa création.

Ce jour-là sera aussi long que cinquante mille ans, tant il sera difficile et éprouvant mais Allah Exalté le facilitera pour le croyant.

« **Supporte donc, d'une belle patience** » ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et persévère dans la bienveillance c'est-à-dire, persévère à appeler ton peuple avec bienveillance, et ne sois ni impatient ni las ; mais persiste plutôt comme Allah te l'a ordonné, appelle Ses serviteurs à affirmer Son unicité, et ne sois pas découragé par ce que tu vois d'eux ne pas se soumettre et ne manifestant aucun intérêt car il y a beaucoup de bien à supporter cela avec patience.

« **Ils le voient (le châtiment) bien loin alors que Nous le voyons bien proche**. » Ceci fait référence à la résurrection, qui apportera le châtiment aux sceptiques qui ont cherché à hâter ce châtiment. Autrement dit, leur attitude est celle de celui qui la nie, de celui qui, aveuglé par sa misère et son insouciance, pense que tout ce qui précède la résurrection est lointain et improbable.

Mais Allah considère cela comme imminent car Il est Miséricordieux et Patient, et ne se hâte pas. Il sait que cela arrivera inévitablement et tout ce qui doit arriver est proche.

Puis Allah évoque les horreurs de ce jour et ce qui s'y passera :

70-8. le jour où le ciel sera comme du métal en fusion

70-9. et les montagnes comme de la laine,

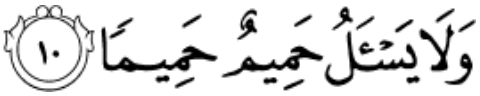

70-10. où nul ami dévoué ne s'enquerra d'un ami,

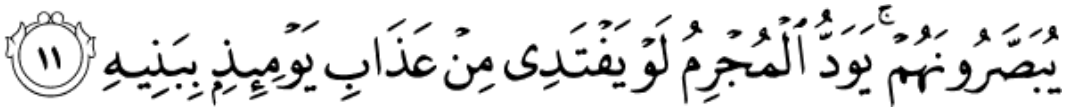

70-11. bien qu'ils se voient l'un l'autre. Le criminel aimerait pouvoir se racheter du châtiment de ce jour, en livrant ses enfants,

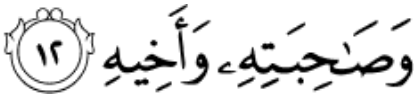

70-12. sa compagne, son frère,

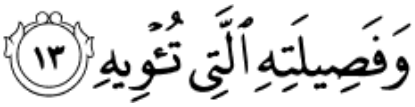

70-13. même son clan qui lui donnait asile,

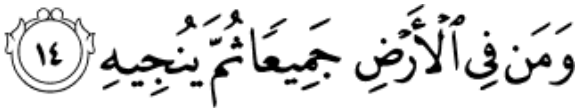

70-14. et tout ce qui est sur la terre, tout, qui pourrait le sauver.

كَلَّآ ۖ إِنَّهَا لَظَىٰ ١٥

70-15. Mais rien [ne le sauvera]. [L'Enfer] est un brasier

نَزَّاعَةً لِّلشَّوَىٰ ١٦

70-16. arrachant brutalement la peau du crâne.

تَدْعُوا۟ مَنْ أَدْبَرَ وَتَوَلَّىٰ ١٧

70-17. Il appellera celui qui tournait le dos et s'en allait,

وَجَمَعَ فَأَوْعَىٰٓ ١٨

70-18. amassait et thésaurisait.

« **Le jour** » à savoir le Jour de la Résurrection, où ces événements capitaux auront lieu.
« …**où le ciel sera comme du métal en fusion**, » le mot traduit ici par « **métal en fusion** » peut aussi désigner du plomb en fusion. Il est décrit ainsi en raison de sa fissuration et de l'intensité de la terreur et de l'effroi qui atteindront un niveau extrême.

« …**et les montagnes comme de la laine cardée**. » Le mot traduit ici par « **laine cardée** » fait référence à tout ce qui a été déchiré. Ensuite, elles deviendront poussière dispersée, puis elles disparaîtront.

Si de tels malheurs frappent ces entités colossales (les montagnes), qu'adviendra-t-il d'un être humain fragile, accablé par le poids des péchés et des fardeaux ? Son cœur ne sera-t-il pas bouleversé, profondément troublé et ne prêtera attention à personne d'autre ? C'est pourquoi Allah dit :
« …**où nul ami dévoué ne s'enquerra d'un ami, bien qu'ils se voient l'un l'autre**. » Autrement dit, un parent ou un ami pourra voir un autre mais il n'y aura plus de place dans son cœur pour se soucier de lui, lui demander comment il va ou exprimer la moindre préoccupation à son égard, car il ne se souciera que de lui-même.

« **Le criminel**, » qui mérite le châtiment, « **aimerait pouvoir se racheter du châtiment de ce jour, en livrant ses enfants, sa compagne, son frère, même son clan**, » c'est-à-dire ses proches « **qui lui donnait asile** » ceci se réfère à ce qui se produit généralement dans ce monde, où les proches se soutiennent et s'entraident. Mais le Jour de la Résurrection, nul n'aidera autrui et nul n'intercédera pour quiconque sans la permission d'Allah.

En revanche, si le malfaiteur méritant d'être puni pouvait offrir tout ce qui existe sur terre en guise de rançon pour être sauvé, cela ne lui serait d'aucun bénéfice.

« **Mais rien [ne le sauvera]**. » Autrement dit, ils n'ont aucun moyen de se sauver ni aucune échappatoire. Le châtiment d'Allah s'abattra sur les malfaiteurs pour leur incrédulité et aucun proche ne pourra leur venir en aide.

« **[L'Enfer] est un brasier arrachant brutalement la peau du crâne** » et déchirera toutes les parties de son corps, visibles et cachées, en raison de la sévérité du châtiment.

« **Il appellera celui qui tournait le dos et s'en allait, amassait et thésaurisait**, » c'est-à-dire ceux qui se sont détournés de la vérité car elle ne les intéressait pas et qui ont amassé des richesses, les entassant et les cachant, de sorte qu'ils n'en dépensaient rien. Le feu les appellera à lui, prêt à les engloutir dans ses flammes.

70-19. Oui, l'homme a été créé instable [très inquiet] ;

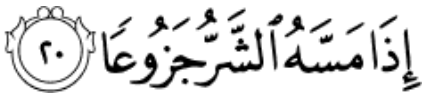

70-20. quand le malheur le touche, il est abattu ;

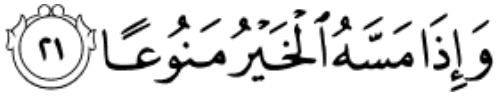

70-21. et quand le bonheur le touche, il est grand refuseur.

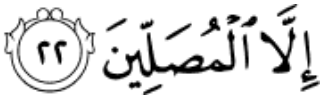

70-22. Sauf ceux qui pratiquent la Ṣalāt

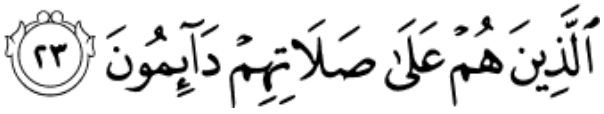

70-23. qui sont assidus à leurs Ṣalāts,

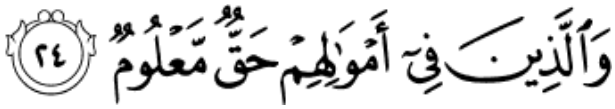

70-24. et sur les biens desquels il y a un droit bien déterminé [la Zakāt]

لِّلسَّآئِلِ وَٱلۡمَحۡرُومِ ٢٥

70-25. pour le mendiant et le déshérité[1] ;

وَٱلَّذِينَ يُصَدِّقُونَ بِيَوۡمِ ٱلدِّينِ ٢٦

70-26. et qui déclarent véridique le Jour de la Rétribution,

وَٱلَّذِينَ هُم مِّنۡ عَذَابِ رَبِّهِم مُّشۡفِقُونَ ٢٧

70-27. et ceux qui craignent le châtiment de leur Seigneur

إِنَّ عَذَابَ رَبِّهِمۡ غَيۡرُ مَأۡمُونٖ ٢٨

70-28. car vraiment, il n'y a nulle assurance contre le châtiment de leur Seigneur ;

وَٱلَّذِينَ هُمۡ لِفُرُوجِهِمۡ حَٰفِظُونَ ٢٩

70-29. et qui se maintiennent dans la chasteté

إِلَّا عَلَىٰٓ أَزۡوَٰجِهِمۡ أَوۡ مَا مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُهُمۡ فَإِنَّهُمۡ غَيۡرُ مَلُومِينَ ٣٠

70-30. et n'ont de rapports qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent car dans ce cas, ils ne sont pas blâmables,

فَمَنِ ٱبۡتَغَىٰ وَرَآءَ ذَٰلِكَ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡعَادُونَ ٣١

70-31. mais ceux qui cherchent [leur plaisir] en dehors de cela, sont des transgresseurs ;

وَٱلَّذِينَ هُمۡ لِأَمَٰنَٰتِهِمۡ وَعَهۡدِهِمۡ رَٰعُونَ ٣٢

70-32. et qui gardent les dépôts confiés à eux, et respectent leurs engagements scrupuleusement ;

وَٱلَّذِينَ هُم بِشَهَٰدَٰتِهِمۡ قَآئِمُونَ ٣٣

70-33. et qui témoignent de la stricte vérité,

وَٱلَّذِينَ هُمۡ عَلَىٰ صَلَاتِهِمۡ يُحَافِظُونَ ٣٤

70-34. et qui sont réguliers dans leur Ṣalāt.

[1] Le démuni est celui qui, dans le besoin, s'abstient de demander de l'aide aux autres ; les gens ignorent donc son besoin et, de ce fait, il est privé d'aide charitable.

أُولَٰئِكَ فِي جَنَّاتٍ مُّكْرَمُونَ ﴿٣٥﴾

70-35. Ceux-là seront honorés dans des Jardins.

Ceci décrit l'homme tel qu'il est car sa nature fondamentale est d'être agité.

L'inquiétude est expliquée comme signifiant que « **quand le malheur le touche, il est abattu**, » c'est-à-dire qu'il panique s'il est frappé par la pauvreté ou la maladie, ou s'il subit la perte de quelque chose ou de quelqu'un qu'il aime, comme des biens, sa famille ou un enfant, et dans de telles situations, il ne recourt pas à la patience et à l'acceptation de ce qu'Allah a décrété.

« …**et quand le bonheur le touche, il est grand refuseur** » ne dépensant pas ce qu'Allah lui a accordé et ne remerciant pas Allah pour Ses bienfaits et Sa bonté. Ainsi, il panique face à l'adversité et se montre avare en temps de prospérité.

« **À l'exception de ceux qui prient**, » qui sont décrits ainsi : lorsqu'ils sont heureux, ils rendent grâce à Allah et dépensent de ce qu'Il leur a accordé ; et si le malheur les frappe, ils le supportent avec patience et implorent la récompense d'Allah.

« …**qui sont assidus dans leurs prières** » c'est-à-dire, qu'ils persistent à offrir les prières à temps, en remplissant toutes les conditions requises et en accomplissant les parties complémentaires de la prière.

Ils ne sont pas comme ceux qui ne prient pas, ou qui ne prient que par intermittence, ou qui ne prient pas correctement.

« …**et sur les biens desquels il y a un droit bien déterminé** » de la zakât et d'autres formes de charité
« …**pour le mendiant** » cela fait référence à celui qui sort et demande de l'aide
« …**et le déshérité** » cela fait référence à celui qui est dans le besoin mais qui ne demande pas aux gens pour qu'ils lui donnent ainsi personne ne remarque sa situation et ne lui fait donc l'aumône.

« …**et qui déclarent véridique le Jour de la Rétribution**, » c'est-à-dire à ce qu'Allah et Ses Messagers nous ont révélé à ce sujet, concernant la résurrection et le châtiment, en sont certains et s'efforcent donc de se préparer à l'au-delà. Croire au Jour du Jugement implique la croyance aux Messagers et aux Livres qu'ils ont apportés.

« **Et ceux qui redoutent le châtiment de leur Seigneur**. » C'est-à-dire qu'ils le craignent, et s'abstiennent donc de tout ce qui pourrait les rapprocher du châtiment d'Allah.

« …**car vraiment, il n'y a nulle assurance contre le châtiment de leur Seigneur**, » c'est-à-dire du châtiment redouté et craint.

« …**et qui se maintiennent dans la chasteté** » afin de ne s'engager dans aucune forme d'intimité interdite, comme la fornication ou l'adultère, l'homosexualité, les rapports anaux, les rapports sexuels au moment des menstruations, etc.

Ils s'abstiennent également de regarder ou de toucher toute personne envers laquelle de tels actes sont interdits, et ils s'abstiennent de tout moyen prohibé susceptible de conduire à commettre des actes honteux.

« **Et n'ont de rapports qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent car dans ce cas, ils ne sont pas blâmables** » s'ils ont des relations intimes avec elles, de la manière prescrite et permise.

« **Mais ceux qui cherchent [leur plaisir] en dehors de cela** » avec une autre femme qu'une épouse ou une esclave,
« …**sont des transgresseurs** » c'est-à-dire qu'ils ont franchi les limites de ce qu'Allah a permis, et ont fait ce qu'Allah a interdit.

Ces versets indiquent que le mariage temporaire (mout'ah) est interdit car la femme dans de tels cas n'est pas une épouse au sens ordinaire, ni une esclave.

« …**et qui gardent les dépôts confiés à eux, et respectent leurs engagements scrupuleusement**. » C'est-à-dire qu'ils y prêtent attention et s'efforcent de respecter les termes et de les remplir.

Cela inclut toutes sortes de confiances entre une personne et son Seigneur, telles que les obligations cachées que seul Allah connaît, et les confiances entre une personne et d'autres personnes concernant la richesse et les secrets.

Cela inclut également les promesses ou engagements qu'une personne fait à Allah et ceux qu'elle fait à d'autres personnes car il lui sera demandé de rendre compte de ses promesses et engagements : les a-t-elle tenus et a-t-elle respectés, ou les a-t-elle rejetés et trahis, et a-t-elle manqué à son devoir ?

« **Ce qui témoignent de la stricte vérité**, » c'est-à-dire qui ne témoignent que de ce qu'ils savent, sans rien ajouter ni retrancher ni dissimuler, et sans faire preuve de partialité envers leurs proches, leurs amis et autres, cherchant ainsi l'agrément d'Allah.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« ...**Et acquittez-vous du témoignage envers Allah**... » (At-Talâq 65 : 2)
- Et :
« **Ô les croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents**... » (An-Nissâ' 4 : 135)

« …**et qui sont réguliers dans leur prières** » et persistent à les offrir de la manière la plus parfaite. Ces personnes, décrites en ces termes, seront honorées dans les jardins du Paradis, c'est-à-dire qu'Allah leur accordera honneur et félicité éternelle, où elles auront tout ce qu'elles désirent et tout ce qui ravira leurs yeux, et elles y demeureront pour toujours.

En résumé : Allah décrit les vertueux et les bénis en ces termes parfaits, comme possédant ces nobles qualités, accomplissant avec constance des actes d'adoration physiques tels que la prière ; ayant dans leur cœur des croyances et des attitudes telles que la crainte d'Allah, ce qui les motive à faire le bien ; accomplissant des actes d'adoration financiers ; professant des croyances bénéfiques, possédant des caractéristiques vertueuses et interagissant avec Allah et Sa création de la meilleure façon possible, en étant justes, en respectant les termes des accords, en gardant les secrets et en observant une chasteté complète, en retenant leurs désirs charnels et en s'abstenant de ce qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, n'aime pas.

70-36. Qu'ont donc, ceux qui ont mécru, à courir vers toi, le cou tendu,

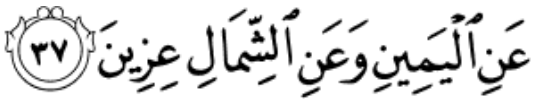

70-37. de droite et de gauche, [venant] par bandes ?

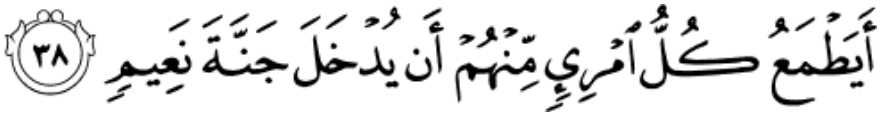

70-38. Chacun d'eux convoite-t-il qu'on le laisse entrer au Jardin des délices[1] ?

كَلَّآ ۖ إِنَّا خَلَقْنَٰهُم مِّمَّا يَعْلَمُونَ ﴿٣٩﴾

70-39. Mais non ! Nous les avons créés de ce qu'ils savent.[2]

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, soulignant l'arrogance des mécréants :
« **Qu'ont donc ces mécréants à se précipiter vers toi [ô Muhammad]**, » c'est-à-dire en courant.
« …**le cou tendu, de droite et de gauche, [venant] par bandes** ? » Autrement dit, ils viennent en groupes dispersés, chacun se réjouissant de ce qu'il possède.

« **Chacun d'eux convoite-t-il qu'on le laisse entrer au Jardin des délices** ? » Pourquoi donc nourrissent-ils cet espoir, alors qu'ils n'ont répandu que mécréance et reniement du Seigneur des mondes ? C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais non** ! » C'est-à-dire que cela ne se passera pas comme ils le souhaitent car ils ne peuvent pas obtenir ce qu'ils désirent par le biais de leur pouvoir.
« **Nous les avons créés de ce qu'ils savent** ! » C'est-à-dire d'un liquide éjecté provenant de la région située entre la colonne vertébrale et les côtes. C'est pourquoi ils sont faibles et incapables de se faire du bien ou de se nuire, de donner la mort, la vie ou la résurrection.

فَلَآ أُقْسِمُ بِرَبِّ ٱلْمَشَٰرِقِ وَٱلْمَغَٰرِبِ إِنَّا لَقَٰدِرُونَ ﴿٤٠﴾

70-40. Eh Non !... Je jure par le Seigneur des Levants et des Couchants que Nous sommes Capable

عَلَىٰٓ أَن نُّبَدِّلَ خَيْرًا مِّنْهُمْ وَمَا نَحْنُ بِمَسْبُوقِينَ ﴿٤١﴾

70-41. de les remplacer par de meilleurs qu'eux, et nul ne peut nous en empêcher.

فَذَرْهُمْ يَخُوضُوا۟ وَيَلْعَبُوا۟ حَتَّىٰ يُلَٰقُوا۟ يَوْمَهُمُ ٱلَّذِى يُوعَدُونَ ﴿٤٢﴾

[1] Les polythéistes se rassemblaient autour du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour écouter ses paroles, puis les rejetaient, les ridiculisaient et se moquaient de ses fidèles. Ils disaient : « Si ces gens [les musulmans] doivent entrer au Paradis, nous y entrerons avant eux ! » C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, révéla ces paroles. (Al-Qourtoubi ; Ash-Shawkani)
[2] Ceci nous rappelle l'humble origine de l'humanité, afin que nul ne soit arrogant. (Ash-Shawkani) Cela apporte également la preuve de la résurrection car Celui qui a créé les hommes à partir de cette humble origine est aussi capable de les recréer dans l'au-delà. (Ibn 'Ashour ; Az-Zamakhshari)

70-42. Laisse-les donc s'enfoncer (dans leur mécréance) et se divertir jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur jour dont on les menaçait,

يَوْمَ يَخْرُجُونَ مِنَ الْأَجْدَاثِ سِرَاعًا كَأَنَّهُمْ إِلَىٰ نُصُبٍ يُوفِضُونَ ﴿٤٣﴾

70-43. le jour où ils sortiront des tombes, rapides comme s'ils couraient vers des pierres dressées ;

خَاشِعَةً أَبْصَارُهُمْ تَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ ۚ ذَٰلِكَ الْيَوْمُ الَّذِي كَانُوا يُوعَدُونَ ﴿٤٤﴾

70-44. leurs yeux seront abaissés, l'avilissement les couvrira. C'est cela le jour dont on les menaçait !

Il s'agit d'un serment, dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, jure par chaque point de lever et de coucher du soleil, chaque point où le soleil, la lune et les étoiles se lèvent et se couchent, en raison de ce qui s'y trouve comme signes clairs de la résurrection et qu'Allah est capable de les remplacer par d'autres semblables, comme Il le dit ailleurs :
« …**de vous remplacer par vos semblables,**[1] **et vous faire renaître dans [un état] que vous ne savez pas**. » (A-Wâqi'ah 56 : 61)

« …**et nul ne peut nous en empêcher**. » Nul ne peut Nous échapper ni Nous duper lorsque Nous voulons le recréer. Une fois la résurrection et le châtiment établis, s'ils persistent dans leur déni et refusent de se soumettre aux signes d'Allah, alors :
« **Laisse-les donc s'enfoncer (dans leur mécréance) et se divertir jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur jour dont on les menaçait**. » Autrement dit, laisse-les se complaire dans le mensonge et les croyances corrompues, jouer avec leur religion, manger, boire et se divertir, jusqu'à ce que vienne le jour qui leur est promis. Car Allah leur a préparé, pour ce jour, un châtiment et une souffrance, conséquences de leur attachement au mensonge et aux vaines préoccupations de ce monde.

Puis Allah nous révèle comment les gens se comporteront lorsqu'ils atteindront le jour qui leur a été promis :
« …**le jour où ils sortiront des tombes, rapides**, » en réponse et en soumission à l'appel de celui qui appelle

[1] Bien que la mort soit décrétée pour tous, les hommes ne meurent pas tous en même temps ; au fur et à mesure que certains meurent, d'autres prennent leur place. (Ar-Razi)

« …**comme s'ils couraient vers des pierres dressées**. » Autrement dit, comme s'ils se précipitaient vers un repère. Ils ne pourront résister à l'appel ni se détourner de son appel ; au contraire, humiliés et vaincus, ils se présenteront devant le Seigneur des mondes.
« …**leurs yeux seront abaissés l'avilissement les couvrira**. » Parce que l'humiliation et la détresse les auront envahis, leurs yeux seront baissés, leurs mouvements cesseront et leurs voix se tairont.

Voilà ce qu'ils deviendront, tel est leur destin. Voici leur jour « **C'est cela le jour dont on les menaçait**, » et la promesse d'Allah s'accomplira inévitablement.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Ma'ârij.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

71

Sourate Nouh

Noé

(Makki)

28 versets

Révélation N°71

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِنَّآ أَرۡسَلۡنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوۡمِهِۦٓ أَنۡ أَنذِرۡ قَوۡمَكَ مِن قَبۡلِ أَن يَأۡتِيَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٞ ١

71-1. Nous avons envoyé Noé vers son peuple : « Avertis ton peuple, avant que leur vienne un châtiment douloureux. »

قَالَ يَٰقَوۡمِ إِنِّي لَكُمۡ نَذِيرٞ مُّبِينٌ ٢

71-2. Il [leur] dit : « Ô mon peuple, je suis vraiment pour vous, un avertisseur clair,

أَنِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱتَّقُوهُ وَأَطِيعُونِ ٣

71-3. Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi,

يَغۡفِرۡ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمۡ وَيُؤَخِّرۡكُمۡ إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمًّىۚ إِنَّ أَجَلَ ٱللَّهِ إِذَا جَآءَ لَا يُؤَخَّرُۖ لَوۡ كُنتُمۡ تَعۡلَمُونَ ٤

71-4. pour qu'Il vous pardonne vos péchés et qu'Il vous donne un délai jusqu'à un terme fixé. Mais quand vient le terme fixé par Allah, il ne saurait être différé si vous saviez ! »

Dans cette Sourate, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, ne mentionne rien d'autre que l'histoire de Nouh (‘aleyhi salam), en raison de son long séjour parmi son peuple, durant lequel il les appela sans arrêt à affirmer l'unicité d'Allah et leur interdit de Lui associer des partenaires.

Allah nous dit qu'Il l'a envoyé à son peuple, par miséricorde envers lui, pour l'avertir du châtiment douloureux d'Allah, de peur qu'il ne persiste dans son incroyance et qu'Allah ne le détruise une fois pour toutes et ne le soumette à un châtiment éternel.

Nouh s'exécuta et s'empressa d'obéir à l'ordre de son Seigneur, et il dit :
« **Ô mon peuple, je suis vraiment pour vous, un avertisseur clair**, » : mon avertissement est limpide. Il leur expliqua de quoi il les avertissait, quelles seraient les conséquences de leur indifférence et comment obtenir le salut. Il expliqua tout cela avec une grande clarté.

Puis il leur exposa les points principaux de son appel et leur enjoignit de les suivre, comme il dit :
« **Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi** » en affirmant Son unicité, en Lui vouant une adoration exclusive et en s'éloignant du polythéisme et des voies et moyens qui y mènent, car s'ils craignaient Allah, Il pardonnerait leurs péchés, et s'Il pardonnait leurs péchés, ils seraient à l'abri du châtiment et obtiendraient une récompense.

« …**et qu'Il vous donne un délai jusqu'à un terme fixé**, » c'est-à-dire le temps de profiter de la vie en ce monde et de vous préserver de la mort jusqu'à ce terme. En d'autres termes, la durée de votre séjour sur terre est conforme à la volonté et au décret d'Allah, jusqu'à un moment déterminé ; les plaisirs terrestres ne sont pas éternels car la mort est inévitable. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mais quand vient le terme fixé par Allah, il ne saurait être différé si vous saviez.** » Lorsque vous avez mécru en Allah et avez obstinément rejeté la vérité, et n'avez pas répondu à Son appel ni ne vous êtes soumis à Son commandement.

Nouh dit, se plaignant à son Seigneur :

قَالَ رَبِّ إِنِّي دَعَوْتُ قَوْمِي لَيْلًا وَنَهَارًا ﴿٥﴾

71-5. Il dit : « Seigneur ! J'ai appelé mon peuple, nuit et jour.

فَلَمْ يَزِدْهُمْ دُعَائِي إِلَّا فِرَارًا ﴿٦﴾

71-6. Mais mon appel n'a fait qu'accroître leur fuite.

Autrement dit, leur aversion pour la vérité n'a fait que croître et il n'y a plus aucun avantage à les appeler car l'intérêt de les appeler est d'atteindre tout ou partie de ce qui est visé.

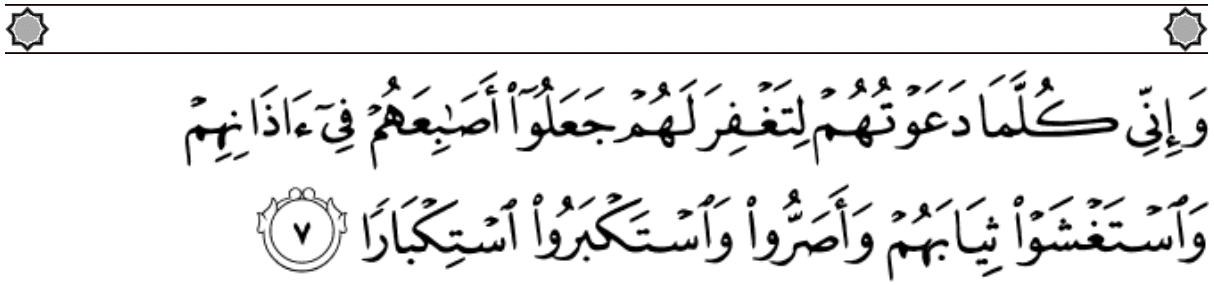

71-7. Et chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes, ils ont mis leurs doigts dans leurs oreilles, se sont enveloppés de leurs vêtements, se sont entêtés et se sont montrés extrêmement orgueilleux.

« **Et chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes**, » c'est-à-dire afin qu'ils répondent puisque s'ils répondent, Tu leur pardonneras, cela est donc uniquement dans leur intérêt. Mais ils ont refusé de faire autre chose que de persister dans leur mensonge et dans leur aversion pour la vérité.

« …**ils ont mis leurs doigts dans leurs oreilles** » afin de ne pas entendre ce que leur Prophète Nouh (‘aleyhi salam) leur disait.
« …**se sont enveloppés de leurs vêtements,** » c'est-à-dire qu'ils s'en couvrent pour se dissimuler, fuyant la vérité et par ressentiment envers elle.
« …**se sont entêtés** » dans leur mal
« …**et se sont montrés extrêmement orgueilleux**, » de sorte que leur mal s'accroît et qu'il est peu probable qu'ils recherchent le bien.

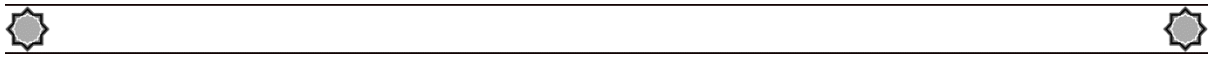

71-8. Ensuite, je les ai appelés ouvertement.

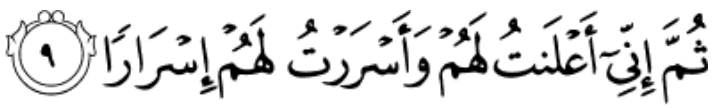

71-9. Puis, je leur ai fait des proclamations publiques, et des confidences en secret.

De plus, je les ai appelés ouvertement afin qu'ils puissent tous entendre. Je me suis adressé à eux en public et leur ai parlé en privé ; tout cela parce que j'étais très motivé et sincère et que j'ai tout fait pour atteindre mon objectif.

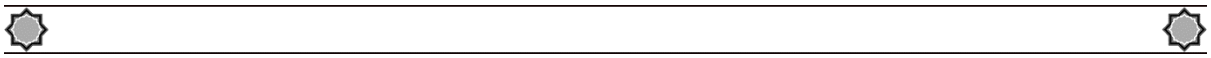

فَقُلْتُ ٱسْتَغْفِرُوا۟ رَبَّكُمْ إِنَّهُۥ كَانَ غَفَّارًا ﴿١٠﴾

71-10. J'ai donc dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur,

يُرْسِلِ ٱلسَّمَآءَ عَلَيْكُم مِّدْرَارًا ﴿١١﴾

71-11. pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes,

وَيُمْدِدْكُم بِأَمْوَٰلٍ وَبَنِينَ وَيَجْعَل لَّكُمْ جَنَّٰتٍ وَيَجْعَل لَّكُمْ أَنْهَٰرًا ﴿١٢﴾

71-12. et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants, et vous donne des jardins et vous donne des rivières.

« **J'ai donc dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur**, » abandonnez vos péchés et demandez à Allah de vous les pardonner.
« …**car Il est grand Pardonneur** » et pardonne abondamment à celui qui se repent et implore Son pardon. Il chercha à les encourager en leur parlant du pardon des péchés et des bienfaits qui en découleraient : l'obtention de la récompense et l'éloignement du châtiment.

Il les encouragea également en leur parlant des bons résultats qu'ils obtiendraient dans ce monde, en disant : « **pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes**, » c'est-à-dire une pluie continue qui atteindra les cols et les vallées et donnera vie à la terre et aux gens.

« …**et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants** » c'est-à-dire, qu'Il augmentera votre richesse, grâce à laquelle vous atteindrez ce que vous désirez en matière de plaisirs terrestres, et vous multipliera en descendance.

« …**et vous donne des jardins et vous donne des rivières.** » Voilà le summum de ce que l'on désire et recherche en ce monde.

مَّا لَكُمْ لَا تَرْجُونَ لِلَّهِ وَقَارًا ﴿١٣﴾

71-13. Qu'avez-vous à ne pas vénérer Allah comme il se doit,

وَقَدْ خَلَقَكُمْ أَطْوَارًا ﴿١٤﴾

71-14. alors qu'Il vous a créés par phases successives ?

« **Qu'avez-vous à ne pas vénérer Allah comme il se doit !** » Autrement dit, pourquoi ne craignez-vous pas la grandeur d'Allah et pourquoi ne Lui témoignez-vous aucun respect ?

« **Alors qu'Il vous a créés par phases successives** ? » C'est-à-dire, étape après étape, dans le ventre de la mère, pendant l'allaitement, dans la petite enfance jusqu'à l'âge du discernement puis à l'âge de la jeunesse, jusqu'à la fin de la vie. Celui qui est le Créateur et le Maître est le seul digne d'adoration.

En évoquant le début de leur création, Allah leur indique qu'ils doivent croire en la résurrection et en l'au-delà et que Celui qui les a créés à partir de rien est capable de les recréer après leur mort. Il leur cite également comme preuve la création des cieux, qui est une chose bien plus grande que la création des hommes comme Il dit :

أَلَمْ تَرَوْا كَيْفَ خَلَقَ اللَّهُ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ طِبَاقًا ﴿١٥﴾

71-15. N'avez-vous pas vu comment Allah a créé sept cieux superposés

وَجَعَلَ الْقَمَرَ فِيهِنَّ نُورًا وَجَعَلَ الشَّمْسَ سِرَاجًا ﴿١٦﴾

71-16. et y a fait de la lune une lumière et du soleil une lampe ?

« **N'avez-vous pas vu comment Allah a créé sept cieux superposés** ? » C'est-à-dire que chaque ciel est au-dessus d'un autre.

« …**et y a fait de la lune une lumière** » pour les habitants de la terre
« …**et du soleil une lampe**. »

Cela souligne la grandeur de la création de ces choses, et les nombreux bienfaits que l'on trouve dans le soleil et la lune témoignent de la miséricorde et de la grande bonté d'Allah. Le Tout-Puissant, le Très Miséricordieux, mérite d'être vénéré, aimé et adoré, et d'être l'objet de la peur et de l'espoir.

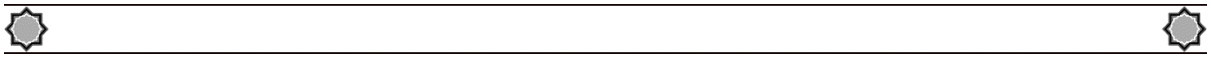

وَٱللَّهُ أَنۢبَتَكُم مِّنَ ٱلۡأَرۡضِ نَبَاتٗا ١٧

71-17. Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes,[1]

ثُمَّ يُعِيدُكُمۡ فِيهَا وَيُخۡرِجُكُمۡ إِخۡرَاجٗا ١٨

71-18. puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement.

« **Et c'est Allah qui, de la terre vous a fait croître comme des plantes** » d'une manière merveilleuse lorsqu'Il créa votre père Adam et que vous étiez dans ses reins.
« …**puis Il vous y fera retourner** » quand vous mourrez
« …**et vous en fera sortir véritablement** » pour la résurrection car c'est Lui qui a le pouvoir de donner la vie, de faire mourir et de ressusciter.

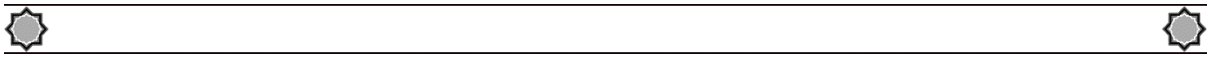

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُمُ ٱلۡأَرۡضَ بِسَاطٗا ١٩

71-19. Et c'est Allah qui vous a fait de la terre un tapis,

لِّتَسۡلُكُواْ مِنۡهَا سُبُلٗا فِجَاجٗا ٢٠

71-20. pour que vous vous acheminiez par ses voies spacieuses. »

« **Et c'est Allah qui vous a fait de la terre un tapis**, » c'est-à-dire qu'Il l'a préparée afin que vous puissiez en tirer profit.

[1] Adam fut créé à partir d'argile et la composition de chaque être humain contient des éléments de la terre. (Ibn 'Ashour ; Ar-Razi)

« …**pour que vous vous acheminiez par ses voies spacieuses** » s'il ne l'avait pas étendue, cela serait impossible ; en effet, vous ne pourriez ni la labourer, ni planter, ni la cultiver, ni y construire d'édifices et vivre à sa surface.

قَالَ نُوحٌ رَّبِّ إِنَّهُمْ عَصَوْنِي وَاتَّبَعُوا مَن لَّمْ يَزِدْهُ مَالُهُۥ وَوَلَدُهُۥٓ إِلَّا خَسَارًا ﴿٢١﴾

71-21. Noé dit : « Seigneur, ils m'ont désobéi et ils ont suivi celui dont les biens et les enfants n'ont fait qu'accroître la perte.

وَمَكَرُوا مَكْرًا كُبَّارًا ﴿٢٢﴾

71-22. Ils ont ourdi un immense stratagème,

وَقَالُوا لَا تَذَرُنَّ ءَالِهَتَكُمْ وَلَا تَذَرُنَّ وَدًّا وَلَا سُوَاعًا وَلَا يَغُوثَ وَيَعُوقَ وَنَسْرًا ﴿٢٣﴾

71-23. et ils ont dit: « N'abandonnez jamais vos divinités et n'abandonnez jamais Wadd, Souwā', Yağhoūṯ, Ya'oūq et Nasr.

وَقَدْ أَضَلُّوا كَثِيرًا ۖ وَلَا تَزِدِ الظَّالِمِينَ إِلَّا ضَلَالًا ﴿٢٤﴾

71-24. Elles [les idoles] ont déjà égaré plusieurs. Ne fais (Seigneur) croître les injustes qu'en égarement.

« **Nouh dit** » se plaignant à son Seigneur : « Ces paroles, ces exhortations et ces rappels n'ont eu aucun effet sur eux et ont été vains. »

« …**ils m'ont désobéi** » à ce que je leur ai prescrit

« …**et ils ont suivi celui dont les biens et les enfants n'ont fait qu'accroître la perte**. »Autrement dit, ils ont désobéi au Messager sincère qui leur a montré le droit chemin, et ils ont suivi les chefs et les nobles dont les richesses et la descendance n'ont fait qu'accroître leur perte, ce qui est présage de malheur, et les a privés de gains. Qu'en est-il donc de ceux qui se sont soumis à eux et leur ont obéi ?

« **Ils ont ourdi un immense stratagème**, » c'est-à-dire qu'ils sont allés jusqu'à l'extrême pour s'opposer obstinément à la vérité.

« **Ils leur dirent** » les incitant à associer des partenaires à Allah et faisant paraître cela agréable : « **N'abandonnez jamais vos divinités**. » C'est ainsi qu'ils les exhortèrent à persévérer dans leur pratique fanatique du polythéisme et à ne pas renier la voie de leurs ancêtres. Puis ils nommèrent leurs dieux : « **N'abandonnez pas Wadd, Souwa', Yaghouth, Ya'ouq et Nasr** ! »

Il s'agissait des noms d'hommes justes. À leur mort, Shaytân fit paraître acceptable à leur peuple l'idée de fabriquer des images à leur effigie, afin de les inciter, du moins le prétendaient-ils, à accomplir des actes d'obéissance et d'adoration à leur vue.

Mais avec le temps, lorsque d'autres peuples arrivèrent, Shaytân leur dit : « Vos ancêtres les adoraient et imploraient l'aide divine et la pluie par leur intermédiaire. » Ils commencèrent donc à les adorer.

C'est pourquoi leurs chefs ont exhorté leurs fidèles à ne pas abandonner le culte de ces dieux.

« **Elles [les idoles] ont déjà égaré plusieurs**, » c'est-à-dire que les dirigeants et les personnalités importantes ont égaré beaucoup de gens avec leur appel.

« **Ne fais (Seigneur) croître les injustes qu'en égarement** » c'est-à-dire, qu'il n'y a aucune possibilité pour eux d'être guidés ou réformés. C'est pourquoi Allah mentionne leur châtiment dans ce monde et dans l'au-delà, comme Il l'a dit :

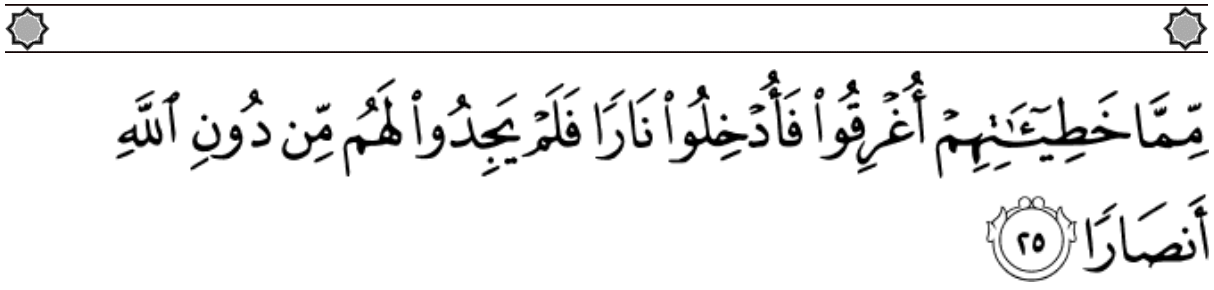
مِّمَّا خَطِيٓـَٔـٰتِهِمْ أُغْرِقُوا۟ فَأُدْخِلُوا۟ نَارًا فَلَمْ يَجِدُوا۟ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ أَنصَارًا ﴿٢٥﴾

71-25 À cause de leurs fautes, ils ont été noyés, puis on les a fait entrer au Feu, et ils n'ont pas trouvé en dehors d'Allah, de secoureurs. »

« **À cause de leurs fautes, ils ont été noyés** » dans la mer qui les entourait
« …**puis on les a fait entrer au Feu**. » Ainsi leurs corps furent engloutis par la mer et leurs âmes par les flammes.

Tout cela était dû à leurs péchés, au sujet desquels leur Prophète Nouh (‘aleyhi salam) était venu les avertir et leur parler des mauvaises conséquences de ceux-ci, mais ils ont rejeté ce qu'il disait, jusqu'à ce que le châtiment exemplaire s'abatte sur eux.

« **Et ils n'ont pas trouvé en dehors d'Allah, de secoureurs** » pour les aider lorsque le châtiment s'abattit sur eux, car nul ne pouvait s'opposer à la volonté et au décret divins.

وَقَالَ نُوحٌ رَّبِّ لَا تَذَرْ عَلَى الْأَرْضِ مِنَ الْكَافِرِينَ دَيَّارًا ﴿٢٦﴾

71-26. Et Noé dit: « Seigneur, ne laisse sur la terre aucun mécréant.

إِنَّكَ إِن تَذَرْهُمْ يُضِلُّوا عِبَادَكَ وَلَا يَلِدُوا إِلَّا فَاجِرًا كَفَّارًا ﴿٢٧﴾

71-27. Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs incroyants.

رَّبِّ اغْفِرْ لِي وَلِوَالِدَيَّ وَلِمَن دَخَلَ بَيْتِيَ مُؤْمِنًا وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ وَلَا تَزِدِ الظَّالِمِينَ إِلَّا تَبَارًا ﴿٢٨﴾

71-28. Seigneur ! Pardonne-moi, et à mes père et mère et à celui qui entre dans ma demeure croyant, ainsi qu'aux croyants et croyantes ; et ne fais croître les injustes qu'en perdition. »

« **Et Noé dit : « Seigneur, ne laisse sur la terre aucun mécréant** » marcher sur la face de la terre.

Et il en mentionna la raison, en disant : « **Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs incroyants**. » C'est-à-dire que leur présence leur est purement nuisible, ainsi qu'aux autres.

Nouh (‘aleyhi salam) ne tint ces propos qu'après avoir longuement côtoyé les gens et, compte tenu de leurs mœurs et de leur attitude, il était parvenu à cette conclusion en se basant sur ce qu'il savait de leurs méfaits. Il n'est donc pas étonnant qu'Allah ait exaucé sa prière et les ait tous noyés, mais Il sauva Noé et les croyants qui l'accompagnaient.

« **Seigneur ! Pardonne-moi, et à mes père et mère et à celui qui entre dans ma demeure croyant**. » Ces personnes sont mentionnées en particulier car leurs droits sont mis en avant et elles sont prioritaires lorsqu'il s'agit de faire preuve de bienveillance. Puis, il a généralisé sa requête et a dit :

« …**ainsi qu'aux croyants et croyantes ; et ne fais croître les injustes qu'en perdition**, » la destruction et le malheur.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Nouh.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

72

Sourate Al-Jinn

Les Djinns

(Makki)

28 versets

Révélation N°40

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

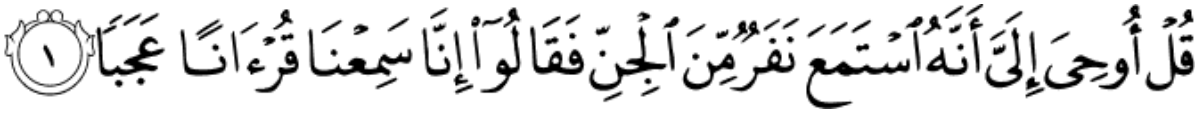

72-1. Dis : « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent : « Nous avons certes entendu une Lecture [le Qur'an] merveilleuse,

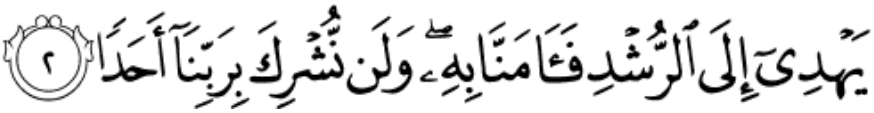

72-2. qui guide vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur.

« **Dis**, » ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), aux gens :
« **Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille [au Qur'an]**. » Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, les a dirigés vers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) afin qu'ils entendent Ses révélations, que la preuve soit établie contre eux, que la bénédiction soit parfaite pour eux et qu'ils soient des guides pour leur peuple.

Allah a ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'en informer les gens. Lorsqu'ils vinrent à lui, ils se dirent les uns aux autres : « Écoutez attentivement. » Et lorsqu'ils écoutèrent attentivement, ils comprirent le sens et la vérité pénétra leurs cœurs.

« **Nous avons certes entendu une Lecture [le Qur'an] merveilleuse**, » c'est-à-dire quelque chose de très étonnant et de sublime.

« …**qui guide vers la droiture**. » Le droit chemin est un terme global qui englobe tout ce qui guide les gens vers ce qui est dans leur meilleur intérêt, tant sur le plan religieux que temporel.
« **Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur**. » Ils ont ainsi uni la foi, qui comprend toutes les bonnes œuvres, et la piété, qui implique de s'abstenir du mal.

Ils ont évoqué la raison qui les a poussés à croire, à savoir les enseignements du Qur'an et ses conseils, ses bienfaits et son appel à éviter le mal. C'est un signe remarquable et une preuve irréfutable pour celui qui marche dans sa lumière et suit ses préceptes.

Cette foi bienfaisante, qui conduit à tout ce qui est bon et qui est fondée sur la guidance du Qur'an, est différente de la foi fondée sur les coutumes, l'éducation et les habitudes, parce que cette dernière est une foi basée sur les traditions, qui risque d'être ébranlée lorsqu'elle est exposée à des arguments spécieux, aux doutes et à bien d'autres choses susceptibles de la miner.

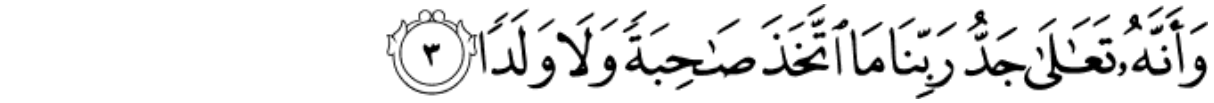

72-3. En vérité notre Seigneur, que Sa grandeur soit Exaltée, ne S'est donné ni compagne, ni enfant !

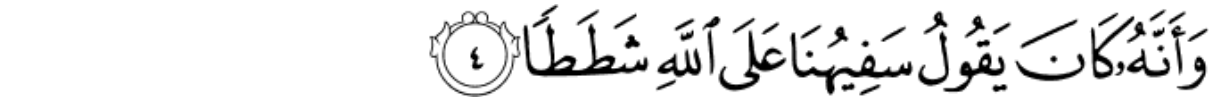

72-4. Notre insensé [Iblis] disait des extravagances contre Allah.

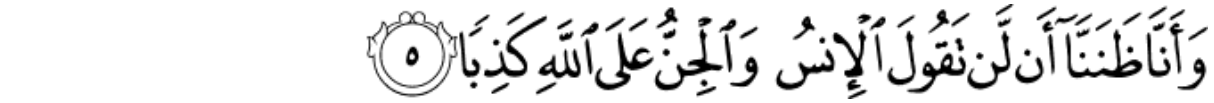

72-5. Et nous pensions que ni les humains ni les djinns ne sauraient jamais proférer de mensonge contre Allah.

« …**que Sa grandeur soit Exaltée**, c'est-à-dire, Gloire à la majesté de notre Seigneur que Sa grandeur soit Exaltée et que Ses noms soient Sanctifiés
« …**ne S'est donné ni compagne, ni enfant** » Ils découvrirent la majesté et la grandeur d'Allah, ce qui leur a révélé la fausseté des affirmations selon lesquelles Il aurait une épouse ou un enfant, car à Lui appartiennent la grandeur et la perfection dans chaque attribut sublime. Avoir une épouse ou un enfant est contraire à cela, car cela s'oppose à l'idée d'indépendance et d'autosuffisance complètes.

« **Notre insensé [Iblis] disait des extravagances contre Allah**, » c'est-à-dire des choses très éloignées de la vérité, transgressant ainsi les limites. Rien ne l'a poussé à agir ainsi, si ce n'est sa folie et son manque de raison ; autrement, s'il avait fait preuve de maturité et d'un tant soit peu de dignité, il aurait su ce qu'il convenait de dire.

« **Et nous pensions que ni les humains ni les djinns ne sauraient jamais proférer de mensonge contre Allah**, » nous avions été trompés auparavant par les chefs des djinns et des humains ; nous avions donc une bonne opinion d'eux et pensions qu'ils n'oseraient pas mentir contre Allah ; c'est pourquoi nous avons suivi leur voie auparavant.

Mais aujourd'hui la vérité nous est apparue clairement, nous nous sommes donc tournés vers Lui et nous nous sommes soumis à Lui, et nous ne nous soucions pas de ce que quiconque dit qui est contraire à la véritable guidance.

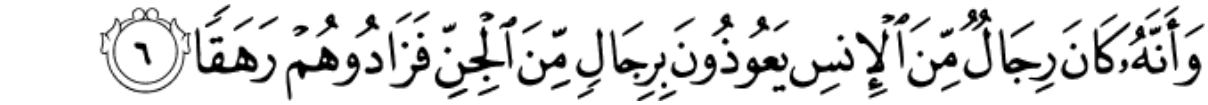

72-6. Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les djinns mais cela ne fit qu'accroître leur détresse.

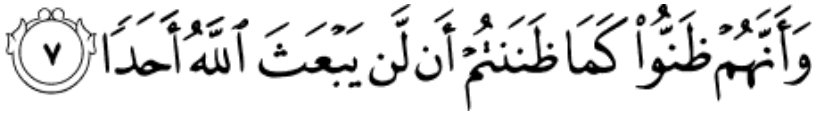

72-7. Et ils avaient pensé comme vous avez pensé qu'Allah ne ressusciterait jamais personne.

« **Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les djinns mais cela ne fit qu'accroître leur détresse** » Autrement dit, ces humains vénéraient les djinns et cherchaient refuge auprès d'eux en temps de peur et de panique et ont ainsi accru la tyrannie des djinns ; c'est-à-dire leur transgression et leur arrogance, en voyant les humains les vénérer et chercher refuge auprès d'eux.

Il se peut que le pronom dans l'expression « **cela ne fit qu'accroître leur détresse** » se réfère aux djinns (et le mot traduit plus haut par « **détresse** » pourrait signifier « peur »). Autrement dit, les djinns ont accru la panique et la peur chez les humains, cherchant à les effrayer davantage lorsqu'ils les voyaient chercher refuge auprès d'eux, afin qu'ils se tournent vers eux et cherchent refuge auprès d'eux. Lorsqu'un humain s'arrêtait dans une vallée effrayante, il disait : « Je cherche refuge auprès du maître de cette vallée contre les insensés qui la peuplent. »

« **Et ils avaient pensé comme vous avez pensé qu'Allah ne ressusciterait jamais personne** »
C'est-à-dire que, lorsqu'ils ont nié la résurrection, ils sont tombés dans le polythéisme et la transgression.

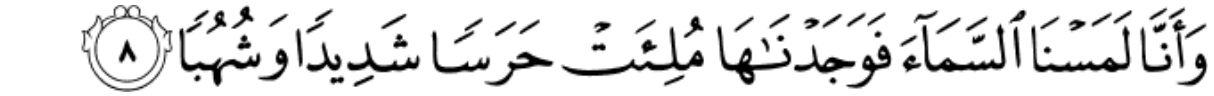

72-8. Nous avions frôlé le ciel et nous l'avions trouvé plein d'une forte garde et de bolides.

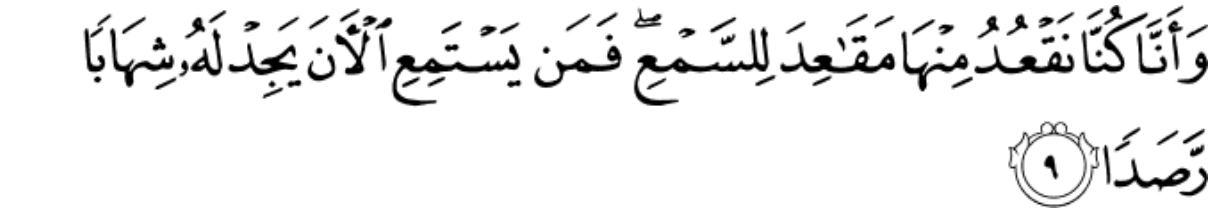

72-9. Nous y prenions place pour écouter. Mais quiconque prête l'oreille maintenant, trouve contre lui un bolide aux aguets.

« **Nous avions frôlé le ciel**, » c'est-à-dire que nous y sommes allés et l'avons examiné ;
« …**et nous l'avions trouvé plein d'une forte garde** » qui nous empêchèrent de l'atteindre.
« …**et de bolides** » qui étaient lancées sur quiconque tentait d'écouter aux portes. Ce n'est pas ainsi que cela se passait auparavant ; avant, nous pouvions recevoir des nouvelles du ciel.

« **Nous y prenions place pour écouter.** » Nous avions l'habitude de nous y poster pour écouter aux portes et obtenir toutes les nouvelles du Paradis qu'Allah voulait.

« **Mais quiconque prête l'oreille maintenant, trouve contre lui un bolide aux aguets**, » c'est-à-dire préparé pour le détruire et le consumer. En d'autres termes, il s'agit d'une question d'une grande importance et d'un événement nouveau. Ils étaient certains qu'Allah, Exalté soit-Il, allait provoquer des événements majeurs sur terre, bons ou mauvais. C'est pourquoi ils ont dit :

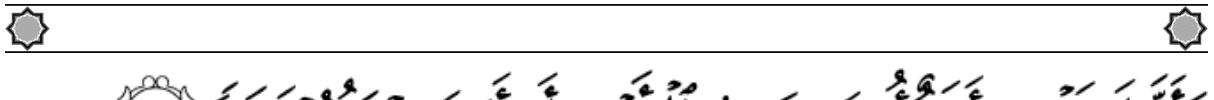

72-10. Nous ne savons pas si on veut du mal aux habitants de la terre ou si leur Seigneur veut les mettre sur le droit chemin.

وَأَنَّا مِنَّا ٱلصَّٰلِحُونَ وَمِنَّا دُونَ ذَٰلِكَ ۖ كُنَّا طَرَآئِقَ قِدَدًا ﴿١١﴾

72-11. Il y a parmi nous des vertueux et [d'autres] qui le sont moins : nous étions divisés en différentes sectes.

وَأَنَّا ظَنَنَّآ أَن لَّن نُّعْجِزَ ٱللَّهَ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَن نُّعْجِزَهُۥ هَرَبًا ﴿١٢﴾

72-12. Nous pensions bien que nous ne saurions jamais réduire Allah à l'impuissance sur la terre et que nous ne saurions jamais le réduire à l'impuissance en nous enfuyant.

« **Nous ne savons pas si on veut du mal aux habitants de la terre ou si leur Seigneur veut les mettre sur le droit chemin**, » c'est-à-dire que ce doit être l'un ou l'autre puisqu'ils avaient remarqué que les choses avaient changé pour eux d'une manière qu'ils trouvaient étrange, cependant avec leur intelligence, ils ont réalisé que cela était dû à quelque chose qu'Allah voulait et qu'il accomplirait sur terre.

Ces paroles sont révélatrices de leur étiquette car ils attribuaient le bien à Allah, Exalté et Loué soit-Il, mais lorsqu'ils parlaient du mal (quelque chose de mauvais), ils parlaient au passif, omettant toute référence à l'auteur, par respect pour Allah.

« **Il y a parmi nous des vertueux et [d'autres] qui le sont moins** » c'est-à-dire des malfaiteurs, des vils et des incroyants.
« …**nous étions divisés en différentes sectes** » c'est-à-dire diverses sectes et groupes avec des caprices et des désirs différents, chacun se réjouissant de ce qu'il avait.

« **Nous pensions bien que nous ne saurions jamais réduire Allah à l'impuissance sur la terre et que nous ne saurions jamais le réduire à l'impuissance en nous enfuyant**. » La nature parfaite de la puissance d'Allah nous est désormais apparue clairement, et nous constatons notre impuissance totale car notre destin est entre Ses mains. Nous ne pouvons Le tromper sur terre ; nous ne pouvons Lui échapper, même en fuyant et en cherchant des moyens d'échapper à Son pouvoir. Il n'y a de refuge contre Lui qu'auprès de Lui.

وَأَنَّا لَمَّا سَمِعْنَا ٱلْهُدَىٰٓ ءَامَنَّا بِهِۦ ۖ فَمَن يُؤْمِنۢ بِرَبِّهِۦ فَلَا يَخَافُ بَخْسًا
وَلَا رَهَقًا ﴿١٣﴾

72-13. Et lorsque nous avons entendu le guide [le Qur'an], nous y avons cru, et quiconque croit en son Seigneur ne craint alors ni diminution de récompense ni oppression.

وَأَنَّا مِنَّا ٱلْمُسْلِمُونَ وَمِنَّا ٱلْقَٰسِطُونَ ۖ فَمَنْ أَسْلَمَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ تَحَرَّوْا۟
رَشَدًا ﴿١٤﴾

72-14. Il y a parmi nous les musulmans, et il y en a les injustes [qui ont dévié]. Et ceux qui se sont convertis à l'Islam sont ceux qui ont cherché la droiture.

وَأَمَّا ٱلْقَٰسِطُونَ فَكَانُوا۟ لِجَهَنَّمَ حَطَبًا ﴿١٥﴾

72-15. Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer.

« **Et lorsque nous avons entendu le guide [le Qur'an]**, » qui guide vers le droit chemin, et que nous avons appris sa guidance et ses enseignements, cela a eu un impact sur nos cœurs, si bien que « **nous y avons cru**. »

Puis ils mentionnèrent quelque chose qui encouragerait le croyant :
« …**et quiconque croit en son Seigneur** » avec une foi sincère
« …**ne craint alors ni diminution de récompense ni oppression**. » Autrement dit, il ne craindra ni la perte de sa récompense ni l'injustice, et aucun mal ne l'atteindra. S'il est à l'abri du mal, il obtiendra le bien, car la foi est une cause qui conduit à tout bien et protège de tout mal.

« **Il y a parmi nous les Musulmans, et il y en a les injustes [qui ont dévié]**, » c'est-à-dire des transgresseurs qui se détournent du droit chemin.

« **Et ceux qui se sont convertis à l'Islam sont ceux qui ont cherché la droiture**, » c'est-à-dire qu'ils ont trouvé le droit chemin qui les mènera au Paradis et à ses délices.

« **Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer** » et ce sera là la rétribution de leurs actes, et non une injustice de la part d'Allah à leur égard.

وَأَلَّوِ ٱسْتَقَٰمُوا۟ عَلَى ٱلطَّرِيقَةِ لَأَسْقَيْنَٰهُم مَّآءً غَدَقًا ﴿١٦﴾

72-16. Et s'ils se maintenaient dans la bonne direction, Nous les aurions abreuvés, certes d'une eau abondante,

لِّنَفْتِنَهُمْ فِيهِ ۚ وَمَن يُعْرِضْ عَن ذِكْرِ رَبِّهِۦ يَسْلُكْهُ عَذَابًا صَعَدًا ﴿١٧﴾

72-17. afin de les y éprouver. Et quiconque se détourne du rappel de son Seigneur, Il l'achemine vers un châtiment sans cesse croissant.

« **Et s'ils se maintenaient dans la bonne direction, Nous les aurions abreuvés, certes d'une eau abondante**, » Rien ne les en a empêchés, si ce n'est leur méfait et leur transgression.

« …**afin de les y éprouver**, » c'est-à-dire afin de les mettre à l'épreuve et de voir qui était sincère et qui mentait.

« **Et quiconque se détourne du rappel de son Seigneur, Il l'achemine vers un châtiment sans cesse croissant** » c'est-à-dire, quiconque se détourne du rappel d'Allah, qui est Son Livre, et ne le suit pas et ne s'y soumet pas, mais s'en détourne et n'y prête aucune attention, Il lui infligera un châtiment terrible, d'une ampleur et d'une sévérité considérables.

وَأَنَّ ٱلْمَسَٰجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا ﴿١٨﴾

72-18. Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah.

C'est-à-dire, ne faites appel à personne d'autre au sens de supplication d'adoration ou de supplication de demande car les mosquées, qui sont les plus grands lieux de culte, sont construites sur une fondation de dévotion sincère à Allah seul, de soumission à Sa grandeur et d'abandon à Sa puissance.

وَأَنَّهُۥ لَمَّا قَامَ عَبْدُ ٱللَّهِ يَدْعُوهُ كَادُوا۟ يَكُونُونَ عَلَيْهِ لِبَدًا ﴿١٩﴾

72-19. Et quand le serviteur d'Allah s'est mis debout pour L'invoquer, ils faillirent se ruer en masse sur lui.

« **Et lorsque le serviteur d'Allah se leva pour L'invoquer seul**, » pour L'interroger et L'adorer, en récitant le Qur'an, les djinns se pressèrent autour de lui et l'entourèrent en masse, c'est-à-dire qu'ils s'empilèrent les uns sur les autres, désireux d'écouter la guidance qu'il apportait.

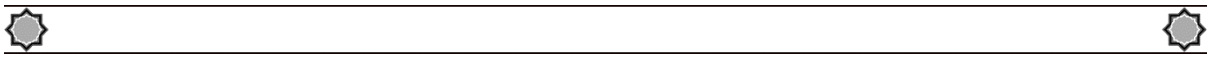

قُلْ إِنَّمَآ أَدْعُوا۟ رَبِّى وَلَآ أُشْرِكُ بِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٠﴾

72-20. Dis : « Je n'invoque que mon Seigneur et ne Lui associe personne. »

قُلْ إِنِّى لَآ أَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا رَشَدًا ﴿٢١﴾

72-21. Dis : « Je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le chemin droit. »

قُلْ إِنِّى لَن يُجِيرَنِى مِنَ ٱللَّهِ أَحَدٌ وَلَنْ أَجِدَ مِن دُونِهِۦ مُلْتَحَدًا ﴿٢٢﴾

72-22. Dis : « Vraiment, personne ne saura me protéger contre Allah ; et jamais je ne trouverai de refuge en dehors de Lui.

إِلَّا بَلَٰغًا مِّنَ ٱللَّهِ وَرِسَٰلَٰتِهِۦ ۚ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَإِنَّ لَهُۥ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ﴿٢٣﴾

72-23. [Je ne puis que transmettre] une communication et des messages [émanant] d'Allah. Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager aura le feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement.

« **Dis** » leur, ô Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), en expliquant la vérité de ce à quoi tu les appelles : « **Je n'invoque que mon Seigneur et ne Lui associe personne**. » C'est-à-dire que j'affirme Son unicité puisqu'Il est Unique, sans associé ni partenaire, et je rejette tous les autres, idoles et rivaux, et tout ce que les polythéistes prennent pour dieux en dehors de Lui.

« **Dis : « Je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le chemin droit** » car je suis un serviteur qui n'a aucun contrôle ni aucun pouvoir sur quoi que ce soit.

« **Dis : « Vraiment, personne ne saura me protéger contre Allah**, » c'est-à-dire qu'il n'y a personne vers qui je puisse me tourner pour me sauver du châtiment d'Allah. Si le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), le plus parfait des hommes, n'a aucun pouvoir de nuire ni de faire du bien, et si quelqu'un ne peut se prémunir contre le mal qu'Allah pourrait lui réserver, il est d'autant plus approprié que les autres êtres humains n'aient pas le pouvoir de le faire.

« …**et jamais je ne trouverai de refuge en dehors de Lui** » c'est-à-dire aucune aide ni aucun soutien ailleurs que Lui.

« **[Je ne puis que transmettre] une communication et des messages [émanant] d'Allah** » c'est-à-dire, que je n'ai aucun avantage sur les hommes, si ce n'est qu'Allah m'a choisi pour transmettre Ses messages et appeler les gens à Lui. Ainsi, la preuve est établie contre les gens.

« **Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager aura le feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement**. » Il s'agit ici d'une désobéissance ou d'un péché si grave qu'il constitue une mécréance, comme le précisent d'autres textes Qur'aniques clairs.

Quant au simple péché, il ne conduit pas à l'éternité en enfer, comme l'indiquent les versets du Qur'an, les Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et le consensus des premières générations et des principaux savants de cette Oummah.

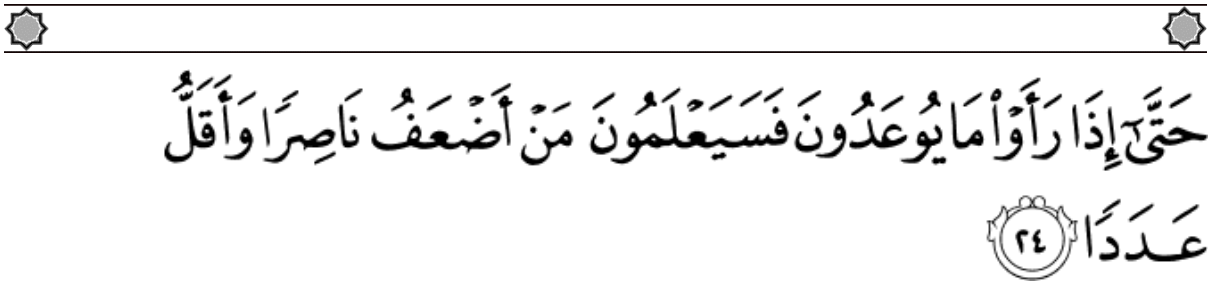

72-24. Puis, quand ils verront ce dont on les menaçait, ils sauront lesquels ont les secours les plus faibles et [lesquels] sont les moins nombreux.

« **Puis, quand ils verront ce dont on les menaçait** » et qu'ils sont certains que cela leur arrivera,
« …**ils sauront** » c'est-à-dire qu'ils sauront avec certitude
« …**lesquels ont les secours les plus faibles et [lesquels] sont les moins nombreux**, » quand personne d'autre ne les soutiendra, et qu'ils ne pourront pas s'aider eux-mêmes, car ils seront rassemblés chacun par lui-même comme il a été créé au commencement.

قُلْ إِنْ أَدْرِيٓ أَقَرِيبٌ مَّا تُوعَدُونَ أَمْ يَجْعَلُ لَهُۥ رَبِّيٓ أَمَدًا ﴿٢٥﴾

72-25. Dis : « Je ne sais pas si ce dont vous êtes menacés est proche, ou bien, si mon Seigneur va lui assigner un délai.

عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ فَلَا يُظْهِرُ عَلَىٰ غَيْبِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٦﴾

72-26. [C'est Lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne,

إِلَّا مَنِ ٱرْتَضَىٰ مِن رَّسُولٍ فَإِنَّهُۥ يَسْلُكُ مِنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَمِنْ خَلْفِهِۦ رَصَدًا ﴿٢٧﴾

72-27. sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants,[1]

لِّيَعْلَمَ أَن قَدْ أَبْلَغُوا۟ رِسَٰلَٰتِ رَبِّهِمْ وَأَحَاطَ بِمَا لَدَيْهِمْ وَأَحْصَىٰ كُلَّ شَىْءٍ عَدَدًا ﴿٢٨﴾

72-28. afin qu'Il sache s'ils ont bien transmis les messages de leur Seigneur.[2] Il cerne (de Son savoir) ce qui est avec eux, et dénombre exactement toute chose.

« **Dis** » à ceux qui te demandent quand cette promesse se réalisera : « **Dis : « Je ne sais pas si ce dont vous êtes menacés est proche, ou bien, si mon Seigneur va lui assigner un délai**, » c'est-à-dire, ou si c'est très lointain.
La connaissance de cela appartient à Allah seul.

« **[C'est Lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne** » parmi Sa création. Il a gardé pour Lui seul la connaissance de tout ce qui est secret, caché et invisible.

[1] Ces gardes angéliques sont envoyés pour protéger le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lors de la réception de la révélation d'Allah, afin que les démons ne puissent y ajouter rien qui n'en fasse pas partie. (Ibn 'Ashour, *at-Tahrir wat-Tanwir*)
[2] C'est-à-dire qu'ils ont transmis le message tel qu'il avait été reçu à l'origine, protégé par les gardes angéliques.

« …**sauf à celui qu'Il agrée comme Messager**, » c'est-à-dire qu'Il lui révèle ce que Sa sagesse lui dicte.

C'est parce que les Messagers ne sont pas comme les autres et Allah les soutient comme Il ne soutient personne d'autre, et Il a préservé ce qu'Il leur a révélé afin qu'ils puissent le transmettre parfaitement, sans permettre aux démons de les égarer, d'y ajouter ou d'en retrancher quoi que ce soit. C'est pourquoi Allah dit :
« …**et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants**, » c'est-à-dire pour le protéger sur ordre d'Allah.

« …**afin qu'Il sache** » par-là « **s'ils ont bien transmis les messages de leur Seigneur** » par les moyens qu'Il a mis à leur disposition.

« **Il cerne (de Son savoir) ce qui est avec eux**, » c'est-à-dire tout ce qu'ils possèdent et tout ce qu'ils cachent ou révèlent.
« …**et dénombre exactement toute chose**. »

Nous apprenons beaucoup de choses de cette Sourate, notamment les suivantes :
• Que les djinns existent, qu'ils sont responsables, soumis aux commandements et interdictions divines, et qu'ils seront rétribués pour leurs actes, comme cela est clairement indiqué dans cette Sourate.
• Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était un Messager pour les djinns, comme il était un Messager pour l'humanité, c'est pourquoi Allah a envoyé un groupe de djinns pour écouter ce qui lui avait été révélé et le transmettre à leur peuple.
• Les djinns sont intelligents et capables d'accéder à la vérité. Ce qui les a convaincus, c'est leur compréhension des enseignements du Qur'an, fruit de leurs bonnes manières lorsqu'ils discutaient de ce sujet entre eux.
• Allah a pris soin de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et a préservé ce qu'il a apporté. Lorsque les signes de sa prophétie imminente commencèrent à apparaître, le ciel se mit à être gardé par des étoiles filantes et les démons s'enfuirent, chassés de leurs postes d'écoute. Car Allah fit preuve d'une miséricorde inestimable envers la terre et ses habitants, et leur Seigneur voulut les guider. Il voulut donc que Sa religion et Sa loi prévalent et que les peuples de la terre Le connaissent, afin que leurs cœurs soient remplis de joie, que les gens doués de compréhension s'en réjouissent, que les rites de l'Islam commencent à prévaloir et que les adorateurs d'idoles commencent à être réprimés.
• Les djinns étaient très désireux d'écouter le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et ils se pressèrent autour de lui.

• Cette Sourate contient l'injonction d'affirmer l'unicité d'Allah et l'interdiction de Lui associer des partenaires ; elle explique la condition de la création et affirme qu'aucune créature ne mérite d'adoration même pas le poids d'un atome. En effet, si le Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'avait aucun pouvoir de faire le bien ou de nuire, même à lui-même, alors il est avéré que toute la création est dans le même état. Par conséquent, il est erroné de prendre une telle créature pour une divinité aux côtés d'Allah.
• Allah seul possède la connaissance de l'invisible ; nul parmi la création n'en a donc la moindre connaissance, excepté celui qu'Allah agrée et qu'Il a choisi pour en posséder une part.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate al-Jinn.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

73

Sourate Al-Mouzzammil

L'Enveloppé

(Makki sauf versets 10, 11 et 20 Madani)

20 versets

Révélation N°03

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمُزَّمِّلُ ﴿١﴾

73-1. Ô toi, l'enveloppé [dans tes vêtements] !

قُمِ ٱلَّيْلَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٢﴾

73-2. Lève-toi [pour prier], toute la nuit, excepté une petite partie ;

نِّصْفَهُۥٓ أَوِ ٱنقُصْ مِنْهُ قَلِيلًا ﴿٣﴾

73-3. Sa moitié, ou un peu moins ;

أَوْ زِدْ عَلَيْهِ وَرَتِّلِ ٱلْقُرْءَانَ تَرْتِيلًا ﴿٤﴾

73-4. ou un peu plus. Et récite le Qur'an, lentement et clairement.

إِنَّا سَنُلْقِى عَلَيْكَ قَوْلًا ثَقِيلًا ﴿٥﴾

73-5. Nous allons te révéler des paroles lourdes (très importantes).

إِنَّ نَاشِئَةَ ٱلَّيْلِ هِىَ أَشَدُّ وَطْئًا وَأَقْوَمُ قِيلًا ﴿٦﴾

73-6. La prière pendant la nuit est plus efficace et plus propice pour la récitation.

إِنَّ لَكَ فِى ٱلنَّهَارِ سَبْحًا طَوِيلًا ﴿٧﴾

73-7. Tu as, dans la journée, à vaquer à de longues occupations.

وَٱذۡكُرِ ٱسۡمَ رَبِّكَ وَتَبَتَّلۡ إِلَيۡهِ تَبۡتِيلًا ٨

73-8. Et rappelle-toi le nom de ton Seigneur et consacre-toi totalement à Lui,

رَّبُّ ٱلۡمَشۡرِقِ وَٱلۡمَغۡرِبِ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ فَٱتَّخِذۡهُ وَكِيلًا ٩

73-9. le Seigneur du Levant et du Couchant. Il n'y a point de divinité à part Lui. Prends-Le donc comme Protecteur.

وَٱصۡبِرۡ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَٱهۡجُرۡهُمۡ هَجۡرٗا جَمِيلٗا ١٠

73-10. Et endure ce qu'ils disent ; et écarte-toi d'eux d'une façon convenable.

وَذَرۡنِي وَٱلۡمُكَذِّبِينَ أُوْلِي ٱلنَّعۡمَةِ وَمَهِّلۡهُمۡ قَلِيلًا ١١

73-11. Et laisse-moi avec ceux qui crient au mensonge et qui vivent dans l'aisance ; et accorde-leur un court répit :

Celui qui est enveloppé de vêtements est celui qui en est couvert. Le nom de cette Sourate (Al-Mouzzammil) a la même signification que celui de la Sourate suivante (Al-Mouddaththir). Ceci décrit ce que fit le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lorsqu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, l'honora de Son message et commença à lui révéler Sa vision par l'intermédiaire de Jibril. Il vit quelque chose de pareil et nul ne put y résister hormis les Messagers. Aussi, au début, fut-il profondément bouleversé lorsqu'il vit Jibril pour la première fois. Il revint donc auprès de sa famille, profondément ébranlé, et dit :
« *Enveloppez-moi, enveloppez-moi*. » (Boukhari)

Jibril vint à lui et dit : « *Iqra'* (Lis) ! » Il dit :
« *Je ne suis pas un lecteur*. » (Boukhari et Mouslim)

Alors Jibril le serra si fort contre lui qu'il crut ne plus pouvoir le supporter. L'ange insista pour qu'il lise et il commença à réciter. Allah le fortifia alors, et les révélations se firent plus fréquentes, jusqu'à ce qu'il atteigne un niveau qu'aucun des Messagers avant lui n'avait atteint.

Gloire à Allah ! Quelle différence immense entre le début et la fin de la prophétie ! C'est pourquoi Allah s'adressa à lui en ces termes, comme il était au commencement, lorsque la révélation débuta.

Allah lui a ordonné d'accomplir certains actes d'adoration qui lui étaient propres, puis Il lui a ordonné de supporter patiemment les méfaits de ses ennemis, puis Il lui a ordonné d'exécuter Son commandement et d'appeler ouvertement les gens à Allah.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui prescrit l'acte d'adoration le plus noble, à savoir la prière, et lui ordonne de l'accomplir au moment le plus propice et le plus vertueux, c'est-à-dire la nuit.

Par Sa miséricorde, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ne lui a pas ordonné de passer toute la nuit en prière ; Il a plutôt dit : « **Lève-toi [pour prier], toute la nuit, excepté une petite partie**. »

Il donne ensuite une estimation de la durée : « **Sa moitié, ou un peu moins** » c'est-à-dire moins de la moitié, comme un tiers et ainsi de suite
« …**ou un peu plus** » c'est-à-dire un peu plus de la moitié, comme deux tiers et ainsi de suite.

« **Et récite le Qur'an, lentement et clairement** » car le réciter à un rythme mesuré facilite la réflexion, a un plus grand impact sur le cœur et permet d'adorer Allah en récitant Ses versets avec une concentration totale.

« **Nous allons te révéler des paroles lourdes (très importantes)** » c'est-à-dire, Nous allons te faire descendre ce Qur'an, d'une gravité exceptionnelle. Ses significations sont profondément significatives, ses attributs sont grands et une chose pareille mérite que tu t'y prépare, que tu le récite à un rythme mesuré et que tu réfléchisses à son contenu.

Puis Allah évoque la sagesse qui sous-tend le commandement de prier la nuit :
« **La prière pendant la nuit** » après avoir dormi
« …**est plus efficace et plus propice pour la récitation**, » c'est-à-dire qu'il est plus probable d'atteindre le but du Qur'an lorsqu'on se concentre pleinement sur ce que l'on récite, car il y a peu de distractions la nuit, ce qui permet de se concentrer et de comprendre les mots récités.

Cela contraste avec le jour où ces objectifs auront moins de chances d'être atteints. C'est pourquoi Allah dit :
« **Tu as, dans la journée, à vaquer à de longues occupations**, » c'est-à-dire de vaquer à tes occupations, ce qui entraînera des distractions et ne permettra pas au cœur de se concentrer pleinement.

« **Et rappelle-toi le nom de ton Seigneur** » cela inclut toutes sortes d'invocation d'Allah (dhikr)

« …**et consacre-toi totalement à Lui**, » c'est-à-dire concentre-toi sur Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté puisque se concentrer sur Allah et se tourner vers Lui signifie que le cœur est détaché de toutes les créatures et qu'il a de l'amour pour Allah et pour tout ce qui nous rapproche de Lui et nous permet d'obtenir Son agrément.

« **Le Seigneur du Levant et du Couchant**. » Les mots traduits ici par « Levant et Couchant » font référence à tous les points de lever et de coucher du soleil. Il est donc le Seigneur de tous les points de lever et de coucher du soleil, de toute lumière et de tous les bienfaits qu'ils apportent aux royaumes supérieurs et inférieurs. Il est le Seigneur, le Créateur et le Maître de toutes choses.

« **Il n'y a point de divinité à part Lui**, » c'est-à-dire qu'il n'y a personne d'autre digne d'adoration que le Très-Haut, qui seul mérite d'être aimé, vénéré, respecté et honoré. C'est pourquoi Il dit :
« **Prends-Le donc comme Protecteur**. »

Parce qu'Allah lui avait ordonné de prier en particulier et de se souvenir de Lui en général, il a développé une constance qui lui a permis de supporter les épreuves et d'accomplir les tâches difficiles. Allah lui a ordonné de supporter patiemment les paroles et les insultes des réfractaires obstinés qui le maudissaient, lui et le message qu'il portait, et de persévérer dans l'accomplissement des commandements d'Allah, sans laisser personne l'arrêter ni le dissuader. Il lui a également ordonné de garder ses distances avec dignité lorsque cela était approprié et de garder ses distances sans les offenser. Il leur devait donc répondre en se tenant à distance, en se détournant d'eux et en ignorant leurs propos offensants. Cependant, Allah lui avait également ordonné de débattre avec eux de la meilleure façon.

« **Et laisse-moi avec ceux qui crient au mensonge** ! » Car je me vengerai d'eux et même si Je leur accorde un répit, Je ne les oublierai pas.

« …**et qui vivent dans l'aisance**, » c'est-à-dire ceux qui jouissent du luxe et de la richesse, et qui ont transgressé alors qu'Allah leur accordait une abondance de biens et les comblait de Sa grâce. Ceci est semblable aux versets dans lesquels Allah dit :
« **Prenez-garde ! Vraiment l'homme devient rebelle dès qu'il estime qu'il peut se suffire à lui-même (à cause de sa richesse)**. » (Al-'Alaq 96 : 6-7)

Puis Allah Exalté les avertit du châtiment qui l'attend :

إِنَّ لَدَيْنَآ أَنكَالًا وَجَحِيمًا ﴿١٢﴾

73-12. Nous avons [pour eux] lourdes chaînes et Enfer,

وَطَعَامًا ذَا غُصَّةٍ وَعَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٣﴾

73-13. et nourriture à faire suffoquer, et châtiment douloureux.

يَوْمَ تَرْجُفُ ٱلْأَرْضُ وَٱلْجِبَالُ وَكَانَتِ ٱلْجِبَالُ كَثِيبًا مَّهِيلًا ﴿١٤﴾

73-14. Le jour où la terre et les montagnes trembleront, tandis que les montagnes deviendront comme une dune de sable dispersée.

C'est-à-dire, en vérité, auprès de Nous, il y a « **de lourdes chaînes**. » Cela fait référence à un châtiment sévère, que Nous rendrons sévère pour ceux qui persistent dans leurs péchés,
« …**et Enfer**, » un feu extrêmement chaud.

« …**et nourriture à faire suffoquer** » parce qu'elle est si amère et immonde, avec un goût infect et une odeur putride.
« …**et châtiment douloureux** » c'est-à-dire atroce et terrible. Ce sera
« **Le jour où la terre et les montagnes trembleront** » à cause de la grande horreur de ce jour.
« …**tandis que les montagnes** » qui sont si fermement enracinées et solides
« …**deviendront comme une dune de sable dispersée** » C'est-à-dire qu'ils seront comme du sable meuble et dispersé, puis ils s'effriteront et se transformeront en poussière dispersée.

إِنَّآ أَرْسَلْنَآ إِلَيْكُمْ رَسُولًا شَٰهِدًا عَلَيْكُمْ كَمَآ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ رَسُولًا ﴿١٥﴾

73-15. Nous vous avons envoyé un Messager pour être témoin contre vous, de même que Nous avions envoyé un Messager à Pharaon.

فَعَصَىٰ فِرْعَوْنُ ٱلرَّسُولَ فَأَخَذْنَٰهُ أَخْذًا وَبِيلًا ﴿١٦﴾

73-16. Pharaon désobéit alors au Messager. Nous le saisîmes donc rudement.

Ici Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : Louez votre Seigneur de vous avoir envoyé ce Prophète Arabe illettré, qui apporte de bonnes nouvelles et des avertissements, et est témoin des actes de l'Oummah ; rendez Lui grâce et montrez votre gratitude pour cette grande bénédiction.

Et prenez garde à ne pas faire preuve d'ingratitude envers cela et à ne pas désobéir à votre Messager, de peur que vous ne soyez comme Pharaon, lorsqu'Allah lui envoya Moussa Ibn 'Imran pour l'appeler à Allah et l'exhorter à affirmer Son unicité, mais il ne le crut pas ; au contraire, il lui désobéit, et Allah le frappa d'un châtiment terrible, sévère et de grande portée.

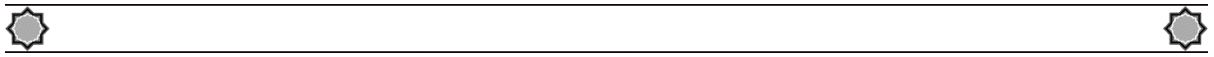

فَكَيْفَ تَتَّقُونَ إِن كَفَرْتُمْ يَوْمًا يَجْعَلُ الْوِلْدَانَ شِيبًا ﴿١٧﴾

73-17. Comment vous préserverez-vous, si vous mécroyez, d'un jour qui rendra les enfants comme des vieillards aux cheveux blancs ?

السَّمَاءُ مُنفَطِرٌ بِهِ ۚ كَانَ وَعْدُهُ مَفْعُولًا ﴿١٨﴾

73-18. [et] durant lequel le ciel se fendra. Sa promesse s'accomplira sans doute.

Autrement dit, comment vous rachèterez-vous et vous sauverez-vous le Jour de la Résurrection, ce jour capital d'une importance immense, où les cheveux des enfants blanchiront, où de grandes choses solides fondront, où les cieux se déchireront et où les étoiles se disperseront ?

« **Sa promesse s'accomplira sans doute**, » c'est-à-dire qu'elle se réalisera inévitablement et que rien ne peut l'empêcher.

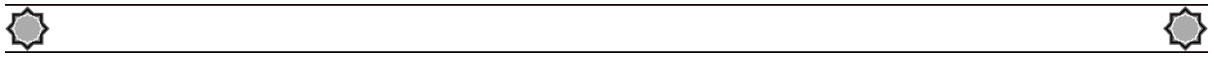

إِنَّ هَٰذِهِ تَذْكِرَةٌ ۖ فَمَن شَاءَ اتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِ سَبِيلًا ﴿١٩﴾

73-19. Ceci est un rappel. Que celui qui veut prenne une voie [menant] à son Seigneur.

Autrement dit, cette exhortation, dans laquelle Allah nous parle de ce qui se passera le Jour de la Résurrection avec toutes ses horreurs, est un rappel auquel les justes prêteront attention, qui servira de dissuasion contre le péché pour les croyants.

« **Que celui qui veut prenne une voie [menant] à son Seigneur**, » c'est-à-dire qu'il suive un chemin qui mène à Lui, en suivant Ses lois, car Il les a expliquées avec la plus grande clarté.

Cela indique qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a donné aux hommes le pouvoir d'accomplir des actes et leur en a donné les moyens. Il ne s'agit donc pas, comme le prétendent les Jabari, d'affirmer que leurs actes échappent à leur volonté car cette notion est contraire aux textes sacrés et à la raison.

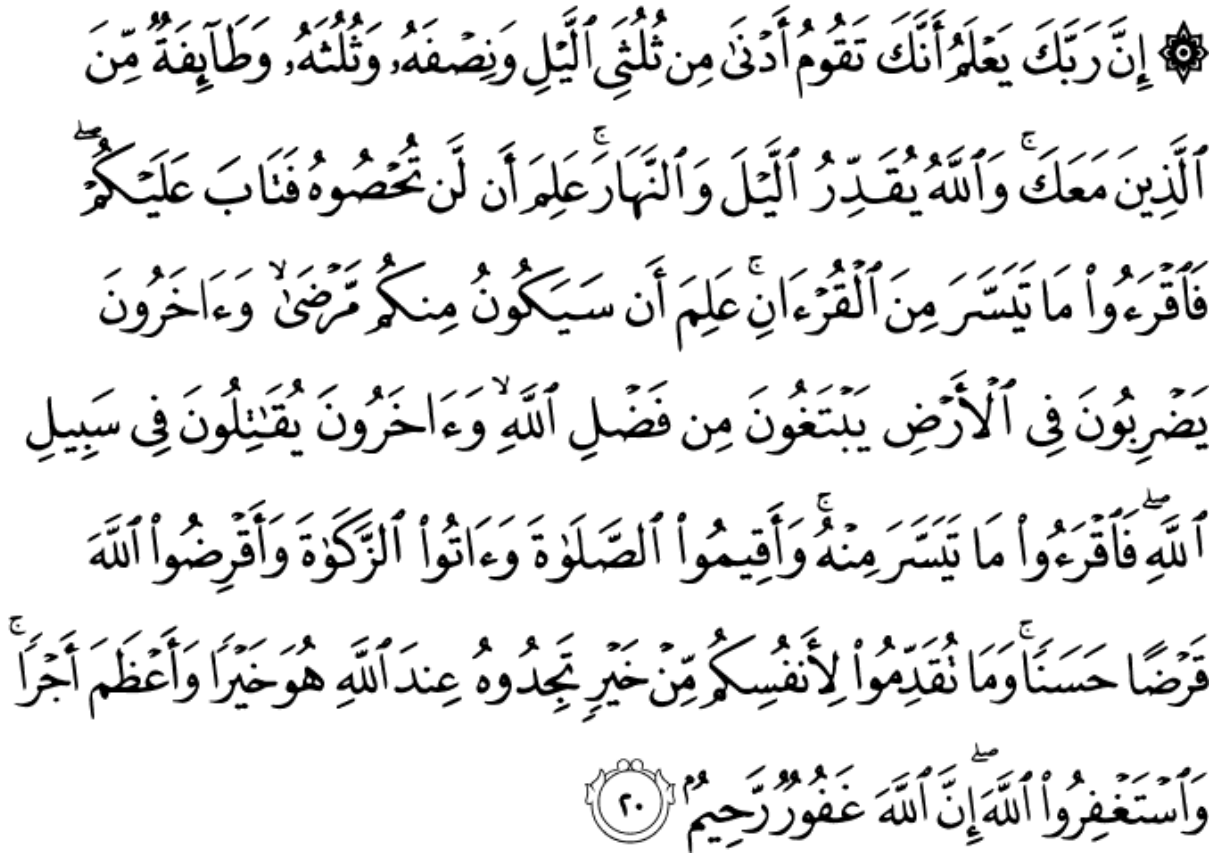
إِنَّ رَبَّكَ يَعْلَمُ أَنَّكَ تَقُومُ أَدْنَىٰ مِن ثُلُثَيِ ٱلَّيْلِ وَنِصْفَهُۥ وَثُلُثَهُۥ وَطَآئِفَةٌ مِّنَ
ٱلَّذِينَ مَعَكَ ۚ وَٱللَّهُ يُقَدِّرُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ ۚ عَلِمَ أَن لَّن تُحْصُوهُ فَتَابَ عَلَيْكُمْ ۖ
فَٱقْرَءُوا۟ مَا تَيَسَّرَ مِنَ ٱلْقُرْءَانِ ۚ عَلِمَ أَن سَيَكُونُ مِنكُم مَّرْضَىٰ ۙ وَءَاخَرُونَ
يَضْرِبُونَ فِى ٱلْأَرْضِ يَبْتَغُونَ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ ۙ وَءَاخَرُونَ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ
ٱللَّهِ ۖ فَٱقْرَءُوا۟ مَا تَيَسَّرَ مِنْهُ ۚ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَقْرِضُوا۟ ٱللَّهَ
قَرْضًا حَسَنًا ۚ وَمَا تُقَدِّمُوا۟ لِأَنفُسِكُم مِّنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِندَ ٱللَّهِ هُوَ خَيْرًا وَأَعْظَمَ أَجْرًا ۚ
وَٱسْتَغْفِرُوا۟ ٱللَّهَ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٠﴾

73-20. Ton Seigneur sait, certes, que tu (Muhammad) te tiens debout moins de deux tiers de la nuit, ou sa moitié, ou son tiers. De même qu'une partie de ceux qui sont avec toi. Allah détermine la nuit et le jour. Il sait que vous ne saurez jamais passer toute la nuit en prière. Il a usé envers vous avec indulgence. Récitez donc ce qui [vous] est possible du Qur'an. Il sait qu'il y aura parmi vous des malades, et d'autres qui voyageront sur la terre, en quête de la grâce d'Allah, et d'autres encore qui combattront dans le chemin d'Allah. Récite-en donc ce qui [vous] sera possible. Accomplissez la Ṣalāt, acquittez la Zakāt, et faites à Allah un prêt sincère. Tout bien que vous vous préparez, vous le retrouverez auprès d'Allah, meilleur et plus grand en

fait de récompense. Et implorez le pardon d'Allah. Car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.

Au début de cette Sourate, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a déclaré qu'Il avait ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de passer la moitié de la nuit en prière, ou un tiers, ou deux tiers, et qu'en principe sa Oummah doit suivre son exemple en ce qui concerne les règles.

Et dans ce verset, Allah nous dit que lui et un groupe de croyants qui l'accompagnaient agissaient ainsi.

Parce qu'il peut être difficile pour les gens de déterminer l'heure à laquelle ils sont tenus de prier, Allah a déclaré qu'Il voulait leur faciliter la tâche, c'est pourquoi Il a dit :
« **Allah détermine la nuit et le jour**, » c'est-à-dire qu'Il en connaît la mesure, le temps écoulé et le temps restant.

« **Il sait que vous ne saurez jamais passer toute la nuit en prière**, » c'est-à-dire que vous ne pouvez pas en connaître la mesure exacte sans la surestimer ou la sous-estimer puisque cela exige de l'attention et trop d'efforts. Il vous a donc simplifié la tâche et vous a ordonné de faire ce qui est possible, que ce soit plus ou moins que ce qui est estimé.

« **Récitez donc ce qui [vous] est possible du Qur'an**, » c'est-à-dire ce que vous connaissez et ce qui ne vous est pas difficile. En effet, celui qui prie la nuit est tenu de prier tant qu'il en a la force. S'il se sent fatigué, paresseux ou somnolent, qu'il se repose afin de pouvoir accomplir la prière avec aisance et confort.

Puis Allah mentionne certaines des raisons qui ont justifié l'allègement du fardeau et la simplification des choses, comme Il le dit :
« **Il sait qu'il y aura parmi vous des malades**. » Il leur est donc difficile de prier pendant les deux tiers de la nuit, ou la moitié, ou même le tiers. Que celui qui est malade prie donc ce qu'il peut. Il n'est pas tenu de prier debout si cela lui est trop difficile ; s'il lui est trop difficile d'accomplir la prière surérogatoire, il peut l'omettre et il aura la même récompense que pour ce qu'il faisait lorsqu'il était en bonne santé.

« …**et d'autres qui voyageront sur la terre, en quête de la grâce d'Allah**. » C'est-à-dire qu'Allah sait que parmi vous se trouvent des voyageurs qui se rendent à des fins commerciales, afin d'être indépendants financièrement et de ne pas solliciter la générosité d'autrui. Il convient de ne pas surcharger ces personnes ; c'est pourquoi Allah a réduit pour elles la prière obligatoire, en leur

permettant d'en accomplir deux ensemble au moment d'une des prières et pour raccourcir les prières de quatre rak'ah.

De même, il y a aussi « **et d'autres encore qui combattront dans le chemin d'Allah. Récite-en donc ce qui [vous] sera possible**. » Allah, Exalté soit-Il, mentionne deux manières de faciliter la tâche à celui qui est en bonne santé et ne voyage pas, en tenant compte de son niveau d'énergie, sans le contraindre à calculer la durée exacte de la prière ; il peut plutôt déterminer le moment le plus propice à la prière, à savoir le tiers de la nuit suivant la première moitié.

Les choses sont facilitées pour celui qui est malade ou en voyage, que ce soit pour des raisons commerciales ou religieuses, comme le combat, le jihad, le Hajj, la 'Oumrah, etc. Une attention particulière est également portée à ne pas surcharger les personnes dans ces situations.

Louange à Allah car Il n'a imposé aucune difficulté à la religion ; au contraire, Il a facilité Sa religion et a pris en compte la situation de Ses serviteurs et ce qui est le mieux pour leurs intérêts spirituels, physiques et matériels.

Allah prescrit ensuite deux actes d'adoration, qui constituent l'essence et le fondement de tous les actes d'adoration : l'accomplissement de la prière, sans lequel la religion ne peut être authentique, et l'acquittement de la zakât, preuve de la foi, par laquelle on apporte l'aide aux pauvres et aux nécessiteux. C'est pourquoi Allah dit :
« **Accomplissez la Ṣalāt** » avec toutes ses parties essentielles, en remplissant ses conditions nécessaires et en faisant également les parties complémentaires.
« …**acquittez la Zakāt, et faites à Allah un prêt sincère**, » c'est-à-dire un prêt fait sincèrement pour la cause d'Allah, avec une intention sincère et une foi inébranlable, et provenant de sources licites. Cela inclut les aumônes obligatoires et recommandées.

Allah nous exhorte ensuite à faire le bien de manière générale, comme Il le dit :
« **Tout bien que vous vous préparez, vous le retrouverez auprès d'Allah, meilleur et plus grand en fait de récompense**. » Une bonne action est récompensée dix fois, jusqu'à sept cents fois, et bien plus encore.

Il est important de noter qu'un atome de bien en ce monde vaut infiniment mieux que ce monde et tout ce qu'il contient car il mènera au Paradis des plaisirs et des délices. La bonté et la droiture en ce monde seront la source de la bonté et d'une immense récompense dans l'au-delà puisqu'elles constituent la semence, le fondement et la base de la bonté dans l'autre monde. Combien il est regrettable de perdre son temps dans l'insouciance, et combien il est regrettable de ne pas accomplir

de bonnes actions. Combien il est regrettable de voir des cœurs insensibles aux exhortations de leur Créateur, et pour qui tous les encouragements de Celui qui est plus miséricordieux envers eux qu'ils ne le sont envers eux-mêmes sont vains.

Louange à Toi, ô Allah ! C'est à Toi que nous nous plaignons et c'est à Toi que nous implorons Ton secours. Il n'y a de force ni de puissance qu'en Toi.

« **Et implorez le pardon d'Allah. Car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux**. »
L'injonction à implorer le pardon après avoir exhorté les gens à accomplir de bonnes actions est très bénéfique.

C'est parce que l'être humain ne parviendra inévitablement pas à accomplir ce qui lui est prescrit, soit parce qu'il ne le fait pas du tout, soit parce qu'il le fait imparfaitement.

Allah nous a donc ordonné de nous racheter en implorant Son pardon. L'individu commet le péché jour et nuit, et si Allah ne lui accorde pas Sa miséricorde et Son pardon, il est voué à la damnation.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Mouzzammil.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

74

Sourate Al-Mouddaththir

Le Revêtu d'un Manteau

(Makki)

56 versets

Révélation N°4

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

يَا أَيُّهَا الْمُدَّثِّرُ ﴿١﴾

74-1. Ô, toi (Muhammad)! Le revêtu d'un manteau !

قُمْ فَأَنذِرْ ﴿٢﴾

74-2. Lève-toi et avertis.

وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ ﴿٣﴾

74-3. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur.

وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ ﴿٤﴾

74-4. Et tes vêtements, purifie-les.

وَالرُّجْزَ فَاهْجُرْ ﴿٥﴾

74-5. Et de tout péché, écarte-toi.

وَلَا تَمْنُن تَسْتَكْثِرُ ﴿٦﴾

74-6. Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage.

وَلِرَبِّكَ فَاصْبِرْ ﴿٧﴾

74-7. Et pour ton Seigneur, endure.

Nous avons relevé plus haut que les mots Mouzzammil et Mouddaththir ont la même signification, et qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de redoubler d'efforts dans son adoration, que le bénéfice de cette adoration lui soit exclusivement destiné ou qu'il s'étende à autrui. Nous avons également relevé l'ordre d'accomplir des actes d'adoration méritoires, dont le bénéfice était limité à lui-même, et de supporter avec patience les souffrances de son peuple.

Ici, Allah lui ordonne d'appeler ouvertement les gens et de les avertir, comme Il le dit :
« **Lève-toi** » c'est-à-dire, se lever avec résolution et vigueur
« …**et avertis** » les gens par des paroles et des actes qui atteindront le but et expliqueront de quoi parle l'avertissement, afin que les gens sachent comment éviter la punition.

« **Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur**. » C'est-à-dire, glorifie-Le en affirmant Son unicité, et lorsque tu avertis les gens, ai pour but la recherche de Son agrément, afin que les gens Le glorifient et L'adorent.

« **Et tes vêtements, purifie-les**. » Il se peut que par ses vêtements, on entende tous ses actes, et les purifier signifie les rendre sincères et les accomplir de la manière la plus parfaite, en les débarrassant de tout ce qui pourrait les invalider, les corrompre ou les miner, comme le polythéisme, la vanité, l'hypocrisie, l'admiration de soi, l'arrogance, l'insouciance et autres attitudes qu'il est enjoint d'éviter dans tous les actes de culte.

Cela inclut de purifier ses vêtements et d'en enlever les impuretés puisque cela fait partie de la purification de ses actes, notamment dans le cas de la prière, à propos de laquelle de nombreux savants affirment que l'élimination des impuretés physiques est l'une des conditions de la prière.

Il se peut aussi que le terme « vêtements » désigne les vêtements au sens courant du terme, et qu'il lui ait été ordonné de les purifier et d'en enlever toute impureté, en tout temps, et particulièrement avant de prier. Puisqu'il lui a été enjoint de se purifier extérieurement, la purification extérieure fait partie intégrante de la purification intérieure.

« **Et de tout péché, écarte-toi**. » Il se peut que le terme « tout péché » désigne les idoles et les images adorées aux côtés d'Allah. Allah lui a donc ordonné de les fuir, de les renier et de rejeter tout ce qui leur est attribué, en paroles comme en actes. Ou bien, il se peut que le terme « tout péché » désigne tous les actes et paroles mauvais, auquel cas il s'agit d'un commandement de s'abstenir de tout péché,

mineur comme majeur, visibles et cachés. Cela inclut donc l'association d'associés à Allah (shirk) et tous les péchés mineurs.

« **Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage**. » Autrement dit, ne donnez pas aux gens et ne leur rendez pas service, que ce soit en matière religieuse ou matérielle, dans l'espoir d'obtenir davantage en retour, en pensant que vous avez le dessus sur eux par la vertu de votre bienveillance.

Au contraire, traitez les gens avec bienveillance de toutes les manières possibles, et oubliez les faveurs que vous leur avez accordées ; ne cherchez de récompense pour cela qu'auprès d'Allah, et traitez de la même manière celui à qui vous avez rendu service et les autres.

« **Et pour ton Seigneur, endure**. » C'est-à-dire, recherche la récompense de ta patience et recherche ainsi l'agrément d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) obéit pleinement au commandement de son Seigneur et s'empressa de le faire. Il avertit les gens et leur expliqua, au moyen de révélations claires, tout ce qu'Allah attendait d'eux. Il glorifia Allah et appela les gens à Le glorifier, il purifia ses actes, visibles et cachés, de tout élément négatif et il se détourna de tout ce qui pouvait éloigner les gens d'Allah, comme les idoles et les idolâtres, le mal et les malfaisants.

C'est grâce à lui, après Allah, que le message nous est parvenu, sans qu'il attende de récompense ni de remerciements de la part des gens pour cela.

Il fit preuve d'une patience parfaite par amour pour Allah. Il fut patient dans l'obéissance à Allah et dans la non-désobéissance, et il accepta avec patience le douloureux décret d'Allah, jusqu'à surpasser les Messagers par sa fermeté. Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui et sur eux tous.

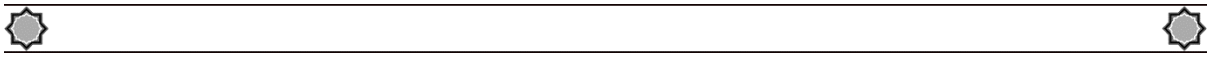

74-8. Quand on sonnera du Clairon,

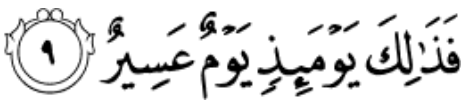

74-9. alors, ce jour-là sera un jour difficile,

عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ غَيْرُ يَسِيرٍ ﴿١٠﴾

74-10. pas facile pour les mécréants.

C'est-à-dire, lorsque la trompette retentira pour que toutes les créatures se lèvent de leurs tombes et se rassemblent pour le Jour de la Résurrection,
« …**alors, ce jour-là sera un jour difficile** » à cause de ses nombreuses horreurs et épreuves,
« …**pas facile pour les mécréants** » car ils désespéreront de tout bien et seront certains de leur destin et de leur perdition.

Cela implique que ce sera facile pour les croyants, car Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« ... **Les mécréants diront : « Voilà un jour difficile. »** » (Al-Qamar 54 : 8)

ذَرْنِى وَمَنْ خَلَقْتُ وَحِيدًا ﴿١١﴾

74-11. Laisse-Moi avec celui que J'ai créé seul,

وَجَعَلْتُ لَهُۥ مَالًا مَّمْدُودًا ﴿١٢﴾

74-12. et à qui J'ai donné des biens étendus,

وَبَنِينَ شُهُودًا ﴿١٣﴾

74-13. et des enfants qui lui tiennent toujours compagnie,

وَمَهَّدتُّ لَهُۥ تَمْهِيدًا ﴿١٤﴾

74-14. pour qui aussi J'ai aplani toutes difficultés

ثُمَّ يَطْمَعُ أَنْ أَزِيدَ ﴿١٥﴾

74-15. Cependant, il convoite [de Moi] que Je lui donne davantage.

كَلَّآ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ لِـَٔايَٰتِنَا عَنِيدًا ﴿١٦﴾

74-16. Pas du tout ! Car il reniait nos versets (le Qur'an) avec entêtement.

سَأُرْهِقُهُۥ صَعُودًا ﴿١٧﴾

74-17. Je vais le contraindre à gravir une pente.

إِنَّهُۥ فَكَّرَ وَقَدَّرَ ﴿١٨﴾

74-18. Il a réfléchi. Et il a décidé.

فَقُتِلَ كَيْفَ قَدَّرَ ﴿١٩﴾

74-19. Qu'il périsse ! Comme il a décidé !

ثُمَّ قُتِلَ كَيْفَ قَدَّرَ ﴿٢٠﴾

74-20. Encore une fois, qu'il périsse ; comme il a décidé !

ثُمَّ نَظَرَ ﴿٢١﴾

74-21. Ensuite, il a regardé.

ثُمَّ عَبَسَ وَبَسَرَ ﴿٢٢﴾

74-22. Et il s'est renfrogné et a durci son visage.

ثُمَّ أَدْبَرَ وَٱسْتَكْبَرَ ﴿٢٣﴾

74-23. Ensuite il a tourné le dos et s'est enflé d'orgueil

فَقَالَ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ يُؤْثَرُ ﴿٢٤﴾

74-24. Puis il a dit : « Ceci (le Qur'an) n'est que magie apprise

إِنْ هَٰذَآ إِلَّا قَوْلُ ٱلْبَشَرِ ﴿٢٥﴾

74-25. ce n'est là que la parole d'un humain. »

سَأُصْلِيهِ سَقَرَ ﴿٢٦﴾

74-26. Je vais le brûler dans le Feu intense (Saqar).

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا سَقَرُ ﴿٢٧﴾

74-27. Et qui te dira ce qu'est Saqar ?

لَا تُبْقِي وَلَا تَذَرُ ﴿٢٨﴾

74-28. Il ne laisse rien et n'épargne rien ;

لَوَّاحَةٌ لِّلْبَشَرِ ﴿٢٩﴾

74-29. Il brûle la peau et la noircit.

عَلَيْهَا تِسْعَةَ عَشَرَ ﴿٣٠﴾

74-30. Ils sont dix-neuf à y veiller.

وَمَا جَعَلْنَآ أَصْحَٰبَ ٱلنَّارِ إِلَّا مَلَٰٓئِكَةً ۙ وَمَا جَعَلْنَا عِدَّتَهُمْ إِلَّا فِتْنَةً لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟
لِيَسْتَيْقِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ وَيَزْدَادَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِيمَٰنًا ۙ وَلَا يَرْتَابَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟
ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْمُؤْمِنُونَ ۙ وَلِيَقُولَ ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ وَٱلْكَٰفِرُونَ مَاذَآ أَرَادَ ٱللَّهُ بِهَٰذَا
مَثَلًا ۚ كَذَٰلِكَ يُضِلُّ ٱللَّهُ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَمَا يَعْلَمُ جُنُودَ رَبِّكَ إِلَّا هُوَ ۚ وَمَا
هِىَ إِلَّا ذِكْرَىٰ لِلْبَشَرِ ﴿٣١﴾

74-31. Nous n'avons assigné comme gardiens du Feu que des Anges. Cependant, Nous n'en avons fixé le nombre que pour éprouver les mécréants, et aussi afin que ceux à qui le Livre a été apporté soient convaincus, et que croisse la foi de ceux qui croient, et que ceux à qui le Livre a été apporté et les croyants n'aient point de doute ; et pour que ceux qui ont au cœur quelque maladie ainsi que les mécréants disent : « Qu'a donc voulu Allah par cette parabole ? » C'est ainsi qu'Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. Nul ne connaît les armées de ton Seigneur, à part Lui. Et ce n'est là qu'un rappel pour les humains.

Ces versets furent révélés au sujet d'Al-Walid Ibn Al-Moughirah, qui rejeta obstinément la vérité et s'opposa ouvertement à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, le condamna comme Il ne condamna personne d'autre, et telle est la rétribution de quiconque rejette et s'oppose obstinément à la vérité : il sera déshonoré en ce monde et le châtiment de l'au-delà sera plus honteux encore. C'est pourquoi Allah dit :
« **Laisse-Moi avec celui que J'ai créé seul** » c'est-à-dire que Je l'ai créé seul, sans richesse, sans famille et sans rien d'autre, et J'ai continué à prendre soin de lui et à le faire grandir.

« …**et à qui J'ai donné des biens étendus** » c'est-à-dire, Je lui ai donné beaucoup de richesses, et Je lui ai donné « **des enfants** » c'est-à-dire des enfants mâles

« …**qui lui tiennent toujours compagnie**, » c'est-à-dire qu'ils sont constamment avec lui, il apprécie leur compagnie, ses besoins sont satisfaits par eux et il a leur soutien.

« …**pour qui aussi J'ai aplani toutes difficultés** » c'est-à-dire que je lui ai donné du pouvoir dans ce monde et lui ai accordé les moyens de l'obtenir, afin qu'il puisse obtenir tout ce qu'il voulait et désirait.

« **Cependant** » malgré ces bénédictions et faveurs « **il convoite [de Moi] que Je lui donne davantage**. » C'est-à-dire qu'il désire atteindre la félicité dans l'au-delà comme il a atteint les bénédictions dans ce monde.
« **Pas du tout** ! » C'est-à-dire que cela ne se passera pas comme il l'espère ; au contraire, le résultat sera différent de ce qu'il recherche.

C'est parce « **qu'il reniait nos versets (le Qur'an) avec entêtement**. » Autrement dit, il les a reconnus mais il les a ensuite obstinément niés. Ils l'ont appelé à la vérité mais il ne s'y est pas soumis.

Et il ne se contenta pas de se détourner des révélations ; il commença à s'y opposer et à s'efforcer de les saper. C'est pourquoi Allah dit de lui :
« **Il a réfléchi** » c'est-à-dire, pensa-t-il à lui-même
« …**et il a décidé** » sur le fait de dire quelque chose qui sape le Qur'an.

« **Qu'il périsse ! Comme il a décidé ! Encore une fois, qu'il périsse; comme il a décidé** ! » Car il a délibéré sur quelque chose qui le dépassait et a essayé de faire quelque chose que lui et ses semblables ne pourront jamais faire.

« **Ensuite, il a regardé**, » sans dire un mot, « **et il s'est renfrogné et a durci son visage** » ce qui semble être le cas, c'est que c'était par ressentiment et haine envers la vérité.
« **Ensuite il a tourné le dos et s'est enflé d'orgueil** » et, à la suite de ses efforts intellectuels, physiques et verbaux, il déclara :
« **Ceci (le Qur'an) n'est que magie apprise, ce n'est là que la parole d'un humain**. » C'est-à-dire, ce ne sont pas les paroles d'Allah mais plutôt les paroles d'êtres humains, et ce ne sont pas les paroles de bons êtres humains, mais plutôt les paroles de malfaiteurs et de mauvaises personnes, à savoir des menteurs et des magiciens.

Qu'il périsse, lui qui était si loin de la vérité et qui mérite tant le châtiment et la perdition !

Comment pourrait-on penser ou imaginer que les paroles les plus sublimes et les plus grandes, les paroles du Seigneur Tout-Puissant, le Majestueux et le Très Généreux, puissent ressembler aux paroles de pauvres humains imparfaits ?

Comment ce menteur obstiné a-t-il osé décrire en de tels termes les paroles d'Allah, Celui qui crée et recrée ?
Il ne mérite qu'un châtiment sévère et la vengeance divine. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Je vais le brûler dans le Feu intense (Saqar). Et qui te dira ce qu'est Saqar** ? **Il ne laisse rien et n'épargne rien**. » Autrement dit, en raison de son intensité, il ne laisse rien au châtié sans l'atteindre.

« **Il brûle la peau et la noircit**, » c'est-à-dire qu'il les brûlera et les rongera par son châtiment, leur causant une douleur par sa chaleur et son froid extrêmes.

« **Ils sont dix-neuf (anges) à y veiller** » comme gardiens. Ils sont rigoureux et inflexibles, ne désobéissant jamais Allah en ce qu'Il leur ordonne, et ils accomplissent ce qui leur est ordonné.

« **Nous n'avons assigné comme gardiens du Feu que des Anges** » car ils sont si forts et si puissants. « **Cependant, Nous n'en avons fixé le nombre que pour éprouver les mécréants**. » Cela signifie : Nous vous avons révélé ce nombre afin de discerner les sincères des menteurs. Ceci est indiqué par les mots qui suivent cette déclaration : « **et aussi afin que ceux à qui le Livre a été apporté soient convaincus, et que croisse la foi de ceux qui croient**. » Pour les gens du Livre, si le nombre mentionné correspond exactement au leur, cela renforcera leur certitude de la vérité. Pour les croyants, chaque fois qu'Allah a révélé un verset et qu'ils y ont cru, leur foi s'en est trouvée accrue.

« …**et que ceux à qui le Livre a été apporté et les croyants n'aient point de doute** » c'est-à-dire, afin de dissiper leurs doutes.

Ce sont là des objectifs importants auxquels les personnes d'une grande maturité intellectuelle accordent une attention particulière et se soucient de ne jamais cesser d'accroître leur certitude et leur foi en matière de religion, et de se prémunir contre le doute et l'illusion susceptibles d'altérer la vérité dans leur esprit. Tout ce qu'Allah a révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Il l'a fait aboutir à ces bienfaits sublimes et en a fait un moyen de distinguer les menteurs des sincères.

C'est pourquoi Il dit : « **Et pour que ceux qui ont au cœur quelque maladie ainsi que les mécréants disent : « Qu'a donc voulu Allah par cette parabole ? »** » Cela reflète la confusion, le doute et l'incroyance de leur part envers les révélations d'Allah. C'est ainsi qu'Allah guide ceux qu'Il

guide et égare ceux qu'Il égare. C'est pourquoi Il dit : « **C'est ainsi qu'Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut**. » Quiconque Allah guide, Il fait de ce qu'Il a révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) une miséricorde en sa faveur, renforçant sa foi et son engagement religieux.

Et quiconque Il laisse s'égarer, Il fait en sorte que ce qu'Il a révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne fasse qu'accroître sa misère, sa confusion et ses ténèbres. Il est donc requis d'accueillir avec acceptation et soumission ce qu'Allah et Ses Messagers nous disent.

Car nul ne connaît les armées de ton Seigneur, les anges et les autres, « **à part Lui**. » Si donc tu ignores Ses armées, et que le Tout-Savant, le Parfaitement Informé t'en parle, alors tu dois croire ce qu'Il te dit, sans aucun doute.

« **Et ce n'est là qu'un rappel pour les humains**. » Autrement dit, le but de cette exhortation et de cette admonition n'est pas vain ; il vise plutôt à rappeler aux gens ce qui leur sera bénéfique, afin qu'ils le fassent, et ce qui leur sera nuisible, afin qu'ils l'évitent.

كَلَّا وَٱلْقَمَرِ ﴿٣٢﴾

74-32. Non !... Par la lune !

وَٱلَّيْلِ إِذْ أَدْبَرَ ﴿٣٣﴾

74-33. Et par la nuit quand elle se retire !

وَٱلصُّبْحِ إِذَآ أَسْفَرَ ﴿٣٤﴾

74-34. Et par l'aurore quand elle se découvre !

إِنَّهَا لَإِحْدَى ٱلْكُبَرِ ﴿٣٥﴾

74-35. [Saqar] est l'un des plus grands [malheurs]

نَذِيرًا لِّلْبَشَرِ ﴿٣٦﴾

74-36. un avertissement, pour les humains.

لِمَن شَآءَ مِنكُمْ أَن يَتَقَدَّمَ أَوْ يَتَأَخَّرَ ﴿٣٧﴾

74-37. Pour qui d'entre vous, veut avancer ou reculer.

كُلُّ نَفْسٍۭ بِمَا كَسَبَتْ رَهِينَةٌ ﴿٣٨﴾

74-38. Toute âme est l'otage de ce qu'elle a acquis.

إِلَّآ أَصْحَٰبَ ٱلْيَمِينِ ﴿٣٩﴾

74-39. Sauf les gens de la droite (les élus) :

فِى جَنَّٰتٍ يَتَسَآءَلُونَ ﴿٤٠﴾

74-40. dans des Jardins, ils s'interrogeront

عَنِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٤١﴾

74-41. au sujet des criminels :

مَا سَلَكَكُمْ فِى سَقَرَ ﴿٤٢﴾

74-42. « Qu'est-ce qui vous a acheminés à Saqar ? »

قَالُوا۟ لَمْ نَكُ مِنَ ٱلْمُصَلِّينَ ﴿٤٣﴾

74-43. Ils diront : « Nous n'étions pas de ceux qui faisaient la Ṣalāt,

وَلَمْ نَكُ نُطْعِمُ ٱلْمِسْكِينَ ﴿٤٤﴾

74-44. et nous ne nourrissions pas le pauvre,

وَكُنَّا نَخُوضُ مَعَ ٱلْخَآئِضِينَ ﴿٤٥﴾

74-45. et nous nous associions à ceux qui tenaient des conversations futiles,

وَكُنَّا نُكَذِّبُ بِيَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿٤٦﴾

74-46. et nous traitions de mensonge le jour de la Rétribution,

حَتَّىٰٓ أَتَىٰنَا ٱلْيَقِينُ ﴿٤٧﴾

74-47. jusqu'à ce que nous vînt la vérité évidente [la mort]. »

فَمَا تَنفَعُهُمْ شَفَٰعَةُ ٱلشَّٰفِعِينَ ﴿٤٨﴾

74-48. Ne leur profitera point donc, l'intercession des intercesseurs.

فَمَا لَهُمْ عَنِ ٱلتَّذْكِرَةِ مُعْرِضِينَ ﴿٤٩﴾

74-49. Qu'ont-ils à se détourner du Rappel ?

كَأَنَّهُمْ حُمُرٌ مُّسْتَنفِرَةٌ ﴿٥٠﴾

74-50. Ils sont comme des onagres épouvantés,

فَرَّتْ مِن قَسْوَرَةٍ ﴿٥١﴾

74-51. s'enfuyant devant un lion.

بَلْ يُرِيدُ كُلُّ امْرِئٍ مِّنْهُمْ أَن يُؤْتَىٰ صُحُفًا مُّنَشَّرَةً ﴿٥٢﴾

74-52. Chacun d'eux voudrait plutôt qu'on lui apporte des feuilles tout étalées.[1]

كَلَّا ۖ بَل لَّا يَخَافُونَ الْآخِرَةَ ﴿٥٣﴾

74-53. Ah ! Non ! C'est plutôt qu'ils ne craignent pas l'au-delà.

كَلَّا إِنَّهُ تَذْكِرَةٌ ﴿٥٤﴾

74-54. Ah! Non! Ceci est vraiment un Rappel.

فَمَن شَاءَ ذَكَرَهُ ﴿٥٥﴾

74-55. Quiconque veut, qu'il se le rappelle.

وَمَا يَذْكُرُونَ إِلَّا أَن يَشَاءَ اللَّهُ ۚ هُوَ أَهْلُ التَّقْوَىٰ وَأَهْلُ الْمَغْفِرَةِ ﴿٥٦﴾

74-56. Mais ils ne se rappelleront que si Allah veut. C'est Lui qui est Le plus digne d'être craint ; et c'est Lui qui détient le pardon.

« **Non !... Par la lune !** » Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, jure par la lune, par la nuit lorsqu'elle s'en va et par le jour lorsqu'il se lève, car ces choses comptent parmi les grands signes d'Allah qui mettent en évidence la perfection de Sa puissance, Sa sagesse et l'immensité de Son pouvoir, l'étendue infinie de Sa miséricorde et la nature englobante de Sa connaissance.

Ce qui est attesté, c'est que « **[Saqar] est l'un des plus grands [malheurs]** » c'est-à-dire, l'une des plus grandes calamités et des épreuves les plus sérieuses. Si Nous vous en informons, et que vous en prenez connaissance et le comprenez, alors que celui d'entre vous qui le souhaite agisse de manière à se rapprocher de son Seigneur et de Son agrément, et à se rapprocher du Paradis ;

[1] C'est-à-dire un rouleau de révélation déroulé, venant directement d'Allah, lui ordonnant de suivre le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Ou bien qu'il s'abstienne de faire ce pour quoi il a été créé, ce qu'Allah aime et ce qui Lui plaît, et qu'il commette des péchés qui le rapprochent du feu de l'Enfer, comme Allah, Exalté soit-Il, dit ailleurs :
« **Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur. » Quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie**. » » (Al-Kahf 18 : 29).

« **Toute âme est l'otage de ce qu'elle a acquis**, » c'est-à-dire qu'elle est fermement liée à ses actes, pour lesquels elle peut mériter une punition
« **Sauf les gens de la droite (les élus)** » car ils ne sont pas tenus responsables ; ils seront plutôt libérés et relâchés.

« …**dans des Jardins, ils s'interrogeront au sujet des criminels**, » c'est-à-dire que, dans les jardins où ils auront tout ce qu'ils désirent et où ils atteindront le plus haut niveau de confort, de sécurité et de réconfort, ils commenceront à se poser des questions, et au cours de leur discussion, ils s'interrogeront sur les malfaiteurs : qu'est-il advenu d'eux, et ont-ils trouvé ce qu'Allah leur avait promis ?

Ils se diront l'un à l'autre : « Faut-il les chercher ? » Alors ils baisseront les yeux et les verront au milieu des flammes ardentes, et ils leur diront :
« **Qu'est-ce qui vous a acheminés à Saqar** ? » Autrement dit, qu'est-ce qui vous a fait y entrer ? Pour quel péché l'avez-vous mérité ?

« **Ils diront : « Nous n'étions pas de ceux qui faisaient la Ṣalāt et nous ne nourrissions pas le pauvre**, » donc nous n'avons montré aucune sincérité envers Allah et aucune bonté ni aide aux personnes dans le besoin.

« **Et nous nous associons à ceux qui tenaient des conversations futiles**. » C'est-à-dire que nous nous adonnions au mensonge et nous opposions à la vérité.
« …**et nous traitions de mensonge le Jour de la Rétribution** » en nous livrant à des discours vains, ce qui constituait un rejet implicite de la vérité. L'une des vérités les plus évidentes est le Jour du Jugement, qui est l'occasion de la rétribution des actes, où le règne d'Allah sera manifesté et où Il jugera tous les hommes avec justice.

Nous avons persisté dans cette voie mauvaise, « **jusqu'à ce que nous vînt la vérité évidente [la mort]**. » Lorsqu'ils sont morts dans l'incroyance, il leur est alors devenu impossible de trouver une issue à la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient, et la porte de l'espoir leur a été fermée.

« **Ne leur profitera point donc, l'intercession des intercesseurs** » car nul ne peut intercéder si ce n'est celui qu'Allah agrée cependant, Allah n'agrée pas les œuvres de ces gens.

Après avoir expliqué le sort de ceux qui divergent et les avoir avertis de ce qui leur arrivera, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, réprimande et blâme maintenant ceux qui sont encore en vie, comme Il dit :
« **Qu'ont-ils à se détourner du Rappel** ? » par rejet et insouciance,
« …**comme s'ils étaient des ânes sauvages effrayés**, » qui se sont alarmés les uns les autres et se sont mis à courir encore plus vite,
« …**s'enfuyant devant un lion**. » le mot traduit ici par « **lion** » peut faire référence à un chasseur qui leur tire des flèches ou à un lion ou à un autre prédateur.

Ceci illustre la plus profonde aversion pour la vérité. Pourtant, malgré ce rejet et cette aversion, ils formulent des exigences considérables, « **chacun d'eux voudrait plutôt qu'on lui apporte des feuilles tout étalées** » Ils prétendent qu'ils ne suivront pas la vérité sans cela. Mais ils mentaient, car même si tous les signes leur étaient parvenus, ils n'auraient pas cru avant d'avoir vu le châtiment douloureux. Des signes clairs leur étaient déjà parvenus, mettant en lumière et expliquant la vérité ; s'il y avait eu quelque chose de bon en eux, ils auraient cru.

C'est pourquoi Allah dit : « **Ah ! Non !** » Nous ne leur donnerons pas ce qu'ils demandent car leur seul but est de tromper le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
« **C'est plutôt qu'ils ne craignent pas l'au-delà**, » car s'ils le craignaient, ils n'auraient pas agi comme ils l'ont fait.

« **Ah ! Non ! Ceci est vraiment un Rappel**. » Le pronom se réfère soit à cette Sourate, soit à ce qu'elle contient de cette admonition.

« **Quiconque veut, qu'il se le rappelle** » car le chemin lui a été clairement montré et des preuves lui ont été présentées.

« **Mais ils ne se rappelleront que si Allah veut** » car Sa volonté est immuable et absolue ; aucun événement, grand ou petit, n'échappe à Sa volonté. Ceci réfute les Qadari, qui ne croient pas que les actes des hommes soient soumis à la volonté d'Allah, et les Jabari, qui prétendent que l'homme n'a ni libre arbitre ni véritable action propre, et qu'il est contraint d'agir comme il le fait. Or, Allah affirme ici que les hommes possèdent bel et bien le libre arbitre mais Il déclare que leur volonté est subordonnée à la Sienne.

« **C'est Lui qui est Le plus digne d'être craint ; et c'est Lui qui détient le pardon**. » Il est le plus digne d'être craint et adoré car Il est Dieu et nul n'est digne d'adoration si ce n'est Lui ; et Il est le plus digne de pardonner à ceux qui Le craignent et recherchent Son agrément.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Mouddaththir.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

75

Sourate Al-Qiyâmah

LA Résurrection

(Makki)

40 versets

Révélation N°31

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

لَآ أُقْسِمُ بِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ﴿١﴾

75-1. Non !... Je jure par le Jour de la Résurrection !

وَلَآ أُقْسِمُ بِٱلنَّفْسِ ٱللَّوَّامَةِ ﴿٢﴾

75-2. Mais non ! Je jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer.

أَيَحْسَبُ ٱلْإِنسَٰنُ أَلَّن نَّجْمَعَ عِظَامَهُۥ ﴿٣﴾

75-3. L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os ?

بَلَىٰ قَٰدِرِينَ عَلَىٰٓ أَن نُّسَوِّيَ بَنَانَهُۥ ﴿٤﴾

75-4. Mais si ! Nous sommes capable de remettre à leur place les extrémités de ses doigts.

بَلْ يُرِيدُ ٱلْإِنسَٰنُ لِيَفْجُرَ أَمَامَهُۥ ﴿٥﴾

75-5. L'homme voudrait plutôt continuer à vivre en libertin.

يَسْـَٔلُ أَيَّانَ يَوْمُ ٱلْقِيَٰمَةِ ﴿٦﴾

75-6. Il interroge : « À quand, le Jour de la Résurrection ? »

« **Non !... Je jure par le Jour de la Résurrection !** » Ce par quoi l'on jure ici est la même chose que ce à quoi le serment atteste, à savoir la résurrection après la mort et le lever des hommes de leurs tombes puis leur station debout et l'attente du jugement du Seigneur à leur égard.

« **Mais non ! Je jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer**. » Ceci concerne toutes les âmes, bonnes et mauvaises. L'âme est décrite comme se reprochant à elle-même car elle hésite beaucoup, se reproche et ne demeure stable en aucune circonstance. Et au moment de la mort, l'âme commence à reprocher à la personne ses actes ; même l'âme du croyant lui reprochera ses négligences et ses manquements à ses devoirs, ou son insouciance, commis dans ce monde.

Le serment prêté par la rétribution, pour confirmer que celle-ci aura bien lieu, est associé à la mention de celui qui méritera la rétribution au Jour de la Résurrection. Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que, malgré cela, certains obstinés nient le Jour de la Résurrection, comme Il dit :
« **L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os** ? » Ceci est semblable à ce qu'Allah dit ailleurs :
« **Il dit : « Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière ? »** » (Yâ Sin 36 : 78)

Dans son ignorance et son inimitié, l'homme doute qu'Allah puisse recréer ses os, qui constituent la charpente de son corps. Allah lui répond :
« **Mais si ! Nous sommes capable de remettre à leur place les extrémités de ses doigts**, » c'est-à-dire l'extrémité de ses doigts (empreinte digitale) et ses os, ce qui implique la reconstitution de toutes les parties du corps, car une fois le bout des doigts reconstitué, la création physique du corps est complète.

Le déni de la puissance d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, par l'homme n'est pas dû à un manque de preuves ; il adopte cette position car il cherche à nier ce qui l'attend lors de la résurrection.

Allah nous révèle alors ce qui se produira le Jour de la Résurrection :

فَإِذَا بَرِقَ ٱلْبَصَرُ ٧

75-7. Lorsque la vue sera éblouie,

وَخَسَفَ ٱلْقَمَرُ ﴿٨﴾

75-8. et que la lune s'éclipsera,

وَجُمِعَ ٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ ﴿٩﴾

75-9. et que le soleil et la lune seront réunis,

يَقُولُ ٱلْإِنسَٰنُ يَوْمَئِذٍ أَيْنَ ٱلْمَفَرُّ ﴿١٠﴾

75-10. l'homme, ce jour-là, dira : « Où fuir ? »

كَلَّا لَا وَزَرَ ﴿١١﴾

75-11. Non! Point de refuge !

إِلَىٰ رَبِّكَ يَوْمَئِذٍ ٱلْمُسْتَقَرُّ ﴿١٢﴾

75-12. Vers ton Seigneur sera, ce jour-là, le retour.

يُنَبَّؤُا۟ ٱلْإِنسَٰنُ يَوْمَئِذٍۭ بِمَا قَدَّمَ وَأَخَّرَ ﴿١٣﴾

75-13. L'homme sera informé ce jour-là de ce qu'il aura avancé et de ce qu'il aura remis à plus tard.

بَلِ ٱلْإِنسَٰنُ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ بَصِيرَةٌ ﴿١٤﴾

75-14. Mais l'homme sera un témoin perspicace contre lui-même,

وَلَوْ أَلْقَىٰ مَعَاذِيرَهُۥ ﴿١٥﴾

75-15. quand même il présenterait ses excuses.

« **Lorsque la vue sera éblouie** » c'est-à-dire, lors de la résurrection, les yeux resteront fixés, emplis d'une grande horreur, sans ciller. Ceci est semblable au passage où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour ou leurs regards se figeront. Ils courront [suppliant], levant la tête, les yeux hagards et les cœurs vides**. » (Ibrahim 14 : 42-43)

« ….**et que la lune s'éclipsera,** » c'est-à-dire que sa lumière et sa domination disparaitront,

« …**et que le soleil et la lune seront réunis,** » bien qu'ils n'aient jamais été réunis depuis qu'Allah les a créés. Allah, Exalté et Loué soit-Il, les réunira le Jour de la Résurrection, et la lune perdra sa lumière et le soleil cessera de briller. Ils seront alors jetés dans le feu, afin que les gens voient qu'ils sont soumis à la souveraineté d'Allah, et que ceux qui les adoraient voient qu'ils étaient dans l'erreur.

« **L'homme, ce jour-là, dira**, » lorsqu'il verra ce grand bouleversement : **« Où fuir ? »**, c'est-à-dire, où puis-je me réfugier pour échapper à ce qui nous est arrivé ?

« **Non ! Point de refuge !** » C'est-à-dire qu'il n'y a aucun endroit où quiconque puisse se tourner si ce n'est vers Allah.

« **Vers ton Seigneur sera, ce jour-là, le retour**. » Nul ne pourra se cacher ni fuir ce lieu ; chacun sera inévitablement arrêté afin de recevoir la rétribution de ses actes. C'est pourquoi Allah dit :
« **L'homme sera informé ce jour-là de ce qu'il aura avancé et de ce qu'il aura remis à plus tard**, » c'est-à-dire de tous ses actes, bons et mauvais, depuis le début de sa vie jusqu'à la fin, et il sera informé de quelque chose qu'il ne pourra nier.

« **Mais l'homme sera un témoin perspicace contre lui-même**, » c'est-à-dire qu'il en est témoin et qu'il en connaît les conséquences.

« …**quand même il présenterait ses excuses**, » ces excuses ne seront pas acceptées lorsqu'il sera confronté à ses actes et les reconnaîtra. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« **Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable**. » » (Al-Isrâ' 17 : 14)

Même s'il nie ou s'excuse pour ses actes, cela ne lui sera d'aucune utilité car son ouïe, sa vue et toutes ses facultés témoigneront contre lui et révéleront ses agissements passés. Le temps des reproches sera révolu et vain.
« **Ce jour-là donc, les excuses ne seront pas utiles aux injustes**... » (Ar-Roum 30 : 57)

لَا تُحَرِّكْ بِهِۦ لِسَانَكَ لِتَعْجَلَ بِهِۦٓ ﴿١٦﴾

75-16. Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation :

إِنَّ عَلَيْنَا جَمْعَهُۥ وَقُرْءَانَهُۥ ﴿١٧﴾

75-17. Son rassemblement (dans ton cœur et sa fixation dans ta mémoire) Nous incombent, ainsi que la façon de le réciter.

فَإِذَا قَرَأْنَٰهُ فَٱتَّبِعْ قُرْءَانَهُۥ ﴿١٨﴾

75-18. Quand donc Nous le récitons, suis sa récitation.

ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا بَيَانَهُۥ ﴿١٩﴾

75-19. À Nous, ensuite incombera son explication.

Lorsque Jibril (‘aleyhi salam) lui apporta la révélation et commença à la lui réciter, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) s’empressait de la réciter lui-même, par empressement, avant même que Jibril n’ait terminé. Mais Allah lui dit de ne pas le faire et dit :
« **Que soit Exalté Allah, le Vrai Souverain ! Ne te hâte pas [de réciter] le Qur’an avant que ne te soit achevée sa révélation. Et dis : « Ô mon Seigneur, accroît mes connaissances ! »** » (Tâ Hâ 20 : 114)

Et Allah dit ici : «**Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation**. »

Puis Il a garanti qu’Il lui permettrait inévitablement de le mémoriser et de le réciter, et qu’Allah lui permettrait de l’apprendre par cœur, comme Il l’a dit :
« **Son rassemblement (dans ton cœur et sa fixation dans ta mémoire) Nous incombent, ainsi que la façon de le réciter**. » La raison de ton empressement est ta crainte de le manquer ou de l’oublier, mais si Allah te le garantit, alors il n’y a pas lieu de s’inquiéter.

« **Quand donc Nous le récitons, suis sa récitation** » puis, lorsque Jibril (‘aleyhi salam) aura terminé la récitation de ce qu’Allah t’a révélé, suit ce qu’il récite.

« **À Nous, ensuite incombera son explication**, » c’est-à-dire de l’expliquer. Allah lui promit ainsi de préserver son texte et son sens, ce qui constitue le plus haut degré de préservation. Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) se conforma alors à la règle prescrite par son Seigneur. Lorsque Jibril lui récita ensuite le Qur’an, il l’écoutait attentivement, puis, une fois la récitation terminée, il le récitait à son tour.

Ce verset met en lumière les règles de bienséance en matière d'acquisition du savoir : l'apprenant ne doit pas se précipiter pour poser des questions avant que l'enseignant n'ait terminé son explication du sujet abordé. Ce n'est qu'une fois l'explication terminée que l'apprenant peut interroger l'enseignant sur tout ce qu'il n'a pas compris.

De même, si un élément du début doit être questionné ou approuvé, il ne faut pas se précipiter pour le questionner ou l'accepter avant que l'orateur ait fini de parler, afin que la véracité ou la fausseté de ses propos soit clairement établie et que l'auditeur puisse les comprendre de manière à pouvoir les commenter.

Ce verset souligne également le fait que, tout comme le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) expliquait à sa Oummah comment réciter les mots du Qur'an, il leur en expliquait également le sens.

كَلَّا بَلْ تُحِبُّونَ الْعَاجِلَةَ ﴿٢٠﴾

75-20. Mais vous aimez plutôt [la vie] éphémère,

وَتَذَرُونَ الْآخِرَةَ ﴿٢١﴾

75-21. et vous délaissez l'au-delà.

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاضِرَةٌ ﴿٢٢﴾

75-22. Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants

إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٌ ﴿٢٣﴾

75-23. qui regarderont leur Seigneur ;

وَوُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ بَاسِرَةٌ ﴿٢٤﴾

75-24. et il y aura ce jour-là, des visages assombris,

تَظُنُّ أَن يُفْعَلَ بِهَا فَاقِرَةٌ ﴿٢٥﴾

75-25. qui s'attendent à subir une catastrophe.

Ce qui vous rend négligents et vous détourne des avertissements et des rappels d'Allah, c'est votre attachement à cette vie présente. Vous recherchez les gains, les plaisirs et les désirs de ce monde, en leur accordant la priorité sur l'au-delà. Vous manquez ainsi à votre quête de l'au-delà du fait que les délices et les plaisirs de ce monde sont immédiats, et l'homme est attiré par ce qui est immédiat, tandis que la félicité éternelle de l'au-delà est différée. C'est pourquoi vous négligez l'au-delà et l'ignorez, comme si vous n'y étiez pas destinés, comme si ce monde terrestre était le royaume éternel pour lequel vous consacrez votre précieuse vie et pour lequel vous luttez jour et nuit. Ainsi, la réalité est inversée, ce qui entraîne la perte.

Si vous aviez donné la priorité à l'au-delà sur ce monde, et si vous aviez considéré les conséquences des choses avec perspicacité et sagesse, vous auriez prospéré et réalisé des gains sans aucune perte, et vous auriez triomphé d'une manière exempte de toute misère.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, évoque ensuite ce qui incite à privilégier l'au-delà, en expliquant les différents états dans lesquels les gens se trouveront. Il dit, concernant la récompense de ceux qui privilégient l'au-delà à ce monde :
« **Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants**, » c'est-à-dire qu'ils seront beaux, rayonnants et emplis de lumière, grâce à la joie et au bonheur qui emplissent leurs cœurs et leurs âmes.

« …**qui regarderont leur Seigneur** » c'est-à-dire, regardant leur Seigneur, selon leur statut : Certains le contempleront chaque jour, matin et soir ; d'autres une fois par semaine. Ainsi, ils auront la joie de contempler son noble visage et son incroyable beauté, car rien ne lui est comparable. À sa vue, ils oublieront leur béatitude et atteindront une joie et un bonheur indicibles. Leurs visages rayonneront et leur beauté s'accroîtra. Nous implorons Allah, le Très Généreux, de nous compter parmi eux.

Et Allah dit au sujet de ceux qui donnent la priorité à ce monde plutôt qu'à l'au-delà :
« …**et il y aura ce jour-là, des visages assombris**, » c'est -à-dire froncés et renfrognés, profondément humiliés.
« …**qui s'attendent à subir une catastrophe** » c'est -à-dire un châtiment sévère et douloureux qui est sur le point de s'abattre sur eux et c'est pourquoi leurs visages ont changé et ils froncent les sourcils.

كَلَّآ إِذَا بَلَغَتِ ٱلتَّرَاقِيَ ﴿٢٦﴾

75-26. Mais non! Quand [l'âme] en arrive aux clavicules

وَقِيلَ مَنْ ۜ رَاقٍ ﴿٢٧﴾

75-27. et qu'on dit : « Qui est exorciseur ? »

وَظَنَّ أَنَّهُ ٱلْفِرَاقُ ﴿٢٨﴾

75-28. et qu'il [l'agonisant] est convaincu que c'est la séparation (la mort),

وَٱلْتَفَّتِ ٱلسَّاقُ بِٱلسَّاقِ ﴿٢٩﴾

75-29. et que la jambe s'enlace à la jambe,[1]

إِلَىٰ رَبِّكَ يَوْمَئِذٍ ٱلْمَسَاقُ ﴿٣٠﴾

75-30. c'est vers ton Seigneur, ce jour-là que tu seras conduit.

فَلَا صَدَّقَ وَلَا صَلَّىٰ ﴿٣١﴾

75-31. Mais il n'a ni cru, ni fait la Ṣalāt ;

وَلَٰكِن كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ ﴿٣٢﴾

75-32. par contre, il a démenti et tourné le dos,

ثُمَّ ذَهَبَ إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦ يَتَمَطَّىٰٓ ﴿٣٣﴾

75-33. puis il s'en est allé vers sa famille, marchant avec orgueil.

أَوْلَىٰ لَكَ فَأَوْلَىٰ ﴿٣٤﴾

75-34. « Malheur à toi, malheur ! »

ثُمَّ أَوْلَىٰ لَكَ فَأَوْلَىٰٓ ﴿٣٥﴾

75-35. Et encore malheur à toi, malheur !

أَيَحْسَبُ ٱلْإِنسَٰنُ أَن يُتْرَكَ سُدًى ﴿٣٦﴾

75-36. L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer ?

---

[1] C'est-à-dire que l'angoisse et la détresse de quitter ce monde sont combinées à l'angoisse et à la crainte d'entrer dans l'au-delà.

أَلَمْ يَكُ نُطْفَةً مِّن مَّنِيٍّ يُمْنَىٰ ﴿٣٧﴾

75-37. N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé ?

ثُمَّ كَانَ عَلَقَةً فَخَلَقَ فَسَوَّىٰ ﴿٣٨﴾

75-38. Et ensuite une adhérence Puis [Allah] l'a créée et formée harmonieusement ;

فَجَعَلَ مِنْهُ الزَّوْجَيْنِ الذَّكَرَ وَالْأُنثَىٰ ﴿٣٩﴾

75-39. puis en a fait alors les deux éléments de couple : le mâle et la femelle ?

أَلَيْسَ ذَٰلِكَ بِقَادِرٍ عَلَىٰ أَن يُحْيِيَ الْمَوْتَىٰ ﴿٤٠﴾

75-40. Celui-là [Allah] n'est-Il pas capable de faire revivre les morts ?

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, admoneste Son serviteur et lui rappelle la situation du mourant : lorsque son âme atteint sa gorge, à ce moment-là, il sera dans une grande détresse et cherchera tous les moyens qui, selon lui, l'aideront à obtenir la guérison et le soulagement.

C'est pourquoi Allah dit : « **et qu'on dit : « Qui est exorciseur ? »** » C'est-à-dire, quiconque pratique la rouqyah, car ils ont perdu tout espoir de guérison par les voies conventionnelles et il ne leur reste plus qu'à recourir aux moyens divins. Mais lorsque la volonté et le décret divins s'accomplissent, ils sont irrévocables.

« …**et qu'il [l'agonisant] est convaincu que c'est la séparation (la mort)** » de ce monde,
« …**et que la jambe s'enlace à la jambe**, » c'est-à-dire que les épreuves s'enchaînent et s'accumulent, la situation devient grave et sa détresse immense, et l'âme habituée au corps physique est destinée à le quitter mais elle y est encore, et bientôt elle sera conduite vers Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, afin qu'Il la rétribue pour ses actes et lui fasse admettre ses méfaits.

Mais la personne obstinée qui ne tire aucun profit des révélations persistera dans sa transgression, son incrédulité et son obstination.

« **Mais il n'a ni cru**, » c'est-à-dire qu'il ne croyait pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier et au décret divin, bon ou mauvais.
« …**ni fait la Ṣalāt**. » Il ne pria pas ; au contraire, il renia la vérité et « **par contre, il a démenti et tourné le dos,** » des commandements et interdictions divins, à l'époque où il était à l'aise avec lui-

même et ne craignait pas son Seigneur ; « **puis il s'en est allé vers sa famille, marchant avec orgueil**, » sans se soucier de rien.

Allah Exalté le met en garde en disant : « **« Malheur à toi, malheur ! Et encore malheur à toi, malheur** ! » C'est une menace répétée.

Puis Il lui rappelle sa création originelle, en disant :
« **L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer** ? » C'est-à-dire laissé seul, sans commandements ni interdictions, sans récompense ni punition ?

C'est une erreur de raisonnement, et c'est penser d'Allah en des termes qui sont non conforme à Sa sagesse.

« **N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé** ? » Après avoir été une goutte de sperme, « **Et ensuite une adhérence** » de sang. « **Puis [Allah] l'a créée et formée harmonieusement** » à partir du caillot, lui donnant vie, et le façonnant correctement,

« …**puis en a fait alors les deux éléments de couple: le mâle et la femelle ?** » À savoir, créer l'homme et le faire passer par ces étapes de développement « **Celui-là [Allah] n'est-Il pas capable de faire revivre les morts** ? » En effet, il est capable de tout.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Qiyamah.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

76

Sourate Al-Insân

L'Homme

(Madani)

31 versets

Révélation N°98

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

هَلْ أَتَىٰ عَلَى الْإِنسَانِ حِينٌ مِّنَ الدَّهْرِ لَمْ يَكُن شَيْئًا مَّذْكُورًا ﴿١﴾

76-1. S'est-il écoulé pour l'homme un laps de temps durant lequel il n'était même pas une chose mentionnable ?

إِنَّا خَلَقْنَا الْإِنسَانَ مِن نُّطْفَةٍ أَمْشَاجٍ نَّبْتَلِيهِ فَجَعَلْنَاهُ سَمِيعًا بَصِيرًا ﴿٢﴾

76-2. En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve. [C'est pourquoi] Nous l'avons fait entendant et voyant.

إِنَّا هَدَيْنَاهُ السَّبِيلَ إِمَّا شَاكِرًا وَإِمَّا كَفُورًا ﴿٣﴾

76-3. Nous l'avons guidé dans le chemin, - qu'il soit reconnaissant ou ingrat,

Dans cette Sourate, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous parle du commencement, du milieu et de la fin de l'existence humaine. Il nous révèle qu'une longue période s'est écoulée, avant même l'existence de l'homme, où il n'existait pas et n'était même pas mentionné.

Puis, lorsqu'Allah Exalté voulut créer l'homme, Il créa son père Adam à partir d'argile, puis Il fit sa descendance « **d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses]** » c'est-à-dire un fluide insignifiant considéré comme rebutant,
« …**pour le mettre à l'épreuve** » pour voir s'il ferait attention à son état initial, ou s'il l'oublierait et deviendrait arrogant.

Puis Allah Exalté lui permit de se développer et créa pour lui des facultés cachées et visibles, telles que l'ouïe, la vue et toutes les autres facultés qu'Il perfectionna pour lui et qu'Il rendit saines, afin que l'homme puisse ainsi atteindre ce qui lui est bénéfique.

Puis Il lui envoya les Messagers, fit descendre les Livres et le guida sur le chemin qui mène à Lui ; Il l'expliqua, exhorta l'homme à le suivre et lui parla de ce qu'il posséderait en atteignant Allah.

Puis Il lui parla du chemin qui mène à la perdition, le mit en garde contre lui et lui expliqua ce qui lui arriverait s'il le suivait, et Il le mit ainsi à l'épreuve.

Les gens se divisent donc en deux catégories : ceux qui sont reconnaissants des bienfaits qu'Allah leur accorde et qui accomplissent les devoirs qu'Il leur a prescrits ; et ceux qui sont ingrats envers les bienfaits qu'Allah leur a accordés, tant spirituels que matériels, et qui les rejettent, mécroient en leur Seigneur et suivent le chemin qui mène à la perdition.

Puis Allah décrit les deux groupes au moment de la récompense, comme Il dit :

إِنَّآ أَعۡتَدۡنَا لِلۡكَٰفِرِينَ سَلَٰسِلَا۠ وَأَغۡلَٰلٗا وَسَعِيرًا ٤

76-4. Nous avons préparé pour les mécréants des chaînes, des carcans et une fournaise ardente.

إِنَّ ٱلۡأَبۡرَارَ يَشۡرَبُونَ مِن كَأۡسٖ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا ٥

76-5. Les vertueux boiront d'une coupe dont le mélange sera de camphre,

عَيۡنٗا يَشۡرَبُ بِهَا عِبَادُ ٱللَّهِ يُفَجِّرُونَهَا تَفۡجِيرًا ٦

76-6. d'une source de laquelle boiront les serviteurs d'Allah et ils la feront jaillir en abondance.

C'est-à-dire, Nous avons préparé et apprêté pour ceux qui ne croient pas en Allah, rejettent Ses Messagers et osent commettre le péché
« …**des chaînes**, » dans le feu de l'enfer, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« …**puis, liez-le avec une chaîne de soixante-dix coudées**. » (Al-Haqqah 69 : 32)

« …**des carcans** » au moyen desquels leurs mains sont attachées à leur cou

« …**et une fournaise ardente** » c'est-à-dire qu'il s'intensifiera en flammes, alimentées par leurs corps ;
« **Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Qur'an) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtiment. Allah est certes, Puissant et Sage** ! » (An-Nissâ' 4 : 56)

Ce châtiment est permanent et éternel ; ils y demeureront à jamais.

« **Quant aux vertueux**, » c'est-à-dire ceux dont les cœurs sont purs grâce à l'amour d'Allah et à la connaissance de Lui qu'ils possèdent, grâce à leurs bonnes mœurs et grâce à la purification de leur corps par l'accomplissement de bonnes œuvres,
Allah nous dit « **Les vertueux boiront d'une coupe dont le mélange sera de camphre**, » c'est-à-dire une délicieuse boisson à base de vin mélangé à du camphre, afin de la rafraîchir et d'en atténuer l'âpreté. Ce camphre sera extrêmement savoureux, exempt de toute impureté et de tout goût désagréable, contrairement au camphre de ce monde, puisque tout ce qu'Allah nous révèle sur ce qui se trouve au Paradis, concernant les choses ayant des équivalents terrestres, sera exempt de tous les éléments problématiques qu'elles présentent dans ce monde.

Comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit ailleurs :
« **[Ils seront parmi] des jujubiers sans épines et parmi des bananiers aux régimes bien fournis**. » (Al-Wâqi'ah 56 : 28-29)
« …**et aussi, des épouses purifiées**... » (Al-'Imrân 3 : 15)
« **Pour eux la maison du Salut auprès de leur Seigneur**... » (Al-An'âm 6 : 127)
« **On fera circuler parmi eux des plats d'or et des coupes ; et il y aura là [pour eux] tout ce que les âmes désirent et ce qui réjouit les yeux et vous y demeurerez éternellement**. » (Az-Zoukhrouf 43 : 71)

« …**d'une source de laquelle boiront les serviteurs d'Allah et ils la feront jaillir en abondance**, » c'est-à-dire qu'ils n'auront aucune crainte que cette délicieuse coupe dans laquelle ils boiront ne

s'épuise jamais, car elle a une source qui ne finira jamais ; elle provient d'une source qui coule constamment, et les serviteurs d'Allah la feront couler où et comme ils le voudront.

S'ils le souhaitent, ils pourront la diriger vers de magnifiques jardins fleuris, la faire couler entre les palais et les demeures ornées, ou dans n'importe quelle direction.

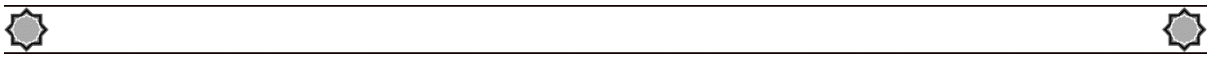

يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُۥ مُسْتَطِيرًا ﴿٧﴾

76-7. Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout.

وَيُطْعِمُونَ ٱلطَّعَامَ عَلَىٰ حُبِّهِۦ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا ﴿٨﴾

76-8. et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier,

إِنَّمَا نُطْعِمُكُمْ لِوَجْهِ ٱللَّهِ لَا نُرِيدُ مِنكُمْ جَزَآءً وَلَا شُكُورًا ﴿٩﴾

76-9. (disant) : « C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude.

إِنَّا نَخَافُ مِن رَّبِّنَا يَوْمًا عَبُوسًا قَمْطَرِيرًا ﴿١٠﴾

76-10. Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de certains de leurs actes :
« **Ils accomplissent leurs vœux**, » c'est-à-dire qu'ils remplissent leurs engagements envers Allah.

S'ils accomplissent des vœux, qui ne leur sont pas obligatoires à moins qu'ils ne les formulent volontairement, il est plus probable qu'ils s'acquittent également de leurs obligations fondamentales.

« …**et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout** » c'est-à-dire qu'il se répandra et atteindra tout, de sorte qu'ils craignent que son mal ne les atteigne, c'est pourquoi ils évitent tout ce qui pourrait y conduire.

« …**et offrent la nourriture, malgré son amour** » c'est-à-dire que, bien qu'ils aiment la richesse et la nourriture, ils donnent la priorité à l'amour d'Allah sur l'amour d'eux-mêmes, et ils essaient de donner leur nourriture à ceux qui la méritent le plus et qui en ont le plus besoin, « **au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier**. »

En dépensant et en nourrissant autrui, ils recherchent l'agrément d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, signifiant implicitement : « **C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude**, » ni récompense financière ni éloges verbaux.

« **Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible**, » c'est-à-dire très dur et mauvais
« …**et catastrophique** » c'est-à-dire stressant et misérable.

فَوَقَىٰهُمُ ٱللَّهُ شَرَّ ذَٰلِكَ ٱلْيَوْمِ وَلَقَّىٰهُمْ نَضْرَةً وَسُرُورًا ﴿١١﴾

76-11. Allah les protègera donc du mal de ce jour-là, et leur fera rencontrer la splendeur et la joie,

وَجَزَىٰهُم بِمَا صَبَرُوا۟ جَنَّةً وَحَرِيرًا ﴿١٢﴾

76-12. et les rétribuera pour ce qu'ils auront enduré, en leur donnant le Paradis et des [vêtements] de soie,

مُّتَّكِـِٔينَ فِيهَا عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ ۖ لَا يَرَوْنَ فِيهَا شَمْسًا وَلَا زَمْهَرِيرًا ﴿١٣﴾

76-13. ils y seront accoudés sur des divans, n'y voyant ni soleil ni froid glacial.

« **Allah les protègera donc du mal de ce jour-là**, » ainsi la plus grande terreur ne les affligera pas ; et les anges les accueilleront (en disant) : « **Voici votre jour, qui vous a été promis**. » (21 : 103).

« …**et leur fera rencontrer** » c'est-à-dire, Il les honorera et leur donnera
« …**la splendeur** » dans leurs visages
« …**et la joie** » dans leurs cœurs, combinant ainsi le bonheur extérieur et intérieur.

« …**et les rétribuera pour ce qu'ils auront enduré**, » dans l'obéissance à Allah car ils se sont efforcés autant que possible ; dans le respect d'Allah, ils se sont abstenus de tout péché ; et dans l'acceptation des décrets douloureux d'Allah, ils ne s'en sont pas plaints.
« …**en leur donnant le Paradis** » qui contient toute la félicité et est exempt de tous les soucis et problèmes
« …**et des vêtements de soie**, » comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« ...**et là, leurs vêtements sont de soie**. » (Fâtir 35 : 33)

Peut-être Allah a-t-il mentionné la soie en particulier parce que son aspect extérieur reflète la condition de celui qui la porte.
« …**ils y seront accoudés sur des divans.** » Accoudés signifie s'asseoir confortablement, avec aisance et de manière détendue. Le mot traduit ici par « **divans** » fait référence à des canapés recouverts de tissus ornés.

Ils ne ressentiront au Paradis « **ni soleil ni froid glacial**, » c'est-à-dire ni chaleur torride ni froid glacial susceptible de leur nuire. Ils seront toujours à l'ombre, à l'abri de la chaleur et du froid, et pourront ainsi jouir du bien-être physique sans aucune douleur ni gêne causée par la chaleur ou le froid.

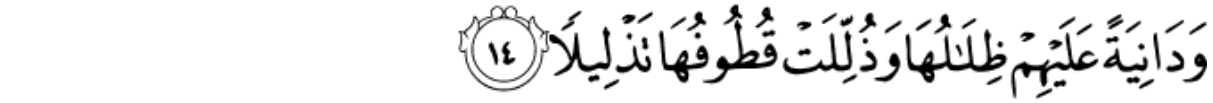

76-14. Ses ombrages les couvriront de près, et ses fruits inclinés bien bas [à portée de leurs mains].

Autrement dit, ses fruits seront à portée de main de quiconque les désire, de sorte qu'il puisse les cueillir, qu'il soit debout, assis ou couché sur le côté.

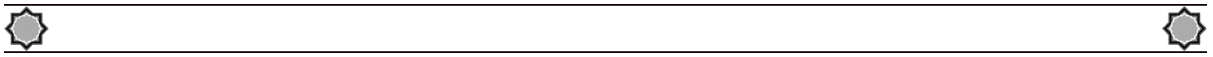

76-15. Et l'on fera circuler parmi eux des récipients d'argent et des coupes cristallines,

76-16. en cristal d'argent, dont le contenu a été savamment dosé.

Des vases d'argent et des « **des récipients d'argent et des coupes cristallines** » circuleront parmi les habitants du Paradis, distribués par leurs serviteurs. Autrement dit, ils seront en argent mais aussi limpides que du cristal. C'est un phénomène extraordinaire : qu'un matériau aussi dense et opaque que l'argent soit aussi transparent que du cristal, du fait de sa pureté.

« …**dont le contenu a été savamment dosé.** » Ils seront remplis à la mesure exacte désirée par les habitants du Paradis, la quantité qui leur plaira le plus, de sorte qu'ils l'obtiendront exactement comme ils l'avaient imaginé.

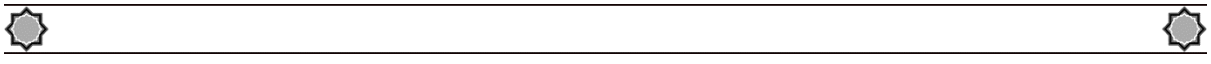

وَيُسْقَوْنَ فِيهَا كَأْسًا كَانَ مِزَاجُهَا زَنجَبِيلًا ﴿١٧﴾

76-17. Et là, ils seront abreuvés d'une coupe dont le mélange sera de gingembre,

عَيْنًا فِيهَا تُسَمَّىٰ سَلْسَبِيلًا ﴿١٨﴾

76-18. puisé là-dedans à une source qui s'appelle Salsabīl.[1]

« **Et là** » au Paradis,
« …**ils seront abreuvés** » d'une coupe de vin et de nectar.
« …**dont le mélange sera de gingembre** » pour en améliorer le goût et l'arôme.

« …**puisé là-dedans à une source »** qui s'y trouve au Paradis
« …**qui s'appelle Salsabīl**. » On l'appelle ainsi parce qu'elle est savoureuse, délicieuse et saine.

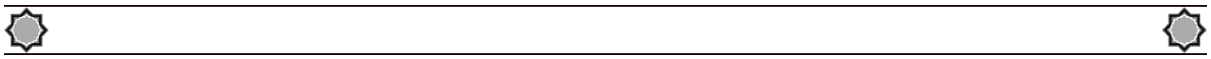

وَيَطُوفُ عَلَيْهِمْ وِلْدَانٌ مُّخَلَّدُونَ إِذَا رَأَيْتَهُمْ حَسِبْتَهُمْ لُؤْلُؤًا مَّنثُورًا ﴿١٩﴾

76-19. Et parmi eux, circuleront des garçons éternellement jeunes. Quand tu les verras, tu les prendras pour des perles éparpillées.

وَإِذَا رَأَيْتَ ثَمَّ رَأَيْتَ نَعِيمًا وَمُلْكًا كَبِيرًا ﴿٢٠﴾

76-20. Et quand tu regarderas là-bas, tu verras un délice et un vaste royaume.

« …**des garçons éternellement jeunes**, » créés au Paradis pour y demeurer ; ils ne changeront ni ne vieilliront jamais et ils sont très beaux.

[1] Le nom Salsabil provient d'une racine signifiant doux ou délicieux, et fait référence au goût agréable de la boisson.

« …**circuleront parmi eux** » c'est-à-dire parmi les habitants du Paradis, avec leur nourriture et leurs boissons, pour les servir.
« **Quand tu les verras** »se répandant pour servir le peuple,
« …**tu les prendras**, » à cause de leur beauté, « **pour des perles éparpillées**. » C'est là une des joies des habitants du Paradis : leurs serviteurs seront des jeunes garçons immortels, un régal pour les yeux. Ils entreront dans leurs demeures en toute sécurité et leur apporteront tout ce qu'ils demanderont.

« **Et quand tu regarderas là-bas,** » et que tu observeras le bonheur dans lequel ils vivent,
« …**tu verras un délice et un vaste royaume**. » Vous verriez que l'un d'eux possède des palais, des demeures et des chambres ornées et décorées d'une manière indescriptible. Il aura des jardins fleuris, des fruits délicieux à portée de main, des rivières sinueuses, des jardins magnifiques et des oiseaux au chant enchanteur, qui touche le cœur et remplit l'âme de joie. Il aura des épouses d'une beauté et d'une bonté exceptionnelles, alliant beauté intérieure et extérieure, qui emplissent le cœur de joie et procurent un immense plaisir.

Autour de lui se trouveront des enfants immortels et des serviteurs éternels, apportant aisance et réconfort ; ainsi ils jouiront d'une vie de plaisir complet et de joie parfaite.

Par-dessus tout, la plus grande joie sera de voir le Seigneur Très Miséricordieux, d'entendre Ses paroles, de se délecter de Sa proximité et de se réjouir d'atteindre Son agrément et la vie éternelle, dont la félicité ne cesse de croître à chaque instant.

Gloire à Dieu, le Seigneur, la Vérité inébranlable, dont les ressources sont intarissables et la générosité sans limite. De même que Ses attributs sont infinis, Sa bonté et Sa générosité le sont tout autant.

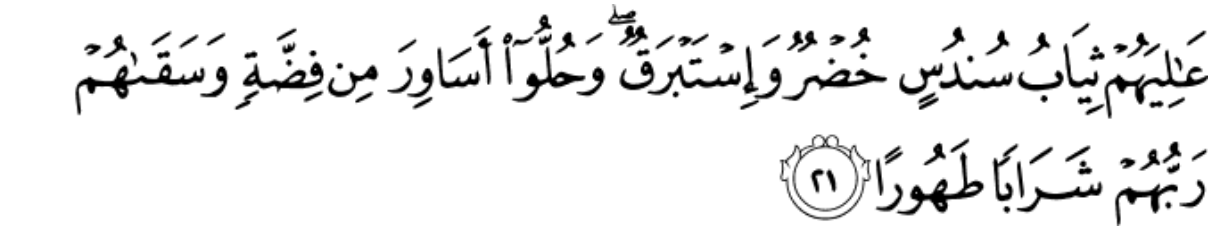
عَٰلِيَهُمْ ثِيَابُ سُندُسٍ خُضْرٌ وَإِسْتَبْرَقٌ ۖ وَحُلُّوٓا۟ أَسَاوِرَ مِن فِضَّةٍ وَسَقَىٰهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا طَهُورًا ﴿٢١﴾

76-21. Ils porteront des vêtements verts de satin et de brocart. Et ils seront parés de bracelets d'argent. Et leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure.

« **Ils porteront des vêtements verts de satin et de brocart**. » C'est-à-dire qu'ils seront couverts de vêtements verts en soie fine et en brocart lourd, qui sont les types de soie les plus fins.
« **Et ils seront parés de bracelets d'argent**. » C'est-à-dire qu'ils porteront des bracelets d'argent à leurs bras, hommes et femmes. Telle est la promesse qu'Allah leur a faite, et Sa promesse s'accomplira, car nul n'est plus véridique que Lui en paroles et en paroles.

« **Et leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure**, » c'est-à-dire sans impureté ni souillure ; elle purifiera leurs cœurs de toute souffrance et de toute douleur.

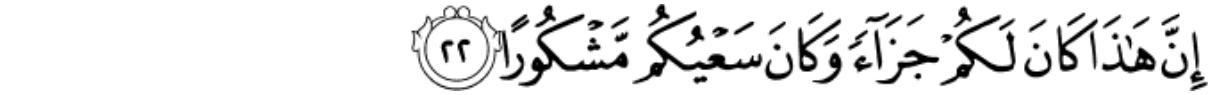

76-22. Cela sera pour vous une récompense, et votre effort sera reconnu.

« **Cela sera pour vous une récompense**, » Autrement dit, cette grande récompense et ce magnifique cadeau vous sont offerts pour ce que vous avez envoyé en avance de bonnes actions.
« …**et votre effort sera reconnu**. » C'est-à-dire que pour un petit effort, Allah vous a accordé un bonheur éternel incommensurable.

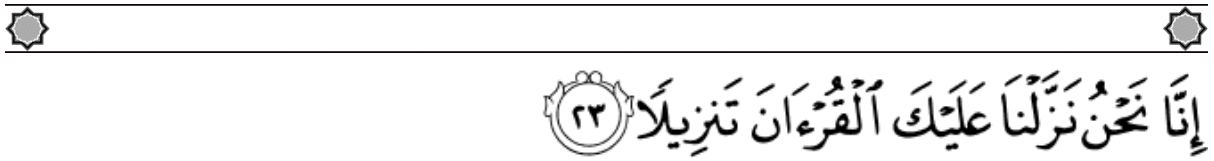

76-23. En vérité c'est Nous qui avons fait descendre sur toi le Qur'an graduellement.

Après avoir mentionné la félicité du Paradis, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit maintenant :
« **En vérité c'est Nous qui avons fait descendre sur toi le Qur'an graduellement** » qui contient une promesse et un avertissement, et une explication de tout ce que les gens ont besoin de savoir.

Il contient des instructions pour se conformer aux commandements et aux lois d'Allah de la manière la plus parfaite, pour s'efforcer de les mettre en œuvre et pour faire preuve de patience et de constance dans cette démarche. C'est pourquoi Allah dit :

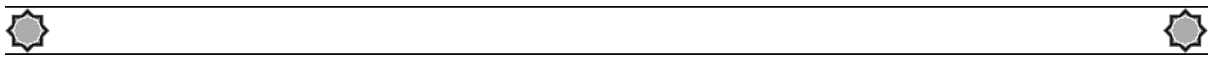

فَٱصۡبِرۡ لِحُكۡمِ رَبِّكَ وَلَا تُطِعۡ مِنۡهُمۡ ءَاثِمًا أَوۡ كَفُورٗا ٢٤

76-24. Endure donc ce que ton Seigneur a décrété, et n'obéis ni au pécheur, parmi eux, ni au grand mécréant.

Autrement dit, soit patient dans l'acceptation du décret d'Allah sans te plaindre, dans l'acceptation de Ses règles religieuses, et conformes-toi-y, sans laisser aucun obstacle t'en empêcher.

« **Et n'obéis ni au pécheur** » à aucun des obstinés qui veulent t'empêcher de suivre Son chemin
« …**ni au pécheur parmi eux** » c'est-à-dire celui qui commet le péché et commet des actes de désobéissance
« …**ni au grand mécréant**. » Car céder aux mécréants, c'est inévitablement tomber dans le péché, car ils n'ordonnent rien d'autre que ce qu'ils désirent eux-mêmes.

وَٱذۡكُرِ ٱسۡمَ رَبِّكَ بُكۡرَةٗ وَأَصِيلٗا ٢٥

76-25. Et invoque le nom de ton Seigneur, matin et après-midi ;

وَمِنَ ٱلَّيۡلِ فَٱسۡجُدۡ لَهُۥ وَسَبِّحۡهُ لَيۡلٗا طَوِيلًا ٢٦

76-26. et prosterne-toi devant Lui une partie de la nuit ; et glorifie-Le de longues [heures] pendant la nuit.

Parce que la patience l'aidera à adorer Allah et à se souvenir de Lui abondamment, Allah le lui a enjoint et a dit : « **Et invoque le nom de ton Seigneur, matin et après-midi**, » c'est-à-dire au début et à la fin de la journée, ce qui inclut les prières obligatoires et les prières surérogatoires qui les accompagnent, ainsi que le dhikr (l'invocation d'Allah), la glorification d'Allah, la proclamation de Son unicité et Sa magnification à ces moments-là.

« …**et prosterne-toi devant Lui une partie de la nuit**. » C'est-à-dire se prosterner souvent devant Lui, ce qui n'est possible qu'en multipliant les prières,
« …**et glorifie-Le de longues [heures] pendant la nuit**. » Nous avons vu plus haut mention spécifique de la durée à laquelle il est fait référence ici en termes généraux :

« **Ô toi, l'enveloppé [dans tes vêtements] ! Lève-toi [pour prier], toute la nuit, excepté une petite partie**. » (Al-Mouzzammil 73 : 1-2)

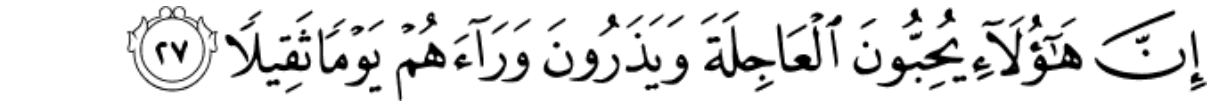

إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ يُحِبُّونَ ٱلْعَاجِلَةَ وَيَذَرُونَ وَرَآءَهُمْ يَوْمًا ثَقِيلًا ﴿٢٧﴾

76-27. Ces gens-là aiment [la vie] éphémère (la vie sur terre) et laissent derrière eux un jour bien lourd [le Jour du Jugement].

« **Ces gens-là [mécréants]** » qui te rejettent, ô Messager, après que tu leur aies expliqué les révélations et après qu'ils aient reçu des promesses et des avertissements, n'en ont tiré aucun profit ; au contraire, ils ont continué à donner la priorité à « **[la vie] éphémère** » et s'en sont contentés.

« …**et laissent derrière eux** » c'est-à-dire, qu'ils ne font aucun effort et ils négligent
« …**un jour bien lourd [le Jour du Jugement]** » À savoir le Jour de la Résurrection, dont la durée est de cinquante mille ans selon votre calcul. Allah dit ailleurs :
« ... **Les mécréants diront : « Voilà un jour difficile**. » » (Al-Qamar 54 : 8)

C'est comme s'ils n'avaient été créés que pour ce monde, pour s'y installer.

Puis Allah leur fournit une preuve rationnelle de la résurrection, à savoir la preuve de leur création initiale :

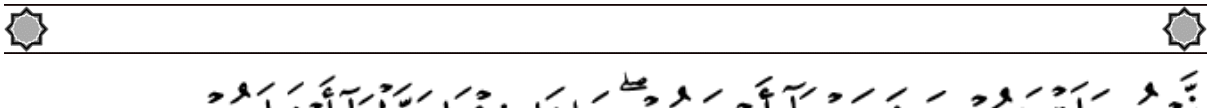

نَّحْنُ خَلَقْنَٰهُمْ وَشَدَدْنَآ أَسْرَهُمْ ۖ وَإِذَا شِئْنَا بَدَّلْنَآ أَمْثَٰلَهُمْ تَبْدِيلًا ﴿٢٨﴾

76-28. C'est Nous qui les avons créés et avons fortifié leur constitution. Quand Nous voulons, cependant, Nous les remplaçons [facilement] par leurs semblables.

« **C'est Nous qui les avons créés** » à partir de rien

« …**et avons fortifié leur constitution** » C'est-à-dire. Nous les avons rendus forts et avons perfectionné leur création, avec des tendons, des veines, des artères et des forces visibles et cachées, jusqu'à ce que leurs corps soient parfaits et achevés, et qu'ils soient capables de faire tout ce qu'ils désirent. Celui qui les a créés de cette manière est capable de les recréer après leur mort afin de les récompenser, et il ne convient pas que Celui qui les a fait traverser ces étapes les laisse sans surveillance, sans commandements ni interdictions, sans récompense ni châtiment. C'est pourquoi Il dit :

« **Quand Nous voulons, cependant, Nous les remplaçons [facilement] par leurs semblables**. » C'est-à-dire que nous pourrions les ressusciter sous une forme différente ou les recréer identique.

إِنَّ هَٰذِهِۦ تَذْكِرَةٌ ۖ فَمَن شَآءَ ٱتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ سَبِيلًا ﴿٢٩﴾

76-29. Ceci est un rappel. Que celui qui veut prenne donc le chemin vers son Seigneur !

وَمَا تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٣٠﴾

76-30. Cependant, vous ne saurez vouloir, à moins qu'Allah veuille. Et Allah est Omniscient et Sage.

يُدْخِلُ مَن يَشَآءُ فِى رَحْمَتِهِۦ ۚ وَٱلظَّٰلِمِينَ أَعَدَّ لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿٣١﴾

76-31. Il fait entrer qui Il veut dans Sa miséricorde. Et quant aux injustes, Il leur a préparé un châtiment douloureux.

« **Ceci est un rappel**, » destiné à rappeler au croyant les avertissements et les encouragements qu'il contient.

« **Que celui qui veut prenne donc le chemin vers son Seigneur** ! » C'est-à-dire qu'il suive le chemin qui mène à Lui. Car Allah expose la vérité et la guidance, puis Il laisse aux gens le choix de suivre cette guidance ou de s'en détourner, tout en apportant des preuves contre eux.

« **Cependant, vous ne saurez vouloir, à moins qu'Allah veuille**. » Car la volonté d'Allah est toujours accomplie.

« **Et Allah est Omniscient et Sage**. » Il est doté d'une grande sagesse à l'égard de ceux qu'Il guide et de ceux qu'Il laisse s'égarer.

« **Il fait entrer qui Il veut dans Sa miséricorde**, » lui prodiguant Sa sollicitude et le guidant vers les voies du bonheur.
« **Et quant aux injustes**, » qui choisissent la perdition plutôt que la guidance
« **Il leur a préparé un châtiment douloureux** » à cause de leurs méfaits et de leurs transgressions.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Insân.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

77

Sourate Al-Moursalât

Les Envoyés

(Makki)

50 versets

Révélation N°33

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلْمُرْسَلَٰتِ عُرْفًا ﴿١﴾

77-1. Par ceux qu'on envoie en rafales,

فَٱلْعَٰصِفَٰتِ عَصْفًا ﴿٢﴾

77-2. et qui soufflent en tempête !

وَٱلنَّٰشِرَٰتِ نَشْرًا ﴿٣﴾

77-3. Et qui dispersent largement [dans toutes les directions].

فَٱلْفَٰرِقَٰتِ فَرْقًا ﴿٤﴾

77-4. Par ceux qui séparent nettement (le bien et le mal),

فَٱلْمُلْقِيَٰتِ ذِكْرًا ﴿٥﴾

77-5. et lancent un rappel

عُذْرًا أَوْ نُذْرًا ﴿٦﴾

77-6. en guise d'excuse ou d'avertissement !

إِنَّمَا تُوعَدُونَ لَوَٰقِعٌ ﴿٧﴾

77-7. Ce qui vous est promis est inéluctable.

فَإِذَا ٱلنُّجُومُ طُمِسَتْ ﴿٨﴾

77-8. Quand donc les étoiles seront effacées,

وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ فُرِجَتْ ﴿٩﴾

77-9. et que le ciel sera fendu,

وَإِذَا ٱلْجِبَالُ نُسِفَتْ ﴿١٠﴾

77-10. et que les montagnes seront pulvérisées,

وَإِذَا ٱلرُّسُلُ أُقِّتَتْ ﴿١١﴾

77-11. et que le moment (pour la réunion) des Messagers a été fixé !...

لِأَيِّ يَوْمٍ أُجِّلَتْ ﴿١٢﴾

77-12. À quel jour tout cela a-t-il été renvoyé ?

لِيَوْمِ ٱلْفَصْلِ ﴿١٣﴾

77-13. Au Jour de la Décision. [Le Jugement] !

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ ٱلْفَصْلِ ﴿١٤﴾

77-14. Et qui te dira ce qu'est le Jour de la Décision ?

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٥﴾

77-15. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, atteste la résurrection et la rétribution des actes au moyen d'un serment, jurant par « **Par ceux qu'on envoie**, » à savoir les anges qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, envoie pour exécuter Ses décrets et contrôler l'univers, et pour transmettre Son décret religieux en apportant Sa révélation à Ses Messagers.

« …**en rafales** » cela décrit ceux qui sont envoyés. Cela signifie qu'ils sont envoyés avec ce qui est juste, avec sagesse et dans l'intérêt supérieur du peuple ; ils ne sont pas envoyés avec quoi que ce soit de mauvais ou en vain.

« …**et qui soufflent en tempête** » ceci fait également référence aux anges qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, envoie et qu'Il décrit comme se hâtant de faire ce qu'Il commande, exécutant rapidement Ses ordres comme un vent fort.

Cela peut également faire référence à des vents puissants accompagnés de fortes rafales.

« **Et qui dispersent largement [dans toutes les directions]**. » Il se peut que cela fasse référence aux anges qui dispersent ce qu'ils sont censés disperser. Le mot traduit par « **disperser** » peut aussi signifier « ranimer », auquel cas il pourrait faire référence aux nuages par lesquels Allah ranime la terre et lui redonne vie après sa mort.

« **Par ceux qui séparent nettement (le bien et le mal) et lancent un rappel**. » Ceci fait référence aux anges qui apportent le plus sublime des commandements, à savoir le rappel (la révélation) par lequel Allah accorde Sa miséricorde à Ses serviteurs et leur rappelle ce qui leur sera bénéfique et qui est dans leur intérêt ; ces anges le transmettent aux Messagers.

« …**en guise d'excuse ou d'avertissement** » aux gens ! Ils avertissent les gens de ce qui les attend, des choses effrayantes, et ne leur laissent aucune excuse, afin qu'ils n'aient aucun argument devant Allah.

« **Ce qui vous est promis** » de la résurrection et de la rétribution des actes
« …**est inéluctable** » c'est-à-dire, c'est inévitable, sans l'ombre d'un doute.

Lorsque cela se produira, l'univers subira des bouleversements et une horreur immense, extrêmement alarmante et source de grande détresse. Les étoiles s'éteindront ; elles seront dispersées et déplacées. Les montagnes seront emportées et réduites en poussière, et la terre deviendra une plaine lisse et uniforme, sans creux ni relief.

Ce jour est celui où les Messagers seront convoqués, le jour jusqu'auquel le jugement entre eux et leurs nations sera différé. C'est pourquoi Allah dit :
« **À quel jour tout cela a-t-il été renvoyé** ? » Cette question est posée afin de souligner la gravité et le sérieux de la situation.

Puis Allah répond à cette question en disant : « **Au Jour de la Décision [Le Jugement],** » entre toutes les créatures, entre elles, et le jour du jugement pour chacune d'elles individuellement.

Puis Il avertit ceux qui, ce jour-là, auront renié : « **Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge** ! » Autrement dit, quelle sera l'ampleur de leur perte, la sévérité de leur châtiment et l'horreur de leur fin. Allah le leur a annoncé et leur a juré que cela arriverait assurément mais ils ne L'ont pas cru ; c'est pourquoi ils méritent un châtiment terrible.

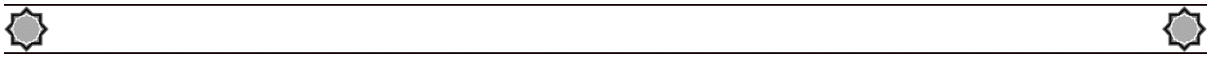

77-16. N'avons-nous pas fait périr les premières [générations] ?

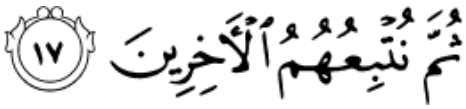

77-17. Puis ne les avons-Nous pas fait suivre par les derniers ?

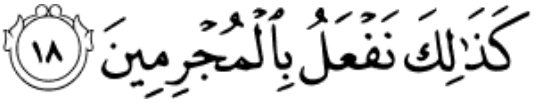

77-18. C'est ainsi que Nous agissons avec les criminels.

77-19. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

« **N'avons-nous pas fait périr les premières [générations]** ? » Autrement dit, n'avons-Nous pas exterminé les premiers mécréants ? Et Nous poursuivrons cela par l'anéantissement de ceux qui, parmi les nations postérieures, sont mécréants. Telle est Sa manière de traiter les générations passées et présentes ; tout malfaiteur est inévitablement puni. Pourquoi donc n'apprennent-ils pas de ce qu'ils voient et entendent ?

« **Malheur, ce jour-là, à ceux** » qui ont nié la vérité après avoir vu les signes clairs et les châtiments exemplaires.

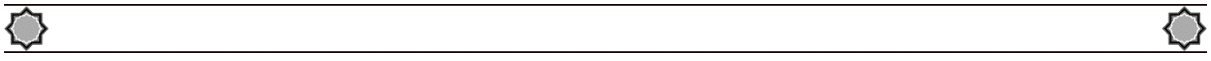

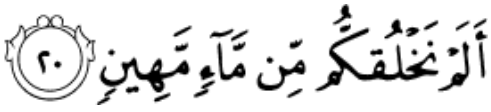

77-20. Ne vous avons-Nous pas créés d'une eau vile

فَجَعَلْنَٰهُ فِى قَرَارٍ مَّكِينٍ ﴿٢١﴾

77-21. que Nous avons placée dans un reposoir sûr,

إِلَىٰ قَدَرٍ مَّعْلُومٍ ﴿٢٢﴾

77-22. pour une durée connue ?

فَقَدَرْنَا فَنِعْمَ ٱلْقَٰدِرُونَ ﴿٢٣﴾

77-23. Nous l'avons décrété ainsi et Nous décrétons [tout] de façon parfaite.

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٢٤﴾

77-24. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

C'est-à-dire, ne vous avons-Nous pas créés, ô humains, « **d'une eau vile**, » c'est-à-dire un fluide considéré comme très vil, qui prend naissance entre la colonne vertébrale et les côtes, jusqu'à ce qu'Allah le place dans un « **reposoir sûr**, » à savoir le ventre maternel, où il se fixe et croît « …**pour une durée connue** » et déterminée.

« **Nous l'avons décrété ainsi**. » Et Nous prenons soin de ce fœtus dans ces profondeurs d'obscurité, le transformant d'une goutte de sperme en un caillot adhérent, puis en une masse de chair, jusqu'à ce qu'Allah en fasse un corps pleinement développé, puis Il lui insuffle l'âme ; et certains d'entre eux meurent avant cela.

« …**et Nous décrétons [tout] de façon parfaite** » qui agit selon Sa sagesse.

« **Malheur, ce jour-là, à ceux** » qui nient la vérité après qu'Allah leur a expliqué les signes, leur a montré des leçons et une preuve évidente.

أَلَمْ نَجْعَلِ ٱلْأَرْضَ كِفَاتًا ﴿٢٥﴾

77-25. N'avons-Nous pas fait de la terre un endroit les contenant tous,

أَحْيَآءً وَأَمْوَٰتًا ﴿٢٦﴾

77-26. les vivants ainsi que les morts ?

وَجَعَلْنَا فِيهَا رَوَاسِيَ شَامِخَاتٍ وَأَسْقَيْنَاكُم مَّاءً فُرَاتًا ﴿٢٧﴾

77-27. Et n'y avons-Nous pas placé fermement de hautes montagnes ? Et ne vous avons-Nous pas abreuvés d'eau douce ?

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٢٨﴾

77-28. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

C'est-à-dire, ne vous avons-Nous pas comblés de bienfaits et de faveurs en soumettant la terre à votre intérêt ? Nous en avons donc fait

« …**un endroit** » pour vous,

« …**les vivants** » dans des demeures.

« …**ainsi que les morts** » dans les tombes. De même que les maisons et les palais comptent parmi les bienfaits qu'Allah a accordés à Ses serviteurs, les tombes sont, de la même manière, une miséricorde pour eux et un abri, afin que leurs corps ne soient pas exposés aux animaux sauvages et autres dangers.

« **Et n'y avons-Nous pas placé fermement de hautes montagnes** ? » C'est-à-dire des montagnes qui affermissent la terre, de peur qu'elle ne tremble avec ses habitants. Allah l'a stabilisée par de hautes montagnes qui s'y dressent fermement.

« **Et ne vous avons-Nous pas abreuvés d'eau douce** ? » C'est-à-dire de l'eau douce et agréable au goût. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :

« **Voyez-vous donc l'eau que vous buvez ? Est-ce vous qui l'avez fait descendre du nuage ou [en] sommes Nous le descendeur ? Si Nous voulions, Nous la rendrions salée. Pourquoi n'êtes-vous donc pas reconnaissants** ? » (Al-Wâqi'ah 56 : 68-70)

« **Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge** » qui, malgré toutes les bénédictions qu'Allah leur a montrées et qui sont accordées par Allah seul, pour lesquelles Il les a distingués, ont répondu par le déni et le rejet.

انطَلِقُوا إِلَىٰ مَا كُنتُم بِهِ تُكَذِّبُونَ ﴿٢٩﴾

77-29. Allez vers ce que vous traitiez alors de mensonge !

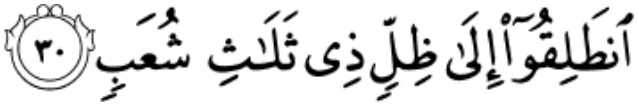

77-30. Allez vers une ombre [fumée de l'Enfer] à trois branches ;

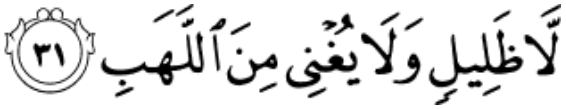

77-31. qui n'est ni ombreuse ni capable de protéger contre la flamme ;

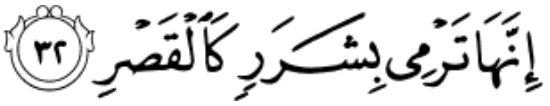

77-32. car [le feu] jette des étincelles volumineuses comme des châteaux,

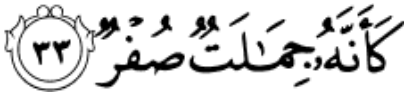

77-33. et qu'on prendrait pour des chameaux jaunes.

77-34. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

Cela fait partie du sort réservé aux malfaiteurs et aux négateurs. Il leur sera dit au Jour de la Résurrection :

« **Allez vers ce que vous traitiez alors de mensonge** ! »

Puis Allah explique cela en disant : « **Allez vers une ombre [fumée de l'Enfer] à trois branches**. » C'est-à-dire, avancez vers une ombre du feu de l'enfer, qui se séparera en trois colonnes ; des morceaux de feu y seront jetés, la traversant et s'y unissant.

« …**qui n'est ni ombreuse**, » autrement dit, cette ombre n'apportera aucun réconfort et aucune tranquillité.

« …**ni capable de protéger contre la flamme**. » Autrement dit, cette ombre n'offrira aucune protection contre les flammes ; au contraire, les flammes entoureront les gens de toutes parts, à droite comme à gauche. Ceci est semblable aux versets où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Au-dessus d'eux ils auront des couches de feu et des couches au-dessous d'eux**. » (Az-Zoumar 39 : 16).

- Et :

« **L'Enfer leur servira de lit et, comme couverture, ils auront des voiles de ténèbres. Ainsi rétribuons-Nous les injustes**. » (Al-A'râf 7 : 41)

Allah Exalté mentionne ensuite la taille immense des étincelles de l'enfer, ce qui témoigne de son immensité, de sa nature terrible et de son aspect terrifiant :

« …**car [le feu] jette des étincelles volumineuses comme des châteaux et qu'on prendrait pour des chameaux jaunes**. » Le mot traduit ici par « **jaunes** » fait référence à une couleur noire avec une nuance de jaune. Cela indique que les flammes, les charbons et les étincelles de l'enfer sont sombres, et qu'il est noir, d'une apparence terrible et d'une chaleur extrême. Nous implorons Allah de nous préserver de cet enfer et des actes qui pourraient nous y conduire.

« **Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge**. »

هَٰذَا يَوْمُ لَا يَنطِقُونَ ﴿٣٥﴾

77-35. Ce sera le jour où ils ne [peuvent] pas parler,

وَلَا يُؤْذَنُ لَهُمْ فَيَعْتَذِرُونَ ﴿٣٦﴾

77-36. et point ne leur sera donné permission de s'excuser.

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٣٧﴾

77-37. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

هَٰذَا يَوْمُ الْفَصْلِ ۖ جَمَعْنَاكُمْ وَالْأَوَّلِينَ ﴿٣٨﴾

77-38. C'est le Jour de la Décision [Jugement], où nous vous réunirons ainsi que les anciens.

فَإِن كَانَ لَكُمْ كَيْدٌ فَكِيدُونِ ﴿٣٩﴾

77-39. Si vous disposez d'une ruse, rusez donc contre Moi.

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٠﴾

77-40. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

« **Ce sera le jour où ils ne [peuvent] pas parler**, » c'est-à-dire un jour capital et difficile pour les négationnistes ; ils ne parleront pas ce jour-là, saisis d'une peur et d'une terreur intenses.

« …**et point ne leur sera donné permission de s'excuser**. » Autrement dit, leurs excuses ne seront pas acceptées, même s'ils en présentent.

« **Ce jour-là donc, les excuses ne seront pas utiles aux injustes et on ne leur demandera pas à chercher à plaire à [Allah]**. » (Ar-Roum 30 : 57)

« **Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge. C'est le Jour de la Décision [Jugement], où nous vous réunirons ainsi que les anciens**, » afin que Nous puissions juger parmi vous et juger entre tous les peuples.

« **Si vous disposez d'une ruse,** » par laquelle vous pouvez échapper à Mon emprise et être à l'abri de Mon châtiment,
« …**rusez donc contre Moi** » Mais vous n'avez ni pouvoir ni autorité. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« **Ô peuple de djinns et d'hommes ! Si vous pouvez sortir du domaine des cieux et de la terre, alors faites-le. Mais vous ne pourrez en sortir qu'à l'aide d'un pouvoir [illimité]**. » (Ar-Rahman 55 : 33)

Ce jour-là, tous les efforts des injustes seront vains, leurs stratagèmes et leurs complots échoueront ; ils subiront le châtiment d'Allah et il leur deviendra évident qu'ils mentaient en niant. « **Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge**. »

إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى ظِلَٰلٍ وَعُيُونٍ ﴿٤١﴾

77-41. Les pieux seront parmi des ombrages et des sources

وَفَوَٰكِهَ مِمَّا يَشْتَهُونَ ﴿٤٢﴾

77-42. De même que des fruits selon leurs désirs.

كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔۢا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾

77-43. « Mangez et buvez agréablement, pour ce que vous faisiez. »

إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٤٤﴾

77-44. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٥﴾

77-45. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

Après avoir évoqué le châtiment des mécréants, Allah mentionne maintenant la récompense de ceux qui ont fait le bien :
« **Les pieux** » qui n'ont pas renié la vérité et qui ont cru en paroles et en actes. Ils ne peuvent être ainsi que s'ils accomplissent leurs obligations et s'abstiennent de ce qui est interdit,
« …**seront parmi des ombrages**, » c'est-à-dire avec une multitude d'arbres variés, élégants et magnifiques.
« …**et des sources** » jaillissent librement, de vin mêlé de gingembre, de nectar, etc.

« **De même que des fruits selon leurs désirs**, » parmi les meilleurs et les plus sains fruits. Et il leur sera dit :
« **Mangez et buvez agréablement**» de délicieux mets et boissons ((avec plaisir)), c'est-à-dire sans aucun problème pour les gâcher.

Le plaisir ne peut être complet que si la nourriture et les boissons sont exemptes de tout défaut et de toute imperfection, et tant que l'on n'est pas certain que cela ne finira jamais et ne cessera jamais.
« …**pour ce que vous faisiez** » car vos actes sont la raison qui vous a conduit à cette félicité éternelle.

Ceci est destiné à tous ceux qui ont bien agi dans l'adoration d'Allah et qui ont été bienveillants envers Ses serviteurs. C'est pourquoi Il dit : « **C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge** ! » Si ce malheur n'avait d'autre conséquence que la privation de cette bénédiction, ce serait déjà une perte et une privation suffisantes.

77-46. « Mangez et jouissez un peu (ici-bas) ; vous êtes certes des criminels. »

77-47. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

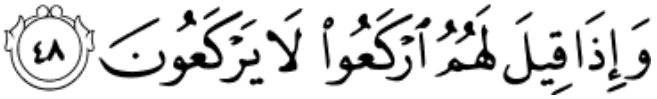

77-48. Et quand on leur dit : « Inclinez-vous, ils ne s'inclinent pas. »

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٩﴾

77-49. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.

فَبِأَيِّ حَدِيثٍ بَعْدَهُۥ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٠﴾

77-50. Après cela, en quelle parole croiront-ils donc ?

Ceci est une menace et un avertissement pour les négateurs : même s'ils mangent, boivent et jouissent des plaisirs de ce monde, s'ils négligent les actes de culte, ils sont des malfaiteurs qui méritent le châtiment des malfaiteurs. Leurs plaisirs cesseront donc et ils en subiront les conséquences.

Une partie de leurs méfaits consiste à refuser de prier, ce qui est l'un des actes de culte les plus nobles, lorsqu'on leur a dit
« **Inclinez-vous, »** ils refusent de le faire.
Quel mal peut être pire que celui-ci ? Quel déni peut être plus grand que celui-ci ?

« **Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge** ! » Une partie de ce malheur réside dans le fait que la porte de l'aide et de la guidance divines leur est fermée et qu'ils sont privés de tout bien. S'ils rejettent ce Qur'an Sacré, qui est du plus haut niveau de crédibilité et de certitude, alors « **après cela, en quelle parole croiront-ils donc** ? » Croiront-ils au mensonge sur lequel aucun argument spécieux ne peut se fonder, et encore moins sur des preuves solides ? Ou croiront-ils aux paroles de chaque polythéiste menteur et de chaque pécheur notoire ?

Après la lumière limpide, il ne peut y avoir que des ténèbres profondes, et après la vérité, dont la crédibilité est attestée par toutes les preuves et tous les témoignages, rien ne peut exister, si ce n'est des mensonges flagrants et des fabrications manifestes, qui ne conviennent qu'à celui qui est en harmonie avec eux.

Puissent-ils périr ! Comme ils sont aveugles, perdus et condamnés !
Nous demandons à Allah de nous pardonner et de nous accorder le bien-être.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Moursalât.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

78

Sourate An-Naba'

La Nouvelle

(Makki)

40 versets

Révélation N°80

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

عَمَّ يَتَسَاءَلُونَ ﴿١﴾

78-1. Sur quoi s'interrogent-ils mutuellement ?

عَنِ النَّبَإِ الْعَظِيمِ ﴿٢﴾

78-2. Sur la grande nouvelle,

الَّذِي هُمْ فِيهِ مُخْتَلِفُونَ ﴿٣﴾

78-3. à propos de laquelle ils divergent.

كَلَّا سَيَعْلَمُونَ ﴿٤﴾

78-4. Eh bien non ! Ils sauront bientôt.

ثُمَّ كَلَّا سَيَعْلَمُونَ ﴿٥﴾

78-5. Encore une fois, non ! Ils sauront bientôt.

Autrement dit, de quoi se demandent entre eux ceux qui ne croient pas aux signes d'Allah ? Puis Allah explique de quoi ils se demandent, en disant :

« **Sur la grande nouvelle, à propos de laquelle ils divergent**, » c'est-à-dire la grande nouvelle sur laquelle ils divergeaient depuis longtemps, et leur attitude consistant à la rejeter et à la juger très improbable était devenue bien connue, bien qu'il s'agisse de nouvelles qui ne sont pas soumises au

doute. Mais ceux qui ne croient pas à la rencontre avec leur Seigneur ne croiront pas, même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.

C'est pourquoi Allah dit : « **Eh bien non ! Ils sauront bientôt. Encore une fois, non ! Ils sauront bientôt**. » C'est-à-dire qu'ils sauront lorsque le châtiment et ce qu'ils niaient les atteindront, lorsqu'ils seront précipités de force vers le feu de l'Enfer (« **le jour où ils seront brutalement poussés au feu de l'Enfer** » 52 : 13) et qu'il leur sera dit :
« **Voilà le feu que vous traitiez de mensonge**. » (At-Tour 52 : 14)

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, explique les bienfaits et la preuve qui confirment la véracité de ce que les Messagers ont apporté :

أَلَمْ نَجْعَلِ ٱلْأَرْضَ مِهَٰدًا ﴿٦﴾

78-6. N'avons-Nous pas fait de la terre une couche ?

وَٱلْجِبَالَ أَوْتَادًا ﴿٧﴾

78-7. et (placé) les montagnes comme des piquets ?

وَخَلَقْنَٰكُمْ أَزْوَٰجًا ﴿٨﴾

78-8. Nous vous avons créés en couples,

وَجَعَلْنَا نَوْمَكُمْ سُبَاتًا ﴿٩﴾

78-9. et désigné votre sommeil pour votre repos,

وَجَعَلْنَا ٱلَّيْلَ لِبَاسًا ﴿١٠﴾

78-10. et fait de la nuit un vêtement,

وَجَعَلْنَا ٱلنَّهَارَ مَعَاشًا ﴿١١﴾

78-11. et assigné le jour pour les affaires de la vie,

وَبَنَيْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعًا شِدَادًا ﴿١٢﴾

78-12. et construit au-dessus de vous sept (cieux) renforcés,

وَجَعَلْنَا سِرَاجًا وَهَّاجًا ﴿١٣﴾

78-13. et [y] avons placé une lampe (le soleil) très ardente,

وَأَنزَلْنَا مِنَ الْمُعْصِرَاتِ مَاءً ثَجَّاجًا ﴿١٤﴾

78-14. et fait descendre des nuées une eau abondante

لِّنُخْرِجَ بِهِ حَبًّا وَنَبَاتًا ﴿١٥﴾

78-15. pour faire pousser par elle grains et plantes

وَجَنَّاتٍ أَلْفَافًا ﴿١٦﴾

78-16. et jardins luxuriants.

C'est-à-dire, ne vous avons-Nous pas comblés de bienfaits immenses puisque Nous avons « **fait de la terre une couche** » et l'avons préparée pour que vous l'utilisiez, en la cultivant, en y construisant des habitations et en y empruntant des voies de circulation.

« …**et (placé) les montagnes comme des piquets** » pour maintenir la terre ferme de peur qu'elle ne glisse et ne se déplace.

« **Nous vous avons créés en couples**, » c'est-à-dire homme et femme, d'une même race, afin que chacun trouve du réconfort auprès de l'autre, et qu'il y ait amour et compassion, et qu'ils engendrent ensemble une descendance. Cela inclut le plaisir sexuel.

« …**et désigné votre sommeil pour votre repos**, » C'est-à-dire, afin que vous cessiez votre activité qui, si vous ne l'arrêtiez pas, vous causerait un préjudice physique. Allah a donc fait venir la nuit et le sommeil pour que les gens cessent leurs activités physiques nuisibles et puissent bénéficier du repos nécessaire.

« …**et construit au-dessus de vous sept (cieux) renforcés**, » c'est-à-dire sept cieux, qui sont très puissants, solides et fermes.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, les retient par Sa puissance et en a fait un toit pour la terre ; ils recèlent de nombreux bienfaits. C'est pourquoi Il mentionne le soleil parmi eux, comme Il dit :

« …**et [y] avons placé une lampe (le soleil) très ardente**. » On la désigne comme une lampe pour souligner le bienfait de sa lumière, indispensable aux hommes. Et elle est décrite comme ardente, ce qui indique sa chaleur et ses bienfaits.

« …**et fait descendre des nuées une eau abondante,** » c'est-à-dire en abondance et en profusion

« …**pour faire pousser par elle grains** » telles que le blé, l'orge, le maïs, le riz et d'autres choses que les humains mangent
« …**et plantes** » cela inclut toute la végétation qu'Allah a mise à disposition comme fourrage pour leur bétail.
« …**et jardins luxuriants**. » C'est-à-dire des jardins denses en arbres, où l'on trouve toutes sortes de fruits délicieux.

Comment pourriez-vous douter de Celui qui vous a comblé de ces immenses et inestimables bénédictions, et nier ce qu'Il vous a révélé au sujet de la résurrection ? Ou comment pourriez-vous utiliser Ses bénédictions pour Lui désobéir et les renier ?

إِنَّ يَوْمَ ٱلْفَصْلِ كَانَ مِيقَٰتًا ﴿١٧﴾

78-17. Le Jour de la Décision [du Jugement] à son terme fixé.

يَوْمَ يُنفَخُ فِى ٱلصُّورِ فَتَأْتُونَ أَفْوَاجًا ﴿١٨﴾

78-18. Le jour où l'on soufflera dans la Trompe, vous viendrez par troupes,

وَفُتِحَتِ ٱلسَّمَآءُ فَكَانَتْ أَبْوَٰبًا ﴿١٩﴾

78-19. et le ciel sera ouvert et [présentera] des portes,

وَسُيِّرَتِ ٱلْجِبَالُ فَكَانَتْ سَرَابًا ﴿٢٠﴾

78-20. et les montagnes seront mises en marche et deviendront un mirage.

إِنَّ جَهَنَّمَ كَانَتْ مِرْصَادًا ﴿٢١﴾

78-21. L'Enfer demeure aux aguets,

لِّلطَّٰغِينَ مَـَٔابًا ﴿٢٢﴾

78-22. refuge pour les transgresseurs.

لَّٰبِثِينَ فِيهَآ أَحۡقَابًا ﴿٢٣﴾

78-23. Ils y demeureront pendant des siècles successifs.

لَّا يَذُوقُونَ فِيهَا بَرۡدًا وَلَا شَرَابًا ﴿٢٤﴾

78-24. Ils n'y goûteront ni fraîcheur ni breuvage,

إِلَّا حَمِيمٗا وَغَسَّاقٗا ﴿٢٥﴾

78-25. Hormis une eau bouillante et un pus

جَزَآءٗ وِفَاقًا ﴿٢٦﴾

78-26. comme rétribution équitable.

إِنَّهُمۡ كَانُواْ لَا يَرۡجُونَ حِسَابٗا ﴿٢٧﴾

78-27. Car ils ne s'attendaient pas à rendre compte,

وَكَذَّبُواْ بِـَٔايَٰتِنَا كِذَّابٗا ﴿٢٨﴾

78-28. et traitaient de mensonges, continuellement, Nos versets,

وَكُلَّ شَيۡءٍ أَحۡصَيۡنَٰهُ كِتَٰبٗا ﴿٢٩﴾

78-29. alors que Nous avons dénombré toutes choses en écrit.

فَذُوقُواْ فَلَن نَّزِيدَكُمۡ إِلَّا عَذَابًا ﴿٣٠﴾

78-30. Goûtez-donc. Nous n'augmenterons pour vous que le châtiment !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne ce qui se produira le Jour de la Résurrection, sujet de questions que se posent les mécréants et que les obstinés nient. Ce sera un jour mémorable, qu'Allah a fixé comme

« …**un terme fixé** » pour toutes les créatures.

« **Le jour où l'on soufflera dans la Trompe, vous viendrez par troupes**, » et il se produira de tels troubles et une telle agitation qu'ils feront blanchir les cheveux des enfants et causeront une grande détresse.

Les montagnes seront déplacées, jusqu'à devenir poussière éparpillée, et les cieux se déchireront, devenant semblables à des portes. Allah jugera toutes les créatures selon Sa loi, qui est toujours juste. Le feu de l'Enfer, qu'Allah a préparé pour les injustes et dont Il a fait leur destination, sera allumé, et ils y demeureront pendant d'innombrables éons. Selon de nombreux commentateurs, le mot haqab (pluriel ahqab, traduit ici par « **siècles** ») désigne une période de quatre-vingts ans.

Lorsqu'ils s'approcheront du feu « **ils n'y goûteront ni fraîcheur ni breuvage**, » c'est-à-dire qu'ils ne trouveront rien pour rafraîchir leur peau ni pour étancher leur soif
« **Hormis une eau bouillante**, » c'est-à-dire de l'eau chaude qui leur brûlera le visage et leur transpercera les intestins.
« …**et du pus** » c'est le pus des gens de l'enfer, qui a une odeur extrêmement nauséabonde et un goût horrible.

Ils mériteront ces châtiments effroyables, juste rétribution de leurs actes. Allah Exalté ne leur fera aucun tort ; ils se seront fait du tort à eux-mêmes. C'est pourquoi Allah mentionne leurs actes pour lesquels ils mériteront ce châtiment, comme Il dit :
« **Car ils ne s'attendaient pas à rendre compte**, » Autrement dit, ils ne croyaient pas à la résurrection et ne croyaient pas qu'Allah rétribuerait les gens pour le bien comme pour le mal et ont donc manqué à leur devoir de rechercher l'au-delà.

« …**et traitaient de mensonges, continuellement, Nos versets**, » c'est-à-dire qu'ils les ont rejetés clairement et ouvertement, et lorsque des preuves claires leur sont parvenues, ils les ont obstinément niées.

« …**alors que Nous avons dénombré toutes choses** » petites et grandes, bonnes et mauvaises,
« …**en écrit.** » C'est-à-dire que Nous l'avons consigné dans al-Lawh al-Mahfoud, afin les malfaiteurs ne s'inquiètent donc pas de ce que Nous les punirons pour des péchés qu'ils n'ont jamais commis, ni qu'aucune de leurs actions ne soit vaine ou qu'un seul atome de leur œuvre soit oublié.

Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne. » (Al-Kahf 18 : 49)

« **Goûtez-donc** » ô mécréants, ce châtiment douloureux et cette rétribution éternelle,

« **Nous n'augmenterons pour vous que le châtiment** » et à tout moment et à chaque instant, votre châtiment s'aggravera.

Ce verset est le plus sévère de ceux qui décrivent la rigueur du châtiment réservé aux damnés ; qu'Allah nous en préserve.

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ مَفَازًا ﴿٣١﴾

78-31. Pour les pieux ce sera une réussite :

حَدَآئِقَ وَأَعْنَٰبًا ﴿٣٢﴾

78-32. jardins et vignes,

وَكَوَاعِبَ أَتْرَابًا ﴿٣٣﴾

78-33. et des (belles) aux seins arrondis, d'une égale jeunesse,

وَكَأْسًا دِهَاقًا ﴿٣٤﴾

78-34. et coupes débordantes.

لَّا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا وَلَا كِذَّٰبًا ﴿٣٥﴾

78-35. Ils n'y entendront ni futilités ni mensonges.

جَزَآءً مِّن رَّبِّكَ عَطَآءً حِسَابًا ﴿٣٦﴾

78-36. A titre de récompense de ton Seigneur et à titre de don abondant

رَّبِّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ٱلرَّحْمَٰنِ لَا يَمْلِكُونَ مِنْهُ خِطَابًا ﴿٣٧﴾

78-37. du Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, le Tout Miséricordieux ; ils n'osent nullement Lui adresser la parole.

Après avoir décrit la situation des malfaiteurs, Allah décrit maintenant la destination des vertueux, comme Il dit :

« **Pour les pieux ce sera une réussite**, » c'est-à-dire à ceux qui ont craint la colère de leur Seigneur en lui obéissant constamment et en s'abstenant de ce qu'il déteste, le salut sera accordé et ils seront tenus à l'écart du feu.

Grâce à ce salut, ils auront des jardins regorgeant d'arbres de toutes sortes, colorés et fruitiers, traversés par des rivières. Les vignes sont particulièrement mises en avant en raison de leur grande qualité et de leur abondance dans ces jardins.

Et là, ils auront des épouses de leur choix « **et des (belles) aux seins arrondis, d'une égale jeunesse**, » c'est-à-dire toutes d'âge proche. Généralement, les personnes d'âge proche s'entendent bien et vivent en harmonie. L'âge en question est de trente-trois ans, qui représente l'apogée de la jeunesse.

« …**et coupes débordantes** » c'est-à-dire pleine de nectar délicieux pour ceux qui le boivent.

« **Ils n'y entendront ni futilités**, » c'est-à-dire un discours qui ne présente aucun avantage
« …**ni mensonges**, » c'est-à-dire le péché. Ceci est semblable au verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Ils n'y entendront ni futilité ni blasphème ; mais seulement les propos : « Salām ! Salām [Paix! Paix !]**. » (Al-Wâqi'ah 56 : 25-26)

Allah leur accordera plutôt cette grande récompense par Sa grâce et Sa bonté, « **à titre de récompense de ton Seigneur**. »

« …**et à titre de don abondant**, » c'est-à-dire, en raison des bonnes actions qu'Allah leur a permis d'accomplir et dont Il a fait le prix d'entrée au Paradis et à ses délices.

Celui qui leur accordera ces dons est leur Seigneur,
« …**du Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux**, » c'est-à-dire Celui qui les a créés et les gouverne,

« …**le Tout Miséricordieux**, » dont la miséricorde embrasse toute chose. Il a donc pris soin d'eux, leur a fait miséricorde et leur a témoigné sa bonté jusqu'à ce qu'ils atteignent ce qu'ils ont atteint.

يَوْمَ يَقُومُ ٱلرُّوحُ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ صَفًّا ۖ لَّا يَتَكَلَّمُونَ إِلَّا مَنْ أَذِنَ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ وَقَالَ صَوَابًا ﴿٣٨﴾

78-38. Le jour où l'Esprit et les Anges se dresseront en rangs, nul ne saura parler, sauf celui à qui le Tout Miséricordieux aura accordé la permission, et qui dira la vérité.

ذَٰلِكَ ٱلْيَوْمُ ٱلْحَقُّ ۖ فَمَن شَآءَ ٱتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ مَـَٔابًا ﴿٣٩﴾

78-39. Ce jour-là est inéluctable. Que celui qui veut prenne donc refuge auprès de son Seigneur.

إِنَّآ أَنذَرْنَٰكُمْ عَذَابًا قَرِيبًا يَوْمَ يَنظُرُ ٱلْمَرْءُ مَا قَدَّمَتْ يَدَاهُ وَيَقُولُ ٱلْكَافِرُ يَٰلَيْتَنِى كُنتُ تُرَٰبًۢا ﴿٤٠﴾

78-40. Nous vous avons avertis d'un châtiment bien proche, le jour où l'homme verra ce que ses deux mains ont préparé ; et le mécréant dira : « Hélas pour moi ! Comme j'aurais aimé n'être que poussière. »

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, mentionne Sa grandeur et Sa puissance infinie le Jour de la Résurrection, et nous dit qu'en ce jour, toutes les créatures resteront silencieuses et ne parleront pas : « **Nul ne saura parler, sauf celui à qui le Tout Miséricordieux aura accordé la permission, et qui dira la vérité.** » Ainsi Nul ne prendra la parole s'il ne remplit pas ces deux conditions : qu'Allah lui ait donné la permission de parler et que ses propos soient justes.

C'est parce que « **ce jour-là** » est vrai et « **inéluctable** » c'est un jour où le mensonge ne prospérera jamais et où le mensonge ne sera d'aucun avantage.

Ce jour-là, « **l'Esprit** » à savoir Jibril (‘aleyhi salam), qui est le plus noble des anges, « …**et les Anges** » se tiendront « **en rangs**, » soumis à Allah « **nul ne saura parler** » d'autres mots que ceux qu'Allah leur donnera la permission de dire.

Après avoir encouragé à aspirer au Paradis et évoqué les nouvelles effrayantes de l'enfer, après avoir donné de bonnes nouvelles et des avertissements, Allah Exalté dit :
« **Que celui qui veut prenne donc refuge auprès de son Seigneur**, » autrement dit, qu'il accomplisse de bonnes œuvres, afin qu'il puisse revenir avec cela au Jour de la Résurrection.

.

« **Nous vous avons avertis d'un châtiment bien proche,** » le mot traduit ici par « **bien proche** » signifie littéralement qui approche car tout ce qui approche est proche.

« …**le jour où l'homme verra ce que ses deux mains ont préparé.** » C'est cela qui le préoccupera et l'alarmera, qu'il y réfléchisse donc en ce monde. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain[1]. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites**. » (Al-Hashr 59 : 18)

S'il estime que ses actes sont bons, qu'il loue Allah ; s'il estime le contraire, qu'il ne blâme que lui-même. C'est pourquoi les mécréants, rongés par le regret et le remords, aspireront à la mort.

Nous demandons à Allah de nous préserver de l'incroyance et de tout mal car Il est le Très Généreux, le Très Bienveillant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate An-Naba'.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

[1] Cela incite chacun à réfléchir à ses actes et à leurs conséquences possibles le Jour du Jugement.

79

Sourate An-Nâzi'ât

Les Anges Arracheurs d'Âmes

(Makki)

46 versets

Révélation N°81

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَالنَّازِعَاتِ غَرْقًا ﴿١﴾

317.79-1. Par ceux qui arrachent violemment !

وَالنَّاشِطَاتِ نَشْطًا ﴿٢﴾

79-2. Et par ceux qui recueillent avec douceur !

وَالسَّابِحَاتِ سَبْحًا ﴿٣﴾

79-3. Et par ceux qui voguent librement,

فَالسَّابِقَاتِ سَبْقًا ﴿٤﴾

79-4. puis s'élancent à toute vitesse,

فَالْمُدَبِّرَاتِ أَمْرًا ﴿٥﴾

79-5. et règlent les affaires !

يَوْمَ تَرْجُفُ الرَّاجِفَةُ ﴿٦﴾

79-6. Le jour où [la terre] tremblera [au premier son du clairon]

تَتْبَعُهَا الرَّادِفَةُ ﴿٧﴾

79-7. immédiatement suivi du deuxième.

قُلُوبٌ يَوْمَئِذٍ وَاجِفَةٌ ﴿٨﴾

79-8. Ce jour-là, il y aura des cœurs qui seront agités d'effroi,

أَبْصَٰرُهَا خَٰشِعَةٌ ﴿٩﴾

79-9. et leurs regards se baisseront.

يَقُولُونَ أَءِنَّا لَمَرْدُودُونَ فِي ٱلْحَافِرَةِ ﴿١٠﴾

79-10. Ils disent : « Quoi ! Serons-nous ramenés à notre vie première,

أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا نَّخِرَةً ﴿١١﴾

79-11. quand nous serons ossements pourris ? »

قَالُوا۟ تِلْكَ إِذًا كَرَّةٌ خَاسِرَةٌ ﴿١٢﴾

79-12. Ils disent : « ce sera alors un retour ruineux ! »

فَإِنَّمَا هِىَ زَجْرَةٌ وَٰحِدَةٌ ﴿١٣﴾

79-13. Il n'y aura qu'une sommation,

فَإِذَا هُم بِٱلسَّاهِرَةِ ﴿١٤﴾

79-14. et voilà qu'ils seront sur la terre (ressuscités).

Ces serments sont prononcés par les nobles anges et leurs actes témoignent de leur soumission totale à l'ordre d'Allah Exalté et de leur empressement à l'accomplir. Il se peut que ce qui est attesté soit la rétribution et la résurrection, étant donné qu'ils sont suivis d'une description de la résurrection.

Il se peut que ce qui est attesté et ce par quoi l'on jure soient une seule et même chose, et qu'Allah jure par les anges parce que la croyance en eux est l'un des six piliers de la foi.

De plus, la mention de leurs actes ici fait référence à la rétribution, dont les anges sont responsables au moment de la mort, ainsi qu'avant et après ce moment. C'est pourquoi Allah dit :
« **Par ceux qui arrachent violemment** » cela fait référence aux anges qui arrachent les âmes avec force et continuent de tirer jusqu'à ce que l'âme ait été complètement extraite du corps, puis elle sera rétribuée pour ses actes.

« …**et par ceux qui recueillent avec douceur** » cela fait également référence aux anges, qui retirent les âmes avec douceur. Cela indique que la douce extraction est destinée aux âmes des croyants et l'arrachage violent aux âmes des incroyants.

« **Et par ceux qui voguent librement** » c'est-à-dire qui se déplacent dans l'air, montant et descendant.

« …**puis s'élancent à toute vitesse**, » s'empressant d'accomplir le commandement d'Allah et de devancer les démons lorsqu'ils transmettent la révélation aux Messagers d'Allah, afin que ces derniers ne l'écoutent pas en cachette.

« …**et règlent les affaires** ! » Ceci fait référence aux anges qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, désigne pour contrôler de nombreuses choses de l'univers, dans les royaumes supérieurs et inférieurs, comme la pluie, la végétation, les arbres, les vents, les mers, les fœtus, les animaux, le Paradis, l'enfer, etc.

« …**le jour où la terre sera violemment secouée [par le premier son de trompette]** » ce qui signalera le début de l'Heure
« …**immédiatement suivi du deuxième**. »

« **Ce jour-là, il y aura des cœurs qui seront agités d'effroi**, » c'est-à-dire qu'ils seront profondément troublés par l'intensité de ce qu'ils verront et entendront.

« **Et leurs regards se baisseront**. » C'est-à-dire qu'ils seront humiliés et abattus car la peur aura saisi leurs cœurs et ils seront stupéfaits par la panique et submergés par le regret et le chagrin.

Eux ; à savoir les incroyants de ce monde, disent par déni : « **Quoi ! Serons-nous ramenés à notre vie première quand nous serons ossements pourris** ? » C'est-à-dire des os décatis et désintégrés.

« **Ils disent : « ce sera alors un retour ruineux** ! » C'est-à-dire qu'ils pensent qu'il est peu probable qu'Allah les ressuscite et les recrée après qu'ils se soient transformés en ossements, par ignorance de la puissance d'Allah et en faisant preuve d'audace et d'irrespect envers Lui.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit, expliquant combien cela Lui est facile : « **Il n'y aura qu'une sommation** » pour que toutes les créatures « **et voilà qu'ils seront sur la terre (ressuscités)** » debout, regardant autour d'elles. Allah les rassemblera et jugera entre elles selon Sa justice, et Il leur rendra justice. »

هَلۡ أَتَىٰكَ حَدِيثُ مُوسَىٰٓ ١٥

79-15. Le récit de Moïse t'est-il parvenu ?

إِذۡ نَادَىٰهُ رَبُّهُۥ بِٱلۡوَادِ ٱلۡمُقَدَّسِ طُوًى ١٦

79-16. Quand son Seigneur l'appela, dans Ṭowā, la vallée sanctifiée :

ٱذۡهَبۡ إِلَىٰ فِرۡعَوۡنَ إِنَّهُۥ طَغَىٰ ١٧

79-17. « Va vers Pharaon. Vraiment, il s'est rebellé ! »

فَقُلۡ هَل لَّكَ إِلَىٰٓ أَن تَزَكَّىٰ ١٨

79-18. Puis dis-lui : « Voudrais-tu te purifier ?

وَأَهۡدِيَكَ إِلَىٰ رَبِّكَ فَتَخۡشَىٰ ١٩

79-19. et que je te guide vers ton Seigneur afin que tu Le craignes ? »

فَأَرَىٰهُ ٱلۡأٓيَةَ ٱلۡكُبۡرَىٰ ٢٠

79-20. Il lui fit voir le très grand miracle.

فَكَذَّبَ وَعَصَىٰ ٢١

79-21. Mais il le qualifia de mensonge et désobéit ;

ثُمَّ أَدۡبَرَ يَسۡعَىٰ ٢٢

79-22. Ensuite, il tourna le dos, s'en alla précipitamment,

فَحَشَرَ فَنَادَىٰ ٢٣

79-23. rassembla [les gens] et leur fit une proclamation,

فَقَالَ أَنَا۠ رَبُّكُمُ ٱلۡأَعۡلَىٰ ٢٤

79-24. et dit : « C'est moi votre Seigneur, le très haut. »

فَأَخَذَهُ ٱللَّهُ نَكَالَ ٱلۡأٓخِرَةِ وَٱلۡأُولَىٰٓ ٢٥

79-25. Alors Allah le saisit de la punition exemplaire de l'au-delà et de celle d'ici-bas.[1]

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّمَن يَخْشَىٰ ﴿٢٦﴾

79-26. Il y a certes là un sujet de réflexion pour celui qui craint.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Le récit de Moïse t'est-il parvenu** ? » Il s'agit d'une question concernant un événement d'une grande importance qui s'est assurément produit. Autrement dit, as-tu eu connaissance de lui « **Quand son Seigneur l'appela, dans Ṭowā, la vallée sanctifiée**. » Towa est le lieu où Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, lui a parlé, lui a transmis le message et l'a choisi pour Sa révélation et pour le rapprocher de Lui. Il lui a dit :
« **Va vers Pharaon. Vraiment, il s'est rebellé** ! » C'est-à-dire, dit-lui de cesser sa transgression, son polythéisme et sa désobéissance, en lui parlant doucement :
« **Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il** ? » (Tâ Hâ 20 : 44)

« **Et dis-lui : « Voudrais-tu te purifier** ? » » C'est-à-dire, es-tu disposé à acquérir certaines caractéristiques bonnes et louables que les personnes intelligentes s'efforcent d'acquérir, c'est-à-dire te purifier de la souillure de l'incroyance et de la transgression, et à atteindre la foi et à accomplir des œuvres justes ?

« …**et que je te guide vers ton Seigneur** » c'est-à-dire, te montrer le chemin vers Lui et t'expliquer comment obtenir Son agrément et éviter Sa colère.
« …**afin que tu Le craignes** ? » lorsque tu connaîtras le droit chemin. Mais Pharaon rejeta ce à quoi Moussa l'appelait.
Alors Moussa ('aleyhi salam) « **lui fit voir le très grand miracle**. » Cela ne fait pas référence à un signe en particulier car il y en avait beaucoup.
« **[Moïse] jeta donc son bâton et le voilà devenu un serpent manifeste. Et il tira sa main et voilà qu'elle était blanche (étincelante) à ceux qui regardaient**. » (Ash-Shou'arâ' 26 : 32-33)

« **Mais il le qualifia de mensonge**, » c'est-à-dire la vérité
« …**et désobéi** » à l'ordre.
« **Ensuite, il tourna le dos, s'en alla précipitamment**, » c'est-à-dire à s'efforcer de s'opposer à la vérité et de la combattre.

[1] Son châtiment en ce monde fut la noyade, et son châtiment dans l'au-delà sera le feu de l'enfer. (Ash-Shawkani)

« **Il rassembla son peuple et leur fit une proclamation**, » disant : « **je suis votre seigneur, le très-haut**. » Ils se sont donc soumis à lui et ont confirmé ses mensonges lorsqu'il les a tournés en ridicule.

« **Alors Allah le saisit de la punition exemplaire de l'au-delà et de celle d'ici-bas**. » C'est-à-dire que son châtiment est devenu un signe et une leçon, un rappel du châtiment dans ce monde et dans l'au-delà.

« **En vérité, il y a là une leçon pour ceux qui craignent Allah** » car celui qui craint Allah est celui qui tirera profit des signes et des leçons. Lorsqu'il verra le châtiment de Pharaon, il comprendra que quiconque est arrogant, désobéissant et s'oppose au Souverain Très-Haut, Il le punira ici-bas et dans l'au-delà. Quant à celui dont le cœur est dépourvu de crainte d'Allah, quel que soit le signe qui lui parvienne, il n'y croira pas.

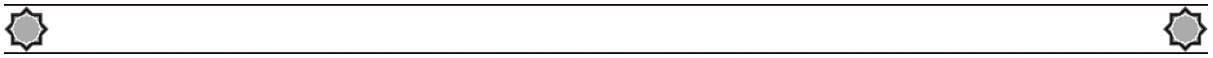

79-27. Êtes-vous plus durs à créer ou le ciel, qu'Il a pourtant construit ?

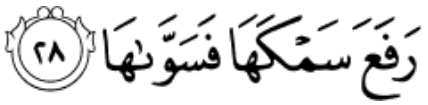

79-28. Il a élevé bien haut sa voûte, puis l'a parfaitement ordonné ;

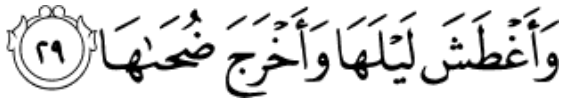

79-29. Il a assombri sa nuit et fait luire son jour.

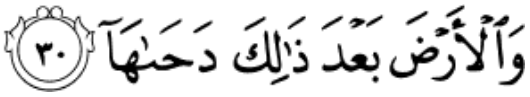

79-30. Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue :

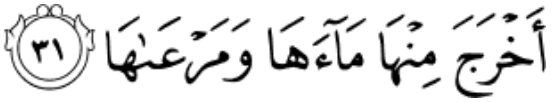

79-31. Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage,

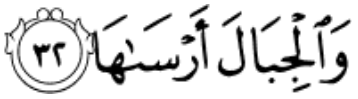

79-32. et quant aux montagnes, Il les a ancrées,

مَتَٰعًا لَّكُمْ وَلِأَنْعَٰمِكُمْ ﴿٣٣﴾

79-33. pour votre jouissance, vous et vos bestiaux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, donnant un signe clair à ceux qui ne croient pas à la résurrection et pensent qu'il est peu probable qu'Allah recrée leurs corps :
« **Êtes-vous** » ô humains, « **plus durs à créer ou le ciel, qu'Il a pourtant construit** » avec son immensité, sa structure solide et sa grande hauteur ? Allah « **a élevé bien haut sa voûte**, » c'est-à-dire en lui donnant sa taille et sa forme.
« ….**puis l'a parfaitement ordonné** » avec une précision éblouissante et stupéfiante.

« **Il a assombri sa nuit**, » de sorte que ses ténèbres enveloppent toutes les parties du ciel et que la face de la terre est plongée dans l'obscurité,
« …**et fait luire son jour**. » Il a fait briller une grande lumière en elle lorsqu'il fait apparaître le soleil (pendant le jour), afin que les hommes puissent vaquer à leurs occupations, tant religieuses que profanes.

« **Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue**, » c'est-à-dire après avoir créé le ciel ; Il l'étendit et y déposa ce qui est utile à l'homme. Ceci est expliqué dans les deux versets suivants : « **Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage et quant aux montagnes, Il les a ancrées**. »

L'expansion de la terre est survenue après la création des cieux, comme l'indique ce passage.

Celui qui a créé les cieux immenses et tout ce qu'ils contiennent de lumières et d'astres, ainsi que la terre ferme et tout ce qu'elle renferme de nécessaire et de profitable à l'homme, ressuscitera inévitablement ceux qui doivent rendre des comptes, puis Il leur rendra la pareille pour leurs actes. Celui qui a fait le bien aura la meilleure récompense, et celui qui a fait le mal ne devra s'en prendre qu'à lui-même.
Après avoir évoqué la résurrection, Allah Exalté mentionne la rétribution et dit :

فَإِذَا جَآءَتِ ٱلطَّآمَّةُ ٱلْكُبْرَىٰ ﴿٣٤﴾

79-34. Puis quand viendra le grand cataclysme,

يَوْمَ يَتَذَكَّرُ ٱلْإِنسَٰنُ مَا سَعَىٰ ﴿٣٥﴾

79-35. le jour où l'homme se rappellera à quoi il s'est efforcé,

وَبُرِّزَتِ ٱلْجَحِيمُ لِمَن يَرَىٰ ﴿٣٦﴾

79-36. l'Enfer sera pleinement visible à celui qui regardera...

فَأَمَّا مَن طَغَىٰ ﴿٣٧﴾

79-37. Quant à celui qui aura dépassé les limites

وَءَاثَرَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا ﴿٣٨﴾

79-38. et aura préféré la vie présente,

فَإِنَّ ٱلْجَحِيمَ هِىَ ٱلْمَأْوَىٰ ﴿٣٩﴾

79-39. alors, l'Enfer sera son refuge...

وَأَمَّا مَنْ خَافَ مَقَامَ رَبِّهِۦ وَنَهَى ٱلنَّفْسَ عَنِ ٱلْهَوَىٰ ﴿٤٠﴾

79-40. Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion,

فَإِنَّ ٱلْجَنَّةَ هِىَ ٱلْمَأْوَىٰ ﴿٤١﴾

79-41. le Paradis sera alors son refuge.

C'est-à-dire que, lorsque surviendra la résurrection, avec de grandes épreuves qui feront paraître toutes les autres épreuves insignifiantes, à ce moment-là un père ne montrera aucune attention pour son fils, ni un mari pour sa femme, ni aucun amoureux pour sa bien-aimée.

« **Le jour où l'homme se rappellera à quoi il s'est efforcé** » de bon et mauvais dans ce monde, et il souhaitera accomplir davantage de bonnes actions, même pour un poids atomique, et il éprouvera du regret et du chagrin pour avoir ajouté ne serait-ce que le poids d'un atome à ses mauvaises actions.

À ce moment-là, il comprendra que ce qui le fera gagner ou perdre, ce sont ses efforts dans ce monde, et tous les liens et relations qu'il avait dans ce monde seront rompus ; rien ne pourra lui être profitable, sauf les actes justes.

« **L'Enfer sera pleinement visible à celui qui regardera**, » c'est-à-dire qu'il sera révélé et rendu visible à tous. Il sera révélé à ses gens car il a été préparé pour les prendre au piège et attend l'ordre de son Seigneur.

« **Quant à celui qui aura dépassé les limites**, » c'est-à-dire qui a dépassé la limite en osant commettre des péchés majeurs, et qui n'a pas respecté les limites fixées par Allah.

« …**et aura préféré la vie présente** » à l'au-delà, de sorte que ses efforts étaient pour le bien de ce monde et son temps était consacré à essayer d'accumuler des gains terrestres et à poursuivre des désirs terrestres ; il a oublié l'au-delà et n'est pas parvenu pas à l'atteindre.

« …**alors, l'Enfer sera son refuge**, » c'est-à-dire que ce sera le destin et la demeure finale de celui qui est ainsi.

« **Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion**, » c'est-à-dire celui qui craignait d'être présenté devant Lui et d'être rétribué selon la justice, et cette crainte eut un impact sur son cœur, alors il s'interdit les désirs mondains qui pourraient le détourner de l'obéissance à Allah, et ses inclinations s'alignèrent sur celles que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) apporta, luttant contre les caprices et les désirs physiques qui détournent du bien.

« …**le Paradis** » avec tout ce qu'il contient de bonté, de joie et de félicité
« … **sera alors son refuge**. » C'est-à-dire, c'est la demeure de quiconque est comme cela.

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلسَّاعَةِ أَيَّانَ مُرْسَىٰهَا ﴿٤٢﴾

79-42. Ils t'interrogent au sujet de l'Heure : « Quand va-t-elle jeter l'ancre ? »

فِيمَ أَنتَ مِن ذِكْرَىٰهَآ ﴿٤٣﴾

79-43. Quelle [science] en as-tu pour le leur dire ?

إِلَىٰ رَبِّكَ مُنتَهَىٰهَآ ﴿٤٤﴾

79-44. Son terme n'est connu que de ton Seigneur.

إِنَّمَآ أَنتَ مُنذِرُ مَن يَخۡشَىٰهَا ٤٥

79-45. Tu n'es que l'avertisseur de celui qui la redoute.

كَأَنَّهُمۡ يَوۡمَ يَرَوۡنَهَا لَمۡ يَلۡبَثُوٓاْ إِلَّا عَشِيَّةً أَوۡ ضُحَىٰهَا ٤٦

79-46. Le jour où ils la verront, il leur semblera n'avoir demeuré qu'un soir ou un matin.

C'est-à-dire que ceux qui nient obstinément la résurrection te demandent « **à propos de l'Heure** » : « Quand aura-t-elle lieu ? « **Quand va-t-elle jeter l'ancre** ? » Alors Allah leur répondit en disant : « **Quelle [science] en as-tu pour le leur dire** ? » Car il n'y a aucun avantage, ni pour toi ni pour eux, à le savoir et savoir quand cela viendra. En effet, il n'y a aucun bénéfice, ni religieux ni matériel, pour les hommes à connaître le moment de l'Heure ; le bénéfice réside plutôt dans le fait qu'elle leur soit cachée. Cette connaissance a été dissimulée à toute la création, et Allah l'a gardée pour Lui seul. C'est pourquoi Il dit :

« **Son terme n'est connu que de ton Seigneur**. » C'est-à-dire que sa connaissance n'appartient qu'à Lui seul, comme Il dit ailleurs :

« **Ils t'interrogent sur l'Heure : « Quand arrivera-t-elle ? » Dis : « Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la manifestera en son temps. Lourde elle sera dans les cieux et (sur) la terre et elle ne viendra à vous que soudainement.» Ils t'interrogent comme si tu en étais averti. Dis : « Seul Allah en a connaissance. » Mais beaucoup de gens ne savent pas**. » (Al-A'râf 7 : 187)

« **Tu n'es que l'avertisseur de celui qui la redoute**, » c'est-à-dire que le bienfait de ton avertissement n'est que pour ceux qui craignent la venue de l'Heure et qui redoutent de comparaître devant Allah. Ce sont ceux qui ne se soucient de rien d'autre que de s'y préparer et de s'y efforcer. Quant à celui qui n'y croit pas, il ne faut prêter aucune attention à lui ni à son entêtement, car celui-ci repose sur l'obstination et l'incroyance. S'il en est arrivé là, répondre à ses questions est vain, et la sagesse se doit de s'élever au-dessus de cela.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate An-Nâzi'ât.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

80

Sourate 'Abasa

Les Bestiaux

(Makki)

42 versets

Révélation N°24

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

عَبَسَ وَتَوَلَّىٰ ١

80-1. Il s'est renfrogné et il s'est détourné

أَن جَاءَهُ الْأَعْمَىٰ ٢

80-2. parce que l'aveugle est venu à lui.[1]

وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّهُ يَزَّكَّىٰ ٣

80-3. Qui te dit : peut-être [cherche]-t-il à se purifier ?

أَوْ يَذَّكَّرُ فَتَنفَعَهُ الذِّكْرَىٰ ٤

80-4. ou à se rappeler en sorte que le rappel lui profite ?

أَمَّا مَنِ اسْتَغْنَىٰ ٥

80-5. Quant à celui qui se complaît dans sa suffisance (pour sa richesse)

[1] De nombreux commentateurs rapportent que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'adressait à des notables de Qouraysh, espérant les convertir à l'Islam, lorsqu'il fut interrompu par un aveugle. Cet homme, 'AbdAllah Ibn Oumm Maktoum (radhiyallahou 'anhou), était déjà musulman ; il vint interroger le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et insista pour obtenir une réponse. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) souhaita qu'il cesse de parler afin de se concentrer sur l'appel des chefs Qouraysh à l'Islam. Il fronça donc les sourcils en direction de 'AbdAllah Ibn Oumm Maktoum et se détourna de lui. Ces versets furent révélés suite à cet incident.

فَأَنتَ لَهُۥ تَصَدَّىٰ ٦

80-6. tu vas avec empressement à sa rencontre.

وَمَا عَلَيْكَ أَلَّا يَزَّكَّىٰ ٧

80-7. Or, que t'importe qu'il ne se purifie pas. »

وَأَمَّا مَن جَآءَكَ يَسْعَىٰ ٨

80-8. Et quant à celui qui vient à toi avec empressement

وَهُوَ يَخْشَىٰ ٩

80-9. tout en ayant la crainte,

فَأَنتَ عَنْهُ تَلَهَّىٰ ١٠

80-10. tu ne t'en soucies pas.

La raison de la révélation de ces versets est qu'un aveugle croyant est venu poser des questions au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et apprendre de lui.
Mais un homme riche était venu à lui, et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était soucieux de guider les gens. Il concentra donc son attention sur l'homme riche et se détourna du pauvre aveugle, espérant que le riche serait guidé et purifié. Allah le réprimanda délicatement dans ces versets, en disant :
« **Il s'est renfrogné et il s'est détourné** » physiquement, lorsque l'aveugle s'approcha de lui.
Puis Allah mentionne le bienfait de se tourner vers l'aveugle et de lui parler :
« **Qui te dit : peut-être [cherche]-t-il** » à savoir l'aveugle
« …**à se purifier**, » c'est-à-dire peut-être pourra-t-il être purifié de ses mauvais traits de caractère et acquérir de bonnes qualités.

« …**ou à se rappeler en sorte que le rappel lui profite** ? » C'est-à-dire qu'il pourrait prêter attention à ce qui lui serait bénéfique et agir en conséquence.

C'est un grand bienfait ; c'est le but pour lequel les Messagers ont été envoyés et pour lequel les prédicateurs exhortent et rappellent. Si donc tu t'étais tourné vers celui qui est venu lui-même pour te le demander et que tu avais concentré ton attention sur Lui, cela aurait été plus approprié.

Quant au fait de porter ton attention sur l'homme riche, qui se désintéresse de tout et ne cherche ni à poser de questions ni à s'informer, faute de désir pour le bien, tout en négligeant celui qui est plus important que lui, ce n'était pas approprié ; car on ne saurait te blâmer s'il refuse d'être purifié, puisque tu n'es pas tenu pour responsable du mal qu'il commet.

Cela corrobore le principe bien connu qui dit : n'abandonne pas ce qui t'apportera un intérêt certain pour quelque chose de purement spéculatif, et ne renonce pas à ce qui pourrait certainement servir un but pour quelque chose qui pourrait ou non servir un but.

Tu devrais concentrer ton attention sur celui qui cherche la connaissance, qui en a besoin et qui est désireux de l'acquérir, plutôt que de te concentrer sur les autres.

كَلَّآ إِنَّهَا تَذۡكِرَةٞ ١١

80-11. N'agis plus ainsi ! Vraiment ceci est un rappel -

فَمَن شَآءَ ذَكَرَهُۥ ١٢

80-12. quiconque veut, donc, s'en rappelle -

فِي صُحُفٖ مُّكَرَّمَةٖ ١٣

80-13. consigné dans des feuilles honorées,

مَّرۡفُوعَةٖ مُّطَهَّرَةِۭ ١٤

80-14. élevées, purifiées,

بِأَيۡدِي سَفَرَةٖ ١٥

80-15. entre les mains d'ambassadeurs

كِرَامِۭ بَرَرَةٖ ١٦

80-16. nobles, obéissants.

قُتِلَ ٱلۡإِنسَٰنُ مَآ أَكۡفَرَهُۥ ١٧

80-17. Que périsse l'homme ! Qu'il est ingrat !

مِنْ أَيِّ شَيْءٍ خَلَقَهُۥ ﴿١٨﴾

80-18. De quoi [Allah] l'a-t-Il créé ?

مِن نُّطْفَةٍ خَلَقَهُۥ فَقَدَّرَهُۥ ﴿١٩﴾

80-19. D'une goutte de sperme, Il le crée et détermine (son destin) :

ثُمَّ ٱلسَّبِيلَ يَسَّرَهُۥ ﴿٢٠﴾

80-20. puis Il lui facilite le chemin ;

ثُمَّ أَمَاتَهُۥ فَأَقْبَرَهُۥ ﴿٢١﴾

80-21. puis Il lui donne la mort et le met au tombeau ;

ثُمَّ إِذَا شَآءَ أَنشَرَهُۥ ﴿٢٢﴾

80-22. puis Il le ressuscitera quand Il voudra.

كَلَّا لَمَّا يَقْضِ مَآ أَمَرَهُۥ ﴿٢٣﴾

80-23. Eh bien non ! [L'homme] n'accomplit pas ce qu'Il lui commande.

فَلْيَنظُرِ ٱلْإِنسَٰنُ إِلَىٰ طَعَامِهِۦٓ ﴿٢٤﴾

80-24. Que l'homme considère donc sa nourriture :

أَنَّا صَبَبْنَا ٱلْمَآءَ صَبًّا ﴿٢٥﴾

80-25. C'est Nous qui versons l'eau abondante,

ثُمَّ شَقَقْنَا ٱلْأَرْضَ شَقًّا ﴿٢٦﴾

80-26. puis Nous fendons la terre par fissures

فَأَنۢبَتْنَا فِيهَا حَبًّا ﴿٢٧﴾

80-27. et y faisons pousser grains,

وَعِنَبًا وَقَضْبًا ﴿٢٨﴾

80-28. vignobles et légumes,

وَزَيْتُونًا وَنَخْلًا ﴿٢٩﴾

80-29. oliviers et palmiers,

وَحَدَآئِقَ غُلْبًا ﴿٣٠﴾

80-30. jardins touffus,

وَفَٰكِهَةً وَأَبًّا ﴿٣١﴾

80-31. fruits et herbages,

مَّتَٰعًا لَّكُمْ وَلِأَنْعَٰمِكُمْ ﴿٣٢﴾

80-32. pour votre jouissance vous et vos bestiaux.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **N'agis plus ainsi ! Vraiment ceci est un rappel**, » c'est-à-dire que cette exhortation est bien une exhortation d'Allah, par laquelle Il rappelle à Ses serviteurs et leur explique dans Son Livre ce qu'ils doivent savoir, soulignant la différence entre le droit chemin et l'égarement. Une fois cela clair, que celui qui le veut y prête attention, c'est-à-dire qu'il agisse en conséquence. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur. » Quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie. »…** » (Al-Kahf 18 : 29)

Puis Allah mentionne le lieu de cette admonition, ainsi que sa grandeur et son immense vertu :
« …**consigné dans des feuilles honorées** » en statut « **élevées, purifiées** » exempt de tout défaut et préservé de sorte que les mains des démons ne puissent l'atteindre et qu'ils ne puissent écouter son contenu.

Il s'agit plutôt de « **mains d'ambassadeurs**, » car les anges sont les émissaires entre Allah Exalté et Ses serviteurs.
« …**nobles** » c'est-à-dire, extrêmement bons et bénis
« …**obéissants** » dans leurs cœurs et dans leurs actes.

Tout cela fait partie de la préservation par Allah de Son Livre ; les émissaires qui le transmettent aux Messagers sont les nobles anges, puissants et vertueux, et Il n'a permis aux démons d'y accéder. Il nous incombe donc d'y croire et de l'accepter.

Pourtant, malgré cela, l'homme persiste dans l'incroyance. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Que périsse l'homme ! Qu'il est ingrat** » pour les bienfaits d'Allah ! Et quelle force dans son entêtement face à la vérité, une fois qu'elle lui est apparue clairement, alors qu'il n'est rien de plus que lui-même ! Car il est parmi les choses les plus faibles ; Allah l'a créé d'un fluide insignifiant, puis l'a façonné avec justesse, puis Il a fait de lui un être humain parfait, et lui a donné une force physique à la fois apparente et cachée.

« **Puis Il lui facilite le chemin**. » C'est-à-dire qu'Il le guide vers ce dont il a besoin sur les plans religieux et matériel, le conduit sur le droit chemin, le lui explique clairement et le met à l'épreuve par des commandements et des interdictions.

« **Puis Il lui donne la mort et le met au tombeau**. » Il a honoré l'homme en lui accordant une sépulture et ne l'a pas traité comme tous les autres animaux, dont les corps restent à la surface de la terre.

« **Puis Il le ressuscitera quand Il voudra**. » C'est-à-dire qu'Il le ressuscitera après la mort, en guise de rétribution.

Allah Exalté est le Seul à contrôler l'être humain et à gérer ses affaires ; nul ne partage cette prérogative avec Lui. Pourtant, l'homme ne fait pas ce qu'Allah lui ordonne et ne s'acquitte pas de ce qu'Allah a rendu obligatoire pour lui ; au contraire, il manque continuellement à ses devoirs.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonne à l'homme de regarder sa nourriture et de réfléchir à elle et à la façon dont elle lui parvient après de nombreuses étapes car Il l'a mise à sa disposition ;
« **Que l'homme considère donc sa nourriture : C'est Nous qui versons l'eau abondante**, » c'est-à-dire que nous envoyons la pluie sur la terre en quantités considérables.

« …**puis Nous fendons la terre par fissures et y faisons pousser grains**, » cela inclut tous les types de grains.
« …**vignobles et légumes**, » qui sert de nourriture au bétail
« …**oliviers et palmiers**, » ces quatre éléments sont mentionnés en raison de leurs nombreux avantages.

« …**jardins touffus**, » c'est-à-dire des jardins où les branches des arbres sont entrelacées
« …**fruits et herbages**, » Le mot traduit ici par « **fruits** » fait référence à ce dont les gens se délectent, comme les dattes, les raisins, les prunes, les grenades, etc. Le mot traduit ici par « **herbage** » fait référence à ce qui est mangé par les animaux et le bétail. C'est pourquoi Allah dit : « …**pour votre jouissance vous et vos bestiaux** » qu'Allah a créé et mis à votre service.

Ainsi, quiconque contemple ces bénédictions doit rendre grâce à son Seigneur et s'efforcer de se tourner vers Lui, de Lui obéir et de croire en ce qu'Il lui dit.

فَإِذَا جَآءَتِ ٱلصَّآخَّةُ ﴿٣٣﴾

80-33. Puis quand viendra le Fracas,

يَوْمَ يَفِرُّ ٱلْمَرْءُ مِنْ أَخِيهِ ﴿٣٤﴾

80-34. le jour où l'homme s'enfuira de son frère,

وَأُمِّهِۦ وَأَبِيهِ ﴿٣٥﴾

80-35. de sa mère, de son père,

وَصَٰحِبَتِهِۦ وَبَنِيهِ ﴿٣٦﴾

80-36. de sa compagne et de ses enfants,

لِكُلِّ ٱمْرِئٍ مِّنْهُمْ يَوْمَئِذٍ شَأْنٌ يُغْنِيهِ ﴿٣٧﴾

80-37. car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper.

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ مُّسْفِرَةٌ ﴿٣٨﴾

80-38. Ce jour-là, il y aura des visages rayonnants,

ضَاحِكَةٌ مُّسْتَبْشِرَةٌ ﴿٣٩﴾

80-39. riants et réjouis.

وَوُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ عَلَيْهَا غَبَرَةٌ ﴿٤٠﴾

80-40. De même qu'il y aura, ce jour-là, des visages couverts de poussière,

تَرْهَقُهَا قَتَرَةٌ ﴿٤١﴾

80-41. recouverts de ténèbres.

أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَفَرَةُ ٱلْفَجَرَةُ ﴿٤٢﴾

80-42. Voilà les mécréants, les libertins.

C'est-à-dire, lorsque retentira le son de la trompette de la résurrection, qui assourdira toutes les créatures par son volume immense, et que les cœurs seront remplis de panique ce jour-là à cause des horreurs que les gens verront, et qu'ils réaliseront combien ils auront désespérément besoin de leurs actes justes antérieurs,
« **Le jour où l'homme s'enfuira**, » loin de ceux qui lui sont les plus chers,
« …**de son frère, de sa mère, de son père, et sa compagne et de ses enfants**. »

En effet, chacun d'eux, ce jour-là, sera trop préoccupé par ses propres soucis pour se soucier des autres ; autrement dit, il se concentrera sur lui-même et sa principale préoccupation sera de se sauver ; il ne prêtera attention à personne d'autre. À ce moment-là, l'humanité sera divisée en deux catégories : les élus et les damnés.

Quant aux bienheureux, ce jour-là leurs visages rayonneront, c'est-à-dire que le bonheur et la joie se liront sur leurs visages, car ils sauront qu'ils sont sauvés et qu'ils ont atteint le bonheur, alors ils seront « **riants et réjouis**. »

Et les visages des damnés seront « **couverts de poussière, recouverts de ténèbres**, » comme une ombre d'une obscurité intense. Ils auront désespéré de tout bien et sauront qu'ils sont perdus et condamnés.

« **Voilà** » à savoir ceux qui correspondent à cette description « **les mécréants, les libertins**, » c'est-à-dire ceux qui ont été ingrats envers les bienfaits d'Allah, qui ont mécru en Ses signes et qui ont transgressé Ses limites.

Nous demandons à Allah de nous garder sains et saufs, car Il est le Plus Généreux, le Plus Bienveillant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate 'Abasa.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

81

Sourate At-Takwir

L'Obscurcissement

(Makki)

29 versets

Révélation N°7

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِذَا الشَّمْسُ كُوِّرَتْ ﴿١﴾

81-1. Quand le soleil sera obscurci,[1]

وَإِذَا النُّجُومُ انكَدَرَتْ ﴿٢﴾

81-2. et que les étoiles deviendront ternes,[2]

وَإِذَا الْجِبَالُ سُيِّرَتْ ﴿٣﴾

81-3. et les montagnes mises en marche,

وَإِذَا الْعِشَارُ عُطِّلَتْ ﴿٤﴾

81-4. et les chamelles à terme,[3] négligées,

وَإِذَا الْوُحُوشُ حُشِرَتْ ﴿٥﴾

[1] Cela pourrait faire référence au moment où le soleil s'effondrera sur lui-même et cessera par conséquent d'émettre de la lumière. (Ibn 'Ashour)

[2] Ceci fait référence aux corps célestes qui quittent leur orbite en raison du désordre gravitationnel qui règne dans le cosmos et entrent en collision les uns avec les autres. (Ibn 'Ashour)

[3] Une chamelle pleine est très précieuse pour son propriétaire, qui ne la négligera ni ne l'abandonnera. Cet exemple illustre comment les gens pourraient abandonner leur travail et tout ce qui leur est cher face aux troubles et à la terreur qui accompagneront l'avènement de l'Heure. (Adapté d'Ibn 'Ashour)

81-5. et les bêtes farouches, rassemblées,[1]

وَإِذَا ٱلْبِحَارُ سُجِّرَتْ ٦

81-6. et les mers allumées,

وَإِذَا ٱلنُّفُوسُ زُوِّجَتْ ٧

81-7. et les âmes accouplées[2]

وَإِذَا ٱلْمَوْءُۥدَةُ سُئِلَتْ ٨

81-8. et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante[3]

بِأَىِّ ذَنۢبٍ قُتِلَتْ ٩

81-9. pour quel péché elle a été tuée.

وَإِذَا ٱلصُّحُفُ نُشِرَتْ ١٠

81-10. Et quand les feuilles seront déployées,

وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ كُشِطَتْ ١١

81-11. et le ciel écorché

وَإِذَا ٱلْجَحِيمُ سُعِّرَتْ ١٢

81-12. et la fournaise attisée,

وَإِذَا ٱلْجَنَّةُ أُزْلِفَتْ ١٣

81-13. et le Paradis rapproché,

عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّآ أَحْضَرَتْ ١٤

81-14. chaque âme saura ce qu'elle a présenté.

---

[1] Les animaux sauvages, qui d'ordinaire fuient ou se méfient les uns des autres, se rassembleront, mais aucun ne fera de mal à autrui, car une peur intense annihilera toute agressivité innée. Ceci, ainsi que les autres événements mentionnés dans ce passage (81 : 1-6), est l'un des présages qui annonceront l'Heure ; il ne s'agit pas d'événements qui se produiront le Jour de la Résurrection lui-même. (Ibn 'Ashour, *at-Tahrir wat-Tanwir*)

[2] Ce verset et les suivants font référence aux événements qui se produiront le Jour de la Résurrection. Les gens seront répartis en différentes catégories : croyants et incroyants, justes et injustes, etc.

[3] Chez les Arabes préislamiques, l'infanticide féminin par enterrement vivant de l'enfant était une pratique connue. On justifiait cette pratique par la crainte de la honte si elle était capturée et réduite en esclavage par des ennemis ou par la peur de la pauvreté. Ces deux versets condamnent cette pratique et affirment que les filles ne méritent pas un tel traitement.

Autrement dit, lorsque ces choses terrifiantes se produiront, les gens seront séparés et chacun saura ce qu'il a envoyé dans l'au-delà, le bien comme le mal. Lorsque viendra le Jour de la Résurrection, le soleil cessera de briller ; c'est-à-dire qu'il sera rassemblé et enroulé, et la lune perdra sa lumière, et tous deux seront jetés dans le feu.
« **Et que les étoiles deviendront ternes** » c'est-à-dire lorsqu'elles changeront et tomberont de leurs orbites.

« …**et les montagnes mises en marche** » c'est-à-dire, quand elles deviendront comme des tas de sable meuble (73 : 14), puis comme des touffes de laine teinte (101 : 5), puis elles changeront et se transformeront en poussière dispersée (56 : 6), et seront amenées à disparaître de leurs lieux.

« **Et les chamelles à terme, négligées**. » Autrement dit, à ce moment-là, les gens deviendront insouciants du bien le plus précieux qu'ils avaient coutume de préserver et de protéger constamment. Quelque chose viendra à eux pour les détourner de ce bien. Allah Exalté mentionne en particulier la chamelle pleine, qui constituait le bien le plus précieux des Arabes à cette époque, pour désigner tout ce qui est également précieux.

« **Et lorsque les animaux sauvages seront rassemblées**, » c'est-à-dire le Jour de la Résurrection, afin qu'Allah règle leurs comptes et montre aux hommes la perfection de Sa justice, jusqu'à ce que l'animal sans corne règle ses comptes avec celui qui en a une (s'il lui avait précédemment fait du tort). Alors Il leur dira : « Soyez poussière. »

« …**et les mers embrasées** » et, malgré leur immensité, elles se couvriront de feu.

« …**et les âmes accouplées**, » c'est-à-dire, lorsque les gens seront rassemblés selon leur acte particulier. Ainsi, les vertueux seront réunis avec les vertueux et les pervers avec les pervers ; les croyants seront unis aux houris et les mécréants aux démons. Ceci est semblable aux versets dans lesquels Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« **Et les mécréants seront conduits par groupes à l'Enfer**. » (Az-Zoumar 39 : 71)

« **Et ceux qui avaient craint leur Seigneur seront conduits par groupes au Paradis** » (Az-Zoumar 39 : 73)

« [Allah ordonnera :] **Rassemblez les injustes et leurs épouses et tout ce qu'ils adoraient**... » (As-Saffât 37 : 22)

« **Et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante** » cela fait référence à une pratique extrêmement cruelle de l'époque préislamique, où les filles étaient enterrées vivantes sans autre raison que la crainte de la pauvreté. On demandera donc à la petite fille enterrée vivante « **pour quel péché elle a été tuée**. » Il est bien connu qu'elle n'a commis aucun péché ; c'est un reproche et une critique sévère envers ses assassins.

« …**et lorsque les registres des actes** » qui contiennent tout ce que les gens ont fait, en bien comme en mal
« …**seront déployés** » et distribués à leurs propriétaires. Certains les prendront de la main droite, d'autres de la main gauche ou encore par-dessus leur épaule (c'est-à-dire leur dos).

« …**et le ciel écorché**, » c'est-à-dire enlevé. Ceci est semblable aux versets dans lesquels Allah, Exalté et Loué soit-Il :
« **Et le jour où le ciel sera fendu par les nuages**... » (Al-Fourqân 25 : 25)

« **Le jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres**.... » (Al-Anbiyâ' 21: 104)

« … **alors qu'au Jour de la Résurrection, Il fera de la terre entière une poignée, et les cieux seront pliés dans Sa [main] droite**… » (Az-Zoumar 39 : 67)

« … **et la fournaise attisée**, » c'est-à-dire lorsque le feu est allumé, jusqu'à ce qu'il commence à faire rage et à s'intensifier jusqu'à ce qu'il flamboie comme jamais auparavant,

« …**et le Paradis rapproché** » des justes.

« **Chaque âme saura ce qu'elle a présenté** [par ses actes] » qu'elle a accompli. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« ... **Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré**... » (Al-Kahf 18 : 49)

Ces détails qu'Allah donne du Jour de la Résurrection forment une description qui bouleversera profondément les gens ; les épreuves seront intenses, les gens seront profondément ébranlés et la peur se répandra. Cela devrait inciter les personnes conscientes à se préparer pour ce jour et les dissuader de tout acte susceptible de leur attirer le blâme. C'est pourquoi certains des premiers générations ont dit : Quiconque souhaite entrevoir le Jour de la Résurrection comme s'il pouvait le voir devrait méditer sur la sourate « **Quand le soleil sera obscurci**, … »

فَلَآ أُقۡسِمُ بِٱلۡخُنَّسِ ١٥

81-15. Non !... Je jure par les planètes qui gravitent

ٱلۡجَوَارِ ٱلۡكُنَّسِ ١٦

81-16. qui courent et disparaissent

وَٱلَّيۡلِ إِذَا عَسۡعَسَ ١٧

81-17. par la nuit quand elle survient !

وَٱلصُّبۡحِ إِذَا تَنَفَّسَ ١٨

81-18. et par l'aube quand elle exhale son souffle !

إِنَّهُۥ لَقَوۡلُ رَسُولٖ كَرِيمٖ ١٩

81-19. Ceci [le Qur'an] est la parole d'un noble Messager,

ذِي قُوَّةٍ عِندَ ذِي ٱلۡعَرۡشِ مَكِينٖ ٢٠

81-20. doué d'une grande force, et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône,

مُّطَاعٖ ثَمَّ أَمِينٖ ٢١

81-21. obéi, là-haut, et digne de confiance.

وَمَا صَاحِبُكُم بِمَجۡنُونٖ ٢٢

81-22. Votre compagnon (Muhammad) n'est nullement fou ;

وَلَقَدۡ رَءَاهُ بِٱلۡأُفُقِ ٱلۡمُبِينِ ٢٣

81-23. il l'a effectivement vu (Gabriel), au clair horizon

وَمَا هُوَ عَلَى ٱلۡغَيۡبِ بِضَنِينٖ ٢٤

81-24. et il ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé.

وَمَا هُوَ بِقَوۡلِ شَيۡطَٰنٖ رَّجِيمٖ ٢٥

81-25. Et ceci [le Qur'an] n'est point la parole d'un diable banni.

فَأَيْنَ تَذْهَبُونَ ﴿٢٦﴾

81-26. Où allez-vous donc ?

إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَالَمِينَ ﴿٢٧﴾

81-27. Ceci n'est qu'un rappel pour l'univers,

لِمَن شَاءَ مِنكُمْ أَن يَسْتَقِيمَ ﴿٢٨﴾

81-28. pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit.

وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَن يَشَاءَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴿٢٩﴾

81-29. Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, jure par les astres qui s'éloignent. Cela fait référence aux corps célestes qui s'éloignent, c'est-à-dire qui prennent du retard par rapport à la course régulière des étoiles ou des corps célestes vers l'est. Il s'agit des sept astres qui se meuvent dans le ciel : le Soleil, la Lune, Vénus, Jupiter, Mars, Saturne et Mercure. Ces sept astres suivent deux trajectoires : l'une vers l'ouest, comme tous les autres astres ; l'autre, opposée, vers l'est, qui leur est propre. Allah jure par eux au moment où ils s'éloignent, c'est-à-dire lorsqu'ils prennent du retard, lorsqu'ils terminent leur course et lorsqu'ils disparaissent et sont cachés par le jour.

Et il se peut que l'on parle de tous les corps célestes, aussi bien ceux qui se déplacent que les autres.

« …**par la nuit quand elle survient** ! » Il a également été suggéré que le mot traduit ici par « survient » signifie « vient » (donc le sens du verset serait : et par la nuit quand elle vient).

« **Et par l'aube quand elle exhale son souffle** ! » C'est-à-dire lorsque les signes de l'aube apparaissent et que la lumière commence progressivement à émerger des ténèbres jusqu'à ce qu'il fasse pleinement jour et que le soleil se lève.

Dans ces versets, Allah Exalté atteste la provenance sublime du Qur'an, sa magnificence et sa protection contre tout démon maudit, comme Il dit :
« **Ceci [le Qur'an] est une parole transmise par un noble Messager** » à savoir Jibril ('aleyhi salam), qui l'a fait descendre d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, comme Il nous le dit ailleurs :

« **En vérité, ceci [le Qur'an] est une révélation du Seigneur des mondes. L'Esprit fidèle [Jibril] l'a fait descendre dans ton cœur afin que tu sois du nombre des avertisseurs**. » (Ash-Shou'arâ 26 : 192-194)

Allah le décrit comme noble en raison de son caractère noble et de ses nombreuses qualités louables, car il est le meilleur des anges et le plus grand d'entre eux en statut auprès de son Seigneur.

« …**doué d'une grande force**, » ce qu'Allah lui a donné. Par son pouvoir, il a renversé les maisons des habitants de Loth et les a détruites.

« …**et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône**, » c'est-à-dire que Jibril est proche d'Allah ; il est de haut rang et fait partie de l'élite choisie par Allah. Son statut est supérieur à celui de tous les autres anges.

« …**obéi, là-haut**, [par d'autres anges] » c'est-à-dire que Jibril est obéi parmi ceux d'en haut, et il a des troupes parmi les anges qui sont proches d'Allah ; ils sont soumis à Son commandement et lui obéiront.

« **Et, de plus, digne de confiance** » et il accomplit ce qui lui est ordonné, ni plus ni moins, sans transgresser les limites qui lui sont fixées. Tout ceci témoigne du statut noble du Qur'an auprès d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, car il a été révélé par cet ange noble qui possède ces qualités parfaites.

En règle générale, les rois n'envoient pas une personne qui leur est chère, sauf pour les missions les plus importantes et pour les messages les plus sensibles.

Après avoir mentionné la vertu du messager angélique qui a apporté le Qur'an, Allah parle maintenant de la vertu du Messager humain à qui Il a révélé le Qur'an et qui a appelé les gens à le recevoir : « **Votre compagnon**, [à savoir Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)], « **n'est nullement fou**, » comme l'ont suggéré ses ennemis qui n'ont pas cru en son message et ont inventé des mensonges contre lui, dans le but d'anéantir tout ce qu'ils pouvaient de ce qu'il avait apporté.

Il était au contraire l'homme le plus sain d'esprit, le plus mûr dans sa réflexion et le plus sincère dans ses paroles.

« …**il l'a effectivement vu (Jibril), au clair horizon** » c'est-à-dire que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) vit Jibril ('aleyhi salam) à l'horizon distinct (visible, clair, dégagé), qui est le plus haut que quiconque puisse voir.

« **Et il [Muhammad] ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé**, » c'est-à-dire qu'il ne saurait être accusé d'avoir ajouté ou retranché à ce qu'Allah lui a révélé, ni d'en avoir dissimulé une partie. Au contraire, il est digne de confiance aux yeux des habitants du ciel et de la terre ; il a transmis clairement les messages de son Seigneur, sans rien cacher à quiconque, riche ou pauvre, dirigeant ou disciple, homme ou femme, citadin ou habitant du désert. C'est pourquoi Allah Exalté l'a envoyé vers un peuple illettré et ignorant, et il ne décéda que lorsque ce peuple fut devenu un savant fervent, ayant atteint un haut niveau de connaissance et de compréhension, et qu'il était devenu, en quelque sorte, un maître, tandis que les autres ne pouvaient être que leurs élèves.

« **Et ceci [le Qur'an] n'est point la parole d'un diable banni** » après avoir mentionné la magnificence et la vertu de Son Livre en soulignant la vertu des deux nobles Messagers par lesquels le Livre est parvenu aux hommes et en les louant, Allah déclare que le Livre est exempt de tout problème ou défaut qui pourrait nuire à sa crédibilité.

« **Et ceci [le Qur'an] n'est point la parole d'un diable banni** » le mot traduit ici par « **banni, maudit** » signifie loin d'Allah.

« **Ou allez-vous donc** ? » Autrement dit, comment une telle chose peut-elle vous traverser l'esprit ? Comment avez-vous pu perdre la raison au point de considérer la vérité, qui est le plus haut degré de crédibilité, comme un mensonge, qui est la pire forme de contrevérité ?

Est-ce autre chose qu'une inversion des faits ?

« **Ceci [le Qur'an] n'est qu'un rappel pour l'univers** » par lequel ils peuvent apprendre à connaître leur Seigneur, Ses attributs sublimes et les imperfections dont Il est exempt ; ils peuvent y découvrir les commandements et les interdits ainsi que leur sagesse, de même que les décrets divins et les prescriptions religieuses ; ils peuvent enfin y apprendre, dans les grandes lignes, ce qui est le meilleur pour eux ici-bas et dans l'au-delà, et atteindre la félicité dans les deux mondes en s'y conformant.

« …**pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit** » une fois que la bonne direction s'est distinguée de l'égarement.

« **Mais vous ne pouvez le vouloir que si Allah, le Seigneur de l'univers, le veut**, » c'est-à-dire que Sa volonté est toujours accomplie et ne peut être contestée ou empêchée.

Ce verset et d'autres semblables réfutent les Qadari qui nient la volonté divine et ceux qui nient le libre arbitre de l'homme, comme nous l'avons déjà évoqué. Et Allah est le plus savant. Louange à Allah.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Takwir.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

82

Sourate Al-Infitâr

La Rupture

(Makki)

19 versets

Révélation N°19

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِذَا ٱلسَّمَآءُ ٱنفَطَرَتْ ﴿١﴾

82-1. Quand le ciel se rompra,

وَإِذَا ٱلْكَوَاكِبُ ٱنتَثَرَتْ ﴿٢﴾

82-2. et que les étoiles se disperseront,[1]

وَإِذَا ٱلْبِحَارُ فُجِّرَتْ ﴿٣﴾

82-3. et que les mers confondront leurs eaux,

وَإِذَا ٱلْقُبُورُ بُعْثِرَتْ ﴿٤﴾

82-4. et que les tombeaux seront bouleversés,

عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ وَأَخَّرَتْ ﴿٥﴾

82-5. toute âme saura alors ce qu'elle a accompli et ce qu'elle a remis de faire à plus tard.

[1] Ceci fait référence aux corps célestes qui quittent leur orbite en raison des perturbations gravitationnelles dans le cosmos, de sorte qu'ils ne sont plus visibles à leurs emplacements habituels dans le ciel. (Adapté d'Ibn 'Ashour)

C'est-à-dire, lorsque le ciel se déchirera et que les corps célestes se disperseront, perdant leur beauté, et que les mers éclateront et ne forment plus qu'une seule mer, et que les tombes seront renversées et rejetteront ce qu'elles contiennent de corps (les morts) et qu'ils seront sont rassemblés pour comparaître devant Allah, lorsqu'Il les rétribuera pour leurs actes. À ce moment-là, la vérité sera dévoilée et ce qui était caché sera révélé ; chaque âme saura ce qu'elle a gagné ou perdu.

Là, le malfaiteur se mordra les mains en constatant que ses actes sont vains, que sa balance est légère, que ses fautes s'accumulent contre lui et que ses méfaits lui sont présentés. Il aura la certitude de sa damnation éternelle et de son châtiment sans fin.

Là, les pieux, qui ont accompli de bonnes œuvres, atteindront le triomphe et la félicité éternelle, et ils seront à l'abri du châtiment.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡإِنسَٰنُ مَا غَرَّكَ بِرَبِّكَ ٱلۡكَرِيمِ ٦

82-6. Ô homme ! Qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble,

ٱلَّذِي خَلَقَكَ فَسَوَّىٰكَ فَعَدَلَكَ ٧

82-7. qui t'a créé, puis modelé et constitué harmonieusement ?

فِيٓ أَيِّ صُورَةٖ مَّا شَآءَ رَكَّبَكَ ٨

82-8. Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue.

كَلَّا بَلۡ تُكَذِّبُونَ بِٱلدِّينِ ٩

82-9. Non...! [Malgré tout] vous traitez la Rétribution de mensonge ;

وَإِنَّ عَلَيۡكُمۡ لَحَٰفِظِينَ ١٠

82-10. alors que veillent sur vous des gardiens,

كِرَامٗا كَٰتِبِينَ ١١

82-11. de nobles scribes,[1]

[1] Ce sont les anges qui enregistrent tout ce que font les hommes, tant les bonnes que les mauvaises actions.

يَعْلَمُونَ مَا تَفْعَلُونَ ﴿١٢﴾

82-12. qui savent ce que vous faites.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, réprimandant l'homme qui manque à son devoir envers son Seigneur et fait ce qui encourt Sa colère :
« **Ô homme, qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur Très Généreux** ? » Est-ce parce que tu négliges ton devoir envers Lui ? Ou parce que tu sous-estimes Son châtiment ? Ou parce que tu ne crois pas en Sa rétribution ?

N'est-ce pas Lui « **qui t'a créé, puis modelé**, » dans la meilleure forme possible « **et constitué harmonieusement** » t'assemblant en une forme harmonieuse, la plus belle des formes et des silhouettes ?

Est-il convenable pour toi de te montrer ingrat envers les bienfaits accordés par ton Seigneur, ou de nier Sa bonté ?

Cela ne peut provenir que de ton ignorance, de tes méfaits, de ton obstination et de ta folie. Loue donc Allah de ne pas t'avoir donné l'apparence d'un chien, d'un âne ou d'un autre animal semblable.

C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit : « **Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue**. »

« **Non...! [Malgré tout] vous traitez la Rétribution de mensonge** ; » c'est-à-dire que, malgré cette exhortation et ce rappel, vous persistez à nier la rétribution.

Mais vous devrez inévitablement rendre compte de vos actes, car Allah a désigné pour vous des anges nobles qui enregistrent vos paroles et vos actions, et ils connaissent tout ce que vous faites. Cela inclut aussi bien les actions du cœur (croyances, pensées et émotions) que les actions physiques. Il vous convient donc de les honorer et de les respecter.

إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ لَفِى نَعِيمٍ ﴿١٣﴾

82-13. Les bons seront, certes, dans un [jardin] de délice,

وَإِنَّ ٱلْفُجَّارَ لَفِى جَحِيمٍ ﴿١٤﴾

82-14. et les libertins seront, certes, dans une fournaise

يَصْلَوْنَهَا يَوْمَ ٱلدِّينِ ﴿١٥﴾

82-15. où ils brûleront, le jour de la Rétribution

وَمَا هُمْ عَنْهَا بِغَآئِبِينَ ﴿١٦﴾

82-16. incapables de s'en échapper.

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ ٱلدِّينِ ﴿١٧﴾

82-17. Et qui te dira ce qu'est le jour de la Rétribution ?

ثُمَّ مَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ ٱلدِّينِ ﴿١٨﴾

82-18. Encore une fois, qui te dira ce qu'est le jour de la Rétribution ?

يَوْمَ لَا تَمْلِكُ نَفْسٌ لِّنَفْسٍ شَيْـًٔا ۖ وَٱلْأَمْرُ يَوْمَئِذٍ لِّلَّهِ ﴿١٩﴾

82-19. Le jour où aucune âme ne pourra rien en faveur d'une autre âme. Et ce jour-là, le commandement sera à Allah.

Par vertueux, on entend ceux qui accomplissent leurs devoirs envers Allah et envers autrui, qui adhèrent à la droiture dans leurs croyances, leurs pensées et leurs actes. Leur récompense sera la béatitude du corps, de l'esprit et de l'âme, en ce monde, dans l'au-delà (al-barzakh) et dans la demeure éternelle.

« …**et les libertins**, » qui manquent à leurs devoirs envers Allah et envers les autres, dont les cœurs sont remplis de mal, ce qui les pousse à commettre de mauvaises actions,
« …**seront certes, dans une fournaise** » c'est-à-dire, qu'ils subiront un châtiment douloureux dans ce monde, dans al-barzakh et dans la demeure de l'éternité.

« …**où ils brûleront**, » et y seront sévèrement punis
« …**le jour de la Rétribution**, » c'est-à-dire le jour de la rétribution des actes.

« …**incapables de s'en échapper**. » ils y resteront plutôt et ne la quitteront jamais.

« **Et qui te dira ce qu'est le jour de la Rétribution ? Encore une fois, qui te dira ce qu'est le jour de la Rétribution** ? » Cela démontre l'énormité de ce jour terrifiant.

« **Le jour où aucune âme ne pourra rien en faveur d'une autre âme**. » C'est le jour où nul n'aura le pouvoir d'agir pour autrui même s'il s'agit d'un parent ou d'un être cher. Chacun sera absorbé par sa propre personne et ne cherchera le salut de personne d'autre.

« **Et ce jour-là, tout commandement appartiendra à Allah seul**, » car c'est Lui qui jugera entre tous les hommes et réglera les comptes entre celui qui a été lésé et celui qui l'a lésé.

Et Allah est le plus savant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Infitâr.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

83

Sourate Al-Moutaffifin

Les Fraudeurs

(Makki)

36 versets

Révélation N°86

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَيْلٌ لِّلْمُطَفِّفِينَ ﴿١﴾

83-1. Malheur aux fraudeurs

الَّذِينَ إِذَا اكْتَالُوا عَلَى النَّاسِ يَسْتَوْفُونَ ﴿٢﴾

83-2. qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure,

وَإِذَا كَالُوهُمْ أَو وَّزَنُوهُمْ يُخْسِرُونَ ﴿٣﴾

83-3. et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, [leur] causent perte.

أَلَا يَظُنُّ أُولَٰئِكَ أَنَّهُم مَّبْعُوثُونَ ﴿٤﴾

83-4. Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités,

لِيَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٥﴾

83-5. en un jour terrible,

يَوْمَ يَقُومُ النَّاسُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٦﴾

83-6. le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'Univers ?

« **Malheur** » c'est un mot de punition et d'avertissement
« …**aux fraudeurs**, » ceux qui donnent une mesure insuffisante. Allah explique qui ils sont dans les versets suivants :
« …**qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure**, » c'est-à-dire qu'ils prennent d'eux intégralement ce qui leur est dû, l'exigeant intégralement sans aucun manque.

« …**et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres**, » c'est-à-dire lorsqu'ils donnent aux gens ce qui leur est dû par mesure ou par poids,
« …[**leur] causent perte**. » Ils leur donnent moins que ce qui leur est dû, c'est-à-dire qu'ils en déduisent quelque chose, soit en donnant une mesure ou un poids insuffisant, soit en ne donnant pas la mesure ou le poids complet, etc. C'est du vol des biens d'autrui et c'est les traiter injustement.

Si tel est l'avertissement pour ceux qui donnent des mesures insuffisantes et des poids insuffisants, alors ceux qui s'emparent des biens d'autrui par la force ou par le vol méritent davantage cet avertissement.

Ce verset indique que, de même que l'homme souhaite recevoir ce qui lui est dû, il doit également rendre la pareille aux autres lorsqu'il fait des affaires ou entretient d'autres relations avec eux.

En réalité, la portée générale de ce verset englobe également le fait de débattre et d'échanger des points de vue. Habituellement, les deux parties en conflit sont désireuses d'exposer leurs arguments ; par conséquent, elles doivent aussi signaler à leurs adversaires toute preuve étayant leur thèse que ces derniers ignoreraient, et examiner les arguments de la partie adverse avec la même attention qu'elles accordent aux leurs. C'est dans une telle situation que l'on peut juger de l'équité ou de la partialité d'une personne, de son humilité ou de son arrogance, ainsi que de sa sagesse ou de sa sottise. Nous demandons à Allah de nous guider vers tout ce qui est bon.

Puis Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, avertit ceux qui donnent une mesure insuffisante, exprimant son étonnement face à leur situation et à leur persistance dans le mal, comme Il dit :
« **Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités en un jour terrible, le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'Univers** ? »

Ce qui leur donne l'audace de donner une mesure aussi laxiste, c'est leur incroyance face au Jour Dernier. Autrement, s'ils y croyaient et savaient qu'ils comparaîtraient devant Allah et qu'Il les interrogerait sur leurs péchés, petits et grands, ils renonceraient à cette pratique et s'en repentiraient.

كَلَّآ إِنَّ كِتَٰبَ ٱلْفُجَّارِ لَفِى سِجِّينٍ ﴿٧﴾

83-7. Non...! Mais en vérité le livre des libertins sera dans le Sijjīn -

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا سِجِّينٌ ﴿٨﴾

83-8. et qui te dira ce qu'est le Sijjīn ? -

كِتَٰبٌ مَّرْقُومٌ ﴿٩﴾

83-9. Un livre déjà cacheté (achevé).

وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٠﴾

83-10. Malheur, ce jour-là, aux négateurs,

ٱلَّذِينَ يُكَذِّبُونَ بِيَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿١١﴾

83-11. qui démentent le jour de la Rétribution.

وَمَا يُكَذِّبُ بِهِۦٓ إِلَّا كُلُّ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾

83-12. Or, ne le dément que tout transgresseur, pécheur :

إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا قَالَ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾

83-13. qui, lorsque Nos versets lui sont récités, dit : « [Ce sont] des contes d'anciens ! »

كَلَّا ۖ بَلْ ۜ رَانَ عَلَىٰ قُلُوبِهِم مَّا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٤﴾

83-14. Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs.[1]

كَلَّآ إِنَّهُمْ عَن رَّبِّهِمْ يَوْمَئِذٍ لَّمَحْجُوبُونَ ﴿١٥﴾

83-15. Qu'ils prennent garde! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur,

[1] Leurs cœurs sont souillés par les péchés qu'ils ont commis. L'effet des péchés répétés sur le cœur est mentionné dans le hadith :
« *Si le croyant commet un péché, une tache noire apparaît sur son cœur. S'il se repent, y renonce et demande pardon, son cœur est purifié, mais s'il en fait davantage, cette tâche s'étend jusqu'à recouvrir son cœur*. » C'est la souillure dont Allah parle dans le Qur'an : « **Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs**. » (Al-Moutaffifin 83 : 14). (Rapporté par Ahmad et At-Tirmidhi ; Al-Albani l'a authentifié)
Selon Ibn 'Ashour, ce voile qui voile leurs cœurs les empêche de comprendre le Qur'an et de percevoir l'immense différence entre celui-ci et les récits des anciens.

ثُمَّ إِنَّهُمْ لَصَالُوا الْجَحِيمِ ﴿١٦﴾

83-16. ensuite, ils brûleront certes, dans la Fournaise ;

ثُمَّ يُقَالُ هَٰذَا الَّذِي كُنتُم بِهِ تُكَذِّبُونَ ﴿١٧﴾

83-17. on [leur] dira alors : « Voilà ce que vous traitiez de mensonge ! »

« **Non...! Mais en vérité le livre des libertins**, » c'est-à-dire de tous les malveillants, parmi tous les types de mécréants, d'hypocrites et de malfaisants,
« …**sera dans Sijjin**. » Puis Allah explique cela en disant :
« **Et qui te dira ce qu'est le Sijjin ? Un livre déjà cacheté (achevé)**, » c'est-à-dire un registre où sont consignés leurs méfaits. Le mot Sijjin désigne un lieu étroit et confiné. Sijjin est l'opposé de 'Illiyoun, qui est le lieu où est conservé le registre des justes, comme nous le verrons plus loin.

Il a également été suggéré que Sijjin est la plus basse des sept terres, la demeure des malveillants, où ils habiteront dans l'au-delà.

« **Malheur, ce jour-là, aux négateurs**, » Puis Allah explique qui sont les négateurs :
« …**ceux qui démentent le Jour du Jugement**. » C'est-à-dire le jour de la rétribution, le jour où Allah jugera les gens selon leurs actes.

« **Or, ne le dément que tout transgresseur** » qui dépasse les limites sacrées d'Allah et va au-delà de ce qui est permis pour aller à ce qui est interdit.

« …**pécheur**. **»** Celui qui est plongé dans le péché, c'est-à-dire celui qui commet beaucoup de péchés. C'est celui dont la transgression le conduit à l'incroyance et dont l'arrogance le pousse à rejeter la vérité, qui

« …**lorsque Nos versets lui sont récités**, » lorsque Nos révélations lui sont récitées, lesquelles témoignent de la vérité et de la véracité des enseignements de Ses Messagers, il les rejette obstinément et dit : « **[Ce sont] des contes d'anciens**, » c'est-à-dire des histoires absurdes racontées par des nations du passé, qui ne viennent pas d'Allah. Il dit cela par arrogance et par obstination.

Quant à celui qui est impartial et qui aspire à la vérité absolue, il ne nie pas le Jour du Jugement, car Allah lui a apporté des preuves irréfutables et des démonstrations claires qui le rendent certain, le rendant ainsi évident pour lui. À l'inverse, ceux dont les cœurs sont souillés par leurs méfaits et leurs

péchés sont aveugles à la vérité. En conséquence, ils seront privés de la présence d'Allah, tout comme leurs cœurs étaient incapables d'accepter Ses signes en ce monde.

« **Ensuite**, » en plus de cette punition sévère « **ils brûleront certes, dans la Fournaise**. »

On leur dira alors, à titre de réprimande : « **Voilà ce que vous traitiez de mensonge** ! »

Ainsi, Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne trois types de châtiment qu'ils subiront : le châtiment de l'enfer, le châtiment du blâme et du reproche, et le châtiment d'être éloigné du Seigneur des mondes, ce qui implique qu'Il sera en colère contre eux, ce qui sera pire pour eux que le châtiment du feu.

Le sens de ce verset indique que les croyants verront leur Seigneur le Jour de la Résurrection et au Paradis, et que la joie qu'ils éprouveront à contempler Son Visage surpassera tous les autres plaisirs. Lorsqu'Il s'adressera à eux, ils s'en réjouiront, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le mentionne dans plusieurs versets du Qur'an et comme cela est rapporté dans des Hadiths moutawâtir d'après le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Ces versets contiennent également une mise en garde contre le péché, car il souille le cœur, le recouvrant peu à peu jusqu'à ce que sa lumière s'éteigne et que sa capacité à reconnaître les choses telles qu'elles sont cesse alors d'exister, les faits se trouvant bouleversés, au point que l'individu prend le mensonge pour la vérité et la vérité pour le mensonge. C'est là l'une des punitions du péché.

كَلَّآ إِنَّ كِتَٰبَ ٱلْأَبْرَارِ لَفِى عِلِّيِّينَ ﴿١٨﴾

83-18. Qu'ils prennent garde ! Le livre des bons sera dans l'Illiyoūn[1] -

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا عِلِّيُّونَ ﴿١٩﴾

83-19. et qui te dira ce qu'est l'Illiyoūn ? -

كِتَٰبٌ مَّرْقُومٌ ﴿٢٠﴾

[1] « 'Illiyoun » est le nom d'un livre exhaustif dans lequel Allah consigne les bonnes actions des vertueux parmi les djinns et les humains. Ce nom dérive d'une racine signifiant « haut, » car il permettra aux vertueux d'accéder aux plus hauts niveaux du Paradis. (Az-Zamakhshari)

83-20. un livre cacheté !

يَشْهَدُهُ ٱلْمُقَرَّبُونَ ﴿٢١﴾

83-21. Les rapprochés [d'Allah : les Anges] en témoignent.

إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ لَفِى نَعِيمٍ ﴿٢٢﴾

83-22. Les bons seront dans [un Jardin] de délice,

عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ ﴿٢٣﴾

83-23. sur les divans, ils regardent.

تَعْرِفُ فِى وُجُوهِهِمْ نَضْرَةَ ٱلنَّعِيمِ ﴿٢٤﴾

83-24. Tu reconnaîtras sur leurs visages, l'éclat de la félicité.

يُسْقَوْنَ مِن رَّحِيقٍ مَّخْتُومٍ ﴿٢٥﴾

83-25. On leur sert à boire un nectar pur, cacheté,

خِتَـٰمُهُۥ مِسْكٌ ۚ وَفِى ذَٰلِكَ فَلْيَتَنَافَسِ ٱلْمُتَنَـٰفِسُونَ ﴿٢٦﴾

83-26. laissant un arrière-goût de musc. Que ceux qui la convoitent entrent en compétition [pour l'acquérir]

وَمِزَاجُهُۥ مِن تَسْنِيمٍ ﴿٢٧﴾

83-27. Il est mélangé à la boisson de Tasnīm,

عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا ٱلْمُقَرَّبُونَ ﴿٢٨﴾

83-28. source dont les rapprochés boivent.

Après avoir mentionné que le registre des malveillants sera dans l'endroit le plus bas et le plus restreint, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous dit que le registre des vertueux sera dans l'endroit le plus élevé et le plus spacieux, et que leur registre clairement inscrit est conservé avec ceux qui sont proches d'Allah, à savoir les nobles anges et les âmes des Prophètes, les forts et sincères dans la foi, et les martyrs, et Allah proclamera leur renommée parmi ceux qui sont en haut.

'Illiyoun est le nom de la partie la plus élevée du Paradis.

Après avoir évoqué leurs actes, Allah Exalté nous dit maintenant qu'ils seront dans la béatitude, un terme qui englobe les délices émotionnels, spirituels et physiques.

« …**assis sur des canapés** » ornés de beaux tissus
« …**contemplant avec émerveillement** » ce qu'Allah leur a préparé de bonheur et contemplant le noble Visage de leur Seigneur.

« **Tu**, » spectateur, « **reconnaîtras sur leurs visages, l'éclat de la félicité**, » c'est-à-dire la lueur du plaisir. Car lorsque le plaisir et le bonheur sont constants cela donne lumière, beauté et joie au visage.

« **On leur sert à boire un nectar pur, cacheté**, » qui est la meilleure et la plus délicieuse des boissons.

« …**d'un récipient scellé, dont le sceau est en musc (ou laissant un arrière-goût de musc)**. »

Il se peut que cela signifie que le récipient est scellé pour empêcher toute altération du plaisir ou du goût, et que le sceau utilisé soit du musc. Ou bien, il se peut que le mot « khitam » (traduit ici par « sceau ») désigne le résidu au fond du récipient où l'on boira ce vin pur, et qu'il s'agisse du musc le plus fin.

Ce résidu qui reste au fond du verre est généralement jeté dans ce monde mais au Paradis, il sera d'une qualité exceptionnelle.

« **Que ceux qui la convoitent** » la félicité éternelle, dont nul ne connaît l'étendue de la beauté si ce n'est Allah.

« …**entrent en compétition [pour l'acquérir]**. » Que tous ceux qui ont des aspirations s'efforcent d'atteindre cet idéal, c'est-à-dire qu'ils rivalisent d'ardeur à accomplir les actes qui permettront de l'obtenir. Il convient de privilégier cet idéal, quitte à sacrifier ce qu'il a de plus précieux car c'est le bien le plus digne d'être conquis par les hommes forts.

Cette boisson sera mélangée à l'eau de la source de Tasnim, « **source dont les rapprochés boivent**, » c'est-à-dire ceux qui sont proches d'Allah. C'est la source la plus précieuse de toutes les boissons du Paradis, et elle est donc réservée aux plus pieux, les plus vertueux. Elle sera mêlée à du nectar et à d'autres boissons délicieuses pour ceux qui se trouvent à droite.

إِنَّ ٱلَّذِينَ أَجْرَمُوا۟ كَانُوا۟ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يَضْحَكُونَ ﴿٢٩﴾

83-29. Les criminels riaient de ceux qui croyaient,

وَإِذَا مَرُّوا۟ بِهِمْ يَتَغَامَزُونَ ﴿٣٠﴾

83-30. et, passant près d'eux, ils se faisaient des œillades,

وَإِذَا ٱنقَلَبُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمُ ٱنقَلَبُوا۟ فَكِهِينَ ﴿٣١﴾

83-31. et, retournant dans leurs familles, ils retournaient en plaisantant,

وَإِذَا رَأَوْهُمْ قَالُوٓا۟ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ لَضَآلُّونَ ﴿٣٢﴾

83-32. et les voyant, ils disaient : « Ce sont vraiment ceux-là les égarés. »

وَمَآ أُرْسِلُوا۟ عَلَيْهِمْ حَٰفِظِينَ ﴿٣٣﴾

83-33. Or, ils n'ont pas été envoyés pour être leurs gardiens.

فَٱلْيَوْمَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنَ ٱلْكُفَّارِ يَضْحَكُونَ ﴿٣٤﴾

83-34. Aujourd'hui, donc, ce sont ceux qui ont cru qui rient des mécréants

عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ ﴿٣٥﴾

83-35. sur les divans, ils regardent.

هَلْ ثُوِّبَ ٱلْكُفَّارُ مَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾

83-36. Est-ce que les mécréants ont eu la récompense de ce qu'ils faisaient ?

Après avoir évoqué le châtiment des malfaiteurs et la récompense des croyants, Allah, Exalté et Loué soit-Il, souligne l'immense différence entre eux. Il nous révèle qu'en ce monde, les malfaiteurs se moquaient des croyants, les raillant, riant d'eux et se lançant des clins d'œil moqueurs lorsqu'ils passaient près d'eux, par mépris et dédain. Pourtant, malgré cela, ils se sentaient en sécurité et aucune crainte ne les effleurait.

« …**et, retournant dans leurs familles**, » le matin ou le soir,
« …**ils retournaient en plaisantant** » c'est-à-dire heureux et joyeux.

Ce fut là l'un des signes les plus manifestes de leur égarement : ils mêlaient les pires actes à une illusion de sécurité terrestre, comme s'ils avaient reçu d'Allah une promesse de les compter parmi les bienheureux. Ils se considéraient ainsi comme guidés et les croyants comme égarés. C'était là une imposture contre Allah, car ils osaient parler de Lui sans connaissance.

« **Or, ils n'ont pas été envoyés pour être leurs gardiens**. » C'est-à-dire pour être chargés de leur surveillance et de consigner leurs actes, ils n'avaient pas à s'empresser de les accuser d'égarement. Il ne s'agissait là que d'entêtement, d'obstination et de folie de leur part, sans aucun fondement. C'est pourquoi, dans l'au-delà, ils recevront la rétribution de leurs actes.

« **Aujourd'hui, donc**, » à savoir le Jour de la Résurrection
« …**ce sont ceux qui ont cru qui rient des mécréants** » lorsqu'ils les verront plongés dans le châtiment, lorsque tout ce qu'ils avaient l'habitude de fabriquer leur sera perdu.

Les croyants seront dans le plus grand confort et la plus grande sécurité, « **assis sur des canapés** » magnifiquement décorés,
« …**contemplant autour d'eux** » ce qu'Allah leur a préparé de bonheur, et contemplant le noble Visage de leur Seigneur.

« **Les mécréants seront-ils punis autrement que pour leurs actes passés** ? » Autrement dit, ils recevront une rétribution à la mesure de leurs actions. De même qu'ils se moquaient des croyants en ce monde et les accusaient d'être égarés, les croyants se moqueront d'eux dans l'au-delà et les verront subir un châtiment à la hauteur de leur égarement.

Oui, ils seront rétribués pour leurs actes, selon la justice et la sagesse divines car Allah est Omniscient et Très Sage.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Moutaffifin.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

84

Sourate Al-Inshiqâq

La Déchirure

(Makki)

25 versets

Révélation N°83

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِذَا ٱلسَّمَآءُ ٱنشَقَّتْ ﴿١﴾

84-1. Quand le ciel se déchirera

وَأَذِنَتْ لِرَبِّهَا وَحُقَّتْ ﴿٢﴾

84-2. et obéira à son Seigneur - et fera ce qu'il doit faire -

وَإِذَا ٱلْأَرْضُ مُدَّتْ ﴿٣﴾

84-3. et que la terre sera nivelée,

وَأَلْقَتْ مَا فِيهَا وَتَخَلَّتْ ﴿٤﴾

84-4. et qu'elle rejettera ce qui est en son sein (les morts) et se videra,

وَأَذِنَتْ لِرَبِّهَا وَحُقَّتْ ﴿٥﴾

84-5. et qu'elle obéira à son Seigneur - et fera ce qu'elle doit faire -

يَٰٓأَيُّهَا ٱلْإِنسَٰنُ إِنَّكَ كَادِحٌ إِلَىٰ رَبِّكَ كَدْحًا فَمُلَٰقِيهِ ﴿٦﴾

84-6. Ô homme ! Toi qui t'efforces vers ton Seigneur sans relâche, tu Le rencontreras alors.

فَأَمَّا مَنْ أُوتِىَ كِتَٰبَهُۥ بِيَمِينِهِۦ ﴿٧﴾

84-7. Celui qui recevra son livre en sa main droite,

فَسَوْفَ يُحَاسَبُ حِسَابًا يَسِيرًا ﴿٨﴾

84-8. sera soumis à un jugement facile,

وَيَنقَلِبُ إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦ مَسْرُورًا ﴿٩﴾

84-9. et retournera réjoui auprès de sa famille

وَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَٰبَهُۥ وَرَآءَ ظَهْرِهِۦ ﴿١٠﴾

84-10. Quant à celui qui recevra son livre derrière son dos,

فَسَوْفَ يَدْعُوا۟ ثُبُورًا ﴿١١﴾

84-11. il invoquera la destruction sur lui-même,

وَيَصْلَىٰ سَعِيرًا ﴿١٢﴾

84-12. et il brûlera dans un feu ardent.

إِنَّهُۥ كَانَ فِىٓ أَهْلِهِۦ مَسْرُورًا ﴿١٣﴾

84-13. Car il était tout joyeux parmi les siens,

إِنَّهُۥ ظَنَّ أَن لَّن يَحُورَ ﴿١٤﴾

84-14. et il pensait que jamais il ne ressusciterait

بَلَىٰٓ إِنَّ رَبَّهُۥ كَانَ بِهِۦ بَصِيرًا ﴿١٥﴾

84-15. Mais si ! Certes, son Seigneur l'observait parfaitement.[1]

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, explique ce qui se produira le Jour de la Résurrection concernant les changements affectant les puissants corps célestes :

« **Quand le ciel se déchirera** » c'est-à-dire, quand il se fendra, ses étoiles et autres corps célestes se disperseront, et le soleil et la lune cesseront de briller

« …**et obéira à son Seigneur** » c'est-à-dire qu'il obéira à Son commandement et écoutera ce qu'Il dira.

[1] Allah observait et connaissait parfaitement tous ses actes ; c'est pourquoi, par sagesse divine, Il a décrété qu'Il le ressusciterait et le rétribuerait pour ses actions. (Az-Zamakhshari ; Ar-Razi)

Et en vérité, il doit le faire, car il est soumis et sous le contrôle d'un Souverain tout-puissant dont on ne doit pas désobéir au commandement et dont on ne doit pas s'opposer à l'autorité.

« …**et lorsque la terre sera nivelée** » c'est-à-dire, qu'elle sera secouée et que ses montagnes seront dispersées ; toutes les structures ou tous les points de repère seront réduits en miettes, et Allah, Exalté et Loué soit-Il, l'étendra comme un tapis de cuir, jusqu'à ce qu'elle devienne très large et spacieuse afin d'accueillir tous ceux qui se tiendront devant Lui, malgré leur grand nombre.

Elle deviendra ainsi une plaine lisse et nivelée, où vous ne verrez ni creux ni élévation.

« **La terre rejettera tout ce qu'elle contient**, » de morts et de trésors,
« …**et deviendra vide**. » La trompette sonnera et les morts sortiront de leurs tombes à la surface de la terre. La terre fera remonter ses trésors à la surface, jusqu'à ce qu'ils deviennent comme de grandes colonnes que les hommes verront et pour lesquelles ils regretteront ce qu'ils convoitaient.

« **Et qu'elle obéira à son Seigneur - et fera ce qu'elle doit faire - Ô homme ! Toi qui t'efforces vers ton Seigneur sans relâche, tu Le rencontreras alors**. » C'est-à-dire que tu peines, accomplissant de bonnes ou de mauvaises actions, jusqu'à rencontrer ton Seigneur, alors, le Jour de la Résurrection, Allah te récompensera certainement par grâce si tu es parmi les bénis, ou par justice si tu es parmi les damnés.

Il mentionne donc les détails de la vengeance :
« **Quant à celui qui reçoit le registre de ses actes dans sa main droite**, » cela fait référence aux bienheureux.
« … **sera soumis à un jugement facile**, » ce sera une discussion aisée de ses actes devant Allah ; Allah lui fera avouer ses péchés jusqu'à ce que, lorsqu'il pensera être perdu, Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui dise :
« *Je les ai cachés pour toi dans le monde précédent et je les cacherai pour toi aujourd'hui*. »
(Boukhari)
« …**et retournera réjoui auprès de sa famille** » car il a été sauvé du châtiment et a obtenu une récompense.

« **Quant à celui qui recevra son livre derrière son dos**, » c'est-à-dire dans sa main gauche, par-derrière,
« …**il invoquera la destruction sur lui-même** » à cause du déshonneur et de la honte, et de ce qu'il trouvera dans son registre des actes qu'il a commis et dont il ne s'est pas repenti.

« …**et il brûlera dans un feu ardent** » c'est-à-dire, que le feu déchaîné l'entourera de toutes parts, et il y subira différents châtiments. C'est parce que dans ce monde, il « **était tout joyeux parmi les siens**, » et la résurrection ne lui avait jamais traversé l'esprit. Il commettait des actes maléfiques et ne pensa jamais qu'il serait ramené à son Seigneur et qu'il se tiendrait devant Lui.

« …**et il pensait que jamais il ne ressusciterait. Mais si ! Certes, son Seigneur l'observait parfaitement**. » Il n'est donc pas convenable qu'Allah Exalté le laisse sans but, sans commandements ni interdictions, sans récompense ni châtiment.

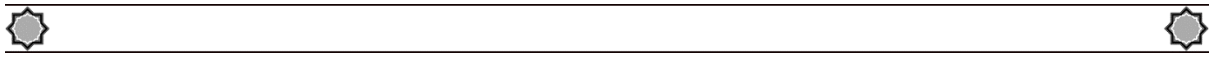

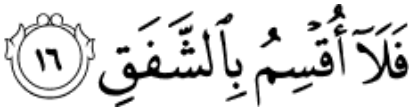

84-16. Non !... Je jure par le crépuscule,

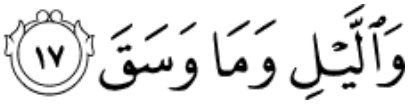

84-17. et par la nuit et ce qu'elle enveloppe,[1]

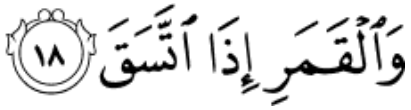

84-18. et par la lune quand elle devient pleine lune !

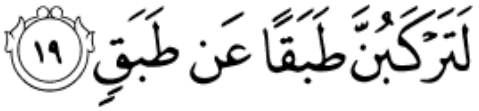

84-19. Vous passerez, certes, par des états successifs !

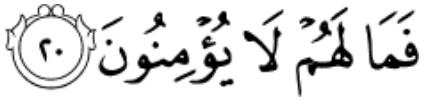

84-20. Qu'ont-ils à ne pas croire ?

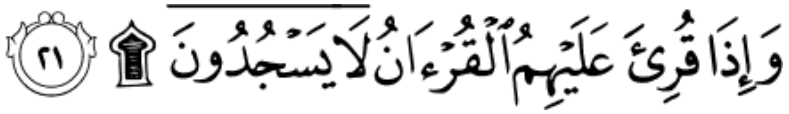

84-21. et à ne pas se prosterner quand le Qur'an leur est lu ?

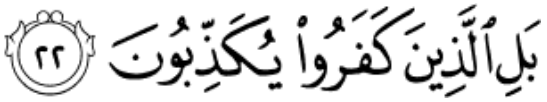

84-22. Mais ceux qui ne croient pas, le traitent plutôt de mensonge.

[1] Cela concerne les personnes et les animaux, dispersés durant la journée, qui reviennent à leurs demeures et abris pour se réunir et se reposer la nuit. (Ash-Shawkani ; Ibn 'Ashour)

وَٱللَّهُ أَعۡلَمُ بِمَا يُوعُونَ ٢٣

84-23. Or, Allah sait bien ce qu'ils dissimulent.

فَبَشِّرۡهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ٢٤

84-24. Annonce-leur donc un châtiment douloureux.

إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُمۡ أَجۡرٌ غَيۡرُ مَمۡنُونٍ ٢٥

84-25. Sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres : à eux une récompense jamais interrompue.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, jure par les signes de la nuit ; Il jure par le crépuscule, ce vestige de la lumière du soleil qui annonce l'arrivée de la nuit

« …**et par la nuit et ce qu'elle enveloppe**, » d'animaux et d'autres choses.

« **Et par la lune lorsqu'elle est pleine**, » c'est-à-dire lorsque sa lumière est à son apogée, lorsqu'elle est pleine. C'est alors qu'elle est la plus belle et la plus bénéfique.

Ce serment atteste ce qui suit : « **Vous** » ô humanité, « **passerez, certes, par des états successifs**, » c'est-à-dire que vous traverserez plusieurs étapes, depuis la goutte de sperme jusqu'au caillot de sang, puis à la petite masse de chair, jusqu'à ce que l'âme soit insufflée au fœtus en développement qui deviendra alors un nourrisson, puis un enfant, puis atteindra l'âge de discernement, puis deviendra responsable et soumis aux commandements et aux interdictions. Après cela, vous mourrez, puis vous serez ressuscité et recevrez la rétribution de vos actes.

Ces différentes étapes que traverse l'être humain indiquent qu'Allah seul est digne d'adoration, qu'Il doit être affirmé comme Un et qu'Il contrôle Ses serviteurs par Sa sagesse et Sa miséricorde, et que l'être humain est dans le besoin et impuissant, soumis au contrôle du Tout-Puissant, le Très Miséricordieux.

Pourtant, malgré cela, beaucoup de gens ne croient pas « **et à ne pas se prosterner [devant Allah] lorsque le Qur'an leur est récité**, » c'est-à-dire qu'ils ne se soumettent pas au Qur'an ni ne se conforment à ses commandements et interdictions.

« **Ceux qui ne croient pas insistent plutôt sur le rejet du Qur'an** » c'est-à-dire qu'ils ont obstinément rejeté la vérité après qu'elle soit devenue claire, il ne faut donc pas s'étonner qu'ils ne croient pas et ne se soumettent pas au Qur'an, car celui qui rejette obstinément la vérité est un cas désespéré.

Mais Allah Exalté sait mieux ce qu'ils nourrissent dans leurs cœurs de mauvais sentiments, c'est-à-dire ce qu'ils font et projettent en secret, car Allah connaît ce qu'ils dissimulent dans leurs cœurs et ce qu'ils font ouvertement. Et Il les rétribuera pour leurs actes. C'est pourquoi Il dit :
« **Alors annoncez-leur la nouvelle d'un châtiment douloureux**. » Le mot traduit ici par « annoncer la nouvelle » (basharah) reflète le fait que les nouvelles ont un effet sur la peau (basharah), manifestant soit le bonheur ou de détresse.

Voilà comment sont la plupart des gens : ils rejettent le Qur'an et n'y crois pas.

Mais parmi les hommes, il en est qu'Allah a guidés, qui croient en Dieu et acceptent le message des Messagers ; ils croient et accomplissent de bonnes œuvres. Ceux-là auront une récompense éternelle, telle qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, et qui n'a jamais traversé l'esprit de l'homme.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Inshiqâq.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

85

Sourate Al-Bourouj

Les Constellations

(Makki)

22 versets

Révélation N°27

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلسَّمَآءِ ذَاتِ ٱلْبُرُوجِ ﴿١﴾

85-1. Par le ciel aux constellations !

وَٱلْيَوْمِ ٱلْمَوْعُودِ ﴿٢﴾

85-2. et par le jour promis[1] !

وَشَاهِدٍ وَمَشْهُودٍ ﴿٣﴾

85-3. et par le témoin et ce dont on témoigne !

قُتِلَ أَصْحَٰبُ ٱلْأُخْدُودِ ﴿٤﴾

85-4. Périssent les gens de l'Oukẖdoūd,

ٱلنَّارِ ذَاتِ ٱلْوَقُودِ ﴿٥﴾

85-5. par le feu plein de combustible,

إِذْ هُمْ عَلَيْهَا قُعُودٌ ﴿٦﴾

85-6. cependant qu'ils étaient assis tout autour,

[1] Le jour promis est le jour de la Résurrection.

وَهُمْ عَلَىٰ مَا يَفْعَلُونَ بِالْمُؤْمِنِينَ شُهُودٌ ﴿٧﴾

85-7. ils étaient ainsi témoins de ce qu'ils faisaient des croyants,

وَمَا نَقَمُوا مِنْهُمْ إِلَّا أَنْ يُؤْمِنُوا بِاللَّهِ الْعَزِيزِ الْحَمِيدِ ﴿٨﴾

85-8. à qui ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange,

الَّذِي لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۚ وَاللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدٌ ﴿٩﴾

85-9. Auquel appartient la royauté des cieux et de la terre. Allah est témoin de toute chose.

إِنَّ الَّذِينَ فَتَنُوا الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ ثُمَّ لَمْ يَتُوبُوا فَلَهُمْ عَذَابُ جَهَنَّمَ وَلَهُمْ عَذَابُ الْحَرِيقِ ﴿١٠﴾

85-10. Ceux qui font subir des épreuves aux croyants et aux croyantes, puis ne se repentent pas, auront le châtiment de l'Enfer et le supplice du feu.

إِنَّ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَهُمْ جَنَّاتٌ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ۚ ذَٰلِكَ الْفَوْزُ الْكَبِيرُ ﴿١١﴾

85-11. Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Cela est le grand succès.

إِنَّ بَطْشَ رَبِّكَ لَشَدِيدٌ ﴿١٢﴾

85-12. La riposte de ton Seigneur est redoutable.

إِنَّهُ هُوَ يُبْدِئُ وَيُعِيدُ ﴿١٣﴾

85-13. C'est Lui, certes, qui commence (la création) et la refait.

وَهُوَ الْغَفُورُ الْوَدُودُ ﴿١٤﴾

85-14. Et c'est Lui le Pardonneur, le Tout-Affectueux,

ذُو الْعَرْشِ الْمَجِيدُ ﴿١٥﴾

85-15. Le Maître du Trône, le Tout-Glorieux,

فَعَّالٌ لِّمَا يُرِيدُ ﴿١٦﴾

85-16. Il réalise parfaitement tout ce qu'Il veut.

هَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ الْجُنُودِ ﴿١٧﴾

85-17. T'est-il parvenu le récit des armées,

فِرْعَوْنَ وَثَمُودَ ﴿١٨﴾

85-18. de Pharaon, et de Ṯamoūd[1] ?

بَلِ الَّذِينَ كَفَرُوا فِي تَكْذِيبٍ ﴿١٩﴾

85-19. Mais ceux qui ne croient pas persistent à démentir,

وَاللَّهُ مِن وَرَائِهِم مُّحِيطٌ ﴿٢٠﴾

85-20. alors qu'Allah, derrière eux, les cerne de toutes parts.[2]

بَلْ هُوَ قُرْآنٌ مَّجِيدٌ ﴿٢١﴾

85-21. Mais c'est plutôt un Qur'an glorifié

فِي لَوْحٍ مَّحْفُوظٍ ﴿٢٢﴾

85-22. préservé sur une Tablette (auprès d'Allah).

C'est-à-dire, par le ciel avec tout ce qu'il contient du soleil et de la lune, et d'autres corps célestes, qui sont des indicateurs de la puissance parfaite, de la miséricorde, de la vaste connaissance et de la sagesse d'Allah , à Lui les Louanges et la Gloire.

« …**et par le jour promis**, » à savoir le Jour de la Résurrection, où Allah a promis de rassembler toutes les créatures, réunissant les premières et les dernières, les proches et les lointaines ; cela ne peut être changé car Allah ne manque jamais à Sa promesse.

« …**par le témoin et ce qui est témoigné**, » cela inclut tous ceux qui correspondent à cette description ; c'est-à-dire celui qui voit et ce qui est vu.

---

[1] Autrement dit, ne t'est-il pas parvenu le récit de ces mécréants qui se sont ligués contre leurs Prophètes et comment Allah les a châtiés ? (Ash-Shawkani)

[2] Ils ne peuvent ni le tromper ni lui échapper, où qu'ils se tournent.

Ce qui est attesté ici, ce sont les signes éclatants d'Allah, Sa grande sagesse et Sa miséricorde infinie. Et il a été dit que ce qui est attesté ici, ce sont les mots « **périssent les gens de l'Oukhdoud** (de la tranchée) », et c'est une supplication contre eux, priant pour qu'ils soient condamnés.

Ceux qui creusèrent le fossé étaient des mécréants, parmi lesquels vivaient des croyants. Les mécréants les pressèrent d'embrasser leur religion mais les croyants refusèrent. Alors, les mécréants creusèrent un fossé et y mirent le feu. Puis, assis autour, ils persécutèrent les croyants, les exposant aux flammes. Quiconque cédait à leurs exigences était relâché mais quiconque persistait dans sa foi était jeté dans le feu. Ce fut là un exemple d'hostilité extrême envers Allah et les croyants ; c'est pourquoi Allah les maudit, les anéantit et leur promit un châtiment, en disant : « **Périssent** (maudits soit) **les gens de l'Oukhdoud** ! »

Il nous parle ensuite des bâtisseurs du fossé qui y allumèrent un feu ardent « **par le feu plein de combustible, cependant qu'ils étaient assis tout autour, ils étaient ainsi témoins de ce qu'ils faisaient des croyants**. » C'est là l'une des pires formes de tyrannie et de cruauté car ils ont combiné le rejet obstiné des signes d'Allah avec la lutte contre les croyants et le supplice infligé aux leurs par ce tourment cruel tout en étant présents pour les voir y être précipités, alors que le seul grief qu'ils avaient à l'encontre des croyants portait sur un fait pour lequel ces derniers méritaient d'être loués et par lequel ils ne cherchaient qu'à atteindre le bonheur : à savoir qu'ils croyaient en Allah, le Tout-Puissant, le Digne de louange : Lui qui détient la puissance par laquelle Il domine toute chose, et qui est digne de louange dans toutes Ses paroles, Ses attributs et Ses actes.

« **À qui appartient la domination sur les cieux et la terre**, » tels qu'Il les a créés, ainsi que sur tous ceux qui les habitent ; ils sont Ses serviteurs et Il les contrôle comme le maître contrôle ce qui lui appartient.

« **Et Allah est témoin de toutes choses** » car Il sait, entend et voit tout.

Ces rebelles qui s'opposent à Allah Exalté ne devraient-ils pas craindre la vengeance du Tout-Puissant, de l'Omnipotent ? Ou bien ignorent-ils qu'ils sont tous des serviteurs d'Allah et que nul n'a de pouvoir sur autrui sans la permission du Souverain ?

Ou bien ignorent-ils qu'Allah Exalté embrasse tous leurs actes et les rétribuera selon leurs actions ?

Non ; le mécréant est dans l'erreur et le malfaiteur est ignorant et aveugle au droit chemin.

Puis Allah leur adresse des promesses et des avertissements, et leur offre la possibilité de se repentir, comme Il dit :
« **Ceux qui font subir des épreuves aux croyants et aux croyantes, puis ne se repentent pas, auront le châtiment de l'Enfer et le supplice du feu**, » c'est-à-dire le châtiment sévère et brûlant.

Al-Hassan (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : Voyez cette générosité et cette bonté ! Ils ont tué Ses proches et ceux qui Lui obéissaient, et pourtant Il les appelle à la repentance.

Après avoir évoqué le châtiment des malfaiteurs, Allah Exalté mentionne maintenant la récompense des croyants :
« **Ceux qui croient** » dans leurs cœurs « **et accomplissent de bonnes œuvres** » dans leurs actions physiques « **auront assurément des jardins traversés par des rivières ; c'est là le grand triomphe** » par lequel ils atteindront l'agrément d'Allah et Son Paradis.

« **La riposte de ton Seigneur est redoutable**, » c'est-à-dire que le châtiment de ceux qui commettent des crimes et de grands péchés sera en effet terrible puisqu'Il surveille attentivement les malfaiteurs, comme Il dit ailleurs :
« **Tel est le châtiment de ton Seigneur lorsqu'Il châtie les cités qui se livrent à l'injustice ; certes, Son châtiment est douloureux et terrible**. » (Houd 11 : 102)

« **C'est Lui, certes, qui commence (la création) et la refait**. » Il est le seul à initier la création et à la répéter, et Il n'a aucun associé en cela.

« **Et c'est Lui le Pardonneur**, » Qui pardonne tous les péchés à celui qui se repent, et Il absout toutes les mauvaises actions à celui qui implore Son pardon et se tourne vers Lui.

« …**le Tout-Affectueux** » Qui aime ses bien-aimés, et ses bien-aimés l'aiment d'un amour sans égal.

De même que rien ne lui ressemble par Sa majesté, Sa beauté, Ses attributs et Ses actes, la manière dont Il est aimé dans le cœur de l'élite de sa création est sans pareille ; aucun autre amour ne lui ressemble.

L'amour que l'on Lui porte est donc le fondement de la servitude envers Lui, car c'est un amour qui prime et surpasse tout autre. Aimer autre chose qu'Allah indépendamment de Lui (et non pour Sa cause) engendrera la souffrance.

Et Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, est aimant envers Ses bien-aimés, comme Il dit ailleurs :

« ...**un peuple qu'Il aime et qui L'aime**... » (Al-Mâ'idah 5 : 54)
Ce dont il est question ici, c'est de l'amour pur.

Il y a là une signification subtile, car à côté de Son nom « **le Bienveillant** (Al-Wadoud), » Il mentionne Son nom « **le Très-Pardonneur** (Al-Ghafour) », afin d'indiquer que si les pécheurs se repentent auprès d'Allah et se tournent vers Lui, Il leur pardonnera leurs péchés et les aimera, de sorte qu'on ne peut pas dire qu'Il pardonnera leurs péchés mais que l'amour ne leur sera pas rendu, comme certains l'ont suggéré à tort.

Allah Exalté se réjouit davantage du repentir de Son serviteur que l'homme ne se réjouit de sa monture, qui lui fournit nourriture, boisson et tout le nécessaire pour son voyage. Sa monture évanouie (pendant son sommeil), perdu dans le désert, il désespère et s'allonge à l'ombre d'un arbre, attendant la mort. Soudain, sa monture apparaît à son chevet et il en saisit les rênes. Allah Exalté se réjouit bien plus du repentir de Son serviteur que cet homme ne se réjouit de sa monture retrouvée (alors qu'il avait abandonné tout espoir) et cette joie est immense et incomparable.

Louange à Allah et amour pur ; que Sa bonté et Sa bienveillance sont grandes, que Sa grâce et Sa faveur sont abondantes !

« **Le Maître du Trône, le Tout-Glorieux** ! » C'est-à-dire, Seigneur du puissant Trône, qui dans sa grandeur embrasse les cieux, la terre et le Koursi.

Comparé au Trône, le Koursi est comme un anneau jeté dans le désert, à l'opposé du reste de la terre. Allah le mentionne d'autant plus en raison de sa grandeur et de sa proximité avec Lui parmi toutes les créations.

Ce qui précède est applicable si le mot **Majid** (traduit ici par « Tout-Glorieux ») est compris comme faisant référence au Trône.

Cependant, cela peut être compris comme faisant référence à Allah, Exalté et Loué soit-Il, auquel cas cela indique à quel point Ses attributs sont sublimes et grands.

« **Il réalise parfaitement tout ce qu'Il veut**, » c'est-à-dire que tout ce qu'Il veut, Il le fait. Lorsqu'Il veut une chose, Il lui dit : « Sois ! » et elle est. Nul autre qu'Allah ne fait ce qu'Il veut. Si les créatures désirent quelque chose, elles trouveront inévitablement des personnes prêtes à les aider et d'autres qui s'y opposeront. Cependant Allah Exalté n'a besoin d'aucun allié pour accomplir Sa volonté et nul ne peut s'opposer à ce qu'Il désire.

Puis Allah mentionne certains de Ses actes qui confirment la justesse de ce que Ses Messagers ont apporté :
« **T'est-il parvenu le récit des armées de Pharaon et de Thamoud** » et comment ils ont rejeté les Messagers, de sorte qu'Allah les a fait compter parmi les damnés ?

« **Mais ceux qui ne croient pas persistent à démentir**, » c'est-à-dire qu'ils persistent dans leur déni obstiné ; les signes ne leur sont d'aucun profit et l'exhortation est vaine.

« …**alors qu'Allah, derrière eux, les cerne de toutes parts**. » C'est-à-dire. Il les entoure par Sa science et Sa puissance. Ceci est semblable au verset dans lequel Il dit :
« **En vérité, ton Seigneur est toujours vigilant**. » (Al-Fajr 89 : 14)

Ceci est un avertissement clair aux incroyants concernant le châtiment réservé à ceux qui sont entre Ses mains et sous Son contrôle.

« **Mais c'est plutôt un Qur'an glorifié**, » c'est-à-dire qu'il est complet dans ses significations et qu'il contient une grande quantité de bonté et de connaissance.

« …**préservé sur une Tablette (auprès d'Allah)**. » Celle-ci est protégée de toute modification, ajout ou soustraction, et mise à l'abri des démons. C'est la Tablette Préservée dans laquelle Allah a inscrit toutes choses.

Ceci témoigne de la majesté et de la grandeur du Qur'an, ainsi que de sa haute estime auprès d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

Et Allah est le plus Savant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Bourouj.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

86

Sourate At-Târiq

L'Astre Nocturne

(Makki)

17 versets

Révélation N°36

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلسَّمَآءِ وَٱلطَّارِقِ ﴿١﴾

86-1. Par le ciel et par l'astre nocturne

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلطَّارِقُ ﴿٢﴾

86-2. Et qui te dira ce qu'est l'astre nocturne ?

ٱلنَّجْمُ ٱلثَّاقِبُ ﴿٣﴾

86-3. C'est l'étoile vivement brillante.

إِن كُلُّ نَفْسٍ لَّمَّا عَلَيْهَا حَافِظٌ ﴿٤﴾

86-4. Il n'est pas d'âme qui n'ait sur elle un gardien.

فَلْيَنظُرِ ٱلْإِنسَٰنُ مِمَّ خُلِقَ ﴿٥﴾

86-5. Que l'homme considère donc de quoi il a été créé.

خُلِقَ مِن مَّآءٍ دَافِقٍ ﴿٦﴾

86-6. Il a été créé d'une giclée d'eau[1]

[1] Il est bien connu que les spermatozoïdes sont transportés par un liquide éjecté ou un jet d'eau, qui est le sperme ; ce qui est peut-être moins connu, c'est que l'ovule est également transporté par le liquide éjecté. Dans

يَخۡرُجُ مِنۢ بَيۡنِ ٱلصُّلۡبِ وَٱلتَّرَآئِبِ ٧

86-7. sortie d'entre les lombes et les côtes.

إِنَّهُۥ عَلَىٰ رَجۡعِهِۦ لَقَادِرٞ ٨

86-8. Allah est certes capable de le ressusciter.

يَوۡمَ تُبۡلَى ٱلسَّرَآئِرُ ٩

86-9. Le jour où les cœurs dévoileront leurs secrets,

فَمَا لَهُۥ مِن قُوَّةٖ وَلَا نَاصِرٖ ١٠

86-10. Il n'aura alors ni force ni secoureur.

وَٱلسَّمَآءِ ذَاتِ ٱلرَّجۡعِ ١١

86-11. Par le ciel qui fait revenir la pluie [1]!

وَٱلۡأَرۡضِ ذَاتِ ٱلصَّدۡعِ ١٢

86-12. et par la terre qui se fend[2] !

إِنَّهُۥ لَقَوۡلٞ فَصۡلٞ ١٣

86-13. Ceci [le Qur'an] est certes, une parole décisive [qui tranche entre le vrai et le faux],

وَمَا هُوَ بِٱلۡهَزۡلِ ١٤

86-14. et non point une plaisanterie frivole !

---

l'ovaire, il se forme dans le follicule de Graaf, entouré d'eau. Lorsque le follicule se rompt, ce liquide est éjecté avec l'ovule, qui est capté par les franges de la trompe de Fallope, où il rencontre le spermatozoïde. Ce liquide transporte l'ovule, tout comme le liquide séminal transporte les spermatozoïdes chez l'homme. Dans les deux cas, le liquide est éjecté et provient des organes reproducteurs, les testicules et les ovaires, situés entre la colonne vertébrale et les côtes (voir note suivante).
Adapté du Dr Mohammed 'Ali Albar, *Khalq al-Insan bayna af-Tibb wal-Qur 'an*, 114-124, via le site Web Islam Questions et Réponses https:// islamqa.info/en/118879.

[1] Cela peut faire référence à la pluie, car la vapeur d'eau qui s'élève et forme des nuages est renvoyée sur Terre sous forme de pluie ou d'autres précipitations. Des commentateurs modernes suggèrent que cela peut également faire référence au rôle protecteur de l'atmosphère terrestre, qui absorbe ou dévie (renvoie) une grande partie du rayonnement nocif provenant du soleil, tout en laissant passer la chaleur du soleil et les composantes bénéfiques de ses rayons jusqu'à la surface de la Terre.

[2] Le mot « çad » (paraphrasé plus haut comme faisant référence au sol qui se fissure lorsque les graines germent et que les plantes poussent) apparaît au singulier, de sorte que le verset peut être traduit par « Au bord de la terre et de sa fissure ». Cela a conduit certains commentateurs modernes à suggérer qu'il pourrait s'agir d'une référence à la dorsale océanique, un système unique et interconnecté de dorsales médio-océaniques présentes dans tous les océans et que l'on pourrait décrire comme une unique fissure continue à la surface de la Terre.

إِنَّهُمْ يَكِيدُونَ كَيْدًا ﴿١٥﴾

86-15. Ils se servent d'une ruse,

وَأَكِيدُ كَيْدًا ﴿١٦﴾

86-16. et Moi aussi Je prépare la ruse.

فَمَهِّلِ الْكَافِرِينَ أَمْهِلْهُمْ رُوَيْدًا ﴿١٧﴾

86-17. Accorde (ô Prophète) donc un délai aux mécréants : accorde-leur un court délai.

Allah, Exalté soit-Il, dit : « **Par le ciel et par l'astre nocturne** ! » Puis Il explique ce qu'est ce qui apparaît la nuit (at-târiq) : « **C'est l'étoile vivement brillante**, » c'est-à-dire l'étoile qui brille intensément, dont la lumière perce les cieux jusqu'à être vue sur terre. L'avis correct est qu'il s'agit d'un terme générique qui désigne toutes les étoiles d'une brillance perçante.

Il a également été suggéré qu'il s'agissait de Saturne,[1] dont la lumière perce les sept cieux pour que nous puissions la voir.

On l'appelle târiq parce qu'il apparaît la nuit (yatrouq).

Ce serment atteste : « **Il n'est pas d'âme qui n'ait sur elle un gardien** » et enregistre ses actes, justes ou non, et cette âme sera rétribuée pour les actes qui sont enregistrés contre elle.

« **Que l'homme médite sur sa création et son origine**, » c'est-à-dire, qu'il réfléchisse à sa création et à son origine, car il est créé « **d'une giclée d'eau**, » à savoir le sperme, « **sortie d'entre les lombes et les côtes**. » Il se peut que ce fluide provienne de l'espace entre la colonne vertébrale de l'homme et les côtes de la femme, ou bien qu'il s'agisse du sperme jaillissant de l'homme, et que ce lieu d'émergence se situe entre la colonne vertébrale et les côtes. Cette dernière interprétation est peut-être la plus juste, car Allah le décrit comme un fluide éjecté, et ce qui est ressenti et vu comme étant éjecté est le sperme de l'homme. De même, le mot « **tara'ib** » (traduit ici par « côtes ») peut être utilisé en référence aux hommes. Et Allah est le plus Savant.

Celui qui a créé l'homme à partir d'un fluide éjecté de ce lieu est capable de le recréer dans l'au-delà et de le ressusciter pour la rétribution.

[1] Le mot **najm**, traduit ici par « étoile, » peut faire référence à n'importe quel corps céleste, y compris les planètes.

« **Le jour où les cœurs dévoileront leurs secrets**, » c'est-à-dire lorsque ce qui est caché dans leurs cœurs, bon ou mauvais, sera révélé et se manifestera sur leurs visages. Allah, Exalté soit-Il, dit ailleurs :
« **Le jour où certains visages s'illumineront et d'autres s'assombriront**… » (Al-'Imrân 3 : 106)

En ce monde, beaucoup de choses sont cachées, invisibles et inconnues des hommes, mais au Jour de la Résurrection, la justice des justes et la vilénie des malfaisants seront manifestées, et toutes choses seront mises à nu.

L'homme « **n'aura alors ni force** » ni pourra se défendre.
« ….**ni secoureur** » pour le soutenir. Il s'agit d'un serment concernant les personnes lorsqu'elles accomplissent des actes et au moment de leur rétribution.

« **Par le ciel qui fait revenir la pluie et par la terre qui se fend**, » c'est-à-dire que le ciel ramène la pluie chaque année et que la terre se fend pour laisser pousser les plantes dont vivent les hommes et le bétail ; et le ciel fait descendre à nouveau les décrets divins en tout temps ; et la terre s'ouvrira pour les morts au Jour de la Résurrection.

« **En vérité, le Qur'an est une parole décisive [qui tranche entre le vrai et le faux]**, » c'est-à-dire qu'il contient une vérité claire et limpide
« …**et non point une plaisanterie frivole** ! » C'est une affaire sérieuse, pas une plaisanterie. C'est le mot décisif qui tranche les différends entre les différentes factions et opinions, et les conflits peuvent être résolus grâce à lui.

« **Ils** » ceux qui rejettent le Messager et le Qur'an « **complotent et planifient** » pour vaincre la vérité et soutenir le mensonge
« …**et Moi aussi Je planifie** » pour faire triompher la vérité, même si les incroyants la haïssent, et de repousser ce qu'ils ont apporté de mensonge, afin que l'on sache qui l'emportera, car les humains sont trop faibles et insignifiants pour pouvoir résister au Tout-Puissant, à l'Omniscient et à Ses plans.

« **Accorde (ô Prophète) donc un délai aux mécréants : accorde-leur un court délai**, » c'est-à-dire un court laps de temps, car ils connaîtront leur sort lorsque le châtiment s'abattra sur eux.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Târiq.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

87

Sourate Al-'Alâ

Le Très Haut

(Makki)

19 versets

Révélation N°8

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

سَبِّحِ اسْمَ رَبِّكَ الْأَعْلَى ﴿١﴾

87-1. Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut,

الَّذِي خَلَقَ فَسَوَّىٰ ﴿٢﴾

87-2. Celui Qui a créé et agencé harmonieusement,

وَالَّذِي قَدَّرَ فَهَدَىٰ ﴿٣﴾

87-3. qui a déterminé et guidé,

وَالَّذِي أَخْرَجَ الْمَرْعَىٰ ﴿٤﴾

87-4. et qui a fait pousser le pâturage,

فَجَعَلَهُ غُثَاءً أَحْوَىٰ ﴿٥﴾

87-5. et en a fait ensuite un foin sombre.

سَنُقْرِئُكَ فَلَا تَنسَىٰ ﴿٦﴾

87-6. Nous te ferons réciter (le Qur'an), de sorte que tu n'oublieras

إِلَّا مَا شَاءَ اللَّهُ ۚ إِنَّهُ يَعْلَمُ الْجَهْرَ وَمَا يَخْفَىٰ ﴿٧﴾

87-7. que ce qu'Allah veut. Car, Il connaît ce qui paraît au grand jour ainsi que ce qui est caché.

وَنُيَسِّرُكَ لِلْيُسْرَىٰ ﴿٨﴾

87-8. Nous te mettrons sur la voie la plus facile.

فَذَكِّرْ إِن نَّفَعَتِ الذِّكْرَىٰ ﴿٩﴾

87-9. Rappelle, donc, où le Rappel doit être utile.

سَيَذَّكَّرُ مَن يَخْشَىٰ ﴿١٠﴾

87-10. Quiconque craint (Allah) s'[en] rappellera,

وَيَتَجَنَّبُهَا الْأَشْقَى ﴿١١﴾

87-11. et s'en écartera le grand malheureux,

الَّذِي يَصْلَى النَّارَ الْكُبْرَىٰ ﴿١٢﴾

87-12. qui brûlera dans le plus grand Feu,

ثُمَّ لَا يَمُوتُ فِيهَا وَلَا يَحْيَىٰ ﴿١٣﴾

87-13. où il ne mourra ni ne vivra.

قَدْ أَفْلَحَ مَن تَزَكَّىٰ ﴿١٤﴾

87-14. Réussit, certes, celui qui se purifie,

وَذَكَرَ اسْمَ رَبِّهِ فَصَلَّىٰ ﴿١٥﴾

87-15. et se rappelle le nom de son Seigneur, puis célèbre la Ṣalāt.

بَلْ تُؤْثِرُونَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا ﴿١٦﴾

87-16. Mais, vous préférez plutôt la vie présente,

وَالْآخِرَةُ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ ﴿١٧﴾

87-17. alors que l'au-delà est meilleur et plus durable.

إِنَّ هَٰذَا لَفِي الصُّحُفِ الْأُولَىٰ ﴿١٨﴾

87-18. Ceci se trouve, certes, dans les Feuilles anciennes,

صُحُفِ إِبْرَٰهِيمَ وَمُوسَىٰ ﴿١٩﴾

87-19. les Feuilles d'Abraham et de Moïse.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enjoint de Le glorifier, ce qui implique de nous souvenir de Lui, de L'adorer, de nous humilier devant Sa Majesté et de nous soumettre à Sa grandeur. Cette glorification doit être à la hauteur de la grandeur d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, en mentionnant Ses noms, plus sublimes que tous les autres par leur beauté et leur profondeur de sens. Il mentionne également Ses actes, parmi lesquels le fait qu'Il a créé et façonné toutes les créatures ; c'est-à-dire qu'Il les a perfectionnées et faites parfaites.

« **Celui Qui a créé et agencé harmonieusement, qui a déterminé et guidé**, » il s'agit d'une guidance générale, ce qui signifie qu'Il guide toutes les créatures afin qu'elles atteignent ce qui est le mieux pour elles. Il mentionne également les biens matériels, d'où cette phrase :
« …**et Qui fait pousser les pâturages** » c'est-à-dire, Il fait descendre du ciel l'eau qui fait croître toutes sortes de plantes et d'herbes, puis les hommes, le bétail et toutes sortes d'animaux s'en nourrissent.

Puis, une fois cette végétation arrivée à maturité, elle commence à dépérir. Il la fait se dessécher après qu'elle ait été luxuriante et verte, c'est-à-dire qu'Il la fait noircir, se ratatiner et se dessécher.

Et Il mentionne Ses bienfaits religieux, notamment le bienfait primordial qu'Allah a accordé, à savoir le Qur'an :
« **Nous te ferons réciter (le Qur'an), de sorte que tu n'oublieras** » c'est-à-dire, Nous te ferons te souvenir de ce que Nous t'avons révélé du Livre, et Nous te le ferons mémoriser, afin que tu n'en oublies rien.

Ceci est une excellente nouvelle d'Allah pour Son serviteur et Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'Allah lui enseignerait la connaissance et ne la lui ferait pas oublier.
« …**que ce qu'Allah veut**, » comme le dicte Sa sagesse, lui faisant oublier cela dans un but ultime.
« **Car Il connaît ce qui est connu publiquement et ce qui est caché** » ; par conséquent, Il sait ce qui est bon pour Ses serviteurs, et c'est pourquoi Il prescrit ce qu'Il veut et juge comme Il veut.

« **Nous te mettrons sur la voie la plus facile**. » C'est aussi une excellente nouvelle qu'Allah guiderait Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) vers la voie de la facilité dans toutes ses affaires, et qu'Il rendrait Sa loi et Sa religion faciles.

« **Rappelle donc [aux gens]** » les lois et les signes d'Allah
« …**où le Rappel doit être utile**. » Autrement dit, pourvu que le rappel soit accepté et l'exhortation écoutée, que le rappel atteigne tout ou partie de son but. Ce verset implique que si le rappel n'est pas utile, au point d'inciter au mal ou de nuire au bien, alors le rappel n'est pas recommandé ; il est même interdit.

Pour ce qui est du rappel, on peut distinguer deux catégories de personnes : celles qui en bénéficient et celles qui n'en bénéficient pas.

Quant à ceux qui en tirent profit, Allah les évoque en ces termes :
« **Quiconque craint (Allah) s'[en] rappellera**, » en effet, la crainte d'Allah Exalté et la certitude qu'Il rétribuera chacun selon ses actes incitent l'individu à s'abstenir du péché et à s'efforcer d'accomplir le bien.

Quant à ceux qui n'en bénéficient pas, Il les mentionne en ces termes :
« …**et s'en écartera le grand malheureux qui brûlera dans le plus grand Feu**, » qui est le feu allumé qui pénétrera jusqu'au cœur.

« …**[dans lequel] il ne mourra ni ne vivra**. » C'est-à-dire qu'il sera soumis à un châtiment douloureux sans répit ni soulagement, de sorte qu'il souhaitera la mort, mais elle ne lui sera pas accordée. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et ceux qui ont mécru auront le feu de l'Enfer : on ne les achève pas pour qu'ils meurent ; on ne leur allège rien de ses tourments. C'est ainsi que Nous récompensons tout négateur obstiné**. » (Fâtir 35 : 36)

« **Celui qui se purifie atteindra véritablement le succès** » ; c'est-à-dire que celui qui se purifie et se débarrasse du polythéisme, des méfaits et des mauvaises caractéristiques atteindra le succès.

« **Et médite sur les noms sublimes de son Seigneur, puis célèbre la Ṣalāt**. » Autrement dit, le souvenir d'Allah devient une seconde nature pour lui, ce qui le motive à faire ce qui Lui plaît, notamment la prière, qui est le signe premier de la foi. Tel est le sens de ce verset.

« **Mais vous [ô humanité] préférez plutôt la vie présente**. » C'est-à-dire que vous lui donnez la priorité sur l'au-delà et vous choisissez ses plaisirs éphémères et mêlés de tourments plutôt que l'au-delà.
« …**alors que l'au-delà est meilleur**, » l'au-delà est meilleur que ce monde à tous égards.

« …**et plus durable** » du fait qu'il est éternel et pur, tandis que ce monde est un royaume transitoire.

Ainsi, le croyant sage ne choisit pas ce qui est inférieur plutôt que ce qui est supérieur, et il ne choisit pas un plaisir éphémère au prix d'une misère éternelle.

L'amour de ce monde et la priorité qu'on lui accorde sur l'au-delà sont à l'origine de tous les péchés.

« **En vérité, ceci** » est mentionné dans cette Sourate aux commandements sublimes et aux histoires intéressantes
« …**dans les Feuilles antérieures, les Feuilles d'Ibrahim et de Moussa** » qui sont les plus nobles des Messagers après le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Ces commandements se retrouvent dans les enseignements d'autres Prophètes : ils conduisent au meilleur résultat dans les deux domaines et servent les intérêts des hommes en tout temps et en tout lieu.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-A'lâ.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

88

Sourate Al-Ghâshiyah

L'Enveloppante

(Makki)

26 versets

Révélation N°68

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

هَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ الْغَاشِيَةِ ﴿١﴾

88-1. T'est-il parvenu le récit de l'enveloppante ?

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ خَاشِعَةٌ ﴿٢﴾

88-2. Ce jour-là, il y aura des visages humiliés,

عَامِلَةٌ نَّاصِبَةٌ ﴿٣﴾

88-3. préoccupés, harassés.[1]

تَصْلَىٰ نَارًا حَامِيَةً ﴿٤﴾

88-4. Ils brûleront dans un Feu ardent,

تُسْقَىٰ مِنْ عَيْنٍ آنِيَةٍ ﴿٥﴾

88-5. et seront abreuvés d'une source bouillante.

لَّيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِن ضَرِيعٍ ﴿٦﴾

[1] Ceci concerne les habitants du Feu : n'ayant pas fait preuve d'humilité envers Allah ni s'étant efforcés de Lui obéir en ce monde, ils subiront l'humiliation dans l'au-delà et seront soumis à un dur labeur dans le feu de l'Enfer. Ce labeur infernal comprendra le port de chaînes et d'autres tourments. (Adapté d'Ibn 'Ashour)

88-6. Il n'y aura pour eux d'autre nourriture que des plantes épineuses [ḍarī'],

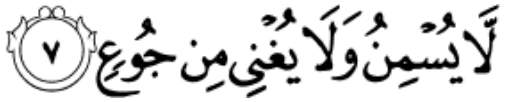

88-7. qui n'engraisse, ni n'apaise la faim.

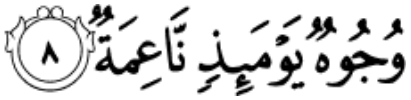

88-8. Ce jour-là, il y aura des visages épanouis,

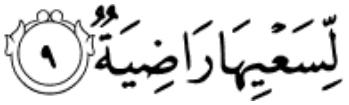

88-9. contents de leurs efforts,

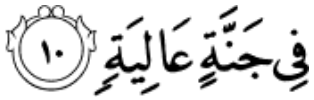

88-10. dans un haut Jardin,

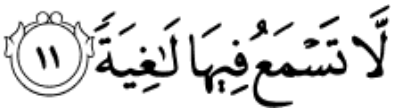

88-11. où ils n'entendent aucune futilité.

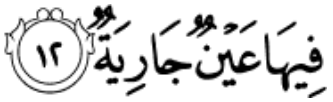

88-12. Là, il y aura une source coulante.

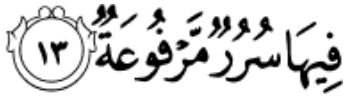

88-13. Là, des divans élevés

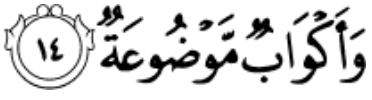

v14. et des coupes posées

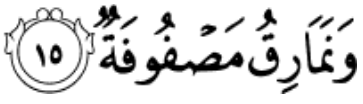

88-15. et des coussins rangés

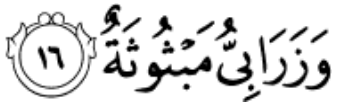

88-16. et des tapis étalés.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, évoque le Jour de la Résurrection et les événements terrifiants qu'il réserve, accablant les hommes de leurs épreuves. Ils seront rétribués pour leurs actes et divisés en deux groupes : l'un au Paradis, l'autre en Enfer.

Puis il décrit chaque groupe. Il dit, en décrivant les habitants de l'enfer :
« **Certains visages, ce jour-là**, » à savoir le Jour de la Résurrection
« …**seront humiliés**, » sujets à la honte et au déshonneur.
« …**préoccupés, harassés**. » C'est-à-dire qu'ils seront épuisés par le châtiment, traînés sur le visage et leurs visages seront couverts de feu.

« **Ils brûleront dans un Feu ardent**, » qui les enveloppera de tous côtés.
« …**et on leur donnera à boire d'une source d'eau bouillante** » c'est-à-dire, d'une source extrêmement chaude.
« …**Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages**… » (Al-Kahf 18 : 29)
Ce sera leur boisson.

Quant à leur nourriture, ils n'auront d'autre « **nourriture que des plantes épineuses [ḍarī]**, » des épines sèches qui ne nourrissent ni ne calment la faim. La nourriture a généralement deux finalités : soit elle apaise la faim et soulage la souffrance, soit elle nourrit le corps et le protège de la malnutrition. Mais cette nourriture ne remplit aucune de ces fonctions ; elle est au contraire extrêmement amère, nauséabonde et immonde. Nous implorons Allah de nous préserver.

Quant aux personnes vertueuses, leurs visages, le Jour de la Résurrection, seront « **épanouis**, » emplis de joie ; le bonheur rayonnera sur leurs visages et leurs corps témoigneront d'une santé parfaite. Leurs visages seront illuminés et ils seront comblés de bonheur.
« **Ils seront satisfaits du résultat de leurs efforts passés**, » de leurs bonnes actions et de leur bienveillance envers les serviteurs d'Allah. La récompense qu'ils en auront accumulée et multipliée les attendra, et ils seront comblés du résultat et obtiendront tout ce qu'ils désiraient.

Ils seront dans un « **haut jardin** » qui contient toutes sortes de délices, dans un lieu sublime, avec des demeures élevées, les unes au-dessus des autres, d'où ils contempleront ce qu'Allah leur a préparé d'honneur.
« …**où** ? » c'est-à-dire, au Paradis,
« **Ils n'entendront aucun discours futile**, » c'est-à-dire aucun discours inutile et encore moins un discours interdit. Leurs paroles seront au contraire des paroles vertueuses et bienfaisantes, incluant le souvenir d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et de Ses innombrables bienfaits. Ils observeront les meilleures manières dans leurs échanges, ce qui emplira leurs cœurs de joie.

« **Il y aura là une source coulante** » c'est-à-dire, qu'il y aura de nombreuses sources qu'ils feront jaillir et dirigeront comme ils le souhaitent et où ils le veulent.

« **Là, des divans élevés**, » le mot traduit ici par « **divans** » fait référence à des sièges surélevés recouverts d'un tissu doux et fin.

« …**et des coupes préparées à l'avance**, » c'est-à-dire des récipients remplis de toutes sortes de boissons délicieuses, qui seront placés devant eux et préparés pour eux ; ils seront mis à leur disposition sur demande, apportés à eux par de jeunes immortels.

« …**et des coussins disposés en rangées**, » c'est-à-dire des oreillers de soie, de brocart et d'autres tissus que nul ne connaît, si ce n'est Allah. Ils seront alignés pour que les gens puissent s'asseoir et se reposer, et ils n'auront pas à se donner la peine de les disposer eux-mêmes.
« …**et des tapis étalés**. » Cela fait référence à de beaux tapis ; les endroits où ils s'assiéront seront remplis de ces tapis.

أَفَلَا يَنظُرُونَ إِلَى ٱلْإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ ﴿١٧﴾

88-17. Ne considèrent-ils donc pas les chameaux, comment ils ont été créés,

وَإِلَى ٱلسَّمَآءِ كَيْفَ رُفِعَتْ ﴿١٨﴾

88-18. et le ciel comment il est élevé,

وَإِلَى ٱلْجِبَالِ كَيْفَ نُصِبَتْ ﴿١٩﴾

88-19. et les montagnes comment elles sont dressées

وَإِلَى ٱلْأَرْضِ كَيْفَ سُطِحَتْ ﴿٢٠﴾

88-20. et la terre comment elle est nivelée ?

فَذَكِّرْ إِنَّمَآ أَنتَ مُذَكِّرٌ ﴿٢١﴾

88-21. Eh bien, rappelle ! Tu n'es qu'un rappeleur,

لَّسْتَ عَلَيْهِم بِمُصَيْطِرٍ ﴿٢٢﴾

88-22. et tu n'es pas un dominateur sur eux.

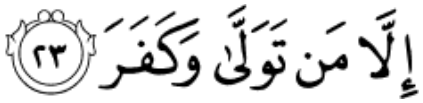

88-23. Sauf celui qui tourne le dos et ne croit pas,

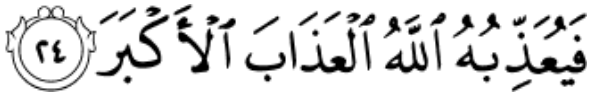

88-24. alors Allah le châtiera du plus grand châtiment.

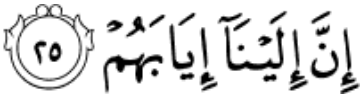

88-25. Vers Nous est leur retour.

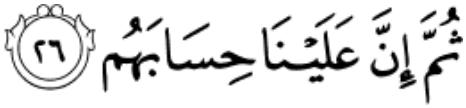

88-26. Ensuite, c'est à Nous de leur demander compte.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, exhorte ceux qui ne croient pas au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et aux autres, à réfléchir sur les créations d'Allah qui témoignent de Son unicité : « **Ne considèrent-ils pas les chameaux, comment ils ont été créés** ? » Autrement dit, ne contemplent-ils pas la brillante création des chameaux et comment Allah les a faits pour être au service des hommes, les soumettant afin de leur apporter de nombreux bienfaits dont ils ont besoin ?

« **Et les montagnes, comment sont-elles si solidement établies** ? » D'une manière si étonnante qu'elle confère à la terre sa stabilité et la protège des secousses ; Allah a déposé sur la terre ce qui est d'un grand bienfait.

« **Et la terre, comment elle est nivelée** ? » C'est-à-dire qu'elle a été étendue, rendue large et lisse afin que les créatures puissent s'installer à sa surface, et que les hommes puissent la cultiver, y planter des végétaux, y construire et voyager par des routes menant à différentes destinations.

Il est important de comprendre que le fait que la Terre soit étendue ne contredit pas sa rotondité. Elle est entourée d'étoiles et de corps célestes dans toutes les directions, comme l'indiquent les textes, la raison, les facultés physiques et l'observation, et comme la plupart des gens le savent, surtout de nos jours où l'humanité a exploré une grande partie du monde grâce aux moyens de transport qu'Allah lui a accordés.

L'idée selon laquelle qualifier un objet d'étalé signifie qu'il ne peut être rond ne s'applique qu'aux très petits corps qui, s'ils sont étalés, ne peuvent plus être ronds. Quant à la Terre, qui est un corps

extrêmement massif, elle peut être à la fois ronde et étalée ; ces deux états ne sont pas incompatibles, comme le savent bien les experts.

« **Alors [ô Muhammad], rappelle ! Tu n'es qu'un rappeleur**, » c'est-à-dire, rappelle aux gens, exhorte-les, avertis-les et annonce-leur la bonne nouvelle, car tu as été envoyé pour appeler les gens à Allah et pour les exhorter et tu n'as pas été envoyé pour les contrôler, exercer un pouvoir sur eux ou superviser leurs actes. Si tu accomplis ton devoir, alors nul ne te sera reproché. Ceci est semblable au verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« …**et tu n'es pas envoyé pour les contraindre à croire. Mais exhorte par le Qur'an ceux qui craignent Mon avertissement**. » (Qâf 50 : 45)

« **Mais quiconque se détourne et mécroit** » c'est-à-dire, quiconque se détourne de l'obéissance et mécroit en Allah,
« **Allah le punira du châtiment le plus sévère** » c'est-à-dire un châtiment sévère et éternel.
« **En vérité, c'est vers Nous que se fera leur retour**. » C'est-à-dire que tous les hommes retourneront vers Nous et Nous les rassemblerons au Jour de la Résurrection.
« **Ensuite alors c'est à Nous de leur demander des comptes**. » Et Nous leur demanderons des comptes pour tout ce qu'ils ont fait, en bien comme en mal.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Ghâshiyah.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

89

Sourate Al-Fajr

L'Aube

(Makki)

30 versets

Révélation N°10

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلْفَجْرِ ﴿١﴾

89-1. Par l'Aube !

وَلَيَالٍ عَشْرٍ ﴿٢﴾

89-2. Et par les dix nuits !

وَٱلشَّفْعِ وَٱلْوَتْرِ ﴿٣﴾

89-3. Par le pair et l'impair[1] !

وَٱلَّيْلِ إِذَا يَسْرِ ﴿٤﴾

89-4. Et par la nuit quand elle s'écoule !

هَلْ فِي ذَٰلِكَ قَسَمٌ لِّذِي حِجْرٍ ﴿٥﴾

89-5. N'est-ce pas là un serment, pour un doué d'intelligence ?

[1] Une interprétation suggère que le « pair » correspond au dixième jour de Dzoul-Hijjah (Yawm al-Adha ou le Jour du Sacrifice) et « l'impair » au neuvième jour (le Jour de 'Arafat). (Ibn 'Ashour)

Il semble que ce qui est affirmé sous serment soit également ce qui est attesté ; c'est possible et courant, si la question est claire et importante, ce qui est le cas ici.

Allah, Exalté soit-Il, jure par l'aube, qui marque la fin de la nuit et le début du jour, en raison des signes présents dans le passage de la nuit à l'aube qui témoignent de Sa puissance parfaite et indiquent qu'Il est le Maître de toute chose et qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. À l'aube, il existe une prière d'une grande vertu, sur laquelle Allah jure.

Ensuite, il jure par les dix nuits qui, selon l'avis le plus juste, correspondent aux dix dernières nuits du Ramadan ou aux dix premières nuits de Dzoul-Hijjah. Ces nuits contiennent des jours d'une grande vertu, durant lesquels on accomplit des actes d'adoration qui ne se font pas à d'autres moments.

Durant les dix dernières nuits du Ramadan, se déroule Laylat al-Qadr (la Nuit du Destin), qui est meilleure que mille mois, et ces dix jours sont les derniers jours du jeûne du Ramadan, qui est l'un des piliers de l'Islam.

Durant les dix premiers jours de Dzoul-Hijjah a lieu le pèlerinage à 'Arafat, durant lequel Allah Exalté accorde Son pardon à Ses serviteurs, ce qui afflige Iblis. Jamais Satan n'apparaît plus humilié et vaincu que le jour de 'Arafat, car il est témoin de la descente des anges et de la miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs, et en raison de l'accomplissement, ce jour-là, de nombreux actes du Hajj et de la 'Oumrah.

Ce sont là des questions importantes qui méritent qu'Allah en atteste.

« **Et par la nuit quand elle s'écoule** » c'est-à-dire, au moment où l'obscurité tombe et que les gens se reposent et se détendent. Cela arrive par la miséricorde et la sagesse d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

« **N'est-ce pas là un serment** » et les choses mentionnées ici ne suffisent-ils pas à celui qui est « **doué d'intelligence** ? »

Oui, n'importe quelle partie de cela suffirait, pour qui comprend et écoute attentivement, en toute lucidité.

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِعَادٍ ﴿٦﴾

89-6. N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi avec les 'Aad

إِرَمَ ذَاتِ ٱلْعِمَادِ ﴿٧﴾

89-7. [avec] Iram, [la cité] à la colonne remarquable,

ٱلَّتِى لَمْ يُخْلَقْ مِثْلُهَا فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿٨﴾

89-8. dont jamais pareille ne fut construite parmi les villes ?

وَثَمُودَ ٱلَّذِينَ جَابُوا۟ ٱلصَّخْرَ بِٱلْوَادِ ﴿٩﴾

89-9. et avec les Ṯamoūd qui taillaient le rocher dans la vallée ?

وَفِرْعَوْنَ ذِى ٱلْأَوْتَادِ ﴿١٠﴾

89-10. ainsi qu'avec Pharaon, l'homme aux épieux ?

ٱلَّذِينَ طَغَوْا۟ فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿١١﴾

89-11. Tous, étaient des gens qui transgressaient dans [leurs] pays,

فَأَكْثَرُوا۟ فِيهَا ٱلْفَسَادَ ﴿١٢﴾

89-12. et y avaient commis beaucoup de désordre.

فَصَبَّ عَلَيْهِمْ رَبُّكَ سَوْطَ عَذَابٍ ﴿١٣﴾

89-13. Donc, ton Seigneur déversa sur eux un fouet du châtiment.

إِنَّ رَبَّكَ لَبِٱلْمِرْصَادِ ﴿١٤﴾

89-14. Car ton Seigneur demeure aux aguets.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ici :

« **N'as-tu pas vu** » ce qui est arrivé à ces nations maléfiques, à savoir

« **'Ad des Iram**, » la tribu bien connue du Yémen

« …**[la cité] à la colonne remarquable** » qui étaient des personnes de grande stature et de grande force, c'est-à-dire des personnes fortes, puissantes, arrogantes et obstinées.

« …**dont jamais pareille ne fut construite parmi les villes** ? » C'est-à-dire que le semblable des 'Ad, en termes de force et de puissance, n'avait jamais été créé dans aucun pays, comme leur Prophète Houd ('aleyhi salam) le leur avait dit :
« ... **Et rappelez-vous quand Il vous a fait succéder au peuple de Noé, et qu'Il accrut votre corps en hauteur (et puissance). Eh bien, rappelez-vous les bienfaits d'Allah afin que vous réussissiez**. » (Al-A'râf 7 : 69)

« **Et Thamoud, qui taillaient les rochers dans la vallée** ? » C'est-à-dire le Wadi al-Qoura, où, grâce à leur force, ils creusèrent des habitations dans les rochers.

« …**ainsi qu'avec Pharaon**, » qui commandait des troupes qui ont consolidé son pouvoir.

« **Tous, étaient des gens qui transgressaient dans [leurs] pays**. » Cette description fait référence à 'Ad, Thamoud, Pharaon et leurs successeurs. Ils ont transgressé sur la terre d'Allah et ont nui aux serviteurs d'Allah dans leurs affaires religieuses et temporelles. C'est pourquoi Allah dit :
« …**et y avaient commis beaucoup de désordre** » en suivant la voie de l'incroyance et tout ce qu'elle implique, à savoir différents types de péchés, et ils se sont efforcés de s'opposer aux Messagers et d'empêcher les gens de suivre le chemin d'Allah.

Lorsque leurs méfaits les ont conduits à leur perte, Allah a envoyé Son châtiment contre eux.
« **Car, ton Seigneur est toujours vigilant**, » observant ceux qui Lui désobéissent. Il leur accorde un bref répit, puis Il les saisit avec la fermeté du Tout-Puissant, de l'Omnipotent.

فَأَمَّا ٱلْإِنسَٰنُ إِذَا مَا ٱبْتَلَىٰهُ رَبُّهُۥ فَأَكْرَمَهُۥ وَنَعَّمَهُۥ فَيَقُولُ رَبِّىٓ أَكْرَمَنِ ﴿١٥﴾

89-15. Quant à l'homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit : « Mon Seigneur m'a honoré. »

وَأَمَّآ إِذَا مَا ٱبْتَلَىٰهُ فَقَدَرَ عَلَيْهِ رِزْقَهُۥ فَيَقُولُ رَبِّىٓ أَهَٰنَنِ ﴿١٦﴾

89-16. Mais par contre, quand Il l'éprouve en lui restreignant sa subsistance, il dit : « Mon Seigneur m'a avili. »

كَلَّا بَل لَّا تُكْرِمُونَ ٱلْيَتِيمَ ﴿١٧﴾

89-17. Mais non ! C'est vous plutôt, qui n'êtes pas généreux envers les orphelins ;

وَلَا تَحَٰٓضُّونَ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ ﴿١٨﴾

89-18. qui ne vous incitez pas mutuellement à nourrir le pauvre,

وَتَأْكُلُونَ ٱلتُّرَاثَ أَكْلًا لَّمًّا ﴿١٩﴾

89-19. qui dévorez l'héritage avec une avidité vorace,[1]

وَتُحِبُّونَ ٱلْمَالَ حُبًّا جَمًّا ﴿٢٠﴾

89-20. et aimez les richesses d'un amour sans bornes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle la véritable nature de l'homme : ignorant et injuste, il ne songe pas aux conséquences de ses actes. Il croit que sa situation est immuable et que la générosité d'Allah en ce monde et les bienfaits qu'Il lui accorde témoignent de sa proximité et de son attachement à Lui.

« **Mais lorsqu'Il le met à l'épreuve en restreignant ses biens** » et en les réduisant au strict nécessaire, sans surplus, il pense qu'Allah l'humilie ainsi. Mais Allah réfute cette idée en disant : « **Mais non** ! » C'est-à-dire que tous ceux à qui Je prodigue l'abondance en ce monde ne me sont pas chers, et tous ceux dont Je restreins les ressources ne sont pas insignifiants ou sans valeur à Mes yeux.

En réalité, la richesse et la pauvreté, la restriction et l'abondance, sont une épreuve par laquelle Allah Exalté teste Ses serviteurs pour voir qui sera reconnaissant et patient, afin de le récompenser généreusement pour cela, et qui ne réagira pas de la sorte et subira par conséquent un châtiment terrifiant.

De plus, se concentrer uniquement sur ses propres désirs est révélateur d'un manque d'ambition. C'est pourquoi Allah les critique pour leur indifférence envers les nécessiteux, comme Il dit :
« **C'est vous plutôt, qui n'êtes pas généreux envers les orphelins** » qui ont perdu leur père et soutien de famille, et qui ont besoin de consolation et de compassion. Au contraire, vous le méprisez,

[1] Les héritiers mâles conserveraient l'intégralité du domaine pour eux-mêmes, ne donnant rien aux autres, comme les femmes et les orphelins, qui avaient droit à une part, en étaient également privés. C'était une grave injustice. (Az-Zamakhshari ; Al-Baghawi)

ce qui témoigne d'un manque de compassion dans vos cœurs et d'une absence totale de désir de faire le bien.

« …**qui ne vous incitez pas les uns les autres à nourrir les pauvres**, » c'est-à-dire si vous ne vous encouragez pas les uns les autres à nourrir les pauvres qui sont dans le besoin, à cause de la convoitise et de l'amour excessif des biens de ce monde qui sont profondément enracinés dans vos cœurs. C'est pourquoi Allah dit :
« …**qui dévorez l'héritage**, » c'est-à-dire la richesse laissée derrière
« … **avec une avidité vorace** » et n'en laissez rien
« …**et aimez les richesses** » insatiablement « **d'un amour sans bornes** » démesuré.

Cela ressemble aux versets dans lesquels Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Mais, vous préférez plutôt la vie présente alors que l'au-delà est meilleur et plus durable**. » (Al-A'lâ 87 : 16-17)
- Et :
« **Mais vous aimez plutôt [la vie] éphémère et vous délaissez l'au-delà**. » (Al-Qiyâmah 75 : 20-21)

كَلَّآ إِذَا دُكَّتِ ٱلْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا ﴿٢١﴾

89-21. Prenez garde ! Quand la terre sera complètement pulvérisée,

وَجَآءَ رَبُّكَ وَٱلْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا ﴿٢٢﴾

89-22. et que ton Seigneur viendra ainsi que les Anges, rang par rang,

وَجِاْىٓءَ يَوْمَئِذٍۭ بِجَهَنَّمَ ۚ يَوْمَئِذٍ يَتَذَكَّرُ ٱلْإِنسَٰنُ وَأَنَّىٰ لَهُ ٱلذِّكْرَىٰ ﴿٢٣﴾

89-23. et que ce jour-là, on amènera l'Enfer ; ce jour-là, l'homme se rappellera. Mais à quoi lui servira de se souvenir ?

يَقُولُ يَٰلَيْتَنِى قَدَّمْتُ لِحَيَاتِى ﴿٢٤﴾

89-24. Il dira : « Hélas ! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future !

فَيَوْمَئِذٍ لَّا يُعَذِّبُ عَذَابَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٢٥﴾

89-25. Ce jour-là donc, nul ne saura châtier comme Lui châtie,

وَلَا يُوثِقُ وَثَاقَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٢٦﴾

89-26. et nul ne saura garrotter comme Lui garrotte.

يَٰٓأَيَّتُهَا ٱلنَّفْسُ ٱلْمُطْمَئِنَّةُ ﴿٢٧﴾

89-27. « Ô toi, âme apaisée,

ٱرْجِعِىٓ إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةً مَّرْضِيَّةً ﴿٢٨﴾

89-28. retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée ;

فَٱدْخُلِى فِى عِبَٰدِى ﴿٢٩﴾

89-29. entre donc parmi Mes serviteurs,

وَٱدْخُلِى جَنَّتِى ﴿٣٠﴾

89-30. et entre dans Mon Paradis. »

« **Prenez garde** ! » c'est-à-dire que tout ce que vous aimez en matière de richesse, et ce dans quoi vous rivalisez en matière de plaisir physique, ne durera pas ; mais devant vous se trouve un jour mémorable et une grande terreur au cours duquel la terre, les montagnes et tout ce qu'elles contiennent seront pulvérisées jusqu'à devenir une plaine lisse et nivelée, dans laquelle vous ne verrez ni creux ni élévation.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, viendra juger Ses serviteurs dans l'ombre des nuages (« **Qu'attendent-ils sinon qu'Allah leur vienne à l'ombre des nuées**... » 2 : 210).

Tous les nobles anges, habitants des cieux, viendront,
« …**rang par rang**, » rangée après rangée. Les anges de chaque ciel viendront entourant d'autres créatures, et ces rangs s'humilieront devant le Souverain, le Maître.

« …**et que ce jour-là, on amènera l'Enfer**, » tirés par des chaînes par les anges.
Lorsque toutes ces choses arriveront, « **ce jour-là, l'homme se rappellera** » de ce qu'il a envoyé (fait précédé devant lui) de bien et du mal.
« **Mais en quoi ce souvenir lui sera-t-il utile** » lorsque le temps des actes sera passé ?

« **Il dira** » exprimant des regrets pour ce qu'il a négligé de ses devoirs envers Allah :
« **Ah ! Si seulement j'avais accompli de bonnes actions pour ma vie éternelle** ! » Cela rappelle le verset où Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !... Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « un tel » pour ami** !... » » (Al-Fourqân 25 : 27-28).

Ce verset indique que la vie que l'on doit s'efforcer de rendre vraie et parfaite, et dont il faut accomplir tous les plaisirs, est la vie dans la demeure de l'éternité, car c'est le royaume qui est éternel et qui durera à jamais.

« **Ce jour-là donc, nul ne saura châtier comme Lui châtie**. » Ceux qui ont négligé ce jour et n'ont pas œuvré pour l'atteindre.
« **Et nul ne saura garrotter comme Lui garrotte**. » Parce qu'ils seront liés par des chaînes de feu et traînés face contre terre en enfer, puis jetés dans le feu. Telle est la rétribution des malfaisants.

Quant à celui qui se contente d'Allah Exalté et croit en Lui et en Ses Messagers, il lui sera dit :
« **Ô âme en paix** » avec le souvenir d'Allah, qui a trouvé du réconfort dans Son amour et s'est contenté d'Allah,
« …**retourne vers ton Seigneur** » Qui a pris soin de toi par Sa grâce, et par Sa bonté t'a accordé ce qui t'a permis de devenir l'un de Ses proches et de ceux qu'Il aime.
« …**satisfaite et agréée** ; » c'est-à-dire, content d'Allah et de la récompense dont Il t'a honoré, car Allah est satisfait de toi.
« …**entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon paradis** ! » Ces paroles s'adressent à l'âme le Jour de la Résurrection et au moment de la mort.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Fajr.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

90

Sourate Al-Balad

La Cité (Ville)

(Makki)

20 versets

Révélation N°35

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

لَآ أُقْسِمُ بِهَٰذَا ٱلْبَلَدِ ﴿١﴾

90-1. Non ! Je jure par cette Cité !

وَأَنتَ حِلٌّۢ بِهَٰذَا ٱلْبَلَدِ ﴿٢﴾

90-2. et toi, tu es un résident dans cette cité -

وَوَالِدٍ وَمَا وَلَدَ ﴿٣﴾

90-3. Et par le père et ce qu'il engendre !

لَقَدْ خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ فِى كَبَدٍ ﴿٤﴾

90-4. Nous avons, certes, créé l'homme pour une vie de lutte.

أَيَحْسَبُ أَن لَّن يَقْدِرَ عَلَيْهِ أَحَدٌ ﴿٥﴾

90-5. Pense-t-il que personne ne pourra rien contre lui ?

يَقُولُ أَهْلَكْتُ مَالًا لُّبَدًا ﴿٦﴾

90-6. Il dit : « J'ai gaspillé beaucoup de biens. »

أَيَحْسَبُ أَن لَّمْ يَرَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٧﴾

90-7. Pense-t-il que nul ne l'a vu ?

أَلَمْ نَجْعَل لَّهُۥ عَيْنَيْنِ ﴿٨﴾

90-8. Ne lui Avons-nous pas assigné deux yeux,

وَلِسَانًا وَشَفَتَيْنِ ﴿٩﴾

90-9. et une langue et deux lèvres ?

وَهَدَيْنَٰهُ ٱلنَّجْدَيْنِ ﴿١٠﴾

90-10. Ne l'avons-Nous pas guidé aux deux voies.

فَلَا ٱقْتَحَمَ ٱلْعَقَبَةَ ﴿١١﴾

90-11. Or, il ne s'engage pas dans la voie difficile[1] !

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْعَقَبَةُ ﴿١٢﴾

90-12. Et qui te dira ce qu'est la voie difficile ?

فَكُّ رَقَبَةٍ ﴿١٣﴾

90-13. C'est délier un joug [affranchir un esclave],

أَوْ إِطْعَٰمٌ فِى يَوْمٍ ذِى مَسْغَبَةٍ ﴿١٤﴾

90-14. ou nourrir, en un jour de famine,

يَتِيمًا ذَا مَقْرَبَةٍ ﴿١٥﴾

90-15. un orphelin proche parent

أَوْ مِسْكِينًا ذَا مَتْرَبَةٍ ﴿١٦﴾

90-16. ou un pauvre dans le dénuement.

ثُمَّ كَانَ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلصَّبْرِ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلْمَرْحَمَةِ ﴿١٧﴾

[1] L'ascension d'un sentier escarpé est difficile ; c'est une métaphore pour la lutte contre ses propres caprices et désirs, contre le Shaytan, et la persévérance dans les bonnes actions. (Ash-Shawkani)

90-17. Et c'est être, en outre, de ceux qui croient et s'enjoignent mutuellement l'endurance, et s'enjoignent mutuellement la miséricorde.

أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ الْمَيْمَنَةِ ﴿١٨﴾

90-18. Ceux-là sont les gens de la droite ;

وَالَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِنَا هُمْ أَصْحَابُ الْمَشْأَمَةِ ﴿١٩﴾

90-19. alors que ceux qui ne croient pas en Nos versets sont les gens de la gauche.

عَلَيْهِمْ نَارٌ مُؤْصَدَةٌ ﴿٢٠﴾

90-20. Le Feu se refermera sur eux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, jure « **par cette ville** (cité) » c'est-à-dire, par cette ville sûre, à savoir Makkah al-Moukarramah, qui est la meilleure de toutes les villes, surtout à l'époque où le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) y vivait.

« **Et par le père et ce qu'il engendre** ! » À savoir Adam et sa progéniture.

Ce qui est attesté est mentionné dans le verset suivant : « **Nous avons, certes, créé l'homme pour une vie de lutte**. » Il se peut que cela fasse référence aux souffrances et aux épreuves que l'homme endure dans ce monde, dans l'au-delà et le Jour de la Résurrection.

L'homme doit donc s'efforcer de faire ce qui le soulagera de ces épreuves et le conduira à la félicité et à la joie éternelles car s'il ne le fait pas, il continuera de subir un châtiment sévère pour l'éternité.

Nous avons créé l'homme sous sa forme la plus parfaite, capable d'agir et de faire face aux situations difficiles. Pourtant, malgré cela, il ne remercie pas Allah pour cette immense grâce ; au contraire, il s'enorgueillit de son bien-être et s'oppose à son Créateur. Dans son ignorance et son égarement, il croit que cette situation perdurera et qu'il ne cessera jamais de disposer de ses affaires. C'est pourquoi Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Pense-t-il que personne ne pourra rien contre lui** ? » Et par conséquent, il fait preuve d'arrogance et se vante de ce qu'il a dépensé de sa fortune pour satisfaire ses propres désirs, disant ainsi : « **J'ai dilapidé une fortune énorme** !, » c'est-à-dire des sommes colossales !

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, qualifie de gaspillage le fait de dépenser pour satisfaire ses désirs et commettre des péchés car celui qui dépense ne tire aucun bénéfice de ses dépenses, lesquelles ne

mènent qu'au regret, à la perte, à l'épuisement et à l'appauvrissement de ses biens. À l'inverse, celui qui dépense pour de bonnes causes, recherchant l'agrément d'Allah, conclut en quelque sorte un pacte avec Lui et en retire bien plus qu'il n'en dépense.

Allah Exalté dit, en avertissant celui qui se vante de ce qu'il dépense pour satisfaire ses désirs :
« **Croit-il que personne ne l'a vu** ? » Autrement dit, pense-t-il, lorsqu'il agit ainsi, qu'Allah ne le voit pas et ne lui demandera pas de comptes pour tout, petit ou grand ?

Bien au contraire, Allah le voit et enregistre ses actes ; Il a désigné des scribes nobles pour consigner par écrit tout ce qu'il fait, en bien comme en mal.

Puis Allah lui rappelle Ses bienfaits, en disant :
« **Ne lui avons-Nous pas donné deux yeux, une langue et deux lèvres**, » afin de lui donner une belle apparence, et afin qu'il puisse voir et parler ? Nous lui avons également accordé d'autres facultés nécessaires.
Ceci concerne les bienfaits de ce monde.

Puis Allah dit, au sujet des bienfaits de la religion : « **et lui a montré les deux voies [le bien et le mal]** » c'est-à-dire les chemins du bien et du mal ; Nous lui avons montré la guidance par opposition à l'égarement.

Ces immenses bienfaits exigent de l'individu qu'il accomplisse ses devoirs envers Allah, qu'il Le remercie pour Ses bienfaits et qu'il ne les utilise pas en désobéissance. Or, cette personne ne le fait pas.

« **Or, il ne s'engage pas dans la voie difficile**, » c'est-à-dire qu'il ne l'a ni empruntée ni traversé puisqu'il suit ses caprices et ses désirs ; ce chemin escarpé est donc très difficile pour lui. Puis Allah explique ce que signifie ce chemin escarpé, en disant :
« **C'est délier un joug [affranchir un esclave]** » c'est-à-dire, libérer une personne de l'esclavage en l'affranchissant ou en l'aidant à racheter sa liberté ; il est encore plus approprié de racheter les prisonniers musulmans détenus par les mécréants.
« …**ou nourrir, en un jour de famine** » c'est-à-dire, le jour d'une faim extrême, en donnant de la nourriture au moment où les gens en ont le plus besoin.
« …**à un orphelin proche parent** » c'est-à-dire, quelqu'un qui est à la fois un orphelin pauvre et un proche parent
« ….**ou une personne pauvre et démunie**. »

« **Et c'est être, en outre, de ceux qui croient**, » c'est-à-dire qui croient dans leur cœur à ce en quoi il est obligatoire de croire, et ils accomplissent des actes justes avec leurs facultés physiques, tant en paroles qu'en actes, actions qui sont à la fois obligatoires et recommandées.
« …**et s'enjoignent mutuellement l'endurance** » dans l'obéissance à Allah et dans l'abstention de la désobéissance, et dans l'acceptation du décret douloureux d'Allah, en vous exhortant les uns les autres à vous y soumettre et à vous y conformer, avec une acceptation et un contentement complets.
« …**et s'enjoignent mutuellement la miséricorde**. »Autrement dit de faire preuve de compassion envers les gens, en donnant aux nécessiteux, en enseignant aux ignorants, en prenant soin de tous leurs besoins de toutes sortes, en les aidant dans leurs efforts pour faire ce qui est dans leur meilleur intérêt tant sur le plan religieux que profane, et aimer pour eux ce qu'ils aiment pour eux-mêmes et haïr pour eux ce qu'ils haïssent pour eux-mêmes.

Ceux qui correspondent à cette description, qu'Allah a aidés à gravir ce chemin escarpé, « **ceux-là sont les gens de la droite**, » car ils ont accompli les devoirs qu'Allah leur a prescrits, envers Lui et envers Ses serviteurs, et se sont abstenus de ce qui leur était interdit. Tel est le signe des bienheureux.

« **Tandis que ceux qui ne croient pas en Nos versets** » en se détournant de ces choses, ne croient donc pas en Allah, ne font pas de bonnes œuvres et ne montrent aucune compassion envers les serviteurs d'Allah,
« …**sont les gens de la gauche. Le Feu se refermera sur eux** » et ils seront confinés derrière des portes verrouillées par d'énormes poutres, de sorte qu'elles ne pourront pas être ouvertes, et ils se trouveront dans la détresse et la misère.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Balad.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

91

Sourate Ash-Shams

Le Soleil

(Makki)

15 versets

Révélation N°26

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلشَّمۡسِ وَضُحَىٰهَا ١

91-1. Par le soleil et par sa clarté !

وَٱلۡقَمَرِ إِذَا تَلَىٰهَا ٢

91-2. Et par la lune quand elle le suit !

وَٱلنَّهَارِ إِذَا جَلَّىٰهَا ٣

91-3. Et par le jour quand il l'éclaire !

وَٱلَّيۡلِ إِذَا يَغۡشَىٰهَا ٤

91-4. Et par la nuit quand elle l'enveloppe !

وَٱلسَّمَآءِ وَمَا بَنَىٰهَا ٥

91-5. Et par le ciel et Celui qui l'a construit !

وَٱلۡأَرۡضِ وَمَا طَحَىٰهَا ٦

91-6. Et par la terre et Celui qui l'a étendue !

وَنَفۡسٖ وَمَا سَوَّىٰهَا ٧

91-7. Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée ;

فَأَلْهَمَهَا فُجُورَهَا وَتَقْوَىٰهَا ﴿٨﴾

91-8. et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété !

قَدْ أَفْلَحَ مَن زَكَّىٰهَا ﴿٩﴾

91-9. À réussi, certes, celui qui la purifie.

وَقَدْ خَابَ مَن دَسَّىٰهَا ﴿١٠﴾

91-10. Et est perdu, certes, celui qui la corrompt.

كَذَّبَتْ ثَمُودُ بِطَغْوَىٰهَآ ﴿١١﴾

91-11. Les Ṯamoūd, par leur transgression, ont crié au mensonge,

إِذِ ٱنۢبَعَثَ أَشْقَىٰهَا ﴿١٢﴾

91-12. lorsque le plus misérable d'entre eux se leva (pour tuer la chamelle)

فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ ٱللَّهِ نَاقَةَ ٱللَّهِ وَسُقْيَىٰهَا ﴿١٣﴾

91-13. Le Messager d'Allah leur avait dit : « La chamelle d'Allah ! Laissez-la boire.

فَكَذَّبُوهُ فَعَقَرُوهَا فَدَمْدَمَ عَلَيْهِمْ رَبُّهُم بِذَنۢبِهِمْ فَسَوَّىٰهَا ﴿١٤﴾

91-14. Mais, ils le traitèrent de menteur, et la tuèrent. Leur Seigneur les détruisit donc, pour leur péché et étendit Son châtiment sur tous.

وَلَا يَخَافُ عُقْبَىٰهَا ﴿١٥﴾

91-15. Et Allah n'a aucune crainte des conséquences.[1]

Dans ces versets, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, prête serment concernant l'âme vertueuse et l'âme mauvaise.

[1] Lorsqu'un dirigeant terrestre punit, il pense aux conséquences et ne va pas trop loin dans sa punition. Mais Allah, étant juste, ne punit que ceux qui le méritent, et Il ne craint aucune conséquence lorsqu'Il punit. Son châtiment peut être très sévère. (Adapté d'ar-Razi)

« **Par le soleil et par sa clarté** ! » Et les bienfaits qui en découlent
« **Et par la lune quand elle le suit** ! » C'est-à-dire, lorsqu'elle le suit à travers diverses positions dans le ciel, et la lumière de la lune suit la lumière du soleil.

« **Et par le jour quand il l'éclaire** ! » C'est-à-dire que le soleil montre ce qui est à la surface de la terre et le rend manifeste.

« **Et par la nuit quand elle l'enveloppe** ! » C'est-à-dire qu'elle dissimule la face de la terre, de sorte que tout ce qui s'y trouve est enveloppé de ténèbres.
Dans ce monde, l'obscurité et la lumière, le soleil et la lune, se succèdent de manière régulière et précise, au service des intérêts des hommes. C'est la preuve la plus éclatante qu'Allah Exalté a connaissance de toute chose et pouvoir sur toute chose, et qu'Il est le Seul digne d'être adoré ; tout ce qui est adoré en dehors de Lui est faux.

« **Et par le ciel et Celui qui l'a construit**. » Il s'agit de prêter serment par le ciel et Celui qui l'a construit, à savoir Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté.

« **Et par la terre et Celui qui l'a étendue**, » c'est-à-dire qu'Il l'a répandue afin que les hommes puissent en bénéficier de toutes manières.

« **Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée**. » Il se peut que ce que l'on entend ici par âme désigne toutes les créatures vivantes car elle est mentionnée en termes généraux.

Ou bien il se peut qu'il s'agisse ici d'un serment prêté par l'âme de l'homme, qui est responsable, en fonction de ce qui suit.

Quoi qu'il en soit, l'âme est l'un des grands signes d'Allah qui méritent qu'on jure par elle car l'âme est extrêmement subtile et légère ; elle se déplace facilement, change facilement et est facilement influencée, sujette à des émotions telles que le désir, l'envie, l'ambition, l'amour et la haine.

Sans âme, le corps ne serait qu'une simple image, dénuée de toute substance. Le fait qu'il soit créé ainsi est l'un des plus grands signes d'Allah.

« **À réussi, certes, celui qui la purifie** » et la débarrasse de ses péchés et de ses fautes, l'élevant par l'obéissance à Allah, l'acquisition d'une connaissance bénéfique et l'accomplissement de bonnes œuvres, atteindra en vérité le véritable succès.

« **Et est perdu, certes, celui qui la corrompt**. » C'est-à-dire, corrompt sa noble âme qui ne mérite pas d'être soumise à l'impureté en commettant des actes immoraux, en la laissant développer des défauts et commettre le péché, et en omettant de la perfectionner et de la faire grandir, et en se livrant à ce qui lui apportera la honte et la gâchera.

« **Les Ṯamoūd, par leur transgression, ont crié au mensonge**, » c'est-à-dire à cause de leur transgression, de leur rejet de la vérité et de leur opposition aux Messagers d'Allah.
« …**lorsque le plus misérable d'entre eux se leva (pour tuer la chamelle)**, » c'est-à-dire le membre le plus méchant de la tribu, dont le nom était Qidar Ibn Salif ; il est allé couper les jarrets de la chamelle lorsqu'il a accepté de le faire et de se conformer à leurs instructions.

« **Le Messager d'Allah** » à savoir Salih (‘aleyhi salam) « **leur dit**, » les avertissant : « **La chamelle d'Allah ! Laissez-la boire** ! » C'est-à-dire, prenez garde de blesser la chamelle d'Allah, car Il a fait pour vous un grand signe, et ne répondez pas à la bénédiction qu'Allah vous a accordée, en vous donnant son lait à boire, en la blessant.

Mais ils n'ont pas cru en leur Prophète Salih « **et la tuèrent**. » Alors leur Seigneur, pour leur péché, a déchaîné contre eux un châtiment qui les a tous atteints. Il a envoyé contre eux une explosion venue d'en haut et un tremblement de terre venu d'en bas, de sorte qu'ils sont devenus sans vie. Aucun d'eux n'a crié ni répondu.
« **Leur Seigneur les détruisit donc, pour leur péché et étendit Son châtiment sur tous**, » c'est-à-dire que cela les a tous affectés de la même manière.

« **Et Il [Allah] n'a pas craint les conséquences de cela**. » Comment Celui qui est le Dominateur pourrait-il craindre les conséquences, alors qu'aucune créature n'échappe à Sa soumission et à Son contrôle, qu'Il est le Dominateur et le Très Sage dans tout ce qu'Il décrète et prescrit ?

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Ash-Shams.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

92

Sourate Al-Layl

La Nuit

(Makki)

21 versets

Révélation N°9

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلَّيۡلِ إِذَا يَغۡشَىٰ ١

92-1. Par la nuit quand elle enveloppe tout !

وَٱلنَّهَارِ إِذَا تَجَلَّىٰ ٢

92-2. Par le jour quand il éclaire !

وَمَا خَلَقَ ٱلذَّكَرَ وَٱلۡأُنثَىٰٓ ٣

92-3. Et par ce qu'Il a créé, mâle et femelle !

إِنَّ سَعۡيَكُمۡ لَشَتَّىٰ ٤

92-4. Vos efforts sont divergents.

فَأَمَّا مَنۡ أَعۡطَىٰ وَٱتَّقَىٰ ٥

92-5. Celui qui donne et craint (Allah)

وَصَدَّقَ بِٱلۡحُسۡنَىٰ ٦

92-6. et déclare véridique la plus belle récompense[1]

فَسَنُيَسِّرُهُۥ لِلْيُسْرَىٰ ﴿٧﴾

92-7. Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur.

وَأَمَّا مَنۢ بَخِلَ وَٱسْتَغْنَىٰ ﴿٨﴾

92-8. Et quant à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah),

وَكَذَّبَ بِٱلْحُسْنَىٰ ﴿٩﴾

92-9. et traite de mensonge la plus belle récompense,

فَسَنُيَسِّرُهُۥ لِلْعُسْرَىٰ ﴿١٠﴾

92-10. Nous lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté,

وَمَا يُغْنِى عَنْهُ مَالُهُۥٓ إِذَا تَرَدَّىٰٓ ﴿١١﴾

92-11. et à rien ne lui serviront ses richesses quand il sera jeté (au Feu).

إِنَّ عَلَيْنَا لَلْهُدَىٰ ﴿١٢﴾

92-12. C'est à Nous, certes, de guider ;

وَإِنَّ لَنَا لَلْءَاخِرَةَ وَٱلْأُولَىٰ ﴿١٣﴾

92-13. à Nous appartient, certes, la vie dernière et la vie présente.

فَأَنذَرْتُكُمْ نَارًا تَلَظَّىٰ ﴿١٤﴾

92-14. Je vous ai donc avertis d'un Feu qui flambe

لَا يَصْلَىٰهَآ إِلَّا ٱلْأَشْقَى ﴿١٥﴾

92-15. où ne brûlera que le damné,

ٱلَّذِى كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ ﴿١٦﴾

92-16. qui dément et tourne le dos ;

وَسَيُجَنَّبُهَا ٱلْأَتْقَى ﴿١٧﴾

[1] « **La plus belle récompense** (al-housna) » peut faire référence au Paradis ou au mot de tawhid : lâ ilâha illâ Allah.

92-17. alors qu'en sera écarté le pieux,

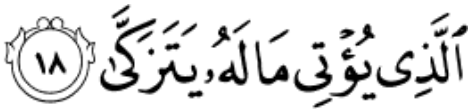

92-18. qui donne ses biens pour se purifier

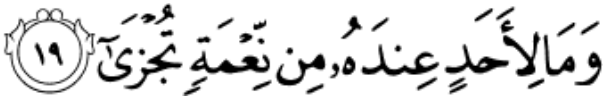

92-19. et auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé,

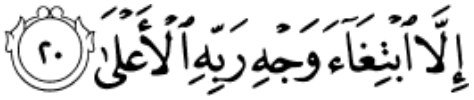

92-20. mais seulement pour la recherche de La Face de son Seigneur le Très Haut.

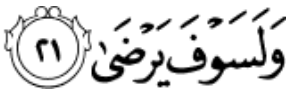

92-21. Et certes, il sera bientôt satisfait !

Il s'agit d'un serment qu'Allah Exalté prête par le temps durant lequel les gens accomplissent leurs actes, lesquels varient selon leurs circonstances.

« **Par la nuit quand elle enveloppe tout** ! » C'est-à-dire qu'elle recouvre toutes les créatures de ses ténèbres, de sorte que chaque créature retourne à sa demeure et se repose de sa peine et de ses travaux.

« **Par le jour quand il éclaire** ! » C'est-à-dire qu'il se manifeste aux gens, afin qu'ils bénéficient de sa lumière et vaquent à leurs occupations.

« **Et par ce qu'Il a créé, mâle et femelle** ! » Ici, Allah jure par Lui-même en tant que Créateur des hommes et des femmes.

Conformément à Sa sagesse, Il créa chaque espèce animale dont Il voulait la survie en mâle et femelle, afin que l'espèce perdure et ne disparaisse pas. Il les guida l'un vers l'autre par le désir, les rendant ainsi compatibles. Béni soit Allah, le Meilleur des créateurs.

« **Vos efforts sont divergents**. » Voici ce qui est attesté : ô gens responsables, vos efforts varient considérablement, selon la nature des actes, leur qualité, l'énergie qu'ils requièrent et leur but. Sont-ils accomplis pour la cause d'Allah, le Très-Haut, l'Éternel ? Car les efforts accomplis pour Sa cause sont durables et bénéfiques à celui qui les accomplit. Ou bien sont-ils accomplis dans un but éphémère, auquel cas ils sont vains et s'amenuisent à mesure que leur finalité s'estompe ?

Cela s'applique à tout acte qui n'est pas accompli pour la cause d'Allah.

Ainsi, Allah, Exalté et Loué soit-Il, fait référence au type de personnes qui s'efforcent et décrit leurs actions :
« **Quant à celui qui fait l'aumône**, » c'est-à-dire celui qui accomplit les actes d'adoration financiers qui lui sont prescrits, tels que la zakat, l'expiation, les dépenses pour l'entretien des membres de sa famille, les dons et les contributions à de bonnes œuvres ; il accomplit également des actes d'adoration physiques tels que la prière, le jeûne, etc. ; et des actes d'adoration qui combinent des éléments physiques et financiers, tels que le Hajj et la 'Oumrah, etc.
« …**et craint Allah** » en ce qui concerne ce qu'Il a interdit parmi les choses prohibées et les péchés de toutes sortes.

« …**et déclare véridique la plus belle récompense**, » c'est-à-dire qu'il croit en lâ ilâhâ illa Allah (il n'y a de dieu qu'Allah) et à tout ce que cela implique en matière de croyances religieuses et à toutes les récompenses qui en découlent dans l'au-delà.

« **Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur**. » C'est-à-dire que Nous lui faciliterons ses affaires et lui faciliterons tout ce qui est bon, et Nous lui faciliterons de s'abstenir de tout mal parce qu'il a pris des mesures qui y mènent, Allah lui facilitera la tâche.

« **Et quant à celui qui est avare** » de ce qu'il est tenu de dépenser, il ne dépense pas de la manière obligatoire ou recommandée, et il n'a aucun désir de faire ce qu'Allah a prescrit,
« …**se dispense (de l'adoration d'Allah)**, » ainsi, il ne se soumet pas à Lui et ne considère pas que son âme a un besoin vital de son Seigneur ; car il n'y a ni salut, ni réussite, ni prospérité, à moins qu'Allah ne soit l'objet ultime de son amour et de son adoration : Celui qu'il recherche et vers Qui il se tourne.

« …**et traite de mensonge la plus belle récompense**, » c'est-à-dire qu'il nie les bonnes croyances qu'Allah Exalté a enjoint aux gens de croire.

« **Nous lui faciliterons le chemin de la perdition** » afin qu'il adopte des comportements mauvais et répréhensibles et ainsi, il lui sera aisé de commettre le mal et de se laisser emporter par la désobéissance. Nous implorons Allah de nous préserver.

« **Ses richesses ne lui seront d'aucune utilité lorsqu'il tombera en enfer**, » ce qui l'a conduit à transgresser, lui a donné le sentiment de ne pas avoir besoin de son Seigneur et l'a rendu avare. Lorsqu'il mourra, rien ne l'accompagnera hormis ses bonnes œuvres. Quant à ses richesses, dont il ne

s'est pas acquitté des droits, elles deviendront pour lui une source de regret, car il n'en a rien envoyé en prévision de l'au-delà.

« **Certes, il Nous appartient de montrer le chemin de la guidance**, » c'est-à-dire la guidance vers le droit chemin qui mène à Allah Exalté et rapproche de Son agrément.
Quant à l'égarement, il éloigne d'Allah et ne conduit qu'à un châtiment sévère.

« **À Nous appartient, certes, la vie dernière et la vie présente**. » Il en est le Maître et le souverain, sans aucun associé. Que ceux qui nourrissent des aspirations se tournent donc vers Lui et renoncent à tout espoir en les créatures.

« **Je vous ai donc avertis d'un Feu qui flambe**, » flamboyant et allumé,
« …**où ne brûlera que le damné**, » qui a renié la vérité « **qui dément et tourne le dos** » au commandement divin.

« **Alors qu'en sera écarté le pieux qui donne ses biens pour se purifier** » des péchés et des fautes, et cherchant par-là l'agrément d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

Cela indique que si les dépenses consacrées à des fins recommandées entraînent l'abandon de dépenses obligatoires ; telles que le remboursement des dettes, les dépenses d'entretien des membres de la famille, etc., alors ces dépenses recommandées ne sont pas prescrites ; elles doivent plutôt être rejetées selon la plupart des savants puisque l'âme ne peut être purifiée par un acte recommandé qui empêche d'accomplir un acte obligatoire.

« …**et auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé**, » En d'autres termes, cet homme vertueux ne doit de faveur à personne sans la lui rendre ; il lui arrive même d'accomplir des actes de bienfaisance envers autrui, créant ainsi une dette de reconnaissance à son égard. Il devient alors un véritable serviteur d'Allah car c'est à Lui seul qu'il est redevable pour Ses bienfaits.

Quant à celui qui a contracté des dettes de reconnaissance envers autrui sans les avoir acquittées, il sera inévitablement amené à agir d'une manière qui compromettra sa sincérité envers Allah.

Ce verset fait référence à Abou Bakr As-Siddiq (radhiyallahou 'anhou), et il a été dit qu'il fut révélé à cause de lui, car il ne devait rien à personne, pas même au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; hormis la grâce du Messager qu'il ne pouvait rendre, à savoir celle de l'avoir appelé à l'Islam et de lui avoir enseigné la voie de la rectitude et la vraie foi. Car Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont fait à chacun une grâce qui ne peut être rendue. Cependant, ce

verset s'applique également à quiconque possède cette qualité et ne doit rien à personne, et dont les actes demeurent ainsi sincèrement dévoués à la seule cause d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

C'est pourquoi Allah dit : « **Il ne recherche que l'agrément de son Seigneur, le Très-Haut. Et il sera assurément satisfait en temps voulu**. » Cet homme vertueux sera comblé par les honneurs et les récompenses qu'Allah lui accordera.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Layl.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

93

Sourate Ad-Douhâ

Le Jour Montant

(Makki)

11 versets

Révélation N°11

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَالضُّحَىٰ ﴿١﴾

93-1. Par le Jour Montant !

وَاللَّيْلِ إِذَا سَجَىٰ ﴿٢﴾

93-2. Et par la nuit quand elle couvre tout !

مَا وَدَّعَكَ رَبُّكَ وَمَا قَلَىٰ ﴿٣﴾

93-3. Ton Seigneur ne t'a ni abandonné, ni détesté.[1]

وَلَلْآخِرَةُ خَيْرٌ لَّكَ مِنَ الْأُولَىٰ ﴿٤﴾

93-4. La vie dernière t'est, certes, meilleure que la vie présente.

وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَىٰ ﴿٥﴾

93-5. Ton Seigneur t'accordera certes [Ses faveurs], et alors tu seras satisfait.

أَلَمْ يَجِدْكَ يَتِيمًا فَآوَىٰ ﴿٦﴾

[1] La révélation avait cessé temporairement, pendant une quinzaine de jours, et les mécréants se moquèrent du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en disant que son Seigneur l'avait abandonné. Cette Sourate fut révélée pour rassurer et réconforter le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). (Ash-Shawkani)

93-6. Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin ? Alors Il t'a accueilli !

وَوَجَدَكَ ضَآلًّا فَهَدَىٰ ﴿٧﴾

93-7. Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré[1] ? Alors Il t'a guidé.

وَوَجَدَكَ عَآئِلًا فَأَغْنَىٰ ﴿٨﴾

93-8. Ne t'a-t-Il pas trouvé pauvre ? Alors Il t'a enrichi.

فَأَمَّا ٱلْيَتِيمَ فَلَا تَقْهَرْ ﴿٩﴾

93-9. Quant à l'orphelin, donc, ne le maltraite pas.

وَأَمَّا ٱلسَّآئِلَ فَلَا تَنْهَرْ ﴿١٠﴾

93-10. Quant au demandeur, ne le repousse pas.

وَأَمَّا بِنِعْمَةِ رَبِّكَ فَحَدِّثْ ﴿١١﴾

93-11. Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, jure par le jour lorsque sa lumière se répand au petit matin, et par la nuit lorsqu'elle est calme et que les ténèbres se répandent et deviennent intenses, qu'Allah prend soin de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Ton Seigneur ne t'a pas abandonné** ! » Autrement dit, Il ne t'a pas délaissé puisqu'Il a toujours pris soin de toi et Il ne t'a pas négligé car Il a toujours veillé sur toi. En vérité, Il a continué à prendre le plus grand soin de toi et à t'élever en rang, degré après degré.
« **Ni détesté**. » Autrement dit, Il ne te hait pas car Il t'a toujours aimé. Nier quelque chose implique son contraire, et nier quelque chose de manière absolue ne peut être un éloge que si cela implique la perfection.
C'est ainsi que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se trouvait auparavant et au moment de la révélation, dans la situation la plus idéale et la plus parfaite. Il bénéficiait d'un amour divin constant, qui l'élevait vers la perfection du fait qu'Allah prenait toujours soin de lui.
Concernant son avenir, Allah dit : « **La vie dernière t'est, certes, meilleure que la vie présente**. »
Le mot « **akhirah** » (traduit ici par « l'au-delà ») peut désigner ce qui vient après, de manière générale. Autrement dit, chaque situation future sera meilleure que la précédente.

[1] Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a toujours cru en l'unicité d'Allah (tawhid), même avant le début de sa prophétie mais il ignorait la voie de l'Islam, ses règles et ses enseignements, jusqu'à ce qu'Allah le guide vers elle par révélation. (Ash-Shawkani ; Az-Zamakhshari ; Ibn 'Ashour)

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a continué à s'élever en statut et Allah Exalté a soutenu la religion avec laquelle Il l'a envoyé et l'a aidé contre ses ennemis, le guidant dans toutes ses affaires, jusqu'à sa mort, alors qu'il avait atteint un niveau de faveurs, de félicité, de délice et de joie qui n'a pu être atteint par personne d'autre, avant ou après lui.

Ensuite, ne l'interrogez plus sur sa situation dans l'au-delà, ni sur les détails de son honneur et de toutes sortes de félicités.

C'est pourquoi Allah dit : « **Ton Seigneur t'accordera certes [Ses faveurs], et alors tu seras satisfait**. » Cela ne peut être exprimé autrement que par cette phrase complète.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui rappelle ce qu'Il sait de sa vie privée :
« **Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin ? Alors Il t'a accueilli** ? » C'est-à-dire, Il t'a trouvé sans père ni mère ; en effet, son père et sa mère étaient morts alors qu'il n'était pas en mesure de s'occuper de lui-même, mais Allah Exalté a pris soin de lui et a fait en sorte que son grand-père 'Abd Al-Mouttalib prenne soin de lui, puis, lorsque son grand-père est mort, Il a fait en sorte que son oncle paternel Abou Talib prenne soin de lui, jusqu'à ce qu'Allah le soutienne par Son aide et par celle des croyants.

« **Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré ? Alors Il t'a guidé** ? » C'est-à-dire qu'Il t'a trouvés ne connaissant rien de l'Écriture ni de la foi, et Il t'a enseigné ce que tu ne savais pas et t'a permis d'atteindre les meilleures actions et le meilleur caractère.

« **Ne t'a-t-Il pas trouvé dans le besoin**, » c'est-à-dire dans la pauvreté et **« alors Il t'a enrichi**. » grâce aux terres qu'Allah t'a permis de conquérir, d'où provenaient richesses et impôts ?

Celui qui t'a débarrassé de ces problèmes te débarrassera de tous les autres ; répond avec gratitude aux bienfaits de Celui qui t'a permis d'atteindre ce niveau d'indépendance, t'a accordé refuge, t'a soutenu et t'a guidé.

C'est pourquoi Allah dit :
« **Quant à l'orphelin, ne le maltraitez pas**, » c'est-à-dire, ne soyez pas dur avec lui, ne vous impatientez pas et ne le méprisez pas ; au contraire, honorez-le, donnez-lui ce que vous pouvez et traitez-le comme vous voudriez que votre enfant soit traité après votre mort.

« **Quant au demandeur, ne le repousse pas**. » C'est-à-dire ne dites rien au nécessiteux qui puisse impliquer votre rejet de sa demande d'une manière cruelle ou vicieuse ; donnez-lui plutôt ce que vous pouvez, ou renvoyez-le gentiment.

Le mot traduit ici par « **demandeur** : littéralement celui qui demande » inclut ceux qui demandent de l'argent et ceux qui demandent le savoir. C'est pourquoi il est demandé aux enseignants de traiter les étudiants avec bienveillance, douceur et compassion car cela l'aidera à atteindre son objectif et témoigner de la bienveillance envers celui qui s'efforce d'être bénéfique au peuple et à la terre.

« **Quant à la bénédiction de ton Seigneur**, » elle comprend à la fois les bénédictions spirituelles et terrestres.
« …**proclame-la**, » c'est-à-dire, C'est-à-dire : louer Allah pour cela et Le mentionner en termes précis si cela sert un objectif particulier.

Quant au fait de parler des bienfaits d'Allah en termes généraux, cela incite à lui rendre grâce et conduit à aimer Celui qui les a accordés du fait que les gens sont naturellement enclins à aimer celui qui fait des faveurs.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Ad-Douha.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

94

Sourate Al-Inshirâh

L'Ouverture

(Makki)

8 versets

Révélation N°12

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

أَلَمْ نَشْرَحْ لَكَ صَدْرَكَ ﴿١﴾

94-1. N'avons-Nous pas ouvert pour toi ta poitrine ?

وَوَضَعْنَا عَنكَ وِزْرَكَ ﴿٢﴾

94-2. Et ne t'avons-Nous pas déchargé du fardeau

ٱلَّذِىٓ أَنقَضَ ظَهْرَكَ ﴿٣﴾

94-3. qui accablait ton dos ?

وَرَفَعْنَا لَكَ ذِكْرَكَ ﴿٤﴾

94-4. Et exalté pour toi ta renommée ?

فَإِنَّ مَعَ ٱلْعُسْرِ يُسْرًا ﴿٥﴾

94-5. À côté de la difficulté est, certes, une facilité !

إِنَّ مَعَ ٱلْعُسْرِ يُسْرًا ﴿٦﴾

94-6. À côté de la difficulté est, certes, une facilité !

فَإِذَا فَرَغْتَ فَٱنصَبْ ﴿٧﴾

94-7. Quand tu te libères, donc, lève-toi,

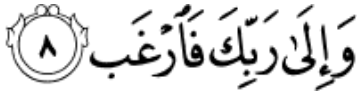

94-8. et à ton Seigneur aspire.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ici, rappelant à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) Ses bienfaits :
« **N'avons-Nous pas ouvert pour toi ta poitrine** ? » Autrement dit, ne t'avons-Nous pas apaisé par les enseignements de la religion et, lorsque tu appelles les gens à Allah, ne t'avons-Nous pas accordé les plus nobles qualités, ne t'avons-Nous pas incité à te tourner vers l'au-delà et ne t'avons-Nous pas facilité l'accès au bien ?

Son cœur n'était donc ni contraint ni inquiet, à peine capable d'accepter la bonté ou d'être en paix.

« **Et ne t'avons-Nous pas déchargé du fardeau** » du péché
« …**qui pesait sur ton dos** ? » Cela ressemble au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Afin qu'Allah te pardonne tes péchés passés et futurs**...» (Al-Fath 48 : 2)

« **Et exalté pour toi ta renommée** ? » C'est-à-dire, Nous t'avons élevé en rang et avons fait en sorte que l'on parle de toi avec autant d'éloges qu'aucun être humain n'en a jamais reçu.

Ainsi, Allah Exalté n'est jamais mentionné sans que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) soit cité à ses côtés, notamment lors de la conversion à l'Islam, dans l'adhan et l'iqamah, dans les khoutbahs et dans tous les autres contextes où Allah a exalté la renommée de Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Dans le cœur de sa communauté, règnent un amour, une vénération et un respect qui ne sont dirigés vers personne d'autre qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté. Qu'Allah le récompense, au nom de sa communauté, de la meilleure récompense accordée à tout Prophète pour sa nation.

« **À côté de la difficulté est, certes, une facilité ! À côté de la difficulté est, certes, une facilité** ! »
C'est une excellente nouvelle car chaque fois qu'il y a difficulté et épreuve, la facilité s'accompagne, à tel point que même si la difficulté pénétrait dans un trou de lézard, la facilité y entrerait et l'en chasserait, comme Allah le dit ailleurs :
« …**et Allah fera succéder l'aisance à la gêne**. » (At-Talâq 65 : 7)

Et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :

« *En vérité, il y a du soulagement avec la détresse, et en vérité, il y a de la facilité avec l'épreuve*. » (Rapporté et authentifié par At-Tirmidhi)

Le fait que le mot traduit ici par « **difficulté** » apparaisse sous la forme définie indique qu'il se réfère à une seule épreuve, tandis que le fait que le mot traduit ici par « **facilité** » apparaisse sous la forme indéfinie indique qu'il y en a plus d'une, et qu'une seule épreuve ne peut jamais surpasser une facilité plurielle ou répétée.

La forme définie véhicule un sens générique et se réfère à toute forme d'épreuve, indiquant que toute épreuve, quel que soit son degré de difficulté, sera finalement et inévitablement soulagée.

Puis Allah Exalté ordonne à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en premier lieu, et aux croyants après lui, de Le remercier et d'accomplir ce qui est requis en réponse à Ses bienfaits, comme Il le dit :
« **Quand tu te libères, donc, lève-toi**, » chaque fois que tu es libre de vos courses et de vos affaires et qu'il ne reste plus rien dans ton cœur pour le distraire, alors efforce-toi dans l'adoration et la supplication.
« **Et tourne-toi vers votre Seigneur seul avec espérance**, » c'est-à-dire, ai la ferme espérance que ton Seigneur répondra à tes supplications et acceptera tes actes d'adoration.

Ne sois donc pas de ceux qui, une fois libres et leurs affaires accomplies, se livrent à des divertissements et se détournent de leur Seigneur et du souvenir de Lui, car alors tu serais du nombre des perdants.

Il a également été suggéré que cela signifie : une fois ta prière accomplie, redouble d'efforts dans tes invocations et adresse-toi à ton Seigneur seul pour lui demander tout ce dont tu as besoin. Ceux qui ont avancé cette opinion ont cité comme preuve le fait qu'il est prescrit d'invoquer Allah et de se souvenir de Lui après les prières.
Et Allah est le plus Savant à ce sujet.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate al-Inshirâh.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

95

Sourate At-Tin

Le Figuier

(Makki)

8 versets

Révélation N°28

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلتِّينِ وَٱلزَّيْتُونِ ﴿١﴾

95-1. Par le figuier et l'olivier !

وَطُورِ سِينِينَ ﴿٢﴾

95-2. Et par le Mont Sīnīn !

وَهَٰذَا ٱلْبَلَدِ ٱلْأَمِينِ ﴿٣﴾

95-3. Et par cette Cité sûre !

لَقَدْ خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ فِىٓ أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ ﴿٤﴾

95-4. Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.

ثُمَّ رَدَدْنَٰهُ أَسْفَلَ سَٰفِلِينَ ﴿٥﴾

95-5. Ensuite, Nous l'avons ramené au niveau le plus bas,

إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَلَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ﴿٦﴾

95-6. sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres : ceux-là auront une récompense jamais interrompue.

فَمَا يُكَذِّبُكَ بَعْدُ بِٱلدِّينِ ﴿٧﴾

95-7. Après cela, qu'est-ce qui te fait traiter la rétribution de mensonge ?

أَلَيْسَ ٱللَّهُ بِأَحْكَمِ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿٨﴾

95-8. Allah n'est-Il pas le plus sage des Juges ?

« **Par le figuier et l'olivier** ! » Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, jure par ces deux arbres bien connus en raison des nombreux bienfaits des arbres et de leurs fruits, et parce qu'ils sont répandus au pays d'ash-Sham (Grande Syrie) qui était le lieu de la prophétie de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhim salam).

« **Et par le Mont Sinaï** » qui était le lieu de la prophétie de Moussa ('aleyhi salam).

« **Et par cette cité sûre [La Mecque]** » qui fut le lieu de la prophétie de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, jure par ces lieux saints qu'Il a choisis et d'où Il a envoyé le meilleur et le plus noble de Ses Prophètes.

Ce qui est attesté, ce sont les paroles : « **Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite**. » C'est-à-dire que Nous le créons de la meilleure façon, avec des membres proportionnés et une posture droite, et il ne lui manque rien de ce dont il a besoin, ni intérieurement ni extérieurement. Pourtant, malgré ces immenses bienfaits qui méritent notre gratitude, la plupart des gens omettent de remercier Celui qui nous les accorde, car ils sont distraits par les divertissements et les jeux, et se contentent des choses les plus futiles et insignifiantes. Allah les réduira alors au plus profond des abîmes, c'est-à-dire dans les profondeurs de l'Enfer, lieu réservé aux pécheurs qui se rebellent contre leur Seigneur, à l'exception de ceux qu'Allah a comblés de foi, de bonnes œuvres et d'une piété exemplaire.

« **Ceux-là auront une récompense jamais interrompue**. » C'est-à-dire qu'ils atteindront ainsi un statut élevé et une récompense incessante ; ils auront des plaisirs constamment disponibles, des joies qui se succèdent et des bénédictions en abondance, dans une félicité éternelle qui ne finira jamais ; sa nourriture est perpétuelle, et son ombre aussi.

« **Après cela, qu'est-ce qui te fait traiter la rétribution de mensonge** ? » C'est-à-dire, qu'est-ce qui te fait, ô homme, nier le Jour de la Rétribution des actes, alors que tu as vu de nombreux signes d'Allah qui devraient te rendre certain, et que tu as vu les bénédictions d'Allah qui devraient te faire ne pas douter de ce qu'Il t'a dit ?

« **Allah n'est-il pas le plus sage des Juges** ? » La sagesse d'Allah dicte-t-elle qu'Il laisse l'humanité sans but, sans commandements ni interdictions, sans jamais être récompensée ni punie ?

Ou bien Celui qui les a créés par étapes, qui leur a prodigué d'innombrables bénédictions et faveurs, et qui a pris grand soin d'eux, les ramènera-t-il inévitablement à leur demeure finale et ultime, vers laquelle ils se dirigent et où ils finiront par aller ?

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Tin.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

96

Sourate Al-'Alaq

L'Adhérence

(Makki)

19 versets

Révélation N°1

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

ٱقْرَأْ بِٱسْمِ رَبِّكَ ٱلَّذِى خَلَقَ ﴿١﴾

96-1. Lis, au nom de ton Seigneur[1] qui a créé,

خَلَقَ ٱلْإِنسَٰنَ مِنْ عَلَقٍ ﴿٢﴾

96-2. qui a créé l'homme d'une adhérence.

ٱقْرَأْ وَرَبُّكَ ٱلْأَكْرَمُ ﴿٣﴾

96-3. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble,

ٱلَّذِى عَلَّمَ بِٱلْقَلَمِ ﴿٤﴾

96-4. qui a enseigné par la plume [le calame],

عَلَّمَ ٱلْإِنسَٰنَ مَا لَمْ يَعْلَمْ ﴿٥﴾

96-5. a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.

[1] Ceci est un ordre donné au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de réciter ce qui lui serait révélé du Qur'an, en commençant par le nom d'Allah en disant « Bismillah ir-Rahman ir-Rahim, au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » (Al-Qourtoubi ; Ar-Razi ; An-Nasafi)

كَلَّآ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَيَطْغَىٰٓ ٦

96-6. Prenez-garde ! Vraiment l'homme devient rebelle,

أَن رَّءَاهُ ٱسْتَغْنَىٰٓ ٧

96-7. dès qu'il estime qu'il peut se suffire à lui-même (à cause de sa richesse).

إِنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ ٱلرُّجْعَىٰٓ ٨

96-8. Mais, c'est vers ton Seigneur qu'est le retour.

أَرَءَيْتَ ٱلَّذِى يَنْهَىٰ ٩

96-9. As-tu vu celui qui interdit

عَبْدًا إِذَا صَلَّىٰٓ ١٠

96-10. à un serviteur d'Allah [Muhammad] de célébrer la Ṣalāt[1] ?

أَرَءَيْتَ إِن كَانَ عَلَى ٱلْهُدَىٰٓ ١١

96-11. Vois-tu s'il est sur la bonne voie,

أَوْ أَمَرَ بِٱلتَّقْوَىٰٓ ١٢

96-12. ou s'il ordonne la piété ?

أَرَءَيْتَ إِن كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰٓ ١٣

96-13. Vois-tu s'il dément et tourne le dos ?

أَلَمْ يَعْلَم بِأَنَّ ٱللَّهَ يَرَىٰ ١٤

96-14. Ne sait-il pas que vraiment Allah voit ?

كَلَّا لَئِن لَّمْ يَنتَهِ لَنَسْفَعًۢا بِٱلنَّاصِيَةِ ١٥

96-15. Mais non ! S'il ne cesse pas, Nous le saisirons certes, par le toupet,

نَاصِيَةٍ كَٰذِبَةٍ خَاطِئَةٍ ١٦

96-16. le toupet d'un menteur, d'un pécheur.

---

[1] Ceci fut révélé à propos d'Abou Jahl, qui essaya d'empêcher le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de prier dans le Haram.

فَلْيَدْعُ نَادِيَهُ ﴿١٧﴾

96-17. Qu'il appelle donc son assemblée.

سَنَدْعُ الزَّبَانِيَةَ ﴿١٨﴾

96-18. Nous appellerons les gardiens (de l'Enfer).

كَلَّا لَا تُطِعْهُ وَاسْجُدْ وَاقْتَرِب ۩ ﴿١٩﴾

96-19. Non ! Ne lui obéis pas ; mais prosterne-toi et rapproche-toi.

Cette Sourate fut la première Sourate du Qur'an à être révélée au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Elle lui fut révélée au début de sa prophétie, alors qu'il ne connaissait rien du Livre ni de la foi.
Jibril ('aleyhi salam) vint à lui avec le message et lui ordonna de le réciter, mais il refusa, disant : « *Je ne suis pas de ceux qui lisent*. » (Boukhari)
Mais Jibril continua de l'exhorter jusqu'à ce qu'il récite.

Puis Allah lui révéla les paroles : « **Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé**, » toute la création.

Puis Il mentionne l'homme et évoque le commencement de sa création « **d'une adhérence**. » Celui qui a créé l'homme et a pris soin de lui se devait également de le faire en lui donnant des commandements et des interdictions, ce qu'Il a fait en leur envoyant le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et en leur révélant les Livres.

Après avoir donné l'ordre de réciter, Il évoque la création de l'homme. Puis Il dit : « **Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble**, » c'est-à-dire qu'Il possède les attributs les plus sublimes et qu'Il est infiniment généreux et bienveillant. Une manifestation de Sa bienveillance est qu'Il a enseigné l'usage du calame « **qui a enseigné par la plume [le calame] a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas**, » puisqu'Il l'a fait sortir du ventre de sa mère sans qu'il sache rien et Il lui a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence, et a mis à sa disposition les moyens d'acquérir la connaissance.

Il lui enseigna donc le Qur'an, Il lui enseigna la sagesse et Il lui enseigna l'usage de la plume, grâce à laquelle le savoir est préservé, les droits et les devoirs sont réglementés et les messages sont échangés entre les personnes afin qu'elles n'aient pas à se parler directement.

Louange à Allah qui a comblé Ses serviteurs de bienfaits inestimables. Il les a également comblés d'indépendance financière et de ressources abondantes.

Mais, par ignorance et par perversité, l'homme, se croyant autosuffisant, transgresse et se comporte avec arrogance, se détournant du droit chemin. Il oublie qu'il retournera vers son Seigneur et ne craint pas le châtiment ; il peut même aller jusqu'à rejeter lui-même le droit chemin, inciter les autres à le rejeter et leur dire de ne pas prier, ce qui est pourtant le meilleur acte de foi. Allah Exalté dit à cet obstiné et rebelle :
« **As-tu vu** » ô homme qui dit à quelqu'un de ne pas prier ? Et si celui-ci, à savoir le serviteur d'Allah qui prie, suit en réalité « **la vraie voie** » en connaissant la vérité et en agissant en conséquence, « **ou s'il ordonne la piété** ? »

Est-il convenable de tenter d'arrêter une personne comme celle-ci ? N'est-ce pas là l'une des pires formes d'opposition à Allah et à la vérité ? Seul celui qui s'égare lui-même ou qui incite autrui à commettre des actes contraires à la piété peut agir ainsi.

Que dire de celui qui interdit à quelqu'un de prier : « **Vois-tu s'il dément et tourne le dos** » à la vérité ? Ne craint-il pas Allah et Son châtiment ?
« **Ne sait-il pas que vraiment Allah voit** ? »

Puis Allah l'avertit, s'il persiste dans sa voie : « **Non ! S'il ne cesse pas et n'abandonne pas** » ce qu'il dit et fait, « **Nous le saisirons assurément par le toupet**, » et il le mérite, car c'est « **le toupet d'un menteur, d'un pécheur**, » c'est-à-dire qu'il ment dans ses paroles et pèche dans ses actes.

« **Que celui-ci** » à savoir cette personne qui mérite ce châtiment « **appelle donc son assemblée** » c'est-à-dire ses compagnons et amis, et les gens qui l'entourent, pour l'aider à faire face à ce qui lui est arrivé.

« **Nous appellerons les gardiens (de l'Enfer)**, » pour qu'ils s'emparent de lui et le punissent.

Qu'il voie alors lequel des deux groupes est le plus fort et le plus capable. Telle est la situation de celui qui interdit à autrui de prier, et telle est la punition dont il est averti.

Quant à celui à qui l'on dit de ne pas prier, Allah Exalté lui ordonne de ne pas écouter celui qui lui dit de ne pas prier et de ne pas lui prêter attention, comme Il le dit :
« **Non ! Ne lui obéis pas** » car il ne prescrit rien d'autre que ce qui conduit à la perte dans ce monde et dans l'au-delà.

« …**mais prosterne-toi** » devant ton Seigneur

« …**et rapproche-toi [d'Allah]** » par la prosternation et les autres actes d'adoration, car ils nous rapprochent tous de Son agrément et de Lui. Ceci est d'ordre général et s'applique à quiconque interdit à autrui d'accomplir des actes d'adoration, même si ce verset fut initialement révélé à propos d'Abou Jahl lorsqu'il dit au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de ne pas prier et tenta de le perturber et de lui nuire.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate al-'Alaq.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

97

Sourate Al-Qadr

La Destinée

(Makki)

5 versets

Révélation N°25

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِنَّآ أَنزَلْنَٰهُ فِى لَيْلَةِ ٱلْقَدْرِ ﴿١﴾

97-1. Nous l'avons certes, fait descendre (le Qur'an) pendant la nuit d'Al-Qadr.[1]

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا لَيْلَةُ ٱلْقَدْرِ ﴿٢﴾

97-2. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ?

لَيْلَةُ ٱلْقَدْرِ خَيْرٌ مِّنْ أَلْفِ شَهْرٍ ﴿٣﴾

97-3. La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois.[2]

تَنَزَّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَٱلرُّوحُ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِم مِّن كُلِّ أَمْرٍ ﴿٤﴾

97-4. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre.

سَلَٰمٌ هِىَ حَتَّىٰ مَطْلَعِ ٱلْفَجْرِ ﴿٥﴾

97-5. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube.

[1] La Nuit du Destin (Laylat al-Qadr) est une nuit du mois de Ramadan. Elle est appelée ainsi car, durant cette nuit, Allah décrète ce qu'Il veut pour l'année à venir.

[2] Selon de nombreux commentateurs, s'efforcer de prier cette nuit-là est préférable, en termes de vertu et de récompense, à s'efforcer de prier pendant mille mois qui n'incluent pas cette nuit.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, soulignant la vertu et le statut élevé du Qur'an :
« **En vérité, Nous l'avons fait descendre [le Qur'an] durant la Nuit du Destin**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie**… » (Ad-Doukhan 44 : 3)

C'est parce qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a commencé à l'envoyer pendant le Ramadan, lors de Laylat al-Qadr (la Nuit du Destin), et par son intermédiaire, Allah a accordé une miséricorde immense à Ses serviteurs, pour laquelle ils ne peuvent exprimer une gratitude suffisante.

Laylat al-Qadr est ainsi nommée en raison de son immense statut et de sa vertu auprès d'Allah, et parce que durant cette nuit, Il décrète ce qui se produira durant l'année à venir en matière de décès, de subsistance et autres décrets divins.

Il souligne en outre sa grande importance en disant : « **Et comment pourriez-vous savoir ce qu'est la Nuit du Décret** ? » Car elle revêt une grande signification et une importance immense.

« **La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois**. » C'est-à-dire que, par sa vertu, elle équivaut à mille mois, et les actes accomplis cette nuit-là sont meilleurs que les actes accomplis pendant mille mois qui ne contiennent pas cette nuit.

C'est quelque chose d'absolument stupéfiant et d'étonnant, qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, ait béni cette Oummah faible avec une nuit où les bonnes actions sont équivalentes et surpassent mille mois, ce qui est l'âge d'un homme qui vit très longtemps, environ quatre-vingts ans.

« **Cette nuit-là, les anges et l'Esprit [Jibril] descendent** » fréquemment « **par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut**, » c'est-à-dire qu'elle est exempt de tout mal et de toute nuisance, en raison de sa grande bonté.
« …**jusqu'à l'apparition de l'aube**. » C'est-à-dire que cela commence au coucher du soleil et se termine à l'aube.

De nombreux Ahadith moutawâtir témoignent de ses bienfaits et précisent qu'elle se manifeste durant le Ramadan, au cours des dix dernières nuits, en particulier les nuits impaires, et qu'elle continuera de se produire chaque année jusqu'à l'avènement de l'Heure.

C'est pourquoi le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pratiquait l'i'tikaf et multipliait les actes d'adoration durant les dix derniers jours et nuits du Ramadan, espérant qu'ils coïncideraient avec Laylat al-Qadr. Et Allah est le plus Savant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate al-Qadr.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

98

Sourate Al-Bayyinah

La Preuve

(Makki)

8 versets

Révélation N°100

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

لَمْ يَكُنِ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَالْمُشْرِكِينَ مُنفَكِّينَ حَتَّىٰ تَأْتِيَهُمُ الْبَيِّنَةُ ﴿١﴾

98-1. Les mécréants parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs, ne cesseront pas de mécroire jusqu'à ce que leur vienne la Preuve évidente :

رَسُولٌ مِّنَ اللَّهِ يَتْلُو صُحُفًا مُّطَهَّرَةً ﴿٢﴾

98-2. un Messager, de la part d'Allah, qui leur récite des feuilles purifiées,

فِيهَا كُتُبٌ قَيِّمَةٌ ﴿٣﴾

98-3. dans lesquelles se trouvent des prescriptions d'une rectitude parfaite.

وَمَا تَفَرَّقَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ إِلَّا مِن بَعْدِ مَا جَاءَتْهُمُ الْبَيِّنَةُ ﴿٤﴾

98-4. Et ceux à qui le Livre a été donné ne se sont divisés qu'après que la preuve leur fut venue.

وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ ۚ وَذَٰلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ ﴿٥﴾

98-5. Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Ṣalāt et d'acquitter la Zakāt. Et voilà la religion de droiture.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ وَٱلْمُشْرِكِينَ فِى نَارِ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمْ شَرُّ ٱلْبَرِيَّةِ ﴿٦﴾

98-6. Les mécréants parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمْ خَيْرُ ٱلْبَرِيَّةِ ﴿٧﴾

98-7. Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création.

جَزَآؤُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتُ عَدْنٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ۚ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَشِىَ رَبَّهُۥ ﴿٨﴾

98-8. Leur récompense auprès d'Allah sera les Jardins de séjour, sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Telle sera [la récompense] de celui qui craint son Seigneur.

« **Ceux qui ne croient pas parmi les gens du Livre**, » à savoir les juifs et les chrétiens
« …**ainsi que les polythéistes** » de toutes les autres nations
« …**ne vont pas renoncer à leur mécréance** » et à l'égarement qu'ils suivent. Autrement dit, ils persisteront dans leur égarement, et le temps ne fera qu'accroître leur mécréance.
« …**jusqu'à ce que leur vienne la Preuve évidente**. »

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, explique en quoi consiste cette preuve manifeste, comme Il le dit :
« **Un Messager, de la part d'Allah**, » qu'Allah a envoyé pour appeler les gens à la vérité, et à qui Il a révélé un Livre afin qu'ils le lisent, qu'ils acquièrent la sagesse, qu'Il les purifie et les conduise des ténèbres à la lumière. C'est pourquoi Il dit :
« …**qui leur récite des feuilles purifiées** » qui sont protégées des démons qui les approchent, et que nul ne peut toucher sauf les purifiés, car ce sont les mots les plus sublimes.
C'est pourquoi Allah dit : « **dans lesquelles**, » c'est-à-dire sur ces pages.
« …**se trouvent des prescriptions d'une rectitude parfaite**. » C'est-à-dire des histoires vraies et des commandements justes qui guidaient vers la vérité et vers le droit chemin.

Une fois que cette preuve claire leur est parvenue, à ce moment-là, le chercheur de vérité s'est distingué de celui qui n'avait pas l'intention de chercher la vérité, et ceux qui ont choisi de périr (en choisissant la mécréance) pouvaient le faire après avoir vu une preuve claire, et ceux qui ont choisi de vivre (en choisissant la foi) pouvaient le faire après avoir vu une preuve claire (« **Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient** » 8 : 42).

Mais si les gens du Livre ne crurent pas en ce Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ne se soumirent pas à lui, cela n'avait rien d'étonnant, compte tenu de leur égarement et de leur obstination. « **Et ceux à qui le Livre a été donné ne se sont divisés qu'après que la preuve leur fut venue**. » Ils ne se séparèrent ni ne formèrent de sectes ou de groupes (avant de recevoir une preuve manifeste), ce qui aurait exigé l'unité de ceux qui l'avaient reçue. Or, étant donné leur nature perverse et vile, cette guidance ne fit qu'accroître leur égarement, et la perspicacité ne fit qu'accroître leur aveuglement, bien que tous les Livres proviennent d'une même source et véhiculent la même religion.

Dans toutes les lois, il leur était seulement enjoint « **d'adorer Allah, Lui**, » c'est-à-dire que dans tous leurs actes d'adoration, tant extérieurs qu'intérieurs, de ne rechercher que l'agrément d'Allah et se rapprocher de Lui, Lui « **vouant un culte exclusif** », et se détourner de toutes les religions contraires à la religion du monothéisme pur.

Allah Exalté mentionne particulièrement la prière et la zakât, même si elles sont incluses dans les mots « **adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif**, », en raison de leur vertu particulière et parce qu'il s'agit des deux actes d'adoration qui, si quelqu'un les accomplit, l'amèneront à accomplir tous les autres devoirs religieux.

« **Et voilà** » à savoir l'affirmation de l'unicité d'Allah et la sincérité dans la religion « **et voilà la religion de droiture**. » C'est-à-dire la vraie religion qui mène aux jardins de la félicité, et toutes les autres religions sont des chemins qui mènent à l'enfer.

Puis Allah évoque le châtiment de ceux qui ont mécru après que la preuve évidente leur soit parvenue, en disant :
« **En vérité, ceux qui ne croient pas parmi les gens du Livre et parmi les polythéistes seront dans le feu de l'enfer** » qui les enveloppera de son châtiment, lequel sera assurément sévère.

« …**pour y demeurer éternellement**. » Le châtiment ne sera pas allégé pour eux, et ils y seront plongés dans un désespoir absolu (« …**qui ne sera jamais interrompu pour eux et où ils seront en désespoir**. » 43 : 75).

« **De toute la création, ce sont eux les pires** » parce qu'ils ont appris la vérité mais l'ont ignorée, et sont ainsi devenus des perdants dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création** » car ils adorent Allah et apprennent qui Il est, et ils atteignent le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Leur récompense auprès de leur Seigneur est un jardin de demeure éternelle**, » c'est-à-dire un jardin où ils demeureront pour toujours, sans jamais le quitter, et où ils ne rechercheront rien de meilleur.
« … **sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent**. » Il est satisfait d'eux en raison des actes qu'ils ont accomplis et qui Lui agréent, et ils sont satisfaits de Lui en raison de ce qu'Il leur a préparé comme honneurs de toutes sortes et comme immense récompense.

« **Telle**, » belle récompense « **sera pour ceux qui craignent leur Seigneur**, » c'est-à-dire pour ceux qui craignent Allah et s'abstiennent de Lui désobéir, et qui accomplissent leur devoir envers Lui.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Bayyinah.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

99

Sourate Az-Zalzalah

La Secousse

(Makki)

8 versets

Révélation N°93

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِذَا زُلْزِلَتِ الْأَرْضُ زِلْزَالَهَا ﴿١﴾

99-1. Quand la terre tremblera d'un violent tremblement,

وَأَخْرَجَتِ الْأَرْضُ أَثْقَالَهَا ﴿٢﴾

99-2. et que la terre fera sortir ses fardeaux,[1]

وَقَالَ الْإِنسَانُ مَا لَهَا ﴿٣﴾

99-3. et que l'homme dira : « Qu'a-t-elle ? »

يَوْمَئِذٍ تُحَدِّثُ أَخْبَارَهَا ﴿٤﴾

99-4. ce jour-là, elle contera son histoire,[2]

بِأَنَّ رَبَّكَ أَوْحَىٰ لَهَا ﴿٥﴾

99-5. selon ce que ton Seigneur lui aura révélé [ordonné].

يَوْمَئِذٍ يَصْدُرُ النَّاسُ أَشْتَاتًا لِّيُرَوْا أَعْمَالَهُمْ ﴿٦﴾

[1] Cela fait référence aux morts, qui seront ramenés de leurs tombes.
[2] Autrement dit, il relatera tous les actes qui y ont été commis, bons comme mauvais.

99-6. Ce jour-là, les gens sortiront séparément pour que leur soient montrées leurs œuvres.

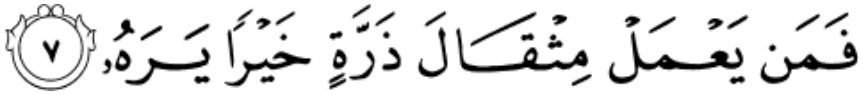

99-7. Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra,

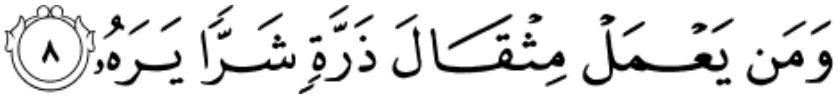

99-8. et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, parle de ce qui se passera le Jour de la Résurrection, lorsque la terre sera secouée et convulsive à tel point que tout ce qui s'y trouve, structures et montagnes, s'effondrera.

Les montagnes s'effondreront, les collines s'aplaniront, et le paysage deviendra une plaine lisse et plane, où l'on ne verra ni creux ni élévation.

« **Et que la terre fera sortir ses fardeaux** » c'est-à-dire ce qu'elle contient des morts et des trésors.

« …**et que l'homme dira** : » exprimant son choc en voyant ce qui lui est arrivé, d'immenses changements :
« **Qu'a-t-elle** ? » » C'est-à-dire, qu'est-ce qui lui est arrivé ?

« **Ce jour-là, elle**, » à savoir la terre
« …**contera son histoire**, » c'est-à-dire qu'elle témoignera des hommes et de leurs actions, bonnes ou mauvaises, à sa surface. La terre sera parmi les témoins qui rendront compte des actes des hommes.

Et cela se produira « **selon ce que ton Seigneur lui aura révélé [ordonné]**. » C'est-à-dire qu'Il lui ordonnera de parler de ce qui a été fait sur elle, et elle ne désobéira pas à Son ordre.

« **Ce jour-là, les gens sortiront séparément** » de l'endroit où ils se tiennent, lorsqu'Allah prononcera son jugement parmi eux.
« …**pour que leur soient montrées leurs œuvres** » c'est-à-dire, afin qu'Allah leur montre ce qu'ils ont fait de bonnes et de mauvaises actions, et leur montre la rétribution appropriée de celles-ci.

« **Ainsi, quiconque fait le bien, même l'équivalent d'un atome, le verra, et quiconque fait le mal, même l'équivalent d'un atome, le verra**. » Cela revêt une portée générale et englobe tout bien et tout mal ; car si l'on voit la rétribution du poids d'un atome : la plus infime des choses, alors tout ce

qui est plus important que cela sera assurément rétribué, comme Allah, qu'Il soit Exalté, dit par ailleurs :

« **Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal ; elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance** !... » (Al-'Imrân 3 : 30)

- Et :

« ... **Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne**. » (al-Kahf 18: 49)

Ce verset offre le plus fort encouragement à faire le bien, même s'il est peu de chose, et le plus grand frein à faire le mal, même s'il est mineur.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Az-Zalzalah.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

100

Sourate Al-'Âdiyât

Les Coursiers

(Makki)

11 versets

Révélation N°14

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَالْعَادِيَاتِ ضَبْحًا ﴿١﴾

100-1. Par les coursiers qui halètent,

فَالْمُورِيَاتِ قَدْحًا ﴿٢﴾

100-2. qui font jaillir des étincelles,

فَالْمُغِيرَاتِ صُبْحًا ﴿٣﴾

100-3. qui attaquent au matin,

فَأَثَرْنَ بِهِ نَقْعًا ﴿٤﴾

100-4. et font ainsi voler la poussière,

فَوَسَطْنَ بِهِ جَمْعًا ﴿٥﴾

100-5. et pénètrent au centre de la troupe ennemie.

إِنَّ الْإِنسَانَ لِرَبِّهِ لَكَنُودٌ ﴿٦﴾

100-6. L'homme est, certes, ingrat envers son Seigneur ;

وَإِنَّهُۥ عَلَىٰ ذَٰلِكَ لَشَهِيدٌ ﴿٧﴾

100-7. et pourtant, il est certes, témoin de cela ;

وَإِنَّهُۥ لِحُبِّ ٱلْخَيْرِ لَشَدِيدٌ ﴿٨﴾

100-8. et pour l'amour des richesses il est certes ardent.

۞ أَفَلَا يَعْلَمُ إِذَا بُعْثِرَ مَا فِى ٱلْقُبُورِ ﴿٩﴾

100-9. Ne sait-il donc pas que lorsque ce qui est dans les tombes sera bouleversé,

وَحُصِّلَ مَا فِى ٱلصُّدُورِ ﴿١٠﴾

100-10. et que sera dévoilé ce qui est dans les poitrines,

إِنَّ رَبَّهُم بِهِمْ يَوْمَئِذٍ لَّخَبِيرٌۢ ﴿١١﴾

100-11. ce jour-là, certes, leur Seigneur sera Parfaitement Connaisseur d'eux ?

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, jure par les chevaux, à cause de ce qu'il y a en eux de signes éblouissants d'Allah et de bénédictions évidentes, comme il est bien connu de tous les gens.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, jure par eux dans une situation où aucun autre animal n'a part avec eux, comme Il le dit :
« **Par les coursiers qui halètent**, » c'est-à-dire courant rapidement, avec énergie et vigueur.

« …**qui font jaillir des étincelles [avec leurs sabots]**, » lorsqu'ils passent sur des rochers ; ils produisent des étincelles de feu en raison de la solidité et de la force de leurs sabots (ou fers à cheval) lorsqu'ils galopent.

« …**qui attaquent** » l'ennemi « **à l'aube**, » c'est ce qui se passe généralement : les raids commencent à l'aube.

« …**et font ainsi voler** » c'est-à-dire, avec leurs galops et leurs raids « **la poussière**. »

« …**se frayant ainsi un chemin** » c'est-à-dire par leur équitation
« …**au milieu de l'ennemi** » lors de leurs raids.

Ce qui est attesté, ce sont les paroles : « **en vérité, l'homme est ingrat envers son Seigneur** » ; c'est-à-dire qu'il rechigne à donner ce que son Seigneur lui a ordonné de donner (aumône et autres).

La nature et le caractère de l'homme sont tels qu'il n'est pas enclin à s'acquitter de ses obligations ou à les payer intégralement ; son inclination humaine est plutôt à la réticence et au refus de payer les sommes qui lui sont dues, tant financières que matérielles : sauf pour ceux qu'Allah guide et amène à changer et à être disposés à payer leurs obligations.

« **Et pourtant, il est certes, témoin de cela** » c'est-à-dire que, comme l'homme se sait avare et mesquin, il en témoigne et ne le nie pas parce que c'est quelque chose de clair et d'évident.

Il se peut que le pronom « **il** » se réfère à Allah ; autrement dit, l'homme est ingrat envers son Seigneur et Allah en témoigne. Ceci constitue un avertissement clair pour celui qui est ingrat envers son Seigneur : Allah l'observe attentivement.

« **Et pour l'amour des richesses il est certes ardent**. » C'est-à-dire que l'homme aime beaucoup les richesses et c'est cet amour qui l'a conduit à négliger ses devoirs et à faire passer son désir de richesse avant les obligations envers son Seigneur. Tout cela est dû à son manque de clairvoyance ; il se concentre sur ce monde et se désintéresse de l'au-delà.

C'est pourquoi Allah Exalté dit, exhortant l'homme à craindre le Jour de la Résurrection :
« **Ne sait-il donc pas**, » c'est-à-dire, pourquoi cet égaré ignore-t-il
« …**que lorsque ce qui est dans les tombes sera bouleversé**, » c'est-à-dire, lorsqu'Allah fera sortir les morts de leurs tombes pour la résurrection ?

« …**et que sera dévoilé ce qui est dans les poitrines**. » Autrement dit, ce qui est dissimulé dans le cœur des hommes, le bien comme le mal, sera dévoilé. Les secrets seront révélés et les conséquences des actes des hommes se liront sur leurs visages.

« **Ce jour-là, certes, leur Seigneur sera Parfaitement Connaisseur d'eux** ! » C'est-à-dire qu'Il verra tous leurs actes, tant extérieurs qu'intérieurs, cachés et visibles, et Il les rétribuera pour cela.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit qu'Il sera conscient de leurs actes ce jour-là, même s'Il en est conscient en permanence, car il s'agit ici d'un contrôle et d'une rétribution des actes, fondés sur la connaissance et la conscience qu'Allah a de leurs actions.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-'Âdiyât.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

101

Sourate Al-Qâri'ah

La Catastrophe

(Makki)

11 versets

Révélation N°30

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

ٱلْقَارِعَةُ ﴿١﴾

101-1. La Catastrophe !

مَا ٱلْقَارِعَةُ ﴿٢﴾

101-2. Qu'est-ce que la Catastrophe ?

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْقَارِعَةُ ﴿٣﴾

101-3. Et qui te dira ce qu'est la Catastrophe ?

يَوْمَ يَكُونُ ٱلنَّاسُ كَٱلْفَرَاشِ ٱلْمَبْثُوثِ ﴿٤﴾

101-4. C'est le jour où les gens seront comme des papillons éparpillés,

وَتَكُونُ ٱلْجِبَالُ كَٱلْعِهْنِ ٱلْمَنفُوشِ ﴿٥﴾

101-5. et les montagnes comme de la laine cardée ;

فَأَمَّا مَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ ﴿٦﴾

101-6. quant à celui dont la balance sera lourde

فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَّاضِيَةٍ ﴿٧﴾

101-7. il sera dans une vie agréable ;

وَأَمَّا مَنْ خَفَّتْ مَوَازِينُهُ ﴿٨﴾

101-8. et quant à celui dont la balance sera légère,

فَأُمُّهُ هَاوِيَةٌ ﴿٩﴾

101-9. sa mère [destination] est un abîme très profond.

وَمَا أَدْرَاكَ مَا هِيَهْ ﴿١٠﴾

101-10. Et qui te dira ce que c'est ?

نَارٌ حَامِيَةٌ ﴿١١﴾

101-11. C'est un Feu ardent.

« **La Catastrophe** » (Al-Qâri'ah) est l'un des noms du Jour de la Résurrection. On l'appelle ainsi car elle perturbera (taqra') et affligera les gens par ses horreurs.

C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, souligne son importance et son caractère significatif en disant :
« **La Catastrophe ! Qu'est-ce que la Catastrophe ? Comment savoir ce qu'est la Catastrophe ? C'est le jour** » en raison de l'intensité de ses épreuves et de son horreur « **seront comme des papillons de nuit dispersés**, » se déplaçant par vagues telles des sauterelles. Les papillons de nuit sont des créatures qui se déplacent la nuit, en vagues, sans savoir où elles vont, mais si un feu est allumé, elles s'y précipitent, faute de discernement. Tel est l'état des humains, dotés de raison.

Quant aux montagnes fortes et solides, elles seront comme « **de la laine cardée**, » c'est-à-dire qu'elles seront comme des touffes de laine fragiles qui s'envoleront au moindre souffle de vent.

Ensuite, elles se réduiront en poussière puis disparaîtront et il ne restera plus rien d'elles. À ce moment-là, l'équilibre sera rétabli et le peuple sera divisé en deux groupes : les élus et les damnés.

« **Quant à celui dont les bonnes actions pèsent lourd dans la balance** » c'est-à-dire dont les bonnes actions l'emportent sur les mauvaises
« …**il aura une vie agréable** » dans les jardins du bonheur.

« **Et quant à celui dont les bonnes actions pèsent peu dans la balance** » parce qu'il n'a pas de bonnes actions pour surpasser ses mauvaises actions,
« …**sa demeure sera l'abîme très profond** » c'est-à-dire, que sa demeure et son lieu d'habitation seront l'enfer, dont l'un des noms est l'abîme.

« **Et qui te dira ce que c'est** ? » Cette question souligne la gravité de la situation. Allah l'explique ensuite en disant qu'il s'agit
« …**d'un feu ardent**, » c'est-à-dire d'une chaleur intense, soixante-dix fois supérieure à celle du feu de ce monde. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre ce feu.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Qâri'ah.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

102

Sourate At-Takâthour

La Course aux Richesses

(Makki)

8 versets

Révélation N°16

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

أَلْهَىٰكُمُ التَّكَاثُرُ ﴿١﴾

102-1. La course aux richesses vous distrait,

حَتَّىٰ زُرْتُمُ الْمَقَابِرَ ﴿٢﴾

102-2. jusqu'à ce que vous visitiez les tombes.

كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٣﴾

102-3. Mais non! Vous saurez bientôt !

ثُمَّ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٤﴾

102-4. (Encore une fois) ! Vous saurez bientôt !

كَلَّا لَوْ تَعْلَمُونَ عِلْمَ الْيَقِينِ ﴿٥﴾

102-5. Sûrement ! Si vous saviez de science certaine.

لَتَرَوُنَّ الْجَحِيمَ ﴿٦﴾

102-6. Vous verrez, certes, la Fournaise.

ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا عَيْنَ ٱلْيَقِينِ ﴿٧﴾

102-7. Puis, vous la verrez certes, avec l'œil de la certitude.

ثُمَّ لَتُسْـَٔلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٨﴾

102-8. Puis, assurément, vous serez interrogés, ce jour-là, sur les délices.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit, réprimandant Ses serviteurs pour s'être détournés de ce pour quoi ils ont été créés : L'adorer seul, sans associé ni partenaire, Le connaître et se tourner vers Lui, et donner la priorité à l'amour de Lui sur toute autre chose :

« **La compétition pour les gains terrestres vous distrait** » de ce qui a été mentionné ci-dessus. L'objet de cette compétition n'est pas précisé, ce qui englobe tout ce que les gens cherchent à accumuler et dont ils se vantent, comme l'accumulation de richesses, d'enfants, de partisans, de troupes, de serviteurs, de statut et autres choses pour lesquelles les gens se disputent habituellement, sans que le but soit de rechercher sincèrement l'agrément d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

Votre insouciance et votre distraction persistent « **jusqu'à ce que vous visitiez les tombes**, » moment où la réalité vous apparaît clairement, mais seulement après qu'il vous soit devenu impossible de rectifier votre situation.

Les mots « **jusqu'à ce que vous visitiez les tombes** » indiquent qu'al-barzakh est quelque chose que les gens traverseront avant d'atteindre le royaume de l'éternité, car le mot « zourtoumou » traduit ici par « **visitiez** » signifie littéralement « visite » ; Allah les décrit comme des visiteurs, et non comme des résidents.

Cela préfigure la résurrection et la rétribution des actes, dans un royaume éternel qui ne connaîtra jamais de fin. C'est pourquoi Il les avertit en disant :
« **Mais non ! Vous saurez bientôt ! (Encore une fois) ! Vous saurez bientôt ! Sûrement ! Si vous saviez de science certaine !** » Si vous connaissiez avec certitude les conséquences de vos actes, vous n'agiriez pas ainsi. Autrement dit, si vous saviez ce qui vous attendait, avec une connaissance qui toucherait vos cœurs, vous ne seriez pas distraits par l'accumulation de biens matériels et vous vous hâteriez d'accomplir de bonnes œuvres. Mais l'ignorance vous a conduits là où vous êtes aujourd'hui.

« **Vous verrez, certes, la Fournaise**. » C'est-à-dire que vous viendrez le Jour de la Résurrection et vous verrez assurément le feu ardent qu'Allah a préparé pour les mécréants.

« **Puis, vous la verrez certes, avec l'œil de la certitude**. » C'est-à-dire de vos propres yeux, comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :
« **Et les criminels verront le Feu. Ils seront alors convaincus qu'ils y tomberont et n'en trouveront pas d'échappatoire.** » (Al-Kahf 18 : 53)

« **Puis, assurément, vous serez interrogés, ce jour-là, sur les délices** » dont vous avez joui : en avez-vous rendu grâce et rempli votre devoir envers Allah à leur égard, sans vous en servir pour Lui désobéir, afin qu'Il vous accorde un bienfait plus grand et plus sublime encore ?

Ou bien avez-vous été trompés par eux et avez-vous ainsi omis de les remercier, voire les avez-vous utilisés pour désobéir à Allah ? Il vous châtiera pour cela, comme Il le dit ailleurs :
« **Et le jour où les mécréants seront présentés au Feu (il leur sera dit) : « Vous avez dissipé vos [biens] excellents et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre : on vous rétribue donc aujourd'hui du châtiment avilissant, pour l'orgueil dont vous vous enfliez injustement sur terre, et pour votre perversité. »** » (Al-Ahqâf 46 : 20)

Ceci conclut le commentaire de la Sourate At-Takâthour.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

103

Sourate Al-'Asr

Le Temps

(Makki)

3 versets

Révélation N°13

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَٱلْعَصْرِ ﴿١﴾

103-1. Par le Temps !

إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَفِى خُسْرٍ ﴿٢﴾

103-2. L'homme est certes, en perdition,

إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلْحَقِّ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلصَّبْرِ ﴿٣﴾

103-3. sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance.

Ici, Allah le Glorieux jure par le Temps, c'est-à-dire la nuit et le jour, durant lesquels se déroulent les actions des hommes, que chaque personne est perdante, et que la perte est l'opposé du succès.

La perte est de nature diverse :
Il peut s'agir d'une perte absolue, comme dans le cas de celui qui perd dans ce monde et dans l'au-delà, qui passe à côté du bonheur et mérite les flammes de l'enfer.

Ou bien il peut être perdant à certains égards, mais pas à d'autres. C'est pourquoi Allah Exalté qualifie tout le monde de perdant, sauf celui qui possède les quatre qualités suivantes :

- La croyance en ce qu'Allah nous a ordonné de croire, et la croyance et la foi ne peuvent être saines que si elles sont fondées sur la connaissance puisque la foi découle de la connaissance et ne peut être parfaite sans elle.
- Les actes pieux, qui comprennent toutes les bonnes actions, tant extérieures qu'intérieures, liées aux devoirs envers Allah et envers Ses serviteurs, obligatoires et recommandés.
- S'exhortant les uns les autres à demeurer fermes dans la vérité et à pratiquer la justice. Autrement dit, ils s'exhortent, s'encouragent et mutuellement à le faire.
- S'exhorter mutuellement à être fermes dans l'obéissance à Allah, à s'abstenir de Lui désobéir et à accepter les décrets douloureux d'Allah.

Grâce aux deux premiers, on peut se perfectionner soi-même, et grâce aux deux derniers, on peut aider les autres à se perfectionner.

En maîtrisant parfaitement ces quatre aspects, on sera à l'abri des pertes et on atteindra un grand succès.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-'Asr.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

104

Sourate Al-Houmazah

Les Calomniateurs

(Makki)

9 versets

Révélation N°32

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

وَيْلٌ لِّكُلِّ هُمَزَةٍ لُّمَزَةٍ ﴿١﴾

104-1. Malheur à tout calomniateur diffamateur,

ٱلَّذِى جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُۥ ﴿٢﴾

104-2. qui amasse une fortune et la compte,

يَحْسَبُ أَنَّ مَالَهُۥٓ أَخْلَدَهُۥ ﴿٣﴾

104-3. pensant que sa fortune l'immortalisera.

كَلَّا ۖ لَيُنۢبَذَنَّ فِى ٱلْحُطَمَةِ ﴿٤﴾

104-4. Mais non ! Il sera certes, jeté dans le Houṭamah.

وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْحُطَمَةُ ﴿٥﴾

104-5. Et qui te dira ce qu'est le Houṭamah ?

نَارُ ٱللَّهِ ٱلْمُوقَدَةُ ﴿٦﴾

104-6. Le Feu attisé d'Allah

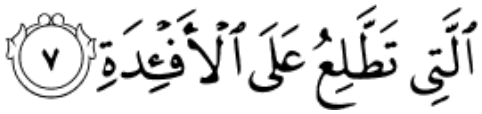

104-7. qui monte jusqu'aux cœurs.

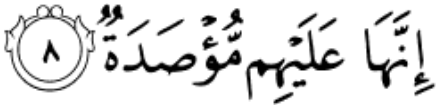

104-8. Il se refermera sur eux,

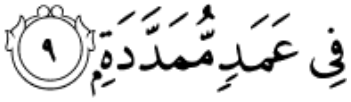

104-9. en colonnes (de flammes) étendues.

« **Malheur**, » ceci est un avertissement de mauvaises conséquences et d'une punition sévère « **À tout calomniateur diffamateur**. » Celui qui critique les autres par ses actes et les condamne par ses paroles. Le mot traduit ici par « **calomniateur** » désigne celui qui parle mal des autres et les critique par ses gestes et ses actions ; le critiqueur est celui qui les critique par ses paroles.

L'une des caractéristiques du calomniateur et du critiqueur est qu'ils ne se soucient de rien d'autre que d'accumuler des richesses, de les compter et de s'en réjouir. Il n'a aucun désir de les dépenser pour de bonnes causes, d'entretenir les liens familiaux et autres.

« **Pensant**, » dans son ignorance, « **que sa richesse lui assurera l'immortalité**, » il concentre tous ses efforts sur l'accroissement de sa fortune, persuadé que cela prolongera sa vie.

Il ne se rend pas compte que l'avarice raccourcit la vie et mène à la ruine, tandis que la générosité augmente la durée de vie.

« **Absolument pas ! Il sera certainement jeté dans le feu dévastateur, et comment pourriez-vous savoir ce qu'est le feu dévastateur** ? » Cela souligne à quel point la situation est grave et terrifiante.

Cela s'explique alors en disant : « **C'est le feu attisé par Allah**, » dont le combustible est constitué d'hommes et de pierres.
« …**qui** » en raison de son intensité « **atteindra directement les cœurs**. » C'est-à-dire qu'il pénétrera profondément dans le corps et atteindra le cœur.

En plus de cette chaleur intense, ils seront détenus et enchaînés, et désespéreront d'en sortir un jour.

C'est pourquoi Allah dit : « **il se refermera sur eux en colonnes (de flammes) étendues** » afin qu'ils ne puissent pas sortir.
« … **toutes les fois qu'ils voudront en sortir, ils y seront ramenés**… » (As-Sajdah 32 : 20)

Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre cela, et Nous Lui demandons pardon et bien-être.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Houmazah.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

105

Sourate Al-Fil

L'Éléphant

(Makki)

165 versets

Révélation N°55

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِأَصْحَٰبِ ٱلْفِيلِ ﴿١﴾

105-1. N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi envers les gens de l'Eléphant ?

أَلَمْ يَجْعَلْ كَيْدَهُمْ فِى تَضْلِيلٍ ﴿٢﴾

105-2. N'a-t-Il pas rendu leur ruse complètement vaine ?

وَأَرْسَلَ عَلَيْهِمْ طَيْرًا أَبَابِيلَ ﴿٣﴾

105-3. et envoyé sur eux des oiseaux par volées

تَرْمِيهِم بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ﴿٤﴾

105-4. qui leur lançaient des pierres d'argile ?

فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍ ﴿٥﴾

105-5. Et Il les a rendus semblables à une paille mâchée.

Autrement dit, n'avez-vous pas vu la puissance et la force d'Allah, Sa miséricorde envers Ses serviteurs, et la preuve de Son unicité et de la véracité de Son Messager Muhammad (sallallahou

'aleyhi wa sallam), à savoir la manière dont Il a traité l'armée de l'éléphant, qui complotait contre Sa Maison sacrée et voulait la détruire ?

Ils s'équipèrent à cette fin et amenèrent avec eux un éléphant pour la détruire. Ils arrivèrent avec une immense armée venue d'Éthiopie et du Yémen, à laquelle les Arabes ne purent résister.

Lorsqu'ils atteignirent les environs de La Mecque, n'ayant rencontré aucune résistance de la part des Arabes et que les habitants de La Mecque s'enfuirent de la ville, craignant pour leur vie, Allah envoya contre eux des oiseaux en volées ; c'est-à-dire en groupes dispersés, transportant des pierres chauffées d'argile cuite.

Ils lapidèrent l'armée et la frappèrent tous, du premier au dernier. Ils furent réduits à l'état de corps sans vie, tels des animaux dévorés et piétinés. Allah châtia leur malveillance et fit échouer leur complot ; leur histoire est bien connue.

C'est l'année de la naissance du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), un des signes annonciateurs de sa mission. Louange à Allah.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Fil.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

106

Sourate Qouraysh

Les Qouraysh

(Makki)

4 versets

Révélation N°29

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

لِإِيلَٰفِ قُرَيْشٍ ﴿١﴾

106-1. À cause du pacte des Qouraysh,

إِۦلَٰفِهِمْ رِحْلَةَ ٱلشِّتَآءِ وَٱلصَّيْفِ ﴿٢﴾

106-2. De leur pacte [concernant] les voyages d'hiver et d'été.

فَلْيَعْبُدُوا۟ رَبَّ هَٰذَا ٱلْبَيْتِ ﴿٣﴾

106-3. Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison [la Ka'bah],

ٱلَّذِىٓ أَطْعَمَهُم مِّن جُوعٍ وَءَامَنَهُم مِّنْ خَوْفٍۭ ﴿٤﴾

106-4. qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte[1] !

De nombreux commentateurs ont dit que cela est lié à la Sourate précédente, et que cela signifie :

Nous avons fait ce que Nous avons fait à l'armée des éléphants pour le bien des Qouraysh, afin de les

[1] Les bienfaits qu'Allah a accordés aux Qouraysh étaient innombrables. S'il n'y avait d'autre bienfait que celui-ci, à savoir la possibilité de voyager en toute sécurité pour commercer, en plus de la sécurité dont ils bénéficiaient en tant que résidents du sanctuaire de La Mecque, cela leur aurait dicté d'adorer Allah seul, sans Lui associer aucun autre divinité dans l'adoration.

protéger, de préserver leurs intérêts et de garantir leurs déplacements réguliers, vers le Yémen en hiver et vers la Syrie en été, à des fins commerciales et de gain.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a anéanti ceux qui leur voulaient du mal et a accru le respect pour le Haram et ses habitants dans le cœur des Arabes, de sorte qu'ils les tenaient en haute estime et ne souhaitaient leur causer aucun tort lors d'aucun voyage qu'ils entreprendraient.

C'est pourquoi Allah Exalté et Loué, leur a ordonné de rendre grâce, en disant : « **Qu'ils adorent le Seigneur de cette Maison**, » qu'ils affirment Son unicité et qu'ils Lui vouent un culte sincère et exclusif.

« **Qui les a nourris de la faim et les a protégés de la peur**. » L'abondance et la sécurité face à la peur comptent parmi les plus grandes bénédictions de ce monde, qui méritent la gratitude envers Allah, Exalté soit-Il.

Ô Allah, à Toi les louange et la gratitude pour Tes bienfaits, visibles et invisibles.

Allah mentionne expressément qu'Il est le Seigneur de la Maison, par égard pour celle-ci ; autrement, Il est le Seigneur de toute chose.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Qouraysh.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

107

Sourate Al-Ma'oun

L'Ustensile

(Makki)

7 versets

Révélation N°17

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

أَرَءَيْتَ ٱلَّذِى يُكَذِّبُ بِٱلدِّينِ ﴿١﴾

107-1. Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution ?

فَذَٰلِكَ ٱلَّذِى يَدُعُّ ٱلْيَتِيمَ ﴿٢﴾

107-2. C'est bien lui qui repousse l'orphelin,

وَلَا يَحُضُّ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ ﴿٣﴾

107-3. et qui n'encourage point à nourrir le pauvre.

فَوَيْلٌ لِّلْمُصَلِّينَ ﴿٤﴾

107-4. Malheur donc, à ceux qui prient

ٱلَّذِينَ هُمْ عَن صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾

107-5. tout en négligeant (et retardant) leur Ṣalāt,

ٱلَّذِينَ هُمْ يُرَآءُونَ ﴿٦﴾

107-6. qui sont pleins d'ostentation,

وَيَمْنَعُونَ ٱلْمَاعُونَ ﴿٧﴾

107-7. et refusent l'ustensile (à celui qui en a besoin).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, critique ceux qui manquent à leurs devoirs envers Lui et envers Ses serviteurs : « **As-tu vu celui qui traite de mensonge la Rétribution?** » C'est-à-dire celui qui nie la résurrection et le châtiment, ne croit donc pas à ce qu'ont enseigné les Messagers.

« **C'est bien lui qui repousse l'orphelin** » c'est-à-dire, qu'il le repousse avec violence et dureté, et ne montre aucune compassion envers lui, à cause de son cœur dur et parce qu'il n'espère aucune récompense ni ne craint aucun châtiment.

« …**et qui n'encourage point à nourrir le pauvre**. » Il est donc plus probable qu'il ne nourrira lui-même aucune personne pauvre.

« **Malheur donc à ceux qui prient**, » c'est-à-dire à ceux qui prient régulièrement, et « **sont insouciants à l'égard de leur prière** » c'est-à-dire, qu'ils sont négligents à son égard, et ils ne prient pas à temps ou n'accomplissent pas correctement les mouvements de la prière.

Cela s'explique par leur manque de considération pour le commandement d'Allah car ils négligent la prière, qui est l'acte d'adoration le plus important et la meilleure des actions qui rapproche d'Allah, et cette négligence de la prière est digne de blâme et de critiques.

Quant aux erreurs commises dans la prière, elles ne sont pas considérées comme de l'inattention du fait que cela arrive à tout le monde et même au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

C'est pourquoi Allah Exalté et Loué, décrit ces gens comme faisant preuve de cœur dur et de manque de compassion, comme Il dit :
« …**qui sont pleins d'ostentation**, » ceux qui font étalage de piété et font de bonnes actions pour être vus des gens.

« …**et refusent l'ustensile (à celui qui en a besoin)**. » C'est-à-dire qu'ils refusent de donner des choses qui ne coûteront pas cher au donateur, que ce soit en prêtant ou en donnant, comme des récipients, des seaux, des marteaux et autres, que les gens prêtent ou donnent habituellement et avec lesquels ils sont généreux.

Mais ces gens-là, à cause de leur grande avarice, refusent les petites gentillesses, alors que dire de tout ce qui va au-delà ?

Cette Sourate exhorte les gens à faire preuve de bonté envers les orphelins et les nécessiteux, à encourager les autres à faire de même, à être attentifs à la prière et à prier régulièrement, et à être sincères dans leurs prières et dans tous leurs actes.

Il est également conseillé d'accomplir des actes de bonté, même modestes, comme prêter des récipients, des seaux, des livres, etc., car Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, reproche à ceux qui s'en abstiennent.
Et Allah est le plus Savant.
Louange à Allah, Seigneur des mondes.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Ma'oun.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

108

Sourate Al-Kawthar

L'Abondance

(Makki)

3 versets

Révélation N°15

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِنَّآ أَعْطَيْنَٰكَ ٱلْكَوْثَرَ ﴿١﴾

108-1. Nous t'avons certes, accordé l'Abondance.

فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَٱنْحَرْ ﴿٢﴾

108-2. Accomplis la Ṣalāt pour ton Seigneur et sacrifie.

إِنَّ شَانِئَكَ هُوَ ٱلْأَبْتَرُ ﴿٣﴾

108-3. Celui qui te hait sera certes, sans postérité.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), lui rappelant Ses faveurs envers lui : « **En vérité, Nous t'avons accordé [ô Muhammad] une abondance [al-kawthar]** » c'est-à-dire beaucoup de bien et de grandes faveurs, parmi lesquelles se trouve ce qu'Allah accordera à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le Jour de la Résurrection du fleuve appelé al-Kawthar.

Il lui accordera aussi la Citerne (le Bassin) (al-Hawd), dont la longueur et la largeur correspondent à un mois de marche ; son eau est plus blanche que le lait et plus douce que le miel, et ses récipients sont comme les étoiles du ciel par leur nombre et leur éclat. Quiconque y goûte une seule gorgée n'aura plus jamais soif.

Après avoir mentionné les bienfaits qu'Il lui a accordés, Il lui ordonne de Lui en rendre grâce, comme Il dit :
« **Accomplis la Ṣalāt pour ton Seigneur et sacrifie**. » Ces deux actes d'adoration sont particulièrement mis en avant car ils comptent parmi les meilleurs et les plus importants, nous rapprochant d'Allah. Dans la prière, on ressent de l'humilité devant Allah et on la manifeste physiquement parce que la prière témoigne de la soumission et du dévouement envers Lui.

En matière de sacrifice, on se rapproche d'Allah en offrant les animaux sacrificiels de la meilleure qualité que l'on possède, en donnant une richesse que l'on a une inclination naturelle à aimer et que l'on souhaite conserver pour soi.

« **Celui qui te hait**, » c'est-à-dire celui qui te méprise, te critique et te manque de respect.
« …**sera certes, sans postérité** » car ses œuvres cesseront et personne ne se souviendra de lui.

Quant à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), il est celui qui est parfait au vrai sens du terme, celui qui atteint tout ce qui est possible en matière de perfection dans le cas d'un être créé, comme une grande renommée et un grand nombre de partisans et de disciples.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Kawthar.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

109

Sourate Al-Kafiroun

Les Mécréants

(Makki)

6 versets

Révélation N°18

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

قُلْ يَا أَيُّهَا الْكَافِرُونَ ﴿١﴾

109-1. Dis : « Ô vous les mécréants !

لَا أَعْبُدُ مَا تَعْبُدُونَ ﴿٢﴾

109-2. Je n'adore pas ce que vous adorez.

وَلَا أَنتُمْ عَابِدُونَ مَا أَعْبُدُ ﴿٣﴾

109-3. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore.

وَلَا أَنَا عَابِدٌ مَّا عَبَدتُّمْ ﴿٤﴾

109-4. Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez.

وَلَا أَنتُمْ عَابِدُونَ مَا أَعْبُدُ ﴿٥﴾

109-5. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore.

لَكُمْ دِينُكُمْ وَلِيَ دِينِ ﴿٦﴾

109-6. À vous votre religion, et à moi ma religion. »

C'est-à-dire, dites aux mécréants, en proclamant ouvertement et clairement : « **Je n'adore pas ce que vous adorez**. » C'est un désaveu de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, tant extérieurement qu'intérieurement.

« **Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore**. » À cause de votre manque de sincérité envers Allah dans votre adoration puisque votre adoration de Lui est accompagnée de polythéisme et ne peut être qualifiée d'adoration.

Ces idées sont répétées dans cette Sourate : dans un premier temps (109 : 2-3) pour nier toute action de ce genre de la part de l'un ou l'autre groupe, et dans un second temps (109 : 4-5) pour confirmer que cela ne peut pas arriver et que cette attitude est bien ancrée dans les deux parties.

Le verset suivant établit ensuite une distinction claire entre les deux groupes :
« **À vous votre religion, et à moi ma religion** ! » Cela ressemble aux versets dans lesquels Allah dit :
« **Dis : « Chacun agit selon sa méthode, alors que votre Seigneur connaît mieux qui suit la meilleure voie. »** » (Al-Isrâ' 17 : 84)
- Et :
« **Et s'ils te traitent de menteur, dis alors : « À moi mon œuvre, et à vous la vôtre. Vous êtes irresponsables de ce que je fais et je suis irresponsable de ce que vous faites**. » » (Younous 10 : 41)

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Kafiroun.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

110

Sourate An-Nasr

Le Secours

(Makki)

3 versets

Révélation N°114

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

إِذَا جَآءَ نَصْرُ ٱللَّهِ وَٱلْفَتْحُ ﴿١﴾

110-1. Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire,[1]

وَرَأَيْتَ ٱلنَّاسَ يَدْخُلُونَ فِى دِينِ ٱللَّهِ أَفْوَاجًا ﴿٢﴾

110-2. et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah,

فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَٱسْتَغْفِرْهُ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ تَوَّابًا ﴿٣﴾

110-3. alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.

Dans cette Sourate, il y a une bonne nouvelle et une instruction destinées à Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) pour le moment où cette bonne nouvelle se concrétisera ainsi qu'une indication l'avertissant de ce qui en résultera.

La bonne nouvelle annonçait qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, accorderait Son aide à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), lui permettant de conquérir La Mecque, et que les gens se

[1] La victoire dont il est question ici est la conquête de La Mecque, qui était prédite dans ce verset.

convertiraient en masse à la religion d'Allah, de sorte que beaucoup d'entre eux, après avoir été ses ennemis, deviendraient Son peuple et Ses partisans. Et ce qui avait été prédit s'est réalisé.

En ce qui concerne le commandement donné après que l'aide divine et la victoire se soient produites, Allah a ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de remercier son Seigneur pour cela, de Le glorifier et de Le louer, et de rechercher Son pardon.

Quant à l'indice, il y en avait en fait deux, le premier étant que le soutien divin de cette religion continuerait et augmenterait lorsque Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) glorifierait et louerait son Seigneur, et implorerait Son pardon car cela fait partie de la gratitude, comme Allah le dit ailleurs :
« ...**Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous**.. » (Ibrahim 14 : 7)

Et cela se produisit effectivement sous le règne des Califes bien guidés et par la suite. L'aide divine à cette communauté (Oummah) se poursuivit et l'Islam connut un succès sans égal, jusqu'à ce que l'attitude de la communauté change et qu'elle commence à agir à l'encontre des commandements d'Allah. Alors, Allah Exalté sema la division et la désunion parmi elle, et c'est ainsi que se produisit ce qui suivit.

Et pourtant, malgré cela, cette Oummah et cette religion continuent de recevoir de la miséricorde et de la bienveillance d'Allah des choses qui n'ont jamais effleuré l'esprit de personne et qui étaient à peine imaginables.

Quant au second indice, il laissait présager la mort imminente du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ceci s'explique probablement par le fait que sa vie fut exemplaire, comme Allah l'a attesté, et il est notoire que les bonnes actions se concluent par des demandes de pardon, à l'instar de la prière, du Hajj, etc.

Ainsi, l'ordre d'Allah à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de Le louer et de solliciter Son pardon dans cette situation était un indice que sa vie touchait à sa fin et qu'il se prépare donc à rencontrer son Seigneur et terminer sa vie en accomplissant les meilleures actions possibles : que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui.

Il se conforma au commandement Qur'anique et commença à le réciter dans sa prière. Il disait souvent en s'inclinant et en se prosternant : « *Gloire et louange à Toi, ô Allah ; ô Allah, pardonne-moi*. » (Boukhari et Mouslim)

Ceci conclut le commentaire de la Sourate An-Nasr.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

111

Sourate Al-Masad

Les Fibres

(Makki)

5 versets

Révélation N°6

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

تَبَّتْ يَدَآ أَبِى لَهَبٍ وَتَبَّ ﴿١﴾

111-1. Que périssent les deux mains d'Abou-Lahab et que lui-même périsse.

مَآ أَغْنَىٰ عَنْهُ مَالُهُۥ وَمَا كَسَبَ ﴿٢﴾

111-2. Sa fortune ne lui sert à rien, ni ce qu'il a acquis.

سَيَصْلَىٰ نَارًا ذَاتَ لَهَبٍ ﴿٣﴾

111-3. Il sera brûlé dans un Feu plein de flammes,

وَٱمْرَأَتُهُۥ حَمَّالَةَ ٱلْحَطَبِ ﴿٤﴾

111-4. de même sa femme, la porteuse de bois,

فِى جِيدِهَا حَبْلٌ مِّن مَّسَدٍ ﴿٥﴾

111-5. à son cou, une corde de fibres.

Abou Lahab était l'oncle paternel du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : il était extrêmement hostile et a tout fait pour nuire au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car il ne craignait ni Allah ni ne respectait les liens du sang. Qu'Allah le maudisse.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, l'a critiqué en ces termes sévères, qui seront pour lui une source de honte jusqu'au Jour de la Résurrection. Allah dit :
« **Que périssent les deux mains d'Abou-Lahab** » autrement dit, qu'il soit misérable et voué à la ruine !
« …**et que lui-même périsse** » et ne jamais prospérer.

« **Sa fortune ne lui sert à rien**, » celle qu'il possède et qui l'ont poussé à transgresser, « **ni ce qu'il a acquis** » : ni ses gains ne lui seront d'aucun secours ; rien de tout cela ne pourra le soustraire au châtiment d'Allah lorsqu'il s'abattra sur lui.

« **Il brûlera dans un brasier ardent**, » c'est-à-dire que le feu l'entourera de toutes parts, lui et « **de même sa femme, la porteuse de bois.** »

Elle s'est également efforcée de nuire au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Elle et son mari ont commis le péché et la transgression du fait qu'elle a ourdi le mal et a tout fait pour nuire au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Elle portait sur son dos le fardeau du péché, comme celui qui ramasse du bois et prépare une corde (de fibres de palmier) autour de son cou pour le transporter. Il se peut que cela signifie qu'en enfer, elle portera le combustible pour le châtiment de son mari, avec autour du cou une « **corde de fibres** » de palmier.

Quoi qu'il en soit, cette Sourate est un signe extraordinaire d'Allah car Il l'a révélée alors qu'Abou Lahab et son épouse étaient encore vivants, et a annoncé qu'ils seraient inévitablement châtiés par le Feu, sous-entendant qu'ils ne se convertiraient pas à l'Islam. Et les événements se sont déroulés comme l'avait prédit Celui qui connaît l'invisible et le visible.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Masad.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

112
Sourate Al-Ikhlâs
Le Monothéisme Pur
(Makki)
4 versets
Révélation N°22

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

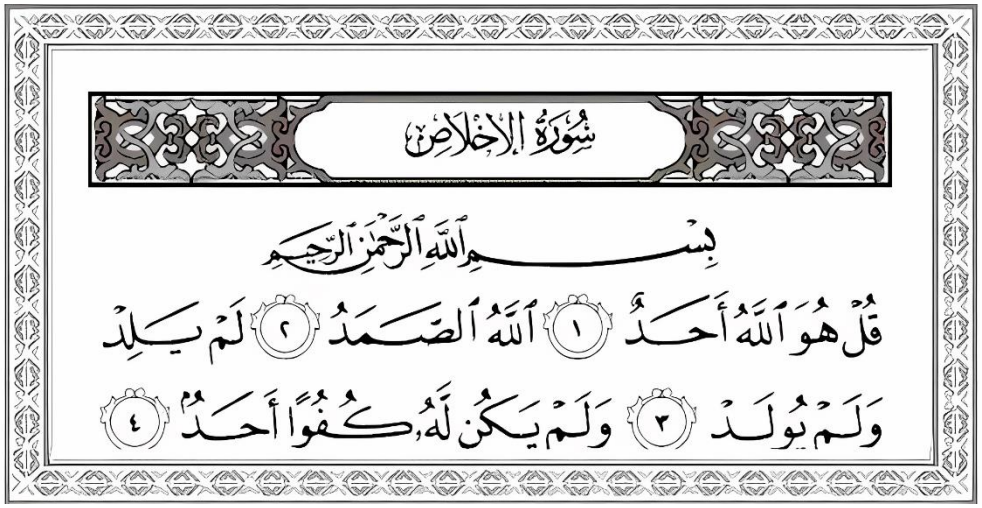

112-1. Dis : « Il est Allah, Unique.

112-2. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons.

112-3. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus.

112-4. Et nul n'est égal à Lui. »

« **Dis** » avec une foi certaine, en y croyant et en comprenant sa signification :

« **Il est Allah, Unique**, » c'est-à-dire l'Unique, le seul à posséder la perfection absolue ; à Lui appartiennent les plus beaux noms et les attributs parfaits et sublimes, et Ses actes surpassent de loin toute imperfection ; Il n'a ni pendant ni égal.

« **Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons**. » Allah, Celui que tous recherchent, pour subvenir à tous les besoins.

Les habitants des mondes supérieurs et inférieurs ont le plus grand besoin de Lui ; ils Lui demandent ce dont ils ont besoin et se tournent vers Lui pour tout ce qui les concerne, car Il est le seul parfait en Ses attributs, l'Omniscient parfait en Sa science, le Clément parfait en Sa patience, le Très Miséricordieux parfait en Sa miséricorde, dont la miséricorde embrasse toutes choses... et ainsi de suite avec tous Ses attributs.

Dans Sa perfection, « **Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus** » car Il est totalement indépendant de tout moyen de subsistance.
« **Et nul n'est égal à Lui**. » Nul n'est comparable à Lui (dans tout), ni dans Ses noms, ni dans Ses attributs ou Ses actes, Béni et Exalté soit-Il.

Cette Sourate fait référence à l'unicité des noms et attributs divins (tawhid al-asmâ' was-sifât).

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Ikhlâs.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

113

Sourate Al-Falaq

L'Aube Naissante

(Makki)

5 versets

Révélation N°20

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

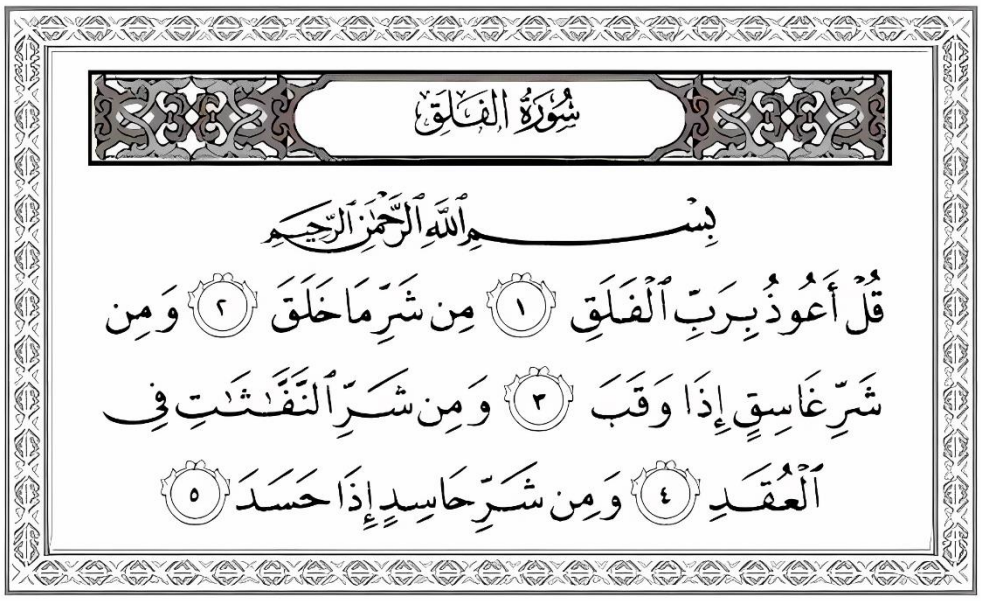

113-1. Dis : « Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante,

113-2. contre le mal des êtres qu'Il a créés,

113-3. contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit,

113-4. contre le mal de celles qui soufflent [les sorcières] sur les nœuds,

113-5. et contre le mal de l'envieux quand il envie. »

« **Dis : Je cherche protection** » c'est-à-dire, je me tourne vers et cherche protection « **auprès du Seigneur de l'aube naissante** » c'est-à-dire, Celui qui fait lever l'aurore.

« …**contre le mal des êtres qu'Il a créés**. » Cela inclut tous ceux qu'Allah a créés, les humains, les djinns et les animaux ; Il faut chercher refuge auprès de son Créateur contre tout mal ou toute nuisance qu'ils pourraient receler.

Puis Il décrit en termes précis ce qu'Il a mentionné en termes généraux, comme Il dit :
« …**contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit**, » c'est-à-dire, du mal et des dangers de ce qui peut survenir durant la nuit, lorsque les ténèbres nocturnes enveloppent la terre et que de nombreux mauvais esprits ainsi que des animaux nuisibles rôdent.

« …**contre le mal de celles qui soufflent [les sorcières] sur les nœuds**, » c'est-à-dire, du mal et des méfaits des sorcières qui pratiquent la sorcellerie en soufflant sur les nœuds qu'elles font dans le but de jeter des sorts.

« …**et contre le mal de l'envieux quand il envie**. » L'envieux est celui qui souhaite priver celui qu'il envie de sa bénédiction et il s'efforce donc de la lui enlever par tous les moyens possibles.

Il est donc nécessaire de chercher refuge auprès d'Allah contre Son mal et Ses méfaits, et de déjouer Ses plans.

Le mot traduit ici par envieux inclut également celui qui jette le mauvais œil sur les autres, car le mauvais œil n'émane que d'un envieux qui est mauvais par nature.

Cette Sourate fait référence à la recherche de la protection d'Allah contre toutes sortes de maux et de préjudices, de manière à la fois générale et spécifique.

Cela indique que la magie ou la sorcellerie est une réalité dont les méfaits sont à craindre ; il convient donc de chercher refuge auprès d'Allah contre elle et contre ceux qui la pratiquent.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Falaq.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

114

Sourate An-Nâs

Les Gens

(Makki)

6 versets

Révélation N°21

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

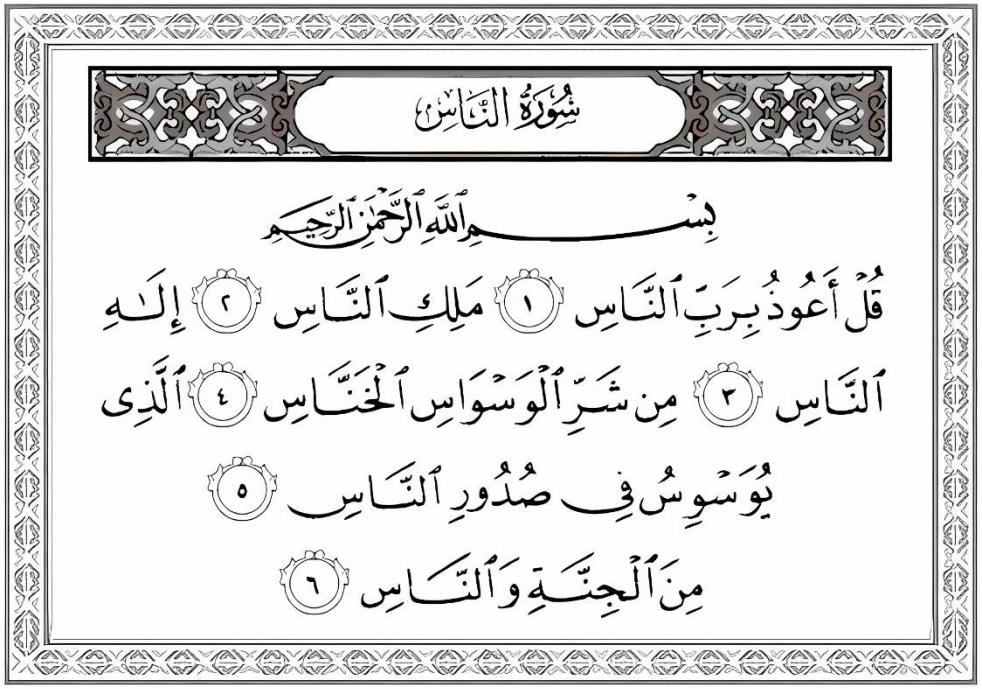

114-1. Dis : « Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes.

114-2. Le Souverain des hommes,

114-3. Dieu des hommes,

114-4. contre le mal du mauvais conseiller, furtif,

114-5. qui souffle le mal dans les poitrines des hommes,

114-6. qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain.[1] »

Cette Sourate fait référence à la recherche de refuge auprès du Seigneur et Dieu de l'humanité contre Satan, qui est la source et la cause de tout mal.

Dans ses efforts pour tenter les gens et les inciter à faire le mal, il murmure à leur cœur, leur faisant paraître le mal acceptable et le leur présentant sous une bonne image, les motivant ainsi à le commettre.

Et il leur rend la bonté déplaisante, il cherche à les en détourner et leur en présente une fausse image. Il est toujours ainsi, chuchotant et se retirant ; il se retire lorsqu'une personne se souvient de son Seigneur et implore Son aide pour le repousser.

Ainsi, chacun doit chercher secours, refuge et protection auprès de la Seigneurie d'Allah sur tous les hommes, puisqu'Il est le Seigneur de tous les hommes et tous les hommes sont soumis à Sa Seigneurie et à Sa Souveraineté. Il tient entre Ses mains le toupet de chaque être vivant. Il doit chercher secours, refuge et protection auprès de la divinité d'Allah en L'adorant, but pour lequel Il les a créés. Ce but ne peut être atteint qu'en repoussant le mal de leur ennemi, qui cherche à les anéantir et à les empêcher d'adorer Allah, et qui veut les rallier à sa cause afin qu'ils deviennent des habitants du Feu ardent.

Les waswâs (chuchotements diaboliques) peuvent être causés par les djinns ou par les humains, c'est pourquoi Allah dit : « **qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain**. »

Louange à Allah, Seigneur des mondes, Premier et Dernier, extérieurement et intérieurement.

[1] Les insidieux murmureurs ou démons qui tentent de pousser les gens à faire le mal ou de les égarer peuvent être des djinns ou des humains : « ... **des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées**... » (Al-An'âm 6 : 112)

Nous demandons à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, de parfaire Sa bénédiction et de pardonner nos péchés qui font obstacle entre nous et nombre de Ses bienfaits, et de pardonner nos erreurs et nos désirs qui nous ont empêchés de méditer sur Ses signes et ses révélations.

Nous espérons qu'Il ne nous privera pas des bienfaits qui Lui appartiennent à cause de nos mauvaises actions car seuls les mécréants et les égarés désespèrent de la miséricorde d'Allah.

Que les bénédictions, la paix et le salut d'Allah soient sur Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ainsi que sur toute sa famille et ses Compagnons ; des bénédictions et une paix constantes et perpétuelles et Louange et Gloire à Allah, par la grâce de Qui les œuvres pieuses sont accomplies.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate An-Nâs.

Ce commentaire du Livre d'Allah a été achevé avec Son aide et Son soutien, par l'auteur 'Abd Ar-Rahman Ibn Nasir Ibn 'AbdAllah, connu sous le nom d'Ibn Sa'di (qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à ses parents et à tous les musulmans), au début de Rabi' al-Awwal 1344 H.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

Traduction et correction achevées par la Grace d'Allah Infiniment Exalté et Loué le 03 Safar1448 (Dimanche 19 juillet 2026). AbdelHakim Boutrif

TOME 6

INTERPRÉTATION DU QUR'AN

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant